Recherches effectuées bénévolement par :

DEMOLY Rémy
14B rue Nicolas Bruand
25000 BESANÇON
Tél : 03 81 52 86 67
E mail : demolyremy@orange.fr
Site : http://www.demolyremy.fr/

La FRANCHE-COMTÉ :

Ancienne province de l'est de la France, bourguignonne puis espagnole, réunie à la couronne sous Louis XIV, par la paix de Nimègue (1678). Capitale : Besançon. Elle comprend les départements de la Haute-Saône, du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort.

Traits d'histoire de Chatelay.

(Chatelay s'écrit actuellement sans accent circonflexe sur le a).

Extrait du « **Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche Comté et des hameaux qui en dépendent. Auteur A ROUSSET – 1852 ? »**

Chatelay, Chatelet, vg. De l'arrondissement de Dole, canton, perception et distribution de poste Montbarrey ; paroisse de Chissey ; à 2 kilomètres de Chissey, 6 de Montbarrey, 22 de Dole et 58 de Lons le Saunier.

Altitude 250 m.

Il est limité au nord par Étrepigney, au sud par Choisey, Chamblay et Germigney, à l'est par Chissey, à l'ouest par Germigney.

Le territoire est traversé par le chemin de GR. Communal N° 7 , de Dole à Arc et Senans, par les chemins vicinaux tirant à la forêt de Chaux et au chemin de GR. Communal N° 7 par les rivières dites la Clauge et la Tanche, par le ruisseau de la Réverote et par le bief du Grand-Bois.

Ce village, situé dans le val d'Amaous ou d'Amour, sur le revers oriental d'un coteau qui longe la rive droite de la Loue, occupe une très belle position. Les maisons sont un peu isolées, mal construites, bâties en pierre et couvertes pour la plupart en chaume. Elles sont d'apparence fort pauvre.

Population : en 1790, 199 habitants ; en 1846, 201 hommes et 95 femmes ; population spécifique par kilomètre carré 14 habitants ; 31 maisons, savoir : 17 dans la Rue du Bois, 14 dans la Grande Rue ; 56 ménages.

Les jeunes gens émigrent, pour être domestiques à Dole.

Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1791.

Cadastre exécuté en 1837 : surface territoire, 1304 hectares 08 ares, divisés en 918 parcelles que possèdent150 propriétaires dont 75 forains ; surface im. 117 hectares 17 ares, savoir 96 hectares 16 ares en terres lab. 17 hectares 58 ares en prés, 1 hectare 70 ares en sol et aisances des maisons, 71 ares en jardins, 58 ares en pâtures, 22 ares en vergers, 15 ares en mares d'eau et 4 ares en friches, d'un revenu cadastral de 3503 fr. ; contrib ; dir ; en princip. 765 fr ; la surface non imp. De 1186 hectares 91 ares se compose d'une partie de la forêt de Chaux.

Le sol, fertile, produit du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des pommes de terre, des betteraves, des légumes secs, de la navette, du chanvre, du foin et des fourrages artificiels.

La culture de la vigne, tentée depuis quelques années, y réussit parfaitement.

On exporte le quart du produit des céréales et on importe le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 3fr 50c. pour cent.

On élève dans la commune des chevaux, des bêtes à cornes, des cochons, des moutons et des volailles, 80 ruches d'abeilles.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Salins et d'Arbois.

Il y a une auberge, un couvreur à paille et quatre tisserands.

Biens communaux : une maison commune en mauvais état, contenant la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hivers par 30 garçons et 20 filles, et 83 ares, 60centiares de pâtures et marres d'eau, d'un revenu cadastral de 1 fr. 52 cent.

Bois : la commune jouit depuis un temps immémorial de droits de parcours et d'affouage dans la forêt de Chaux, qui lui ont été confirmés par un arrêt de la cour impériale de Besançon du 25 décembre 1841.

Budget : recettes ord. 1832 fr. ; dép. ord. 1598 fr.

Notice Historique.

La forêt de Chaux, si l'on en croit la tradition, fut jadis habitée par les druides. Les prêtres gaulois avaient fixé leur demeure au milieu de sa vaste enceinte. Les villages bâtis sur ses abords remontent pour la plupart à l'époque celtique.

L'historien Chevalier dit qu'un chemin romain conduisait par Chatelay, Santans, Augerans, Goux et Villette à Crissey, où l'on traversait le Doubs, pour aller dans la voie sous Champvans. Une vigie, construite pour la défense de cette route, donna probablement naissance au village de Chatelay ; son nom, du moins, indique une telle origine.

Seigneurie. Le Chatelay dépendant dans des proportions différentes pour la haute justice, de la prévôté de Montbarrey et de la seigneurie de Château-Rouillaud. Le fief de la mairie, avec moyenne et basse justice, après avoir été possédé pendant plusieurs siècles par une famille noble qui portait le nom de ce village, passa, au XVV° siècle, à François de Gilley, se qualifiant de seigneur de Port et de Chatelay, marié à Françoise Merceret.

Marguerite, épouse de Claude de la Villette et Claudine, alliée à Gaspard de Vaux, toutes deux nées de cette union, vendirent cette terre, vers 1550, à Étienne Fauche, devenu conseiller au parlement de Dole. Françoise Fauche, fille de ce dernier, lui succéda et épousa, le 6 novembre 1564, Simon Bourrelier, dit de Malpas, écuyer, nommé conseiller au même parlement ; le 18 septembre 1573.

De ce mariage naquit Nicolas Bourrelier, auquel Denis Bourrelier, son fils, succéda. Hélène-Agnès Bourrelier, dite de Malpas, fille de Denis, née en Suisse le 27 janvier 1639, hérita de la terre du Chatelay. Elle épousa Jean Renard de Harding, gentilhomme flamand, capitaine de cuirassiers dans le régiment du baron d'Herbez. Nicolas-François Renard, né en 1719, petit-fils du précédent, pourvu, en 1746, de la charge de conseiller au parlement de Besançon, fut l'un des derniers possesseurs de ce fief.

Ce magistrat jouissait d'une grande considération dans sa compagnie. Il fut exilé à Antibes pour sa résistance aux ordres de la cour, et frappé d'une nouvelle lettre de cachet en 1771. C'était un homme instruit et très laborieux. Il avait une bibliothèque considérable, dont presque tous les volumes étaient annotés de sa main. On lui attribue le compte rendu sur l'institut et les institutions des jésuites, rédigé par les commissaires du parlement de Besançon, 1762, in 4°.

Château : Au nord du Chatelay, à l'extrémité d'un plateau qui se développe en amphithéâtre autour du village, est une motte d'environ 80 mètres de longueur sur 30 de largeur, au sommet de laquelle s'élevait un château-fort considérable, flanqué de tourelles. Il était défendu par des fossés larges et profonds, alimentés par le ruisseau de la Révérote qui, plus-bas, faisait marcher un moulin aujourd'hui détruit. Il ne reste plus de ce vieux manoir que quelques pierres éparses, les traces des fossés et les souterrains pratiqués sous le donjon.

Du château, la vue dominait un riche et fertile vallon, bordé de rochers inégaux, entre les échancrures desquels on peut distinguer, par un temps serein, une partie des glaciers du Mont-Blanc. Ce paysage est d'une richesse et d'un effet extraordinaires.

L'emplacement de la maison-forte appartient aux héritiers de M. Charles Chavelet de Germigney.

Paroisse : Le Chatelay dépend et a toujours dépendu de la paroisse de Chissey. La fête patronale est celle de l'Assomption de la Vierge, qui se célèbre le 15 août.

Biographie.

Jeanne « dite Virginie » Lanternier, future impératrice du Maroc, est née au Chatelay, le 20 novembre 1820, sous un toit de chaume et dans une chambre qui sert aujourd'hui d'écurie. Emmenée par ses parents, en 1834, dans l'Afrique française, elle fut prise avec toute sa famille par les Marocains. Son père fut blessé, son frère massacré et sa mère mourut peu de temps après. Ceux qui l'avaient enlevée, éblouis de sa merveilleuse beauté, l'épargnèrent. Par un concours de circonstances que nous ne connaissons pas, le fils aîné de l'empereur la vit, en devint éperdument amoureux et l'épousa. La future souveraine a appelé ses trois sœurs près d'elle et les a attachées à sa cour.

Nota Bene de Rémy DEMOLY :

Plusieurs affirmations contenues dans ces textes, tout comme la dernière déclaration concernant les sœurs de Jeanne LANTERNIER, ne semblent pas exactes si l'on se fie aux actes d'état civil les concernant et indiqués ci-après.

xxxxxxx

Extrait de l'Annuaire du Doubs, de la Franche-Comté et du Territoire de Belfort
Pour 1880 – Éditions Besançon – J. Jacquin Imprimeur Libraire.

Armorial de Franche-Comté
Époque de la Maison d'Autriche XVI°-XVII° siècle
Nobles, anoblis et Bourgeois.

…**LANTERNIER** : Famille de Besançon. Armoiries : d'or au chevron d'azur.

Les LANTERNIER de Chatelay (Jura).

CHATELAY, anciennement CHASTELARD.

Selon Jean Louis BEAUCARNOT, éminent généalogiste : …là où le mot latin de « casa » a évolué en « castrum » ou trouve des Châteaux, Châtillon, Châtelet…Toutefois faisons bien remarquer que Chatelay ne prend pas d'accent circonflexe sur son a !

LANTERNIER selon un dictionnaire de métiers anciens : fabricant de lanternes (aptonyme).

Selon Noël Amaudru : *Lanternier*, au sens figuré, exprime, en langage populaire, une propension à la paresse rêveuse.

Selon M. François LASSUS de l'Université littéraire de Besançon, cette expression peut désigner le fabricant de lanternes et de lanternons, et ainsi former un doublet de ferblantier. La qualification de lanternier désigne surtout l'entrepreneur de l'éclairage public urbain, charge qui revient souvent à des ferblantiers de la ville.

Selon la déclaration de M. l'abbé BOILLOT, membre correspondant de l'Association Savoisienne d'Annecy (74), Jeanne **LANTERNIER** serait la descendante d'un couple de savoyards : Pierre **LANTERNIER**, de Minzier (arrondissement de St Julien en Genevois, canton de Frangy) et de sa femme Aimée Taponnier qui auraient quitté la Haute-Savoie pour s'établir à Chissey (Jura) en 1681 (voir fiche LANTERNIER Pierre et TAPONNIER Aymé plus loin - recherches en cours).

L'Abbé BOILLOT est l'auteur de : « Émigrants savoyards dans les registres paroissiaux de Quingey (Revue Savoisienne 1917) » – Le Chanoine BOILLOT (le même) « Les Savoyards du Sauget », Doubs (Revue Savoisienne 1935 3° tr.).

LANTERNIER
Père ?

Inconnu à ce jour

Mère : inconnue à ce jour

Trois enfants connus

LANTERNIER Claude
né vers 1789 – décédé en 1820.
Tissier à Chatelay puis manœuvre
époux de **Louise Elisabeth VENDELLE**
née vers 1786
d'où :
LANTERNIER Marie Louise, née à Chatelay le 17.02.1815.
Epouse **GRILLOT Pierre** d'où :
Paul né en 1834
Françoise Honorine née en 1837
François né en 1842

LANTERNIER Jeanne Claude, née à Chatelay le 28.08.1816 où elle est décédée le 28.07.1817.

LANTERNIER Claude
né à Chatelay
le 14.07.1818

LANTERNIER Louis
Né vers 1793
Tissier à Chatelay
Epoux de **Marie BARRAUX**
Tissier à Chatelay, née vers 1793
d'où :
LANTERNIER Louis
né en 1814 époux de LAMBERT Thérèse
d'où
LANTERNIER Edouard né en 1835 à Chatelay (39).

LANTERNIER Marie Françoise, née à Chatelay le 10.07.1816

LANTERNIER Joseph, né à Chatelay
le 24.09.1819
Décédé à l'hôpital d'Oran le 26.11.1846

LANTERNIER Jean
Voir fiche suivante

Famille Jean LANTERNIER – MORAUX Sophie

LANTERNIER Jean
Né vers 1795

Manœuvre à Chatelay en 1820
cardeur de chanvre : (pignard) à Chatelay en 1827

Etait décédé lors du mariage de sa fille Marie Françoise en 1852, déclaré « supposé décédé en Afrique » -

Semble être décédé en 1837 à Delhy Ibrahim ?.
Serait décédé entre le 09.01.1837 et le 08.03.1837 selon l'ouvrage d'Amaudru Sultane de France au Maroc (chapitre : Mort de M. Lanternier).
Pourrait toutefois être décédé à Milianah (Algérie) selon l'ouvrage de M. A. de France « Prisonniers d'Abd el Khader ».

Gendarme selon Mme Ch. De BOUCLANS (voir ci-après)

MORAUX Sophie
Née vers 1790

Manœuvre à Chatelay en 1820

En 1852 lors du mariage de sa fille Marie Françoise, déclarée supposée décédée et enlevée par les Arabes (sic) en 1836.

Le 20.03.1857 sur l'acte de décès de sa fille Marie Françoise, elle est dite décédée aux Hadjoutes .
(*le terme Hadjoute est le nom de ceux qui pratiquent les enlèvements : résistants algériens*).

Notes : 6 enfants (1 garçon – 5 filles) dont une fille est décédée à Chatelay en 1830.

Quittent Chatelay en 1832, ruinés, leur maison ayant brûlé ; cette maison était bâtie sur les parcelles 667-668 selon le plan cadastral « Napoléon » (1838) voir ci-après).

S'installent en Algérie, à Dely Ibrahim (environ 10 kms d'Alger sur la route du Sahel qui part d'Alger en passant par El Biar.

Dely Ibrahim, fondé en 1831, est un des premiers villages crées par des Alsaciens Lorrains-Mosellans qui partant pour l'Amérique auraient été détournés à Dunkerque vers l'Algérie

On trouve également quatre décès LANTERNIER dans l'état civil de Chatelay :
Le 28.07.1817 Décès de **Jeanne Claude LANTERNIER**, âgée de 1 an, née à Chatelay, fille de **LANTERNIER Claude** et de Louise VENDELLE.
Cette famille embarque sur le paquebot FULTON en direction d'Alger (le 27.04.1823 ????) avec ses enfants : **LANTERNIER** Jean Claude et Françoise.
Le 09.03.1820, décès de **LANTERNIER Claude**, né à Chatelay fils de **LANTERNIER François**.
Le 02.02.1821, décès de **LANTERNIER Jean**, tisserand, âgé de 42 ans.
Le 05.04.1832, décès de **LANTERNIER François**, 51 ans, mendiant domicilié à Chatelay.

LANTERNIER Déziré né à Chatelay le 10.07.1818 Serait décédé des suites de ses blessures lors du rapt de sa famille le 3 juin 1836 ou quelques jours après.	**LANTERNIER Jeanne Pierre** née à Chatelay le 20.11.1820. Dite Virginie. Aurait eu un ou même deux fils de **Mouley – Sidi-Mohamed** Sultan du Maroc : **Mouley-Hassan ?** (Voir page suivante).	**LANTERNIER Claudine** née à Chatelay le 02.07.1823. Célibataire. Blanchiseuse Pourrait être la mère de **Marie LANTERNIER** âgée de 6 mois décédée à Constantine le 12.10.1857, père inconnu et de **LANTERNIER Eugène François** né à Constantine (Algérie), le 23.01.1860, décédé le 19.08.1860 âgé de 5 mois, père inconnu. Serait décédée le 21.12.1899 à Ménerville (Algérie) âgée de 77 ans.	**LANTERNIER Jeanne Antoinette** née à Chatelay le 16.06.1825 Mariée à (à 18 ans) à Dely Ibrahim Algérie) 30.05.1843 avec BOULAY François, né le 22.12.1813 à Epinal (88), terrassier, fils de Joseph BOULAY, parti pour l'armée en 1813 et n'ayant des nouvelles à sa famille depuis 1814… Veuf de Jeanne FOURNIER décédée à Epinal (88) Veuve, décédée le 19.09.1867 à Alger (Algérie)	**LANTERNIER Anne Claude** née à Chatelay le 14.08.1827 décédée à Chatelay en 1830.	**LANTERNIER Marie Françoise** née à Chatelay le 28.10.1829 Domiciliée à Zéralda (Algérie). Sans profession, mariée le 24.08.1852 à Douaouda (Algérie) avec MONGINOT Jean Joseph cultivateur né le 11.04.1817 à St Dié (88). L'épouse a déclaré ne savoir signer. Décédée le 20.03.1857 à Mascara (Algérie) dite née à Jougne arr. de Besançon.

Copie du cadastre « Napoléon » – emplacement de la maison LANTERNIER

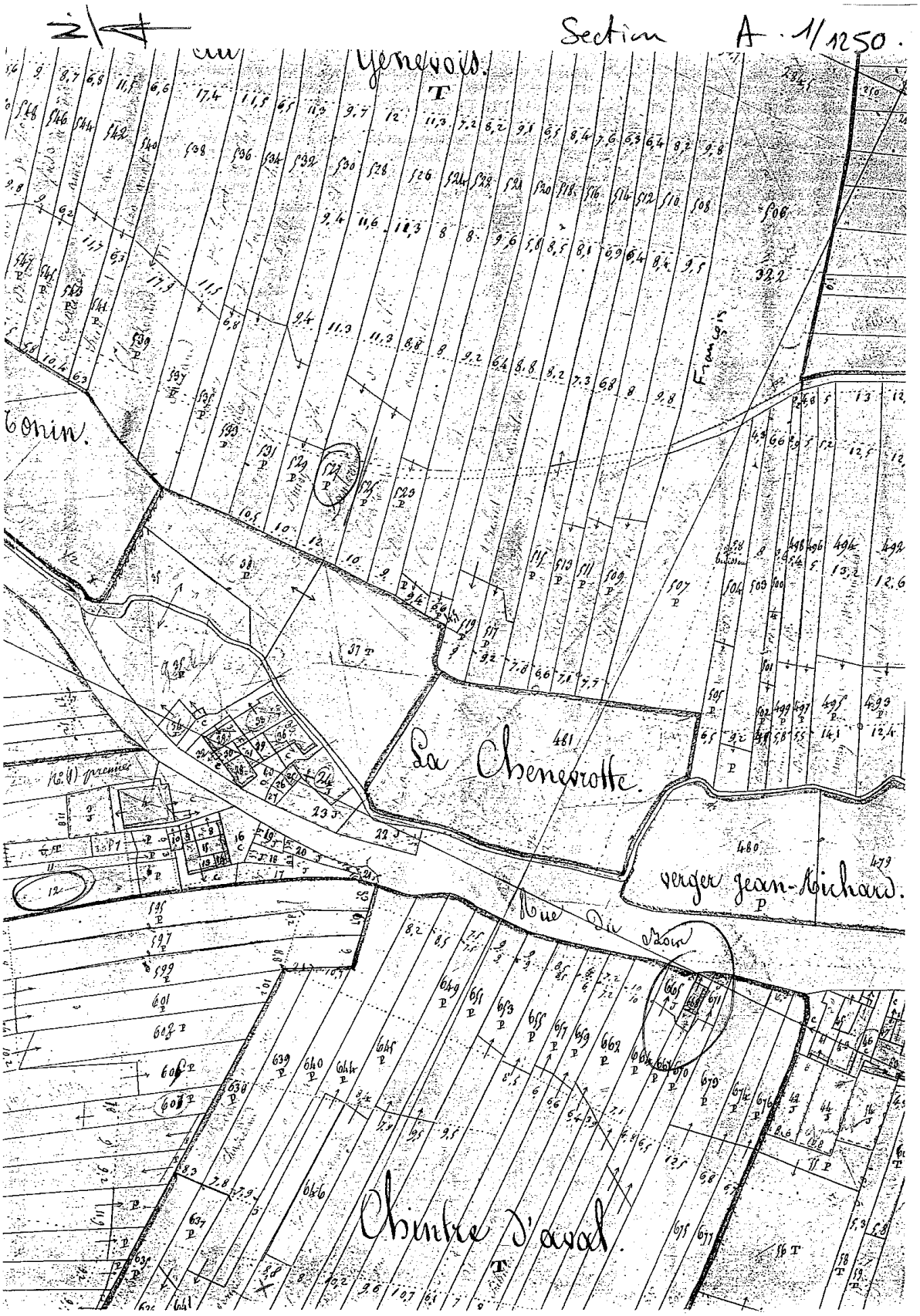

LANTERNIER Jeanne Pierre (dite Virginie).

Née à Chatelay (Jura), le 20.11.1820.

La famille LANTERNIER aurait quitté la France pour l'Algérie en 1832. Elle se serait installée à Delhy Ibrahim (environ 10 kms d'Alger sur la route du Sahel qui part d'Alger en passant par El Biar). Dely Ibrahim, fondé par le duc de Rovigo le 21.09.1832, est un des premiers villages créés par des Alsaciens Lorrains-Mosellans qui, partant pour l'Amérique, auraient été détournés à Dunkerque vers l'Algérie. *(voir l'ouvrage LES COLLINES DE L'ESPOIR – Délhy Ibrahim premier village français d'Algérie 1830-1962 - d'Arlette SCHNEIDER éditions Hugues de Chivré).*

Jeanne Pierre aurait été enlevée avec sa mère en 1836 (âgée de 16 ans). Livrée à Abd-el-Khader, elle aurait été emmenée au Maroc, à Fez, pour être cédée au Sultan Mouley-er-Rahman qui l'aurait lui-même offerte à son fils Mouley-Sidi-Mohamed.

Citation :

Ouvrage de M. Noël Amaudru citant M. Ernest Alby : « La Virginie était la plus jolie fleur du pays et on ne citait pas, à dix lieux à la ronde, une fille capable de la déchausser. Elle avait les cheveux châtains, qui se lissaient en bandeaux sur ses tempes ; ses yeux noirs respiraient une vivacité et une espièglerie des plus spirituelles et des plus émoustillantes. Le nez était d'un profil admirable par son élégance et sa pureté, et la bouche s'épanouissait en un sourire des plus gracieux et des plus charmants ; et, chose remarquable, la boite osseuse de la tête affectait la petitesse de la forme que l'on observe dans les meilleures figures de la sculpture grecque. Le cou était un peu engagé dans les épaules par suite des fardeaux que l'enfant avait portés sur les reins ; les bras et les mains dessinaient un galbe d'un précieux modèle ; la taille offrait ce contour héroïque qui fait pressentir dans la nubilité virginale la fécondité maternelle, et les jambes et les pieds présentaient un type parfait de finesse, de légèreté et d'élégance… Rien de vulgaire dans la personne de la paysanne ne venait trahir son origine plébéienne. Tout au contraire, dans sa beauté et sa physionomie, révélait une distinction, un charme expressifs… ». Fin de citation.

Son « historiographe », comme il se présente, était Ernest Alby *(piste : Ernest ALBY ne semble pas avoir rencontré Jeanne LANTERNIER… ?*)

Mouley-Sidi-Mohamed, fils du Sultan Moulay Abderahmann, l'aurait épousé à FEZ en 1837 sous le nom de Princesse DAGIA *(elle était alors âgée de 17 ans).*

Elle aurait eu un fils : **MOULEY-HASSAN ?** (Première naissance peut-être en 1844.)

Elle se serait converti à l'islamisme et aurait eu sa Résidence à Marrakech.

Citation d'un texte paru dans la Revue « L'Algérianiste » n° 99. :

Un garçon naquit. Le prince (qui fut vaincu à Isly) succéda à son père en 1859. Jeanne, dès lors, serait devenue une manière de sultane. Convertie à l'islamisme, rapporte son historiographe, Ernest Alby, elle eut pour résidence Marrakech. Ainsi les derniers sultans marocains ont-ils à compter comme aïeule une chrétienne, ce que d'ailleurs reconnut d'une part Mouley-Youcef en audience accordée au colonel Viennot et, d'autre part, Mouley-Hafid, au cours d'une villégiature en France. Fin de citation.

Piste : existe-t-il une trace écrite de l'audience accordée au colonel Viennot aux archives militaires de l'Armée de Terre à Vincennes ?

Citation ouvrage de Noël Amaudru : Une des causes qui déterminèrent l'exode des Lanternier en Algérie fut l'incendie de cette pauvre isba, où ils avaient si vaillamment nargué la mauvaise fortune. Reconstruite par l'effet des libéralités de la sultane française du Maroc, la maison brûla de nouveau vers 1865. Le fait n'a point été oublié à Châtelay. Il y eut même, - on s'en souvient là-bas, - à cette occasion, un léger scandale. Un paysan refusa de faire la chaîne ; la gendarmerie lui déclara procès-verbal et il fut poursuivi en justice. Fin de citation.

N.B. (j'ai consulté, en vain, la Sentinelle du Jura années 1864-1865-1866 aux A.D. du Jura pour y trouver trace de cet incendie…).

Jeanne aurait ainsi envoyé des fonds, par l'intermédiaire de membres de sa famille pour réparer la maison familiale dont elle aurait conservé la propriété.

Cette habitation aurait brûlé à nouveau en 1865 *(piste : rechercher rapport de police et délibération municipale…).*

Jeanne LANTERNIER serait venue en « pèlerinage » à Chissey, probablement en 1855, à l'occasion de l'Universelle. (*Il se pourrait qu'à cette occasion elle ait rencontré, lors de sa visite de l'église de Chissey, M. l'abbé RATON, Curé de la paroisse où elle avait été baptisée et qui l'aurait éconduite).*

Notes :

- MOULEY-HAFID : *Sultan du Maroc, né à Fez en 1875. Fils de Mouley-Hassan et frère d'Abd-el-Aziz, il fut substitué à son frère en 1906*

par les tribus, mais il dut abdiquer en 1912 en faveur de son frère Mouley-Youssef, né à Marrakech.

Selon deux articles publiés dans « l'Echo d'Algérie » du 17 juin 1955 et le 24 juin 1955, **Jeanne LANTERNIER** aurait été empoisonnée avec ses **deux fils** au cours d'une intrigue de harem.

- On trouve dans les listes des français expatriés, mariés, décédés ou morts dans cette même région de nombreux noms portés encore à l'heure actuelle par des habitants de Chatelay et de villages voisins : LANTERNIER, MOREAUX, OGIER, BAUDIER ….. Ce qui laisserait à penser que cette émigration aurait été effectuée en groupes. (recherches en cours).

- Isly : *rivière de l'Afrique du Nord, à l'Ouest de l'Algérie, affluent de la Tafna, sous le nom d'Oued Mouilah ; sur ses bords, le maréchal BUGEAUD, avec 10.000 vainquit les Marocains en nombre quatre fois supérieur le 14 août 1844 et mérita le titre de duc d'Isly.*

Extrait de « L'Église de Chissey » : On sait qu'à la suite de son enlèvement dans la colonie d'Algérie, par des bandes d'Abd-el-Kader, elle apostasia et embrassa l'islamisme ; mais ce geste tant déplorable qu'il soit fut sans doute plus extérieur que foncier puisqu'on est en droit d'attribuer à son influence, la loi portée par son mari le sultan Sid Mohammed, permettant de prêcher librement l'Évangile dans tout l'empire du Maroc, (1867). *(Piste auprès des autorités religieuses chrétiennes au Maroc… Ce pourrait être la véritable preuve de sa présence et sa position).*

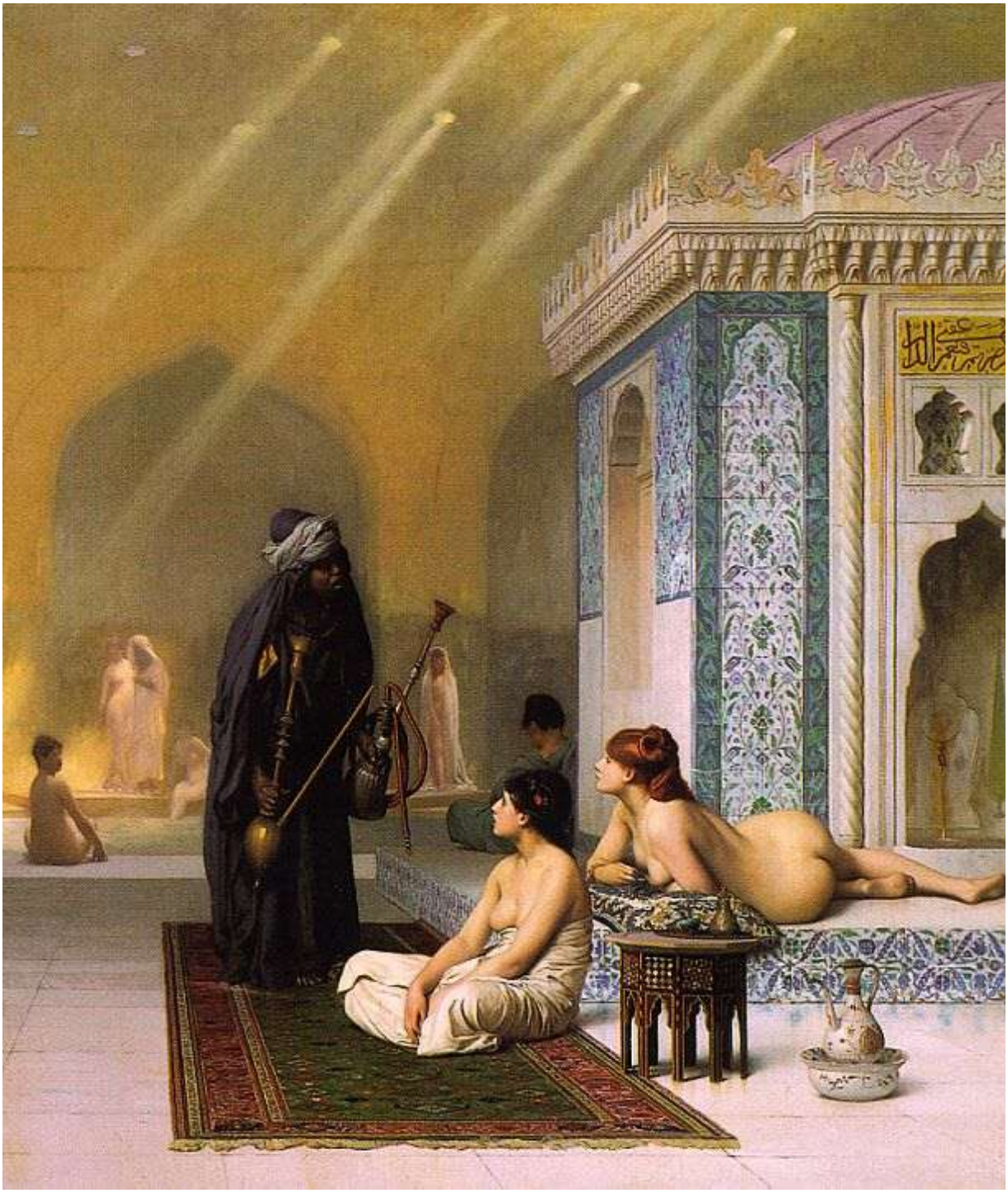

Jean-Léon Gérôme ► *Titre de la toile :* ***La piscine du harem***

DIVERS ÉCRITS concernant Jeanne LANTERNIER :

(Ordre chronologique de parution – liste non hexaustive)

HISTOIRE DES COLONIES FRANÇAISES – Tome 2 ALGÉRIE Livre II – Chap. II : L'OCCUPATION RESTREINTE (1834-1837).
Simple allusion à l'aventure de « Virginie » Lanternier…

Ouvrage de M. A. de France : Prisonniers d'Abd el Khader. L'auteur y parle l'enlèvement de la famille Lanternier. Ernest Alby se serait inspiré en partie de ce texte. (avant 1847 ?) Bibliothèque Nationale Tolbiac cote LH5 – 408 support imprimé - Bibliothèque Service Historique de l'Armée de Terre cote D1P47 - (ci-après quelques pages - recherches de l'ouvrage en cours)

Écrits d'Ernest ALBY qui aurait été l'historien de **Jeanne LANTERNIER** :
Aventure des femmes LANTERNIER, paru dans ''La Presse'' d'Émile de Girardin en 1848 après avoir été détaché d'un travail plus étendu publié en 1847 dans un journal de l'arrondissement natal de Jeanne LANTERNIER – Cf : Annuaire du Jura année 1852 (en cours de recherche) et le journal l'Album dolois 1848. Texte imprimé chez Schneider à Paris en 1849 et repris dans le Panorama de la Littérature de l'Illustration (voir ci-après une très large partie de ce document).

Ernest ALBY : Histoire des prisonniers français depuis la conquête – Paris Delessart 1 vol. Presse Variétés 1848 - Ouvrage en deux tomes.
Bibliothèque Nationale Tolbiac cote LH3 –169 support imprimé (voir ci-après larges extraits). Il existe également un ouvrage : Les VÊPRES MAROCAINES ou LES DERNIERS PRISONNIERS D'ABD EL KADER par Ernest Alby – Paris à la Librairie Nouvelle – 1853 – cet ouvrage ne semble pas aborder l'histoire des LANTERNIER. Recherche de l'ouvrage en cours.

Ernest ALBY : La captivité du Trompette ESCOFFIER -
Paris Gabriel ROUX éditeur – 1848. (uniquement six pages concernant les femmes LANTERNIER 214à 219 tome II). *Ernest Alby a écrit également : Les Vêpres marocaines ou les derniers prisonniers d'Abd el Khader ouvrage dans lequel il n'est aucunement question de la famille Lanternier mais dans lequel il narre l'aventure du trompette Escoffier qu'il appelle alors le hussard TESTARD (page 25). (Paris La Librairie nouvelle – 1853).*

M. Pidoux de la Maduère, a écrit une page dans l' « Almanach de Franche Comté »

Pièce imprimée sans nom d'auteur : Histoire d'un captif racheté au Maroc – Bibliothèque nationale, impr O3 J-5 – date ? - (en cours de recherche).
A. ROUSSET : Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche Comté et des hameaux qui en dépendent. Cet article a été repris dans l'ouvrage « SEPT VILLAGES DU

VAL D'AMOUR images et souvenirs du passé » édité par l'Association : Un Canard sur la Loue.

Article de A. ROUSSET : Annuaire du Jura – 1852.
« L'Église paroissiale de Chissey »

André PIDOUX de la MADUERE Archiviste paléographe.
Plaquette de 24 pages : les pages 18 et 19 concernent directement **Jeanne LANTERNIER**.
Les PIDOUX de la MADUERE :

1) *le Baron P. André auteur de Nozeroy la vieille capitale des Chalon-Orange en 1930…*
2) *L'abbé Sylvain auteur des Notices généalogiques en 1964-1966*
3) *Albin auteur de La Franche Comté héraldique…*

Dans « La Franche-Comté » par Henri BOUCHOT – Paris Librairie Plon – 1890 l'auteur cite Jeanne LANTERNIER.

Communication de M. l'abbé BOILLOT, membre correspondant de l'Association savoisienne d'Annecy (74) en date de 1920 bulletin n° 51 de la Revue savoisienne datée de 1920.

Choses marocaines. Texte de Georges GRAFF paru dans FRANCHE-COMTÉ MONTS-JURA & HAUTE ALSACE. Revue régionale mensuelle n° 101 de Décembre 19127.

Texte de M. Henri KLEIN : Les Sultanes chrétiennes – 1936 **-**
Extraits de cet écrit paru dans la Revue « l'Algérianiste » n° 99.
Texte qui m'a été signalé et transmis par M. Théophile BRUAND d'UZELLE.

Article de presse : « LES ÉCHOS PARISIENS » paru en 1942.

LA FRANCE AU COMBAT (21 juin 1945).
Par sa bisaïeule, du sang français coule dans les veines du Sultan du Maroc.
Une petite Jurassienne devient Sultane.

Ouvrage de Ch. QUINEL et A. MONTGON, « Contes et Légendes du Maroc », édité en 1955 par Fernand Nathan, collection Contes et légendes de tous les pays, (partie concernant Jeanne LANTERNIER : pages 180 à 203).

Articles publiés dans l'Écho d'Algérie 17 juin 1955 et le 24 juin 1955*, et aimablement communiqués par John Franklin, directeur du CDHA, Maison Maréchal Juin à Aix en Provence. (Textes qui m'ont été signalés et transmis par M. Théophile BRUAND d'UZELLE).*
a) LANTERNIER - Extraits de « Souvenirs algériens » de Joseph Aumerat. Imprimerie Mauguin Blida 1898.

b) UNE ETRANGE DESTINEE QUI N'A GUERE RETENU L'ATTENTION DES HISTORIENS - Virginie LANTERNIER, fille d'un colon de Dely-Ibrahim, enlevée par les rebelles, est devenue sultane du Maroc.

Ouvrage de Noël AMAUDRU : Sultane française au Maroc – 1906 – Éditions Plon

Article de l'Est Républicain paru le 03.09.1957 **auteur J.P. COPIN** : **JEANNE LANTERNIER SULTANE DU MAROC**. Cet article a été repris dans le bulletin n° 38 du Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté avec un commentaire de Mme Ch. De BOUCLANS.

Article du Commandant Georges GRAND paru dans Présence Comtoise n° 3 de
1967 : Une Franc-comtoise dans un harem - 1967.

Texte publié par M. André Gille dans son « abécédaire de chez nous » aux Presses du Midi mars 2003. p335 et 336. *Texte qui m'a été signalé et transmis par M. Théophile BRUAND d'UZELLE.*

Article : Jeanne la sultane – paru dans la Voix du Jura – Hors série - en 1997 (année M. Aymé Contes et légendes).

M. BOITEUX Denis : Document sur le village de Chatelay et son personnage célèbre, Jeanne LANTERNIER (voir ci-après, partie concernant Jeanne LANTERNIER).

Texte de M. Rémy DEMOLY paru dans la revue trimestrielle locale « un Canard sur la Loue » n° HIVER 2004 : **Tranches d'histoire d'habitants de Chatelay.**

Extrait de « l'Algérianiste » n° 99 de septembre 2002 traitant de l'aventure de **Marthe FRANCESCHINI, la sultane corse**, semblable à celle de Jeanne LANTERNIER. Texte de Françoise VERNET.

Article de Paul Aimé BAUDIER, « LE VOYAGE IMPROBABLE » – Paru dans Le Canard sur la Loue de juin 2007.

Les Collines de l'espoir Délhy-Ibrahim premier village français en Algérie – 1830-1962 – Auteur Arlette SCHNEIDER - Éditions Hugues de Chivré.

Article de presse : LE PROGRÈS édition du Jura 39A du 16 juillet 2008 – page 29 VOS LOISIRS – trois questions à…

XIXème siècle, une Franc-Comtoise à la cour du Maroc
ARLETTE SCHNEIDER : *« La Sultane aux yeux bleus »* Éditions Hugues de Chivré roman biographique (à paraître en juin 2011) assez

fidèle aux exigences de la vérité, une histoire émouvante qui fascine et intrigue, un hommage à Jeanne Lanternier qui a quitté son Val d'Amour à l'âge de douze ans.

En Franche-Comté qui n'a pas entendu l'histoire de Jeanne, la petite paysanne devenue la favorite du Sultan du Maroc ! Au XIXème siècle on en parlait dans les chaumières, aujourd'hui, presque deux siècles plus tard, les Jurassiens en parlent encore. Ce n'est pas une légende.
Le Jura façonne des femmes célèbres par leur destin royal. Au XVème siècle, Odette De Champdivers se retrouve auprès du roi de France, Charles VI, atteint d'une maladie mentale. Quatre siècles plus tard, Jeanne Lanternier, la fille du cardeur de chanvre, devient la favorite du Sultan au Maroc.

En quête d'identité et fiers de leur patrimoine, les Francs-Comtois cherchent à savoir, à connaître, à percer le secret de la fillette qui abandonna les cendres de sa masure pour un prestigieux destin au pays des caravansérails et des palais où dans les harems se tissait la vie des favorites du Sultan.

En 1832, après avoir quitté Chatelay, le petit village natal de Jeanne, la famille Lanternier fait partie des pionniers qui s'installent en Algérie dans le premier village créé par la France, Dély-Ibrahim, situé à dix kilomètres d'Alger, aux portes de la Mitidja. Quatre ans plus tard, alors que Sophie et Jean Lanternier, accompagnés de deux de leurs enfants, Déziré et Jeanne, rentrent des champs, les Hadjoutes, tribu d'Abd el-Kader, les prennent en otages. Ebloui par la beauté et l'intelligence exceptionnelle de Jeanne, âgée de seize ans, l'émir offre l'adolescente à son ami, le sultan du Maroc. Deux fils seraient nés de l'union entre l'héritier au trône, Sidi Muhammad IV et Jeanne.

Après de nombreuses recherches auprès des Archives et des Bibliothèques, un déplacement au Maroc, l'étude de documents authentiques et avec l'aide soutenue de Rémy Démoly, Franc-Comtois, amateur de généalogiste qui a habité à Chatelay durant plusieurs années, à travers son nouveau roman biographique, *« La Sultane aux yeux bleus »,* Arlette Schneider, auteure de plusieurs ouvrages historiques portant sur l'Algérie, nous fait revivre l'aventure princière de la ravissante Jeanne*,* la favorite du Sultan. Le récit vivant, pittoresque et coloré nous transporte à travers le temps et l'espace, sur les pas de Jeanne. Le roman biographique évoque la vie traditionnelle du Jura où les marchands roulants sillonnent les routes puis il nous conduit vers l'empire ottoman lors de la colonisation française sous le règne d'Abd-el-Kader. Dans la dernière partie de l'ouvrage, toujours présent aux côtés de Jeanne, le lecteur est entraîné au Maroc où les paysages sublimes ont un parfum de palais. Sous une lumière aveuglante baignée d'exotisme le voyage fascinant nous ouvre les portes du harem.

Á la fin du roman le mystère plane encore. Jeanne repose-t-elle au milieu des mosaïques, faïences, frises calligraphiées, cèdres et arabesques dans un lieu paisible de l'oubli que le cri des pigeons ainsi que le craquètement des cigognes ne sauraient troubler ? S'est-elle endormie à jamais dans un des cimetières marocains couverts d'iris bleus et de

liserons au milieu de la multitude des tombes qui rappellent à tout un chacun : « Tu es poussière et tu retourneras poussière ». Le Commandant Grand s'est longuement interrogé. Seule l'imagination du lecteur apportera la réponse.

AVERTISSEMENT AUX LECTEURS DES PAGES QUI VONT SUIVRE :

Vous pourrez trouver, ci-après, l'ensemble des textes que j'ai pu réunir à ce jour, ayant trait à Jeanne LANTERNIER.

Il est bien entendu que ces écrits n'engagent que ceux qui les ont produits et publiés.

J'invite les lecteurs d'aujourd'hui à replacer ces libellés dans le contexte des époques de leurs créations et d'appréhender les termes utilisés avec circonspection, sachant que certains mots, expressions employées, déclarations et points de vue énoncés, ne sont fort heureusement plus admissibles à ce jour, s'ils ne l'ont jamais été !

On sera toujours le « barbare » de quelqu'un d'autre…

« L'Histoire » est ainsi !

De plus, vous voudrez bien noter que l'orthographe originale de ces textes a été scrupuleusement respectée.

Rémy DÉMOLY
Chatelay le 1er janvier 2005.

HISTOIRE DES COLONIES FRANÇAISES – Tome 2 ALGÉRIE Livre II – Chap. II - L'OCCUPATION RESTREINTE (1834-1837).

…L'habitude de faire des prisonniers était inconnue des indigènes avant Abd-el-Kader ; quiconque tombait aux mains de l'ennemi était décapité et mutilé. L'émir entreprit de réagir et supprima, au grand mécontentement des indigènes, l'usage de payer les têtes : « Combien

donnes-tu pour un prisonnier. – Huit douros. – Et pour une tête coupée ? – Vingt-cinq coups de bâton sur la plante des pieds. » Les prisonniers étaient bien traités lorsqu'ils étaient auprès de l'émir, mais lorsque celui-ci s'éloignait, on leur infligeait toutes sortes de vexations ; c'est en son absence qu'eut lieu le massacre des prisonniers de Sidi-Ibrahim. Les aventures romanesques et merveilleuses des prisonniers de l'émir ont été racontées dans divers ouvrages et sans doute embellies et dramatisées. Virginie Lanternier, fille d'un colon de Dely-Ibrahim, capturée et emmenée au Maroc, y devint la femme du sultan Sidi Mohammed….

Ouvrage de M. A. de France : Prisonniers d'Abd el Khader.
Bibliothèque Nationale Tolbiac cote LH5 – 408 support imprimé - Bibliothèque Service Historique de l'Armée de Terre cote D1P47 –

L'auteur, enseigne de vaisseau, à bord du brick Le Loiret, ancré au port d'Arzew (entre Alger et Oran), a été, du 12.08.1836 jusqu'à février 1837, soit durant cinq mois, prisonnier d'Abd el Khader. Il a servi d'intermédiaire à ce dernier au cours des tractations d'échanges de détenus. Il cite le décès de Jean LANTERNIER qui aurait eu lieu selon lui à Miliana.

Il s'agit là, très certainement de l'ouvrage le plus avéré concernant l'aventure de la famille Lanternier durant les premiers mois de leur captivité.

LES PRISONNIERS

D'ABD-EL-KADER,

OU

Cinq Mois de Captivité chez les Arabes;

PAR

M. A. DE FRANCE,

ENSEIGNE DE VAISSEAU.

ORNÉ DU PORTRAIT D'ABD-EL-KADER ET DU PLAN DE TÉKÉDEMTA.

I

PARIS,

L. DESESSART ET Cie, ÉDITEURS,

RUE DE SORBONNE, 9.

1837.

(E. 10 / 61) (D.2 / 10-5)

MINISTÈRE DE LA GUERRE
BIBLIOTHÈQUE
DÉPÔT DE LA GUERRE.

ABD-EL-KADER

L. Desessart et Cie Editeurs.

(orthographe respectée)

LES PRISONNIERS D'ABD-EL-KADER
Par M. A. DE FRANCE – 1837

(…)**1ère partie –**

Première partie
I.

Pages 1 à 23.

Station du brick le Loiret à Arzew – Conversation – Pressentiments – Descente à terre – Nous sommes surpris par les Arabes – Je suis fait prisonnier – Délibération des Arabes – Adda – Marche – Ce qu'étaient devenus les officiers et les matelots du brick.

xxxxxxx

En écrivant l'histoire de ma captivité chez les Arabes, je n'ai pas la prétention de composer une œuvre littéraire : je suis un marin et non un homme de lettres. Ainsi, ne cherchez pas dans ce livre ce que je n'ai pas pu y mettre : l'élégance du style, l'harmonie des périodes, l'habile distribution des matières, le coloris brillant des descriptions ; j'ai souffert, j'ai vu, j'ai observé : voilà mon livre, voilà toute ma science, voilà tous mes titres à l'attention du lecteur.

Rendu à la liberté, je me suis empressé de remercier mes chefs de la sollicitude que mon sort leur avait inspirée, de la persévérance qu'ils avaient mise à m'arracher des mains d'Abd-el-Kader ; j'ai exprimé toute ma reconnaissance aux personnes qui s'étaient intéressées à mon infortune ; j'ai dit à mes amis combien j'avais été sensible à leurs marques de souvenir et à leurs regrets. Je croyais devoir borner là les témoignages de ma joie et de ma reconnaissance. Mes chefs et mes amis m'ont fortement engagé à recueillir mes souvenirs, à rassembler, à coordonner mes notes et à les publier. Je profite de mon séjour à Paris, où M. le ministre de la guerre m'a fait appeler, pour satisfaire aux désirs de mes amis et à ceux de mes supérieurs, en rédigeant ce journal de ma captivité, que peut-être le public lui-même ne lira pas sans quelque intérêt ; car il est vrai, et ce qui est vrai éveille toujours l'attention et la curiosité. Mais, je le répète, je réclame toute l'indulgence du lecteur pour une œuvre aussi rapidement exécutée que conçue. Rappelez-vous, en parcourant ce livre, que l'auteur est un matelot, un jeune homme qui a consacré ses jours au service de son pays ; que ses droits à l'intérêt et à la sympathie, il ne peut les demander ni à l'imagination, ni au style, toutes choses qu'il ne connaît pas, mais à son amour pour la patrie et aux horribles traitements que lui ont fait éprouver nos ennemis pendant cinq mois de captivité.

J'ai recueilli des faits ; j'ai été témoin chez les Arabes d'événements remarquables ; des scènes intéressantes se sont passées sous mes yeux, dans leurs tentes ; j'ai parcouru des contrées inconnues à nos soldats ; j'ai vu de près Abd-el-Kader, je l'ai suivi dans plusieurs expéditions ; j'ai pu juger des forces et de l'influence du sultan. – Je vous ai dit mon livre.

J'écarterai, autant que possible, les réflexions hasardées ; je tâcherai surtout de ne pas aborder la discussion des systèmes de colonisation, de pacification et de guerre. Je suis trop jeune pour traiter de pareilles questions, et le nombre des avocats, des orateurs et des écrivains qui s'en occupent est assez grand. Je puis donc, sans inconvénient, m'abstenir de paraître dans un débat où ma présence et mes habitudes de marin seraient tout à fait déplacées.

Depuis cinq moins, le brick le Loiret était en station à Arzew (1).

(1) Arzew, port de mer entre Alger et Oran. Avec quelques réparations et des travaux forts peu dispendieux, on pourrait en faire le port le plus sûr, le plus commode et le plus facile de la côte. Nous avons retrouvé quelques pierres couvertes d'inscriptions latines et un grand nombre de médailles en or et en argent de l'empire romain. Les médailles arabes et espagnoles étaient plus rares.

Je me trouvais sur ce navire, commandé par M. Roland de Chabert, lieutenant de vaisseau. La vie que nous menions à bord était triste et monotone. Il est aisé de concevoir l'ennui que nous devions éprouver sur une côte déserte, sans aucune espèce de distractions. Notre seul plaisir était d'aller nous promener chaque jour sur la plage ; encore ne pouvions-nous pas dépasser les avant-postes, car les Arabes rôdaient sans cesse autour des quelques maisons que les Français ont construites à Arzew, pour tâcher d'enlever nos troupeaux de bœufs, et il y avait du danger à franchir la ligne gardée par nos troupes. Les Arabes avaient déjà tenté plus d'un coup de main ; mais ils avaient toujours été repoussés avec perte[1].

Le 11 août 1836, nous avions fait, à bord, l'exercice du tir à boulet. Une pièce de bois peinte en blanc, placée à cent pas environ de la plage, nous servait de but. Nous reçûmes, après l'exercice, l'ordre de tenir prêts pour le lendemain quarante hommes de l'équipage, qui, joints aux troupes de la garnison, devaient aller reconnaître une source située à deux lieues de nos avant-postes. Je fus désigné pour faire partie de cette expédition.

---

(1) J'ai appris que les Arabes étaient parvenus, au mois de janvier dernier, à enlever le troupeau d'Arzew.

Pendant que je faisais mon quart dans la soirée du 11, le médecin du bord, M. Clinchard, aussi recommandable par ses talents et ses reconnaissances que par le caractère le plus aimable et le plus cordial, vint me tenir compagnie. Comme nous fumions en parcourant le pont à grand pas, suivant notre habitude :

« - Je suis de l'expédition, me dit le docteur ; tu devrais me donner tes petits pistolets : ils me seraient d'un grand secours en cas d'attaque.

- Je garde mes pistolets, lui répondis-je. Quand je serai mort, lorsque tu m'auras fait coudre dans un drap et jeter à l'eau avec un boulet aux pieds, je n'aurai plus besoin de pistolets. Alors, mon cadavre aux requins, et mes pistolets à mon bon et brave ami Clinchard.

- Demain, reprit-il, tes pistolets m'appartiendront.

- Comment ? Mais je ne suis pas malade : je n'ai pas le choléra, docteur ; ainsi je ne crains rien, je ne prendrai pas tes drogues, et tant que je ne serai pas couché sur le flanc ; tant que je ne serai pas exposé à ta lancette, mes pistolets orneront ma couchette.

- Demain soir, reprit Clinchard, j'aurai les pistolets.

- Vieux bédouin ! Marabout de malheur ! Es-tu allé en Syrie, avec des Juifs et des Bohémiens, étudier la sorcellerie et la magie ?

- Non, pauvre ami ; mais demain sans doute, pendant l'expédition, tu seras tué ; et alors tes pistolets orneront ma couchette. – Et Clinchard souriait.

- J'espère bien ne pas tomber au pouvoir des Arabes. J'ai foi en l'avenir. Tu n'auras pas mes pistolets : car, si je suis tué, tu partageras mon sort. Alors les armes qui ont donné lieu à tes prophétiques plaisanteries tomberont entre les mains du premier mousse qui voudra se donner la peine de les ramasser. »

Clinchard s'éloigna.

Il avait plaisanté ; mais les événements du lendemain confirmèrent ses prédictions de la veille. À minuit, après avoir fini mon quart, je me couchai tout joyeux d'aller le lendemain à terre, et de notre promenade militaire dans l'intérieur du pays.

Le 12, à quatre heures du matin, M. Roland de Chabert, capitaine du Loiret, le docteur Clinchard, M. Bravais et moi, avec quarante hommes armés de l'équipage, nous descendîmes à terre et trouvâmes sur le quai M. le capitaine Reveroni, commandant de la place d'Arzew. Il nous communiqua l'ordre du général de Létang, de suspendre l'expédition, jusqu'à ce qu'il nous eût envoyé de nouveaux renforts.Comme nous avions tout disposé à bord pour la campagne à laquelle nous comptions employer tout le jour, nous résolûmes de profiter de nos préparatifs et d'utiliser notre descente à terre. Le capitaine et les officiers du Loiret proposèrent d'aller ramasser les boulets que nos canonniers avaient lancés pendant l'exercice du tir de la veille. Nous consultâmes sur l'opportunité de ce projet et sur le danger qu'il pouvait y avoir à s'avancer

dans la plaine M. le commandant de place, Reveroni, qui approuva fort notre résolution et nous assura qu'il n'y avait aucun danger à affranchir les avant-postes, sans trop s'en écarter, cependant.

Nous prîmes donc congé de M. Reveroni, et nous nous avançâmes dans la plaine. Arrivés à une centaine de brasses des avant-postes, nous nous arrêtâmes. Nous plaçâmes une partie de nos hommes sur un plateau, pour qu'en cas de surprise par les Arabes ils pussent nous donner le signal d'alerte. Cette précaution prise, je m'occupai avec le reste des matelots à chercher les boulets et à mesurer la portée de nos pièces d'artillerie.

J'étais à deux portées de mousqueton du reste de la troupe, avec le capitaine du navire, le docteur Clinchard et deux matelots, tout entier à calculer la distance que nos projectiles avaient parcourue, lorsque j'aperçus à quelques pas une perdrix. Je veux tout dire, au risque d'encourir un blâme pour la légèreté de mon caractère et la mobilité de mes sensations. Je m'empressai de la montrer à Clinchard, et de courir après elle en la couchant en joue. J'avais à peine fait quelques pas, qu'une troupe d'Arabes sortant tout à coup du fond d'un ravin, d'où ils épiaient une occasion favorable pour se jeter sur nos avant-postes et enlever le troupeau de bœufs de la place d'Arzew, fondit sur nous, bride abattue, et nous enveloppa de toutes parts. Trois cavaliers s'avancèrent vers moi en criant : sémi, sémi (amis), et ceux qui les suivaient poussaient les mêmes cris. Confiant dans les bonnes dispositions de ces Arabes, je me tournais vers le docteur pour les lui faire comprendre, lorsque l'un d'eux fit mouvement pour s'empare du mousqueton que je tenais dans les mains. Alors, comprenant les intentions hostiles que les cavaliers voulaient cacher sous des apparences amicales, je retirai mon mousqueton, je couchai en joue l'Arabe qui avait cherché à me désarmer, et lui envoyai une balle qui lui cassa l'épaule. Il laissa échapper son fusil encore chargé, qui roula à terre ; il chancela, et fut obligé, pour ne pas tomber, d'embrasser l'encolure de son cheval. Je m'élançai pour ramasser le fusil ; mais deux Arabes dirigèrent le leur sur ma tête, je me détournai pour éviter leurs coups ; deux explosions se firent entendre : une balle me blessa légèrement à la tête, une autre traversa ma chemise et m'effleura la poitrine.

Je n'avais pas perdu de vue le fusil du blessé, et je me baissais de nouveau pour le ramasser, lorsque, sentant quelque chose de rude glisser sur ma figure, j'y portai les mains, et je saisis une corde qui entourait mon cou[2]. En même temps une secousse violente me renversa à terre, et

[2] *Ces cordes ont une vingtaine de pieds de long. L'une des extrémités est garnie d'un œillet qui sert à faire un nœud coulant ; l'autre, d'un crochet en fer. Les Arabes s'en servent pour enlever, sur le champ de bataille, les cadavres de leurs frères qu'ils veulent ensevelir, et pour faire des prisonniers, auxquels ils tranchent la tête une fois hors de portée des ennemis.*

un Arabe qui avait attaché l'extrémité de cette corde à l'arçon de sa selle piqua des deux, et m'entraîna au galop.

J'avais beau crier et demander grâce, l'Arabe de presser toujours l'allure de son cheval et de me traîner toujours, à demi étranglé, à travers les rues et les broussailles. Cet horrible supplice dura plusieurs minutes. Enfin, le cheval, obligé de gravir un tertre assez escarpé, ralentit sa course, et je parvins, non sans peine, à me relever. Alors, tout étourdi par une aussi rude secousse, les mains et la figure meurtries et sanglantes, les jambes déchirées, je ne sais pas comment je trouvai encore assez de vigueur pour saisir la corde et la soutenir afin que la force d'attraction ne portât pas entièrement sur mon cou, pour courir, attraper le cheval et me suspendre à sa queue.

Mais dès que les autres Arabes, mis en fuite par les matelots qui avaient couru à notre secours, nous eurent rejoints, ils se mirent à m'accabler d'injures, et déchirèrent ma redingote en lambeaux. Un instant leur suffit pour me dépouiller presque entièrement. Ils ne me laissèrent qu'un mauvais pantalon d'été et des bottes que les cailloux et les broussailles, sur lesquels je venais d'être traîné, avaient trouées. On avait aperçu du brick notre mésaventure ; aussi tirait-on sur les Arabes ; mais chaque coup de canon me valait de nombreux coups de crosses, et le cheval auquel j'étais attaché, excité par le bruit de l'artillerie, s'élançant impétueusement tout d'un coup, je retombais par terre ; les Arabes couraient après moi en me frappant, et si, avec toutes les peines imaginables, je parvenais à me relever, mon bourreau impitoyable, qui s'en apercevait bien vite, se mettait à galoper de plus belle en me lançant des regards de mépris.

Le galop incessant du cheval, les violentes secousses de cette corde, qui me faisaient rouler au milieu des broussailles et des pierres, sur lesquelles je laissais des traces sanglantes, les injures et les coups des Arabes, tout cela dura un quart d'heure… Un quart d'heure, c'est bien court ! Oui, et cependant je vous le jure, il fut bien long, ce quart d'heure !

Lorsque les Arabes jugèrent la distance qu'ils venaient de franchir assez grande pour n'avoir plus à redouter la poursuite des hommes du bord, ils s'arrêtèrent pour me trancher la tête. On débarrassa mon cou de la corde, on me lia les mains derrière le dos, et je fus attaché à un palmier nain.

Je me couchai par terre, tant j'étais brisé par la fatigue, et j'attendis la mort avec assez d'indifférence. Je savais le sort réservé à tout prisonnier des Arabes, et j'avais fait mes adieux à la vie en tombant entre leurs mains. Je n'eus qu'une seule idée triste, encore fut-elle vite écartée,

soit par l'attente de la mort, soit par la scène passionnée dont j'étais, quoique enchaîné et silencieux, le principal acteur. Je pensai à ma famille, à ma sœur, et je me disais :
- Quelle douleur au récit de cet événement !…
Pour moi c'est fini : mes comptes sont réglés. Pauvre sœur !

Une violente discussion s'était élevée parmi les Arabes : ils agitaient leurs sabres sur ma tête et se disputaient le plaisir de la trancher. Ils criaient tous à la fois :
- C'est moi ! C'est moi qui l'ai pris ! Je dois lui couper la tête !

Et chacun pour prouver la vérité de son assertion, montrait un lambeau de ma chemise ou de ma redingote. Plusieurs couchèrent en joue leurs camarades en criant : - C'est moi qui dois lui trancher la tête ; je te tue si tu ne me laisses pas jouir de mon droit ! – En ce moment un Arabe arriva en galopant au milieu du groupe, et jeta sur mes genoux la tête du malheureux Jonquié, un de nos matelots, comme pour ajouter, par la vue de cet affreux trophée, à la terreur que je devais éprouver déjà, et m'annoncer le traitement qui m'attendait. Comme je détournais les yeux avec dégoût de cette tête sanglante et horriblement mutilée, j'aperçus l'Arabe que j'avais blessé, étendu par terre, à une cinquantaine de pas. Il se soulevait avec peine, et cherchait à me viser avec un pistolet qu'il tenait de la main gauche. Mais les cavaliers, dans le feu de leur discussion, allaient et venaient, passaient et repassaient devant le patient, qui laissait retomber sa main, attendant l'instant favorable pour m'ajuster. Je voyais sa manœuvre, mais elle m'effrayait peu, et je me disais :

- Si je dois mourir, ce ne sera pas ce gaillard qui m'ajuste avec la main gauche qui me logera une balle dans le corps.

Cependant j'attendais avec impatience la fin de cette horrible discussion et le yatagan qui devait trancher ma tête, lorsque l'arrivée d'un nouveau cavalier changea la résolution des Arabes.

Adda, espion d'Abd-el-Kader, était venu nous voir souvent à Arzew. Il se disait notre ami, et prétendait vouloir s'y établir. Pour éloigner les soupçons que pouvaient inspirer ses fréquentes visites, il nous assurait qu'elles avaient pour but de découvrir une position favorable afin de s'y installer avec sa tribu. Enchantés des bonnes dispositions qui paraissaient l'animer, nous l'avions souvent invité à dîner.

Mais le traître avait d'autres desseins. Il remarquait, en parcourant toutes nos lignes, l'endroit où paissaient nos troupeaux, qu'il voulait enlever ; et c'est caché dans le ravin avec sa troupe, qui nous avait surpris, et m'avait fait prisonnier.

Adda voyant ces furieux se disputer ma vie, s'écria : - Ne le tuez pas ! C'est un officier. Abd-el-Kader paiera beaucoup plus cher son corps

que sa tête, et remplacera, si nous le lui amenons vivant, les trois chevaux que nous avons perdus.

Les Arabes, pour toute réponse, continuèrent de brandir leurs sabres sur ma tête et de me coucher en joue, en vomissant d'horribles imprécations contre le chien de chrétien.

Adda donna de nouvelles explications, et, lorsqu'on fut parvenu à emporter l'Arabe que j'avais blessé (le malheureux mourut le lendemain), sa proposition fut acceptée. Ils décidèrent qu'on m'amènerait vivant à Abd-el-Kader, et qu'on laisserait au sultan le choix de mon supplice après qu'il aurait payé ma rançon et rendu les chevaux que nos hommes avaient tués.

Aussitôt après l'adoption de l'avis d'Adda, les Arabes me détachèrent du palmier nain ; ils passèrent une corde dans celle qui déjà me liait les mains ; deux hommes en prirent chacun un bout ; on me plaça au milieu de la troupe, et nous nous mîmes en route pour le Vieil-Arzew.

Si Adda m'a sauvé la vie, ce n'est pas à la bonté de son cœur, à la générosité de ses sentiments que je suis redevable d'un tel bienfait, mais à sa cupidité. Générosité, reconnaissance, amitié, sont des mots qui retentissent en vain aux oreilles des Arabes. Ils n'ont qu'une passion : celle de l'argent, et pour quelques pièces d'or ces misérables livreraient leur père et leur mère.

Après une marche de deux heures, pendant laquelle les Arabes me laissèrent un peu de repos, nous arrivâmes au Vieil-Arzew, où nous nous arrêtâmes quelques instants pour rafraîchir l'escorte et les chevaux.

J'étais exténué de fatigue, les blessures qui couvraient mes mains et mes jambes me faisaient cruellement souffrir. J'étais nu, couvert de sueur et de poussière, dévoré par une soif ardente. Je m'étendis par terre, désespéré et maudissant mon sort.

Je ne croyais pas pouvoir aller plus, loin et je pensais que mon cadavre resterait sans sépulture dans l'enceinte du Vieil-Arzew, que ma tête irait orner pendant un jour la tente d'Abd-el-Khader.

Mais je demanderai au lecteur la permission de lui dire ce que devenaient mes compagnons pendant que je m'enfonçais dans l'intérieur des terres à la suite des Arabes.

Le capitaine du brick, M. Roland de Chabert, après avoir tué un Arabe et en avoir blessé un autre mortellement, avait reçu une balle dans les côtes, une seconde balle lui emporta deux doigts de la main ; il eut la tête entamée d'un coup de yatagan, et il aurait été infailliblement enlevé si les matelots ne l'avaient arraché des mains des Arabes.

Adda avait reconnu, de son embuscade, le docteur Clinchard. Il l'avait aussitôt montré à ses compagnons, en leur recommandant de le prendre vivant pour le conduire à Abd-el-Khader et lui faire soigner leurs malades et leurs blessés. Ils entourèrent le docteur en se contentant de l'assommer à coups de bâton. Mais Clinchard, petit et leste, glissant entre les chevaux, franchissant les broussailles, finit par rejoindre nos matelots, après avoir tué un Arabe et esquivé trois fois le fatal nœud coulant dans lequel j'avais si bien, hélas, introduit ma tête.

Le capitaine a été longtemps entre la vie et la mort ; enfin ses forces sont revenues peu à peu, ses blessures se sont cicatrisées, et ses jours ne courent plus aucun danger.

Clinchard a éprouvé un gonflement prodigieux qui a disparu petit à petit, et quinze jours après il ne lui restait de notre mésaventure que la douleur que lui causait mon sort.

J'ai dit que les Arabes m'avaient apporté la tête du matelot Jonquié.

Ils avaient laissé derrière eux, couché dans les broussailles, criblé de blessures, un malheureux fourrier. Chaque Arabe qui venait à passer lui donnait un coup de sabre. Nos soldats le relevèrent après avoir balayé les ennemis de la plaine, mais il expira en arrivant au canot.

Je ne terminerai pas le récit de l'attaque des Arabes, sans dire la bravoure, le sang-froid et l'habileté de mon collègue M. Bravais, lieutenant de frégate. Ce courageux ami commandait les matelots qui volèrent à notre secours ; il disposa si bien sa troupe, il fondit si vigoureusement sur les Arabes, qu'il les força en un clin d'œil à prendre la fuite, et si l'audace et l'intrépidité avaient pu me sauver, certes l'audace et l'intrépidité de M. Bravais auraient assuré ma délivrance.

II

Arrivée au Vieil-Arzew – Repas détestable. – La tête d'un mort. – Mauvais traitements. – Je suis chassé de trois puits. – Arrivée dans les tribus des Borgia. – Repas. – Nuit. – Marche. – Encore la tête d'un mort. – Coups. – Arrivée au camp d'Abd-el-Khader.

Comme j'étais dans l'avant garde des Arabes, j'arrivais un des premiers au Vieil-Arzew. Etendu par terre, à quelques pas d'une fontaine, je vis défiler la troupe qui nous avait attaqués ; je comptais deux cents cavaliers. Nous fîmes une halte d'un……..

P. 72. à 78 –

…nérale, et certainement Abd-el-Kader ne se serait jamais relevé du coup que nos troupes venaient de lui porter, sans les subsides de tout genre que Mouley-Addélrahmann, empereur de Maroc, lui envoie

continuellement, et sans lesquels il ne pourrait pas entretenir la plus petite armée.

Le sultan, voyant les Arabes qui étaient encore, la veille, soumis à ses ordres, secouer son autorité et méconnaître sa puissance, voulut arracher à une mort certaine les prisonniers qui étaient dans le camp. Il chargea les trente nègres qui veillent continuellement autour de sa tente de conduire et d'escorter jusqu'à Droma M. Lanternier, colon d'Alger, sa femme, âgée d'une quarantaine d'années, sa fille, jeune personne de quinze ans, charmante, jolie comme un ange, une Allemande, âgée de quarante ans, une autre Allemande, de vingt ans, plus grande et aussi belle que mademoiselle Lanternier. Le sultan recommanda avec beaucoup d'insistances à ses nègres de bien traiter les prisonniers dont il leur confiait la garde, et de les protéger contre les insultes et les agressions des tribus que nous devions traverser.

Nous nous mîmes en route pleins de confiance en la parole des nègres, et pénétrés de reconnaissance pour la générosité d'Abd-el-Kader ; mais, à peine sommes-nous éloignés du camp de cinq cents pas environ, que les nègres s'arrêtent brusquement. Ils saisissent M. Lanternier et moi, nous lient les mains derrière le dos, nous attachent à un arbre ; deux nègres se placent à nos côtés, et appuient le canon de leurs pistolets sur notre poitrine. Alors une scène horrible se passa sous nos yeux. Les quatre femmes furent dépouillées de leurs vêtements, et couchées sur la poussière ; les nègres, avec de grands cris, et se menaçant les uns les autres, tirèrent au sort. Les premiers désignés se précipitèrent sur les deux jeunes filles, deux autres sur les deux femmes ; tous les uns après les autres ils assouvirent sur elles leur brutalité. Il est impossible, mon ami, de peindre cette scène affreuse : la luxure hideuse s'étalant, rugissante, au soleil ; nos imprécations, les sanglots des victimes, les hurlements des sauvages.

Enfin, on releva ces malheureuses femmes, sanglantes, meurtries, à demi-mortes. On me fit prendre les devants avec M. Lanternier, et nous continuâmes notre chemin. Voilà comment les Arabes obéirent aux ordres du puissant sultan Abd-el-Kader.

On nous jeta, M. Lanternier et moi, dans une prison infecte, et les femmes dans une autre.

Le 31 juillet, Abd-el-Kader, désirant envoyer des gens à Alger et à Oran, me fit conduire de Droma à Mascara, et de cette ville dans son camp. Je retrouvais dans le sultan les mêmes dispositions bienveillantes. Il me renouvela l'assurance qu'il ne me serait fait aucun mal, et que je serai bientôt échangé. Il m'engagea aussi à écrire à ma femme, et à la prier de venir me joindre ; et il accompagna cette dernière proposition des plus solennelles protestations. Je fus un moment sur le point de le faire ; mais bientôt le souvenir de mes souffrances, la crainte de voir Clarisse en

butte aux menaces, aux injures et aux coups, me fit abandonner cette idée. La présence de Clarisse aurait adouci mes tourments et fermé mes blessures. Mais devais-je entraîner une femme aussi chère dans la misère où j'étais tombé, la tuer, peut-être ?

Je refusais, mais je remerciais le sultan de sa générosité. Alors il m'instruisit du motif pour lequel il m'avait fait venir de Droma dans son camp ; il me fit écrire sous sa dictée plusieurs lettres, qu'il expédia à Oran et à Alger.

Je ne suis dans le camp d'Abd-el-Kader que depuis quatorze jours. Je m'y trouve beaucoup mieux que dans les prisons de Droma et dans les tentes des tribus. Abd-el-Kader contient la haine et la fureur de ses Arabes contre les chrétiens. Votre présence en ces lieux va jeter quelque consolation au milieu de ma misère ; je ne suis plus seul ; dès à présent mon sort est lié au vôtre : le bien ou le mal qui arrivera à l'un de nous, l'autre le partagera. Deux hommes en imposent toujours plus à leurs ennemis qu'un seul. Et puis, vous obtiendrez peut-être facilement les bonnes grâces d'Abd-el-Kader. Alors notre sort changerait de face. Le gouverneur tiendra à vous racheter : votre délivrance entraînera la mienne. Si jamais nous recouvrons la liberté, mon ami, nous écrirons la relation de notre captivité. J'ai déjà recueilli plusieurs notes sur ce carnet[3] (1). Et il me montrait un petit portefeuille. Vous m'aiderez à les compléter. Vos observations, jointes aux miennes, ne seront pas sans intérêt.

A présent, tâchez de dormir ; bon soir. Si vous avez froid, approchez-vous de moi : nous nous réchaufferons mutuellement. Bon soir.

Je serrais affectueusement la main de Meurice. Son récit m'avait ému, et, pendant longtemps, le souvenir de ses souffrances entretint une grande agitation dans mes esprits. Enfin un sommeil profond chassa toutes ces images lugubres.

P160 à 169 (à vérifier s'il s'agit bien de la première partie)

(…) était condamné à mort. Les chaous l'entraînent hors de la tente.

Un des chaous avait perdu son fils dans cette affaire ; il avait vu sa tête attachée à l'arçon de la selle d'un Beni-Flitas. Avec de grands cris, des larmes aux yeux, il demande aux chaous la faveur d'exécuter seul le prisonnier.

Les chaous finissent par se rendre à ses instances. Alors il se précipite sur le Beni-Flitas, lui coupe les mains et les pieds avec son

[3] Les notes de ce carnet que Meurice m'a légué en mourant forment un chapitre à part à la fin de mon livre.

yatagan. Les enfants, à cet horrible spectacle, remplissent l'air de cris de joie ; le malheureux se roulait dans la poussière, et suppliait ses bourreaux, avec des cris déchirants, de lui trancher la tête.

Mais le père poursuivait la vengeance de la mort de son fils ; il n'écoutait ni les prières ni les sanglots du moribond ; la vue du sang qui rougissait la terre, les contorsions hideuses du supplicié, les exclamations aiguës qu'il poussait de douleur et de rage, lui causaient une horrible joie.

Enfin, lorsque le Beni-Flitas, à force de perdre son sang, resta comme évanoui, le chaous lui passa une corde autour des reins et le traîna ainsi mutilé à quelques pas de l'enceinte du camp.

Les enfants ramassèrent des branches et des broussailles, et y mirent le feu. Alors le chaous jeta sur ce bûcher le Beni-Flitas, qui respirait encore.

J'entendis longtemps des plaintes et des cris aigus. La nuit était venue. La flamme du bûcher répandait au milieu du camp une clarté terne et sinistre. Les tentes projetaient de grandes ombres. Plus d'un cavalier assis aux pieds de son cheval gémissait sur les événements de la journée. Tout autour de moi respirait la tristesse et la désolation.

La flamme du bûcher brilla quelque temps encore ; le Beni-Flitas luttait contre la mort, ses gémissements devinrent plus rares : ils s'élevaient de temps à autre comme une voix lamentable au milieu de la nuit et du silence.
- Oh ! m'écriai-je, en me couvrant la tête de mon haïck, quand viendra le jour où je ne serai plus le spectateur des scènes barbares et sanglantes qui se passent au milieu de ce camp, à quelques lieues des postes occupés par les soldats d'une nation noble et généreuse ?

X

Misère – Bain – Marabout aux quatre tourelles – Pays abandonnés – Nouveau campement – Départ – Montagnes – Arrivée à Tekédemta – Abd-el-Kader veut relever cette ville – Lettre des prisonniers arabes conduits à Marseille par le général Bugeaud – Bonté – Description des ruines de Tékédemta – Chapeau du sultan – Conversation avec Abd-el-Kader – Ses projets – Tumulte dans le camp.

Quelques jours après mon arrivée au camp d'Abd-el-Kader, j'étais couvert de poux. Les Arabes sont infectés par cette vermine ; le sultan lui-même, au milieu des entretiens les plus graves, s'amuse à prendre des poux sur son haïck, à les rouler gravement entre ses doigts et à les jeter sur ses tapis. Je passais avec Meurice une partie du jour, accroupi au soleil, à faire la chasse à ces insectes. Heureusement ils ne se mettaient

guère dans nos cheveux et dans notre barbe, mais ils se reproduisaient par des milliers sur tous nos vêtements. Ces poux, de couleur blanche, et d'une grosseur prodigieuse, ont sur le dos une raie noire qui se gonfle et s'arrondit selon la quantité de sang qu'ils sucent à leurs malheureuses victimes. Ils déposaient dans les coutures intérieures de nos pantalons leurs œufs, qui ressemblaient assez aux galons qui décorent les pantalons des élégants.

Les Arabes y sont tellement habitués, qu'ils ne cherchent nullement à s'en débarrasser ; lorsqu'ils nous voyaient, Meurice et moi, chasser nos poux, ils nous accablaient d'insultes et de railleries. Un jour nous demandâmes à Abd-el-Kader la permission d'aller prendre un bain dans l'Onet-Mina ; nous voulions nous débarrasser dans l'eau de cette vermine, et aussi de la poussière qui couvrait notre corps.

Le sultan nous accorda notre demande, et nous fit accompagner par un de ses nègres pour nous garantir des mauvais traitements des Arabes. Il est aisé de comprendre la joie et le bien-être que nous éprouvâmes lorsque, descendus dans le lit de la rivière, nous sentîmes notre corps, si fatigué et si échauffé, battu par une eau limpide et fraîche. Deux jours après, la poussière et les poux étaient revenus. Nous couchions par terre, les nuits étaient froides, et lorsque, pour réchauffer nos membres engourdis, nous nous pressions l'un contre l'autre ; que le sang se mettait en mouvement ; que la chaleur revenait, les poux faisaient sentir leur présence : c'était sur toutes les parties du corps comme des épingles ; nous souffrions horriblement, et nous désirions bien vite le froid dont nous avions cherché à nous préserver.

Le 11 septembre, lendemain du combat, à la pointe du jour, nous levâmes notre camp, et nous nous dirigeâmes vers le sud-est ; nous parcourûmes, depuis le lever du soleil jusqu'à trois heures de l'après-midi, par des chemins affreux, des montagnes couvertes de lentisques, de frênes, de genévriers, de chênes-verts. Ben-Faka assit notre camp sur un plateau ; l'endroit était assez beau : on y voyait les traces du séjour des Béni-Flitas, qui avaient abandonné ce lieu pour rejoindre l'oncle d'Abd-el-Kader. Le sol même sur lequel reposait notre tente était un chaume : près de là coulait un ruisseau infect, mais qui entretenait un peu de fraîcheur sur le plateau.

Dès que les canonniers eurent tiré les trois coups de canon d'usage, les cavaliers, sans donner à leurs chevaux le temps de respirer, se dispersèrent sur tous les points environnants, et coururent à la découverte et au pillage des silos des Béni-Flitas. Ils ne tardèrent pas à revenir chargés d'orge, de blé et de paille ; mais ni hommes, ni enfants, ni femmes n'apportèrent le soir du mouton rôti et du couscoussou. Ce pays est désert, quoiqu'il paraisse très favorable à la culture du blé et de l'orge. Je suis convaincu qu'avec un peu de soin et de travail on en retirerait d'abondantes récoltes. Il est entièrement dégarni d'arbres.

Lorsque les cavaliers eurent battu le pays de tous côtés, et qu'ils se furent assurés que les habitants l'avaient abandonné et s'étaient réfugiés près du marabout rebelle dans les gorges des montagnes ; lorsqu'Abd-el-Kader vit bien qu'il ne parviendrait à en tirer aucune ressource, et qu'il encourait le risque de manquer bientôt de provisions, il se décida à porter ailleurs son camp.

Nous voyageâmes quelque temps, levant et abattant nos tentes, sans pouvoir découvrir un endroit habité. Enfin, le 17 septembre, après une marche de huit heures vers le sud, nous arrivâmes dans une contrée habitée. Quelques tribus amenèrent des chevaux et apportèrent un peu d'argent au sultan, mais ces paiements d'impôt étaient rares et très peu abondants.

Un arabe arriva de Mascara avec les nouvelles suivantes : le général de Létang est sorti d'Oran ; les Garabas ont pris beaucoup de bœufs et de moutons aux Douairs. Les Arabes furent très joyeux de l'échec essuyé par les Douairs, et les cavaliers tirèrent, en galopant, de nombreux coups de fusil en l'honneur des Garabas victorieux. Le 19 septembre, nous ployâmes nos tentes et nous partîmes. Après cinq heures de marche, Ben-Faka fit arrêter les troupes sur le versant d'une montagne, dans un endroit très fertile et très bien cultivé ; le camp se trouva dominé par un marabout (maison de saint), dont les quatre angles étaient flanqués chacun d'une tourelle.

Ce pays est très habité ; les champs sont couverts de blés et d'orges. Du mamelon sur lequel s'élève le marabout, on aperçoit, suspendues sur le versant de la montagne et au loin dans la campagne, les tentes des tribus. Abd-el-Kader avait depuis longtemps formé le projet de relever les ruines d'une ancienne ville nommée Tékédemta. Afin de se ménager des ressources, et pour obtenir des tribus d'alentour des provisions et des secours de tout genre, pendant les travaux de construction, il leur remit le paiement de l'impôt, et exprima aux kaïts le désir qu'il éprouvait de recevoir plus tard à Tékédemta les provisions qu'on se proposait de porter dans le camp.

Le lendemain (20 septembre), nous quittâmes le marabout aux quatre tourelles, et, après six heures de marche, nous nous arrêtâmes aux environs de Tékédemta. Sans se reposer, pendant que ses troupes préparaient le nouveau campement, Abd-el-Kader changea de cheval, et, accompagné de quelques (…).

P. 175 à 177

(…) assises, liées à la muraille, mais formant saillie extérieure, en défendaient l'approche.

L'enceinte a douze cents coudées de longueur sur neuf cents coudées de largeur. Au milieu de la forteresse on voit, à des pans de murailles et à quelques débris de constructions, que l'intérieur du fort renfermait des rues, sur lesquelles s'ouvraient des maisons et des boutiques.

À quelques centaines de pas de la citadelle, on découvre, sur un mamelon, les traces de l'ancienne Casbah (habitation des chefs de ville, beys. Ces palais sont ordinairement entourés de fortifications). C'est sur ces fondements qu'Abd-el-Kader fait élever la nouvelle. Le camp était situé au pied d'un petit mamelon, près des ruines, et à peu de distance d'une source. L'Oued-Mina coule à dix minutes de chemin des ruines, au-dessous du mamelon. Cette position est dominée sur tous les points par de hautes montagnes, sauf dans la partie ouest ; on arrive de ce côté aux ruines en gravissant une côte assise assez douce. La route tracée conduit à Mascara.

Après avoir parcouru les ruines, nous nous rapprochâmes d'une redoute qu'Abd-el-Kader faisait élever à deux cents pas de la Casbah, vers l'est, nous aperçûmes le sultan, et, près de lui, son premier écrivain, Ben-About, et Miloud-Ben-Arrach, étendus sur la terre qu'on avait retirée en creusant un fossé. On ne pouvait pas le distinguer à son costume du reste des travailleurs, tant il était simple. Il portait un vaste chapeau tressé avec des feuilles de palmier nain ; les ailes attachées au corps du chapeau par des cordons de laine, garnis de glands de laine, avaient bien trois pieds de circonférence. Le chapeau avait un pied et demi de haut, et sa forme se terminait en entonnoir renversé.

Je m'approchai du sultan avec Meurice. Il nous salua avec sa grâce et son sourire accoutumés, et nous fit signe de nous asseoir.
- À en juger par ses ruines, dis-je à Abd-el-Kader, la ville qui s'élevait jadis à cette place dût être bien grande et bien florissante ?
- Oui. Elle a été très belle et très puissante !
- L'époque de sa fondation remonte-t-elle à une haute antiquité ?
- Tékédemta est une ville très ancienne[4].

XI
P 225-227

Le hakem de Blida avait emmené les prisonniers arabes. Les vêtements et la face de ces hommes contrastaient d'une façon singulière

[4] J'ai dit qu'Abd-el-Kader parlait un peu le français ; mais il n'a jamais voulu se servir, dans nos entretiens, que de l'arabe, pour ne pas souiller sa bouche avec le langage chrétien. Voici comment j'ai appris qu'il savait l'italien : un jour, que je causais avec un des corailleurs, il vint à passer, m'entendit, et, se tournant vers Ben-Faka : « Le chrétien parle en ce moment l'italien, dit-il. »

avec nos haillons et nos figures pâles et usées par la fatigue, la faim et la maladie.

Francesco, madame Laurent, l'Allemand et Crescenso sont entrés à l'hôpital à Alger ; leur maladie, sans inspirer de craintes sérieuses, nécessitait cependant beaucoup de ménagements et de soins. Berthoumiau était mort à Tékédemta, Meurice à Mascara, M. Lanternier à Miliana. Sa femme et sa fille, avec les deux Allemandes, se trouvaient à cette heure chez l'empereur de Maroc, auquel Abd-el-Kader les avait envoyées en présent. Bénédicto et moi nous étions seuls sur pied. Les autres prisonniers viennent d'être rendus à la liberté.

J'avais obtenu à Alger la grâce de Mardulin, et je lui avais écrit la lettre dont nous étions convenus. Ce bon et dévoué serviteur s'était enfui de Mascara avec des marchands d'oranges de Blida. Un jour qu'aux environs de cette ville il menait des chevaux à l'abreuvoir, il aperçoit dans la plaine un détachement de Spahis. Il court vers eux, trouve un asile dans leurs rangs et rentre en leur compagnie à Boufarik. On l'a envoyé à Oran où il a été placé dans le corps des Spahis. Puisse-t-il, par sa bonne conduite, mériter l'estime de ses chefs et obtenir un poste qui le mette à l'abri du besoin pour le reste de ses jours un brave et généreux soldat, à qui tant de malheureux chrétiens sont redevables de la vie !

Au moment où j'allais m'embarquer pour la France, j'entendis une voix qui me criait sur le quai : - Bonjour, M. de France. Je me retourne et j'aperçois Bénédicto, habillé tout à neuf.
- Bonjour, Bénédicto, es-tu content d'être de retour à Alger ?
- Oh oui, monsieur, je suis bien content.
- Où est ta mère ?
- Ma mère, répondit-il en souriant, ma mère, la Maria, elle est là-bas qui m'attend. C'est elle qui m'a envoyé ces beaux habits. Je vais m'embarquer avec Francesco et Crescenso pour aller la voir.

Et en prononçant ces mots :
- Ma mère, elle est là-bas !

L'enfant ne montrait plus les tentes des Arabes, mais il se tournait du côté de la Méditerranée dont les flots allaient baigner les côtes de Gênes, sur lesquelles est bâti le village où demeure sa mère, la Maria.

Pages 276 à 280.

Un prisonnier français, âgé de cinquante ans environ, passait devant nous. Une longue barbe, une épaisse moustache de couleur fauve, descendaient incultes et sales sur sa poitrine nue ; une chemise en lambeaux couvrait ses épaules ; un pantalon de soldat, tout déchiré, avec un chapeau gris, troué, enfoncé de part en part, complétait son costume, et le sang qui s'échappait des blessures qui couvraient ses jambes et ses pieds nus laissait une trace fumante sur le chemin. Depuis les faubourgs de Mascara, les enfants s'étaient attachés à ses pas et formaient autour de lui une bruyante et cruelle escorte ; ils ne cessaient de tourmenter le

captif, soit en le frappant, soit en l'accablant de pierres. On voyait sur sa tête plusieurs trous d'où s'écoulait un sang noir et épais. Lorsque ce malheureux passa devant moi, je voulus m'approcher de lui, car Meurice, qui s'était fait porter devant la tente, avait reconnu M. Lanternier. Mais les chaous levèrent leurs bâtons, et, aux applaudissements de la multitude, le prisonnier s'éloigna de nous et fut conduit devant Abd-el-Kader.

À l'aspect de cet infortuné mutilé et meurtri, à la vue de ce sang qui, s'échappait de ses nombreuses blessures, inondait ses tapis, Abd-el-Kader fut saisi de pitié. Il lui fit donner par Ben-Faka un haïck et des babouches.

Puis, comme il l'avait fait venir de Droma pour le renvoyer avec nous, il ordonna qu'on le conduisît dans notre tente.

Mais le chaous qui l'avait escorté s'écria :

- Envoie ce chien en prison, car il a refusé de marcher et d'obéir à tes ordres.

- Tu as méprisé la volonté d'Abd-el-Kader ?

- Non, je n'ai pas méprisé ton autorité. J'ai bien souffert, j'étais bien malheureux ; mais lorsque les chaous sont venus m'arracher de Droma, où ma femme et ma fille sont prisonnières, quoique je fusse séparé d'elles, quoique ma prison fût éloignée de la leur, je suis tombé dans un violent accès de désespoir ; je ne voulais pas m'éloigner de la ville où ma femme, ma pauvre fille sont retenues prisonnières. Pauvre enfant ! Pauvre femme ! Je me suis roulé par terre. On m'a frappé. J'ai supplié les chaous de me laisser auprès d'elles ; les chaous m'ont frappé encore plus fort : alors je me suis levé. J'ai obéi, tu le vois, je suis dans ton camp. En prison à Mascara ! Mais ne m'ont-ils pas assez durement châtié ? Encore dans une prison ! Oh ! Laisse-moi rester dans ton camp ; je t'en supplie, Abd-el-Kader ! J'ai été bien battu ! Regarde, mes pieds sont déchirés par les rocs et les broussailles. Les chaous ont brisé leurs bâtons sur mes épaules ; les enfants des faubourgs de Mascara ont fendu mon front à coups de pierre. En prison après tant de supplices ! Et ma femme ! Et ma fille ! Sois bon, sois généreux. Il arrive un moment où toute chose doit avoir un terme. Je t'en supplie, je ne puis plus marcher ; j'ai faim, j'ai froid ; il n'y a pas une place sur mon corps qui ne soit couverte de mon sang ! Ne m'envoie pas en prison, je t'en supplie, épargne-moi : j'ai tant souffert !

Abd-el-Kader fut inexorable.

- Conduis le chrétien à Mascara, dit-il au chaous ; mets-le en prison, mais qu'il soit séparé des Arabes détenus qui pourraient le frapper.

En prison ! s'écria le malheureux… Mais il ne put achever sa phrase, un coup de bâton arrêta sa plainte sur ses lèvres. Nous le vîmes repasser devant notre tente. On nous empêcha de lui dire un mot de consolation, de presser sa main… Seulement, quand il fut près de nous, il détourna la tête ; il nous regarda : des larmes roulaient dans ses yeux. Un profond désespoir, une horrible angoisse se peignaient dans ce regard. Il dut lire aussi dans nos yeux nos regrets, notre compassion, notre douleur. Mais il avait ralenti sa marche. Les chaous le frappèrent ; les enfants remplirent

l'air de cris de dérision, ils ramassèrent des pierres. L'infortuné baissa tout à coup la tête : une pierre venait d'y tracer une nouvelle blessure, le sang s'échappa avec abondance ; la victime chancela. Mais les bourreaux la poussèrent impitoyablement devant eux.

J'allai cacher dans ma tente les larmes que m'arrachait la vue de ces tortures. Les pauvres prisonniers rentrèrent aussi dans leur tente. Nous pleurâmes tous.

Meurice n'allait pas mieux. Bien plus, chaque jour son état devenait plus alarmant ; nos efforts réunis ne pouvaient parvenir à le réchauffer. Bourgeois et Fleury frictionnaient ses membres, en même temps qu'ils appliquaient sur ses tempes et sur son front des compresses imbibées d'eau froide. De mon côté, j'allais dans la tente du cafetier de Ben Faka, et je faisais chauffer le reste des morceaux de linge et les babouches de Meurice, je les rapportais brûlants et les plaçais sur ses jambes et sous ses pieds. Nous lui donnions à boire de la tisane d'orge, mais nous avions toutes les peines imaginables à nous en procurer, car malgré les ordres d'Abd-el-Kader on ne voulait pas nous laisser approcher du feu de la cuisine.

2ème partie –

XV

Pages de 1 à 9.

Nous allons à Mascara – Toussis, médecin des troupes du sultan – Bain de vapeur – Bonté de Mardulin – Un barbier applique une ventouse à Meurice – M. Lanternier – Horrible réclusion – Plaintes, supplications – Retour au camp – Je tombe malade – Cadeaux pour l'empereur de Maroc – Les lionceaux, les panthères – Une lionne apprivoisée – Le petit mousse au camp – Délire de Meurice – Abd-El-Kader repousse ma prière et s'oppose au départ de Meurice pour Oran.

Abd-el-Kader avait mis une des mules à notre disposition. Nous plaçâmes Meurice dessus, et le nègre Hassen, qui nous suivait partout, monta derrière lui, et tint dans ses bras le malade, trop faible pour se maintenir à cheval. Je pris la mule par la bride, et nous nous acheminâmes au petit pas vers Mascara.

Le sultan nous avait fait accompagner par le médecin de ses troupes, nommé Toussis ; il avait étudié la médecine à Tunis, et depuis deux ans il soignait les malades du camp. Ce docteur n'était pas fort habile, et j'acquis dans cette circonstance la preuve de son inexpérience. Toussis nous conduisit aux bains de Mascara. La maison dans laquelle ils sont disposés appartenait jadis à Abd-el-Kader ; mais depuis l'excursion des Français à Mascara, il l'a cédée à la ville, en se réservant la faculté, pour lui et les gens de sa suite, d'aller aux bains sans payer de rétribution.

J'entrai avec Meurice dans l'étuve. Je le déshabillai, car il ne pouvait faire un mouvement. Je me disposais moi-même à me déshabiller et à prendre un bain, mais la saleté et la mauvaise odeur du lieu me détournèrent de cette résolution. Meurice, qui espérait recouvrer la santé, ne se montra pas difficile. Je le laissai, et j'allai me promener dans la ville.

Je dis demander au kaït de Mascara la permission de voir M. Lanternier. Le kaït me répondit par un refus. J'éprouvai une vive contrariété quand j'appris le peu de succès de ma demande : Hassen s'aperçut de ma tristesse, et m'en demanda la cause.
- Le kaït ne veut pas m'accorder la grâce de voir le père Lanternier.
- Reste-là, me répondit-il, je vais courir la ville, et demander sa prison aux habitants. Si je parviens à la découvrir, je tâcherai de t'aboucher avec lui.

Je promis à Hassen de l'attendre. Il s'éloigna. Je m'assis au soleil, au coin de la petite place, devant la mosquée. J'étais depuis une heure à examiner les allants et venants, lorsque je me rappelai que Meurice devait m'attendre, car il ne pouvait s'habiller seul. Je retournai au bain, où je retrouvai Meurice, dans l'étuve, en proie à la plus violente désolation. Les Arabes n'avaient pas voulu le masser, et ce refus rendait pour le malade le bain de vapeur inutile. Heureusement Jean Mardulin, un des déserteurs que j'avais rencontrés à mon arrivée au camp d'Abd-el-Kader, se trouvait au bain. Il avait entendu les plaintes et les gémissements de Meurice. Il s'était aussitôt empressé d'accourir à son aide, l'avait massé tant bien que mal. Les Arabes chargés du service des bains s'étaient toujours refusés à le masser lui-même, quoiqu'il fût déserteur, pour ne pas se souiller en touchant un chrétien. Nous eûmes toutes les peines du monde à faire comprendre à Meurice que tout chrétien à sa place aurait essuyé le même refus.

Je sortis, chassé par la chaleur de l'étuve, laissant Mardulin habiller Meurice, et j'allai chercher le médecin Toussis, qui devait soigner notre malade. Arrivé sur la petite place, j'entrai dans une maison qu'Hassen m'avait désigné comme l'hôpital de ville, et dont Toussis était le chef. Je priai le docteur de me suivre et de venir auprès de Meurice, qui voulait être soigné. Toussis me conduisit chez un barbier qui parlait assez bien l'espagnol. Nous lui expliquâmes l'objet de notre visite ; il prit sa cuvette, son rasoir, un verre, du feu et du papier, et nous suivit dans la maison des bains. Mardulin, après avoir habillé Meurice, avait roulé autour de son corps trois tapis que le sultan nous avait remis pour cet effet.

Le barbier rasa la nuque du malade, y pratiqua avec son rasoir plusieurs entailles, et plaça sous un verre des morceaux de papier enflammés. Le sang coula aussitôt avec abondance, et Meurice se trouva un peu soulagé par l'application de cette ventouse. Toussis, pendant l'opération, suivant avec beaucoup d'attention tous les mouvements du barbier, et paraissait plutôt étudier et prendre une leçon de chirurgie

pratique qu'assister à une opération dont il aurait confié l'exécution à un de ses aides, la jugeant de trop peu d'importance pour se donner la peine d'y consacrer ses soins et son habileté.

On nous prévint que nous eussions à sortir de l'étuve car l'heure du bain des femmes venait de sonner. (La matinée est consacrée aux hommes, l'après-midi aux femmes). Mardulin et moi nous enveloppâmes Meurice de la tête aux pieds dans les tapis, nous le portâmes à l'hôpital. Nous arrangeâmes tout ce que nous avions à notre disposition de façon qu'il pût se reposer et dormir jusqu'à l'heure fixée pour notre retour au camp.

J'avais eu très chaud dans l'étuve. En sortant le froid me saisit. Lorsque Meurice eut fermé les yeux, je retournai sur la petite place, je me couchai par terre, et parmi les Arabes qui passaient et s'arrêtaient devant moi j'aperçus Hassen, qui, d'un air mystérieux, me faisait signe de le suivre. Je me levai et m'approchai de lui.
- Viens avec moi, me dit-il, je sais la prison du père Lanternier.

Nous traversâmes la place, et nous nous arrêtâmes devant une maison dont la porte était ouverte.
- C'est là, dit Hassen en se retirant ; agis avec prudence, car le kaït t'a refusé la permission de voir son prisonnier. Si on te découvrait rôdant autour de la prison, tu serais battu.

J'ai dit que la porte extérieure, en plein bois, de cette maison, était ouverte. L'épaisseur de la muraille était peut-être d'un pied et demi, deux pieds ; une seconde porte, une grille en fer, fermant la chambre dans laquelle les prisonniers Arabes étaient entassés, donnait de l'air et éclairait cette étroite cellule. Entre ces deux portes, dans l'embrasure formée par l'épaisseur du mur qui s'élevait sur la rue, je vis un homme couvert de haillons, maigre, pâle, décharné, d'un aspect misérable, accroupi sur la terre. Le désordre et la saleté de ses vêtements en lambeaux, l'abattement et l'insensibilité empreints sur toute sa personne, révélaient une horrible infortune et des tortures inouïes. Les yeux avaient conservé une certaine vivacité, et ils brillaient au milieu de cette demi-obscurité comme ceux d'une bête fauve enfermée dans une cage.

Je m'approche, et je reconnais M. Lanternier. Une exclamation douloureuse s'échappa de ma bouche. Le prisonnier détourna la tête.

- Ne craignez rien, c'est un ami qui vient vous visiter. Je suis prisonnier d'Abd-el-Kader. Je suis Français. Je me nomme France.
- Lieutenant de frégate ?
- Oui, monsieur.
- Oh ! Mon bon monsieur, j'ai entendu souvent parler de vous. Je connais aussi votre dure position.

L'infortuné se souleva avec peine, il reprit :
- Vous avez bien voulu porter des consolations à un pauvre malheureux abandonné de tout le monde. Je vous remercie mille et mille fois. Votre vue seule me fait plus de bien que le soleil lorsqu'il vient réchauffer mon corps engourdi sur cette terre humide.
- Meurice m'a raconté comment vous étiez tombé au pouvoir des Arabes. Où étiez-vous avant de venir ici ?
- À Droma. Les cruels ! Ils n'avaient pas voulu me mettre dans la même prison que ma femme et ma fille.

Un jour, des cavaliers m'ont fait sortir de prison. Lorsque j'ai vu qu'ils voulaient me conduire hors de l'enceinte de Droma, je les ai suppliés de me laisser auprès de ma femme et de ma fille : ils m'ont frappé. Larmes, supplications, rien n'a pu les toucher. Si vous m'avez aperçu lorsque j'ai traversé le camp du sultan (je fis un signe affirmatif), vous avez vu sur tout mon corps les marques des mauvais traitements auxquels j'ai été exposé pendant la route. Le sultan eut pitié de moi ; mais les chaous changèrent ses bonnes dispositions par de faux rapports : ils prétendirent que j'avais voulu me sauver ; j'étais coupable d'avoir pleuré, d'avoir tenté, par mes prières et mes sanglots, de rester auprès de ma femme et de ma fille. Le (…)

P. 159. (…)

car il est vrai de dire que jamais nous n'avions été exposés à d'aussi dures épreuves.

Fleury, Bourgeois, Crescenso, l'Allemand, M. Lanternier, tristement étendus sur la terre, pris par la fièvre et le froid, ne pouvaient plus se lever. Au sein de l'obscurité qui remplissait notre chambre, on entendait les plaintes de ces malheureux. Crescenso ne cessait de gémir ; il ne parlait que de Gênes et de la mer, qu'il ne reverrait plus. L'Allemand, dont le flanc était déchiré par une plaie qui, faute de pansements, s'était agrandie et corrompue, jetait des cris aigus. M. Lanternier poussait des exclamations sans suite ; sa respiration était difficile et comprimée : c'était comme un râle continuel qui s'échappait de ses lèvres. Il perdait par moments, au milieu du délire, l'usage de sa raison, et, lorsque la fièvre qui le dévorait devenait moins intense, il ne prononçait que ces mots : - Ah ! Mon Dieu !

Le soir, quand on nous servait un plat d'orge…..

Pages 170 à 180.

J'avais conçue pour M. Durand. Il est impossible de croire, en admettant qu'il n'eût sur lui que l'or nécessaire à son voyage, qu'il n'ait pas trouvé à emprunter quelque argent aux juifs établis à Miliana. En général, ces entremetteurs d'affaires sont de beaux parleurs et des

serviteurs dévoués dans la prospérité ; adressez-vous à eux dans l'adversité, et vous n'obtiendrez guère ce que vous réclamez de leur bienveillance.

Le lendemain du jour de cette visite, un Hadjoute vint m'annoncer que nous allions partir et nous rendre aux lieux où devait se faire l'échange des prisonniers. Je n'ajoutai pas foi à ces paroles, car je m'en rapportais entièrement sur ce sujet à tout ce que M. Durand m'avait dit touchant à notre retour. Je croyais que M. Durand devait être mieux informé des projets du général et des chefs arabes que cet obscur cavalier. Puis nous avions été si souvent trompés par de faux rapports, que je n'opposais plus qu'incrédulité et méfiance à toutes les promesses dont nous étions sans cesse leurrés.

J'avais tort cependant de révoquer ainsi en doute l'assurance positive de notre délivrance, que m'avait donnée cet Hadjoute, car une demi-heure était à peine écoulée et on prenait les noms de ceux d'entre nous qui devaient ce jour-là même quitter Miliana. Madame Laurent, M. Lanternier, Crescenso, Francesco, Bénédicte et moi nous fûmes désignés pour sortir de prison et quitter Miliana.

M. Lanternier, en apprenant que l'heure de notre départ allait sonner, éprouva quelque soulagement ; la fièvre se calma, il parvint à soulever sa tête, mais hélas ! L'infortuné ne pouvait se tenir debout, même soutenu par deux d'entre nous. On amena sur ces entrefaites une mule, nous parvînmes à le placer en selle, mais il n'eut pas assez de force pour s'y maintenir, même avec le secours d'un étranger. Nous fûmes obligés de le porter dans nos bras et de le déposer dans la prison.

Le temps était affreux ; une neige froide et serrée ne cessait de tomber. Il était imprudent d'exposer M. Lanternier aux rigueurs d'une aussi mauvaise saison ; son état de faiblesse et de maladie témoignaient assez de l'impossibilité où il se trouvait d'affronter les fatigues d'un voyage aussi pénible. Il y eut alors un moment rempli par une cruelle délibération et une affreuse alternative. Devions-nous prendre M. Lanternier ou le laisser : selon toutes les probabilités, sa fin devait arriver d'une heure à l'autre, et, si nous l'emmenions, à peu de distance de Miliana la mort fermerait ses yeux ; alors nous n'aurions plus qu'un cadavre qu'il faudrait abandoner sans sépulture au milieu de la route, tandis qu'en laissant M. Lanternier à Miliana, un autre prisonnier pouvait recouvrer la liberté à sa place.

Nous nous consultâmes les uns les autres. Durant cette discussion, M. Lanternier paraissait plongé dans une complète insensibilité. Il ne proférait aucun cri, aucune plainte. Je crus un instant qu'il avait compris le danger qu'il y avait pour lui à se mettre en route par un temps aussi mauvais, et qu'il trouvait dans sa résignation assez de force et des consolations pour nous voir partir sans témoigner son désespoir et

traduire en plaintes lamentables sa douleur et son infortune. Le domestique de M. Pic était, après M. Lanternier, le plus malade d'entre nous. Nous décidâmes qu'il partirait à sa place, car, malgré la gravité de sa blessure, il parvint à se hisser sur sa mule et à s'y maintenir, sans l'assistance de l'un de nous.

Alors il fallut songer à nous séparer de nos compagnons de captivité. La porte de notre prison, qui venait de s'ouvrir pour nous, allait être, après notre départ, refermée sur eux ; et qui pouvait annoncer et prévoir le jour où elle s'ouvrirait de nouveau et leur livrerait un libre passage.

Au bruit de nos pas et de nos adieux, M. Lanternier secoua l'engourdissement dans lequel il était plongé, et il remplit le cachot de plaintes déchirantes.
- Quoi ! Vous partez, vous m'abandonnez, oh ! C'est affreux !
Vous voulez donc ma mort : je suis si vieux et si malade. Que vous ai-je donc fait ? Ce n'est pas ce que vous m'aviez promis. Mon Dieu ! Et ma femme, et ma fille. M. France, ma fille, ma femme ; emmenez-moi, je veux m'en aller. Je suis vieux, vous dis-je, mes jours sont comptés ! Abandonner le compagnon de votre captivité, celui qui d'entre vous tous a été exposé à la plus rigoureuse adversité, laisser en arrière, quand vous prenez le chemin du retour, un vieillard, un père de famille, mais c'est infâme. Je vous croyais si bon. Par pitié, emmenez-moi. Je n'ai pas de longs jours à vivre, mais au moins j'embrasserai ma femme et ma fille avant de mourir. Mon Dieu, venez à mon secours !

Et les autres prisonniers avec des sanglots dans la voix, des larmes dans les yeux, en étendant leurs bras vers moi :
- Mon lieutenant, vous partez, ne nous oubliez pas. Vous savez notre misère.
- N'ai-je pas partagé toutes vos infortunes, n'ai-je pas sur mon corps les traces de la souffrance à laquelle j'ai été en butte. Comptez sur moi, je retracerai votre affreuse position et je m'emploierai chaudement à poursuivre votre délivrance.
- Oui, oui, mon lieutenant, nous comptons sur vous ; dites au général que les pauvres prisonniers sont exposés au froid et à la faim ; qu'ils couchent sur la terre, et qu'ils n'ont pas de feu. Vous parlerez de nous. Les journées sont longues ici, là-bas elles sont courtes, car le malheur n'en compte pas les heures. Dites-lui que nous sommes sans pain, sans feu, sans vêtements. Dites-lui qu'il fait bien froid dans les montagnes. N'oubliez pas les pauvres prisonniers.
- Je veux partir, M. France, s'écriait M. Lanternier.
- Nous voulons tous partir, répondirent les autres prisonniers, mon lieutenant, envoyez-nous du pain, des souliers, des chemises, des capotes. Nous ne mourrons pas ici, n'est-ce pas ? Vous vous occuperez de nous à votre arrivée. Vous le savez, M. Meurice est mort de froid, Berthoumian est mort aussi de froid. Par pitié, ne nous oubliez pas.

Et ils continuaient leurs plaintes, leurs larmes, leurs supplications, lorsque les gardiens fermèrent la porte du cachot.

J'entendis des soupirs, des sanglots étouffés, des imprécations, et par-dessus tous ces gémissements, et comme les dominants d'une façon plus lugubre encore, le hoquet et le râle que jetait M. Lanternier, au milieu de son agonie avancée de quelques heures par d'aussi terribles émotions ; et ce ne fut pas sans éprouver un cruel serrement de cœur que je franchis le seuil de la porte de la prison. Je laissais tant d'infortunés derrière moi ; ma joie d'abandonner un séjour aussi hideux était grande, et cependant je n'éprouvais pas l'allégresse que j'espérais depuis si longtemps ressentis au moment où je verrais le chemin du retour libre devant moi. La tristesse des prisonniers, cette scène de désolation, ces larmes, ces prières, ce désespoir avaient versé dans mon âme une grande mélancolie ; pensif et chagrin, je détournai mes yeux de cette funeste demeure ; j'aillais m'éloigner d'une ville d'où M. Lanternier ne devait jamais sortir ; je me rappelai les paroles des prisonniers, et je vis que notre passage dans les lieux les plus remarquables, à la suite des Arabes, avait été marqué par la mort de l'un de nos compagnons. Nous avions laissé un cadavre dans les endroits où nous avions étendu notre misère et notre captivité, comme une borne funéraire qui indiquait la place où les prisonniers chrétiens s'étaient arrêtés. Le cadavre de Berthoumian était enseveli à Tékédemta, celui de Meurice à Mascara.

Quelques jours après notre départ, M. Lanternier succomba à sa maladie, et ses restes furent placés aux portes de Miliana.

Nous nous arrêtâmes devant la maison du bey ; la porte était ouverte. Il était assis dans son vestibule, sur un banc ; il m'appela et me recommanda de prier le général Rapatel de presser l'échange des prisonniers qui restaient.

- Je veux, dit-il, trois Arabes pour un chrétien ; à ce prix, je laisserai les avant-postes tranquilles pendant quelques temps. Si ton sultan refuse ces conditions, les Hadjoutes et moi nous ne cesserons pas un seul jour de tourmenter et d'attaquer vos blockhaus.
- Ce ne seront pas tes menaces, répondis-je, qui pousseront le général à échanger les prisonniers, car ces menaces, il les méprise ; mais comme il ne veut pas laisser mourir des chrétiens dans une prison où ils sont traités d'une manière horrible et sans exemple, il s'occupera de l'échange proposé.
- Je te recommande de rapporter au général mes paroles telles que je les ai prononcées.
- Je te le promets.

Je demandai alors à André Achmet, qui venait de me servir d'interprète, à voir M. Durand ; je voulais lui emprunter de l'argent, et envoyer ces secours à mes compagnons ; je ne pus voir M. Durand. Il était, me dit-il, comme je l'ai déjà rapporté, au secret.

Madame Laurent et Bénédicte nous attendaient devant la maison du bey. Leur condition avait été bien différente de la nôtre ; ils nous racontèrent les bons traitements dont ils avaient été comblés dans cette demeure hospitalière. Le bey a deux filles charmantes, et dont la bonté de cœur répond à la grâce et à la beauté des traits. Ces jeunes filles se levaient au milieu de la nuit, et portaient à manger à madame Laurent et à Bénédicte. Elles leur donnèrent de petits foulards en soie qui leur furent d'un grand secours pendant la route, et dont ils enveloppèrent leur tête. Souvent, madame Laurent leur disait qu'elle n'avait besoin de rien, mais que sans doute nous devions être accablés de privations ; alors ces excellentes femmes nous envoyaient des plats de couscousssou.

Mais les nègres qui étaient chargés de nous les porter les mangeaient avec nos gardiens. J'ai vu une de ces jeunes filles ; j'ignore si elles ont été à Alger, mais elles sont vêtues avec goût, propreté et richesse. Elles portent des boucles d'oreilles et des bracelets en diamants, et tout sur leur personne comme dans l'intérieur de leur habitation annonce le sentiment, le désir du bien-être et l'influence que le voisinage d'Alger doit nécessairement exercer dans les villes et les campagnes qui s'étendent à quelque distance des avant-postes français. Comme le soleil, aux lieux où ses rayons s'arrêtent, la civilisation développe, aux lieux où, son action se fait sentir, des germes aussi nombreux que féconds de bien-être et d'élégance.

Nous montâmes sur nos mules ; Crescenso fut obligé de nous suivre à pied, et nous traversâmes la ville au milieu des huées de la population accourue sur notre passage, et qui criait : « Ah ! Les chiens de chrétiens s'en vont. »

Écrits d'Ernest ALBY qui aurait été l'historien de **Jeanne LANTERNIER** *(Ernest Alby s'est inspiré de l'ouvrage de M. A. de France cité ci-dessus).*

Ernest ALBY : Histoire des prisonniers français depuis la conquête – Paris Delessart 1 vol. Presse Variétés 1848 - Ouvrage en deux tomes. Bibliothèque Nationale Tolbiac cote LH3 –169 support imprimé (voir ci-après larges extraits).

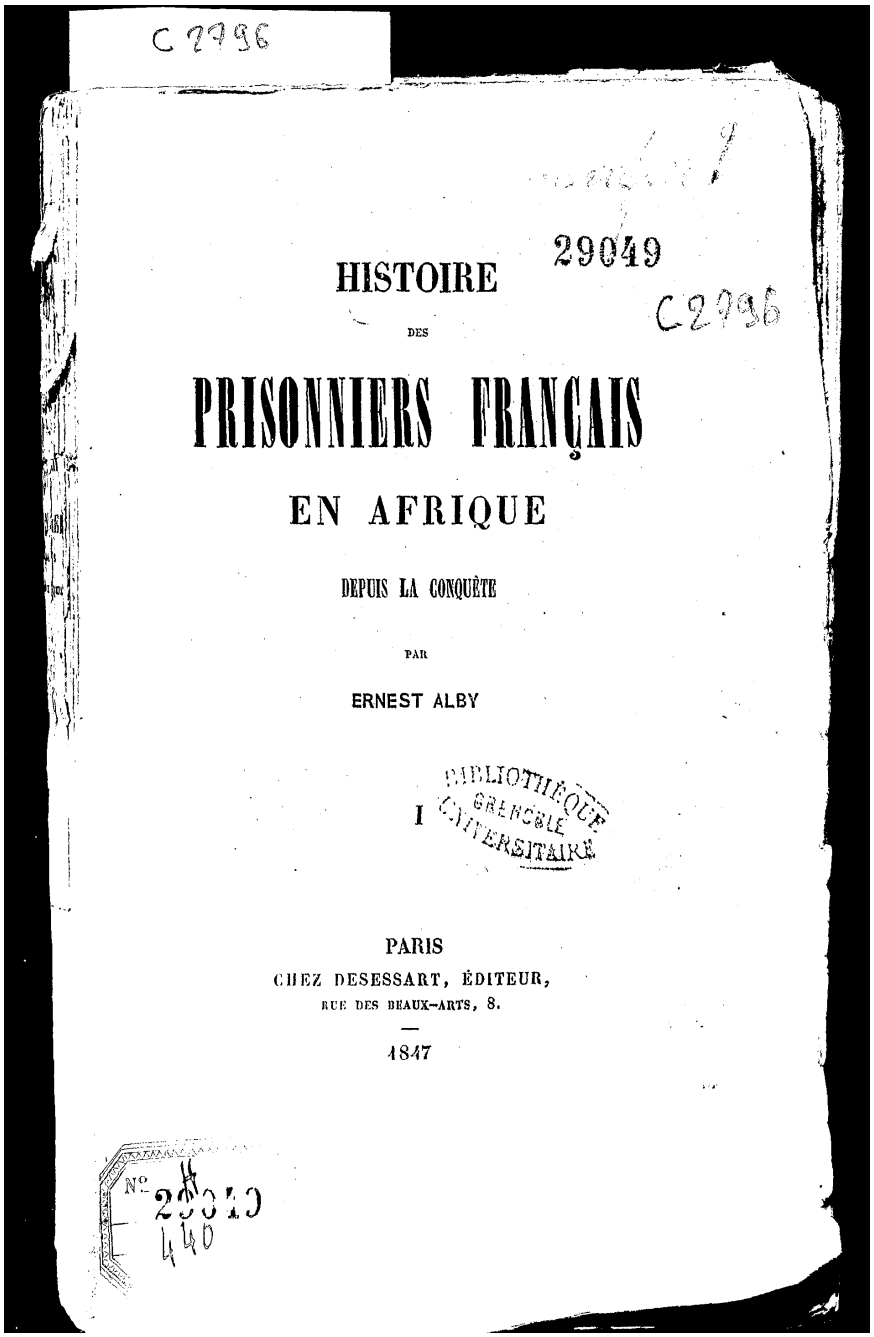

HISTOIRE DES PRISONNIERS FRANÇAIS EN AFRIQUE DEPUIS LA CONQUÊTE.

PAR ERNEST ALBY

Edité à PARIS CHEZ DELESSART, ÉDITEUR, RUE DES BEAUX ARTS, 8.

INTRODUCTION

Que le lecteur veuille bien nous permettre quelques courtes explications.

Sous ce titre : *HISTOIRE DES PRISONNIERS FRANÇAIS EN AFRIQUE*, depuis la conquête, nous avons réuni les faits les plus saillants qui ont rendu digne de mémoire la captivité, chez les Arabes, de plusieurs de nos colons, de nos soldats et de nos officiers.

Nous avons négligé quelques hommes et quelques évènements, car à ces hommes et à ces évènements ne s'attachait pas la curiosité publique, en raison du court séjour et du peu d'importance qui les avaient signalés.

Ainsi notre récit s'ouvre à l'année 1836.

Nous ne pouvions pas omettre les aventures qu'avaient courues, chez l'émir et dans les prisons de Mascara et de Milianah M. Meurice et M. A. de France. La publication des *Prisonniers d'Abd-el-Kader* a rendu populaire le nom de M. A. de France. L'intérêt et la curiosité qui se sont attachés à la personne de cet officier de marine n'ont pu être épuisés à la lecture de son livre. Le souvenir de cette jeune et vaillante infortune ne périra pas. Il demeurera lié à celui de notre conquête de l'Algérie ; car M. A. de France est le premier Français qui ait vécu dans le camp d'Abd-el-Kader. Le premier il a vu, il a entretenu l'émir, et il a su apprécier physiquement et moralement la valeur de notre compétiteur.

Nous avons donc consacré la première partie de ce livre aux aventures de M. A. de France : il nous a été donné de compléter et d'éclaircir plusieurs évènements que le prisonnier n'avait pu qu'indiquer légèrement.

La position toute particulière que nous avions occupée auprès de M. A. de France, notre ami d'enfance, au moment de la rédaction et de la publication de son histoire des *Prisonniers d'Abd-el-Kader*, nous a permis de nous assimiler une partie de cette narration. Sa modestie l'a retenu de placer son nom au-dessus du nôtre en tête des premiers chapitres de cet ouvrage. Nous regrettons sincèrement cette réserve, qui nous prive de nous associer publiquement avec l'un des plus brillants parmi ces jeunes

officiers qui se sont illustrés, durant la période des quinze dernières années, sur les navires de l'Etat.

Après nous être concerté avec M. A. de France, et après avoir obtenu son agrément, nous avons puisé, pour la rédaction de la première partie de notre œuvre, dans les *Prisonniers d'Abd-el-Kader*, ou *Cinq mois de captivité chez les Arabes*, par M. A. de France, enseigne de vaisseau. (Paris, L. Desessart et Cie, éditeurs, 1857 ; 2 vol. in-8°, édition épuisée.)

Qu'on ne nous accuse ni de plagiat ni de contrefaçon : nous avons agi selon notre droit et avec l'autorisation de l'auteur qui a signé les Prisonniers d'Abd-el-Kader.
Une fois ce fait bien expliqué et bien éclairci, il nous est loisible d'aborder un autre ordre d'idées.

M. A. de France avait indiqué que mademoiselle Lanternier et sa mère avaient été dirigées sur le Maroc, tandis que M. Lanternier expirait de misère et de maladie dans les prisons de Milianah. L'histoire de ces femmes demeurait inachevée et à l'état d'ébauche. Nous nous sommes occupé de la compléter, et nous avons été assez heureux pour nous aboucher avec un prisonnier qui avait recueilli à Fez les diverses fortunes qu'avaient courues ces deux femmes. Ces renseignements, le trompette Escoffier les avait eus des Marocains et des renégats. Ils sont d'une authenticité incontestable.

La vie des femmes Lanternier dans le Maroc forme un des épisodes les plus curieux et les plus imprévus de ce drame lugubre, la *Captivité chez les Arabes*, qui, pour leurs compagnons d'infortune, s'est dénoué dans une péripétie sanglante, et qui, pour elles, s'est dénoué de la façon la plus inattendue et la plus fortunée ; si toutefois les splendeurs de la cour marocaine sont de nature à éteindre les regrets qu'ont dû laisser dans le cœur de cette jeune fille le souvenir de la patrie absente et la mort de son père.

Nous consacrons ensuite quelques chapitres au récit de la captivité du trompette Escoffier, des chasseurs Briant, Chapin, Gressart et Wolf. Les aventures par lesquelles ont passé ces soldats offrent un intérêt des plus palpitants et un enseignement des plus providentiels. Ces évènements nous ont paru comporter de tels développements que nous les avons consignés dans deux volumes, - *la Captivité du trompette Escoffier* - lesquels avant de paraître en livre, sont en cours de publication dans le *Journal des Débats*. Mais, afin d'offrir dans l'ouvrage dont nous nous occupons en ce moment la série complète des prisonniers fameux, nous avons esquissé rapidement les scènes capitales et les principaux personnages qui font de cette captivité l'odyssée du trompette Escoffier. Sparte et Rome, au récit de ce dévouement et de cette vaillance qui ne se démentirent pas un seul moment, en face de mille morts, n'auraient

jamais eu assez de couronnes et de chants de triomphe pour célébrer cet héroïsme digne des plus beaux temps de la vertu antique.

Jusqu'à présent, nous n'avons eu à nous occuper que de quelques individus. A cette heure, nous nous trouvons en présence de trois cents prisonniers, à la tête desquels il faut placer M. le chef d'escadron Courby de Cognord.

Nous indiquons le désastre de la colonne Montagnac.

Ici, nous nous trouvons en présence d'une grande calamité publique : un corps d'expédition taillé en pièces, trois cents prisonniers massacrés après une captivité de six mois, et neuf survivants qui finissent, à la suite d'une négociation mystérieuse, par rentrer à Djemmâa-Ghazouat.

Tels sont les évènements et les personnages qui concourent à l'ensemble de cette narration.

Nous ne nous sommes pas seulement appliqués à la partie pittoresque et dramatique, qui forme l'une des faces les plus saillantes de ce récit, nous avons encore profité des renseignements que nous fournissait l'existence des captifs chez les Arabes pour bien édifier le lecteur sur la vie, les mœurs des indigènes. Nous parcourons les régions d'Alger, de Milianah, de Tekedemta, de Mascara, d'Oran. Nous pénétrons dans le Sahara algérien, dans le Riff marocain ; nous visitons l'empire du Maroc, nous entrons dans Taza, dans Fèz, dans Mékenès, dans Larrache, dans Arzilla, dans Tanger. Nous étudions le génie arabe et marocain. Nous interrogeons sur les champs de bataille, dans la smala de l'émir, dans le sérail des grands, dans les villes impériales. Nous causons avec Abd-el-Kader et avec l'empereur Muley-Abderrhamann ; nous pénétrons dans la vie intime des peuples et des chefs. En un mot, nous nous sommes appliqués à faire une étude vraie, approfondie, nouvelle, des hommes et des choses, et nous aimons à penser que cette *HISTOIRE DES PRISONNIERS FRANÇAIS EN AFRIQUE*, depuis la conquête, apprend, mieux que les bulletins militaires et les projets de colonisation, à connaître le peuple arabe et marocain, en même temps qu'elle nous retrace des évènements qui intéressent nos sympathies au plus haut degré, car ces évènements nous racontent l'infortune et l'héroïsme de nos soldats. Ce ne sont pas des anecdotes de bivouac que nous publions, ce sont des considérations morales et politiques que nous tirons des observations que les captifs ont été amenés à faire chez l'émir Abd-el-Kader et chez l'empereur Muley-Abderrhamann.

NOTA. - M. A. de France nous prie d'insérer la rectification suivante ; elle a trait aux conversations et au langage qu'a tenus le prisonnier avec l'émir. On doit placer cette rectification dans l'entrevue qui eut lieu à Tekedemta.

C’est M. A. de France qui parle :
- Abd-el-Kader ne sait pas parler le français. Il connaît un peu l’italien et parle la langue franque ; mais par orgueil, ou pour ménager la susceptibilité et le fanatisme des Arabes, il n’a pas voulu se souiller en parlant un langage chrétien. Il n’avait pour interprète (1836) que quelques soldats qui, ayant longtemps habité Oran et Alger, parlaient la langue franque, mélange de patois français, italien et espagnol. Vers la fin de ma captivité, il ne voulait pas d’interprète ; je comprenais assez l’arabe et je lui répondais en petit mauresque ou langue franque, que je connaissais.

Erratum. « Au moment où ils ne sont plus éloignés du sultan que par une portée de fusil, » lisez : « Au moment où ils atteignent le sultan, ils détournèrent le bout du canon, » etc.

LA MITIDJA .

La révolution de juillet et la conquête d'Alger - Changements dans les hommes et dans les fortunes. - Émigration en Algérie – Succès - Revers - Les prisonniers français-chez les Arabes - Esprit et but de ce livre - M. Meurice, arpenteur-géomètre - Le duc d'Orléans - Une course dans la Mitidja - Fatale rencontre - Résistance héroïque d'une jeune fille - La lâcheté d'un frère - M. Muller recouvre la liberté - M. Meurice est fait prisonnier.

Les événements politiques qui, en juillet 1830, précipitèrent du trône de France la branche aînée des Bourbons et placèrent la couronne dans les mains de la branche cadette, entraînèrent à leur suite, la ruine de nombreuses existences publiques et privées. De grandes positions sociales furent bouleversées, des fortunes militaires furent brisées, des entreprises commerciales et industrielles se virent compromises ou perdues.

Les individus ainsi frappés dans leur richesse et dans leurs espérances s'appliquèrent à réparer leurs désastres et à se créer de nouvelles ressources. Plusieurs d'entre ces personnes parvinrent à rétablir leur crédit ou à reconquérir leurs grades et leurs emplois auprès du gouvernement issu de la révolution de juillet.

D'autres abandonnèrent la France et allèrent, dans des pays étrangers, exercer leur génie aventureux. Quelques unes passèrent en Algérie. Une terre nouvelle leur était livrée dans ces contrées barbares que notre civilisation allait disputer pied à pied à l'ignorance et au fanatisme des Arabes. Un vaste champ était ouvert à toutes les ambitions. Le courage et la persévérance, aidés d'une sage prudence, devaient produire de brillants résultats. Aussi notre domination était elle à peine établie dans ces contrées conquises, que l'on voyait rentrer en France, des familles dont les efforts et les entreprises avaient été couronnés de succès après quelques années de séjour en Algérie.

Mais la fortune ne favorisait pas toujours les travaux de ces émigrés. Plusieurs échouaient; quelques-uns uns se voyaient entraînés dans des catastrophes telles qu'ils ne pouvaient plus se relever et qu'ils succombaient sous le poids de la misère, de la faim et des traitements les plus cruels. Ces infortunés, et, grâces à Dieu, ils étaient en minorité, tombaient entre les mains des Arabes et devenaient leurs prisonniers. La captivité de nos compatriotes chez les Arabes forme un des épisodes les plus sombres et les plus douloureux de l'histoire de notre séjour en Algérie. Le récit de leurs souffrances porte avec lui un terrible enseignement, et excite notre curiosité et nos sympathies. Aussi devons-nous recueillir, avec une sorte de piété filiale, le souvenir des tortures qu'ils ont endurées. C'est un hommage respectueux que nous rendons à ceux qui sont morts parmi les barbares; c'est un témoignage d'intérêt et de sollicitude que nous donnons à ceux qui ont eu le bonheur de rentrer dans leurs foyers.

Oui, si nous avons des chants de triomphe et des récompenses nationales pour les héros qui s'illustrent sur les champs de bataille de l'Algérie, nous devons avoir aussi des paroles de consolation et de bienveillance pour les enfants de nos camps et de nos villes qui sont soumis à toutes les misères de la captivité. Dieu ne nous a-t-il pas recommandé de prier particulièrement en faveur des prisonniers ?

Il faut que les malheureux captifs se persuadent bien que la France recueille leurs lamentations et leur sang ; qu'elle s'émeut au récit de leurs tortures ; qu'elle s'inquiète de leur sort. II faut encore que ces infortunés se persuadent que l'admiration du pays est acquise à leur constance dans l'adversité, à leur résignation dans les fers. Qu'ils se disent aussi que, même dans cette condition déplorable, ils rendent de précieux services à la France. Transportés violemment dans les tribus des Arabes, emprisonnés dans les villes de l'intérieur, internés dans les camps du kalifat ou dans la Smala d'Abd-el-Kader, ils partagent la vie des Arabes, s'initient à leurs mœurs et à leurs usages, étudient leurs instincts, et, par contre coup, répandent parmi les barbares des idées, des sentiments et une langue qui finiront par triompher d'un fanatisme sauvage et grossier. Nouveaux missionnaires, s'ils arrivent chargés de fers dans ces solitudes sinistres, au lieu de s'avancer le glaive à la main, ils n'en accomplissent pas moins une tache utile et sainte. Ils voient de leurs propres yeux, ils entendent de leurs propres oreilles, ce qu'il nous importe tant de connaître, et ils rentrent dans leurs foyers avec une ample moisson de souvenirs utiles et de renseignements curieux. N'ont-ils pas parcouru des contrées inconnues à nos soldats ? N’ont-ils pas calculé les forces et les ressources de nos ennemis ? N'ont-ils pas apprécié la fidélité des tribus et leurs véritables dispositions pour la guerre ou pour la paix ? N'ont-ils pas mesuré les résultats que nos armes et notre civilisation ont produits sur ces peuplades sauvages et indisciplinées ?

Depuis les premiers jours de notre occupation, les Arabes ont accompli un progrès, si nous ne sortons pas de la question qui nous occupe. Ils n'égorgent plus leurs prisonniers, ils les conservent et les échangent. Ainsi ce progrès ne se manifeste que depuis une dizaine d'années. Parfois il se produit quelque exception. Des massacres sont encore ordonnés, mais ces massacres viennent plutôt de l'impossibilité où se trouve l'Arabe de garder ses prisonniers, que de sa cruauté.

À côté de l'utile se rencontre le charme de semblables récits. Ce qui plaît davantage dans les relations sur l'Algérie, c'est l'imprévu dans les situations, dans les paysages et dans les personnages ; c'est l'inconnu dans les excursions. L'Arabe qui habite Alger, Constantine, Oran, ne ressemble en aucune façon à l'Arabe des tribus nomades. On nous raconte chaque jour ses mœurs et ses usages. Nous vivons avec lui dans les cafés, nous pénétrons dans sa maison, et nous assistons à ses pratiques religieuses. Nous voyons ses femmes dans les lieux publics. Si nous suivons les prisonniers français dans l'intérieur du pays, nous entrons dans la vie intime du nomade, nous nous asseyons sous la tente d'Abd-el-Kader, nous causons avec le chef des tribus insoumises, et nous recueillons les détails les plus intéressants sur ces existences patriarcales ; en même temps que nous suivons, avec une émotion poignante, les péripéties douloureuses qui signalent la captivité de nos frères.

De fatales rencontres, des imprudences téméraires, le sort des armes, précipitent aussi bien nos soldats et nos cantinières que nos citadins, nos colons et leurs femmes, dans les embuscades des Arabes. Plusieurs rentrent à Alger. Leurs récits font le sujet des conversations de la ville; les journaux publient quelques détails, et au bout de huit jours, il n'est plus question de rien.

Il est bon de sauver ces aventures et ces souvenirs de l'oubli et de les reproduire dans toute leur sincérité et leur naïveté. Notre tâche se borne donc à montrer les hommes et les choses sous leur véritable jour, et à respecter aussi bien l'individualité du simple soldat que celle de l'officier. Nous en avons dit assez sur t'esprit et le but de cette HISTOIRE des PRISONNIERS FRANÇAIS en ALGÉRIE, pour qu'il nous soit permis d'entrer, sans un plus long préambule, en matière.

Au nombre de ces Français entreprenants que la révolution de juillet avait frappés dans leur prospérité, se trouvait un jeune et intelligent, spéculateur nommé M Meurice.

Dès qu'il se vit compromis dans sa fortune, M. Meurice se décida à quitter Paris et à partir pour l'Algérie. Il eut bientôt terminé ses préparatifs, dit adieu à sa mère et pris passage, avec une jeune et charmante femme (Clarisse), pour l'Afrique. La traversée fut heureuse, nos deux voyageurs fixèrent leur séjour à Alger. M. Meurice s'occupa d'arpentage ; il devint arbitre des contestations qui s'élevaient au sujet de

l'achat et de la vente des terrains ; et l'on apprécie combien ces opérations devaient gagner chaque jour en importance et en nombre, à la suite des mutations foncières produites par notre conquête et par les changements que notre occupation apportait dans la condition des indigènes, M. Meurice était donc fort occupé ; il était largement rétribué, et il n'avait qu'à se louer de sa nouvelle position. Le duc d'Orléans avait eu l'occasion de le voir, et S.A., charmée de son esprit et de son cœur, lui avait témoigné le plus vif intérêt. Pour un Parisien, comme l'était M. Meurice, le séjour d'Alger offrait de rares distractions. L'ennui et la monotonie d'une place (la guerre devaient fatiguer le nouvel arpenteur-géomètre. Mais il s'était habitué à la vie de famille; son aimable femme, Clarisse, le charmait par sa tendresse ; il trouvait auprès d'elle ces douces distractions qu'inspirent aux âmes sages un esprit indulgent et dévoué, un cœur bon et fidèle.
Aucun événement digne de remarque n'était venu briser le calme de cette existence. M. Meurice avait établi des relations de société avec quelques habitants d'Alger.

Il voyait M. Lafont, négociant et nous n'aurions pas relevé ce fait si, plus tard, il ne s'était lié à un autre fait dont la coïncidence présenta un contraste aussi étrange que douloureux.

En dînant à la table de M. Lafont, M. Meurice se trouva placé à côté d'un jeune officier de marine, M. Auguste de France, enseigne de vaisseau à bord du brick le Loiret. La verve et la saillie pétulantes du jeune marin firent les délices de la table. M. Meurice se montra ravi de la franchise et de la cordialité de A. de France, et, en se séparant, les deux convives de M. Lafont se donnèrent rendez–vous, pour l'année suivante, à Paris.

Qu'ils étaient loin, ces deux jeunes hommes si radieux et si confiants à cette époque, de prévoir qu'ils se retrouveraient, quelques mois après cette heureuse rencontre, parmi les prisonniers d’Abd-el-Kader, et qu'ils ploieraient sous le poids des chaînes, de la vermine, des blessures, du froid et de la faim.

Le 25 avril 1836, M. Meurice fut chargé d'aller visiter une propriété qui était située du côté de la Mitidja. Cette excursion avait été aussi agréable qu'intéressante. Un ingénieur civil, M. Muller, M. D… et sa sœur, jeune et jolie personne de vingt ans, avaient accompagné M. Meurice. Nul danger n'avait signalé le passage de cette petite caravane. Au retour, nos voyageurs, pleins de sécurité, regagnaient lentement Alger, en admirant le paysage qu'ils traversaient. M. Muller montait une mule et M. Meurice précédait, à cheval, une voiture dans laquelle M. D... et sa sœur étaient assis. Soudain une troupe d'Arabes, postés dans un ravin, se précipitent sur nos voyageurs. MM. Muller et Meurice avaient négligé de porter leurs armes ; M. D... avait son fusil. Il avait vu venir les Arabes; en cet instant, égaré par une pusillanimité inqualifiable, M. D..., ne songeant qu'à sa propre conservation, se jette à bas de la voiture, et sans tirer un coup de

fusil, sans s'arrêter à l'idée du danger que courent ses compagnons, il se met à fuir à travers champs et va se cacher dans un marais où les Arabes ne peuvent le poursuivre.

Les Arabes brandissent leurs fusils, poussent leurs chevaux et remplissent l'air de leurs cris sauvages en entourant les trois Français. Dans la précipitation et la confusion de l'attaque, M. Muller est atteint d'une balle qui lui traverse la cuisse. M. Meurice est fait prisonnier sans avoir, été blessé, et mademoiselle D... est arrachée de la voiture.

À peine cette jeune fille, si lâchement abandonnée par son frère, a-t-elle mis pied à terre, que, ses ravisseurs, excités par sa, jeunesse et sa beauté, se jettent sur elle, la couvrent de leurs hideuses étreintes et la dépouillent de ses vêtements. Elle repousse leurs caresses, embrasse leurs genoux, leur demande de l'épargner et de respecter sa pudeur. Mais ses prières et ses larmes ne font qu'irriter la brutale convoitise des Arabes ; ils recommencent leurs attaques et ils annoncent à la jeune fille, en la menaçant de leurs yatagans, que de gré ou de force, elle va payer du sacrifice de son honneur le tribut que doit prélever sur ses charmes la tendresse rugissante du ravisseur ; ces menaces, loin d'intimider là jeune fille, ne font qu'enflammer son courage. Elle s'arme d'une sainte résignation et d'une héroïque constance ; elle répond qu'elle préfère, mourir plutôt que de s'abandonner à leurs abominables souillures, et, sans proférer une plainte, un reproche, un regret, elle tombe à genoux en élevant ses mains et ses yeux vers le ciel.

En ce moment les Arabes ; dans l'espoir de vaincre cette résistance, accablent leur victime de coups de bâton, de crosse de fusils et de pistolets. Ils lui piquent les joues avec la pointe de leurs yatagans et lui tirent des coups de fusil aux oreilles. L'infortunée roule sur le, sol, baignée dans son sang et toute meurtrie de coups. Ses vêtements sont en lambeaux; mais elle oppose, une barrière invincible à la brutalité de ses bourreaux. Alors les Arabes, exaspérés, désespérant de triompher de cette noble créature, se décident à remonter à cheval mais avant de s'éloigner, ils égorgent impitoyablement mademoiselle D... à coups de yatagans.

Tandis que l'infortunée exhalait son dernier soupir, MM. Meurice et Muller étaient obligés d'assister à cette horrible agonie, sans pouvoir disputer cette vie si pure et si chère à ces abominables assassins ; le premier était garrotté ; le second était blessé grièvement. Mademoiselle D… reçut le coup mortel ; elle jeta sur ses deux compagnons un dernier regard, regard plein d'une douce résignation et d'une touchante piété, puis, elle ferma les yeux pour ne plus les rouvrir.

Tandis que cette sanglante tragédie se jouait, tandis que cette chaste fille, massacrée par les Arabes, rendait son âme à Dieu au milieu des souffrances les plus atroces, son frère, qui tenait dans ses mains un

fusil, se cachait dans un marais ; il voyait tout du point où il s'était blotti, le malheureux !

Et lorsque le sacrifice sanglant fut consommé, il rentra dans sa maison, ce frère abominable, tout chargé du trépas de sa sœur, semblable à Caïn après le meurtre de son frère. Et si les hommes ne l'ont pas maudit, du moins la voix céleste, qui demandait au bourreau d'Abel
- Qu'as-tu fait de ton frère ? La voix céleste a dû demander à D..., qui se sauva dans les marais de la Mitidja ? Qu'as-tu fait de ta sœur ?

Les Arabes, après avoir accompli cet exécrable forfait, remontèrent précipitamment à cheval, et entraînèrent à leur suite MM. Meurice et Muller. La blessure de ce dernier offrait une telle gravité qu'elle mettait ses jours en péril. M. Muller ne pouvait marcher ; le sang s'échappait de sa plaie en abondance, et la rapidité de la course ajoutait aux tortures du prisonnier. Les Arabes, en voyant l'épuisement du blessé, comprirent qu'ils le perdraient bientôt, s'ils persistaient à l'exposer aux fatigues de la route. Ils délibérèrent longuement sur le parti que les circonstances leur commandaient de prendre, et ils arrivèrent chez les Hadjoutes sans avoir embrassé une résolution. Ils avaient hâte de rejoindre Abd-el-Kader : aussi se décidèrent-ils à laisser M. Muller chez les Hadjoutes, et il fut convenu que l'on attendrait le rétablissement du blessé pour l'échanger, un peu plus tard, à Alger, contre des prisonniers Arabes.

En effet, après une halte de quelques minutes, les Arabes abandonnèrent M. Muller chez les Hadjoutes, et reprirent, avec M. Meurice, la route du camp d'Abd-el-Kader.

Plus heureux que son compagnon d'infortune, M. Muller ne tarda pas à entrer en voie de guérison ; un échange fut proposé ; trois prisonniers arabes payèrent sa rançon. Il lui fut accordé ainsi d'échapper aux fers des barbares et de revoir Alger après quelques jours de maladie. Quant au malheureux Meurice, il était traîné dans l'intérieur des terres, il subissait les traitements les plus inhumains, et il allait bientôt désespérer de revoir jamais sa mère, sa Clarisse, la France, sa patrie... Mais, n'anticipons pas sur la marche des événements.

SHIKAH-TRARA

Barbarie des Ouled Chélifs - Un supplice épouvantable - Dix jours de marche - Victoire du général Bugeaud - Le lendemain de la bataille de la Shikah - Portrait d'Abd-el-Kader - Sa famille - Sa jeunesse - Son cœur et son esprit - Ses projets - Son autorité - Ses ressources - Sa tristesse devant Meurice - Quatre nouveaux prisonniers - Débandade des Arabes - Révolte - Les prisonniers partent du camp.

Des quatre prisonniers français que venaient de faire les Arabes, le premier, M. D..., était parvenu à s'échapper; le second, M. Muller, avait reçu une balle dans la cuisse et avait été, confié aux Hadjoutes; Mademoiselle D... avait été tuée ; le quatrième, M. Meurice, était demeuré au pouvoir des ses ravisseurs.

Les Arabes contraignirent ce dernier à les suivre à pied, bien qu'ils fussent montés sur des chevaux, Après quelques heures d'une marche rapide, parmi les broussailles et les pierres, le prisonnier avait les pieds déchirés et tombait exténué de fatigue. Ses ravisseurs n'avaient aucune pitié de ses souffrances et de sa faiblesse ; ils l'accablaient de coups et lui adressaient des menaces de mort ; ils marchèrent ainsi jusqu'à la tombée du jour et traversèrent jusqu'à dix fois, pendant cette funeste journée, plusieurs courants d'eau.

Il est impossible de, reproduire les tortures auxquelles Meurice fut exposé. Non contents de le frapper avec leurs bâtons et avec les crosses de leurs fusils, les barbares se précipitaient sur lui, le roulaient par terre ; et se livraient sur son corps à mille abominations.

Un fait, choisi entre cent, donnera une idée de la cruauté de ces hommes, sur le sort desquels certains philanthropes s'évertuent à émouvoir les sympathies du gouvernement et des chambres.

Dans une tribu des Ouled-Chélifs, les Arabes attachèrent leur prisonnier à un arbre ; ils l'avaient complètement déshabillé, et lui avaient, lié les mains derrière le dos. Dans cet état de nudité M. Meurice demeura pendant vingt-quatre heures exposé au soleil brûlant de la journée, et à la fraîcheur de la nuit. On lui refusait à boire et à manger. Les femmes et les enfants ramassaient les ordures des bêtes et des hommes, et barbouillaient le visage de notre malheureux frère avec cette boue pestilentielle ; puis ils inondaient son front d'urine, faisaient, de son corps un but contre lequel ils lançaient des cailloux, tandis que, parmi cette population de mécréants, quelques misérables des plus dissolus, profitaient de l'immobilité à laquelle le prisonnier était condamné, pour le, flétrir de traitements plus infâmes encore. Et s'il se plaignait, les enfants ramassaient des excréments, en faisaient un masque qu'ils lui appliquaient sur la bouche et sur les narines, tout en lui pinçant et en lui, mordant les cuisses.

À la lecture de telles abominations et de telles cruautés…….

(Manque une partie de la page 14)

…… notre imagination évoque le souvenir de Régulus et du supplice auquel fut condamné ce magnanime citoyen ; et nous demeurons convaincus que les barbares, qui habitent les plaines de l'Algérie, sont aussi féroces que l'étaient les Carthaginois.

Après dix jours de marche, les Arabes qui emmenaient Meurice arrivèrent à Mascara. De cette ville, le prisonnier fut conduit à Abd-el-Kader dont le camp était assis aux environs de la Tafna.

Le sultan, c'est le titre que les Arabes donnent à Abd-el-Kader, accueillit Meurice avec bonté. Il l'acheta à ses ravisseurs et lui fit espérer une prochaine délivrance.

C'est le moment de faire connaître en peu de mots à nos lecteurs, la personne et le caractère de ce chef habile et intrépide qui a su conquérir le premier rang parmi les Arabes de l'Algérie. Abd-el-Kader était, à cette époque, âgé de vingt-huit ans.

Sa taille n'atteint pas cinq pieds. Il a la figure longue et le teint de son visage est d'une excessive pâleur. Il a de grands yeux noirs, et son regard est empreint d'une douceur caressante. Le nez est aquilin et la bouche est petite et gracieuse. La barbe est claire et noire. Les traits, naturellement fins et bienveillants, empruntent à une petite moustache qui surmonte la lèvre supérieure, un air martial. L'ensemble de la physionomie est agréable. Une main charmante et un pied mignon, donnent à Abd-el-Kader le type d'un fils de l'aristocratie. Il porte le soin de ses pieds jusqu'à la coquetterie. On le voit à toute heure du jour occupé à les laver. Lorsqu'il cause, accroupi sur ses carreaux, il fouille les doigts de ses pieds avec les doigts de ses mains, et il se complaît à rogner ses ongles avec un canif-ciseau, dont le manche en nacre est finement travaillé.

Le costume de ce chef est des plus modestes. Ses burnous (espèce de manteau en laine, sans manches avec un capuchon) ne sont jamais brodés de fils d'or et de soie. Il porte une chemise de toile très fine, dont les coutures sont cachées par des ganses en soie. Sur la chemise est passé un haïk (couverture de laine très claire, sans aucune façon, dont les Arabes entourent leur corps et leur tête). Sur ce haïk, Abd-el-Kader jette deux burnous en laine blanche, et un troisième burnous en laine noire. Quelques glands en soie relèvent seuls la simplicité de ce costume. Nos prisonniers ont toujours vu Abd-el-Kader chausser ses pieds nus dans des babouches : il se fait raser la tête à la mode des orientaux, et la coiffure se compose de trois ou quatre calottes grecques, placées l'une dans l'autre, et sur lesquelles le capuchon du burnous se rabat.

Ce sultan ne porte jamais d'armes à sa ceinture. D'après ce portrait, pris sur nature par les prisonniers français, il est aisé de se convaincre que les marchands d'estampes mystifient grossièrement le public en exposant ces images apocryphes sur lesquelles Abd-el-Kader est représenté dans un brillant costume, armé jusqu'aux dents comme un corsaire de mélodrame, et grimaçant de la façon la plus féroce.

Abd-el-Kader est issu de race arabe. Il est sorti de la tribu des Hachent. Cette tribu est située dans le sud de Mascara ; elle est considérable et possède des troupeaux magnifiques. Une partie de la plaine, un jardin et un marabout appartiennent en propre à Abd-el-Kader. Ses trois frères, dont le plus jeune est à cette heure âgé de vingt ans, habitent, ainsi que sa femme, cette localité. Abd-el-Kader a perdu son père, il ÿ a déjà douze ans. C'était un marabout (prêtre). Il se nommait Mahidin. La fortune, l'intelligence, la réputation de sainteté dont jouissait ce personnage, lui avaient acquis une grande autorité parmi les tribus. Il accomplit deux fois le voyage de la Mecque. Son fils, Abd-el-Kader, alors âgé de huit ans, l'accompagna dans soir second voyage. Malgré son jeune âge, l'enfant du marabout Mahidin, sut voir, observer et se souvenir. Il savait déjà lire et écrire l'arabe : à cette époque il apprenait l'italien. A. son retour de la sainte expédition, le père guida son enfant dans l'étude du Coran et l'initia la pratique des affaires.

Quelques années s'écoulèrent. les Français occupèrent Alger. Après les hostilités, nous conclûmes la paix avec les Arabes. Dès ce moment, le jeune Sidi-l'Hadj-Abd-el-Kader-Mahidin (en français : monsieur le saint Abd-el-Kader Mahidin, l'épithète de l'hadj, saint, est appliqué à Abd-el-Kader, parce qu'il a fait le pèlerinage de la Mecque) travailla à séparer sa cause de celle des Français. Il se donna pour mission de combattre l'invasion de la France et de relever la nationalité arabe, et il assigna pour but à son ambition et pour récompense à ses efforts, le rôle de chef, l'autorité d'un sultan. Dès cet instant, il s'appliqua à soulever les tribus, à nourrir et à envenimer leurs ressentiments, et à exalter le fanatisme religieux de ses coreligionnaires.

Nous savons la lutte qu'Abd-el-Kader soutient depuis quinze années contre notre armée. Dans cette lutte, ce chef a déployé une prudence remarquable, une habileté incontestable, une activité et une bravoure prodigieuses. Il s'est montré opiniâtre, plein de ressources, homme de guerre et de religion. Il a obtenu le titre de sultan de l'admiration des Arabes. Il s'est distingué de ses coreligionnaires par un esprit de justice, de chasteté, de sagesse et de sobriété, qui lui a valu, de la part de ses ennemis, les éloges les plus mérités. Et en dépit des haines stupides, des préjugés grossiers, du chauvinisme exclusif et féroce, les écrivains qui racontent l'histoire de l'Algérie depuis 1830, sont obligés de reconnaître la supériorité d'Abd-el-Kader. Ce n'est ni un grand capitaine, ni un grand génie politique, ni un héros. C'est un chef habile, sage et courageux. Ne rabaissons pas sottement le mérite de notre ennemi afin d'exalter outre

mesure le courage et les talents des soldats et des chefs de l'armée française en Afrique ; de part et d'autre chacun a fait son devoir.

Abd-el-Kader a donné des preuves de courage dans les premières rencontres qu'il a su affronter contre nos troupes. Depuis lors, il s'est toujours posté à une demi-lieue de la mêlée. Malgré cette inaction, qui n'est sans doute que de la prudence les Arabes ne doutent pas de sa valeur. Le sultan a compris qu'il était le seul homme capable de rallier les tribus dispersées et épouvantées par la terreur de nos armes. Il s'est posé comme étant le drapeau autour duquel devait se rallier la nationalité arabe menacée, non de destruction, comme il le pense, mais destinée à subir la bienfaisante civilisation des vainqueurs du Dey d'Alger. Pour accomplir cette œuvre de résistance, pour réunir les Arabes, pour défendre et disputer pied à pied les contrées qu'il voudrait ranger, sous son autorité après la défaite des Français, Abd-el-Kader ne possède pas les ressources nécessaires. Nous l'avons culbuté, traqué dans le Maroc, sa smala a été détruite, ses coffres sont épuisés. Les tribus qui consentent à payer l'impôt, ne l'acquittent que très difficilement. Ses magasins ont été dévalisés et ses cavaliers sont démontés.

Abd-el-Kader erre sur les frontières du Maroc ; il travaille à tirer de ce pays les ressources dont il se voit privé en Algérie. Le fanatisme religieux forme à cette heure sa seule arme et sa seule force. Il se présente aux yeux de son peuple, simple dans ses vêtements, austère dans ses mœurs, rigide dans sa dévotion, rusé dans les négociations, noble et fier à cheval, juste et inexorable quand il a prononcé un arrêt, vivant de la vie nomade, à l'exemple des peuples pasteurs dont les tribus sont issues. Alors l'Arabe, devant l'ensemble de ces qualités, de ces pratiques si pieuses, de cette conduite si sainte aux yeux de Mahomet, courbe la tête, et suit, comme poussé par la main du prophète, l'homme habile qui l'entraîne au combat, pour la défense de sa nationalité et de sa religion menacées par les chiens de chrétiens.

Pour nous résumer, nous disons que l'esprit d'Abd-e1-Kader n'est pas cultivé, comme on a bien voulu l'écrire. C'est un homme ignorant ; il connaît le Coran, mais il n'a jamais étudié les lettres, la philosophie et les sciences. Il a pu retirer quelque profit de son pèlerinage à la Mecque ; toutefois il n'avait que huit ans lorsqu'il accomplit cette pieuse expédition. Il est bon, il est généreux et il possède des qualités et des lumières bien supérieures à celles des hommes qui l'entourent.

Lorsque Meurice parut pour la première fois devant Abd-el-Kader, il fut frappé de la tristesse et de l'abattement de ce chef. Le sultan venait de perdre, contre le général Bugeaud, la bataille de la Shikah-Trara. Avant l'action, afin d'exalter la bravoure de ses soldats, Abd-el-Kader avait prédit qu'il remporterait la victoire : il citait un passage du Coran qui annonçait la défaite des chrétiens pendant le cours de la septième année de leur établissement en Afrique.

La victoire du général Bugeaud venait de donner un éclatant démenti aux prophéties du saint livre ; Abd-el-Kader était en pleine déroute. Cette catastrophe avait détruit l'influence qu'il avait su conquérir parmi les tribus à force de mensonges, d'audace et de, promesses. Les Arabes l'abandonnaient ; les tribus se promettaient de ne plus venir se ranger sous son étendard fugitif, et ne voulaient plus, confier à ce chef le soin de venger leurs griefs. Les cavaliers se débandèrent, et dans la précipitation de leur retraite, ils ne respectèrent même pas le camp de leur sultan ; dans la crainte que ce camp ne vînt à tomber au pouvoir des Français, ils coupèrent la moitié de la tente d'Abd-el-Kader et pillèrent la tente des vivres.

M. Meurice a répété bien souvent que si, à cette époque, notre cavalerie avait été plus nombreuse, nous aurions pu nous emparer du camp d'Abd-el-Kader. Quelques années plus tard nos soldats ont été mieux traités .par la fortune ; ils ont su, sous la conduite du duc d'Aumale, s'emparer de la smala d'Abd-el-Kader. Sous le coup de cette défaite, le sultan courut s'enfermer dans Mascara, avec cinquante cavaliers et cent fantassins ; c'était tout ce qui lui était resté de son armée. La nouvelle d'une contre-marche du général Bugeaud acheva sa ruine. Les magasins furent pillés. Nous apprécierions fort mal la situation d'Abd-el-Kader et la débandade de ses troupes, si nous la jugions d'après nos armées et nos administrations. Abd-el-Kader solde quelques cavaliers et quelques fantassins, nous nous étendrons bientôt sur la composition de cette petite troupe. Autour de ce corps régulier viennent se grouper avec leurs armes, leurs chevaux, leur farine de gland, les cavaliers des tribus qui se décident à s'associer à un coup de main, ou à prendre part à une action décisive. Après la lutte, les cavaliers rentrent chez eux, en attendant une occasion favorable de recommencer leurs attaques.

De cette façon et en tenant compte de la mobilité capricieuse des Arabes, Abd-el-Kader, qui vous paraît aujourd'hui abandonné des siens et réduit à la dernière extrémité, se montre le lendemain à la tête d'un nombreux contingent. À la suite de cette affaire de la Shikah-Trara, la confusion et l'insubordination régnaient autour d'Abd-el-Kader. Ce chef voyait son autorité méconnue ; il craignait que ses soldats ne tournassent leur colère contre les prisonniers chrétiens. Aussi, pour les soustraire à leur cruauté, se décida-t-il à les éloigner de Mascara. Déjà des menaces de mort étaient proférées contre Meurice il n'y avait pas de temps à perdre, si l'on voulait conserver ses jours.

Meurice avait rencontré dans le camp d'Abd-el-Kader des compagnons de captivité. C'étaient M. Lanternier, colon d'Alger ; sa femme, âgée de quarante ans, sa fille, jeune personne de quinze ans, jolie comme un ange, une Allemande, âgée de quarante ans, et une autre Allemande de vingt ans, plus grande et aussi belle que mademoiselle Lanternier.

Le sultan résolut d'envoyer ces six prisonniers à Droma, en attendant que l'effervescence qui régnait dans son camp fût calmée : il les plaça sous la garde et la conduite de trente nègres.

Ces nègres forment la garde particulière du sultan. Ce sont ses hommes de confiance, ses gardes du corps. En leur remettant les prisonniers, Abd-el-Kader leur recommanda de les protéger contre les agressions des tribus qu'ils avaient à traverser pour arriver à Droma ; il leur ordonna de les traiter avec humanité et de respecter les femmes.

Les trente nègres jurèrent, en baisant les plis du burnous de leur maître, qu'ils exécuteraient fidèlement ses ordres et que les femmes seraient respectées.

Nous allons voir de quelle façon ces misérables entendaient tenir leurs promesses !

III - DROMA

Orgie des trente nègres. Les quatre femmes subissent un supplice abominable - Désespoir d'un père - La foi jurée - Les prisons de Droma - Inquiétude d'Abd-el-Kader - Meurice est rappelé - Séparation des prisonniers - Le sultan veut que Meurice fasse venir sa femme dans son camp - Deux déserteurs - Trois nouveaux prisonniers - Misère et désespoir.

Les six prisonniers français, MM. Meurice, Lanternier, madame et mademoiselle Lanternier et les deux Allemandes s'éloignèrent du camp d'Abd-el-Kader, pénétrés de reconnaissance pour la prudence et l'humanité du sultan. Ils se félicitaient d'avoir échappé à la mort qui les avait menacés dans le camp des Arabes, car ces barbares, n'écoutant que leur farouche ressentiment, voulaient immoler les chrétiens que le sort avait fait leurs prisonniers, aux mânes de leurs frères décimés à la bataille de la Shikah-Trara. Ces malheureux cheminaient ainsi paisiblement, pleins de confiance en la parole des nègres, et brûlaient d'arriver à Droma, où ils s'attendaient, sur la recommandation d'Abd-el-Kader, à recevoir des habitants une généreuse hospitalité. Les femmes surtout, selon la mobilité de leur esprit, se livraient à la joie et à l'espérance. Quelques heures auparavant, elles s'étaient vues exposées aux injures et aux débauches d'une soldatesque effrénée ; en ce moment elles se voyaient sous la protection d'une troupe vaillante et fidèle ; elles échappaient aux outrages que leur sexe, au lieu d'écarter, semblait appeler sur leur front, et elles parlaient de leur rentrée dans Alger.

Tandis que ces infortunés se livraient à ces douces pensées, les trente nègres d'Abd-el-Kader s'entretenaient à voix basse, en jetant sur

les femmes des regards enflammés : ils détournaient la tête et se montraient impatients de perdre de vue les limites du camp. Lorsque le convoi eut dépassé les dernières tentes et qu'il se fut enfoncé dans un ravin désert, les nègres arrêtèrent leurs chevaux et ordonnèrent aux prisonniers de suspendre leur course. Ils se saisirent des deux hommes, MM. Meurice et Lanternier, et les attachèrent, les mains liées derrière le dos, à un arbre deux nègres se postèrent à leurs côtés en appliquant le canon de leurs pistolets sur la poitrine des deux patients.

Tous ces préparatifs avaient été accomplis avec une promptitude et un silence sinistres. Les deux hommes n'avaient pu se défendre et ils n'avaient pas jeté un cri, qu'ils étaient déjà enchaînés. Les femmes étaient muettes de douleur ; elles allaient assister à la perpétration d'un crime abominable. La mort des deux hommes était-elle résolue, et les nègres devaient-ils les condamner à recueillir le sang d'un époux, d'un père et d'un compagnon d'infortune ?

Qu'elles étaient loin, ces femmes, de pressentir la vérité. Le danger ne menaçait pas les hommes : les femmes seules étaient destinées à se voir suppliciées de la façon la plus horrible.

.

À peine les hommes furent-ils mis hors d'état de prendre part à la lutte, que les nègres se précipitèrent sur les femmes. L'air retentit de leurs clameurs féroces. Les misérables se disputaient entre eux : ils ne cachaient plus le projet qu'ils méditaient depuis leur départ : ils brûlaient de triompher des femmes, et les plus audacieux prétendaient s'adjuger mademoiselle Lanternier et la jeune Allemande, et abandonner à ceux, d'entre leurs compagnons qu'ils mettaient au dessous d'eux, madame Lanternier et l'Allemande. Mais chacun des trente nègres soutenait ses prétentions à s'emparer de la plus belle et de la plus jeune des quatre femmes. Nul ne voulait céder : on s'injuriait, on se menaçait ; les yatagans étincelaient, les fusils s'abattaient sur les poitrines et les pistolets faisaient claquer leurs amorces. Les femmes étaient prises et reprises : leurs vêtements tombaient en lambeaux entre les mains des ravisseurs. Les malheureuses cherchaient à se défendre : mais hélas, elles n'avaient que leurs larmes et leurs prières, tandis que les deux hommes, attachés à un arbre exaspérés par l'impuissance à laquelle les nègres les avaient réduits, malgré les pistolets qui menaçaient leur poitrine, mêlaient leurs imprécations et leur désespoir aux larmes et aux sanglots de leurs compagnes.

Les nègres ne parvenaient pas à s'entendre ; ils tiraient au sort, et ceux qui perdaient refusaient de se soumettre.

Ils allaient en venir aux mains et tourner leur rage contre eux-mêmes, lorsqu'un orage, mêlé de pluie, de grêle, de tonnerre et d'éclairs, éclate sur leurs têtes. Ils s'arrêtent, ils hésitent, ils craignent de perdre l'occasion qui leur est offerte. Les plus scélérats profitent de cette

hésitation, ils se jettent sur les quatre femmes et achèvent de leur terrasser les derniers vêtements qui voilent leur nudité. Ce mouvement met fin à la lutte ; et alors, à la lueur de la foudre et des éclairs, un père, un époux, un compagnon de captivité contemplent ces femmes et ces jeunes filles qui se débattent avec toute la force, du désespoir, contre une foule d'hommes conjurés contre leur pudeur.

Bientôt, couvertes de blessures et de sang, épuisées dans cette lutte immonde, les malheureuses perdent le sentiment de leur existence et, à demi-mortes, laissent consommer l'épouvantable attentat de ces trente misérables. L'orage gronde toujours; les deux prisonniers, enchaînés, gémissent : M. Lanternier pleure sur sa femme et sur sa fille flétries et expirantes; les victimes sanglotent, et les bourreaux célèbrent la joie et la victoire de leur violence par des chansons et des danses.

Les Arabes qui s'étaient attaqués à mademoiselle D... n'avaient pas de temps à perdre : ils redoutaient le voisinage d'Alger et tremblaient d'être surpris par quelque compagnie de soldats français ; aussi, égorgèrent-ils leur victime lorsqu'ils virent sa résolution et ses efforts ; mais ici les trente nègres étaient à l'abri des poursuites de nos troupes.

Lorsque les satellites de l'Émir eurent épuisé leur fureur ils relevèrent les quatre femmes sanglantes et mutilées, et les placèrent' sur des mulets ; ils détachèrent les deux hommes et les poussèrent en avant.

Ce fut ainsi que ces misérables obéirent aux généreuses recommandations de l'Émir.

Après une marche aussi pénible par les difficultés de la route, les privations de tout genre, que douloureuse par l'horrible scène qui l'avait ouverte, les prisonniers arrivèrent à Droma.

Les hommes furent séparés des femmes. On jeta MM. Meurice et Lanternier dans une prison infecte ; madame et mademoiselle Lanternier et les deux Allemandes furent, de leur côté, enfermées .dans une étroite prison.

À cette époque les Français n'avaient pas encore visité Droma, et M. Meurice en a donné plus tard la description suivante ; Droma est une petite ville ; elle est située dans une, plaine, au pied d'une montagne, à cinq lieues des frontières de l'empire du Maroc et à deux lieues de la mer. Les Arabes tirent de cette ville leur poterie, leurs tissus de, laine, leurs haïks et leurs burnous. Depuis; l'occupation de Tlemcen par les Français, et par suite de l'émigration d'un grand nombre de, fabricants qui ont transporté leur famille et leur industrie à Droma, cette ville a acquis une grande importance. Elle n'offre cependant pas encore aux Arabes les ressources qu'ils trouvaient, dans Tlemcen.

Droma fabrique 200 haïks par jour, tandis que Tlemcen en fournissait 1,000. Les haïks sont de trois qualités. Ceux de première qualité valent 7 fr. 50 cent, ceux de seconde qualité valent 6 fr. et ceux de troisième qualité valent 5 fr.

On y fait encore un grand commerce de laines : la laine vaut 20 fr. le quintal d'Alger. La montagne au pied de laquelle Droma est bâtie est couverte de kermès : le kermès vaut 500 fr. le quintal d'Alger.

Les environs de Droma sont très fertiles. Les arbres fruitiers, tels que le cerisier, l'abricotier, le figuier, le jujubier, le grenadier et l'olivier y croissent en grand nombre et produisent d'excellents fruits. Les bestiaux s'y vendent à bas prix : un mouton vaut 2 fr., une vache 20 fr., et un boeuf 30 fr.

À l'époque où s'ouvre ce récit, les Kabiles, après la défaite d'Abd-el-Kader à Shikah-Trara, ne voulurent pas livrer passage dans leurs montagnes pour ouvrir une route aux fugitifs jusque dans l'empire du Maroc. Les Arabes n'ont pas d'autres points de communication avec cette contrée, que Droma. C'est par là qu'arrivaient tous les subsides que Muley-Abder-Rahmann, empereur du Maroc, envoyait à Abd-el-Kader. M. Meurice pensait que l'occupation de cette place par les Français aurait porté un coup funeste à la puissance de l'Émir, en le privant de ses ressources les plus précieuses.

Les prisonniers français traînaient, dans les cachots de Droma, leur misérable existence : les jours s'écoulaient et leur situation ne s'améliorait pas ; elle s'aggravait de plus en plus. Ils souffraient du froid, de la faim et de la vermine. S'ils se plaignaient, leurs geôliers les accablaient de coups et négligeaient de leur apporter de l'eau et de la farine de gland. On ne leur parlait jamais d'Abd-el-Kader, et ils commençaient à craindre qu'on ne les eût oubliés. Le 31 juillet, on vint annoncer à Meurice qu'il allait quitter Droma. Ce ne fut pas sans éprouver une vive douleur qu'il abandonna son malheureux compagnon d'infortune, M. Lanternier. Les deux prisonniers se séparèrent les yeux baignés de larmes. Meurice promit à M. Lanternier de demander son rappel à Abd-el-Kader, et de l'intéresser au sort des femmes.

De Droma, M. Meurice fut dirigé sur Mascara, et de Mascara sur le camp du sultan.

Abd-el-Kader accueillit son prisonnier avec sa bonté accoutumée. Il lui donna l'assurance qu'il le protégerait contre la méchanceté de ses gens, et qu'il l'échangerait bientôt contre des prisonniers arabes.

- Tu rentreras bientôt à Alger, dit l'Émir à Meurice. Je ne veux pas te retenir. Nous allons ouvrir une négociation avec le général français. Tu m'as souvent parlé de ta femme. Tu souffres d'être séparé d'elle. Appelle-la près de toi...

- Que j'appelle ma Clarisse auprès de moi ! s'écria Maurice.

- Oui. Elle te consolera jusqu'à ce que tu sois rendu à la liberté,
- Comment peux-tu me faire une telle proposition? Certes, la présence de ma femme adoucirait mes souffrances. Mais, puis-je désirer de la voir dans ton camp, exposée aux privations, aux mauvais traitements, lorsque moi-même chaque jour je succombe sous le poids de la misère et des coups dont m'accablent tes serviteurs.
- Je te promets qu'elle sera respectée et heureuse. Je t'en fais le serment.
- J'ai confiance en ta parole, Abd-el-Kader ; je te remercie de ta proposition : elle peint la bonté de ton cœur mais je ne saurais l'accepter. Vois ma misère : j'ai tant souffert. Je suis bien changé : je sens que je n'irai pas loin pour peu que ma captivité se prolonge. Je n'entraînerai pas ma femme dans mon malheur. Ma pauvre amie aurait trop à souffrir, elle finirait par périr. Qu'elle vive, sinon heureuse loin de moi, du moins à l'abri des injures et des obscénités de tes Arabes. Si Dieu veut que je rentre à Alger, je la retrouverai forte et préparée à soulager mes maux. Si je dois mourir ici, elle n'aura pas du moins sous les yeux le spectacle de mon agonie. Je ne lui écrirai donc pas de venir me joindre.
- Tu réfléchiras et si tu te décides à accepter ma proposition, tu me le diras. Je t'ai fait venir de Droma pour que tu écrives, à Oran et à Alger, sous ma dictée, plusieurs lettres à vos généraux. Va te reposer, je te ferai appeler dans quelques heures.

Meurice se retira et rentra clans la tente qui lui était destinée. Il avait à peine fermé les yeux, qu'il se vit tiré de son assoupissement par l'arrivée de cinq individus. Deux de ces hommes portaient l'uniforme des soldats français. Leurs vêtements tombaient en lambeaux, leur teint était hâlé par le froid et le soleil, et malgré l'état de maigreur auquel ils étaient réduits, on lisait sur le visage de ces hommes les signes d'une indomptable énergie. Les trois autres étaient jeunes et n'avaient, pour tout vêtement, qu'un misérable pantalon de tuile. Ils commençaient à porter sur leur corps les traces de la misère et des mauvais traitements auxquels ils étaient en butte de la part des Arabes.

L'un des soldats salua Meurice et lui dit :
- Monsieur, vous voyez devant vous deux soldats français, deux déserteurs. Ces trois hommes qui m'accompagnent sont trois pêcheurs de corail ; ils appartiennent à la marine sarde. Nous avons appris qu'Abd-el-Kader vous avait chargé d'écrire au gouverneur pour traiter de votre rançon. Nous venons vous supplier d'appeler la sollicitude du gouverneur sur notre sort. Vous êtes malheureux. Nous sommes encore plus malheureux que vous. Moi et mon camarade nous avons déserté bêtement. Qu'on nous laisse rentrer. Les pêcheurs de corail vous prient de faire informer M. Pelozzo, le consul sarde à Alger, de leur captivité.
- Mes amis, répondit Meurice, je parlerai de vous au gouverneur et je demanderai votre grâce. Quant aux pêcheurs de corail, je ferai connaître leur sort au consul de Sardaigne. Mais comment Abd-el-Kader retient-il ces trois Italiens. Il n'est pas en guerre avec leur nation. Mes amis, ajouta

Meurice en s'adressant aux Italiens, racontez-moi donc par quelle mésaventure vous avez pu tomber entre les mains des Arabes.
- Volontiers, Monsieur, et vous verrez par notre récit, que nous avons droit à votre pitié, et que nous plaçons notre dernière espérance dans la générosité du gouverneur français à Alger.

Les cinq prisonniers s'assirent par terre, autour de M. Meurice, et le plus âgé des pêcheurs de corail, nommé Francesco, commença en ces termes le récit de leur captivité.
- Deux patrons de barques, Angelo Floria et Laurent Figari, nous enrôlèrent au commencement de la saison, à Gènes, pour la pêche du corail. Floria avait armé deux bateaux : le Saint Jean Baptiste et la Conception, Figari en conduisait un troisième, le Jésus et Marie.

IV

Trois bateaux de la marine sarde - Les Maures de Cherchell - La pèche du corail - Le rocher de Ténèz -Trahison des Maures - Les corailleurs veulent s'éloigner - Impossibilité de doubler le cap de Ténèz – Retour - Massacre des Italiens - Incendie de la Conception et du Jésus et Marie - Quatre prisonniers.

Nos trois bateaux cinglèrent dans les premiers jours de juillet de cette année, vers les côtes de l'Algérie. Angelo Floria avait découvert précédemment un riche banc de corail aux environs de Ténèz. Nous fîmes voile vers ce point, et nous jetâmes l'ancre, vis à vis de Ténèz près d'un flot inhabité, situé entre Cherchell et Mostaganem, à quelques milliers de brasses de la côte. Cet îlot se compose d'un rocher stérile sous lequel lés navires-de petite dimension trouvent un abri. En arrivant sur l'îlot, nous aperçûmes deux barques appartenant aux Arabes. L'une avait été tirée sur la plage, l'autre était à flot. A peine nous trouvâmes-nous en présence de cette embarcation, que nous vîmes les hommes qui la montaient jeter leurs amarres. Après cette manœuvre, l'équipage nous fit des signes d'amitié et nous complimenta sur notre bienvenue, en nous offrant ses services, ainsi que cela se pratique entre matelots de connaissance. Et nous pouvions dire que nous arrivions en pays de connaissance, car les six hommes qui gouvernaient la barque arabe, étaient six Maures de Cherchell, que nous avions connus à Alger, et avec lesquels nous avions bu et fumé dans les cafés.

Cette rencontre nous fut bien agréable, car on est très enchanté, lorsqu'on pêche sur une cite étrangère, d'avoir une compagnie aux heures où on se repose ; et puis, comme les Arabes jouissent d'une détestable réputation, hélas bien méritée, et qu'ils ne se font pas faute de piller les chrétiens, nous vîmes avec plaisir, dans les Maures de Cherchell, des amis qui, au besoin, pouvaient nous être d'un grand secours. Nous leur demandâmes donc si nous n'avions pas à redouter quelque mauvais coup de la part des Arabes qui habitent la côte de Ténèz.

Les Maures de Cherchell s'empressèrent de nous rassurer. Vous ne devez redouter les Arabes de Cherchell en aucune façon, nous répondirent-ils, s'ils avaient l'intention de vous attaquer, ils ne pourraient pas le faire, car ils n'ont pas de barques pour se transporter sur l'îlot au pied duquel vous venez de jeter l'ancre. Cependant, il ne faudrait pas compter sur cet empêchement ; s'ils s'emparaient de nos barques, ils arriveraient bien vite sur vous, du moment où ils auraient découvert vos trois bateaux. Voici ce que nous allons vous proposer pour conjurer ce danger. Nous nous engageons à ne pas démarrer et à rester au milieu de vous, si vous consentez à nous nourrir tout le temps .que durera votre pêche. Nous vous promettons de n'aller à terre que le jour où vous quitterez cette côte ; mais pour cela, il faut que vous preniez l'engagement de partager vos vivres avec nous.

Cette ouverture si franche et si amicale nous transporta d'aise. Angelo Floria et Laurent Figari accordèrent aux Maures de Cherchell ce qu'ils venaient de demander, et on leur distribua chaque jour leur ration de biscuit et d'eau de vie. Nous étions pleins de confiance en la parole de ces Maures : n'avions-nous pas, ainsi que je l'ai déjà dit, fraternisé avec eux dans les cafés d'Alger ? Ils étaient matelots, et entre matelots on ne se défie pas de la mauvaise foi et de la méchanceté de ses camarades.

Dès que ces arrangements eurent été pris, nous commençâmes notre pêche. Pendant cinq jours elle fut si abondante que nous récoltâmes pour 1,800 fûts de corail. La joie régnait sur les trois bateaux : nous racontions aux Maures notre succès et nous ne manquions pas de les faire boire à notre heureuse pêche. Mais à mesure que nous nous réjouissions, on voyait les Maures rembrunir leurs physionomies et changer de manières avec nous. Ils ne nous faisaient plus bonne mine ; ils chuchotaient entre eux, et trouvaient mille prétextes pour se retirer de notre compagnie et pour rentrer dans leur barque.

Un revirement pareil devait frapper Angelo Florin, le patron du Saint Jean Baptiste et de la Conception. Floria fréquentait ces côtes depuis plusieurs années ; il avait appris à connaître les Arabes ; il se défiait déjà des Maures de Cherchell et, voyait, dans un séjour aussi prolongé que celui qu'ils faisaient sur un flot inhabité, le commencement de quelque perfidie. Le patron nous découvrit ses soupçons et nous exhorta à nous tenir sur nos gardes. À peine Floria eut-il montré ses craintes aux matelots des trois bateaux sardes, que chacun de nous se mit à réfléchir et à recueillir mille particularités, qu'il avait négligées jusqu'à ce moment, sur les allées et les venues des Maures de Cherchell. De tout cela, on en conclut que ces Arabes méditaient quelque mauvais coup, et, qu'au premier moment, ils allaient nous livrer aux Arabes de Ténèz. Il fut convenu qu'on changerait de place ; et dans la matinée du sixième jour, on décida qu'on abandonnerait ce mouillage, et que nous irions en chercher un nouveau le soir même à l'ouest du cap de Ténèz.

Le Saint Jean. Baptiste exécuta la manœuvre. La Conception et le Jésus et Marie ne furent pas assez heureux pour arriver au point indiqué.

Le vent avait fraîchi et ces deux bateaux ne purent pas doubler le cap. Le Saint Jean-Baptiste, en ne voyant point arriver le Jésus et Marie et la Conception, revint sur ses pas et reparut sur l'îlot. Pendant cette manœuvre du Saint Jean Baptiste, quelques matelots, après avoir amarré le Jésus et Marie et la Conception, descendirent sur le rocher. Nous étions du nombre de ceux qui mirent pied à terre. A peine avions-nous paru sur le rocher, que nous étions salués par une terrible fusillade. Une troupe d'Arabes de Ténèz, conduite par les Maures de Cherchell, nous enveloppait et se précipitait sur nous, le yatagan à la main.

Nos prétendus amis, les Maures de Cherchell, avaient profité de la manœuvre que nous avions tentée dans la matinée, pour aller chercher dans leurs barques les Arabes de Ténèz ; et ils nous livraient sans défense aux balles et aux poignards des Arabes.

Dans cette attaque, aussi rapide qu'imprévue, Laurent Figari, patron du Jésus et Marie, tomba le premier, frappé d'une balle au cœur; les Arabes lui tranchèrent la tête. Bien d'autres furent tués ou noyés. Ceux des matelots qui purent se sauver, se jetèrent à la mer et furent poursuivis par les balles arabes. Mes deux camarades ici présents, Crescenço et Berthoumiau, un petit mousse, Benedito et moi Francesco, nous demeurâmes au pouvoir des Arabes. Pour ma part, j'avais reçu huit coups de yatagan, en cherchant à culbuter les scélérats qui nous avaient si lâchement trahis.

Tandis que j'étais accroupi sur le rocher, en butte aux coups de bâton des Arabes et en proie aux douleurs que me causaient mes huit blessures, je voyais nos ennemis massacrer mes camarades, piller le Jésus et Marie et la Conception.

Les Arabes gagnèrent la côte et prirent la route de Ténèz. Ils s'arrêtèrent à quelque distance de cette ville, et se mirent à délibérer sur notre sort. Les uns exigeaient qu'on: nous coupât la tête ; les autres demandaient qu'on nous laissât la vie et qu'on nous conduisît à Abd-el-Kader, afin d'obtenir du sultan une bonne rançon pour prix de nos personnes. La discussion fut longue et bruyante, à la fin, les Arabes tombèrent d'accord, et il ne fut plus question, du moins pour le moment de nous trancher la tête.

Notre troupe se mit en marche et nous ne tardâmes pas à faire notre entrée dans Ténèz. Je dois dire que nous fûmes bien reçus et bien traités par les habitants de ce village. Les femmes me prirent en pitié : elles me donnèrent du beurre et du miel pour panser mes blessures ; elles m'apportèrent du pain blanc et des fruits, et ne surent qu'imaginer pour consoler le petit mousse Benedito.

De son côté le caïd de Ténèz nous témoignait une vive sollicitude. Il ne nous quittait pas et nous questionnait sur la pêche du corail. Nos réponses l'intéressaient et il était si charmé de notre compagnie, qu'il empêchait les Arabes de nous frapper.

Nous ne séjournâmes que quarante-huit heures à Ténèz et nous marchâmes dans la direction du camp d'Abd-el-Kader. Le sultan nous a achetés aux hommes de Ténèz. Notre captivité dure depuis un mois et notre condition est des plus misérables. Nous n'avons pas de nouvelles de nos compagnons du Saint-Jean-Baptiste.

Je suis guéri de mes blessures ; mais Cressenço et Berthoumiau, mes camarades, n'aspirent qu'à sortir des mains de ces brigands. Je suis aussi impatient qu'eux de rentrer à Alger, et nous plaçons notre espoir dans l'humanité du gouverneur français et dans les démarches de notre consul, M. Pelozzo.

Le petit mousse n'est plus avec nous depuis notre entrée dans le camp ; Abd-el-Kader l'a envoyé à sa femme. L'enfant se trouve très bien de sa nouvelle vie ; il est traité avec bonté par les Arabes ; ils vont en faire un mahométan.

Tel est, M. Meurice, le récit fidèle de l'incendie du Jésus et Marie et de la Conception, et de notre captivité jusqu'à ce jour chez les Arabes.

Meurice promit aux pêcheurs de corail de les recommander aux autorités militaires d'Oran et d'Alger ; il serra la main au brave Francesco, et les trois matelots se retirèrent en emportant une douce espérance, qui releva leur courage et réjouit leur cœur.

V - CHERCHEL

Une information judiciaire - Démarches du patron de barque, Angelo Floria - Un juge d'instruction à Alger - Les pèlerins de la Mecque - Arrestation des incendiaires de la Conception et du Jésus et Marie - Un conseil de guerre et les Maures de Cherchell.

Tandis que les trois pécheurs de corail, Francesco, Cressento, Berthoumiau et le petit mousse Benedito, étaient retenus prisonniers dans le camp d'Abd-el-Kader, les autorités d'Alger apprenaient l'incendie du Jésus et Marie et de la Conception, et travaillaient à découvrir les auteurs de ce crime.

Une instruction fut ouverte ; on recueillit des faits qui vinrent compléter la seconde partie de ce drame sanglant ; nous avons jugé utile de mettre sous les yeux du lecteur les documents qui furent publiés,

quelque temps après la mort de Laurent Figari, sur cette catastrophe : ils forment la suite du récit de Francesco.

Nous avons dit que l'équipage des trois bateaux corailleurs avait résolu de changer de mouillage. Angelo Florin doubla avec le Saint-Jean-Baptiste le cap de Ténèz. Il attendit vainement le Jésus et Marie et la Conception. Alarmé de ces retards, Angelo Floria rebroussa chemin. Lorsqu'il fut arrivé à une portée de fusil du rocher, le patron Floria découvrit quatre hommes qui luttaient contre les vagues et qui se dirigeaient de son côté. Floria marcha sur eux, et manœuvra de telle façon qu'il parvint à sauver les quatre nageurs. Ces hommes étaient des matelots du Jésus et Marie et de la Conception. On les entoure, on les interroge et ils racontent que n'ayant pu, par la violence du temps, doubler le cap de Ténèz, ils sont revenus sur le rocher. En approchant de l'îlot, ajoutent-ils, nous avons vu à terre les Maures de Cherchell. Ils nous ont invités à descendre, et au moment où nous avons quitté nos embarcations nous avons été accueillis par une vive fusillade : devant ce danger nous avons préféré nous jeter à la mer et venir à la rencontre du Saint-Jean-Baptiste plutôt que de nous hasarder parmi les Arabes.

À ce récit, Floria gouverna sur l'îlot ; mais il fut détourné de tenter un coup de main contre les Arabes, par la crainte que la moindre démonstration hostile de sa part ne devînt le signal de la mort de ceux de ses matelots qui étaient tombés vivants entre les mains des Arabes.
Le lendemain Angelo Floria fit plusieurs fois le tour du rocher pour s'assurer si quelques uns des malheureux marins du Jésus et Marie et de la Conception n'étaient pas parvenus à s'échapper : l'îlot était désert. En côtoyant le rivage de Ténèz, dans la direction ouest, il reconnut dans la cavité d'un rocher les barques des Maures qui l'avaient trahi. Il s'approcha pour s'en emparer ; mais la falaise était bordée par des indigènes armés qui s'apprêtaient à faire feu. Il fallut renoncer à l'espoir de se venger. En s'éloignant de cette côté qui lui dérobait une bande de traîtres et d'assassins, le Saint-Jean-Baptiste assista à l'incendie du Jésus et Marie et de la Conception que les Maures avaient traînés à terre en face de Ténèz.

Le costume particulier des habitants de Ténèz permit à l'équipage du Saint-Jean-Baptiste de s'assurer que les auteurs de ce massacre et de cet incendie appartenaient à la population de ce village. La perte, dans ce sinistre, fut de treize hommes. Les cadavres de quatre matelots furent retrouvés, le 28 août, à la place même où ces malheureux avaient reçu la mort. Le dégât matériel s'éleva à 8,000 fr., et l'armateur, par l'impossibilité où il se vit réduit de continuer son industrie, perdit une somme de 30,000 frs.

La nouvelle de cet attentat parvint à Alger ; l'émotion fut grande dans la ville et dans le port ; mais la justice paraissait devoir être impuissante pour atteindre les auteurs de ce crime ; le village de Ténèz se trouvant placé en dehors de la sphère de notre action militaire. Grâce à un

concours de circonstances des plus heureuses et des plus imprévues, l'autorité parvint à mettre la main sur les principaux coupables. Au mois d'octobre de la même année, deux mois après l'événement, M. Giaccobi, juge d'instruction, apprit que parmi les Maures et les Arabes qui venaient d'arriver à Alger pour entreprendre le pèlerinage de la Mecque, se trouvait un nommé Hassen-Ben-Omar, auprès duquel on pouvait se renseigner sur le crime de Ténèz. Hassen-Ben-Omar disait qu'au nombre des pèlerins, on devait trouver les Arabes qui avaient pris part au massacre des corailleurs sardes. Sur cette indication, M. Giaccobi, accompagné de ce Hassen-Ben-Omar, du patron Angelo Floria, et suivi d'une forte escorte de gendarmerie, se transporta à bord des navires l'Albert, la Nina, le Zèbre n° 25, sur lequel les pèlerins de la Mecque avaient pris passage. Les recherches sur l'Albert et la Nina ne produisirent aucun résultat ; mais, à bord du Zèbre n° 25, Hassen-Ben-Omar reconnut trois Arabes des environs de Ténèz : Mohamed-Ben-Abd-el-Kader, surnommé Dermouche ; Bourras-Ben-el-Hadji-el-Miloud et Marouen-Ben-Mohamed. Les deux premiers, contre l'usage de leur pays, avaient mis leur haïk blanc par dessus leur burnous noir ; par ce changement ils se donnaient le costume des Arabes qui fréquentent Alger. On les fouilla et l'on trouva sur chacun d'eux un écrit en arabe, adressé par le cadi de Ténèz, au cadi d'Alger et à ses assesseurs. Cet écrit disait en substance que, dans l'affaire de Ténèz, les porteurs des présents écrits étaient innocents, et que le crime avait été commis par des Arabes des environs.

Hassen-Ben-Omar avait en outre déclaré à M. Giaccobi qu'il avait fait le voyage de Cherchell à Alger sur une barque appartenant à un nommé Mohamed-Aly-Kaïd. Cette barque avait été frétée par un marchand de Cherchel Mohamed-Si-Aoundi qui avait fait un chargement de blé. On disait alors à Cherchell que la voile et les avirons de cette barque provenaient des bateaux corailleurs.

L'embarcation sur laquelle Hassen-Ben-Omar avait fait le voyage de Cherchell à Alger fut également visitée. Angelo Floria reconnut parfaitement une rame qui provenait du Jésus et Marie et une voile qui avait figuré dans la voilure de la Conception. On apprit encore que le chargement du Zèbre n° 25, et celui de l'embarcation appartenaient, du moins en partie, à Mohamed-Aly-Kaïd. Cet Arabe était celui qui avait transporté sur l'îlot les gens de Ténèz.

Un matelot, Pipe Mogli, échappé au massacre du Jésus et Marie, reconnut Mohamed-Ben-Abd-el-Kader, dit Dermouche, pour celui qui lui avait tiré un coup de pistolet lorsqu'il se sauvait à la nage. Il désigna Bourras-Benel-Hadji-el-Miloud comme ayant massacré un matelot appelé Berdini.

La justice, éclairée par cette information, arrêta les Arabes livrés par Hassen-Ben-Omar, et un conseil de guerre fut appelé à juger et à punir leurs méfaits.

Les prisonniers dans le camp d'Abd-el-Kader - Description d'un camp arabe - Les tentes - Les canonniers - Les muletiers - Les chameaux - Cavalier arabe – Chevaux – Fantassin - La manœuvre du fusil - Un déserteur de la Légion étrangère changé en officier instructeur - Ses débuts - Son retour à Oran - Il est chassé et renvoyé à Abd-el-Kader - Il fabrique de la poudre - Fuite dans le Maroc.

Le camp dans lequel M. Meurice et les trois pêcheurs de corail étaient retenus prisonniers auprès d'Abd-el-Kader, occupait un bois de figuiers situé entre Mostaganem et Mascara. Deux cent cinquante cavaliers et cinq cents fantassins, soldés et habillés aux frais du sultan, étaient casernés dans ce camp. Le Kalifa (général en chef) campait avec un pareil nombre d'hommes aux environs de Tlemcen. Le camp était tracé en rond ; les tentes de l'infanterie en formaient les limites, celles de la cavalerie occupaient le milieu.

Au centre du camp s'élevait la tente d'Abd-el-Kader ; un grand espace était ménagé devant cette tente et formait une sorte d'esplanade. Sur cet emplacement se trouvaient parqués les chevaux et les gens attachés à la personne du sultan. De ce point on découvrait les limites du camp, et une pièce de canon, dont la bouche était tournée vers la plaine ; cette pièce était en fort mauvais état. Son affût était à moitié brisé, et sa lumière avait une si grande ouverture que lorsque les canonniers y mettaient le feu avec des mèches non emmanchées, ils se brûlaient les doigts. Elle célébrait les saluts et les réjouissances. Les canonniers avaient leur tente à côté de ce canon, et les muletiers, chargés d'effectuer le transport des campements, étaient logés derrière la tente d'Abd-el-Kader. Les mules sont petites, chétives et écrasées par le travail. Une centaine de chameaux sur lesquels on chargeait l'orge et le biscuit pour la nourriture du soldat, et un troupeau de moutons et de chèvres étaient parqués aux alentours de la tente affectée au service de la cuisine.

La garde du camp était confiée, pendant la nuit, à des sentinelles. Chaque tente fournissait deux hommes ; le premier était de planton depuis la nuit jusqu'à minuit ; le second depuis minuit jusqu'au lever du soleil. Pendant la journée, la garde du camp était abandonnée au premier venu.

Au soleil levant, un rappel de tambour donnait le signal du réveil. On distribuait aux soldats des galettes d'un biscuit exécrable ou du pain d'orge. A quatre heures, on leur donnait de l'orge bouillie, et les chefs recevaient un plat de couscoussou.

Le couscoussou est le met favori des Arabes. Il est composé avec de petites boulettes de farine de blé, qu'on sert autour d'une poule bouillie, ou de toute autre viande, comme on garnit chez nous un gigot de mouton avec des haricots. Un Arabe tient un crible, dans lequel on a répandu de la

farine de blé ; il agite doucement le crible tandis qu'un autre Arabe jette de l'eau sur la farine. Il se forme bientôt des boulettes ; alors les femmes retirent les boulettes du crible et les arrondissent. Après cette préparation, on jette ces boulettes dans un pot de terre dont le fond est percé de petits trous. Les Arabes placent ce pot sur une marmite de terre remplie d'eau qu'ils font bouillir, et ils attendent, pour retirer les boulettes, que la vapeur les ait fait cuire ; Dès que les boulettes sont prêtes, on les met dans la volaille, en les arrosant avec du bouillon de viande, ou avec du lait très pimenté.

Il n'y avait pas longtemps que les cavaliers arabes portaient une veste et des culottes rouges à la turque. Ils se couvrent d'un haïk et d'un burnous, et traînent leurs pieds nus dans des babouches. Leur équipement se compose d'un fusil, d'un sabre et d'une giberne qui contient une quinzaine de cartouches ; jour et nuit ils gardent cette giberne qui pend sur leur banche droite au moyen d'un baudrier passé autour de leur cou.

Les selles sont en bois, recouvertes de maroquin. Leur forme est très relevée sur le devant et sur le derrière. Entre la selle et le dos du cheval, l'Arabe étend huit couvertures de mauvais drap pour prévenir les écorchures ; cette précaution est inutile, car la plupart des chevaux ont le dos écorché. A la selle pendent des étriers dont la courroie est très courte et dont la plaque est large et forme, à l'extrémité, une telle saillie, qu'elle sert à piquer les flancs du cheval. Cependant les cavaliers chaussent des éperons, qui sont des clous en fer de huit à dix pouces de long.

Le cheval ne travaille qu'à trois ans ; à cet âge il est monté par les enfants. Les juments sont réservées pour la production, les chevaux pour la guerre. Les Arabes ne font les crins que jusqu'à six ans ; après ce temps ils les laissent pousser ; aussi les vieux chevaux se distinguent-ils des jeunes par une crinière et une queue magnifiques. Ces chevaux sont plutôt petits que grands ; leur complexion est maigre et robuste ; ils sont très nerveux et ne mangent que de l'orge et de la paille. Ils boivent une fois par jour, ils ne reçoivent aucun soin ; au lieu de les étriller, on leur jette de l'eau sur le corps lorsqu'on les mène boire, et ils demeurent exposés, jour et nuit, devant la tente avec des entraves aux pieds, au froid, au chaud et à la pluie. Aussi ces chevaux sont ils bien vite usés et ne servent ils pas plus de six ans. Alors on les attelle à la charrue avec les bœufs.

Les chevaux qui appartiennent à des marchands et qui sont destinés à faire de longs voyages, sont ferrés. Ceux d'Abd-el-Kader ne le sont pas ; les chefs riches font quelquefois ferrer les pieds de devant. Ces animaux ne ruent presque jamais, et comme ils ne se séparent jamais de l’homme, ils acquièrent, à la suite de ces rapports journaliers, un caractère précieux de douceur et de docilité.

L'habillement des fantassins se compose d'un gilet de laine, d'une culotte à la turque, d'une veste noire avec un capuchon et de babouches ; ils portent une giberne, un fusil, un couteau à leur ceinture, et parfois un poignard, des pistolets et un yatagan. Le corps de musique est formé par trois joueurs de hautbois et par trois timbaliers qui se servent de tambourins, et par trois autres timbaliers qui, acroupis sur leurs jambes, exécutent des roulements de baguettes sur des écuelles couvertes de peau de bouc. Ces musiciens font entendre leurs mélodies à midi, à quatre heures et à huit heures du soir.

La vie des Arabes, dans ce camp, se consumait dans une parfaite oisiveté. Parfois les chefs tentaient de faire manœuvrer les soldats et de leur apprendre l'exercice du fusil. Un Allemand, déserteur de la légion étrangère, avait essayé de remplir les fonctions d'officier instructeur, mais il n'avait pu dresser qu'imparfaitement ses élèves. Il leur avait enseigné la charge du fusil, en passant par tous les temps, mais il avait échoué complètement lorsqu'il s'était agi d'instruire ces bandes déguenillées et indisciplinées, à la marche et au port du fusil.

Pendant une année ce déserteur avait, ainsi que nous venons de le dire, instruit les fantassins d'Abd-el-Kader ; les Arabes le voyaient d'un mauvais œil, et loin de lui tenir compte du zèle et de la fidélité qu'il témoignait à ses nouveaux frères et au sultan, ils l'avaient menacé de le frapper de leurs balles à la première affaire si les croyants s'indignaient d'obéir au commandement d'un chien de chrétien.

Sur ces entrefaites, la paix fut conclue avec les Arabes. Le déserteur profita de cette circonstance pour rentrer à Oran. Le général, qui commandait cette place, s'empressa d'annoncer à Abd-el-Kader le retour du déserteur à Oran ; il déclarait qu'il tenait cet individu à la disposition du sultan ; car je ne consentirai jamais, ajoutait cet officier supérieur, à réintégrer ce misérable dans les cadres de l'armée française.
Les chaous (gendarmes arabes) d'Abd-el-Kader, vinrent, sur l'ordre de leur maître, réclamer à Oran le déserteur. On le leur livra. Ce malheureux se vit alors garrotté et chassé de la ville où il avait espéré rencontrer le pardon et l'oubli. Chemin faisant, il aperçoit sur la route des soldats français qui travaillaient aux fossés ; il les appelle :
- À moi, mes amis ; laisserez–vous emmener chez les Arabes un de vos frères, un camarade qui s'est battu dans vos rangs contre ces misérables ? A moi, ils vont me couper la tète. Verrez-vous égorger un de vos frères avant d'avoir cherché à le délivrer ?

À cet appel, fait d'une voix suppliante, les soldats jettent leurs pioches, se précipitent sur leurs fusils. Mais un gendarme, parti d'Oran, arrive bride abattue ; il signifie aux soldats la décision du général et leur enjoint de laisser la route libre aux chaous et à leur prisonnier.

Les chaous profitent de l'hésitation des soldats ; ils doublent le pas, et lorsque l'explication est finie, le prisonnier a disparu ainsi que ses bourreaux.

Ce malheureux fut détenu pendant une année dans les prisons de Mascara avec les fers aux pieds. A sa sortie de prison, il abjura le christianisme et se mit à fabriquer de la poudre à Mascara ; mais il gagnait si peu avec cette industrie, qu'il se décida à se jeter dans le Maroc, d'où il espérait passer en Espagne.

LE CARNET DU PRISONNIER

Première partie des notes recueillies par M. Meurice pendant les quatre mois de sa captivité à Droma et dans le camp da sultan. Du 25 avril au 12 août 1836.

La captivité de Meurice durait déjà depuis près de quatre mois (25 avril-13 août). Notre infortuné compatriote voyait chaque jour décliner sa santé. Ses forces s'épuisaient par suite des privations de tout genre auxquelles il était réduit. L'insomnie, là marche et la faim le tuaient. Il était forcé de suivre les Arabes dans leur vie nomade. Nos troupes traquaient Abd-el-Kader, et le sultan décampait à toute heure, à tout instant. Les lettres que Meurice écrivait à Alger et à Oran, soit à sa femme, soit aux généraux, demeuraient sans réponse. Un profond désespoir s'était emparé de ses esprits ; il attendait la mort chaque jour, car il souffrait cruellement des injures et des mauvais traitements des Arabes ; au lieu de secouer son apathie, au lieu de mépriser les menaces et les brutalités des Arabes, M. Meurice se laissait aller à une faiblesse déplorable et se montrait offensé d'être un objet de risée et de haine pour les enfants de Mahomet.

La saison cependant était douce ; l'été avait revêtu la campagne de feuillage, de gazouillements, de verdure et de fleurs. La vie était moins dure. Les vivres arrivaient au camp. La chaleur du soleil commençait à ranimer le prisonnier sous ses haillons. Meurice reprenait quelque force et quelque espoir, lorsque l'arrivée imprévue d'un jeune officier, d'un nouveau prisonnier, vint lui donner un compagnon dans sa captivité. La présence d'un compatriote, d'un ami, d'un frère (car le malheur fait une seule et chère famille des victimes qu'elle réunit), pouvait le sauver. Il allait trouver dans son compagnon de misère une énergie si bouillante, un courage si brillant, une volonté si indomptable, une amitié si vraie, un dévouement si intelligent que le passé devait être oublié et que l'avenir devait se montrer, à ses yeux, radieux et triomphant de la captivité. Un sort nouveau s'ouvrait pour Meurice. Ses souffrances étant partagées, étaient allégées. Il ne s'agissait plus que de patienter quelque temps.

Mais, avant de raconter la première entrevue de Meurice et de M. A. de France, il nous reste un devoir à remplir.

Meurice avait préservé du pillage des Arabes un petit carnet sur lequel il avait, à l'insu des barbares, consigné les principaux événements qui avaient signalé sa captivité. Ces notes, jetées en courant par le prisonnier, et qui sont le cri du désespoir, le souvenir d'un bon traitement, la menace d'une vengeance, la recherche des menées des Arabes, la statistique du pays, ne doivent pas être déchirées et livrées aux flammes. Elles tracent l'itinéraire du chemin qu'a fait le captif, elles nous renseignent sur l'état moral et physique des tribus, elles complètent, jour par jour, le récit que nous avons donné du passage de Meurice parmi les Arabes, depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'août.

Malgré leur laconisme, ces notes intéressent; ici un mot est plus éloquent et plus effrayant que la dissertation la plus pathétique; il rappelle quelque abominable tragédie. Ce carnet, c'est l'odyssée du prisonnier parmi ses ennemis, c'est le martyrologue de Meurice parmi les Arabes d'Abd-el-Kader.

Ce carnet a été rapporté en France par le compagnon de captivité de Meurice. Nous avons nous-mêmes relevé toutes les notes tracées de la main du captif. Nous n'avons pas besoin de dire que nous ne nous sommes permis aucune altération dans le texte; il est tel que nous l'avons copié dans l'original. Voici donc ces notes ; elles partent du jour même, où Meurice tomba au pouvoir des Arabes ; nous nous arrêtons à l'époque où il rencontre M. A. de France.

NOTES EXTRAITES D'UN CARNET QUI A APPARTENU A M. MEURICE.

Lundi, 25 avril 1836 : Fatalité. - Arrestation, lettre à Bro - Muller. - Pansement. - Partage. - Bataille. - Séparation - Allegria. - Menaces - Horreurs - Chaous - Chaad - Moktaz. - Souper. - Benchabene - Départ – Tribus - Horreurs – Voyage – Pays - Départ à huit heures du soir - Je passe l'eau plus de dix fois - Défilé très long.
Mardi, 26 avril : Déjeuner – Tribus - Camp du Bey (douze lieues) - Neuf heures du matin – Présentation - Honneurs militaires - Visite au Bey - Son secrétaire - Marabout de Coleah - Maures d'Alger - Canonnier français – Dîner – Coucher - Médéah.
Mercredi, 27 avril : Nuit affreuse - Pluie, orage -. Désespoir - Fête du sultan – Poux - Misère.
Jeudi, 28 avril : Visite au Bey - Envoi à Mascara - Marabout de Coléah - Joseph Banon – Medéah - Lettre à Clarisse – Départ – Aïk – Courrier - Premier gîte après deux heures de marche - Injures (deux lieues) – Chaad – Souper - Visite dans la nuit.
Vendredi, 29 avril : Départ, dix heures du matin - On monte toujours - A deux heures, entrée dans la plaine de Milianah - A sept heures, vue de Milianah - Fin de la plaine – Coteaux - A quatre heures, deuxième gîte (16 lieues) – Hospitalité – Fatigue - Prairies de France - Pluie.

Samedi, 30 avril : Départ à quatre heures du matin - Pluie continuelle – Halte - Maison, ruines , sources – Pluie - Gîte. Caïd (10 lieues) – Injures - Point d'arbres - Frênes.
Dimanche, 1er mai : Départ à deux heures du matin - Chapeau perdu - Mostaganem - Marché du dimanche - Injures - Attroupement - Mort - Inquiétude de mes guides - On cherche un gîte plus éloigné. Gîte à huit heures du soir (20 lieues) - Tapis de Mascara - Cascade - Beau temps.
Lundi, 2 mai : Départ à trois heures du matin –Boudje - Camp du hala - Visite - Injures - Mascara, à cinq heures du soir (10 lieues) – Caïd - Ben Abderrahman - Français, Léopold Lambert - Couche sur une pierre - Chênes en fleur - Fèves en fleur, six pieds de hauteur.
Mardi, 3 mai : Départ à cinq heures du matin - Source minérale - Halte à onze heures - Gîte à dix heures du soir (18 lieues) - Point d'arbres - Prairies de France. Pluie.
Mercredi, 4 mai : Départ à deux heures du matin - Montagnes. Frênes - Gîte à six heures du soir (12 lieues) - Injures - Froid.
Jeudi, 5 mai : Départ à cinq heures du matin, froid terrible - Camp d'Abd-el-Kader à onze heures (6 lieues) – Visite - Interrogatoire - Magasin général.
Vendredi, 5 mai : À onze heures, départ pour l'armée - Interrogatoire en plein air - Bonté d'Abd-el-Kader - Lettre au général Darlange et à Clarisse - A onze heures du soir, interrogatoire - Lettre du général Darlange (1er mai).
Samedi, 7 mai : Exécution d'un courrier - Maures d'Alger - Bonté d'Abd-el-Kader - Il désire la paix ; je pense qu'il faut la faire.
Dimanche, 8 mai : Abd-el-Kader aux avant-postes - Les Arabes ne teignent qu'avec quatre couleurs, rouge, jaune, noir et bleu. Le rouge des étoffes se fait avec le kermès, le rouge des maroquins avec un bois nommé…… Le jaune des étoffes et des maroquins avec l'écorce de grenade séchée et pilée. Le noir avec……, et le bleu…… Le mordant qu'ils emploient est l'alun.
Lundi, 9 mai : Toutes les troupes aux avant-postes.
Mardi, 10 mai : Rentrée des troupes - Le pain.
Mercredi, 11 mai : Bonne huile - Cuisine au beurre.
Jeudi, 12 mai : Leçon d'arabe.
Vendredi, 13 mai : Revue - Pluie.
Samedi, 14 mai : Diarrhée - Arrivée du marabout de Médéah - Prise de Médéah - Fête, canon, blessés - Offre de 2,000 douros pour ma rançon. Refus d'Abd-el-Kader.
Dimanche, 15 mai : Départ des Français pour Oran - Abd-el-Kader part avec ses troupes - On entend le canon - On fait ma barbe - Abd-el-Kader rentre au camp. Les Français rentrent aussi dans leurs postes - Lettre au général Rapatel, lettre à Clarisse, lettre à Francis - J'engage à faire la paix.
Lundi, 16 mai : Estomac malade - Un homme de Milianah annonce l'arrivée du Bey de Médéah à Mascara. Il dit que le maréchal Clausel n'est plus gouverneur d'Alger, qu'il est remplacé par un autre qui n'a qu'un oeil,

et que cet autre doit venir à Oran. Je reconnais qu'on veut parler de la fête du roi et du général Rapatel qui porte lunettes.
Mardi, 17 mai : Il arrive deux hommes de Constantine - Les blessé d'Abd-el-Kader sont traités dans une petite ville à une jour-née de marche du camp - Les tentes sont en toile de laine doublées ; il y a quinze fils au pouce.
Mercredi, 18 mai : Rien de nouveau - Les blessés d'Abd-el-Kader sont dans une petite ville nommée Droma, entre Tlemcen et la mer - Canonniers blessés par leur faute - Première journée chaude, mais beaucoup d'air.
Jeudi, 19 mai : Deux hommes de Tlemcen - Lettre de Cavaignac - Interrogatoire allemand - Conversation avec Abd-el-Kader - Bonté d'Abd-el-Kader.
Vendredi, 20 mai : Les deux hommes de Tlemcen sont exécutés.
Samedi, 21 mai : Un peu de pluie - Tamarins en pleine fleur. Lauriers commençant à fleurir - Sol gris sur les montagnes. Salpêtre.
Dimanche, 22 mai : Arrivée du bey de Médéah - Perte d'un bateau à vapeur - Mort de Marey.
Lundi, 23 mai : Confrontation avec le bey de Médéah - Médecine, chirurgie.
Mardi, 24 mai : Les Français reçoivent du renfort - Arrivée d'un marabout venant de près du désert avec du monde.
Mercredi, 25 mai : Abd-el-Kader sort avec ses troupes - On entend quelques coups de canon. Abd-el-Kader rentre.
Jeudi, 26 mai : Départ du bey de Médéah pour Maroc.
Vendredi, 27 mai : Abd-el-Kader va rendre visite à un marabout.
Samedi, 28 mai : Mésintelligence entre le général Darlange et Ismaël; aussi il quitte les Français pour retourner chez lui avec les Douairs - Le général Darlange ne quitte pas sa position - Espion - Abd-el-Kader lève son camp et le porte à deux lieues plus au sud, sur une haute montagne.
Dimanche, 29 mai : Départ d'Abd-el-Kader, à cinq heures du matin, avec toute sa cavalerie; il va attaquer les Douairs – Fromage de Brie - Vue de Rachgoun - Le général Darlange a reçu l'ordre d'aller chercher Cavaignac à Tlemcen ; il a répondu qu'il ne pouvait pas bouger - Roses trémières en fleur.
Lundi, 30 mai : Un envoyé de Milianah annonce que Clarisse a reçu ma lettre de Milianah. Il confirme la mort de Marey et dit que le maréchal ne reviendra pas - Muller est tout à fait guéri. Pleine lune de mai, premier jour de l'été des Maures - Un espion dit que les Français ont demandé des bâtiments pour partir et que l'on embarquera aussi les chevaux.
Mardi, 31 mai : Arrivée d'Abd-el-Kader. Il a surpris plusieurs camps des Douairs ; il a pris trente femmes, sept nègres et beaucoup de troupeaux ; Rahba, un chef de tribu qui lui est soumis, a pris quarante femmes et beaucoup de troupeaux - Réjouissance, baise-main.

Mercredi, 1er juin : Journée insignifiante.
Jeudi, 2 juin : On lève le camp. Abd-el-Kader le place sur la route d'Oran à Tlemcen, à quatre lieues environ de la position des Français, niais du

côté d'Oran - Montagne ferrugineuse - Blés avec coquelicots et bleuets violets - J'apprends positivement qu'Abd-el-Kader a refusé ma rançon.
Chagrin - Lettre à Clarisse.
Vendredi, 3 juin : On annonce que Ben-Ismaël et les Douaires ont demandé à faire leur soumission si Abd-el-Kader voulait leur conserver leur vie et leurs biens. Abd-el-Kader a répondu qu'ils pouvaient venir en toute sûreté - Chaleur. Les lauriers fleurissent.
Samedi, 4 juin : Quatre bâtiments sont arrivés à Rachgoun - J'entends le canon - Je pense que le général Rapatel est arrivé. Cela me fait douter de la nouvelle d'Ismaël - Les tribus des environs sont parties pour Oran.
Dimanche, 5 juin : La nouvelle sur Ismaël ne concerne que les Douaires ; ils n'attendent que le moment favorable pour se réunir à Abd-el-Kader - Le Caïd de Tlemcen, Ben-Nouna, est parti pour ramener les tribus des environs qui étaient parties.
Lundi, 6 juin : Les coups de canon entendus étaient des mines, les Français s'étant procuré de la pierre. Les quatre bâtiments n'ont amené que 500 hommes, des vivres et des munitions - Cent quatre Douaires ont quitté les Français, laissant leurs chevaux ; ils sont partis à pied pour se rendre dans leurs tribus. Ce sont ceux dont on a pris les femmes et qui veulent rejoindre Abdel-Kader - On dit que Boudarba et Durand sont partis pour la France depuis quinze jours et que les négociants d'Alger et d'Oran ont envoyé des députés pour parler de la paix.
Mardi, 7 juin : On dit qu'un homme de Tlemcen est venu, de la part des Turcs, proposer de livrer les Français à Abd-el-Kader si celui-ci leur promettait la vie et leurs biens - Les rames de papier balle pour faire les cartouches sont de quatre-vingt-huit cahiers de cinq feuilles, en tout quatre cent quarante feuilles - Ben-Nouna part pour Amiens.
Mercredi, 8 juin : Les Français construisent cinq forts - Conversation avec Abd-el-Kader. Il m'apprend que le fils du maréchal, sa femme et les passagers ont péri avec le colonel Marey. Il m'offre de faire venir Clarisse et de me donner tout ce que je voudrai.
Jeudi, 9 juin : On se prépare à lever le camp. Ce mouvement n'a pas de suite - Abd-et-Kader a, dit-on, refusé l'offre des Turcs de Tlemcen ; il espère prendre Turcs et Français par la famine - Mostaganem est levé par le kalifa de Mascara - Le pain y est cher - Cerises, abricots.
Samedi, 11 juin : Un envoyé de Milianah m'apprend que mes trois lettres sont arrivées à Alger et que le général Rapatel a tout envoyé en France. Il paraît que mes lettres ont produit de l'effet.
Dimanche, 12 juin : Les Français quittent leur camp et se dirigent sur Oran - Abd-el-Kader les suit. C'était une longue marche - Bientôt il se dirige sur Tlemcen - Départ pour Tlemcen. Nous couchons sur la route. Onze lieues avant d'arriver dans cette ville. On s'est battu toute la journée - Les Bédouins seuls ont donné - Pas d'eau.
Lundi, 13 juin : Les Français sont retournés sur leurs pas. C'était une fausse manœuvre pour donner le temps d'embarquer le matériel - Ils partent pour Oran - Nous partons au lever du soleil. Nous allons camper près de Droma - Les Français ont perdu dix hommes - Il fait froid.

Mardi, 14 juin : Les marches et contre marches des Français ont dérouté Abd-el-Kader - Il rentre au camp - Le départ pour Oran lui semble présager la paix. Il est content.
Mercredi, 15 juin : Départ à quatre heures du matin pour Tlemcen - Pas d'eau en route. Arrivée à midi - Environs de Tlemcen. Micocoulier, ormes à petites feuilles, fruits, figuiers, oliviers, vignes, abricotiers, cerisiers, mûriers, grenadiers, saules, saules pleureurs, jujubier - Pluie froide le soir.
Jeudi, 16 juin : Un envoyé de Milianah annonce que les Hadjoutes ont brûlé les blockhaus de Blidah, qu'ils ont tué deux bourgeois d'Alger et pris deux autres et quatre femmes qui y déjeunaient – Abd-el-Kader donne ordre de les amener ici - Tentative de séduction sur les Turcs de Tlemcen.
Vendredi, 17 juin : Rien de nouveau - Départ d'un homme de Milianah qui porte l'ordre d'amener les deux bourgeois et les quatre femmes prisonniers (M. Lanternier).
Samedi, 18 juin : Les Turcs n'ont pas accepté les conditions.
Dimanche, 19 juin : Déserteurs de Tlemcen. Une portion des Turcs et des Maures voudrait se rendre à Abd-el-Kader, l'autre portion et les Juifs sont pour la France.
Lundi, 20 juin : Quelques déserteurs de Tlemcen arrivent. Les Hadjoutes ont pris six hommes. Les quatre femmes et les détenus hommes sont en route.
Mardi, 21 juin : Il est arrivé quatre hommes de Rachgoun. Ils annoncent que les Français y débarquent des troupes et beaucoup de canons.
Mercredi 22 juin : Les Français marchent sur Tlemcen. Ils marchent la nuit et se reposent le jour. On se prépare à partir. On lève le camp à deux heures du matin. A la rapidité avec laquelle on opère et l'on marche, je juge que les Français doivent être bien près. On marche dans le nord. Nous campons, à neuf heures, sur la Tafna, entre Droma et notre ancien camp.
Vendredi, 24 juin : Tentative d'assassinat, pendant la nuit, sur le Caïd des Beni-Amet ; il est blessé grièvement. Il y a un engagement entre les Français et les gens d'Abd-el-Kader. L'Agha est tué avec quarante hommes. Il y a trois prisonniers et cinq blessés. Démoralisation complète. Les cavaliers bédouins quittent Abd-el-Kader. Les nègres montent la garde autour de la tente. Il arrive deux déserteurs de la légion.
Samedi, 25 juin : Départ à quatre heures du matin - Nous suivons la Tafna et nous, nous rapprochons de Droma - On campe à huit heures - Abd-el-Kader a très peu de monde - Un homme de Mascara annonce qu'une fausse marche (les Français ont fait croire aux habitants qu'ils marchaient sur cette ville), et ceux-ci ont pillé les magasins d'Abd-el-Kader - Consternation.
Dimanche, 25 juin : La désertion continue - Tous les Bédouins se sont joints aux Français. On annonce, à sept heures du soir, que les Français sont partis pour Rachgoun. Abd-el-Kader part, avec sa cavalerie, pour. reconnaître ce mouvement - On passe la nuit à attendre des nouvelles.

Lundi, 27 juin : À cinq heures du matin l'ordre arrive de se porter à deux lieues dans l'ouest, direction de Droma - Départ d'Abd-el-Kader à onze heures - II repart à trois heures. Il est obligé d'attendre ses soldats.
Mardi, 28 juin : Abd-el-Kader est à deux lieues du camp - On annonce que les Français se dirigent sur Rachgoun.
Mercredi, 29 juin : Abd-el-Kader fait venir le reste de ses soldats qui quittent le camp à cinq heures du matin - Les Français sont arrivés à Rachgoun.
Jeudi, 30 juin : Abd-el-Kader envoie l'ordre de venir le joindre. Nous partons à quatre heures - On fait halte à six heures et demie. Nous avons marché dans le nord-est - Je reçois deux lettres dont une de Clarisse - Le découragement continue.
Vendredi, 1er juillet : Rien de nouveau - Médecine et chirurgie - Abd-el-Kader me fait dire de prendre courage, que je reverrai bientôt ma femme.
Samedi, 2 juillet : Trois déserteurs s'en vont.
Dimanche, 3 juillet : Les trois déserteurs sont ramenés - Abd-el-Kader leur fait grâce - Deux d'entre eux veulent se rendre à Droma ; ils sont massacrés à deux cents pas du camp - Le kalifa de Mascara est arrivé. Il campe à trois lieues de nous - Abd-el-Kader se rend près de lui avec ses soldats. Il arrive un peu de monde.
Mardi, 5 juillet : Arrivée des prisonniers.
Mercredi, 6 juillet : On est éveillé par le canon. On se bat jusqu'à dix heures. On lève le camp et on le porte au sommet de la grande montagne - Son autorité est méconnue des Bédouins qui veulent nous tuer. Nous arrivons à trois heures. Abd-el-Kader arrive à cinq heures.
Jeudi, 7 juillet : Abd-el-Kader est parti à trois heures pour rejoindre son Kan et suivre les Français qui vont à Tlemcen - Bestiaux en bon état. Moutons plus petits qu'à Alger, mais laine plus belle. Culture à l'espagnole. Oliviers greffés. Blés et orge arrosés. Lauriers roses en fleur.
Vendredi, 8 juillet : Abd-el-Kader rentre à quatre heures. On s'est battu le matin; il a été complètement défait. Il ne ramène que soixante-dix cavaliers. Consternation. Son kalifa est campé à trois lieues de nous.
Samedi, 9 juillet : Le kalifa arrive avec son monde à huit heures du soir - Un cavalier part pour Maroc.
Dimanche, 10 juillet : Le kalifa et ses gens veulent retourner à Mascara - La plus grande agitation règne dans le camp - Abd-el-Kader ne veut pas quitter sa position.
Lundi, 11 juillet : Départ du kalifa. Inquiétude dans le camp - On ne me laisse plus sortir de la tente de peur que je ne sois tué.
Mardi, 12 juillet : On fait partir les prisonniers pour Droma - Nous arrivons à une heure - Dangers que nous avons courus en route.
Mercredi, 13 juillet : Séjour à Droma - Côtes d'Espagne. Méfia - Végétation.
Dimanche, 17 juillet : Montagnes couvertes de kermès, c'est le seul bon de la côté d'Afrique ; il vaut 500 francs le quintal d'Alger.
Mercredi 20 juillet : On parle de l'échange des prisonniers.
Samedi, 23 juillet : Je suis mis aux fers par ordre de Sid-Bachir, Marabout.

Samedi, 30 juillet : Bruits d'échang - Arrivée de l'agha du kalifat.
Dimanche, 31 juillet : Départ à sept heures du matin - Arrivée à quatre heures dans la tribu de l'Agha - Coucher.
Lundi, 1er août : Départ à quatre heures du matin - Arrivée à cinq heures au camp du kalifa - Départ à neuf heures du soir - Nous marchons toute la nuit - Repos à deux heures du matin dans la plaine des Beni-Amet.
Mardi, 2 août : Départ à quatre heures du matin - Arrivée à neuf heures du soir dans une tribu voisine du bain thermal.
Mercredi, 3 août : Départ à trois heures du matin - Nous arrivons à onze heures au camp d'Abd-el-Kader, situé à une lieue et demie au delà de Mascara, dans la plaine.
Vendredi, 5 août : Départ à cinq heures du matin - On campe à deux lieues plus loin, dans un endroit où il y a beaucoup d'eau et cinq marabouts.
Samedi, 6 août : Lettre au général Rapatel.
Dimanche, 7 août : Arrivée d'un convoi de Maroc.
Mercredi, 10 août : On part à cinq heures du matin - Nous passons dans Borgia - On suit la route faite par les Français pour aller à Mostaganem - On campe, à dix heures, entre Borgia et Kaala. Deux marabouts.
Samedi, 13 août : Arrivée de A. de France, officier de marine - Pluie abondante - Froid.

Ces notes, on vient de le voir, donnent, jour par jour, l'itinéraire de Meurice, itinéraire sur lequel nous avions passé légèrement dans le récit des événements qui signalèrent les premiers jours de sa captivité.

Du moment où Meurice est réuni à M. de France, nous rapportons jour par jour l'histoire des prisonniers français qui se trouvent réunis, à cette époque, dans le camp d'Abd-el-Kader. Quand il en sera temps, nous publierons la deuxième partie du carnet de Meurice.

VIII – ARZEW –

L’officier de marine dans le camp d'Abd-el-Kader - Maurice reconnait le nouveau prisonnier - Joie - Tristesse - La tente du captif - La langue maternelle - Un brick au port d'Arzew. - L'équipage du Loiret - Tir au boulet - Une excursion dans les terres – Contre-ordre - Les boulets des canonniers du brick - Une perdrix et une épaule fracassée - Le nœud coulant des Arabes - Combat - Blessures - Le nouveau Mazeppa - Une mort jouée au sort et la tête d'un trépassé. - Adda - Trois chevaux tués sauvent la vie d'un chrétien.

Depuis son arrivée dans le camp d'Abd-el-Kader, Meurice avait été livré à l'isolement le plus complet. Il avait laissé M. Lanternier, sa femme, sa fille et les deux Allemandes dans les prisons de Droma. Au camp, il avait rencontré, depuis six semaines, les trois pêcheurs de corail,

Francesco, Berthoumiau et Crescenço ; mais ces trois prisonniers étaient casernés dans une tente éloignée de la sienne, et les Arabes les assujettissaient aux plus pénibles corvées. Les déserteurs avaient trouvé un refuge auprès du sultan : ils échangeaient bien quelques paroles et quelques services avec Meurice; ils ne pouvaient tenir compagnie au prisonnier ; car des rapports trop fréquents avec Meurice auraient excité les soupçons des Arabes. Et puis un coeur animé de quelque fidélité devait éprouver une vive répulsion contre ces hommes qui avaient abandonné leur drapeau, et qui servaient dans les rangs de nos ennemis.

Meurice vivait donc seul parmi les Arabes; cet isolement n'avait pas peu contribué à détruire sa résignation et à entretenir son découragement. Aussi son corps et son esprit étaient-ils tombés dans un épuisement et un marasme tels, que ses forces physiques et morales allaient s'éteignant chaque jour. Pour peu qu'Abd-el-Kader prolongeât ses négociations, il était évident qu'il n'aurait plus qu'un cadavre à rendre aux Français en échange des prisonniers Arabes.

Telle était la situation de Meurice lorsque, le 3 août, un samedi, notre infortuné compatriote vit arriver, dans le camp, une troupe de cavaliers arabes. I1 s'approcha du rassemblement qui s'était formé autour des nouveaux venus, et il aperçut un jeune homme, un Français, couvert de sueur, de boue, de sang; et à moitié nu. Les Arabes l'accablaient d'injures et de coups. En proie à une curiosité poignante, Meurice se fait jour à travers lès Arabes, il se précipite sur le captif, le dévisage ; soudain il jette un cri mêlé de surprise, de joie et de terreur.

Le prisonnier contemple, Meurice à son tour ; une vague inquiétude se répand sur ses traits.
- Vous ne me reconnaissez donc pas, s'écrie Meurice. Non, Monsieur, répond le nouveau venu.
- Je suis Meurice.
- Meurice.
- Oui ; j'ai dîné avec vous, chez M. Lafont, à Alger, il y a quelques mois, et vous êtes M. Auguste de France, enseigne de vaisseau.
- En effet, M. Lafont, M. Meurice, je me rappelle : vous êtes donc prisonnier des Arabes ?
- Oui, depuis quatre mois ; et vous ?
- Depuis vingt-quatre heures.
- Oh ! que je suis heureux de vous voir, M. de France, et de vous entendre parler la langue de notre pays. Ce langage sonne délicieusement à mes oreilles. Je suis heureux, et cependant combien je gémis de vous rencontrer dans une telle infortune.
- Oh ! Plus de monsieur entre nous. Nous sommes frères par le malheur ; votre main, Meurice...
- Oui, de France...

Et à ces mots les deux prisonniers se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

Cette scène avait arrêté les Arabes ; ces barbares étaient émus des témoignages d'amitié que se donnaient les deux chrétiens, réunis par un concours de circonstances des plus extraordinaires et des plus imprévues ; ils s'éloignèrent des captifs, et remirent à un autre moment la présentation de M. A. de France au sultan.

Meurice entraîna de France dans sa tente ; il le lit asseoir sur une natte, et lui donna quelque fruit et quelque biscuit. Tout en mangeant, M. de France examinait Meurice des pieds à la tête, et il ne pouvait reconnaître dans cet homme, enveloppé dans un mauvais haïk ; au visage pâle et décharné, à la barbe longue et inculte, à la poitrine nue; aux jambes décharnées et sales le riche et élégant habitant d'Alger avec lequel il avait dîné chez M. Lafont.

Les deux prisonniers s'accablèrent de questions ; ils se fortifièrent l'un et l'autre. La nuit vint : un nègre apporta du couscoussou pour souper. Il alluma une bougie de cire jaune, qu'il piqua sur un bâton fiché en terre. Alors, sous cette tente obscure et sauvage, encombrée de ballots, Meurice, sale et livide, et les yeux à demi-éteints, commença d'une voix lamentable le récit de l'horrible événement qui, d'une heureuse position, l'avait précipité dans une condition aussi misérable qu'affreuse et abrutissante. Lorsqu'il eut achevé, M. de France entama le récit de sa mésaventure. De France était jeune, intrépide, fort, plein d'espérance et d'énergie; aussi ses accents renfermaient-ils une chaleur et une vivacité qui contrastaient avec la voix sourde et découragée de Meurice. Nous rapportons la narration telle que ce jeune officier l'a donnée dans l'Histoire des prisonniers d'Abd-el-Kader
- Vous savez, mon ami, que j'appartiens au corps de la marine ; je suis enseigne de vaisseau, à-bord du brick le Loiret, et j'ai vingt-deux ans.

Quelques jours après notre rencontre chez M. Lafont; à Alger; je reçus l'ordre de me tenir prêt à partir. Notre brick, le Loiret, fut destiné à tenir la station d'Arzew. Je me rendis à mon poste. La vie que nous menions sur cette côte était des plus monotones. Arzew est un port de mer situé entre Oran et Alger. Nous avons ramassé quelques pierres couvertes d'inscriptions et un grand nombre de médailles en or et en argent de l'empire romain. Les médailles arabes et espagnoles sont rares. Ce métier d'antiquaire n'était guère fait pour nous distraire de la solitude de cette côte déserte. Notre unique distraction consistait dans une promenade de tous les jours, sur la plage ; encore ne pouvions-nous pas dépasser les avant-postes, car les Arabes rôdaient sans cesse autour des quelques maisons que les Français ont construites à Arzew. Les sauvages convoitaient nos troupeaux, et il y avait du danger à franchir la ligne gardée par nos troupes. Il fallait toujours se tenir sur le qui-vive.

Le 11 août, c'est à dire jeudi, il y a deux jours, nous avions fait, à bord, l'exercice du tir à boulet. Une pièce de bois, peinte en blanc, placée

à cent pas environ de la plage, nous servait de but.. Nous reçûmes, après l'exercice, l'ordre de tenir prêts, pour le lendemain, quarante hommes de l'équipage, qui, joints aux troupes de la garnison, devaient aller reconnaître une source située à deux lieues de nos avant-postes. Je fus désigné pour faire partie de cette expédition. Hier, vendredi, jour à jamais néfaste dans ma vie, à quatre heure du matin, M. Roland de Chabert, capitaine du Loiret, le docteur Clinchard, M. Bravais et moi, avec quarante hommes armés de l'équipage, nous descendîmes à terre, et nous rencontrâmes sur le quai M. le capitaine Reveroni, commandant de la place d'Arzew. M. Reveroni nous communiqua un ordre du général de Létang par lequel cet officier supérieur nous enjoignait de suspendre notre expédition jusqu'à ce qu'il nous eût envoyé de nouveaux renforts. Ce contre-ordre nous chagrina : nous nous étions promis une partie de plaisir, il fallait y renoncer. Cependant nous avions tout disposé à bord pour cette petite campagne, à laquelle nous comptions employer tout le jour, aussi résolûmes–nous d'utiliser notre descente à terre. Le capitaine et les officiers du Loiret convinrent d'aller ramasser les boulets que nos canonniers avaient lancés pendant l'exercice du tir de la veille. Nous consultâmes, sur l'opportunité de ce projet et sur le danger qu'il y avait à s'avancer dans la plaine, M. le commandant d'Arzew, capitaine Reveroni. Cet officier approuva notre projet ; il nous dit que nous pouvions, sans danger, franchir les avant-postes, tout en nous recommandant de ne pas trop nous écarter.

L'agrément de M. Reveroni nous ravit. Nous prenons congé du commandant, et nous nous engageons dans la plaine. A une centaine de brasses des avant-postes, nous faisons halte. Une partie de nos hommes est postée sur un plateau, afin qu'en cas de surprise des Arabes, ils se trouvent en état de nous donner le signal d'alerte. Cette précaution prise, je me mets en devoir, avec le reste des matelots, de chercher les boulets et de mesurer la portée de nos canons. A ce moment, le capitaine du Loiret, le docteur Clinchard, deux matelots et moi, nous calculons la distance parcourue par nos projectiles, lorsque je vois partir une perdrix à quelques pas. Sans tenir compte des recommandations de M. Reveroni, je me laisse emporter par ma passion pour la chasse ; je montre la perdrix à Clinchard, et je m'élance à sa poursuite en la tenant en joue. J'avais à peine fait quelques pas, qu'une bande de cavaliers arabes, sortant tout à coup d'un ravin, d'où elle épiait l'occasion favorable de se jeter sur nos avant-postes, fond sur nous, bride abattue, et nous enveloppe de toutes parts.

Soudain trois cavaliers se précipitent sur moi, en criant : Semil Semil (amis ! amis !) Ceux qui les suivent poussent le même cri. Je reviens de la surprise dans laquelle m'avait jeté la présence imprévue des cavaliers. Leurs exclamations amicales me rassurent, et je me retourne vers Clinchard pour lui expliquer les bonnes dispositions des Arabes, lorsque l'un des cavaliers fait un mouvement pour se saisir du mousqueton que je tenais dans mes mains. Cette tentative m'éclaire sur

les intentions des Arabes ; je relève mon mousqueton, j'ajuste l'Arabe qui avait voulu me désarmer, et je lui envoie une balle qui lui fracasse l'épaule. Il laisse échapper son fusil, encore chargé, qui roule à terre ; il chancelle, et il est obligé, pour ne pas tomber, d'embrasser l'encolure de son cheval. Je m'élance pour ramasser le fusil ; deux cavaliers me tiennent en joue ; je détourne la tête pour éviter leurs balles ; deux explosions se font entendre ; une balle me blesse légèrement à la tête ; une autre balle traverse ma chemise et va se perdre après avoir effleuré ma poitrine.

Pendant cette attaque simultanée, je n'avais pas perdu de vue le fusil du blessé ; j'avais à cœur de le rapporter à bord, et d'en faire un trophée qui aurait raconté mon adresse à mes amis et à mes ennemis : je me baissais de nouveau pour le ramasser; soudain, je sens quelque chose de rude glisser sur ma figure; je porte les mains à mon visage, et je saisis une corde qui entourait mon cou. En même temps une, secousse violente me renverse à terre ; et un Arabe, qui avait attaché l'extrémité de cette corde à l'arçon de sa selle, pique des deux, et m'entraîne au galop. Le cavalier m'emporte de toute la rapidité et de toute la force de son cheval. J'ai beau crier et demander grâce ; l'Arabe presse davantage l'allure de son cheval, et me traîne impitoyablement sans détourner la tête, à demi étranglé, à travers les rocs et les broussailles. Cette course impétueuse dura plusieurs minutes. A la fin, le cheval, obligé de gravir un tertre assez escarpé, ralentit sa marche, et je parvins, non sans peine, à me relever. Tout étourdi par une aussi rude secousse, les mains et la figure meurtries, les jambes déchirées, je trouve encore assez de vigueur pour prendre la corde à deux mains, pour la soutenir, afin que la force de la traction ne porte pas entièrement sur mon cou. Je cours, j'attrape le cheval et je me suspends à sa queue.

L'alerte avait été donnée. Nos matelots avaient mis en fuite les Arabes qui avaient accompagné mon ravisseur. Les Arabes tournèrent bride, et rejoignirent leur camarade ; dès qu'ils furent arrivés, ils m'accablèrent d'injures, et déchirèrent ma redingote en lambeaux. Une minute leur suffit pour me dépouiller presque entièrement. Ils ne me laissèrent qu'un méchant pantalon de toile, et mes bottes, que les cailloux et les broussailles, sur lesquels je venais d'être traîné, avaient trouées. Du brick, on avait aperçu notre mésaventure ; aussi tirait-on sur les Arabes ; mais chaque coup de canon m'était rendu par des coups de crosse de fusil, tandis que le cheval auquel j'étais attaché, excité par le bruit de l'artillerie, bondissait avec une nouvelle impétuosité, et me jetait à terre. Si, avec toutes les peines imaginables, je parvenais à me relever, mon bourreau impitoyable, qui s'en apercevait aussitôt, se mettait à galoper de plus belle, en me lançant des regards de mépris.

La course rapide et saccadée du cheval, les violentes étreintes de la corde qui me faisaient rouler sur un lit de pierres et de broussailles que j'inondais de sang, les injures et les coups des Arabes durèrent à peine un quart d'heure, et cependant quelque courte que fut la durée de ce

moment; il me parut avoir eu la durée d'un siècle. Chaque seconde avait été marquée par une injure, une blessure, une goutte de sang. Lorsque les Arabes eurent calculé que la distance qu'ils venaient de franchir était assez considérable pour les mettre à l'abri de la poursuite des hommes du bord, ils firent une halte, et s'apprêtèrent à me trancher la tête. On débarrassa mon cou de la corde. Cette corde avait une vingtaine de pieds de long. L'une des extrémités de la corde était garnie d'un oeillet qui servait à faire un nœud coulant ; l'autre, d'un crochet en fer. Vous savez, mon cher Meurice, que les Arabes se servent de ces cordes pour enlever, sur le champ de bataille, les cadavres de leurs frères auxquels ils veulent rendre les honneurs de la sépulture ; ils s'en servent encore, et j'en suis un exemple, pour opérer la capture des prisonniers.

Lorsqu'on m'eut ôté cette horrible cravate, on me lia les mains derrière le dos, et l'on m'attacha à un palmier nain. Je m'étendis par terre, tant j'étais brisé par la fatigue, et j'attendis la mort avec assez d'indifférence. J'avais fait mes adieux à la vie en tombant entre les mains des Arabes. Je savais le sort que ces barbares réservaient à leurs prisonniers. Je n'eus en ce moment qu'une seule idée triste, encore fut-elle bien vite effacée, soit par l'approche de la mort qui me menaçait, soit par la scène tumultueuse et passionnée dont j'étais, quoique enchaîné et silencieux, le principal acteur. Je pensais à ma famille, et je me disais : «Quelle douleur au récit de cet événement ! Pour moi, c'est fini, mes comptes sont réglés ; mais mon vieux père, mon frère, ma chère sœur...»

J'étais devenu l'objet d'une violente discussion. Les Arabes agitaient leurs sabres sur ma tête et se disputaient le plaisir de la trancher. Ils criaient tous à la fois :

- C'est moi! C'est moi qui l'ai pris ! Je dois lui couper la tête !

Et tous, pour prouver le mérite de leur droit, montrèrent un lambeau de ma chemise ou de ma redingote. Plusieurs allèrent jusqu'à coucher en joue leurs camarades en vociférant : « C'est moi qui veux lui trancher la tête ; je te tue, si tu ne me laisses pas exercer ma volonté et mon droit !

En ce moment un Arabe arrive au galop ; il jette sur mes genoux la tête de l'un de nos matelots, celle du malheureux Jonquié ; il veut ajouter, par la vue de cet affreux trophée, à la terreur que je dois éprouver, et il m'annonce le sort qui m'attend. Je détourne les yeux avec dégoût de cette tête sanglante et mutilée, et j'aperçois, étendu par terre, à une cinquantaine de pas, l'Arabe que j'avais blessé au commencement de la partie.

Le cavalier, dont l'épaule était fracassée, se soulevait avec peine, et cherchait à me viser avec un pistolet qu'il tenait dans sa main gauche. Mais les Arabes, dans le feu de leur discussion, allaient et venaient, passaient et repassaient devant le patient, de façon qu'ils contrariaient son tir ; il laissait retomber son arme et attendait l'instant favorable pour m'ajuster. Je voyais sa manœuvre, mais elle m'effrayait si peu, que je me disais : « Si je dois mourir, ce ne sera certes pas de ce gaillard qui m'ajuste avec la main gauche, que je recevrai une balle dans le corps. »

La discussion dont ma tête était l'enjeu se prolongeait: à chaque minute un yatagan s'abaissait sur mon front, j'attendais le coup de ma

mort, lorsque l'arrivée d'un cavalier vint alimenter le débat qui commençait à s'épuiser.

Le nouveau venu se nommait Adda. Je le connaissais. Nous l'avions vu souvent à Arzew ; il se disait notre ami, et nous affirmait qu'il voulait s'établir à Arzew. Pour éloigner les soupçons que pouvaient faire naître ses fréquentes visites, il nous racontait qu'il cherchait un emplacement favorable pour s'y installer avec sa tribu. Nous étions si bons enfants, que nous ajoutions foi aux protestations d'Adda, et il nous arrivait de l'inviter quelquefois à dîner.

Mais Adda n'était rien autre qu'un espion d'Abd-el-Kader. II se faufilait dans nos établissements, pour parcourir nos lignes, étudier nos bivouacs et les parcs de nos troupeaux. Il ne travaillait qu'à nous voler nos bœufs et nos moutons, et c'était pour exécuter un coup de main contre le troupeau d'Arzew qu'il s'était caché dans le ravin avec la troupe qui nous avait surpris et qui m'avait fait prisonnier. A la vue de ces furieux qui se disputaient ma vie, Adda s'écria : « Ne le tuez pas ! C'est un officier. Abd-el-Kader paiera beaucoup plus cher sa personne que sa tête le sultan remplacera les trois chevaux que nous avons perdus, si nous lui amenons le chrétien vivant. »

Pour toute réponse, les Arabes continuaient de brandir leurs sabres sur ma tête et de me coucher en joue, en vomissant des torrents d'imprécations contre le chien de chrétien.

Adda entre dans de nouvelles explications ; il fait emporter l'Arabe que j'avais blessé (le malheureux mourut le lendemain, et finit par convaincre les Arabes. Il est décidé qu'on me conduira vivant à Abd-el-Kader, qu'on laissera au sultan le choix de mon supplice, après qu'il aura payé ma rançon et rendu les trois chevaux que nos homme du Loiret venaient de tuer à Adda, et à ses compagnons. »

EL-MILIA

Les ruines d'une ville arabe et d'une ville romaine - La tête d'un mort dans un chapeau de paille - La plaine de la Macta - Les Arabes au bord du puits - Ils refusent à boire au chrétien - Gentillesses à coups de fusils - Le lit de la rivière et une immersion volontaire - La tribu des Borgia - La halte des Arabes - Le souper du prisonnier - Les fers aux pieds - La méchanceté du nègre - Arrivée au camp d'Abd-el-Kader - Encouragements et consolations - Le bal masqué de l'Opéra, à Paris.

Dès que les Arabes eurent arrêté, sur l'avis d'Adda, qu'il valait mieux me traîner vivant dans le camp d'Abd-el-Kader, que de me trancher la tête, on me détacha du palmier nain. Une corde fut passée dans celle qui déjà liait mes mains ; deux hommes en prirent les bouts, on me plaça au milieu de la troupe, et nous nous mîmes en route pour le vieil Arzew.

Chemin faisant je réfléchissais à ce qui venait de se passer ; j'aurais voulu pouvoir rendre grâce à Adda, mais je me disais : Si Adda m'a sauvé

la vie, ce n'est pas à la bonté de son cœur, à la générosité de son caractère, que je suis redevable d'un tel bienfait, mais à sa cupidité. C'est pour recouvrer le cheval qu'il a perdu, qu'il me conduit à Abd-el-Kader. Reconnaissance, amitié, sont des mots qui résonnent creux aux oreilles des Arabes. Ces barbares ne nourrissent qu'une passion : celle de l'argent. Pour quelques pièces d'or, ces misérables vendraient leur père et leur mère.

Nous courûmes pendant deux heures. Durant cette marche les Arabes me laissèrent quelque repos. Nous arrivâmes au vieil Arzew et nous fîmes une halte pour rafraîchir l'escorte et les chevaux. J'étais exténué, de fatigue ; les blessures qui sillonnaient mes mains et mes jambes me, faisaient cruellement souffrir. J'étais nu, couvert de sueur, et de poussière. Une soif ardente me dévorait. Je m'étendis par terre, désespéré, en maudissant mon sort. Je ne pensais pas pouvoir aller plus loin, et je me persuadais que mon cadavre demeurerait sans sépulture dans l'enceinte du vieil Arzew, tandis que ma tête irait orner pendant un jour la tente d'Abd-el-Kader.

Placé, comme je l'étais, à l'avant-garde des Arabes, j'arrivai un des premiers au vieil Arzew. Je m'étendis par terre, à quelques pas d'une fontaine, et je vis défiler la bande qui nous avait attaqués ; je comptai deux cents cavaliers. Nous fîmes une halte d'un quart d'heure. Pendant ce temps, les cavaliers donnèrent à boire à leurs chevaux et mangèrent eux-mêmes un peu. On m'apporta quelques figues et on me donna dans une raquette (feuille de figuier) de la farine de gland de chêne délayée dans de l'eau. Mais, fatigué comme je l'étais, je me contentai de boire et de mâcher quelques figues. Je ne pus jamais parvenir à avaler tette farine de gland de chêne. Je commentais à peine à goûter quelque repos, que la voix du chef donna le signal du départ ; et je me-remis en route sous l'escorte de vingt-sept cavaliers. Le reste de la troupe demeura au vieil Arzew pour préparer un nouveau coup de main contre nos avant-postes. Ce vieil Arzew est une petite ville située sur une colline, à un quart d'heure de marché de la mer ; les Arabes ont abandonné cette ville en 1839. Je vis encore quelques pans de murailles et quelques baraques à moitié renversées. Cette position est entourée d'arbres, on y rencontre des pierres couvertes d'inscriptions romaines et les ruines d'un aqueduc.

Au moment où nous nous disposions à partir, un Arabe vint à moi avec un chapeau de paille à la main. La tête du matelot Jonquié avait été jetée dans ce chapeau. L'Arabe m'ordonne de porter ce hideux trophée ; je refuse net. Ses camarades accourent, on m'entoure, on m'accable de coups et d'injures, et les plus furieux s'écrient :
- Chien de chrétien, tu porteras cette tête !
- Non, je ne la porterai pas !
- Tu la porteras, reprennent les Arabes, en m'assommant de coups de bâton.

- Vous réussirez plutôt à me tuer qu'à me faire porter cette tête. Au fait, je souffre trop ; je ne veux plus marcher ; tuez moi. »
En disant ces mots, je me couchai par terre. C'était ma seule ressource pour vaincre la méchanceté de ces misérables. Je n'avais qu'à les menacer de m'arrêter et qu'a les prier de me tuer pour obtenir d'eux quelque concession. Cependant je vis le moment, où, furieux de mon obstination, ils allaient m'assommer sur la place. Fort heureusement pour moi, le bruit de cette querelle fit revenir sur leurs pas Adda et plusieurs cavaliers, qui marchaient en avant. Je cherchais toujours ; à me rapprocher d'Adda et à faire parvenir ma voix jusqu'à lui, parce qu'il comprenait assez bien ce que je disais, et que, tenant à me livrer vivant à Abd-el-Kader pour remplacer le cheval qu'il avait perdu, il ne manquait jamais d'accourir dès qu'il voyait mes jours menacés. Adda et ses cavaliers s'étant informés du sujet de la querelle et jugeant à ma fermeté que nia résolution était inébranlable, finirent par calmer l'irritation de leurs camarades et firent emporter la tête de Jonquié qu'on avait placée devant moi. Un Arabe accrocha cette tête à l'arçon de sa selle. Les cavaliers m'administrèrent quelques coups de bâton pour me faire expier leurs mécomptes. Je me relevai ; nous franchîmes les ruines du vieil Arzew, et nous dirigeâmes notre course dans la plaine.

Nous trouvâmes trois puits en traversant la plaine de la Macta. Plusieurs Arabes des tribus environnantes vinrent à notre rencontre ; ils puisèrent de l'eau et donnèrent à boire aux chevaux. et aux cavaliers. Je m'approchai du premier puits ; l'eau en était mauvaise et bourbeuse. Je voulais boire, mais l'Arabe qui tenait le sceau me cracha à la figure en m'apostrophant ainsi :
- Cette eau n'est pas pour un chien de chrétien tel que toi !

Je fus tenté de souffleter ce butor, mais je changeai bien vite de résolution, et bien m'en prit ; car j'aurais été assommé sur la place. J'étais prisonnier, je devais supporter sans me plaindre les mauvais traitements et les injures de mes maîtres. Je ne répondis pas et j'allai au second puits ; mais l'Arabe qui puisait de l'eau me cracha au visage et m'apostropha dans les mêmes termes que son camarade :
- Cette eau n'est pas pour un chien de chrétien tel que toi !

Je ne me décourage pas et je m'achemine vers le troisième puits. Ici l'Arabe ne se contente pas de me cracher au visage et de m'adresser le compliment de ses camarades; il me jette le sceau plein d'eau à la figure. J'étais trempé de sueur. Dans toute autre occasion, j'eusse attrapé une fluxion de poitrine, mais je n'avais pas le temps d'être malade ; j'en fus quitte pour quelques frissons et un mouvement de désespoir. J'eus recours à la manœuvre qui m'avait réussi jusque. là. Je me roulai par terre et je m'écriai :
- Je meurs de soif, vous m'empêchez de boire. Vous pouvez me tuer ; je ne ferai plus un pas.

Je ne mentais pas en déclarant que je mourais de soif. J'avais la bouche et la langue aussi sèches qu'un morceau de liège. Adda et le kaïd de la tribu d'Amiens m'avaient entendu ; ils allèrent eux-mêmes puiser de l'eau à la fontaine et me firent boire.

Nous continuâmes notre course. Dans la campagne que nous traversions, les Arabes récoltaient l'orge ; les cavaliers leur criaient : Venez voir le chien de chrétien ! À cette invitation, les Arabes abandonnaient leurs travaux ; ils se rapprochaient de nous et me crachaient à la figure. Lorsque les hommes de mon escorte découvraient dans la plaine, quelques individus de leur nation, une tribu, ils s'échappaient à environ une centaine de pas et criaient de toutes leurs forces : Venez voir le chien de chrétien !

Puis ils revenaient sur nous au grand galop, en agitant dans l'air leur fusil et en dirigeant le bout du canon sur ma tête. Lorsqu'ils n'étalent plus qu'à vingt pas de moi, ils m'ajustaient, détournaient un peu leur arme et tout à coup lâchaient la détente. Je n'étais pas habitué à cette singulière manœuvre, et ces plaisanteries me faisaient passer par d'assez vives angoisses ; j'avoue que je frissonnais en entendant les balles siffler à mes oreilles. C'était tout simplement pour célébrer leur prise qu'ils se livraient à ces démonstrations. C'était l'histoire des paysans qui dans nos campagnes fêtent les mariages à coups de fusils et de pistolets. Mais je ne me fiais guère en l'adresse des Arabes ; je finis cependant par m'habituer à ces fantasias et par en prendre mon parti.

Nous franchîmes plusieurs rivières. J'étais accablé de fatigue, ruisselant de sueur et couvert d'une poussière brûlante. Je mourais de soif ; mais les misérables qui m'escortaient me frappaient lorsque je m'arrêtais pour boire. Quand nous passions les rivières, à gué, j'avais souvent de l'eau jusqu'à la ceinture, eh bien les bourreaux ne me permettaient pas de ramasser quelques gouttes d'eau dans le creux de ma main. Alors, sourd à leurs menaces et insensible aux coups de bâton et de crosse de fusils dont les cavaliers m'accablaient, je me laissais tomber, comme épuisé de fatigue dans le lit de la rivière. Je me couchais dans l'eau et je buvais à longs traits. Je me relevais plus dispos ; mais bientôt la fatigue et la chaleur faisaient renaître le besoin de boire, et à chaque rivière que nous traversions, il me fallait recommencer la même manœuvre. Nous courions toujours et mes forces s'épuisaient ; il était trois heures, et je marchais depuis cinq heures du matin. Mes pieds étaient déchirés par les pierres et j'avais toutes les peines du monde à suivre les Arabes qui couraient à cheval. A la fin, je tombai, au milieu de la route, exténué de lassitude.

On me ramassa et on me plaça sur un cheval ; un quart d'heure après, le propriétaire du cheval me força de descendre en me tirant par les jambes. Je marchai encore pendant deux heures : puis on me fit

remonter à cheval; et, à la nuit tombante, après une marche de douze heures, nous arrivâmes dans une tribu des Borgia.

À peine arrivé, je me vis exposé aux insultes, aux coups des hommes, des enfants et des femmes. C'était à celui qui pouvait le mieux me pincer et me cracher au visage.
Le haït de cette tribu fit dresser la tente sous laquelle nous devions passer la nuit. Je ne fus reçu qu'à moitié dans la tente ; on me fit coucher par terre hors du tapis.

Les hommes de la tribu des Borgia servirent aux cavaliers de notre escorte, pour leur souper, des poules bouillies au couscoussou. De mon coin, je regardais les Arabes dévorer leur pitance ; j'en aurais partagé un morceau avec plaisir, mais ils me trouvaient indigne de manger de la viande. Ils jetèrent, avec mépris, dans une écuelle que j'avais près de moi, une poignée de couscoussou. Je délayai les boulettes dans de l'eau, mais je ne pus pas les manger, je les trouvai d'une fadeur exécrable.

On me rendit ma chemise, lorsque les Arabes eurent achevé leur repas ensuite, afin de prévenir toute évasion, pendant la nuit, on me mit les fers aux pieds. Mes pieds étaient si gonflés que le nègre chargé de l'opération éprouva mille difficultés à les faire entrer dans les anneaux, il fut obligé, pour fermer les anneaux avec le cadenas, de forcer en serrant mes jambes. Je souffris, le martyre. Mais à la vue de mes fers, je sentis des larmes mouiller mes yeux ; oui, je pleurai en me voyant enchaîné comme une bête fauve. La précaution était aussi barbare qu'inutile et Hélas ! Ils voyaient bien que je ne devais pas songer à la fuite, car je ne pouvais seulement pas me tenir sur mes jambes. Mes gardiens avaient refusé de me recevoir sur le bord du tapis ; je m'étendis par terre, et après avoir placé mes pieds de manière à ce que les fers ne me fissent pas trop de mal, je m'endormis profondément.

La fatigue avait tellement brisé mon corps, que je prolongeai mon sommeil jusqu'au jour. Je fus réveillé par le nègre qui vint me délivrer des fers. Sans me prévenir, ce butor secoua brusquement les anneaux qui étreignaient mes pieds. Cette secousse me causa une douleur si vive que si j'avais eu des armes; je n'aurais pas donné à ce brigand le temps d'appeler à son secours. Je tentai de me lever, mais je retombai aussitôt à terre. Mes pieds étaient gonflés et déchirés : les blessures dont mes mains et mes jambes étaient labourées, à la suite du sommeil de la nuit et du froid du matin, entretenaient dans tous mes membres des douleurs aiguës. Les Arabes eurent pitié de mon état ; ils virent que s'ils me forçaient à marcher, ils seraient obligés de m'abandonner au milieu du chemin. On me donna un cheval et nous nous mîmes en route pour le camp d'Abd-el-Kader dont nous n'étions éloignés que d'une dizaine de lieues. Mais, poussés par leur instinct de férocité, les Arabes avaient suspendu à l'arçon de ma selle la tête , du malheureux Jonquié. Cette tête exhalait une odeur fétide : les cavaliers s'aperçurent bientôt de la

répulsion que j'éprouvais pour cette dépouille ; soudain ils se mirent à percer de part en part ces lambeaux de chair humaine avec la pointe de leurs sabres et à fouiller le crâne avec leurs yatagans, afin de hâter la putréfaction en exposant la cervelle à l'action de l'air et du soleil.

La route que nous parcourions était celle de Mascara à Mostaganem : la voie était creusée par les roues des canons français ; j'éprouvais une joie secrète à suivre des yeux ces ornières. Elles me parlaient de nos soldats, de mon pays, j'espérais que nous aurions la fortune d'être surpris par nos troupes. Nous pouvions tomber dans quelque avant-poste occupé par les Français. Ces pensées me faisaient oublier nies souffrances, la tête sanglante et putride qui pendait à l'arçon de ma selle, les injures, les coups, les fers. Je voyais les Français, j'entendais les cris de mes libérateurs, j'étais dégagé, je me retrouvais à bord de mon brick, j'embrassais mes amis, mes parents.... Pendant que je poursuivais ces doux rêves, pendant que mon imagination en délire me présentait des images de bonheur, au moment où je me croyais libre, foudroyant, à la tête de ma batterie, les Arabes ; hélas ! Mes belles illusions se dissipaient bien vite ; les Arabes me rappelaient à la réalité en m'appliquant à tout propos des coups de bâton et de crosse de fusil sur les reins. Si mon cheval ralentissait son allure, ils me frappaient ; si je talonnais mon cheval, ils me rouaient de coups en criant :
- Un chien de chrétien, tel que toi, ne doit pas battre le cheval d'un Arabe.
- Brigands ! Disais-je, si jamais je puis me venger ! Brutes que vous êtes ! Comment voulez-vous donc que je conduise mon cheval ? S'il ne marche pas, vous me frappez, si je le talonne, vous me frappez, bêtes stupides ! Sauvages, il n'y a pas moyen, avec la meilleure volonté du monde, de s'entendre et de vivre avec vous.

Nous marchâmes ainsi pendant six heures, avant d'atteindre le camp d'Abd-el-Kader. À la fin, les Arabes poussent des cris de joie, et Adda accourt m'apprendre que nous arrivons au camp du sultan. Nous filons près d'El-Kaala. C'est une petite ville située au pied des montagnes, dans une gorge très fraîche et très boisée ; elle est dominée de tous côtés par de hautes montagnes et de jolis jardins lui forment une brillante ceinture. Des sources nombreuses y entretiennent une vigoureuse végétation. Adda m'a dit que la ville était défendue par un fort muni de trois pièces de canon. Les principaux habitants sont des coulouglis; ils fabriquent une grande quantité de haïks. Cette ville renferme douze cents habitants, les sites y sont fort beaux et l'eau y est excellente.

Dès que j'aperçus la tente d'Abd-el-Kader, je sentis battre vivement mon cœur. J'allais me trouver en face de l'homme qui allait décider de mon sort, et je crois qu'il y avait bien quelque sujet d'être vivement ému. À peine fûmes-nous arrivés à la première tente, que mes guides me firent mettre pied à terre, et nous nous vîmes entourés par des centaines d'Arabes. Hommes, femmes, enfants, remplissaient l'air de leurs clameurs confuses, telles que : fils de chien, chien de chrétien, couper sa tête. Le

tout accompagné des coups de bâton et des crachements de salive d'usage. Les chaous venaient à mon secours ; ils écartaient à coups de bâton ces sauvages, lorsque vous vous êtes présenté devant moi, mon cher Meurice. Vous savez le reste.

Tel est, mon cher ami, le récit de ma capture. J'ai été bien éprouvé depuis vingt-quatre heures ; mais je n'ose plus me plaindre depuis que je vous ai vu ; vous avez dû cruellement souffrir ; vous êtes bien changé. Je connais déjà toutes les méchancetés des Arabes ; mais cette torture ne durera pas longtemps. Du courage, nous sommes deux, Abd-el-Kader est bon nous serons bientôt échangés.
- Oui, répondit Meurice, Abd-el-Kader est bon, mais ses compagnons ne lui ressemblent guère.
- Nous lui demanderons sa protection contre ces misérables. Allons, Meurice, du courage ; nous ne resterons pas ici. J'ai une bonne chance, je suis matelot; un matelot meurt rarement à terre, ce ne serait ni décent, ni dans nos habitudes. Au civil, le cimetière près de l'église, au fantassin, le champ de bataille, au matelot, un boulet aux pieds, et la mer. Allons, Meurice, courage mon ami.
- Votre insouciance et votre gaîté me font du bien. Je vous promets de ne plus me laisser abattre, si vous êtes toujours d'une aussi charmante humeur que celle que vous montrez dans ce moment.
- Ma foi, faisons contre mauvaise fortune bon cœur. Vous reprendrez bientôt votre embonpoint. »

M. de France en parlant ainsi faisait allusion à l'éclat de santé dont jouissait Meurice avant sa captivité. Mais il était loin de lui faire part de l'impression douloureuse que sa vue avait produite sur lui. A l'aspect de cette figure décomposée par la souffrance, de cette maigreur effrayante, de l'abattement des esprits, de la faiblesse de tous ses membres, on, pouvait prévoir que Meurice était un homme perdu. A Alger, au dîner de M. Lafont, il était fort et puissant. C'était un homme de quarante ans, blond, d'une figure agréable, d'un esprit aimable et fin, mais très impressionnable. Les mauvais traitements l'avaient réduit à un état déplorable. La souffrance l'avait abruti ; elle avait étouffé chez lui toute activité, toute rectitude dans les idées ; elle avait détraqué sa machine physiquement et moralement. Elle en avait fait un être faible, crédule, imbécile. Il faut dire aussi que M. Meurice avait été exposé à des tortures inouïes, et que jusqu'à cette époque, il avait mené la vie la plus facile du monde.

Faisons donc bon cœur contre mauvaise fortune, ajouta Meurice en répondant à la dernière phrase de de France. Je suis dans le camp d'Abd-el-Kader depuis quinze jours; je m'y trouve beaucoup mieux que sous les tentes des tribus et que dans les prisons de Droma. Abd-el-Kader contient la haine et la fureur des Arabes contre les chrétiens. Votre présence va consoler ma misère, Je ne suis plus seul. Deux hommes en imposent toujours plus à leurs ennemis qu'un seul. Et puis vous obtiendrez peut-

être facilement les bonnes grâces d'Abd-el-Kader ; alors notre sort changerait de face. Le gouverneur tiendra à vous racheter. Votre délivrance entraînera la mienne. En attendant tâchez de dormir ; bonsoir. Si vous avez froid approchez-vous de moi, nous nous réchaufferons mutuellement. Bonsoir, de France.
- Bonsoir, Meurice.
- Et dire, qu'il y a cinq mois, nous nous étions donné, à Alger, rendez-vous pour l'hiver prochain, à Paris, au bal de l'Opéra !
- Eh bien, répliqua de France, nous sommes en août, les bals masqués s'ouvrent en janvier, nous avons plus de temps qu'il n'en faut pour nous rendre à Paris, commander nos costumes et prendre nos billets. Je me déguiserai en Arabe. Et vous Meurice quel costume prendrez-vous ?
- Moi ? Y pensez-vous... Le carnaval... Quand nous sommes à la veille de mourir...
- Vous m'aviez promis de chasser ces tristes pensées, Meurice, nous sortirons d'ici ; je vous le répète, nous irons passer l'hiver à Paris pour nous refaire ; vous vous déguiserez en Arabe au bal de l'Opéra. Nous saurons porter notre costume, et à la fin du bal, je vous invite à souper au Café Anglais. Un souper de matelots ; vous verrez le charme et l'abondance du festin. C'est convenu. Adieu, bonne nuit et bon courage. Abd-el-Kader va nous renvoyer au premier jour.
- Dieu vous entende, cher de France ; votre voix me ravive, je vais m'endormir plus content.
- Tant mieux, mon ami, pour moi je tombe de sommeil, je suis sur pied depuis le jour, adieu.

MOSTAGANEM

L'audience du sultan - La tente impériale - Le cabinet – Divan - Caisses. Tapis - L'interrogatoire du prisonnier - Bonté d'Abd-el-Kader - Le général Bugeaud et le général Trézel - Combats de la Macta et de la Tafna - L'équipement du prisonnier - L'écritoire et la plume d'Abd-el-Kader - On change de camp – Infanterie – Muletiers – Chameliers – Cavalerie - Encore les trente nègres - Ben-Faka. et Ben-About - L'étape d'une colonne arabe – Campement - Entrée triomphale du sultan dans sa tente - Abd-el-Kader passé maître dans l'exercice de l'équitation.

Adda et les cavaliers qui l'accompagnaient étaient impatients de présenter leur prisonnier à Abd-el-Kader. Lorsqu'ils jugèrent le moment opportun, ils allèrent chercher le nouveau compagnon de Meurice et ils le conduisirent devant leur sultan.
Ce Miloud-Ben-Arrach duquel il est ici question, est le même personnage qui est venu, il y a déjà quelques années, à Paris, en ambassade auprès du roi, au nom d'Abd-el-Kader. Il s'est montré à l'Opéra où il s'est beaucoup ennuyé.

Meurice et de France s'approchèrent du sultan qui leur rendit leurs saluts avec son sourire et sa grâce accoutumés; il invita les deux

prisonniers à s'asseoir, et de France ouvrit, en ces termes, la conversation :
- À en juger par ces ruines, la ville qui s'élevait jadis à cette place a du être bien grande et bien florissante.
- Oui, répondit le sultan, elle a été très belle et très puissante.
- L'époque de sa fondation remonte-t-elle à une très haute antiquité ?
- Tekedemta est une ville très ancienne.
- Penses-tu que nous trouvions des pierres avec des inscriptions ? Vous n'en trouverez pas. Cette ville n'a jamais été chrétienne.
(Par cette expression :
- Tekedemta n'a jamais été chrétienne.

Abd-el-Kader voulait dire qu'on ne trouverait aucune trace de là domination romaine avant Constantin, dans ces ruines. Les païens de la Rome antique ne présentent aucune différence à l'esprit de l'Arabe, avec les chrétiens qui ont recueilli pour eux et pour leurs descendants la croyance de l'Évangile.)
- Tekedemta, ajouta Abd-el-Kader, est une des villes les plus anciennes qu'aient jamais fondées les Arabes. Les sultans, mes ancêtres, qui avaient fixé leur séjour à Tekedemta, commandaient depuis Tunis jusqu'à Maroc.
- Quels sont donc tes projets, en remuant ces débris et en jetant les fondements de cette redoute ?
- Je veux relever cette ville et la faire plus grande et plus florissante qu'elle n'a jamais été sous la domination des sultans mes ancêtres. J'y trouverai un rempart invincible contre les attaques des Français. Lorsque j'aurai rassemblé mes tribus ; lorsque j'aurai assuré et consolidé la puissance de la nouvelle Tekedemta, pareil à un vautour qui se précipite sur sa proie de son aire inaccessible et caché dans les nuages, je m'élancerai de ce nid aux abords si rudes et si escarpés, contre les chrétiens et je les chasserai d'Alger, de Bône, d'Oran et de toutes les places dont ils se sont emparés.
- Abel-el- Khader, tu es fou de nourrir cette espérance et de projeter une entreprise aussi ridicule qu'inexécutable. Tu ne sais donc pas encore toute la puissance de la France. Mais notre sultan n'a qu'a dire un mot et nous traverserons les plaines, nous gravirons les montagnes et nous te refoulerons toi et les tiens dans le désert, où vous irez rôtir comme des, moutons écorchés. Souviens-toi que...
- France, s'écria Ben-About, tu es bien insolent de parler en ces termes au sultan ; tu oublies que tu es au pouvoir d'Abd-el-Kader et que les chaous ne sont pas tous restés au camp.

Pendant l'intervention de ben Habout, Abd-el-Khader souriait et avait l'air de prendre en pitié le chien de chrétien qui l'avait si vertement apostrophé.

- Ben About, répliqua de France, tu n'as pas besoin de me rappeler que je suis prisonnier. Si je l'oubliais un moment, les poux qui dévorent mon corps me le rappelleraient bien vite ; mais je me souviens aussi qu'Abd-el-Khader m'a dit que tant que je resterai en son pouvoir, je ne serai exposé

à aucun mauvais traitement. Le Sultan m’en a donné sa parole ; il est grand, il est généreux. Ne te rengorge pas, Ben-About ; ce que je dis ne te regarde en aucune façon : de tous les Arabes, Abd-el-Khader est le seul qui soit bon, grand, noble et généreux. Il m’a assuré qu’il ne me serait fait aucun mal et fort de sa parole, je ne crains rien.
- France, répondit l’émir souriant, tu as raison de parler ainsi ; je ne prêche pas la mort des prisonniers français ; je demande à mes Arabes qu'ils me les amènent vivants.
- Persévère dans ces idées. Conserve tes prisonniers au lieu de les tuer, car si on te prenait un marabout, et qu'on te demandât beaucoup de prisonniers français pour sa rançon, tu ne pourrais l'échanger.
- Qu'importe ! Je l'achèterais avec de l'argent.
- Les Français ne vendent pas les hommes. Tu n'es pas riche, d'ailleurs, il est de ton intérêt de faire des prisonniers.
- Mais les chrétiens ont seulement quelques Arabes. Je veux prendre un général,
- Si tu parviens à t'emparer d'un général, que diras-tu ?
- Je dirai que je veux pour sa rançon ou Oran, ou Bone, ou Alger, ou Mostaganem.
- En admettant qu'on te rendît une de ces villes, quel, résultat poursuivrais-tu ?
- J'aurais une ville.
- Le lendemain on t'en chasserait, comme on a chassé le dey qui régnait dans Alger.
- Ce qui a réussi une première fois, ne réussit jamais une seconde fois. Votre orgueil touche au ciel. Les chrétiens sont des fous et des insensés ; ils veulent s'emparer d'un pays qui ne leur appartient pas et en chasser l'Arabe auquel il appartient.
- Si le chrétien triomphait et devenait le matte du pays, dans quelles contrées irait vivre l'Arabe. Vous convoitez nos plaines, nos silos, nos champs, nos rivières, nos troupeaux, nos montagnes, nos tentes, nos chevaux, nos femmes, nos chameaux, nos villes et nos marabouts.
- Et que deviendra le pays où vous êtes nés ? Pourquoi l'abandonner et venir là où vous n'avez que faire ; là où Mahomet a placé son peuple. Ton sultan sait-il monter à cheval comme Abd-el-Kader ? Ton sultan est-iI aussi grand, aussi saint que moi? Vous êtes des chiens ! Tu ne pries jamais Dieu.
- Encore si vous vous contentiez des côtes de l'Afrique ; encore si vous borniez votre occupation à Borie, à Alger, à Oran, je pourrais vous souffrir près de moi ; car la mer ne m'appartient pas. Je n'ai pas de vaisseaux. Mais si vous aspirez à garder les côtes, vous aspirez encore à posséder les plaines, les villes, les montagnes de l'intérieur et de la limite du désert.
- Vous êtes des fous et des insensés ; jamais vous n'atteindrez l'Arabe ; le pied de son cheval est plus rapide et plus sûr que celui de vos chevaux. Vous mourrez de maladie dans nos montagnes, et aux chrétiens que les maladies n'auront pas tués, mes cavaliers enverront la mort avec leurs balles. Tu le vois, ce n'est pas nous qui sommes des insensés et des fous, mais c'est bien vous qui êtes des fous et des insensés.

Ainsi parla Abd-el-Kader. Il n'y avait pas à oser une réplique. Aussi Meurice et de France saluèrent-ils le sultan et allèrent-ils examiner de plus près, les travaux qu'exécutaient les terrassiers et les maçons.

Une distribution d'orge et une distribution de coups de bâton - Le cousin d'Abd-el-Kader et ses propositions au prisonnier - Conversation entre le sultan et de France - Echange des prisonniers - Les travaux de Tekedemta - Une médaille et les pêcheurs de corail - Les terrassements de la nouvelle redoute et la vieille citerne - Les canons de Mascara -Description du pays de Tekedemta et des plateaux du sud - Les chameaux - La chasse et la pêche - Le marché de Tekedemta. Les vrais croyants se nourrissent de gibier et de poisson, à l'exemple des chrétiens.

Les terrassiers du sultan creusaient un fossé autour d'un espace de terrain de quarante mètres carrés ; ils jetaient la terre qu'ils retiraient du fossé sur la place sur laquelle la redoute devait étre assise, à l'imitation de ce que nous faisons lorsque nous élevons des blockaus. Cette redoute était destinée à loger une garnison pour protéger les travailleurs, et les Arabes devaient s'y retirer pendant la. nuit, afin de se mettre à l'abri contre les hyènes et les chacals. Cet ouvrage était placé sur un plan incliné, de façon qu'il était dominé par les ruines de l'ancienne forteresse et par un mamelon. De ce mamelon, la vue plongeait dans l'intérieur de 1a redoute, et il est facile de voir qu'on aurait pu, sans canons, forcer la garnison à évacuer la place.

Les prisonniers en rentrant, au coucher du soleil, dans le camp, entendirent de grands cris et au milieu d'un épais nuage de poussière, ils aperçurent un grand nombre d'Arabes qui se roulaient les uns sur les autres et s'accablaient de coups ; c'étaient des clameurs, des injures, des imprécations impossibles à reproduire ; c'étaient encore les coups de bâton dont les chaous gratifiaient à tort et à travers l'échine des émeutiers. La cause de ce tumulte était facile à expliquer. Les chaous venaient de mesurer et de distribuer l'orge aux cavaliers ; il était resté au milieu du cercle quelques mesures dont l'emploi n'était pas déterminé. Les Arabes s'étaient précipités sur ces mesures sans destination, et chacun avait voulu s'en emparer. Les chaous frappaient les voleurs à tour de bras et les voleurs, sans témoigner la plus légère inquiétude, continuaient de se disputer l'orge avec de grands cris et de grands éclats de rire. Au plus fort du pillage, Abd-el-Kader parut sur les premières limites du camp. Les chaous, à la vue du sultan, redoublèrent de colère et de vigueur ; ils avaient toutes les peines du monde, à force de coups de bâtons, à frayer un chemin au sultan parmi ces misérables. Celui-ci, sans s'informer de la cause du tumulte, entra dans la tente, en jetant sur les pillards un regard indifférent. Cependant, quelques jours après, afin de mettre un terme à ces scènes de désordre , Abd-el-Kader décida que la distribution des

rations d'orge, au lieu d'être faite comme par le passé, hors du camp, serait dorénavant faite devant sa tente ; cette mesure vit se renouveler à chaque distribution le même tumulte et les mêmes rapines dont de France et Meurice avaient été les témoins en revenant de leur première excursion aux ruines de Tekedemta.

Dès le matin, les Arabes des tribus situées à une demi-journée de marche de Tekedemta, avaient apporté du couscoussou et du mouton rôti. De leur côté, des gens de Milianah avaient procuré des raisins, des poires, des grenades, des pèches, des figues et des coings. Les tribus fournissaient les galettes de pain blanc, d'après les ordres de l'émir. Il les faisait distribuer aux hommes qui étaient occupés aux travaux de Tekedemta ; c'était leur unique salaire. Lorsqu'un Arabe allait à la redoute, il venait demander sa ration de galette et de pain blanc, en disant :
- Je vais travailler. Ben-Faka n'avait pas encore oublié les recommandations de son maître ; aussi donna-t-il ce jour là à Meurice et à de France des galettes de pain blanc, des fruits et un gigot de mouton rôti.

Tandis que les deux prisonniers mangeaient cet excellent souper, un marabout cousin d'Abd-el-Kader entra précipitamment dans leur tente avec un air effaré. De France se leva à la vue du nouveau venu : il appréhendait que le sultan, irrité de l'audace qu'il lui avait montrée dans sa conversation à Tekedemta, ne voulût, après mûre réflexion, le punir.

- Que me veux-tu, dit-il au marabout ?
- C'est le sultan qui m'envoie ; il m'a chargé de te demander si tu voulais demeurer auprès de lui et embrasser notre religion.
- Non, je ne veux pas.
- Tu seras aussi puissant que le sultan, si tu demeures avec nous.
- Je veux retourner chez les chrétiens.
- Tu auras des femmes, des chevaux, des armes, de la poudre, beaucoup de poudre ; tu seras aussi riche, aussi puissant, aussi grand que le sultan.
- Je me ferai musulman si l'émir me donne un navire ou une barque à commander. Je n'accepterai qu'à cette condition. J'irai avec les Italiens Francesco, Berthoumiau , Crescenco et Benedito sur les côtes de Cherchell pêcher le corail, et j'enrichirai le sultan.

À cette réponse, soit que le marabout eût compris de quel côté l'officier de marine français aurait navigué si ses demandes eussent été accueillies, soit qu'il eût jugé que placer le chrétien, devenu renégat, dans une position égale à celle du sultan parmi les Arabes, était chose impossible à exécuter, le marabout se retira saris ajouter un mot. Les Arabes avaient déjà plusieurs fois engagé Meurice et de France à demeurer au milieu d'eux, mais jamais ce dernier n'avait été l'objet

d'offres officielles, pareilles à celles qui lui furent faites en cette occasion au nom d'Abd-el–Kader lui-même.

A peine le marabout fut-il sorti que Ben-Faka, qui sortait de la tente de son maître, vint dire à de France : « Le sultan veut te parler. »
Le prisonnier s'empressa d'obéir.

Dès qu'Abd-el-Kader l'aperçut, il lui fit signe de s'asseoir et, selon une habitude à laquelle il ne manquait jamais, il commença par lui dire :

- France, comment te portes-tu ?
- Assez bien; les poux me tourmentent ; mais on m'a donné un tapis pour la nuit, et j'ai bien dîné aujourd'hui.
- Es-tu bien traité ?
- Pas trop bien.
- As-tu besoin de quelque chose ?
- A vrai dire j'ai besoin de tout ; je jouis cependant de, tout ce que. tu as pu me faire donner.
- Je veux que tu retournes à Alger.
- Je ne désire pas autre chose.
- Je veux t'échanger.
- Tu me demandais tout à l'heure si j'avais tout ce qu'il me fallait ; tu as deviné ce dont j'ai le plus envie.
- Quoi ?
- Eh ! Parbleu, de la liberté.
- Tu vas écrire au général. Demande-lui s'il veut me donner pour toi trois des Arabes qui sont prisonniers à Marseille, et que je désignerai moi-même.
- Si tu ne comprends pas dans l'échange tous mes compagnons d'infortune, je n'écrirai pas. Toi qui es si grand, si bon, si saint, as-tu pu penser que je consentirais à te laisser traiter de mon échange, si tu ne t'occupais pas en même temps de l'échange de mes compagnons de voyage. Abd-el-Kader, ces prisonniers sont tombés entre tes mains bien longtemps avant moi ; je ne dois pas recouvrer ma liberté avant eux. Demande au général une rançon convenable pour tous les prisonniers, alors j'écrirai.
- Plus tard, je verrai....
- Mais pourquoi veux-tu les garder ?
- Je ne veux pas les garder ; arrivé à Alger tu parleras de leur échange, et cette affaire se terminera bien plus vite.
- Je n'écrirai pas pour moi seul. Demande aussi une rançon pour Meurice, pour les quatre Italiens, le père Lanternier et les quatre femmes qui sont à Droma, alors j'écrirai et j'engagerai fortement le général à t'accorder ce que tu exigeras pour la rançon des dix captifs. »
L'émir consulta ses écrivains et les marabouts qui l'entouraient, puis il répondit :
- Ecris au général que je veux vingt prisonniers Arabes pour Meurice, les quatre Italiens et toi.

- Et les quatre femmes et l'homme qui sont à Droma.
- Ils sont trop loin. Une si longue route fatiguerait les femmes. Dès que vous serez échangés, je les ferai conduire à Oran.
- Abd-el-Kader, il ne t'en coûte pas plus de t'occuper de ces malheureux. Crois-tu que l'espoir de la liberté et la joie de revoir son pays ne donnent pas de force au prisonnier qui voit tomber ses fers? Que sont les fatigues du voyage en comparaison avec les misères et les douleurs de la captivité ?
- Eh bien, France, parle de l'homme, mais je te défends de dire un mot des femmes. Ecris.
- Puisque tu es décidé à garder les femmes, il est inutile de parler de l'homme. Le père Lanternier ne consentira jamais à se séparer de sa femme et de sa fille. Il aimera mieux l'esclavage avec elles que la liberté tandis qu'elles pleureraient dans les prisons de Droma. Je ne parlerai pas de lui.
- C'est bien. Ecris à l'instant, sous mes yeux.

Dès que de France eut fait part dans sa lettre des intentions d'Abd-el-Kader à M. le lieutenant-général, baron Rapatel, commandant les troupes à Alger, le sultan lui dit :
-Veux-tu écrire à ta famille ?
- Oui... mais... je crains...
- France, ne crains rien, écris ce que tu voudras. Personne ici ne lira ta lettre.

Lorsque les deux lettres furent prêtes et scellées par les prisonniers avec un énorme cachet; l'émir fit venir un homme de Milianah.
- Tu le vois, dit-il au captif, je remets les lettres à cet homme de Milianah. Elles vont partir sur le champ pour Alger. »

De France s'empressa d'apporter à Meurice la nouvelle de leur prochaine délivrance. Il lui donna connaissance de la lettre qu'Abd-el-Kader lui avait fait écrire au général Rapatel. Une joie immense inonda le cœur de Meurice ; il pleurait, il souriait et accablait son compagnon de son bonheur et de sa reconnaissance. Les deux prisonniers parlèrent de la patrie absente, de leurs amis, de leurs familles, de liberté. Tout pleins de ces délicieuses images, ils se disposèrent à dormir. De France chercha son tapis. On le lui avait volé. Il voulait aller se plaindre à Abd-el-Kader, mais le sultan était en prières. Les deux infortunés se couchèrent sur la terre humide et glaciale. Le temps était mauvais et froid ; un orage épouvantable éclata au milieu de la nuit ; au lever du jour les captifs étaient trempés jusqu'aux os.

On s'occupait toujours de Tekedemta. Les tribus des environs étaient chargées d'opérer les charriage ; chaque jour on les voyait arriver avec des provisions et des bœufs qui transportaient les pièces de bois. Des Maures étaient allés cuire de la chaux qu'ils avaient trouvée à une demi-journée de Tekedemta. Une partie des travailleurs étaient occupés à

charrier les pierres avec les mules du camp et à rassembler les matériaux pour la construction de la casbah de l'émir ; une autre partie des travailleurs portaient la terre pétrie pour lier les pierres, en guise de ciment et terminaient la redoute. Les outils dont se servaient les ouvriers étaient très mauvais à l'exception de quelques pelles et quelques pioches que les Arabes avaient volées aux Français. Quelques soldats déblayaient une ancienne et vaste citerne voûtée, qui était placée à cent cinquante pas à l'est de la casbah. Abd-el-Kader voulait faire de cette citerne son magasin général des munitions de guerre. Plus tard il y a fait déposer des fers, des plombs, de la poudre, du salpêtre et du soufre, et afin de dépister les recherches, on a fait murer la porte, et on a bâti par dessus une baraque en forme de corps de garde.

L'émir continuait à surveiller en personne les travaux de la redoute ; il ne manquait jamais de demander à ses prisonniers s'ils étaient satisfaits de la façon dont la construction était conduite. Ceux-ci lui répondaient que ces constructions étaient aussi bien entendues que dirigées, et qu'il était facile, à leur seule inspection, de s'apercevoir que le sultan avait étudié nos blockhaus pendant la paix. L'émir se montrait enchanté de la satisfaction exprimée par les prisonniers ; mais s'il avait pu lire leur secrète pensée, il aurait éprouvé un amer désappointement. En effet, les fossés n'étaient pas creusés à une égale profondeur sur tous les points ; la largeur variait de distance en distance, et les talus présentaient des aspérités. La redoute, ainsi que nous l'avons déjà dit, était assise sur un plan incliné, ou n'avait ménagé aucune ouverture pour l'écoulement des eaux. Les terres étaient liées et retenues par quelques branches de lentisques et de lauriers roses, plantés horizontalement. Ces travaux accomplis avec une telle imperfection, devaient tôt ou tard, dans ces contrées montagneuses, exposées à des pluies torrentielles et à des fortes gelées, s'écrouler et ne présenter qu'un immense monceau de terre détrempée et boueuse.

Tandis que Meurice et de France exploraient, les ruines, Francesco, qui travaillait avec Crescenco et Berthoumiau aux nouvelles constructions vint présenter à de France une médaille arabe qu'il avait trouvée en creusant la terre. De France alla montrer cette médaille à l'émir.
- Cette monnaie est-elle arabe, demanda-t-il au sultan ?
- Oui, répondit Abd-el Kader.
- Date-t-elle d'une haute antiquité ?
- Elle est très ancienne.
- Pourquoi forces-tu les trois Italiens à travailler ?
- Pourquoi ? Ces hommes n'ont-ils pas l'habitude du travail et ne faut-il pas qu'ils gagnent leur nourriture ?
- Mais ils sont pêcheurs et non terrassiers. Pourquoi les traiter si durement ? Ils n'ont rien fait contre toi. Tu n'es pas en guerre avec leur nation. Pourquoi les retenir prisonniers ? Ta conduite, en cette circonstance, ne répond pas à ta haute renommée de sainteté et de bonté.

- France, je suis en guerre avec toutes les puissances; je ne possède pas de port de mer ; l'amitié des autres peuples m'est inutile. D'ailleurs, l'armée de ton sultan n'est-elle pas remplie de soldats qui parlent une langue étrangère avec la vôtre ?
- Ces soldats, Abd-el-Kader, sont des déserteurs. Ils sont venus servir sous nos drapeaux d'eux-mêmes et sans en avoir reçu l'autorisation de leur sultan ; s'ils retournaient dans leur patrie, ils seraient fusillés. Ainsi donc, tu as tort de te déclarer en guerre ouverte avec toutes les puissances.
- Je suis le plus fort et le plus grand des sultans, je ne crains pas l'inimitié des autres. Reprends ta médaille. »

En rentrant dans le camp, les prisonniers remarquèrent un nombreux rassemblement d'Arabes devant la tente du sultan. Comme ils ne se trouvaient jamais en sûreté au milieu des Arabes, en l'absence de l'émir, Meurice et de France gagnèrent leur tente. De ce point, ils virent flotter des haïks et des hommes perchés les uns sur les autres. Ben-Faka leur dit qu'une troupe de Bédouins donnait des représentations de tour d'adresse, de force et d'agilité. Le lendemain, les sauteurs arabes recommencèrent leurs exercices. Les prisonniers assistèrent à cette représentation. Ces Arabes exécutèrent les mêmes tours de force que nous avons vu faire à leurs confrères sur les théâtres de Marseille, de Toulon, de Bordeaux et de Paris. Lorsque les exercices furent achevés, un des sauteurs fit le tour du cercle formé par les spectateurs, et recueillit un certain nombre de piécettes.

Abd-el-Kader poursuivait avec beaucoup d'ardeur et d'activité les travaux de la redoute. Cinquante ouvriers, maçons et charpentiers, bâtissaient et plaçaient les pièces de bois. Le sultan voulut célébrer l'inauguration de la nouvelle Tekedemta ; il fit conduire sa pièce de canon du camp à la redoute ; on chargea avec des cailloux et on tira trois coups, qui furent si mal dirigés que les pierres lancées par les canonniers, faillirent tuer des hommes et des chevaux. A chaque volée, les marabouts et les travailleurs criaient :
- Sultan grand !

Abd-el-Kader, depuis cette époque, a fait marcher, de Mascara sur Tekedemta, sept canons de six et de huit. Ce sont de vieilles et de mauvaises pièces espagnoles, qui sont montées sur des affûts de fabrique arabe et qui sont portées sur de petites roues à plein bois. Ces canons ont été encloués, et leurs lumières présentent, une circonférence d'une douzaine de lignes. Une garnison de cent hommes à été établie dans la redoute ; on la renouvelle tous les mois, et chaque détachement qui va occuper ce poste emporte des vivres, en biscuit et en orge, pour un mois.

Quinze à vingt familles de Mascara ont, sur les ordres du sultan, transporté leur demeure à Tekedemta. Ces émigrations ne s'effectuent qu'à contre coup, dans un pays qui est froid (le 2 octobre il gelait sous les

tentes), malsain, privé de ressources et de provisions, qu'il faut aller chercher, à dos de mulet, à six heures de marche dans le sud. Là, on rencontre des plateaux cultivés et peuplés. C'est dans cette province du sud que l'on envoyait les chameaux pour subvenir à leur nourriture, car ces animaux ne trouvaient pas à manger de l'herbe à Tekedemta et dans les environs. Nous devons ajouter que les montagnes de Tekedemta sont très giboyeuses. A. chaque pas, les Arabes faisaient partir des lièvres, des lapins, des perdreaux, des grives, des merles, des perdrix rouges (les plumes qui couvrent leur dos sont bleues), des pigeons sauvages, des tourterelles. L'Oued-Mina est, de son côté, abondante en poissons. Les tortues foisonnent dans cette rivière et dans les courants d'eau qui arrosent ces contrées, mais elles sentent la vase et ont un goût détestable.

À l'insu du sultan, les soldats arabes se livraient à la pêche, et commençaient à manger du poisson. Le gibier abondait sur le marché que le sultan avait établi à Tekedemta; les soldats mettaient la main dessus et le dévoraient en cachette.
Ainsi les troupes qui vivaient sous les yeux du sultan, commençaient à enfreindre la règle religieuse qui leur prescrivait de s'abstenir de poisson et de gibier ; ils ne se trouvaient pas impunément depuis sept ans en contact avec ces chiens de chrétiens, dont la civilisation, le bien-être, la justice, plutôt que la force guerrière, finiront par triompher de l'ignorance, du fanatisme et de la misère des indigènes de l'Algérie.

XVI - EL-BORGJ

La chanson du marabout à Tekedemta - Les femmes arabes - L'amour et la poésie chez les Arabes - Les troubadours français - La civilisation européenne dans l'Algérie - Le rôle que joue l'émir - Son ambition - Ruine de la nouvelle Tekedemta par les soldats français – Départ - Les pêcheurs de corail et le macaroni de Francesco - Le bon lieutenant - Marches longues et monotones - La grande montagne boisée - Départ pour El-Borgj.

Si les prisonniers n'avaient pas souffert du froid pendant la nuit, ils auraient pu se féliciter de leur séjour à Tekedemta. Ben-Faka leur distribuait une nourriture convenable, et l'émir leur accordait la facilité de se promener. Les Arabes eux-mêmes se livraient à la joie; ils étaient bien nourris et ils s'abandonnaient à la plus complète oisiveté.

Chaque soir un Arabe s'asseyait devant la tente du sultan et chantait pendant des heures entières. Les soldats l'entouraient et prêtaient une oreille attentive à sa criarde psalmodie. Voici quelques fragments de ces chants dans lesquels les prisonniers ont cru reconnaître des hymnes religieux et patriotiques. Le chanteur réglait sa mélodie sur la cadence et le rythme de la poésie.

LA CHANSON DU MARABOUT A TEKEDEMTA,

Abd-el-Kader, sultan, a place au premier rang.
Entre tous les sultans ; Mahomet est plus grand.
Le feu de nos fusils frappe comme là foudre.
Nos ennemis.
Jamais par les Français nous ne serons soumis.
Nous avons de la poudre,
Beaucoup de poudre.
Feu !

Notre sultan est saint, il est bon, généreux,
Et sa tente est ouverte à tous les malheureux.
Le feu de nos fusils frappe comme la foudre
Nos ennemis.
Jamais par les Français nous ne serons soumis.
Nous avons de la poudre,
Beaucoup de poudre.
Feu !

Les marabouts qui vont prier à deux genoux.
Au tombeau de la Mecque et qui rentrent chez nous.
Le feu de nos fusils frappe comme la foudre
Nos ennemis.
Jamais par les Français nous ne serons soumis.
Nous avons de la poudre,
Beaucoup de poudre.
Feu !

Ces marabouts sont grands ; ces marabouts sont saints.
L'esprit de Mahomet a germé dans leur sein.
Le feu de nos fusils frappe comme la foudre
Nos ennemis.
Jamais par les Français nous ne serons soumis.
Nous avons de la poudre,
Beaucoup de poudre.
Feu !

Abd-el-Kader, sultan, a beaucoup de chevaux,
Ils sont tous excellents, jeunes, vaillants et beaux.
Le feu de nos fusils frappe comme la foudre,
Nos ennemis.
Jamais par les Français nous ne serons soumis.
Nous avons de la poudre,
Beaucoup de poudre.
Feu !

Abd-el-Kader, sultan, possède un grand trésor.

Nul ne saurait compter son argent et son or.
Le feu de nos fusils frappe comme la foudre
Nos ennemis.
Jamais par les Français nous ne serons soumis.
Nous avons de la poudre,
Beaucoup de poudre.
Feu !

Abd-el-Kader, sultan n'a pas un seul soldat,
Qui n'apporte une tête à la fin du combat.
Le feu de nos fusils frappe comme la foudre
Nos ennemis.
Jamais par les Français nous ne serons soumis.
Nous avons de la poudre,
Beaucoup de poudre.
Feu !

L'Arabe a des forêts qui couvrent ses montagnes,
Des orges et des blés qui dorent ses campagnes.
Le feu de nos fusils frappe comme la foudre
Nos ennemis.
Jamais par les Français nous ne serons soumis.
Nous avons de la poudre,
Beaucoup de poudre.
Feu !

II a d'immenses champs, des fleuves, des ruisseaux,
Qui nourrissent les foins, abreuvent les troupeaux.
Le feu de nos fusils frappe comme la foudre
Nos ennemis.
Jamais par les Français nous ne serons soumis.
Nous avons de la poudre,
Beaucoup de poudre.
Feu!

Nos femmes ont reçu la force et la beauté,
Nos enfants sont remplis d'adresse et de santé.
Le feu de nos fusils frappe comme la foudre
Nos ennemis.
Jamais par les Français nous ne serons soumis.
Nous avons de la poudre,
Beaucoup de poudre.
Feu !

Nos chameaux sont légers, nos chevaux vigoureux,
Et nul autre animal ne court plus vite qu'eux.
Le feu de nos fusils frappe comme la foudre
Nos ennemis.

Jamais par les Français nous ne serons soumis.
Nous avons de la poudre,
Beaucoup de poudre.
Feu !

Nous coupons dans nos champs d'abondantes moissons,
Nous tondons nos troupeaux de leurs chaudes toisons.
Le feu de nos fusils frappe comme la foudre .
Nos ennemis.
Jamais par les Français nous ne serons soumis.
Nous avons de la poudre,
Beaucoup de poudre.
Feu !

Plus nombreuses cent fois que les astres du ciel,
Nos abeilles nous font de beaux rayons de miel.
Le feu de nos fusils frappe comme la foudre
Nos ennemis.
Jamais par les Français nous ne serons soumis.
Nous avons de la poudre,
Beaucoup de poudre.
Feu !

Faisons des vœux afin que les chiens de chrétiens,
Qui convoitent nos champs, nos chevaux et nos biens.
Meurent sous nos fusils aussi prompts que la foudre.
Aux ennemis!
Jamais par les Français nous ne serons soumis.
Nous avons de la poudre,
Beaucoup de poudre.
Feu !

Cet échantillon de la poésie des Arabes de l'Algérie, n'est pas de nature à nous édifier sur la sensibilité amoureuse et sur la brillante imagination de ces peuplades, que l'on nous a peintes si romanesques et si pindariques. Comme on vient de le voir, la chanson du marabout à Tekedemta n'exprime que des images matérielles; elle ne parle pour ainsi dire qu'aux yeux et qu'aux oreilles; elle ne s'adresse jamais au coeur ; le sens physique étouffe, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, le sens moral. On entend l'énumération des qualités, des biens, de la force des individus ; on ne recueille pas le cri de la passion, la plainte de l'âme brisée, la voix de l'amour. C'est que les Arabes de l'Afrique française, courbés sous une loi religieuse qui tolère la polygamie, ne diffèrent en aucune façon des Égyptiens et des Nubiens. Ils ne connaissent pas l'amour. La femme ne leur inspire aucun des sentiments qu'elle fait éclore dans le cœur des Européens. Elle est esclave, elle sert son époux et son maître. La femme, qui est libre chez nous, qui se donne et qui ne s'achète

pas, attire l'homme à ses genoux ; elle le subjugue, elle, s'en fait aimer et devient sa compagne, sa sœur.

Nous pourrions nous étendre sur ce sujet et caractériser d'une façon plus précise, le sentiment brutal que la femme inspire à l'Arabe, mais ce serait sortir de notre sujet. Nous en avons dit assez, et nos lecteurs savent dès ce moment à quoi s'en tenir sur l'authenticité de ces romances, que l'on nous expédie, chaque année, d'Alger, dans lesquelles il n'est question que de beauté, d'amour, de houris, de tendresse et de dévouement. J'estime qu'il faut rechercher les auteurs de ces charmantes compositions, parmi nos jeunes et spirituels officiers, si galants, si poétiques, plutôt que parmi les marabouts grossiers et sauvages d'Abd-el-Kader.

Meurice et de France avaient pris cette musique des Arabes en horreur. Un ami de Ben-Faka, un marabout, allait presque tous les soirs s'accroupir dans leur tente, et on l'entendait chanter pendant des heures entières. Il assourdissait les prisonniers de va voix aigre et criarde et les désespérait par la monotonie de ses refrains.

De leur côté, les Arabes se montraient peu sensibles aux charmes de notre musique. Meurice avait une jolie voix. Il chantait quelquefois, devant les Arabes ; les plus jolies romances d'Édouard Bruguière et les couplets patriotiques de Béranger. Ses auditeurs demeuraient impassibles et se hâtaient de retourner vers leurs joueurs de hautbois et de timbales. Ils préféraient le bruit à la mélodie. Je n'ai jamais pu oublier qu'un jour, après avoir demandé à l'un de nos paysans, quel était de tous les instruments celui qu'il aurait aimé jouer de préférence aux autres, il me répondit : le tambour, à fait beaucoup de bruit.

La répulsion que ressent l'Arabe pour tout ce qui vient des Européens, sous quelque forme que ce soit, ne tire pas seulement sa source dans l'horreur que lui inspire la religion chrétienne, mais encore dans cet instinct qui fait reculer l'homme inculte et barbare, devant tous les changements que le contact d'une nation civilisée doit apporter dans ses habitudes, ses mœurs, sa vie. Ainsi, à côté d'une activité étonnante, d'une grande vigueur, on trouve chez l'Arabe, comme chez tous les peuples barbares, une indolence, une lâcheté, une apathie dont rien n'approche. L'Arabe fera de longues courses durant une expédition, il endurera les privations les plus cruelles sans témoigner le moindre regret, le moindre désir. Il se battra comme un lion, s'il s'agit de tenter un coup de main. Le froid, la chaleur, la faim, la pluie, l'insomnie passeront sur sa tête sans la courber ; mais lorsque de retour dans sa tribu, les femmes auront descellé son cheval, qu'elles auront accroché son fusil, ses pistolets, son yatagan aux piliers de la tente, il demeurera de longues journées accroupi au soleil, sans s'inquiéter du lendemain, à fumer, à boire du café et comme absorbé par de graves méditations. Un cheval, un fusil, de la poudre, un haïk, de la farine de gland de chêne et de l'orge,

voilà tout ce qu'il faut à l'Arabe pour rendre sa vie heureuse et satisfaite. Vienne la civilisation, entraînant à sa suite l'ordre, le bien-être, la santé, le travail quotidien, l'élégance, l'art sous ses formes les plus ravissantes, la science aux patients labeurs, le désir du mieux, le progrès incessant, le mouvement continuel: un moment, l'Arabe s'arrêtera devant la porte de sa tente, frappé par le pompeux spectacle qui se déroulera devant ses yeux : on le verra pensif, comme s'il cherchait à rassembler dans sa mémoire des souvenirs confus de gloire, de grandeur, de richesse et de beauté; mais les traditions sont muettes depuis des siècles; elles ne se sont pas penchées sur le tapis dans lequel l'Arabe se roulait aux nuits de son enfance ; elles ne lui ont pas raconté les histoires des anciens temps; elles ne lui ont pas dit les noms des sultans qui furent de grands victorieux ; elles ne lui ont pas énuméré les splendeurs des villes impériales. Un seul nom a retenti à ses oreilles - Meaonitx - Le prophète lui a ordonné la haine des chrétiens. L'Arabe tentera de repousser les conquérants chrétiens; s'il échoue dans cette guerre, il ira, pareil à la bête féroce pourchassée par les chasseurs, cacher sa farouche indépendance dans les gorges impénétrables des montagnes ou dans les plaines inaccessibles du désert. Aussi, mettons-nous une grande insistance à ce qu'on ne prenne pas le change sur la valeur personnelle et sur les projets politiques d'Abd-el-Kader.

L'émir n'est pas un réformateur. Il ne travaille pas à refondre les institutions du prophète, à modifier les mœurs des Arabes. S'il oppose une longue résistance aux Français, ce n'est pas dans le but de former à la guerre les peuplades errantes et indisciplinées, ni pour jeter après la victoire qu'il prédit chaque jour, dans cette terre si riche et si féconde les semences de la civilisation. Abd-el-Kader est un ambitieux qui veut le pouvoir à tout prix. Sans l'occupation française, il n'aurait été pendant toute sa vie qu'un simple marabout. Il est redevable de son élévation aux malheurs de son pays. Quelques personnages, et on devine aisément l'esprit qui les anime, veulent lui prêter les qualités d'un homme supérieur. Dans son camp, Abd-el–Kader se fait distinguer des Arabes par sa bonté, sa confiance en lui-même, son audace, son adresse et sa prudence. Placez ce héros au milieu de nous, et vous le trouverez, ignorant, despote et fourbe.

À l'époque où Meurice et de France campaient à Tekedemta, l'émir leur annonçait que la ville qu'il allait relever de ses ruines deviendrait une citadelle imprenable devant laquelle, un jour, les Français reculeraient foudroyés par son artillerie.

Trois ans après cette menace, une colonne française franchissait les défilés de Tekedemta et détruisait de fond en comble la forteresse et la casbah d'Abd-el-Kader.

Après avoir séjourné pendant dix jours (20 au 30 septembre) dans le canton de Tekedemta, l'émir donna l'ordre de lever le camp. La colonne

se mit en route au lever du soleil, en laissant à sa gauche une grande montagne boisée, à une demi-lieue dans le sud. Au bout de deux heures de marche, on entra dans un pays désert. Le sol était nu, la route difficile et coupée à chaque pas par des ravins. La grande montagne boisée se déroulait toujours à la gauche de l'émir. Ben-Faka fit dresser le camp sur la rive droite de l'Oued-Mina. Le premier soin de l'émir en descendant de cheval, fut d'envoyer ses muletiers dans la montagne où les Maures étaient allés cuire les pierres à chaux. On chargea les mulets : ces bêtes portèrent à Tekedemta la première fournée de chaux et ne rentrèrent au camp que bien avant dans la nuit.

Le camp allait se mettre en marche le lendemain de la première étape de Tekedemta, lorsque Ben-Faka distribua aux trois Italiens Francesco, Berthoumiau et Crescenço trois haïks. Depuis longtemps ces malheureux ne portaient pour tout vêtement qu'une chemise de laine toute déchirée. Les trois corailleurs allaient être séparés de pleurite et de de France; l'émir les renvoyait aux travaux de Tekedemta et dans sa généreuse sollicitude, il avait chargé Ben-Faka de jeter un haïk sur leurs épaules; si cette précaution n'avait pas été prise à leur égard, ils seraient morts de froid sous un climat aussi rude que l'était celui de ces montagnes.

.

Meurice et de France montèrent sur leurs mules, le cœur navré de tristesse. Cette séparation les accablait douloureusement. Ils aimaient ces Italiens. Ne partageaient-ils pas, ces pauvres corailleurs, la captivité des deux Français, n'étaient-ils pas malheureux et jeunes comme l'était de France, qu'ils appelaient leur lieutenant. N'avaient-ils pas eu faim, n'avaient-ils pas été frappés, n'avaient-ils pas été exposés au froid et à la pluie, ainsi que l'avait été le brave et bon lieutenant français ? Ne parlaient-ils pas ensemble de la patrie absente, de leurs souffrances, de leur haine contre les Arabes !

À Tekedemta, de France se levait au milieu de la nuit ; il volait dans les sacs de Ben-Faka, du pain et des figues sèches. Le matin, il allait en compagnie de Meurice se laver à la fontaine, où les Italiens venaient le joindre.

Là, le bon lieutenant distribuait ses provisions : les prisonniers français et italiens déjeunaient ensemble ; ils parlaient de leur pays. Francesco n'avait qu'un désir, celui de manger du macaroni et de faire un jour de pêche à Alger. Jamais pêcheur ne regretta plus vivement que Francesco sa vie errante sur la Méditerranée, sa barque et ses filets. Le déjeuner terminé, les Italiens lavaient les habits de Meurice et de de France et pansaient leurs plaies. Aussi, en leur voyant reprendre le chemin de Tekedemta, Meurice et le bon lieutenant ne purent-ils retenir un soupir et une larme. Étaient-ils destinés à se revoir jamais ?

L'émir poursuivit sa vie errante et marcha vers l'ouest, en ayant toujours à sa gauche, au sud, à une lieue de distance la grande montagne boisée. Après une étape de trois marches, Ben-Faka plaça le camp sur la rive gauche de l'Oued-Mina, au centre d'un plateau couvert de silos qui tous étaient vides.

Le pays était inhabité. Les cavaliers allèrent à quatre lieues de ce plateau chercher de l'orge pour leurs chevaux. On séjourna trois jours. Le 1er septembre, le camp se mit en marche pour la troisième fois depuis son départ de Tekedemta : la grande montagne boisée n'était séparée dit convoi que par une demi lieue. Ben-Faka s'arrêta dans une petite plaine, au-delà d'un ruisseau qui se jette dans l'Oued-Mina. Cette plaine n'était pas cultivée.

L'Oued-Mina la coupait et l'arrosait dans tous les sens. Pendant l'hiver elle devait être submergée sous les eaux. Le sol était couvert d'arbustes qui offraient une grande ressemblance avec les buissons et les aubépines. Ils produisent un fruit pareil à la nèfle par la couleur, niais plus petit et renfermant un noyau. Les Arabes mangeaient ces fruits avec plaisir.

Une particularité intéressante s'attache à ces buissons : ainsi que les arbustes de ce pays, ils sont couverts de coquilles terrestres (candidissima, laclea) et d'escargots qui se collent à l'écorce, au moyen de leur bave. La nature, dans son admirable et infinie prévoyance, a teint ;les écailles de ces mollusques d'un blanc si fin et si net et qui réfléchit si bien les rayons du soleil, qu'ils ressentent à peine les chaleurs de l'été, en présentant leur dos au soleil.

Une armée pourrait sans peine se nourrir pendant quelques jours avec les fruits des buissons, les poissons de l'Oued-Mina, les escargots, les lactea et les candidissima dont cette plaine abonde.

Le lendemain de ce campement, le sultan continua sa route vers l'ouest, quelques degrés nord : on avait quitté l'Oued-Mina qui suit sa direction vers le nord, mais la grande montagne boisée était placée toujours au sud.

L'avant-garde fit lever un cerf; les cavaliers qui escortaient les bagages se lancèrent à sa poursuite. Le cerf, le nez en l'air, s'enfuit avec la rapidité d'un oiseau et disparut bientôt dans les broussailles qui couvraient le pied de la grande montagne boisée. On marcha pendant six heures et l'on s'arrêta sur un plateau couvert de monceaux de pierres. Abd-el-Kader et ses marabouts ne surent pas dire aux prisonniers si jamais une ville avait existé sur cet emplacement. Au soleil levant, le 6 octobre, le camp fit une étape de deux heures et s'arrêta sur le dernier plateau qui borde la plaine de Mascara, à l'extrémité, dans un endroit qui se nomme Teknifill.

Abd-el-Kader en arrivant apprit que les Français étaient sortis d'Oran et que le général de Létang se dirigeait vers El-Borgj, à deux lieues au nord de Teknifill. Cette nouvelle força l'émir à se mettre en campagne; il courut bride abattue avec sa cavalerie sur El-Borgj, afin de forcer les habitants de ce village à l'évacuer avant l'arrivée des Français.

XVII – TEKNIFILL

Pillage d'El-Borgi par les cavaliers de l'émir - Emigration des tribus - La fontaine des Cinq-Marabouts - Les femmes arabes au cimetière - Ennui et désœuvrement des prisonniers - La nécessité est la mère de l'industrie - Un larcin - Un jeu de cartes et un échiquier improvisés - Excentricité des figures des cartes - Admiration et mépris des marabouts - Le grand-père du sultan jouait aux échecs - L'émir va voir sa femme dans sa smala - La femme d'Abd-el-Kader - Il découche - Zaka, l'échanson, est arrêté en flagrant délit de vol.

L'émir arriva au village d'El-Borgi bien avant les troupes qui étaient sorties d'Oran. Il ordonna aux Borgias d'abandonner leur province ; ses menaces furent couronnées de succès. Dès le lendemain, on voyait arriver dans la plaine les bagages, les troupeaux, les femmes et les enfants des Borgias.

Abd-el-Kader craignait encore que les Français ne se portassent sur Mascara, et il prescrivait déjà aux habitants de se préparer à sortir de cette ville. Il avait rassemblé toutes les tribus qui étaient restées fidèles à sa cause, et son corps d'expédition se composait de cinq à six mille Arabes. Pendant quatorze jours il suivit les mouvements de l'armée française dans la plaine de la Macta. Les prisonniers étaient casernés dans le camp. Chaque matin, ils voyaient arriver des courriers, porteurs de fausses nouvelles. Tantôt l'armée française, cernée de toutes parts, ne pouvait rentrer ni dans Oran, ni dans Mostaganem, tantôt Abd-el-Kader avait taillé l'armée française en pièces.

Ces bulletins de victoire excitaient l'humeur sauvage des Arabes qui gardaient le camp. A l'arrivée des courriers, ils accablaient d'injures, de menaces de mort et de coups de bâton Meurice et de France. Les prisonniers étaient horriblement nourris. Les tribus portaient à l'armée les provisions qui d'ordinaire arrivaient au camp ; on ne tuait pas de moutons et la pitance distribuée aux captifs se composait d'orge bouillie (chicha) et de pain d'orge exécrable.

L'unique distraction qui était offerte à Meurice et à de France, consistait dans une promenade aux Cinq-Marabouts. Dans un encaissement formé par cinq mamelons, ils avaient découvert une source très abondante qui remplissait un vaste bassin creusé de main d'homme.

Des rigoles conduisaient l'eau dans la plaine et la fécondaient par de nombreuses irrigations : ces rigoles traversaient le camp, qui se trouvait situé à cent cinquante pas de la source à laquelle venaient s'abreuver tous les soirs un nombre très considérable de bestiaux. La plaine qui s'étendait au pied du plateau était riche et productive ; elle était couverte de tentes devant lesquelles on apercevait de grandes meules de paille. Une partie des terres étaient cultivées ; l'autre partie était abandonnée pour servir de pacage aux chevaux, aux bœufs et aux moutons.

Un soir, en revenant de leur promenade, les prisonniers entendirent des lamentations que poussaient des femmes arabes qui étaient réunies au pied d'un marabout ; elles venaient d'assister à un enterrement.

Les Arabes sont dans l'habitude de se réunir, lorsqu'un de leurs parents est décédé. On enterre le mort dans le cimetière qui se trouve placé auprès du marabout. Les individus qui composent le funèbre cortège du défunt couvrent la tombe de pierres qu'ils ont le soin de placer toutes droites et sur une seule ligne et ils demeurent à cette place pendant plusieurs heures et remplissent l'air de leurs cris lugubres et de leurs plaintives exclamations.

Mais ces promenades aux Cinq-Marabouts n'apportaient qu'une faible distraction aux ennuis qui dévoraient les prisonniers. Les journées étaient longues et tristes ; l'absence d'Abd-el-Kader avait jeté dans le camp, qui n'était plus occupé que par l'infanterie, un grand désordre. Meurice et de France s'affligeaient d'être séparés des pécheurs dé corail. Entre eux deux, ils causaient bien de leurs espérances, de leur pays et de leurs familles : mais à force de revenir sur les mêmes sujets, ils avaient fini par les épuiser, et un profond découragement et un violent chagrin s'étaient emparés de leur esprit. De France, qui était jeune, entreprenant, plein de verve et de gaîté, eut l'idée de fabriquer un jeu de cartes et un jeu d'échecs pour abréger les heures de sa captivité et pour distraire Meurice qui se laissait accabler par les plus sombres pressentiments.

Dans l'un des coins de la tente des prisonniers, on déposait huit caisses dans lesquelles était renfermée la réserve des munitions de guerre d'Abd-el-Kader. Un des grands. Bonheurs de de France, consistait à arroser avec de l'eau ces munitions, dès que Ben-Faka était sorti de la tente. Une telle espièglerie, si elle avait été connue des Arabes, aurait bien pu coûter la vie au prisonnier ou plusieurs centaines de coups de bâton. Mais de France aimait mieux courir, ce risque que de se priver de la satisfaction qu'il se procurait en détériorant les poudres de nos ennemis.

Pour son jeu d'échecs, il vola une planche de ces caisses et traça dessus des cases. Il ramassa des branches de laurier rose et il parvint avec un couteau à tailler et à tourner tant bien que mal des pièces d'échiquier.

Pour le jeu de cartes de piquet, il se procura quelques feuilles de papier, et dessina les figures et les basses cartes. Les valets étaient représentés par des jockeys ; ils avaient la pipe à la bouche et portaient des vestes rouges, vertes, jaunes, blanches Les dames étaient reproduites par des femmes habillées à la française. L'une était coiffée avec un chapeau, l'autre avec un foulard ; celle-ci allait nu-tête, à la chinoise et celle-là portait des papillotes à la mode anglaise. Les rois étaient dessinés avec une double tête et avec une vaste couronne.

Ben-Faka n'eut pas de peine à constater les vols de la planche et du papier ; aussi administra-t-il une bonne correction au prisonnier; mais il se montra assez généreux pour ne pas confisquer les cartes et les échecs. Grâce à ces deux jeux, Meurice et de France se procurèrent d'assez bonnes récréations dans le campement de Teknifill.

En l'absence d'Abd-el-Kader, Ben-About et Ben-Faka étaient chargés de veiller à la garde de la tente du sultan. Ben-About et Ben-Faka étaient fort contrariés ; ils se défiaient des Arabes du camp; ils ne pouvaient pas faire sentinelle pendant toute la journée. Dans leur embarras, ils envoyèrent Meurice et de France passer une partie de leurs journées dans la tente impériale, avec la prière de faire lionne garde et d'écarter les soldats qui pouvaient avoir l'envie de piller les caisses et les effets du sultan. Ben-Faka avait fait enlever les caisses et le sofa ; il avait prévenu les prisonniers de ne toucher à aucun objet, car des chrétiens ne pouvaient pas, sans le souiller, porter la main sur rien de ce qui appartenait à l'émir.

Les prisonniers chrétiens s'étaient conformés aux prescriptions de Ben-About et de Ben-Faka; ils se couchaient sur les tapis de cette sainte habitation et ils passaient le temps à jouer aux échecs et au piquet. Les marabouts avaient beau, selon l'esprit du Coran qui leur défend de reproduire les images des êtres animés du souffle de la vie, tels que les hommes et les animaux, les marabouts avaient beau afficher un profond mépris pour les figures humaines que de France avaient dessinées, ceux d'entre eux qui étaient allés à Alger où à Oran admiraient néanmoins la vérité et l'exactitude avec lesquelles le prisonnier avait dessiné le costume des Européens sur ses valets et celui des Européennes sur ses dames. Les cartes dont se servent les Arabes ne ressemblent en aucune façon à celles que nous employons.

On voyait des damiers, mais jamais d'échiquiers dans les cafés de Mascara, de Milianah, de Tekedemta avant l'occupation de ces places par les Français. Les marabouts s'évertuaient à comprendre la marche du piquet; ils accablaient à ce sujet, les joueurs de questions. Abd-el-Kader, en regardant un jour Meurice et de France jouer aux échecs, leur dit : j'ai vu mon grand-père jouer avec des pièces semblables sur les cases d'un damier. Le 21 octobre, sur le minuit, Ben-Faka reçut un courrier qui lui

annonça que l'émir serait rendu dans la matinée à Mascara. A cette nouvelle, il donna l'ordre aux troupes et aux conducteurs des bagages de se mettre en route. Le camp marcha par un temps froid et humide et chargé d'une brume épaisse. Meurice souffrait beaucoup : les deux prisonniers étaient montés sur les mules qui portaient les coffres du sultan. De quart d'heure en quart d'heure. Ben-Faka, dont l'inquiétude ne sommeillait jamais, criait aux chrétiens :
- Meurice, France, toujours sur la mule.
- Oui! Oui !
- Ne descendez pas.
- Non! non!
- Surtout ne changez pas de monture avec les cavaliers.
- Sois tranquille.

Ces recommandations trahissaient assez haut les inquiétudes de Ben-Faka et montraient le peu de confiance qu'il plaçait dans la probité et la discipline des soldats d'Abd-el-Kader. Chargé comme il l'était de la conduite du camp, il était responsable de tous les désordres qui pouvaient se commettre pendant la route. Aussi craignait-il que Meurice et de France ne vinssent à descendre de leurs mules et que les gens dé l'escorte, en profitant de la négligence des prisonniers, ne se missent à forcer les coffres de l'émir et à piller son trésor. La conduite de Ben-Faka était bien faite pour flatter l'orgueil des prisonniers. Ces chiens de chrétiens, que les Arabes accablaient d'injures et de coups, ces chiens de chrétiens qu'ils couvraient de mépris et d'ordures présentaient au défiant Ben-Faka plus de garantie de moralité et de fidélité que les orgueilleux cavaliers. Ils avaient scrupuleusement veillé dans la tente impériale à Teknifil, et ils arrivaient sans accidents au nouveau campement avec les trésors qu'ils remettaient intacts à Ben-Faka.

Le jour commençait à poindre ; le camp était dressé au pied de la montagne qui borde au nord la plaine de Mascara. Un petit ruisseau, qui descendait de la ville et qui arrosait dans son cours de nombreux jardins remplis d'arbres fruitiers de toute espèce et surtout d'amandiers, traversait le nouveau campement ; ses bords étaient chargés de lauriers roses. Mascara se dessinait au loin et présentait un coup d'œil charmant par la situation pittoresque qu'elle occupe dans une gorge de montagnes, sur une colline aux abords rudes et escarpés. Les maisons de la ville s'élevaient, blanches et riantes aux premiers feux du jour, au milieu d'un bois de figuiers de Barbarie ; quelques peupliers dominaient les maisons de leur branchage svelte et gracieux et flottaient sur les toits auxquels ils s'ajustaient en forme de superbes aigrettes ; et le minaret de la mosquée aux flèches grêles et élancées, telle qu'une lance étincelante plantée au milieu d'un camp, s'élançait gracieux et brillant au-dessus des peupliers et des figuiers au feuillage touffu.

Abd-el-Kader ne tarda pas à arriver. L'infanterie prit les armes et se porta à dix minutes sur la route de Mascara ; elle se forma sur deux files.

La cavalerie arriva de son côté au galop ; Mouftar l'échelonna en deux haies, derrière les lignes de l'infanterie. Les troupes, dans cette occasion, répétèrent leur manœuvre accoutumée ; à mesure que l'émir avait dépassé les derniers soldats, cavaliers et fantassins se débandaient et couraient reformer leurs lignes devant la tente impériale. Au moment où le sultan pénétrait dans sa tente, trois coups de canon que l'on tirait à Mascara, annonçaient aux tribus le retour du maître. De leur côté, les fantassins et les cavaliers tiraient des coups de fusil en réjouissance, disaient-ils, de la grande victoire que l'émir avait remportée sur les Français.

Les prisonniers chrétiens étaient impatients de connaître la vérité. Le service de la tente qu'ils occupaient était confié à un domestique de Ben-Faka, nommé Hassen. Ce nègre, avait été, dans le temps, fait prisonnier par les Français et il avait passé six mois à Oran. A la conclusion de la paix, on l'avait renvoyé au sultan. Hassen se souvenait des bons traitements dont il avait été l'objet à Oran, aussi se conduisait-il à l'égard de Meurice et de de France en bon et fidèle serviteur. Mais le malheureux vola un burnous. Il fut découvert, dégradé, chassé de la tente de Ben-Faka et incorporé parmi les trente nègres d'Abd-el-Kader. Sa nouvelle condition n'était guère de son goût; aussi dès qu'il pouvait s'échapper, allait-il dans la tente de Ben-Faka causer avec les prisonniers et leur porter les nouvelles. Il avait suivi l'émir dans son expédition et il ne manqua pas de venir apprendre à Meurice et à de France ce qui s'était passé.
- Je n'ai pas tiré un seul coup de fusil, dit le nègre Hassen, je suis demeuré constamment auprès d'Abd-el-Kader, qui s'est tenu, comme à son ordinaire, à un quart de lieue de distance des combattants. Le premier jour nous sommes allés au village d'El-Borgj. Nous avons forcé les habitants à évacuer la place et à se jeter dans la plaine de Mascara. Le second jour, nous avons vu l'armée française campée sur les bords de l'Abra. Les jours suivants, nous avons observé ses mouvements et nous l'avons accompagnée dans sa marche. Elle s'avançait dans la plaine, tandis que nous filions le long de la montagne. Les goums commandés par Ismaélas ont seuls échangé quelques coups de fusil avec les Arabes, sans que de part et d'autre on ait éprouvé des pertes. Les Français nous ont envoyé quelques coups de canon qui n'ont produit aucun effet. Le général de Létang, après avoir vidé les silos des Garabas, renouvelé la garnison de Mostaganem, ravitaillé la place, accompli en passant à Arzew la même opération, est rentré à Oran, sans avoir été inquiété sérieusement, durant tout le cours de son expédition. » Tel fut le récit de Hassen. Certes une semblable campagne n'aurait pas clû inspirer aux Arabes la joie et le triomphe dont ils remplissaient le camp. Mais c'était avec de si misérables expédients que le sultan entretenait le zèle de ses partisans; réchauffait la tiédeur des tribus fatiguées de la guerre, et exaltait le fanatisme et le dévouement de peuplades aussi crédules que superstitieuses.

La journée se passa en courses à cheval, en fusillades et en clameurs bruyantes. Ce fut un va et vient continuel dans le camp. Au coucher du soleil, Abd-el-Kader, accompagné de quelques chefs marabouts, monta à cheval et s'achemina, escorté par les trente nègres, vers la tente de sa femme. Cette tente était placée, à trois quarts de lieue au sud de Mascara, dans un endroit où Abd-el-Kader possède un marabout et un jardin. Les marabouts 'qui étaient partis avec l'émir avaient aussi des tentes sous lesquelles leurs femmes habitaient avec leur père, leur mère et ceux de leur parents qui ne faisaient pas partie de l'armée. Ces douairs formaient une sorte de camp de femmes, ou plutôt la smala de l'émir. Le kaïman qu'occupait la femme d'Abd-el-Kader était de couleur noire et tissu en poils de chameaux. Pendant la nuit, les trente nègres veillaient autour de la tente à ce que rien ne vînt troubler l'amour et le sommeil du maître. L'émir serait, dit-on, un mari très amoureux. Sa conduite le prouverait, car il n'aurait pas de concubine (quelques prisonniers ont assuré, plus tard, avoir appris qu'il avait trois femmes, une blanche et deux négresses) ; sa femme serait, assure-t-on, fort jolie, une taille svelte, élancée, qui se dessinerait avec grâce sous les plis de son haïk, noué avec un cordon de laine en guise de ceinture, la distinguerait surtout des autres femmes arabes. (Nous avons déjà dit que les Arabes préféraient aux femmes bien faites les femmes grasses et puissantes ; Abd-el-Kader a d'autres goûts.)

Les absences nombreuses de l'émir pendant trois et quatre mois ne diminuaient en aucune façon la tendresse et la vivacité de ses sentiments. Lorsqu'il campait sur les bords de l'Oued-Mina, il envoyait à sa femme des paniers de fruits, du beurre, du miel et ses provisions les plus rares et les plus succulentes. Cette femme lui avait donné une fille. On ajoutait même qu'elle était accouchée d'un garçon le jour même de l'entrée des Français dans Mascara. Durant la première nuit qu'Abd-el-Kader alla passer chez sa femme, il arriva un événement qui devint, le lendemain, l'objet de la curiosité et des conversations du camp.

Tandis que les trente nègres montaient la garde chez la femme de l'émir, des soldats de l'infanterie faisaient faction autour de la tente du sultan. Au milieu de la nuit, une main souleva doucement les rideaux de la tente impériale ; un homme passa sa tête, prêta l'oreille avec attention, jeta un coup d'œil rapide autour de lui et se mit à fuir à toutes jambes.

Les factionnaires se mirent à la poursuite du voleur, et arrêtèrent Zaka, premier échanson d'Abd-el-Kader. Ce Zaka était un ancien esclave nègre (nous l'avons vu conduire les eaux d'une source dans la tente de l'émir, au campement du Chéliff, dans la montagne de Mostaganem), qui depuis longtemps, en l'absence du sultan, se faufilait dans sa tente, et volait tout à son aise les deniers du trésor impérial. L'impunité semblait devoir être acquise à Zaka. Les trente nègres chargés spécialement de la tente de l'émir avaient aperçu plusieurs fois Zaka sortir de ce lieu, où il n'avait que faire, à des heures indues et toujours en l'absence du sultan.

Soit qu'ils ne voulussent pas dénoncer un de leurs frères, soit que les fonctions dont Zaka était investi inspirassent aux nègres confiance en sa probité, ils ne tentèrent jamais de l'arrêter, tandis que les soldats se montrèrent beaucoup moins accommodants.
Abd-el-Kader était de retour au camp au lever du soleil, et le Zaka était traîné devant son tribunal.

XVIII – MÉDÉAH

Le vol chez les Arabes - Formes judiciaires du tribunal de l'émir - Un procédé laconique pour rendre une sentence - Zaka est condamné à recevoir dix-huit cents coups de bâton - Le coupable s'échappe - Colère de Ben-Faka - L'échanson est ramené au camp - Sa peine - Ses amis - Les lettres du général - Proposition d'échange - Meurice a les jambes gelées - Les cartouches des Arabes - L'émir fait courir la nouvelle de la mort du roi Louis-Philippe – Allégria - Petite guerre - Le camp des Français commandé par l'émir et celui des Arabes - Une altercation entre Ben-Faka et de France - Arrivée de nouveaux prisonniers.

Le plus grand nombre des délits et des contestations naissent, chez les Arabes, à la suite des vols qui se produisent de la façon la plus fréquente parmi ces barbares ; les voleurs sont rarement recherchés ; on ferme la plupart du temps les yeux sur leurs méfaits et ils jouissent en paix d'une impunité qui ne fait qu'encourager leurs coupables instincts.
Abd-el-Kader rend la justice d'une façon aussi sommaire qu'expéditive.
On introduit les deux parties dans la tente du sultan.
Le plaignant expose sa réclamation ; l'on entend les témoins s'il s'en présente. L'accusé présente sa défense. Dans ces occasions les Arabes s'expliquent en longs termes et crient à perdre haleine.
Lorsque tout a été dit de part et d'autre, l'émir décide seul, en premier et en dernier ressort, la peine qui doit être infligée au coupable. Il ne prononce sa sentence que par signes; il est convenu pour l'exécution de la peine à infliger au condamné, de certains gestes, avec les chaous.
Le sultan lève la main : le condamné est jeté en prison.
Le sultan lève la main horizontalement, le condamné est traîné hors des limites du camp ; les chaous, lui tranchent la tête.
Le sultan incline sa main vers la terre, le condamné est emmené ; il se couche à plat ventre et les chaous le frappent à coups de bâton. Le sultan fixe ordinairement le nombre des coups à administrer au coupable. Quand il ne l'a pas fait, les chaous prolongent ou raccourcissent l'exécution selon leur bon plaisir.

Les factionnaires introduisirent l'échanson Zaka devant l'émir et déposèrent aux pieds du maître quelques sultani (monnaie en argent) qu'ils avaient saisis sur le voleur. Ils exposèrent les faits dont ils avaient été les témoins.

Des cafetiers du camp vinrent déposer que Zaka faisait de grandes dépenses depuis quelque temps dans leur établissement et qu'il ne se passait pas de jours qu'il ne traitât ses amis. Une perquisition opérée dans la tente de l'échanson infidèle amena la découverte de haïks, de burnous, de yatagans et de pistolets magnifiques. Chacun savait la pauvreté de Zaka. Par quelle source s'était-il procuré ces richesses.

L'émir condamna son échanson Zaka aux fers et ne fixa pas l'époque de son élargissement.

Le condamné fut séquestré à côté des chrétiens dans la tente de son ami Ben- Faka, lequel fut déclaré responsable de la personne du prisonnier. Le châtiment s'annonçait comme devant se prolonger indéfiniment, aussi ne ferma-t-on pas avec un cadenas la tringle de fer qui rapprochait et qui liait les deux anneaux dans lesquelles les jambes du patient étaient étreintes. Les chaous se contentèrent, à la place du cadenas, de river un clou, au bout de la barre de justice.

À peine de France eut-il aperçu Zaka qui était couché avec les fers aux pieds, qu'il lui dit en ricanant : « Te voilà donc pris ?
- Oui.
- Le méritais-tu ?
- Non.
- Comment, tu n'as pas volé ?
- Jamais.
- Quel aplomb ! Mais tu n'es pas entré une seule fois dans cette tente, lorsque tu rendais visite à ton ami Ben-Faka, sans que tu n'aies volé des fruits, des pains, des galettes.
- C'est différent, j'avais faim l'Arabe imite l'exemple du chameau ; il ramasse partout où il passe de quoi manger.
- Te voilà garrotté de façon à ne pouvoir bouger ; tu ne voleras plus ni fruits, ni pains, ni sultani.
- Je serai bientôt transporté dans un grand jardin ; les arbres courberont sur mon front leurs branches chargées de fruits.
Ben-Faka, pendant ce colloque, avait été forcé de quitter la tente et de se rendre où l'appelaient ses fonctions auprès de l'émir.
Zaka profite de cette absence, il se traîne sur les ballots, se réfugie au fond de la tente, se laisse tomber par terre comme épuisé de fatigue et ferme les yeux.
Meurice surveillait ses mouvements.
- Le nègre, dit-il à de France, cherche â se sauver. Il dort, réplique de France.
- Dites plutôt qu'il fait semblant de dormir ; il cherche à se sauver.
- Mais il est amarré par les deux pieds.
- N'importe, voyez sa manoeuvre.

Zaka décrochait un fusil qu'il plaçait sur deux ballots ; il ôtait son burnous noir, l'étendait sur le fusil et se blottissait derrière ce rideau.

Les prisonniers sortirent de leur tente; ils se promenaient à peine depuis un quart d'heure lorsqu'ils virent Zaka, couvert de son haïk blanc et se cachant la figure, traverser le camp. Il marchait à petits pas afin d'écarter les soupçons ; mais, dès qu'il eut franchi les limites du camp, on le vit courir à toutes jambes et disparaître aussitôt parmi les figuiers de la montagne.

Ben-Faka ne tarda pas à découvrir l'évasion du coupable confié à sa garde personnelle ; il entra dans une, violente colère, accabla d'injures et de coups les deux prisonniers français en leur reprochant de ne l'avoir pas prévenu de la fuite du coupable.

Ben-Faka espérait reprendre Zaka avant que l'émir, ne fût informé de son évasion. Il fit monter cent cavaliers à cheval et les lança à la poursuite de l'échanson. Sur ces entrefaites, Abd-el-Kader fait appeler Ben-Faka par un. chaou ; Ben-Faka se rend auprès du maître en tremblant de frayeur, lorsqu'il voit apparaître une escorte de cavaliers qui lui ramène Zaka, les mains liées derrière le dos. Il se jette sur le prisonnier et le fait entrer dans la tente de l'émir.

Celui-ci condamna Zaka aux fers pour un temps indéterminé et ordonna qu'on lui appliquerait pendant, trois jours de suite, à trois reprises différentes, six cents coups de bâton par jour ; deux cents coups à sept heures, du matin, deux cents coups à midi, deux cents à huit heures du soir , en somme, dix-huit cents coups de bâton.

Dès que la sentence fut prononcée, Zaka fut reconduit. près de la tente de Ben-Faka. On le fit coucher à plat ventre ; deux de ses amis tinrent les pans de son burnous, et les chaous administrèrent deux cents coups de bâton au condamné. Zaka devait à sa charge d'échanson et à ses libéralités d'avoir beaucoup d'amis ; il fut, dans cette occasion, redevable de la vie à leur fidélité et à leur dévouement. ; ainsi les chaous le frappaient assez doucement ; de leur côté, les Arabes qui tenaient les pans du burnous s'évertuaient à le tirer avec vigueur, de façon à ce qu'il présentât une résistance assez solide pour amortir la force des coups. Dès que l'exécution était achevée, Zaka était transporté dans sa tente par ses amis. Là, ils le massaient, ils détiraient ses membres foulés, ils le frictionnaient des pieds à la tête et le réchauffaient ; Ben-Faka, qui ne se rappelait plus que de sa vieille affection, accablait le patient des soins les plus empressés et lui faisait servir du café.

L'échanson se remit peu à peu de la terrible épreuve à laquelle il avait été soumis ; mais il était encore enchaîné à l'époque du départ des prisonniers français. Le soir du jour où s'était passé l'affaire de Zaka, l'émir fit appeler de France par Ben-Faka.

- Voilà deux lettres, dit l'émir au prisonnier.

La première était adressée par le général Rapatel, au lieutenant de frégate; la seconde était pour Meurice. L'émir demanda à connaître la lettre du général.
- En exécution des ordres du gouverneur-général des possessions françaises en Afrique, disait M. le général Rapatel, j'accorde dix prisonniers arabes, au choix d'Abd-el–Kader, en échange des six prisonniers français et Italiens. J'ai écrit en France pour faire venir ces dix prisonniers, ainsi que dix autres que j'offre en paiement de la rançon de Mohammed-Ben-Ousseind, ancien bey de Médéah. Vous pouvez engager Abd-el-Kader à renvoyer dans une ville française les prisonniers dont nous traitons l'échange ; je lui donne l'assurance que dès que les prisonniers Arabes, qui sont détenus à Marseille, seront de retour de France, je les ferai conduire dans le lieu qu'il lui plaira.
Cette dernière clause fit sourire l'Emir.
- Que décides-tu, lui dit de France ?
- Vous partirez quand mes prisonniers seront arrivés ici. Tu n'as pas confiance en la parole du général ?
- La parole d'un chrétien ! Je veux vingt prisonniers et non pas dix.
- Tu es trop exigeant.
- Écris à ton sultan que vous ne partirez que lorsqu'il m'aura envoyé vingt Arabes.
- Mais tu n'es pas raisonnable. Le général accorde dix prisonniers ; demande-lui en quinze, tu renonceras à cinq prisonniers, il en ajoutera cinq, et de cette façon la différence sera également partagée
— Soit. J'en veux quinze ; quand au bey de Medéah, écris que je le délivrerai si on me donne tous les prisonniers qui sont retenus à Marseille. Mais occupons-nous aujourd'hui de votre échange, nous réglerons plus tard cette dernière affaire.»

Le bey de Médéah dont il était question dans la lettre du général Rapatel était un allié des Français. Le bey de Milianah tomba un jour à l'improviste sur Médéah. Il pilla la ville, il s'empara des cinquante fusils que les Français avaient laissés à Mohammed-Ben-Ousseind et emmena ce dernier en captivité.

Le prisonnier fut chargé de chaînes et jeté dans les prisons d'Ouchda.

M. de France écrivit sur l'invitation de l'émir au général et à sa famille ; comme il cachetait ses deux lettres, le sultan lui dit :
- Au moins tu as dit tout ce que tu avais à dire.
- Oui.
- Tu as bien fait ; tu peux écrire tout ce qu'il te plaira sur ce que tu vois, sur ce que tu entends autour de toi, sur la manière dont tu trouves que je traite mes prisonniers. Ne retiens ni ta langue, ni ta plume dans la crainte d'exciter ma colère. Un sultan aussi grand, aussi saint que moi, ne redoute personne dans ce monde.

À ces mots le prisonnier se retira et il alla porter à Meurice la lettre qui lui était adressée, tout en lui faisant part des propositions du général Rapatel et des bonnes dispositions de l'émir. La lettre était de Clarisse. L'amour, les larmes, les regrets, les prières, la certitude d'une prochaine délivrance qu'elle renfermait, inondèrent de joie le cœur du malheureux Meurice. Il s'endormit en souriant et en murmurant le nom de sa femme, de sa mère et de sa patrie.

Mais ces rêves de bonheur furent de courte durée. Le froid réveilla les prisonniers aux premières heures de la nuit. Ils se tinrent embrassés pour se réchauffer, mais c'était une précaution inutile. Ils grelottaient de froid. Au jour, quand Meurice voulut se lever, il ne put se soutenir; ses jambes étaient gelées. Il fut obligé de demeurer étendu par terre et de se traîner sur les mains comme un cul de jatte. II souffrait horriblement de la tête. A onze heures, son compagnon de misère le porta au soleil, dans l'espoir qu'un peu de chaleur adoucirait son mal.

Tandis que ces deux infortunés se réchauffaient au soleil, ils voyaient des soldats qui confectionnaient sous une tente des cartouches. Pour faire leurs cartouches, les Arabes roulaient d'abord le papier autour d'un bâton ; ils introduisaient la balle dans cet étui et lorsqu'ils avaient fabriqué un certain nombre de ces étuis, on portait de la poudre étendue sur des peaux de moutons. Alors un certain nombre d'individus remplissaient les étuis de poudre au moyen d'une petite mesure en roseau, tandis que d'autres individus pliaient les cartouches. On formait des paquets de quinze cartouches qu'on roulait dans une feuille de papier. Les ouvriers étaient surveillés par des Arabes qui n'entendaient rien à cette fabrication. Aussi n'y apportaient-ils aucun soin. Bien plus pour voler de la poudre, ils mettaient souvent trois ou quatre mesures dans une seule cartouche qu'ils saignaient plus tard afin de se procurer la poudre qu'ils dépensent si inutilement en fantasia.

Ce fut vers cette époque (28 octobre) que l'émir reçut de Fez une lettre qui lui annonça la mort du roi de France. L'empereur du Maroc entendait sans doute par cet événement parler de la mort de Charles X. L'émir se persuada tout bonnement qu'il s'agissait du roi Louis-Philippe. Il fit répandre aussitôt dans son camp que le roi des Français avait été assassiné; que la guerre civile venait d'éclater en France et que les troupes cantonnées dans l'Algérie allaient être rappelées.

À ces nouvelles, les Arabes furent saisis d'une joie folle; tous les visages s'épanouirent, les espérances les plus extravagantes se firent explosion et pendant trois jours les cavaliers du camp célébrèrent la retraite de l'armée française.

Chaque matin le canon de Mascara portait dans les environs le signal des réjouissances qui allaient égayer la journée ; de tous côtés hommes, femmes, enfants accouraient au camp et assistaient aux

manœuvres de la petite guerre dont les cavaliers leur donnaient la représentation. L'émir avait l'attention d'envoyer chercher les deux prisonniers par son écrivain. Il les faisait placer de façon à ce qu'ils ne perdissent aucun détail de ces fêtes guerrières.

L'émir divisait sa cavalerie en deux corps de troupes bien distincts. Le premier était commandé par l'émir. Les hommes qui composaient ce corps, avaient quitté leurs haïks et leurs burnous. Ils portaient des vestes et des culottes rouges et représentaient ainsi un parti de troupes françaises. Les hommes du second corps étaient habillés avec des vestes, des culottes, des haïks et des burnous. Ils formaient le parti des Arabes. Les deux escadrons allaient se placer à une assez grande distance vis-à-vis les uns des autres.

Dix cavaliers du côté de l'émir et dix cavaliers de l'autre camp partaient d'abord au pas ; puis, à mesure qu'ils avaient fait du chemin, ils pressaient leur allure. Arrivés à vingt-cinq pas les uns des autres, ils poussaient leur cri de guerre ah! ah! ah! agitaient leurs burnous et leurs haïks, couchaient leurs adversaires en joue, tiraient des coups de fusil , dégainaient leur sabre et simulaient un combat à l'arme blanche. Alors dix nouveaux cavaliers se détachaient en même temps des deux corps opposés et se jetaient au milieu de la mêlée ; les premiers venus retournaient vers leur parti, tandis que les nouveaux venus répétaient leur combat. Quelquefois même les quarante cavaliers luttaient entre eux, jusqu'au moment où la présence de nouveaux auxiliaires venait balancer les chances de succès. Les plus faibles se retiraient, ils lançaient leur cheval au galop, poussaient de grands cris, brandissaient leur sabre et tiraient des coups de fusil. D'autres fois encore, quelques cavaliers s'écartaient du champ de bataille ; ils s'aventuraient dans la plaine et feignaient une poursuite. Il arrivait un moment où la plus grande confusion régnait dans le camp. La mêlée devenait nombreuse et serrée, les burnous voltigeaient, les sabres flamboyaient, un nuage de fumée formé parla poudre dérobait aux regards des spectateurs les combattants qui poussaient toujours leurs guerrières exclamations. Soudain les tambours battaient le rappel. Les chefs rétablissaient l'ordre dans les: rangs ; on laissait souffler les chevaux ; après ces temps d'arrêt, les courses, les assauts, les combats singuliers et les évolutions recommençaient de plus belle. Cette parade militaire se terminait toujours par la défaite des Français.

Lorsque l'émir jugeait qu'il était l'heure de clore les exercices, il se précipitait au milieu de la mêlée. Deux Arabes saisissaient chacun de son côté la bride de son cheval; et tous, avec des cris de victoire, de joie, d'enthousiasme, ramenaient le sultan prisonnier. Celui-ci faisait caracoler son cheval ; il prenait l'attitude d'un triomphateur et promenait sur ces barbares, ravis de sa bonne grâce et de sa belliqueuse tournure, un regard plein de fierté. Il rassemblait son cheval. L'animal se cabrait et s'avançait tout droit sur ses pieds de derrière.

Les deux prisonniers français étaient convaincus de la fausseté de ces nouvelles. Ben-Faka voulait leur persuader que les chrétiens allaient abandonner l'Algérie.
- On s'est battu, dit-il à de France, à Tlemcen. Le kalifa a mis les Français en pleine déroute. Il a fait beaucoup de prisonniers, d'un moment à l'autre il doit les envoyer au sultan. Ainsi tu vas te trouver en nombreuse compagnie.
- Depuis que je suis ici, répondit le prisonnier, j'ai eu l'occasion de connaître vos manèges, et vos mensonges. Ben-Faka, tu m'annonces la déroute des Français, la prise de Tlemcen par le kalifa. Cependant, lorsque nous étions campés à Tekedemta, ne m'as-tu pas annoncé un matin, avec la plus ferme assurance, qu'Achmed, bey, de Constantine, s'était emparé de Bône. Le canon de la redoute de Tekedemta n'a-t-il pas chanté avec sa voix fêlée, pendant toute une journée, cette mémorable victoire remportée, selon vous, par un des alliés de ton sultan. Cependant est-ce un bey de Contantine ou un général français qui commande la ville de Bône ? Tu me répondras qu'on t'avait trompé. C'est la réplique la plus sage que tu puisses me faire. Hier on t'a trompé, lorsqu'on t'a dit que le sultan des Français avait été assassiné. Aujourd'hui on te trompe, lorsqu'on t'écrit que Tlemcem est tombée au pouvoir du kalifa.
- Fils de chien, s'écria Ben-Faka, les prisonniers arriveront bientôt, alors tu sauras lequel de nous deux a le mieux parlé. Nais tiens, regarde là bas, voilà les nouveaux prisonniers français qui entrent dans le camp... Ils se rapprochent de nous... France, les vois-tu ? Ils sont escortés par les chaous.
- Oui je les aperçois !

XIX - ADEL-IBRAHIM

Le récit du troupier - Un horrible spectacle - Méchanceté des enfants arabes - Cruauté de l'émir - Maladie de Meurice - Excursion à Mascara - Le médecin du sultan. Bains de Mascara - Un barbier qui remplit le rôle de chirurgien - Une saignée - Le nègre Bassen - La prison de Mascara - Misère et désespoir du père Lanternier - Dévouement du déserteur Jean Mardulin - Une prise de tabac – Consolations - Les lionceaux, les panthères, les autruches et les quatre femmes - Singulier cadeau de l'émir à l'empereur du Maroc - La lionne de Mascara.

On voyait, en effet, cheminer vers la tente du sultan une troupe de chaous qui escortaient deux soldats français, presque nus, sans souliers et dans un état de misère impossible à décrire. Les chaous poussaient ces malheureux, ainsi qu'un boucher pousserait des boeufs accablés de fatigue vers l'abattoir. On les présenta à l'émir, et dès que cette formalité eût été accomplie, Ben-Faka les emmena dans sa tente et leur donna à chacun un haïk.

Les deux soldats, en entrant, aperçurent Meurice et de France, et lorsque ceux-ci leur eurent appris qui ils étaient, notre jeune officier leur demanda
- D'où venez-vous ?
- De Tlemcem.
- Comment vous nommez-vous ? A quel régiment appartenez-vous ?
- Je m'appelle Bourgeois, répondit le premier, soldat au 11° de ligne et mon camarade se nomme Fleury, soldat au 66me de ligne ; I'un et l'autre nous faisions partie du bataillon de Tlemcem.
- On s'est donc battu ?
- Pas du tout, mon lieutenant, voilà ce que c'est : Les Bédouins serraient depuis longtemps Tlemcem de très près. Les gens de la campagne n'apportaient plus de vivres au marché. Pour lors la garnison avait été mise au quart de la ration. L'appétit vient en mangeant, dit-on, c'est possible, mais pour mon compte je sais qu'il vient encore plus vite quand on n'a rien dans le ventre. Un matin qu'avec Fleury nous avions les dents plus longues qu'à l'ordinaire, nous nous sommes dit comme ça : Faut aller en razzia dans les jardins, comme les Bédouins, autour de la ville. II y avait beaucoup d'arbres fruitiers. Nous n'en avons fait ni une ni deux; nous sommes sortis pour nous restaurer; voilà que nous nous étions donné une bonne tapée, nous rentrions ; pas du tout ; nous nous trouvons cernés par les Bédouins. Nous somme pris au lacet comme des alouettes, et les brigands, non contents de nous avoir faits prisonniers, nous ont dévalisés de nos effets et nous 'ont donné la schlague pendant toute la route. On a dit qu'Abd-el-Kader avait bien recommandé à ses partisans de faire des prisonniers et de ne pas leur couper la tête. Voilà, sans doute, mon lieutenant, pourquoi nous avons encore la tête sur nos épaules. Nous avons bien souffert. Faut espérer, puisque nous sommes quasi au palais royal d'Abd-el-Kader, que nous ne serons pas aussi maltraités que nous l'avons été. Cependant, mon lieutenant, si vous écrivez au gouverneur, n'oubliez pas de lui toucher deux mots de Fleury et de Bourgeois, car cette nouvelle garnison n'est guère de notre goût. »
Ainsi parla Bourgeois.

M. de France lui donna de même qu'à Fleury mille témoignages de compassion et d'intérêt, et dès le soi même du jour de leur arrivée, après s'être concerté avec l'émir, il écrivait à M. le général Rapatel pour le prévenir de l'arrivée de Bourgeois et de Fleury, et lui demandait en échange de leur liberté, celle de six prisonniers arabes.

Le lendemain de cette scène, Ben-Faka d'un ton aussi superbe et aussi dédaigneux que celui dont il s'était servi la veille pour annoncer à Meurice et à de France l'arrivée des prisonniers de Tlemcem, appela ce dernier et lui dit :
- France, viens, regarde du côté de Mascara. Après. Tu entends des cris, tu aperçois des cavaliers ?
- Après.

- Après. Eh bien, on amène un prisonnier devant le sultan. T'ais-je encore trompé ce matin. Le voici.
Ben-Faka achevait de parler, qu'un prisonnier français, âgé d'une cinquantaine d'années, traversait le camp. Une longue barbe, une épaisse moustache de couleur fauve, tombaient incultes et sales sur sa poitrine nue. Une, chemise en lambeaux couvrait ses épaules; un pantalon de toile tout déchiré ; avec un chapeau gris, troué, défoncé de part en part, complétaient son costume. Le sang qui s'échappait des blessures dont étaient criblés ses jambes et ses pieds, laissait une trace fumante sur le chemin. Depuis les faubourgs de Mascara, les enfants de la ville s'étaient attachés aux pas du prisonnier, et formaient autour de sa personne une méchante et bruyante escorte ; ils ne cessaient de tourmenter le captif, soit en le frappant, soit en l'accablant d'injures. On voyait sur sa tête plusieurs trous par lesquels s'écoulait un sang noir et épais. Dans ce malheureux, Meurice venait de reconnaître M. Lanternier, colon au village d'Adel-Ibrahim. Il voulut lui parler, mais les chaous brandirent leurs bâtons et conduisirent leur prisonnier dans la tente impériale.

À la vue de cet infortuné, mutilé et meurtri, à la vue de ce sang qui s'échappait des nombreuses blessures du, supplicié et qui inondait ses tapis, l'émir fut saisi de pitié: Il fit donner au captif par Ben-Faka un haïk et des babouches, et intima l'ordre de le conduire dans la tente des autres prisonniers français.

Mais le chaou qui l'avait ramené de Droma dit à l'émir :
- Envoie ce chien en prison, car il a refusé de marcher et il a refusé d'obéir à ta volonté.
- Tu aurais méprisé ma volonté !
- Non, répondit le malheureux, je n'ai pas méprisé ta volonté, J'ai bien souffert ; j'étais si misérable ; mais lorsque les chaous sont venus m'arracher de Droma, je suis tombé dans un violent désespoir. Ma femme et ma fille étaient prisonnières à Droma et quoique je fusse séparé d'elles, et quoique ma prison fût éloignée de la leur, j'ai voulu rester, habiter la même ville qu'elles habitaient. Pauvre enfant ! Pauvre femme ! Je me suis roulé par terre. On m'a frappé ; j'ai supplié les chaous de me laisser auprès d'elles : tes chaous m'ont encore frappé plus fort. Alors je me suis levé ; j'ai marché; j'ai obéi, tu le vois ; je suis arrivé dans ton camp. En prison à Mascara ! Mais tes Arabes ne m'ont-ils pas assez durement châtié. Encore dans une prison 1 Oh ! Laisse-moi rester dans ton camp, je t'en supplie, Abd-el-Kader. J'ai été bien battu. Regarde ; mes pieds sont déchirés par les rocs et les broussailles. Les chaous ont brisé leurs bâtons sur mes épaules. Les enfants de Mascara ont fendu mon front à coups de pierres. En prison, après tant de supplices ! Et ma femme! Et ma fille! Sois bon, sois généreux. Il arrive un temps où toute calamité doit avoir un terme. Je t'en supplie, je ne puis plus marcher. J'ai froid, j'ai faim. Il n'y a pas une place sur mon corps qui ne soit couverte par une plaie ; ne m'envoie pas en prison ; je t'en supplie ; épargne-moi. J'ai tant souffert.

- Conduis le chrétien à Mascara, dit froidement l'émir au chaou ; mets-le en prison et sépare-le des Arabes qui sont détenus dans la même prison, afin qu'ils ne le frappent pas.
- En prison ! S'écria l'infortuné.

Mais il ne put achever sa phrase ; un coup de bâton arrêta sa plainte sur ses lèvres. Il s'éloigna, et en passant devant Meurice et de France, il détourna la tête et les regarda tristement. Des larmes roulaient dans ses yeux ; mais il avait ralenti sa marche. Les chaous le frappèrent: les enfants remplirent l'air de cris de dérision; ils ramassèrent des pierres. L'infortuné baissa tout à coup la tête ; une pierre venait de le frapper au front; le sang ruissela avec abondance de cette nouvelle blessure ; la victime chancela, mais les bourreaux la poussèrent impitoyablement devant eux.

La santé de Meurice n'était pas meilleure, son état empirait chaque jour. Les deux nouveaux prisonniers, Bourgeois et Fleury, frictionnaient ses membres glacés et appliquaient en même temps sur ses tempes des compresses imbibées d'eau froide, De France allait dans la tente du cafetier de Ben-Faka ; il faisait chauffer quelques haillons et les babouches de Meurice, qu'il rapportait brûlants et qu'il plaçait sur ses jambes et à ses pieds. On donnait de la tisane d'orge au malade ; il la buvait avec répugnance, car elle n'était pas sucrée. Meurice avait l'envie de prendre un bain de vapeur à Mascara. Ben-Faka alla prévenir l'émir que de France avait une demande à lui adresser.

- Comment vas-tu, France, dit l'émir en voyant arriver le prisonnier.
- Je ne me porte pas mal ; mais ce pauvre Meurice est très malade. Nous ne pouvons pas le réchauffer. Je crois qu'il a les jambes gelées. Je pense qu'un bain lui ferait du bien. Voudrais-tu lui accorder la permission d'aller à Mascara.
- Il ira demain.
- Accorde-moi la permission de l'accompagner.
- Tu l'accompagneras.
- Tu es bon, généreux ; tu es digne d'être un grand sultan. Je te remercie pour Meurice,
- Pour moi, j'ai encore une demande à t'adresser.
- Parle.
- Nous faisons de la tisane d'orge pour Meurice. Elle n'est pas sucrée. Voudrais-tu me donner un morceau de sucre ?
- Oui.

L'émir fit un signe à Ben-Faka ; et celui-ci remit au prisonnier un morceau de sucre blanc du poids d'une demi-livre.

Le lendemain matin, on plaça Meurice sur une mule entre les bras du nègre Hassen. De France prit la mule par la bride et l'on s'achemina au petit pas vers Mascara. Le médecin des troupes de l'émir, Toussis, qui

avait fort mal étudié la médecine à Tunis, accompagnait le malade. On arriva aux bains de Mascara. Ces bains étaient placés dans une maison qui jadis avait appartenu à l'émir ; mais depuis l'excursion des Français à Mascara, le sultan a cédé cette maison à la ville, en se réservant la faculté, pour lui et pour le gens de sa suite, d'aller aux bains sans payer de rétribution.

Tandis que Meurice entrait dans l'étuve, de France faisait demander au kaïd de Mascara la permission de voir le père Lanternier. Le kaïd repoussa cette demande. Hassen, en entendant les regrets de M. de France, lui dit :
- Reste là : je vais courir la ville. Je demanderai aux habitants de m'indiquer la prison, et si je parviens à la découvrir, je t'aboucherai avec le Lanternier.

Hassen partit et après l'avoir attendu pendant une heure, accroupi au soleil, M. de France retourna aux bains. Il trouva Meurice dans l'étuve, qui se désespérait. Les Arabes n'avaient pas voulu le masser et ce refus rendait le bain de vapeur infructueux pour le malade. Heureusement pour lui, qu'un déserteur, Jean Mardulin, duquel nous aurons à nous occuper bientôt, était présent au bain. Il avait entendu les plaintes et les gémissements de Meurice. I1 s'était aussitôt empressé de masser tant bien que mal le malade. Les Arabes chargés du service du bain, s'étaient toujours refusés à masser Mardulin, quoiqu'il fût déserteur, dans la crainte de se souiller en touchant un chrétien.

Pendant cette opération, M. de France alla à l'hôpital de. la ville chercher le médecin Toussis. Celui-ci conduisit le prisonnier chez un barbier qui parlait assez bien l'espagnol.

On lui annonça qu'il s'agissait pour lui de venir saigner un malade. Le barbier prit sa cuvette, son rasoir, un verre, du feu et du papier, et se transporta dans l'établissement des bains. Là, il rasa la nuque de Meurice; il y pratiqua, avec son rasoir plusieurs entailles, et plaça sous le verre plusieurs morceaux de papier enflammé. Le sang coula aussitôt avec abondance, et Meurice se trouva un peu soulagé par l'application de cette ventouse. Pendant l'opération, Toussis suivait avec beaucoup d'attention tous les mouvements du barbier, et paraissait plutôt étudier et prendre une leçon de chirurgie pratique qu'assister à une opération, dont il aurait confié le soin à l'un de ses aides, comme la jugeant de trop peu d'importance pour se donner la peine d'y appliquer ses soins et son habileté.

L'heure de quitter les bains venait de sonner (la matinée est consacrée aux hommes, et l'après-midi aux femmes). On emporta Meurice enveloppé dans un tapis, et on le déposa à l'hôpital, où il demeura jusqu'à l'heure fixée pour le départ.

M. de France revint s'asseoir sur la petite place où l'avait laissé le nègre Hassen ; il aperçut bien vite Hassen parmi les Arabes qui allaient et venaient.
- Viens avec moi, lui dit le nègre, je sais où est située la prison du père Lanternier.

M. de France et son guide traversèrent la place, et ils s'arrêtèrent devant une maison dont la porte était ouverte.
- C'est là, dit Hassen, agis avec prudence, car le kaki t'a refusé la permission de voir le prisonnier. Si on te voyait rôder autour de la prison, on te battrait. »

La porte extérieure, en plein bois, de cette maison, était ouverte. L'épaisseur de la muraille était de deux pieds; une seconde porte, une grille en fer, fermait la chambre dans laquelle les prisonniers arabes étaient entassés. C'était par cette ouverture que cette étroite cellule recevait l'air et la lumière. Entre ces deux portes, dans l'embrasure formée par l'épaisseur du mur qui s'élevait sur la rue, M. de France aperçut, accroupi sur la terre, un homme de l'aspect le plus misérable, maigre, pâle, décharné. Le désordre et la saleté de ses vêtements qui tombaient en lambeaux, l'abattement et l'insensibilité qui étaient empreints sur toute sa personne, révélaient l'existence d'une horrible infortune et des tortures inouïes. Les yeux avaient conservé une certaine vivacité, et ils brillaient an milieu de cette demi-obscurité, comme ceux d'une bête fauve qui est enfermée dans une cave ténébreuse.

Ce malheureux, c'était M. Lanternier. A sa vue, M. de France poussa une exclamation douloureuse.
Le prisonnier détourna la tête.
- Ne craignez rien, lui dit-il, c'est un ami qui vient vous visiter. Je suis prisonnier de l'émir. Je suis français ; je me nomme de France.
- Lieutenant de frégate, dit le père Lanternier.
- Oui, Monsieur.
- Oh ! Mon bon Monsieur, j'ai entendu souvent parler de vous. Je connais aussi votre cruelle position. »
A ces mots, il se souleva avec peine, puis il reprit :
- Vous avez bien voulu porter des consolations à un pauvre malheureux qui est abandonné de tout le monde. Je vous remercie mille et mille fois. Votre vue me fait à elle seule plus de bien que le soleil lorsqu'il vient réchauffer mon corps engourdi par le froid sur cette terre humide.
- Meurice m'a raconté comment vous êtes tombé au pouvoir des Arabes. Où étiez-vous renfermé avant de venir ici.
- A Droma. Les barbares ! Ils n'avaient pas voulu me mettre dans la même prison que ma femme et ma fille. Un jour des cavaliers m'ont fait sortir de prison. Lorsque j'ai vu qu'ils se préparaient à me conduire hors de l'enceinte de Droma, je les ai suppliés de me laisser auprès de ma femme et de ma fille ; ils m'ont frappé. Larmes, supplications, rien n'a pu les toucher. Si vous m'avez aperçu lorsque j'ai traversé le camp du sultan

(M. de France fit un signe affirmatif), vous avez dû voir sur tout mon corps les marques des mauvais traitements auxquels j'ai été exposé pendant la route. Le sultan eut pitié de moi ; mais les chaous lui inspirèrent une cruelle sentence, et j'ai été jeté dans cette cellule. Ma prison est horrible. La nuit, lorsque la porte extérieure est fermée, je risque d'être étouffé par les exhalaisons puantes qui s'échappent de la chambre occupée par les prisonniers arabes, dont je ne suis séparé que par cette grille en fer. La prison n'est balayée que tous les huit jours. Les ordures s'amoncellent et infectent l'air. J'ai bien froid nuit et jour. On me donne pour toute nourriture, le matin, une galette de pain d'orge, et le soir, une poignée d'orge bouillie. Je serais déjà mort de faim sans le secours de ce bon Mardulin, que j'avais connu à Droma. Chaque jour, cet excellent homme m'apporte un pain blanc et remplit ma tabatière de tabac. Cette dernière attention est celle qui me réjouit le plus ; car pour avoir un peu de tabac, je donnerais ma galette de pain d'orge. Voilà un digne homme ! Quel cœur ! Dieu l'a envoyé au milieu de mon adversité pour adoucir mes souffrances et pour m'apporter quelques consolations. Vous retournez au camp, faites-moi la grâce de supplier l'émir de donner quelque relâche au pauvre prisonnier de Mascara. Je suis vieux, je suis malade ; par pitié, demandez-lui de me placer dans son camp, et de me réunir aux autres chrétiens.
- Je vous promets de parler à l'émir, j'espère qu'il vous soulagera. Je suis moi-même malheureux, et mon titre de prisonnier doit être pour vous un gage de l'intérêt que vous m'inspirez. Du courage, Monsieur, je me retire, car la sentinelle commence à s'inquiéter de ma présence et à concevoir quelques soupçons. Je reviendrai bientôt vous voir, et j'espère vous emmener, ce jour là, coucher dans notre tente. »

M. de France s'éloigna le cœur navré de douleur. Le lugubre spectacle d'une aussi grande misère que celle qui accablait ce vieillard ; cet homme, renfermé comme une bête fauve dans une cage fétide, étroite et froide ; cette longue plainte, entrecoupée de larmes et de sanglots, qui venait de retentir déchirante et lamentable à ses oreilles ; ces cruautés, aussi stupides que barbares qui l'attendaient peut-être, éveillèrent dans son cœur des angoisses déchirantes ; il rentra malade au camp, et le lendemain de cette excursion à Mascara, il était aussi frappé que Meurice il souffrait de maux de tête d'une violence extrême ; il ne pouvait plus se tenir debout; il avait les jambes gelées.

Le 2 novembre, des Arabes apportèrent de Mascara trois de ces sortes de cadres qui servent à soutenir des haïks sur les paniers des mules, afin de dérober aux regards des passants, les femmes maures lorsqu'elles voyagent. Ces cadres devaient cacher pendant la route, quatre femmes, madame et mademoiselle Lanternier et les deux Allemandes, qui avaient été retirées des prisons de Droma, et que l'émir envoyait en cadeau à l'empereur du Maroc.

On avait encore fabriqué trois caisses dans lesquelles on devait transporter cinq bêtes fauves et des autruches.
Au campement de Teknifill, des Arabes avaient amené au camp deux lionceaux et deux panthères. On avait confié la garde de ces animaux à un chaou, qui était sorti d'une tribu de l'Atlas, et dont les habitants s'adonnent exclusivement à la chasse et au commerce des pelleteries.

Les lionceaux n'avaient pas encore de dents, et chaque soir on les portait au milieu d'un troupeau de chèvres. Un Arabe couchait une chèvre par terre ; il présentait la mamelle au lionceau qui se précipitait sur la nourrice et la tétait avec voracité. On jetait aux panthères un quartier de mouton qu'elles dévoraient avec rage. On avait soin de faire deux parts, car elles se seraient battues pour s'emparer d'un morceau unique.

Les panthères étaient faciles à irriter ; elles mordaient et égratignaient les Arabes qui cherchaient à les caresser. Les lionceaux étaient très doux. Ainsi depuis un an, on avait conduit à Mascara une jeune lionne à laquelle on avait dressé une cabane dans un des faubourgs de la, ville. Elle parcourait toute la journée, en pleine liberté, les rues de Mascara. Les enfants jouaient avec elle ; ils montaient sur son dos, la tiraient par la queue et luttaient avec elle. La lionne se laissait taquiner sans rugir ; elle terrassait les enfants, les mordait et ne leur faisait jamais de mal.

On emballa encore un tapis, volé dans une tribu de l'Oued-Mina, deux burnous, l'un en drap bleu, l'autre en drap rouge, brodés en or, et quatre tapis de moindre valeur que le premier, qu'on avait pillés à El-Kaala. Quatre chevaux, quatre mules, deux caisses d'argent complétèrent l'envoi de l'émir à l'empereur du Maroc.

Bientôt après ces divers préparatifs, on plaça les caisses, le ballot, et les cages sur les mules. On dressa les cadres, et les femmes partirent pour ne plus revenir !

XX - MASCARA.

Le petit mousse Benedito - On en a fait un mahométan - Dureté de l'émir - Départ des prisonniers pour Mascara - La maison dans laquelle les loge le kaïd de la ville - Dévouement de Jean Mardulin - Agonie et mort de Meurice.

L'émir allait chaque soir à sa smala passer la nuit auprès de ses femmes. Depuis le vol de Zaka, Ben-About et Ben-Faka couchaient alternativement dans sa tente. L'émir rentrait au camp au lever du soleil.

Un matin, il ramena à sa suite le petit mousse italien Benedito, qui habitait depuis plusieurs mois la smala. Ce pauvre enfant était doué d'une figure charmante et d'une intelligence rare. Les femmes arabes l'avaient

bien traité, et cependant elles ne lui avaient donné pour tout vêtement que la chemise qu'il portait à l'époque où il avait été fait prisonnier. Elles le laissaient jouer avec leurs enfants. Cette vie avait fait oublier à Benedito son pays et sa mère, et lorsqu'on lui demandait: Où demeure ta mère ? L'enfant désignait avec les mains la smala de l'émir. Il parlait déjà l'arabe mieux que l'italien, et si on lui demandait quelle était sa religion, il ne manquait pas de dire qu'il était mahométan. Aussi récitait-il très correctement la prière des Arabes. Les réguliers l'accablaient de caresses et l'emmenaient dans leurs tentes. Là, ils lui faisaient réciter la prière, et si un Arabe survenait, on disait au nouveau venu de demander au petit chrétien de réciter la prière des Arabes ; de cette façon, il arrivait que l'enfant répetait quinze et vingt fois de suite cette prière.

Malgré les soins et la tendresse dont nos prisonniers entouraient leur petit compagnon d'infortune, ils éprouvaient le regret d'entendre Benédito se lamenter sur l'absence des femmes et des enfants, parmi lesquels il avait vécu si longtemps, et il ne cessait de réclamer pour qu'on l'envoyât à sa mère, qu'il avait laissée, disait-il, en montrant la smala, là bas.

La santé de Meurice et de de France allait de mal en pis. L'émir se préparait à porter son camp du côté de Tlemèen. Notre officier de marine lui fit demander une audience; il l'obtint sans difficulté:
- Comment te portes-tu, lui dit le sultan en souriant.
- Fort mal, tu le vois.
- Je ne puis plus marcher. On a été obligé de me porter jusqu'ici.
- Que veux-tu?
- Ce que je veux, je ne devrais pas être obligé de te le demander.
J'ai mal à la tête, mes jambes sont à moitié, gelées, je souffre du froid, je suis dans un piteux état. Pourquoi n'apportes-tu pas quelque adoucissement à ma misère. Mais ce n'est pas de moi que je viens t'entretenir. L'état de Meurice est des plus alarmants ! Ce pauvre malheureux a la moitié du corps, gelée. Tout son sang s'est porté à la tête. Chaque matin, à mon réveil, je le trouve en proie aux accès d'un violent délire ; il me raconte qu'il a voyagé dans les régions sous-marines du Groënland, qu'il a parcouru des chemins de fer tracés sur la glace. Mais ces détails ne doivent pas t'intéresser beaucoup. Seulement la cause de son délire est le froid auquel cet infortuné est exposé. Nous ne pouvons parvenir à le réchauffer.

Je t'en supplie, renvoie Meurice à Oran. Je te promets que le général t'enverra quatre prisonniers pour sa rançon. En voyant arriver Meurice, toute l'armée française célébrera ta confiance, ta bonté et ta générosité.
Je t'en supplie, renvoie Meurice à. Oran.
- Non ; d'ailleurs, s'il est malade, il vaut mieux qu'il demeure ici ; le repos rétablira sa santé.
- Le repos rétablira sa santé l Que dis-tu ? Le repos sur la terre humide et froide, avec le vent et la pluie qui pénètrent dans notre tente; pour un

malade, c'est la mort. La joie du retour, les soins dont Meurice sera entouré à Oran, voilà ce qui doit infailliblement guérir cet infortuné. Fais-le partir.
- Non.
- Tu ne veux donc pas me comprendre? Meurice est à moitié mort, s'il demeure huit jours de plus ici, il n'existera plus le neuvième. Demain il n'aura plus la force d'aller jusqu'à Oran. Et puis, considère non. Seulement la pitié que doit t'inspirer un malheureux, la gloire et la renommée que tu vas acquérir parmi tes ennemis, mais encore l'avantage que tu retires du départ de Meurice. Tu es plus intéressé que personne à ce qu'il ne meure pas. S'il retourne à Oran, quel que soit d'ailleurs son sort, tu auras quatre prisonniers arabes ; s'il vient à mourir dans ton camp, tu perds ces quatre prisonniers. Dis à tes chaous de le mener à Oran.
- Non.
- Quoi ! Tu te montres sourd à mes plaintes ! Quoi ? Toi si grand, si généreux, si saint, tu ne sais donc pas : ce que c'est que la pitié? On a donc menti quand on a exalté les vertus d'Abd-el-Kader ?
- Non.
- On a menti, car la générosité n'est jamais entrée dans sa conduite ; la pitié n'a jamais trouvé place dans son cœur. Tes Arabes t'.écrivent qu'ils sont traités comme des sultans à Marseille, ils reçoivent de bons vêtements, une nourriture copieuse, de chauds matelas, d'excellentes couvertures. Et lorsque, les jambes gelées, la tête brûlante, soutenu dans les bras de mes compagnons d'infortune, je fais entendre devant toi le cri de ma détresse ; que tu vois la hideuse misère, les sales baillons qui couvrent mon corps, tu souris et réponds : demande, tu auras. Je ne te demande pas du pain, un haïk, je te demande la vie d'un prisonnier qui s'agite sur la terre humide et glacée, dans d'horribles convulsions, je te demande sa vie, car, tu le sais, interroge Ben-Faka, l'heure de son agonie approche et va sonner.
- La vie de cet homme, par grâce !
- Tu es bon, mais ce pauvre enfant, ce mousse, ta femme l'a, dit-on, choyé et caressé. Eh bien ! qu'as tu fait pour lui ?
Vous n'avez pas jeté un haïk, un lambeau de couverture sur le corps de ce pauvre petit. On te l'a conduit avec une chemise, et, depuis cinq mois l'enfant ne porte que ce seul vêtement. Les cavaliers ont froid, les hommes sont gelés et l'enfant est tout nu !
- Où est ta générosité ?
- Écoute. Le malheur exalte l'imagination. Il est difficile de gouverner sa langue lorsque l'on croit avoir raison.
- Je ne veux pas t'offenser : tu sais que je t'ai reconnu toujours pour un sultan grand et généreux. Nous restons entre tes mains ; fais de nous ce qu'il te plaira, mais renvoie Meurice.

Abd-el-Kader lui lança un regard où se peignaient le mépris et la pitié. Il y eut un moment de silence.
Puis, avec un sourire accoutumé :

- Meurice est malade ; le voyage le tuerait. Vous ne suivrez pas mon camp ; vous partirez pour Mascara. Vous habiterez une maison dans laquelle vous serez parfaitement traités. On vous donnera tout ce que vous voudrez ; vous serez bien couverts ; le séjour de la ville vous rendra la santé. Votre échange aura bientôt lieu. Ben–Faka, prends deux haïks et une veste. La veste sera pour l'enfant, les haïks seront pour Meurice et France.

En finissant ces mots, l'émir congédia notre jeune officier. Celui–ci regagna sa tente, accablé de douleur. L'émir venait de donner un cruel démenti aux sentiments de bienveillance qu'il s'était plu à lui prêter. Meurice s'était bercé pendant un moment de l'espoir de retourner bien-tôt à Oran, et avait eu confiance dans la démarche de son compagnon d'infortune. Le malheureux, dès qu'il aperçut de France, sut lire sur ses traits la pénible impression que le résultat de cette triste conférence y avait laissée. De France ne chercha pas à l'abuser par de fausses promesses et de riantes illusions, car la réalité, avec son cortége de privations et de misère, entrait à sa suite dans leur tente, et se plaçait, hideuse et cruelle, entre leurs deux infortunes.
- Il n'a pas voulu ! S'écria Meurice.
- Non.
- Le tigre !
- Cependant, s'il ne veut pas vous laisser partir de quelques jours, l'émir a néanmoins donné des ordres assez précis pour que nous puissions espérer quelque soulagement.
- Vous vous méprenez étrangement sur les projets de cet homme dont vous vantez à tout propos la générosité.
- Vous êtes naturellement disposé à l'accuser.
- Accuser mon bourreau !
- Je ne sais que trop ce qu'il vous a fait souffrir, mais enfin il consent à nous échanger.
- Quand nous serons morts. Oui, de France, s'ilavait bonne envie de nous rendre la liberté, il commencerait par nous rendre la santé et la vie.
- Écoutez-moi. Vous ne connaissez pas encore le résultat de notre conversation.
- Je le connais; on ne veut pas nous envoyer à Oran. Nous mourrons tous ici, et ce sera bientôt.
- Désormais nous ne suivrons plus le camp ; nous habiterons Mascara.
- C'est trop tard.
- Nous aurons une bonne maison ; nous serons bien chauffés et bien nourris et protégés contre la brutalité des Arabes.
- C'est trop tard.
- En attendant, voici deux haïks, un pour vous, l'autre pour moi, qui, certes, ne contribueront pas peu à nous donner de la chaleur.
- C'est trop tard !

À ces mots Meurice cacha sa tête sous son haïk ; il s'étendit sur la terre et demeura plongé dans un morne silence et dans une complète insensibilité.

L'émir donna l'ordre à Ben-Faka d'envoyer les prisonniers à Mascara. Cette nouvelle, jointe à l'espoir de trouver un sort meilleur à la ville que dans le camp, produisirent un mieux chez le malade. On amena une mule sur laquelle on hissa Meurice. Alors de France, en s'adressant à l'intendant de l'émir :
- Ben-Faka, je ne puis pas marcher.
- Tu marcheras.
- Mais c'est impossible, ne vois-tu pas que j'ai toutes les peines du monde à me tenir sur mes jambes.
- Tu marcheras.
- Dis à un muletier de me prêter une mule.
- On en a déjà donné une.
- Oui, pour Meurice, mais non pour moi.
- Tu marcheras.

Ben-Faka s'éloigna.

Furieux de ce refus, notre officier dit à Maurice : «Je vais me venger.»

Leur tente n'était surveillée par personne.

De France vida plusieurs cruches d'eau dans les caisses qui renfermaient les cartouches de l'émir, et il est bien permis de croire, qu'après de tels arrosements, les cartouches ne furent pas d'un grand service aux réguliers de notre compétiteur. Ben-Faka reparut ; il amenait à sa suite le, kaïd de Mascara, qu'il avait chargé d'escorter les prisonniers jusqu'à la ville.

On partit l'instant avec Fleury, Bourgeois et le petit mousse Benedito. À peine avait-on franchi les limites du camp, que de France fut obligé de s'arrêter, tant il était malade et brisé par la lassitude. Le kaïd lui crie de marcher. Il se lève, fait quelques pas et se laisse retomber, car il ne peut plus se tenir sur ses jambes.

Le kaïd eut pitié de lui ; il ordonna à Bourgeois et à Fleury de le placer sur la mule, derrière Meurice. Ce dernier avait encore assez de force pour se tenir seul à cheval, et il exhortait son compagnon à l'étreindre avec ses bras. Avant d'arriver à Mascara on gravit une côte très escarpée. Notre officier ne put conserver l'équilibre ; il tomba de la mule et parvint à la ville plutôt porté que soutenu par Bourgeois et Fleury.

Le kaïd conduisit les prisonniers sur la petite place, dans une maison contiguë à celle dans laquelle il rend la justice, et leur annonça que c'était la maison qu'ils devaient habiter.

Elle se composait d'une cour qu'on traversait en entrant et sur laquelle, au rez-de-chaussée, s'ouvraient deux chambres et une petite cuisine dont le toit formait terrasse.

Un escalier, bâti extérieurement dans la cour, conduisait à une autre chambre au premier. On choisit cette pièce de préférence à celle du rez-de-chaussée, car on pensait y être plus à l'abri de l'humidité.

Aucun meuble ne décorait l'intérieur de cette chambre. Deux petites lucarnes, ouvertes sur la cour, y laissaient pénétrer le jour. La porte était à moitié brisée, et un homme pouvait aisément, en se courbant, s'introduire chez les prisonniers par un trou qui se trouvait au bas.
Un plancher carrelé, de trois pieds de largeur, fixé dans la muraille sans pieds ni dossier, semblable à un mauvais lit de camp, paraissait destiné à servir de lit.

Le kaïd fit donner la moitié d'une vieille tente en poil de chameau et deux tapis.

Les soldats prirent la tente, Meurice et de France prirent les tapis.
Le lendemain, lorsqu'Abd-el-Kader eut levé son camp, plusieurs déserteurs, qui ne voulaient pas le suivre dans sa nouvelle excursion, vinrent à Mascara et se logèrent dans cette maison pour partager le pain qu'on distribuait le matin et le couscoussou qu'on apportait le soir aux prisonniers.

En ce moment, les canonniers du sultan étaient de passage à Mascara, où ils avaient été envoyés pour prendre les canons de la ville et pour les conduire à Tekedemta dans le but de renforcer la formidable artillerie dont l'émir avait déjà garni sa nouvelle redoute.

Au nombre des canonniers, se trouvait Jean Mardulin, ce déserteur qui avait déjà secouru si charitablement le père Lanternier. Dès qu'il eut appris la présence des prisonniers dans Mascara, il se hâta d'aller les voir et il les trouva dans un si piteux état, qu'il voulut, dès ce jour, demeurer auprès d'eux et leur consacrer ses soins, ses peines et son temps.

Mardulin était, autant qu'il nous en souvient, d'origine allemande. Il avait tué, dans un moment de colère, son cheval, et comme il se vit poursuivi pour ce fait, il se décida à entrer dans notre légion étrangère. Nous ne saurions non plus trop dire à la suite de quelle mésaventure il abandonna les Français pour passer aux Arabes ; nous nous contentons de constater sa présence à Mascara, et nous nous faisons un devoir et une joie de consigner ici l'admirable dévouement dont ce soldat entoura Meurice et de France. Ainsi Mardulin avait ramassé quelques pièces de

monnaie ; il mit généreusement ces petites épargnes à la disposition des prisonniers. Ceux-ci n'employèrent pas cet argent, car ils souffraient trop pour désirer une nourriture plus copieuse que celle que le kaïd leur fournissait chaque jour. De France se contentait de boire de l'eau fraîche, dans laquelle il trempait un morceau de pain blanc que Mardulin lui apportait le matin.

Meurice ne désirait qu'un verre de lait tous les soirs. On en demanda au kaïd. il répondit qu'il ne pouvait pas s'en procurer pour lui-méme. Cependant chaque jour des troupeaux de vaches, de moutons et de chèvres rentraient à Mascara, où ils avaient leurs étables. Chaque matin et chaque soir on entendait les bêlements de ces animaux, qui allaient au pâturage, ou qui en revenaient.

Deux fois seulement, pendant l'agonie de Meurice, le kaïd lui apporta un doigt de lait dans un verre. Il disait que cette boisson ne faisait aucun bien, et il envoyait à la place un plat de couscoussou très pimenté. Meurice avait demandé à voir M. Lanternier. Le kaïd avait répondu que le sultan lui avait défendu de laisser ce prisonnier communiquer avec ses compatriotes. Mardulin portait à cet infortuné les vivres que chacun prenait sur sa portion, et qu'on lui réservait avec la plus scrupuleuse exactitude.

Cependant, les soins dont Mardulin et les autres prisonniers entouraient Meurice et de France, leur séjour dans une maison où, s'ils n'étaient pas à l'abri du froid, ils se trouvaient du moins à couvert contre là pluie, n'amélioraient pas l'état de leur santé. Le froid causait leur maladie, Ils en avaient souffert dans le camp de l'émir, ils en souffraient encore dans la ville de Mascara.

De France avait entièrement perdu l'usage de ses jambes ; il ne marchait plus, et chaque jour il sentait ses maux de tête redoubler en violence et en intensité. Dix fois il pria le kaki de le faire saigner, dix fois le kaïd lui répondit que c'était une opération inutile ; car il n'avait pas de sang. Enfin, après de nouvelles instances, il envoya le barbier qui avait déjà opéré Meurice. Le barbier appliqua au malade une ventouse sur la tête. Celui-ci perdit beaucoup de sang ; son mal de tête disparut complètement, et il se trouva bien soulagé.

Le lendemain, il voulut encore être saigné, car il éprouvait une si grande amélioration dans son état depuis l'application de la ventouse, qu'il cherchait à poursuivre, par les moyens analogues, la guérison complète de ses maux de tête. Deux fois on lui piqua le bras sans qu'il en sorti une seule goutte de sang. Comme il se plaignait de ce que son sang était engourdi àu point de ne pas jaillir après deux tentatives de saignée, Meurice, au milieu du délire qui agitait ses esprits, prétendait à toute force qu'il voyait couler le sang.

Une dispute assez vive s'éleva entre eux à ce sujet. C'était un triste spectacle : deux moribonds, couchés misérablement l'un près de l'autre, dans le même tapis, usant le peu de force qui leur restait dans un étrange débat ! La mort errait sur leurs lèvres, le délire tourmentait leurs esprits, la douleur et la maladie avaient jeté dans leurs yeux une teinte terne et blafarde ; ils étaient perclus de la moitié du corps, une même infortune, une même misère les avaient atteints et réunis sous le tapis qui devait d'un jour à l'autre leur servir de drap funéraire, et ils perdaient en violentes discussions les derniers instants qu'ils avaient à passer dans ce monde. Au moment de s'embrasser et de se dire le dernier adieu, ils oubliaient leurs maux, leur fin qui s'approchait si vite, leur amitié née au sein du malheur, pour ne s'occuper que d'une querelle futile.

Le 12, dans la matinée, le temps était affreux ; la pluie tombait par torrents. Meurice et de France souffraient du froid et de l'humidité plus que de coutume. Ils se rapprochèrent l'un de l'autre ; ils cherchaient à se réchauffer mutuellement.

Meurice tendit sa main vers son compagnon, celui-ci la saisit.
- Comment vous trouvez-vous, lui dit-il ?
- Je ne vais pas mieux. J'ai froid.
- Approchez-vous. Prenez mon haïk.
- Toutes ces précautions sont inutiles.
- Comment donc ? Vous êtes encore fort. Votre robuste constitution offre bien des ressources, et doit vous inspirer quelque confiance.
- Je ne souffre pas plus qu'hier. Je sens néanmoins que je ne vivrai pas longtemps.
- Je vous l'ai déjà dit, toutes ces précautions pour hâter mon rétablissement arrivent trop tard.
- France, si je meurs, comme j'en ai le triste pressentiment, gardez avec soin mon carnet, que j'ai jusqu'à ce jour dérobé aux yeux des Arabes : c'est le seul bien, l'unique héritage qu'à son heure dernière puisse vous léguer votre malheureux compagnon d'infortune. Vous êtes jeune, vous ne vous laisserez pas abattre par tant d'adversité. Vous retournerez à Alger, vous verrez ma femme ; chère Clarisse !
- Dites lui combien je l'aimais ! Dites lui que son souvenir n'a jamais été effacé de mon cœur. N'oubliez pas ma mère à Paris, rue Cadet, son image ne m'a jamais quitté, ma mère, elle m'aimait tant, ma mère, mais... Je ne sais, mon ami

En achevant ces mots, Meurice cacha sa tête sous son haïk. Durant une demi heure, il ne poussa ni soupir, ni gémissement ; il paraissait dormir. De France étendit sa main vers lui, et saisit son bras de nouveau :
- Comment vous trouvez–vous ? Avez-vous toujours froid ?

Meurice ne répondit pas.

Son ami se souleva, il lui découvrit la tête.
Meurice était mort !

XXI –MASCARA

La sépulture de Meurice - Les larmes d'une mère et l'amour d'une femme - Les illusions et la réalité - La nuit des funérailles - La tombe est profanée - Des voleurs ont déterré le cadavre et l'ont dépouillé de son suaire - La prière du soldat - Ses dernières volontés - Les larmes du déserteur - La récompense du dévouement - Intercession en faveur du père Lanternier - Le vieillard est relâché et il est réuni à ses compagnons d'infortune - Les regrets du père et du mari.- Un mensonge pour sauver une vie menacée - La maladie de M. de France - Ses garde-malades - Les médecines de Mardulin - Le courrier d'Alger - Une lettre qu'on ne lit pas - Quatre nouveaux prisonniers.

Soudain notre jeune officier appela les autres prisonniers.
- Mes amis, leur dit-il d'une voix émue et les yeux mouillés de larmes, Meurice ne m'a pas répondu lorsque je lui ai parlé tout à l'heure : je crois qu'il a cessé de vivre. Voyez si je ne me suis pas trompé. Ils s'approchèrent du cadavre et après l'avoir examiné attentivement, tous s'écrièrent :
- M. Meurice est mort ! »

Un silence douloureux suivit cette exclamation déchirante. Pendant quatre heures, les prisonniers demeuraient immobiles et silencieux dans cette chambre habitée par la mort. De France pleura cet ami qu'il avait rencontré à la suite des plus cruelles et des plus affligeantes mésaventures.

La nuit était venue. Les prisonniers avaient acquis la triste certitude que leur compagnon avait cessé de vivre. L'immobilité de son cadavre et la pâleur livide et froide de sa face le leur indiquaient assez.

Ils firent appeler le kaïd de Mascara auquel ils annoncèrent la mort de Meurice. Ce cadavre lui démontra la justesse de leurs plaintes et la nécessité d'y faire droit, s'il ne voulait pas, lorsque son sultan lui demanderait compte des prisonniers confiés à sa garde, répondre. Je ne les ai plus ; la mort me les a tous enlevés. Le kaïd donna des ordres pour que l'on allumât du feu. Un jour plus tôt, Meurice eût été sauvé.

Au milieu de la soirée, Mardulin et Bourgeois déshabillèrent le cadavre et après l'avoir roulé dans un tapis, ils le déposèrent dans un coin de la chambre.

Ce fut une nuit cruelle à passer pour les captifs, que celle qui suivit la mort de cet infortuné. Ils étaient là réunis au nombre de dix individus dans une chambre étroite et fétide, mourant de froid et de misère. A quelques pas de leur cercle le cadavre de leur frère était blotti contre le

mur, dans un déplorable abandon : une main charitable n'était pas venue ensevelir ces restes inanimés, et le prêtre n'avait pas accompagné de ses prières et de son pardon cette âme qui allait comparaître devant son créateur. La femme bien aimée du trépassé, sa vieille et tendre mère n'avaient pas assisté son agonie de leurs saintes affections, et peut–être qu'à cette heure, au bruit des projets d'échange qui couraient dans Alger, la femme jeune et belle, essuyait les larmes de son veuvage, déchirait ses vêtements de deuil, couronnait son front d'espérances radieuses, rouvrait sa maison, arrosait le seuil de sa porte d'huiles et de baumes exquis, et rafraîchissait avec les couleurs et le parfum des fleurs l'alcôve conjugale, que le retour de l'époux si longuement désiré allait féconder de ses triomphantes amours. Peut–être encore qu'à cette heure la vieille mère du trépassé remerciait Dieu de la délivrance prochaine de son fils, et que dans sa pieuse sollicitude la sainte femme chargeait l'autel de Marie, l'Étoile du matelot, la Mère du captif, des offrandes de sa reconnaissance.

Doux rêves de l'amour, illusions maternelles, qui, pareils au mirage trompeur que poursuit le voyageur au milieu d'un océan de sables, bercez de vos promesses séduisantes les angoisses de ces pauvres femmes et leur montrez bien loin d'elles, sur la terre de servitude, cet homme, la joie et la consolation de leur tinte, la vie de leur vie; doux rêves de l'amour, illusions maternelles, cachez longtemps encore la triste réalité aux femmes qui espèrent. Car celui qu'elles attendent chaque jour, était jeune, puissant et fort lorsqu'il entra dans la maison de servitude: tout leur faisait présager qu'il saurait triompher des misères de la captivité. Les mauvais jours l'ont tué, et à cette heure, il git inanimé dans une chambre obscure et froide, fit il épouvante ses compagnons par le souvenir de sa dernière agonie et par l'image sinistre de ce trépas qui a raidi ses membres et jeté sur sa face, cette pâleur moite et glacée. Tous les cœurs sont brisés, tous les esprits sont atterrés, toutes les forces sont anéanties : la mort vient de frapper à la porte des captifs, elle est entrée dans leur maison; elle a déjà choisi sa première victime ; elle en a fait sa proie. C'est une rude compagne que la mort ; elle se lasse difficilement, et lorsqu'elle s'est assise autour d'un tapis, elle ne se lève ordinairement que lorsqu'elle a fait la place vide autour d'elle, et que de tous les convives il n'en reste plus un seul qui puisse, en lui tendant sa coupe, l'obliger, elle la sombre et implacable hôtesse, à remplir cette coupe d'absinthe et de fiel.

Cette nuit fut aussi longue que cruelle. Soit par respect pour le cadavre de leur frère, soit par l'accablement de leurs esprits, les prisonniers gardaient un profond silence. Leurs gardiens les croyaient bien endormis ; niais le sommeil n'avait pas fermé leurs paupières ; ils étaient là, ces hommes exténués de fatigues et de tortures, assis sur le plancher ; ils tenaient leurs fronts courbés sur leurs genoux, et dans cette attitude douloureuse et penchée, ils revoyaient les jours de leur infortune, et calculaient le nombre de ceux qui leur restaient à vivre.

À la fin, l'obscurité s'éclaircit et l'aube du matin se dévoila au milieu de ces terreurs et de ces désespoirs. A mesure que la lumière pénétrait dans la prison, les fronts se relevaient, les courages se fortifiaient. Elle dissipait peu à peu les fantômes lugubres de la nuit, et l'espérance semblait descendre sur les rayons du soleil et peupler cette chambre de ses douces images ; chacun reprit alors sa vie de tous les jours.

Dans l'après–midi, deux juifs vinrent, sur l'ordre du kaïd de la ville, réclamer le cadavre de Meurice. Ce fut un moment terrible à passer pour tous. Mardulin et Bourgeois assistèrent les deux juifs dans leur triste corvée, et voulurent partager avec eux ce fardeau jusqu'au bout. Au moment où ces quatre hommes allaient sortir de la chambre en emportant le cadavre, M. de France se précipita vers eux ; il souleva le tapis qui voilait la face du trépassé; il couvrit d'un dernier embrassement ces lèvres décolorées en pleurant amèrement. Il s'éloigna. Mardulin et Bourgeois mirent les pieds hors de la chambre : tout venait de finir sur cette terre entre Meurice et de France.

À quelques pas de l'enceinte de Mascara, sur la route qui conduit au village d'El Borgj, Mardulin creusa une fosse ; les juifs couchèrent le cadavre dans un mauvais morceau de haïck, et le déposèrent en terre.
Telles ont été les funérailles de Meurice !

Les prisonniers voulurent que notre jeune officier recueillît en héritage les vêtements du trépassé : ils le voyaient dans un tel état de souffrance qu'ils cherchaient par tous les moyens à le soulager et à lui procurer quelque chaleur. La vermine qui pullulait dans ce haïk, était si nombreuse et si drue, qu'elle lui avait donné l'épaisseur et la raideur d'une planche. Ce haïk demeurait debout, comme un carton, lorsqu'on l'appuyait contre la muraille : d'après ces détails, cette couverture de laine était, aussi puante et sale que mauvaise. Mais l'adversité finit par éteindre toute répugnance et toute recherche. Le prisonnier s'empara de ces vêtements ; il se roula dedans, il avait déjà plus chaud.

Pendant la nuit qui suivit l'inhumation de Meurice, il fit un temps épouvantable ; une pluie abondante ne cessa de tomber et le vent de souffler avec furie. Cependant au lever du soleil, un Arabe vint annoncer au Kaïd que la sépulture du chrétien avait été profanée, et que le corps du trépassé gisait à cette heure, sur le bord de sa fosse, à moitié déterré.
Voici ce qui s'était passé durant la nuit.

Malgré le vent et la pluie, des Arabes, poussés par la plus infâme avidité, n'avaient pas craint de déblayer la fosse dans laquelle le chrétien dormait de son dernier sommeil, et à la faveur d'une sinistre et périlleuse obscurité, ils avaient osé dépouiller le cadavre du suaire dans lequel Mardulin l'avait enseveli. Et les abominables des prédateurs n'avaient pas l'excuse de rejeter cette profanation de la tombe sur la férocité des bêtes sauvages. Le cadavre ne portait aucune trace des griffes et des dents des

hyènes et des chacals, mais on voyait encore sur la terre boueuse les traces de la pioche dont les voleurs s'étaient servis pour accomplir cet acte d'une criminelle cupidité. Les hommes étaient allés ainsi fouiller de leurs mains altérées de meurtre et de rapines, la fosse que les bêtes féroces n'avaient pas osé fouiller de leurs ongles affamés.

À cette nouvelle, le gouverneur de la ville entra dans une violente colère. Il prononça des menaces sévères contre les voleurs et annonça qu'il était disposé à leur infliger un châtiment exemplaire. Ses belles paroles n'avaient d'autre but que de calmer l'indignation des chrétiens : elles tentaient de les endormir, car pour lui, digne sectaire de Mahomet, que lui importait. La sépulture d'un chien de chrétien. S'occupait-il de ce que pouvaient devenir les débris des animaux qui peuplaient les tribus et les villes. Le cadavre d'un chrétien ne devait pas l'intéresser davantage que la carcasse d'un bœuf ou d'un mulet ; aussi ne chercha-t-il jamais à connaître quels étaient les individus qui avaient violé cette sépulture, dans des circonstances aussi terribles que sacrées.

Par une pluie battante et un vent des plus furieux, Mardulin courut aussitôt au lieu où la veille il avait enterré Meurice : il agrandit la fosse et replaça dedans le corps de cet infortuné. Ainsi le prisonnier, après avoir pendant sa vie supporté tout les supplices que les Arabes s'étaient plu à lui infliger, ne fut pas, même après sa mort, à l'abri des passions sauvages et sordides de ces barbares.

Lorsque Mardulin eut terminé cette pieuse besogne, il revint annoncer à l'ami de Meurice qu'il avait replacé le cadavre dans la fosse.
- Mardulin, lui dit alors notre jeune officier, tu es un brave et digne homme, je te remercie de ce que tu viens de faire. Tu en seras récompensé tôt ou tard. Je suis bien malade ; je ne tarderai pas à mon tour à mourir. Tu m'enterreras, n'est-ce pas, mon vieux? Mais je ne veux pas être déterré : tu ne me mettras ni couverture, ni drap, ni haïk, ni chemise autour du corps. Tu creuseras un trou très profond ; tu me descendras tout nu dans ma fosse : tu me couvriras (le ferre et de cailloux ; n'épargne pas les cailloux : je désire que les Bédouins ne viennent pas me tracasser dans mon trou et qu'ils me laissent au moins en paii, après ma mort.
- Tu m'entends, mon vieux, je ne te demande que ce dernier service.
- Mon lieutenant, vous vous effrayez à tort ; vous ne mourrez pas et dès lors votre recommandation...
- Mais si je viens à mourir ?
- Eh bien, je vous obéirai.
- Merci, merci.
- Mais vous ne mourrez pas, parole d'honneur, et vous verrez plus tard si Mardulin avait tort de vous inspirer des idées meilleures que celles qui vous poursuivent aujourd'hui?
- Que le ciel t'entende. Tu t'es montré un serviteur dévoué pour Meu rice ; tu t'es conduit comme ne se serait pas conduit l'ami le plus fidèle. Je te

suis redevable de nombreux services, mon pauvre Mardulin, et j'avoue que, à cette heure, je gémis de ne pouvoir pas m'acquitter en mon nom et en celui de Meurice de tout ce que nous te devons.
- De l'argent, peut–être.
- Oh ! Non, mon brave.
- Alors, mon lieutenant...
- II faut que nous adoucissions ta position.
- C'est votre idée.
- Oui.
- Eh bien, écoutez-moi. Je ne demande qu'une chose.
- Parle.
- Lorsque vous serez de retour à Alger, veuillez vous occuper de moi.
- Je te le promets.
- Parlez de moi à mes chefs.
- Je parlerai de toi à tes chefs et à la famille de Meurice.
- Demandez-leur ma grâce. Qu'ils m'accordent de rentrer en France et de reprendre mon service dans l'armée.
- Je demanderai ta grâce et j'espère que je l'obtiendrai aisément.
- Oh ! Que vous me faites de bien.
- Je saurai parler des services que tu as rendus à tous les prisonniers. Je dirai ce que tu as fait pour le père Lanternier; alors que ta conduite devait demeurer ensevelie dans la prison de Mascara. Je n'oublierai jamais que tu m'as sauvé la vie et j'emploierai tous mes efforts auprès du gouvernement pour que tu rentres bien vite à Alger.
- Si le gouverneur m'accorde la permission de rentrer, de quelle façon m'en préviendrez-vous? car Abd-el-Kader tient à me garder auprès de lui, et s'il avait le moindre soupçon de mon désir de revoir Alger, je serais surveillé de bien près.
- Dès que j'aurai parlé au général, je t'écrirai une lettre insignifiante; situ peux rentrer, je placerai le cachet du général Rapatel en tète de ma lettre ; si l'on ne voulait pas m'accorder ta grâce, ce que je crois très peu probable, le cachet serait apposé au bas de la lettre. Mardulin, quand tu as enterré ce pauvre Meurice, je t'ai dit, mon vieux, que ton dévouement trouverait tôt ou tard sa récompense. J'ai la conviction que quelques jours après mon arrivée à Alger tu viendras m'y rejoindre. Jusque là continue à te conduire vis-à-vis des Arabes de la même manière dont tu t'es conduit jusqu'à présent. Sois attentif, circonspect, prévenant, montre du zèle et de la fidélité. Le moindre changement dans tes actions leur inspirerait des soupçons et tu demeurerais exposé à une surveillance qui pourrait te devenir funeste. Tu sais que les Arabes ont bientôt fait, lorsqu'il s'agit d'envoyer une balle dans la tête d'un chrétien.
- Oui, je le sais.
- Tu suivras mes avis ?
- Comme parole d'Evangile. Mais je vous quitte pour un moment, je vais aux vivres.

Ces conseils répondaient à une des plus vives préoccupations de l'émir : ce sultan des Arabes tenait beaucoup à conserver auprès de lui

Mardulin; il savait, par l'expérience qu'il en avait faite, qu'il pouvait attendre mille services utiles de ce soldat. Mardulin se battait bien ; il pointait une pièce d'artillerie mieux que tous les canonniers arabes; il connaissait le pays et se faisait aimer d'un chacun. Mardulin exerçait la médecine dans ses moments perdus. Le matin même du jour où il était allé replacer le cadavre de Maurice dans la fosse, plusieurs Arabes étaient venus le consulter au sujet de douleurs qu'ils ressentaient dans les jambes et dans les reins. Mardulin leur avait vendu dans des fioles, un douro la fiole (un peu plus de cent sous), de la tisane de racine de patience et de chiendent, en leur prescrivant de la boire de deux heures en deux heures, par petites cuillerées: ll leur avait encore donné des petits cornets en papier qui renfermaient de la terre et du soufre pilés, en leur prescrivant des frictions sur les membres endoloris ; chaque cornet de cette poudre précieuse valait une piécette. Mardulin vendait ainsi ses poudres et ses élixirs afin de ramasser quelque argent qu'il employait à soulager la misère des prisonniers, tandis que les autres déserteurs ne se joignaient à eux que pour leur prendre la nourriture qu'on leur distribuait chaque jour.

Le kaïd de Mascara n'avait pas appris sans éprouver une crainte sérieuse la mort de Meurice. Il redoutait que l'émir ne vînt à lui demander compte de la conduite qu'il avait tenue à l'égard de son prisonnier et à s'enquérir des traitements qu'il avait exercés sur sa personne. Si le gouverneur avait été mieux instruit qu'il ne l'était, il aurait cessé de s'alarmer ; car il n'avait rien à se reprocher en comparaison des privations, des injures, des coups dont les réguliers avaient accablé Meurice dans le camp de l'émir. Le kaïd expédia un courrier qui alla porter au sultan la nouvelle de la mort de Meurice.

Cet événement surprit péniblement l'émir. Il n'avait jamais cru à la maladie de son prisonnier, et il ne soupçonnait pas que demeurer exposé au froid et à la pluie, coucher à moitié nu sur la terre humide et glacée, pouvait jamais causer la mort d'un homme encore jeune. Ne menait-il pas lui–même ce genre de vie et souffrait-il le moins du monde de la faim, de l'insomnie et du froid. Il chargea le courrier de rapporter au kaïd de Mascara les recommandations suivantes :
- Distribue aux prisonniers ce dont ils auront besoin. Donne-leur du feu.
Ne les inquiète pas et ne les frappe pas. Respecte le lieutenant et accorde-lui tout ce qu'il te demandera.

Le kaïd transmit fidèlement à notre jeune compatriote les prescriptions qu'il venait de recevoir de son maître et finit par demander au prisonnier :
- As-tu besoin de quelque chose ?
- Oui.
- Que veux-tu ?
- Deux choses.
- Parle.
- Envoie-moi deux poules et du lait.
- Tu vas être satisfait.

- Délivre le père Lanternier de sa prison.
- Où le logerais-je, si je le fais sortir de la prison ?
- Dans cette chambre.
- Avec toi?
- Oui.
- Elle est bien petite.
- Ça ne te regarde pas.
- C'est vrai.
- Eh puis, il te manque un prisonnier. Meurice est mort...
- Oui.
- Le père Lanternier prendra sa place.
- Tu as raison. Je vais te l'envoyer.

À ces mots le kaïd se dirigea vers la prison dans laquelle gémissait le père Lanternier, tandis que notre officier se réjouissait d'arracher cet infortuné vieillard au bouge infect dans lequel il commençait à respirer le poison qui devait tôt ou tard glacer son sang dans ses veines et coucher le vieillard à côté de Meurice.

Et si notre officier de marine se réjouissait du succès de sa requête, nous devons, nous, admirer la généreuse sollicitude qui ne cesse de l'animer à l'égard de ses compagnons d'infortune; ses propres malheurs ne lui font jamais perdre un seul instant de vue les malheurs des prisonniers. Dès les premiers jours de sa captivité, il s'est fait leur chef, leur protecteur et il n'a pas un seul instant failli à l'accomplissement de cette noble et sainte mission, qu'il s'est donnée au milieu des barbares.

Une demi-heure s'était à peine écoulée depuis le départ du kaïd que le père Lanternier se voyait délivré de sa prison et réuni aux autres prisonniers français. Ce vieillard entra en chancelant sur ses jambes dans la chambre qu'occupait de France ; il souffrait en ce moment autant du délabrement de sa santé, que de joie. Il se dirigea vers le jeune lieutenant et lui dit en embrassant sa main :
- Merci, merci, M. de France ; vous êtes mon libérateur. Je ne peux pas parler, je pleure d'attendrissement. Oh ! Vous me sauvez la vie.
- Calmez-vous, M. Lanternier ; c'est l'émir qui a fini par comprendre qu'il devait vous placer au milieu de nous et à cette heure nous allons essayer de vous consoler et de vous distraire.
- Ce n'est pas l'émir qui s'est souvenu de moi ; mais .c'est vous qui n'avez jamais cessé de réclamer en ma faveur. A présent, vous pourrez demander des nouvelles de ma femme et de ma fille.

L'infortuné vieillard ignorait que les deux femmes venaient d'être envoyées en présent à l'empereur du Maroc, et de France s'étudiait à lui cacher une vérité dont la révélation n'aurait fait qu'ajouter aux tortures de ce malheureux.
- Vous les avez laissées à Droma ?

- Oui: et elles m'ont fait dire qu'elles n'avaient pas à se plaindre des femmes au milieu desquelles on les avait condamnées à vivre. Puis elles sont jeunes et fortes, et elles sauront résister mieux que je ne l'ai fait aux rigueurs de la servitude. Mais parlons de vous, de M. Meurice,
- Meurice est mort.
- Il est mort. Mardulin me l'avait caché.
- Pourquoi vous aurait-il effrayé.
- C'est vrai, cette nouvelle m'aurait tué.
- Au reste je le suivrai bientôt Voyez, M. Lanternier, je suis gelé des pieds à la tète, et je ne puis plus remuer mes jambes.
- Après le service que vous venez de me rendre, s'écria le malheureux vieillard, je ne veux pas, mon cher monsieur, que vous mourriez. En obtenant du kaki la grâce de me réunir à vous, vous m'avez donné plus que la moitié de la vie. Vous ne mourrez pas. Dans mon village d'Adel-Ibrahim, j'exerce la médecine, souvent il m'est arrivé de donner des consultations. J'ai toujours guéri mes malades, et quoique je n'aie pas suivi les cours de la Faculté, j'en sais encore assez long pour vous tirer d'affaire. Nous allons vous frictionner les pieds et les jambes avec un morceau de laine, pendant plusieurs jours et si je parviens à produire une petite rougeur sur la peau, j'aurai atteint mon but.

Le père Lanternier se mit en devoir de traiter le malade par les frictions. Mardulin et Bourgeois le secondaient. Ils faisaient chauffer des briques qu'ils appliquaient toutes brûlantes sur les jambes du patient. Un jour, ils allèrent jusqu'à placer un clou en fer, rougi par la chaleur, sur les pieds. L'épiderme grésilla au contact du feu, mais le malade ne ressentit aucun mal. A la fin, grâce aux frictions réitérées et aux briques brùlantes, le sang se réveilla. De France parvint, àremuer ses jambes ; mais il ne put pas marcher de sitôt.

Tandis que ces tristes événements signalaient le séjour des prisonniers français dans les prisons de Mascara, l'émir campait au sud d'Oran, dans une province où se trouvent situés plusieurs marabouts, des eaux thermales, et les ruines des aqueducs d'un ancien bain. A son départ de Mascara, il avait envoyé son kalifa, Miloud-Ben-Arrach avec ses cavaliers à Milianah, recouvrer l'impôt sur les Hadjoutes et sur les tribus environnantes.

II devait aller en personne au mois de septembre chez les Hadjoutes; mais la révolte des Beni-Flitas et l'échec qu'il avait essuyé en les combattant l'avaient empêché d'exécuter ce projet. Cette situation de l'émir et de Midoul-Ben-Arrach nécessitait le passage par Mascara de nombreux courriers. Le bruit ne tarda pas à se répandre dans la ville que le courrier de Milianah venait d'arriver. Cette nouvelle parvint chez nos prisonniers. L'impatience de connaître leur sort s'empara si vivement de M. de France qu'il ne put résister à l'envie de se transporter chez le kaid. Il ne fallait rien moins qu'un motif d'un aussi grand intérêt pour le décider

à se faire traîner sur la place de Mascara. Mardulin et Bourgeois le portèrent jusque sur le seuil de la maison du gouverneur.

À la vue de ce jeune homme, épuisé par la maladie et les mauvais traitements, le gouverneur se montra touché de pitié. Il déplora cette existence brisée dans sa fleur, et il ne put s'empêcher de gémir sur ce soldat, jadis si brillant de vaillance et d'avenir, qui succombait sous le poids de la misère la plus horrible.
« Tu souffres beaucoup, lui dit–il.
--Oui.
- Que puis-je faire pour te guérir ?
- Rien.
- Je m'inquiète de te voir si malade.
- Tu es bien bon.
- J'ai un fils.
- Est–il prisonnier?
- Non, mais la guerre a des chances imprévues.
- Ne crains pas de le perdre, s'il tombe prisonnier au pouvoir des Français.
- Il souffrira comme tu souffres.
- Non, il sera mieux traité que s’il rentrait, dans ta maison.
- Tant mieux.
- Ce n'est pas de cela qu'iI s'agit. Tu as reçu un courrier ?
- Oui ; il apporte une lettre d'Alger.
- A quelle adresse ?
- A l'adresse du sultan.
- Montre-la-moi.
- La voici.
- Le cachet du lieutenant-général Rapatel ! Dieu, que je suis heureux. C'est notre liberté et je vais la lire.
- Non ; il faut que je l'envoie au sultan.
- Tu as raison.
- Puisque tu ne peux pas marcher, je vais expédier cette lettre au camp de l'émir, et Fleury va partir pour en faire la lecture.
- Ah ! Si jamais j'ai regretté de ne pouvoir pas marcher, c'est bien aujourd'hui. Il faut se soumettre. Ainsi, Fleury, tu vas te mettre en route ?
- Oui, mon lieutenant.
- Ne fais pas de bêtise et explique-toi bien.
- N'ayez pas peur.
- Songe qu'il s'agit de notre liberté, de notre vie.
- Soyez tranquille ; rentrez et dormez sans inquiétude.
- Adieu et bon voyage.
- A bientôt, mon lieutenant.

Au moment où le courrier de Milianah en compagnie de Fleury, allait se mettre en chemin pour se rendre au camp de l'émir, quatre nouveaux prisonniers français, un soldat, un colon, son domestique et une femme, faisaient leur triste entrée dans Mascara, et venaient ainsi augmenter le nombre et la misère des malheureux captifs.

XXII – MAHELMA

Voyage de Fleury - L'audience de l'émir - Le colon de Bouffarik - Le soldat des compagnies de discipline - Une harangue burlesque - La loi du recrutement - Le bal de Bouffarik - La belle Espagnole et le Zéphyr - Une salade et une contredanse décolletée - La consigne nu garçon de cabinet - Après boire, il faut dormir - Un réveil désagréable - Le Tombeau de la Chrétienne - Les mésaventures d'une cantinière - L'honneur conjugal - Les désespoirs de la pudeur outragée - Mort de madame Laforêt - Un nouveau prisonnier - Retour à Mascara - Triste voyage - Deux pendus.

L'arrivée des quatre nouveaux prisonniers changea les dispositions que venait de prendre le kaïd de Mascara, au sujet du courrier qu'il expédiait à l'émir. Il résolut d'envoyer au camp les nouveaux venus, afin que le sultan, en les voyant, arrêtât le sort qu'il leur destinait. Mais le domestique du colon avait reçu une profonde blessure dans le flanc ; ce malheureux ne pouvait affronter, sans courir le risque de périr en chemin, le voyage qu'il fallait entreprendre pour atteindre le camp ; le Kaïd se décida à le garder à Mascara, et donna l'ordre à Fleury d'emmener à sa suite les deux hommes et la femme. Tous ces incidents affligeaient M. de France ; il ne pouvait en personne aller lire la lettre de M. le général baron Rapatel ; il craignait toujours que Fleury ne s'expliquât mal et n'embrouillât les affaires ; il lui mâcha sa leçon et lui recommanda de dire à l'émir d'échanger les quatre nouveaux prisonniers chrétiens contre les quatre prisonniers arabes qui devaient lui être livrés pour la rançon de Meurice.

Lorsque tout fut bien réglé, entre les chrétiens et les cavaliers qui les escortaient, le Kaïd de Mascara donna l'ordre du départ. Il accompagna les prisonniers jusqu'aux portes de la ville et il les compta et recompta plusieurs fois avant de les quitter. Les cavaliers se mirent en route et commencèrent par accabler d'injures les chrétiens. Ils les traitaient fort mal et n'avaient aucun égard pour la faiblesse et le sexe de la cantinière. Le colon ne se plaignait guère ; le discipliné avait pris gaiement son parti; il ne cessait de rire et de chanter, il s'était fait le loustic de la caravane et il harcelait de ses facéties aussi bien les Arabes que la cantinière. Celle-ci s'était déclarée en guerre ouverte avec le soldat discipliné, et elle n'était pas femme à demeurer. Résignée et silencieuse devant les attaques réitérées de son jeune compagnon d'infortune. Leurs discussions sans gesse renaissantes apportaient quelque distraction et rompaient la monotonie du voyage. Le colon finissait par se mettre de la partie, et alors c'était une comédie des plus divertissantes qui se jouait des drames, de la misère, de la faim et du froid. Fleuryet les quatre prisonniers ne tardèrent pas à remontrer, 1e camp des réguliers. Dès que l'émir eut appris leur arrivée, il ordonna, de conduire dans sa tente les chrétiens. Ces derniers

se mirent en devoir d'obéir; mais au moment où ils allaient poser le pied dans la tente impériale, les Arabes qui les escortaient leur dirent :
- Otez les haïks que vous a fait distribuer le bey de Milianah.
- A quel propos voulez-vous que nous quittions nos haïks ? il fait froid.
- Vous devez vous présenter devant le sultan avec vos habits de chrétien, et non avec des habits empruntés aux Arabes.
- Soit ; nous allons déposer nos haïks. Nous les reprendrons en sortant.
- C'est entendu.

À ces mots les prisonniers se dépouillent de leurs haïks et entrent dans la tente de l'émir. Là, ils attendent dans un silence plein d'angoisses que le chef ait prononcé sur leur sort. L'émir les examine des pieds à la tête, l'un après l'autre, puis en s'adressant à M. Pic.
- Qui es-tu ?
- Colon.
- Ton nom ?
- Pic.
- Où as-tu été pris ?
- Aux environs de Bouffarik.
- Dans quelles circonstances ?
- Je chargeais du sable dans un tombereau, avec l'aide de mon domestique, nommé Bastien, aux environs de Bouffarik, pour une construction que j'ai commencée dans ce village. Je travaillais sans défiance, lorsque je vois arriver sur moi des cavaliers arabes qui se mettent à crier.
- Allez.
- Je me persuadai que ces Arabes étaient animés de bonnes intentions et qu'ils me prévenaient de fuir devant un danger qui me menaçait et que je ne pouvais soupçonner. Bastien se sauve à toutes jambes vers Bouf farik : je me prépare à le suivre, lorsque les cavaliers firent sur nous deux coups de fusil. Bastien tombe frappé d'une balle dans le flanc. Je m'arrête pour le relever ; en ce moment les cavaliers arrivent sur nous ; ils détellent le cheval qui était attelé à ma charrette ; ils nous font monter dessus et nous conduisent an bey de Milianah, qui campait dans ce moment chez les Hadjoutes.
- Tu n'as pas reçu de blessures ?
- Non.
- Ton esclave est-il ici ?
- Tu veux dire mon domestique.
- L'homme qui te sert ?
- Bastien, je te l'ai dit, a reçu une balle dans le flanc ; sa blessure est si grave que le kaïd de Mascara a craint que mon serviteur ne succombât pendant le voyage, et il l'a gardé à Mascara.
- Il a bien fait.
- Il a eu de la peine à se décider.
- Et toi ? Dit alors l'émir en se tournant vers le soldat.
- Moi, j'appartiens aux compagnies de discipline.
- Tu es soldat ?

- Oui. Je m'appelle Auguste Léonard.
- Est–ce que tu as été pris dans quelque bataille ?
- Oh ! Non. II s'en faut de beaucoup.
- Que t'est-il arrivé.
- Voici ce que c'est. Pour lors, Abd-el-Kader, tu sauras que l'Algérie est un chien de pays.
- Pourquoi y viens-tu ?
- Parce qu'on m'y force.
- Qui t'oblige à traverser les mers ?
- La loi du recrutement.
- Loi du recrutement ?
- Comme qui dirait la conscription.
- Je ne comprends pas. De qui veux-tu parler ?
- Je parle d'une loi et non d'un homme. Ça serait trop long à t'expliquer. Ainsi tu serais bien peu avancé si je t'entretenais du maire, du sous-préfet et de tout le tremblement des autorités civiles et militaires. Tant y a qu'un Français en recevant le baptême, promet de se présenter à vingt et un ans sous les drapeaux. Il ne peut pas promettre, le mioche, vu qu'il ne parle pas et que l'innocent n'a pas sa connaissance. C'est sa mère qui promet pour lui, vu que les mères des soldats français, c'est des héroïnes, et que ça ne veut pas que ses enfants trempent la soupe à la maison, quand il y a des Bédouins à Alger, sauf ton respect. Et pour lors, la mère dit à son moutard
T'a vingt et un ans.
V'la cinq sous,
Une pipe de tabac,
Ma bénédiction,
Décampe
Et fiche-moi le camp
En me tournant les talons.
Alors on prend sa feuille de route et on rejoint le régiment.
Tu me comprends ?
- Oui.
- Eh ben, t'es malin, car il me semble que je m’embrouille. Où en suis-je ? Ah ! C'est ça. On rejoint le régiment. On arrive en Alger. Ils disent que c'est un pays. En voilà une charge. C'est un four chauffé à blanc, dans lequel, au lieu de pâte, le boulanger, c'est à dire le gouvernement de là-bas, jette par fournées des bons enfants. Alors, le soldat français s'embête : il rechigne à la corvée. On le fiche au violon entendons-nous, pas l'instrument en acajou. Le violon ne le faisant pas danser, il casse tout, le fantassin, et on le fait monter en grade en l'envoyant dans les disciplinés. Là, il marronne. Pour lors je marronnais ; un camarade qui me dit : -Y à une fête dans un blockhaus, à quelques pas de Bouffarik, viens-tu tricoter des jambes ? - Ça me va, que je lui fais. D'autant que je n'ai jamais pincé un léger cancan devant une société de mauresques, et je suis enchanté de déployer mes grâces et mes talents devant ces dames. Elles pourront comparer les agréments, soit dit sans te manquer de respect, généreux sultan, des troupiers français avec ceux des troupiers arabes. Car tu

n'ignores pas que le soldat français jouit dans l'univers entier d'une renommée sans rivale, eu égard à son maintien sous les armes et à la danse. Dieu de dieu ! Il bahute, il chaloupe dès sa venue au monde. Ça ne fait qu'embellir en grandissant, et les odalisques du sérail ne sont que des carpes pâmées en comparaison des troupiers qui figurent dans les salons de société où l'on danse en plein air, ou dans un bosquet, selon le temps de la saison. Je vais donc à la fête au blockhaus. C'était superbe. On y voyait des femmes de toutes les couleurs; des rouges, des jaunes, des noires, des blanches. Tout l'arc-en-ciel en chair et en os. Je m'avance. J'offre une danse à une femme. - Vu qu'elle était jaune et qu'elle parlait le patois de Marseille, ça ne pouvait être qu'une espagnole.
- Elle était plus belle que les amours. Nous Zephyrins avec la grâce qui nous caractérise ; on s'anime, et en l'absence des gendarmes, comme qui dirait des chaous, ça va, oh ! Mais ça va, comme ça n'avait jamais été. J'offre une salade, des oranges et un gras double
- Une façon de couscoussou à ma princesse, dans un cabinet. Je dis au garçon : Garçon, si tu entends crier, ne te dérange pas; c'est madame qui fera des façons ; voilà cinquante centimes pour t'acheter une montre. C'est entendu. Me voilà attablé. Les yeux de ma belle étaient vaillants - Le vin était fameux. - On boit, on chante, on cause - si bien que le temps se passe.

- Mon camarade arrive et me crie qu'il est temps de rentrer au quartier. Si tôt dit, si tôt fait. Je brûle la politesse à l'Espagnole. Je la laisse appeler le garçon, et elle doit l'appeler encore à l'heure qu'il est, puisque j'avais donné pour consigne de ne pas ouvrir si elle appelait. Nous voilà sur le chemin. J'avais comme des éblouissements. Les jambes n'allaient pas. Je m'assois dans le fossé. Il paraît que j'ai tapé de l'œil à mon insu, car au matin je me suis vu entouré par les Bédouins. Ils m'ont fait prisonniers. On m'a conduit dans une tribu qui est située proche du Tombeau de la Chrétienne, puis à Mascara, puis ici.... Et voilà. J'espère, mon général, que tu vas me relâcher : mon Espagnole appelle le garçon de cabinet et il faut que j'aille faire lever la consigne. Mais il faut que tu saches que les hommes de la tribu m'ont traité comme on traite un esclave. Je faisais les travaux les plus durs et on ne me donnait pas de relâche. Tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle se casse. Je finis bientôt par tomber épuisé de fatigue sur mes genoux, comme un mulet harassé par la marche s'affaisse sur ses jarrets. Je ne pouvais me tenir debout et il fallut qu'on renonçât à m'imposer mon travail d'esclave. Quand les Arabes virent que je ne gagnais pas de quoi payer ma nourriture, ils se décidèrent à arrêter les frais : ils me conduisirent devant le bey de Milianah. Il a payé rançon pour moi. A présent renvoie-moi aux Français, ils paieront ma délivrance en beaux écus. »

Ainsi parla notre troupier. L'émir et les Arabes qui l'écoutaient suivaient son discours avec la plus sérieuse attention. Ils ne l'interrompirent pas une seule fois. Ils ne comprenaient pas un mot de ces histoires amphigouriques ; mais ils se gardaient bien de montrer leur

ignorance; ils croyaient sauver leur dignité en ayant l'air de ne pas perdre un mot des dissertations incohérentes de l'orateur. Puis ils étaient ravis de la volubilité et de la chaleur avec lesquelles le discipliné s'exprimait. Notre soldat était enchanté de son éloquence et promenait un regard victorieux sur son auditoire, tandis que M. Pic et la cantinière, en dépit de leurs transes et de leurs fatigues, pouffaient de rire dans leur coin.

Mais l'émir avait compris le point capital de l'aventure et il répondait :
- Tu n'as que ce que tu mérites.
- Comment ça ?
- Tu te plains d'être prisonnier ?
- Oui.
- Pourquoi buvais-tu du vin ?
- En voilà une question !
- Réponds.
- Le vin est meilleur que l'eau.
- L'eau ne trouble pas la tête.
- Non, c'est vrai. L'eau ne trouble que le ventre et elle donne la colique.
- Le vin noie la raison de l'homme et en fait une brute.
- T'a des scrupules. Parce qu'on festonne...
- Si tu n'avais pas bu du vin, tu ne te serais pas endormi sur le chemin.
- Voyez comme la vertu est mal récompensée. Au lieu de rentrer au quartier, j'aurais pu prolonger mon souper jusqu'au matin avec l'Andalouse. Fidèle à la consigne, j'ai déserté, comme disent les vieux de la vieille, Vénus pour le dieu Mars, ou pour mieux dire, j'ai abandonné le cabaret, c'est Vénus pour ma caserne, c'est Mars. Et voilà qu'on me reproche un petit litre et une douzaine de petits verres. C'est bien petit et bien humiliant de la part d'un guerrier tel que toi.
- Le vin abrutit l'homme. Aujourd'hui il t'a conduit en servitude, demain il te conduira à la mort.
- Tu veux me faire fusiller ?
- Non. Mais si tu bois. encore, tu finiras mal.
- Ah! Je comprends. Tu parles par manière de prophéties, comme les avocats; en voilà des blagueurs !
- Et toi, demanda l'émir à la cantinière, qu'est-ce que tu fais ?
- Je suis cantinière pour te servir si j'en étais capable.
- Explique-moi ce métier.
- Avec plaisir, mon Abd-el-Kader. Je vends aux soldats français du thé, de l'eau-de-vie et autres liqueurs.
- Tu es dans le camp français, comme les cafetiers qui vendent dans mon camp le café aux réguliers ?
- Tu m'as fait l'honneur, mon sultan, de me comprendre tout de suite.
- Tu suis les troupes à la bataille ?
- Toujours, toujours, à la vie, à la mort.
- C'est bien, c'est beau. Femme courageuse.
- Ça t'étonne, mon. Empereur, mais la cantinière, à quoi servirait-elle, si elle n'était pas à la suite de la colonne pour désaltérer le troupier au

milieu des longues marches. Pauvres lapins, il faut bien les ravigoter quand ils se sont peignés avec les Bédouins, pardon, excuse, mon empereur, avec tes Arabes.
- Oui, oui, tu fais très bien. Bonne femme.
- Vois-tu les soldats, ce sont nos enfants. Nous les soignons, quand ils ont besoin de secours en chemin. Nous les voyons aller au feu et beaucoup ne reviennent jamais. On s'attache à ces braves, on les aime comme sa propre vie; et puis, vivre au milieu d'une armée, et verser à boire au militaire, ça vaut mieux que de raccommoder les culottes d'un civil, pardon, excuse, mon empereur, de ce mot inconséquent. T'as la pudeur d'une Anglaise, dit-elle et t'es sage comme Salomon, dit-on, et moi je dis que t'es plus sage que lui ; car un capitaine m'a dit qu'il avait un sérail de mille femmes, tandis que tu n'as que trois femmes. A ça, comment trois femmes peuvent-elles vivre en paix et se contenter... Pardon, excuse, j'attends tes questions.
- Où as tu été faite prisonnière ?
- Voici la chose, mon sultan. Moi, femme Laurent, j'étais allée avec une cantinière (le mes amies, la femme Laforêt, visiter mon mari, sergent (lu génie et qui est en garnison à Mahelma. Nous fûmes pris en chemin par des cavaliers, qui nous dirigèrent sur une tribu du Tombeau de la Chrétienne.
- C'est vrai, s'écria le soldat discipliné, mes ravisseurs m'avaient caserné dans cette tribu, et les Arabes ne voulaient jamais nous laisser communiquer avec ces deux dames.
- Taisez-vous, reprit madame Laurent, taisez-vous jeune bahuteur. Vous avez assez cancanné avec votre langue, jeune homme, devant sa majesté Abd-el-Kader, et vous avez blagué... Suffit... ça le regarde... Ne m'interrompez pas, léger fantassin. Pour lors, nous demeurâmes pendant deux mois dans cette tribu. Oh ! Abd-el-Kader, ces Arabes étaient de fameux brigands, sauf le respect que je dois à ta majesté ; ils se sont conduits à notre égard comme des sauvages et des polissons. Ils nous en ont fait des infamies de toutes les couleurs si bien que madame Laforét en est morte, et que si je ne suis pas, morte, ce n'est pas de leur faute, et que si mon pauvre mari y retrouve quelque chose dans l'honneur de sa femme, il y mettra de la bonne volonté. Cher homme; il n'y a. pas eu moyen de l'échapper.
- De sorte, s'écria le discipliné, que M. Laurent votre époux a été fait...
- Silence, indigne créature, et pourquoi donc que tu voulais communiquer avec moi et Mme Laforét au Tombeau de la Chrétienne, amateur des Andalouses de Marseille.
- Oh ! Madame Laurent.. .
- Suffit. Quand Mme de Laforét eut cessé de vivre, le chef de notre tente me donna quelque relâche, il avait son fils qui avait été fait prisonnier par les Français, et qu'on avait mis en subsistance à Marseille. Je cherchai à faire comprendre à mon maître... Hélas ! Cet homme agissait à mon égard comme un maître vis-à-vis de son esclave...
- Dites-donc votre mari, petite mère...

- Dieu de Dieu, taisez-vous, infâme discipliné; tu es bien léger dans tes propos.
- Dame ! si c'est la vérité.
- Tu m'offusques, fantassin, ça ne regarde que Laurent mon mari, et s'il est content.
- Et battu.
- C'est pas toi qui payera les pots cassés, vieux soulier sans semelles. Suffit, tu m'interromps et tu manques de respect au monarque des Arabes. Tais ta langue, blanc-bec. Mon maître, généreux émir, finit par comprendre que s'il me traitait si mal, on finirait par connaître sa scélératesse à Alger, et qu'alors son fils courait le risque de ne jamais revoir sa tribu. En même temps je lui insinuai de me proposer en échange de son fils. Il alla trouver les autorités françaises, et fit la demande. L'autorité refusa.
- Comme on vous a manqué d'égards, en cette circonstance !
- C'est comme ça que ça se tricote dans les bureaux.
- En voilà des fainéants.
- Et des fameux ! Cette nouvelle m'accabla. Je tombai malade, et je ne devins plus bonne à rien dans la tente de mon maître.
- Pas même à l'amitié...
- Il a donc juré de m'invectiver à tout propos, le discipliné. Eh bien oui, une femme est toujours une femme pour un homme, et il n'y a rien d'étonnant à ce qu'une Française paraisse plus aimable qu'une femme arabe. C'est comme ça. Es-tu content ?
- Je serais bien difficile. Le père Laurent n'en demande pas tant, sans doute.
- Je te retrouverai... Mon maître me vendit à un Arabe qui habitait une tribu voisine de la nôtre. Ma maladie ne faisait qu'empirer. J'étais incapable de marcher, de parler.
- Pour le coup, la maladie était sérieuse...
- C'est bête ce que tu dis là, mon garçon, c'est connu, je demeurai deux mois dans la tente de mon nouveau maître. Je perdais la tête; mon Arabe, en voyant que je ne pouvais pas travailler...
- Et que vous n'étiez plus bonne à rien...
- On verra. Laisse-moi me requinquer. Mon maître se décida à me conduire au bey de Milianah : à présent, mon sultan, tu sais le reste. »

Lorsque la cantinière eut fini sa harangue, les réguliers introduisirent un nouveau soldat français, qu'ils venaient de faire prisonnier.
- Ton nom ? demanda l'émir, au nouvel arrivé.
- Devienne (François), soldat au 11ème de ligne.
- D'où viens-tu ?
- De Tlemcen.
- C'est là que tu as été pris ?
- Aux environs de la ville, dans les jardins.
- Bien, ne craignez rien. On va distribuer deux piécettes à chacun de vous. On ne vous maltraitera pas. Que dit la lettre du général ?

- Le général, répondit Fleury qui venait de lire la lettre que le courrier de Milianah avait montrée en passant au caïd de Mascara, le général lui accorde les quinze prisonniers arabes que tu as demandés en échange des six prisonniers français.
- Je suis content. On va vous diriger de suite sur Alger. Le lieutenant est malade, reprit Fleury.
- France ?
- Oui.
- II n'a pas pu venir pour te lire la lettre du général.
- Je le plains ; il est malade comme Meurice ?
- Oui, il ne peut plus marcher.
- Il guérira, il est jeune, je l'aime !
- Il m'a dit de te prier d'échanger les quatre nouveaux prisonniers chrétiens contre les quatre prisonniers arabes que tu avais demandés en échange de la personne de M. Maurice qui est mort.
- Je veux bien. Tu salueras France pour moi. Qu'il se console, il sera bientôt libre. Vous allez partir de suite pour Alger.
- Tu vas, ajouta le sultan en s'adressant au cavalier qui avait escorté les prisonniers, tu vas dire au kaïd de Mascara d'habiller les chrétiens à neuf avec des culottes rouges et des haïks.
- Tu seras obéi.
- Sois bon pour les chrétiens.
- Oui.
- Tu m'entends ?
- Oui. Où prendra-t-on le drap pour tailler les habits ?
- Dans mes magasins de Mascara. A présent, partez, et que Dieu vous donne un bon voyage.

À ces mots les prisonniers sortirent de la tente ; ils allèrent pour reprendre les haïks qu'on leur avait fait déposer avant d'entrer. Les haïks avaient disparus ; les Arabes les avaient volés, et il n'y avait pas moyen de réclamer contre cet odieux larcin. Il fallut se remettre en route et se priver de ce manteau contre la neige et la pluie.

Le soldat discipliné voulut recommencer ses attaques contre madame Laurent. Mais notre cantinière n'était pas d'humeur à lui répondre. Elle souffrait du froid et de la vermine. Ses cheveux n'avaient jamais été taillés, et des milliers d'insectes s'étaient liens les hôtes de cette foret inextricable qui étendait ses rameaux sur sa tète. Les cavaliers, de leur côté, eurent bien vite oublié les généreuses recommandations de l'émir; ils se conduisirent durement et ramenèrent les captifs dans un état de misère impossible à décrire.

Au moment où la caravane allait franchir la porte de Mascara, elle découvrit deux cadavres de pendus que le vent secouait au bout de la branche à laquelle Les suppliciés avaient été attachés. Ils détournèrent les yeux et entrèrent le cœur navré dans la ville, où les attendaient si impatiemment leurs frères.

Quant aux deux pendus, voici ce qui s'était passé pendant le voyage de Fleury au camp de l'émir. Une trentaine d'Arabes, hommes, femmes et enfants appartenant à la tribu des Beni-Amers, arrivèrent sur ces entrefaites, chargés de chaînes à Mascara. Poussés à bout par la désolation, les ruines et les désastres que la guerre faisait peser sur eux, ces vaincus avaient formé le projet de transporter leurs familles et leurs biens à Oran et de vivre sous la protection des Français. Mais ils avaient été surpris dans leur émigration par les réguliers qui allaient porter leur camp dans le sud d'Oran. Ils s'étaient vus réduits en servitude et on les ramenait captifs à Mascara. L'émir, dans l'espoir d'intimider les faibles et les irrésolus, voulut faire un exemple. Il condamna les deux principaux chefs de cette bande à être pendus, et il ordonna que le supplice reçoive son exécution dans sa ville impériale. En effet, les deux condamnés expirèrent au milieu d'horribles, convulsions aux portes de Mascara. Le reste de la bande fut jeté en prison.

Le bruit de l'arrivée de Fleury s'était répandu dans la ville. Mardulin avait annoncé son retour aux prisonniers. Aussi attendait-on les nouveaux venus avec une anxiété des plus vives. Dès que Fleury eut salué le kaïd de Mascara, il s'élança vers la demeure des captifs, et dès qu'il eut mis le pied dans la chambre, il se vit assailli de questions.
- Quelle réponse apportes-tu. Bonne ? Mauvaise ?
- Bonne.
- Qu'a dit l'émir ?
- Un peu de patience.
- Parle !
- Voici ce qu'il a décidé.

XXIII – MASCARA

Les femmes du kaïd de Mascara - Les fureurs de la cantinière - La malice de Benedito - On envoie chercher les italiens à Tekedemta - Une ton-sure - Les plaisanteries du discipliné - Une femme et dix hommes. La journée de la captivité - La casbah - Un beignet et un pâtissier - La nuit - Quatorze décapités - La victime de l'amour maternel - Folie et désespoir - Joie et misère - L'esprit français.

- Mais vous êtes quatre prisonniers au lieu de trois que vous étiez en partant, s'écrièrent les captifs de Mascara.
- C'est vrai, répondit Fleury, nous avons ramené ce camarade du camp de l'émir.
- Je me nomme Devienne et j'ai été pris dans les jardins de Tlemcem.
- Qu'a répondu l'émir ?
- Mon lieutenant, j'ai fait votre commission, et votre demande est agréée.
- Dieu soit loué.

- L'émir, dit alors le kaïd de Mascara en entrant dans la chambre, est d'accord avec le général Rapatel. Vous allez partir pour Alger, dès que les deux Italiens, Cresçenco et Francesco qui travaillent à Tekedempta vous auront rejoints ici. Je vais les envoyer chercher, et dans deux jours vous pourrez leur serrer la main.
- Bravo ! S'écrièrent les prisonniers.
- L'émir, ajouta le kaïd, m'a ordonné de vous faire habiller à neuf ; voici une pièce de drap dans laquelle vous vous taillerez des culottes à la turque.
- Des culottes, s'exclama le discipliné, et nos mollets. Nous n'allons pas au bal.
- Il faut que tu me permettes, dit alors notre officier de marine, de me faire tailler un pantalon à la place d'une culotte, car j'ai les jambes à moitié gelées.
- Il sera fait ainsi que tu le demandes. Arrangez-vous ensemble. Coupez les culottes et cousez-les. Voilà du fil et des aiguilles. Je vais m'occuper du voyage des deux Italiens. »
En achevant ces mots, le kaïd se retira, et fit partir sur-le-champ deux cavaliers pour Tekedemta.
« Tout cela est bel et bon, dit alors Mardulin, mais quel est celui d'entre nous qui voudra se charger de couper les culottes ?
- Moi, s'écria le soldat discipliné.
- Tu es tailleur ?
- J'ai travaillé chez un tailleur à Tlemcen.
- Qui nous répond de ton adresse ?
- Encore moi, toujours moi. Vous allez me voir à la besogne.
- Quel est celui qui coudra les pantalons ? Personne ne répond ?
- Eh bien, je l'es coudrai, fit Bourgeois.
- Tu as manié l'aiguille dans ton temps ?
- Jamais. J'ai manié la hache avant d'entrer au service, car j'étais charpentier de mon état.
- Charpentier et tailleur, ça ne s'accorde guère.
- Donne toujours, et tu me jugeras à la besognée.
- Eh ! Petite mère, dit en ce moment M. de France en s'adressant à la cantinière, vous ne dites rien.
- Madame a des remords, fit le discipliné.
- Des remords, et de quoi ? répliqua madame Laurent.
- Et c'est elle qui le demande ?
- Oui, pousse-cailloux, explique-toi.
- Madame s'était mariée au Tombeau de la Chrétienne, et à cette heure elle pense à son légitime qui l'attend avec la plus vive impatience à Mahelma.
- Polisson !
- Tais-toi, mauvais plaisant. Est-ce que vous souffrez ?
- Oh ! Beaucoup, mon lieutenant. La vermine nie dévore la tête.
- Attendez, petite mère, fit alors Fleury, je vais vous guérir.
- Va, mon garçon, tu me soulageras crânement.

- Approchez-vous de moi. Voici des ciseaux, et je vais vous couper les cheveux.
- Bravo ! Bravo, répétèrent en chœur les prisonniers.
- C'est cela, mon ami. Coupe cette fourmilière au ras de la tête.
- N'ayez pas peur. Nous allons exécuter une razzia comme on n'en a jamais fait.

Et tout en discourant, Fleury tailla, à la satisfaction générale, les cheveux à madame Laurent. Lorsque l'opération fut terminée, le kaïd envoya chercher notre cantinière, en lui annonçant qu'elle allait demeurer avec ses femmes en compagnie du petit mousse Bénédito. Depuis longtemps Bénédito avait abandonné la maison des captifs. Il était allé se réfugier chez les femmes du kaïd et il passait ses journées à jouer sur la place avec les enfants de la ville. Parfois il venait aux heures du repas prendre sa part des vivres que l'on distribuait aux chrétiens.

Notre cantinière s'achemina vers la maison du kaïd, et ses compagnons de captivité se livrèrent tous à la joie que leur causait la promesse de leur prochaine délivrance.

Une heure s'était à peine écoulée depuis le départ de madame Laurent, qu'on la vit rentrer dans la chambre des prisonniers. Elle était pourpre de colère et de rage et grinçait des dents comme une chatte en fureur.
- C'est une indignité, c'est une infamie ! s'écria-t-elle en arrivant.
- Qu'est-ce qu'il y a encore, petite mère ?
- Ça n'a pas de nom !
- Que voulez-vous dire ?
- Le bon Dieu a-t-il pu faire de semblables créatures ?
- Est-ce qu'on a voulu vous marier une nouvelle fois ? Murmura le discipliné.
- Tais-toi, gredin !
- Ce que c'est que d'être belle femme !
- Tais-toi, gibier de potence !
- Mais encore, petite mère, fit M. de France ?
- Les gueuses, les scélérates !
- Expliquez-vous.
- Il y a, il y a, men lieutenant, que ce sont des coquines.
- De qui parlez-vous ?
- Des femmes du kaïd.
- Elles vous ont mal reçue ?
- Elles m'ont craché au visage, elles m'ont battue.
- C'est affreux !
- Voyez-vous l'injustice : on nous a bien frappés, nous autres, reprit le discipliné.
- C'étaient des hommes, mais des femmes. Je les étranglerai.
- On sait que vous avez un doux penchant pour le masculin.
- Mon lieutenant, je vais tuer ce brigand de discipliné.

- Calmez-vous : nous parlerons au kaïd, il grondera ses femmes, et elles vous traiteront mieux à l'avenir.
- Je ne retournerai jamais avec elles.
- Elles sont si bonnes pour Bénédito.
- Bénédito, le mousse, l'Italien, c'est un monstre ; il mourra sur l'échafaud.
- Est-ce qu'il vous a manqué, lui si jeune ? Balbutia le discipliné.
- Oui, il m'a craché au visage quand les femmes le lui ont commandé.
- Voyez la jeunesse. Il n'a pas su apprécier vos charmes, belle cantinière de mon cœur, ajouta le discipliné.
- Cet homme est plus bête qu'un colimaçon.
- Vous vous trompez, ma belle, vous prenez mon front pour celui d'un légitime.
- Va , va , tu paieras tout ça en gros et en détail.
- Où logerez-vous ? Demanda notre lieutenant.
- Ici.
- Oui.
- Ici. Quelle horreur, au milieu de dix hommes.
- Eh bien, après, discipliné. Où est le mal?
- Vous ne le voyez pas ?
- Ça ne me fait pas peur.
- On vous connaît. Vous Mes vaillantes.
- Eh bien, soit, demeurez avec nous, répliqua notre officier.
- Vous entendez le lieutenant, vous autres ?
- Oui, madame Laurent.
- Attention aux mœurs ! De la décence !
- Je demande qu'on écrive sur la muraille, dans le coin où va loger madame Laurent : Ci-git une rose ; défense de la flairer et encore moins de la cueillir. Gare aux épines ?
- C'est bon. Vous êtes français, je ne vous dis que ça. Vous savez ce que l'on doit aux dames ?
- Vive madame Laurent !
- Vive madame Laurent ! Répétèrent en chœur les assistants. »

Dès ce moment, afin de maintenir l'ordre et la propreté dans le ménage, on régla ainsi l'emploi de la journée : à la pointe du jour, Mardulin donnait le signal du réveil. Il allumait le feu, et tandis que Bourgeois faisait chauffer les briques et la tisane de M. de France, il allait aux provisions. Ce bon Mardulin avait l'attention d'acheter avec ses épargnes, des œufs, des figues sèches des pains blancs et du tabac à priser pour le père Lanternier.

L'esclave nègre du kaïd apportait une ration de pain pour chaque prisonnier.

On faisait réchauffer les restes du plat de couscoussou de la veille dans une marmite de fer blanc, la seule qu'on eût mis à la disposition des prisonniers: puis chacun déjeûnait à sa fantaisie.

Après le déjeuner, les hommes, à tour de rôle, nettoyaient la maison.

Lorsque le temps le permettait, on traversait la place de Mascara et l'on allait s'asseoir au soleil sur les terrasses de la Casbah ; édifice en partie ruiné à cette époque, lors du passage de nos troupes dans cette ville.

Bastien, le domestique de M. Pic, n'était pas encore guéri de sa blessure. Il n'avait pour penser sa plaie qu'un peu de miel et de cérat que Mardulin composait avec de la cire et de l'huile. Il ne quittait donc pas la chambre. Une fois installé sur les terrasses de la Casbah, chacun s'occupait à faire la chasse à la vermine qui le dévorait.

Parfois, M. de France allait se promener sur la place en s'appuyant sur Mardulin. Au coin de la place, il avait découvert la boutique d'un pâtissier. Il lui arrivait d'y entrer et de manger quelques beignets cuits dans le beurre et arrosés avec du miel.

Lorsqu'on avait tendu les haïks et frappé dessus avec un bâton, pour les débarrasser de la vermine qui pullulait dans les coutures, on rentrait au logis.

Dès que le jour commençait à baisser, Bourgeois portait dans la chambre, sur une tuile, le feu de la cuisine. Les prisonniers se réunissaient. Les uns se chauffaient, les autres fumaient, tandis que ceux-ci jouaient aux cartes et aux échecs avec les jeux que M. de France avait fabriqués à Teknifill.

Bientôt après, l'esclave du kaïd venait, avec sa voix criarde, annoncer qu'il était temps d'aller chercher le couscoussou pour souper et l'huile pour garnir la lampe. Cette lampe était fabriquée en terre et avait reçu la forme de nos chandeliers. Dans le trou où nous mettons la bougie, on versait l'huile et on ajustait un petit bec qui soutenait la mèche.
Puis on posait la lampe dans une excavation ménagée tout exprès dans l'épaisseur de la muraille. Le médecin Toussis fournissait l'huile. Ensuite chaque prisonnier allait à tour de rôle chercher le couscoussou dans la maison désignée d'avance par le kaïd, et dont le propriétaire devait pourvoir à la nourriture des captifs.

Ainsi, les habitants de la ville fournissaient tour à tour à la subsistance des étrangers. Avant que l'émir eût quitté Mascara, sa maison suffisait aux besoins de sa suite. Depuis son départ, les habitants sont chargés de le suppléer dans ces approvisionnements.

Lorsqu'on avait dîné, on se réunissait en attendant l'heure du sommeil, et alors les propos les plus fous et les conversations les plus ébouriffantes circulaient autour du tapis. On racontait des histoires.
- Ohé ! Père Lanternier, un conte, criaient les déserteurs.

Mais avant de relater ces scènes d'intérieur, il est nécessaire de relever quelques faits que nous avons négligé de raconter, afin de ne pas couper le détail de la journée.

Ainsi, un jour en allant s'asseoir à la Casbah, les captifs rencontrèrent le gouverneur de la ville qui cassait sur les épaules d'un nègre, des bâtons qu'il arrachait au fur et à mesure des mains des chaous. Lorsqu'il eut assouvi sa colère sur sa victime, notre kaïd l'abandonna aux chaous, en leur intimant l'ordre d'infliger au patient cent coups de bâton. Les bourreaux s'emparèrent du pauvre nègre et lui appliquèrent, avec une rigueur aussi impitoyable que cruelle, le châtiment auquel il venait d'être condamné. Quel pouvait être le crime dont s'était rendu coupable ce malheureux ?

Ce nègre appartenait, en qualité d'esclave, à l'émir. Un jour il apprit au camp que sa vieille mère, qui habitait Mascara, était tombée dangereusement malade, et qu'elle allait expirer d'un moment à l'autre. À cette nouvelle, la tendresse filiale se réveilla dans le cœur de l'esclave ; elle lui peignit l'agonie de sa mère et lui ordonna d'aIler recueillir sa bénédiction à son lit de mort et de lui fermer les yeux. L'esclave se présenta devant son maître et lui exposa sa douleur et la sollicitude qui lui faisaient un devoir sacré de partir pour Mascara.

L'émir, pour toute réponse, lui défendit de s'absenter. Le nègre ne sut pas tenir compte de la volonté de son maître et il profita de la nuit pour s'échapper. Au lever du soleil, sa fuite était déjà signalée à l'émir. Celui-ci envoyait un cavalier porteur d'instructions pour le kaïd de Mascara.

Le kaïd donna l'ordre d'arrêter le fugitif et plaça ses chaous en sentinelle à la porte de la mère, qui allait son agonie. L'esclave ne tarda pas à se présenter devant la maison de sa mère. On t'arrêta sans lui donner le temps de pénétrer jusqu'au chevet de la moribonde. Il fut livré au kaïd et nous savons déjà la punition qu'il lui avait fait subir. Pendant tout le temps.que dura son supplice, le nègre ne poussa ni un cri, ni une plainte : il souffrit sans trahir la plus légère émotion. Mais lorsque les chaous eurent cessé de le frapper, et lorsqu'ils se mirent en devoir de le faire sortir de la ville, on vit un Arabe s'approche ; de l'esclave et lui murmurer quelques mots à l'oreille. Soudain, le nègre se trouble, il chancelle des larmes s'échappent de ses yeux ; il tord ses bras et rugit de désespoir et de rage. Il vient d'apprendre que sa mère a rendu son âme à Dieu, tandis qu'on le martyrisait sur lé seuil de sa porte.

Il est bon de constater ce fait; il doit fournir un argument sans réplique contre les odieuses déclamations dés rhéteurs à gages, qui se sont faits les souteneurs de l'esclavage dans nos colonies. Ainsi ces rares esprits ; ces éloquents écrivains dédaignent de discuter avec les hommes qui veulent l'abolition de l'esclavage. Ils les regardent comme des niais et

les insultent de leur orgueil renté sur la caisse des fonds secrets votés par les marchands d'hommes.
- Vous vous apitoyez, disent-ils, sur la condition de l'esclave ; mais l'ouvrier des villes est plus à plaindre que le nègre réduit en servitude. Nous ne' parlons pas des nègres des colonies. On sait que les créoles les traitent avec humanité. Nous ne parlons que des esclaves qui servent les Arabes. Chez les peuples musulmans, ils font partie de la famille du maître, et comme tels, ils subissent le sort que le père fait à ses enfants. Est-ce que le manufacturier considère ses ouvriers comme ses enfants ? Non. II les exploite et les abandonne à toutes les chances de la misère et du vice.

Nous acceptons cette proposition, telle qu'elle est posée chaque jour dans les journaux qui défendent l'esclavage.

Eh bien ! Vous venez de voir qu'un esclave de l'émir a demandé à son maître la permission d'aller embrasser sa mère à son lit de mort. Le maître a repoussé la demande de l'esclave, et le maître se nomme Abd-el-Kader. Cet homme est le premier parmi les Arabes. Il les efface tous par la sainteté de ses mœurs, la pureté de son esprit, la générosité de sa conduite. C'est l'envoyé de Dieu. Il est grand, il est saint après Mahomet. Sa parole fait article de foi. Il décide de la paix ou de la guerre entre la France et l'Algérie ; de la vie ou de la mort de ses coreligionnaires. Cet homme, mieux que personne, connaît l'esprit et la lettre de la loi civile et religieuse. A-t-il traité l'esclave comme il aurait traité son fils ? Non. Il l'a repoussé comme il aurait repoussé une bête brute ; il a refusé de seconder la générosité de ses instincts ; il l'a écarté du lit de sa mère expirante ; il ne le jugeait pas digne de recevoir et d'apprécier la bénédiction maternelle. Ce nègre est sa chose ; il en dispose comme il l'entend : il lui dit d'aller ou de rester, comme il le dit au cheval qui le porte au combat.

Aussi repoussez avec indignation ces plaidoyers mensongers en faveur du maintien de l'esclavage et ne craignez pas de crier bien haut : Que jamais l'esclave qu'on achète au marché, qu'on vend à un nouveau propriétaire du jour au lendemain, n'a été considéré comme faisant partie de la famille, de la maison dans laquelle il vient servir comme le cheval ou le bœuf qu'on achète sur un champ de foire.

Le lendemain de cette scène, dans laquelle les Arabes de l'émir avaient, en proie à leur sauvage stupidité, confondu les premières notions du bien et du mal, et puni, dans la personne de l'esclave nègre, les plus nobles sentiments qui puissent faire battre le cœur d'un fils, le lendemain de cette scène, les canons grondaient sur les remparts de la. ville.

On tirait des coups de fusil dans les rues, et les habitants sortaient de leurs maisons et se livraient à des transports tumultueux et à des cris de joie inusités. Devant la maison dans laquelle le kaïd avait confiné les

chrétiens, on avait placé quatorze têtes. Ce sanglant trophée avait été expédié des environs d'Alger à Mascara. Les Arabes avaient surpris un détachement de quatorze spahis ; nos quatorze cavaliers, écrasés par le nombre, succombèrent depuis le premier jusqu'au dernier, et lorsqu'ils eurent rendu leur dernier soupir; les vainqueurs décapitèrent les quatorze cadavres.

Par un raffinement de cruauté, les Arabes n'avaient rien su imaginer de mieux que d'exposer ces quatorze têtes devant la maison des prisonniers français. C'était une nouvelle insulte qu'ils ajoutaient de gaîté de coeur aux indignités journalières dont ils accablaient des hommes que leur malheur aurait dû protéger contre ces brutales avanies. Mais le respect que l'adversité commande aux âmes généreuses est une vertu qu'il ne faut jamais s'attendre à rencontrer chez les Arabes. Leur ignorance et leur fanatisme les condamnent à d'abominables lâchetés.
Les coups de canon, la fusillade et les cris de victoire étaient allés surprendre les captifs dans la solitude de leur prison ; ils descendirent pour s'informer du prétexte qui donnait lieu à ces bruyantes démonstrations : au moment où ils vont mettre les pieds dans la rue, ils aperçoivent ces quatorze têtes de morts. Ils remontent précipitamment dans leur chambre, et ils finissent par apprendre que ces quatorze têtes viennent d'être enfermées dans des sacs, et que le kaïd les a fait partir pour le camp, où elles doivent rester exposées devant la tente de l'émir pour la plus grande humiliation des Français et pour la plus grande glorification des Arabes et de leur sultan.

Depuis la mort de Meurice le nombre des prisonniers français tombés au pouvoir des Arabes n'avait fait que s'accroître. Meurice avait trouvé chez l'émir, Bourgeois (François) et Devienne (François), du 11° de ligne ; Fleury (Alphonse) et Lefort (Jacques), du 66° de ligne. A ceux-ci étaient venus se joindre le père Lanternier, sa femme, sa fille et les deux Allemandes. Mesdames Laurent et Laforêt avaient été faites prisonnières en juillet, ainsi que les trois corailleurs et le petit mousse. Puis étaient venus MM. de France, Pic, son domestique Bastien, et Léonard (Auguste) de la 7° compagnie de discipline.

À l'époque où nous sommes arrivés, les femmes Lanternier et les deux Allemandes ont quitté, sur l'ordre de l'émir, l'Algérie pour le Maroc, et on ne doit plus compter sur elles, Mme Rive et madame Laforêt avaient cessé de vivre. Les Italiens travaillaient aux constructions de Tekedemta. On comptait ainsi dans Mascara : M. A. de France, Benedito, le pure Lanternier, M. Pic, Bastien, madame Laurent, Bourgeois, Devienne, Fleury, Lefort et Léonard, qui formaient un total de onze prisonniers français.

Dès que ces onze personnes se virent réunies, elles ressentirent une douce amélioration dans leur existence. Elles échappaient aux sinistres terreurs et aux douloureux abattements qu'engendre la solitude chez les esprits les, plus forts. Elles se secouraient et se consolaient mutuellement

Le nombre faisait la force, et soutenait aussi bien les facultés morales que physiques. Le kaïd ne tourmentait pas les détenus. Puis Fleury avait apporté de bonnes nouvelles à son retour de son message chez l'émir.

La délivrance ne devait pas se faire attendre. Le chef des Arabes et les autorités françaises étaient tombés d'accord sur les conditions de l'échange : la promesse de l'émir avait déjà reçu un commencement d'exécution. Le kaïd de Mascara envoyait chercher à Tekedemta les corailleurs, afin de les réunir aux prisonniers de Mascara, et, à leur arrivée, tous devaient partir pour Blidah. Aussi les captifs ne s'entretenaient-ils que de leur prochaine rentrée dans Alger ; ils se voyaient déjà libres, alors même qu'ils traînaient la chaîne du prisonnier, et qu'étendus au soleil, ils passaient leur temps à chasser leur vermine, tandis que le premier Arabe qui venait à passer les insultait et les frappait selon son caprice du - moment. Ils oubliaient les misères présentes pour ne s'occuper que de leur retour dans la patrie : c'étaient alors les espérances, les plus folles et les projets les plus fantastiques.

- J'espère, Messieurs, disait M. Pic, que lorsque nous passerons à Bouffarik, en rentrant à Alger, vous voudrez bien me faire le plaisir de vous arrêter un moment chez moi et de déjeuner à ma table. Madame Pic sera très flattée de vous recevoir. La pauvre femme sera-t-elle heureuse de me retrouver ! Si quelque confusion règne dans le repas, veuillez, Messieurs, ne pas attribuer ces négligences à notre indifférence, mais à la joie qui troublera ma femme; car sais doute elle me croit mort, et ma présence lui causera quelque émotion. Nous tâcherons, cependant, de vous servir un bon déjeuner.
- Messieurs, reprenait M. Lanternier, je ne veux pas être en retard ; vous me ferez l'honneur de dîner chez moi, dans mon village d'Adel-Ibrahim. Je suis vieux; cependant je m'arrangerai de telle façon; pour fêter notre heureuse délivrance, que les plus jeunes ne boiront ni ne mangeront pas, certes, mieux que moi.
- Ah ça, continuait madame Laurent, je pense, Messieurs, que je ne recevrai pas l'affront de ne pouvoir pas vous être agréable. D'abord, je désirerais de savoir si on va de Bouffarik à Alger en voiture.
- On y va, s'écriait Léonard (le discipliné), par la Gaillarde ou la Royale.
- Tais-toi, Léonard dit le Discipliné, ripostait la cantinière, je n'aime pas les calembours.
- Sans calembour, sœur jumelle de Vénus ; on louera un omnibus.
- Je ne te parle pas, satané de discipliné.
- Suffit, on éteint son gaz !
- Petite mère, répondaient les déserteurs, nous nous procurerons un char sur lequel vous monterez, et nous vous ferons faire une entrée semée de roses, de cassis et d'absinthe dans Alger. Un triomphe, quoi !
- Le cortège du bœuf gras ! Quoi ! Ajoutait Léonard.
- Silence, vilain masque.
- Et sur l'air de la Parisienne.

- Ne l'écoutez pas, petite mère.
- Ce serait jeter ma langue aux chiens que de réciproquer avec ce beau–fils. Pour lors, Messieurs, vous me ferez l'honneur de vous présenter à ma cantine. Et d'abord, les premiers jours et les suivants, les fameux captifs des Bédouins auront le droit de boire gratis à ma cantine, ainsi que cela se pratiquait jadis le jour de la fête de Louis XVIII, aux Champs-Élysées.
- Du temps de votre seconde jeunesse.
- Non, Léonard, ma première jeunesse date du sacre de S. M. Charles X.
- Allez, rose d'automne.
- Et quelles sont tes roses de printemps.
- Celles de juillet 1830. Fameuses celles-là. Un peu brûlées.
- Un peu colorées, vous voulez dire.
- Va donc ! Avec tes fleurs de printemps, blanc–bec. Je finis. J'aurai l'honneur de vous servir, et je vous prie de croire, Messieurs, que ma mise sera plus soignée et plus recherchée qu'elle ne l'est aujourd'hui, aimables prisonniers des Bédouins.
- Vive madame Laurent ! Les aimables captifs se réuniront tous à votre cantine.
- Et le soir, ajouta le père Lanternier, un souper avec tout le tremblement.
- Je demande des violons.
- Je veux des choses affreuses, des clarinettes et des cors de chasse.
- Y aura un orchestre complet.
- J'espère, mon lieutenant, continuait madame Laurent en s'adressant à M. de France, que vous daignerez nous accorder l'honneur de dîner avec nous.
- Certainement, ma petite mère.
- Vive madame Laurent ! Répétaient alors en chœur tous les assistants.

Nous serions obligés de prolonger indéfiniment notre récit, si nous nous faisions un devoir, en historien méticuleux, de rapporter tous les propos auxquels un tel sujet de conversation donnait cours. C'était une source intarissable de bons mots, de saillies et de provocations. Mais on ne pouvait comparer en aucune façon ces discours avec ceux que les captifs échangeaient entre eux à la veillée, après le souper. Les soirées étaient tristes et longues ; il fallait tuer le temps en attendant le sommeil. L'humeur française se donnait alors un libre cours. Nous savons que des soldats français, pour triompher des ennuis d'une garnison, jouent la comédie dans une grange. Ici, nos compatriotes ne pouvaient pas se donner ce divertissement, et ils en étaient réduits à raconter des histoires et à chanter des chansons. Si la forme différait, le fond était toujours le mémo. La folle insouciance, l'heureuse gaîté, l'exagération délirante défrayaient le cercle, or chacun rivalisait d'entrain et d'imagination. Le père Lanternier avait accepté le monopole des histoires de voleurs et de revenants. Madame Laurent devenait folâtre et pastorale et, au lieu de rapporter des aventures de bivouac, elle disait, avec cette ingénuité de paroles et de gestes qui caractérise la cantinière, les contes de Perrault ; elle se complaisait aux récits de Barbe Bleue, du Petit Chaperon rouge, de Cendrillon. Parfois elle se prenait à soupirer au souvenir de son époux,

ravi si brusquement à son amour. Ses altercations avec Auguste Léonard (de la 70° compagnie de discipline) donnaient du montant à l'entretien. C'étaient des épigrammes, des facéties, des ridicules intraduisibles. Léonard, de son côté, avait une belle voix, et il chantait agréablement des chansons provençales. Fleury et Bourgeois fournissaient leur contingent ; ils racontaient les expéditions auxquelles ils avaient pris part. Ces discussions servaient de distraction et écartaient l'affreuse réalité pour un moment.

Imitons ces infortunés; et ne craignons pas de nous méler à leurs espérances et à leur gaîté. Dans quelques instants, nous serons obligés de tirer le voile sur ces scènes aussi folles que bruyantes, et nous aurons à répéter leurs lamentations et à dire la prière des morts sur les cadavres de nouvelles victimes que la dureté des temps et là cruauté des Arabes vont torturer impitoyablement.

MASCARA

Une soirée dans la prison - Les tribulations de la belle cantinière - Les agaceries de M. Auguste - Les tendresses d'une charcutière - La romance de la vivandière - Adélaïde au désert, ou l'Amour à chameau, complainte en dix couplets - Un commissaire de police comme on en voit pas - Un vieux de la vieille, qui a perdu sa queue - M. le sous-préfet - Le parterre et la Marseillaise - L'éloquente allocution du commissaire de police - Les chants patriotiques - L'ombre de Aumoaliu, dit Abdala-le-Chrétien.

Ainsi, lorsqu'on avait fini de souper, c'était toujours madame Laurent qui la première rompait le silence et tirait ses compagnons de leur abattement.
- Qu'allons-nous faire ce soir ? disait notre cantinière.
- Nous allons danser un léger balancé.
- Et les violons ?
- On a oublié de les commander.
- On chantera, ça remplacera l'orchestre.
- Et les dames ?
- Je ne puis pas faire vis-à-vis à toute la société.
- C'est difficile.
- Ça vous fait donc peur une demi-douzaine de cavaliers ?
- J'aime pas les invalides,
- Elle a raison, Léonard.
- Nous allons jaser, petite mère, disait Fleury.
- Avec l'agrément de notre jeune lieutenant.
- Ne vous occupez pas de moi, mes amis, répliquait M. A. de France, amusez-vous : je vous écoute et je prends ma part dans vos distractions.

- Je demande, s'écriait alors Léonard, que madame Laurent nous raconte comment elle a fait naufrage dans la tribu du Tombeau de la Chrétienne.
- Je demande que le discipliné soit-mis hors du cercle, comme tenant des propos offusquant à mon légitime.
- Bien trouvé, belle cantinière. Qu'est-ce qu'il peut faire à cette heure votre légitime ?
- C'te bêtise, mon homme mange la soupe.
- A quelle cantine ? Oh ! Rose sans épines !
- T'y es-tu piqué à mes épines pour mécaniser les épingles de ma vertu ? Gredin de discipliné !
- Je n'y ai pas mis les doigts. C'est vrai. Cham...
- Le gueux, il va m'appeler chameau !
- Du tout, madame Laurent. Chameau ! Fi donc ! C'est mal porté. Ça se dit chez les bourgeois. Je t'appelle gazelle du désert !
- Il me tutoie, ce gredin. Ah ! Tu m'appelles gazelle du désert. Il donne des sobriquets, ce discipliné. Comme s'il avait un nom de soldat, Auguste Léonard.
- Bonjour, Guguste.
- Ça va bien ?
- Pas mal et vous, ma connaissance ?
- Je te défends de te familiariser avec une femme mariée.
- Guguste.
- C'est pas mon nom.
- Auguste. Voilà le bon.
- Guguste. Y a un charcutier à Alger, que madame son épouse embrasse en lui disant : Guguste !
- L'horreur.
- As-tu déjeuné, Guguste? Faites une risette à mémère, Guguste.
- Vous abusez de votre sexe, madame Laurent.
- I1 est enrhumé, mon Guguste.
- On lui fera chauffer son bonnet de coton, à I'amour à mémère.
- La cantinière, tu m'outrages.
- C'est la charcutière qui parle à son petit amour.
- Guguste.
--Je vais, orange moisie, te réduire en limonade.
- Il se fâche le discipliné.
- Non, mais ça me taquine : Guguste !
- Alors, mon beau Léonard, tu vas ouvrir le concert, et on t'appellera de ton vrai nom.
- Oui, oui, chante, Léonard.
- On fait la paix.
- Oui, faites-la, mon discipliné.
- Vive madame Laurent !
- Gazelle du désert...
- Tu vas recommencer
- C'est pas une bêtise, c'est un compliment... Une vérité. Vous avez les yeux et les jambes d'une gazelle, fille des chrétiens.
- Est-il aimable quand il veut, ce gamin là !

- C'est ce qui me vaut d'être dans les disciplinés. Les femmes m'ont perdu...
- Quel malheur !
- L'amour des femmes m'a pris à mon berceau. Ainsi, je faisais des traits à ma nourrice.
- Pas possible !
- Je prenais le sein des chèvres et des vaches
- quoi ?
- Sans regretter celui de ta mère adoptive ?
- Ça me faisait le même effet.
- Ce qui veut dire, si je comprends la parabole, jeune galopin, que toutes les femmes te sont bonnes ?
- Elles se ressemblent tant entre elles.
- Que tu n'y vois pas de différence ?
-- C'est pas ma faute, je les cherche, les différences.
- Scélérat ! Mais tu ne chantes pas,
- Que voulez-vous, échanson de la vertu guerrière ?...
- De la soif, plutôt...
- C'est moins beau, mais c'est plus vrai. Que voulezvous, du tendre, du gai, du langoureux ?
- Du triste.
- Dans quel genre ?
- Une fille qui se noie d'amour dans le torrent, parce que son père ne veut pas la marier à un grenadier qui est allé à Jérusalem, sous Charlemagne.
- Grenadier, que tu m'affliges En m'apprenant ton départ.
- Attention, je pars : La complainte d'Adélaide.
- Quel beau nom de jeune première : Adélaïde !
- Sur l'air du larifla. M'y voici : Hum! hum! Ça y est. Premier couplet :

Pour être caporal
Il faut être animal,
Et plus d'un animal
Devient un général.
Larifla fia, Larifla fla, Larifla fla.

- Quel horreur. Et Adélaïde.
- Ça va venir. Deuxième couplet :

Le maréchal Bugeaud
A cheval sur un chameau,
Poursuit dans le désert
Le chien d'Abd-el-Kader.
Larifla fia, Larda fia, Larifla fia.

- Encore, Léonard, tu outrages notre père à nous tous. Vive le maréchal Bugeaud !
- Vive le maréchal Bugeaud !

- Et non, je l'outrage pas, c'est pour rire. On lui chante bien à ses oreilles la chanson de la casquette du père Bugeaud.
- Et Adélaïde ?
- M'y voici. Troisième couplet :
Quand Abd-el-Kader mourra,
Sur sa tombe on mettra :
Tas de Bédouins prenez le deuil,
L'émir a tourné de l'œil.
Larifla fia, Larifla fia, Larifla fia.

- As-tu fini Léonard, avec tes turpitudes ?
- Vous n'aimez pas les cantiques ? On compte cinq cents couplets dans cette romance. Ça s'appelle les litanies algériennes. Je croyais que vous aimiez la musique d'Église.
- Ça dépend de l'occasion. Quand j'étais petite, j'adorais les cantiques.
- Vous avez eu le temps de les oublier chez les Bédouins, au fait. Car t'es mahométane, madame Laurent?
- Tu recommences à m'agonir, vieux Coucou de Barbarie !
- C'est le malheur des temps qui vous a fait passer dans l'Eglise de Mahomet. On le sait.
- J'enverrai aux informations chez toi, brigand, tâche de le perdre.
- Pardon, belle violette du désert.
- Te voilà avec ton miel. Voyons la romancé d'Adélaïde.
- Eh ! bien, la voici, parole d'honneur, musique de M. Mayeux, paroles d'Abd-el-Kader, attention au refrain. Vous y êtes?
- Oui.
- Je pars du pied gauche. Ça s'appelle : Adélaïde au désert, ou l'Amour à chameau. En voilà un fameux titre.
- Oui. Adélaïde au désert. Ça serre déjà le coeur.
- On voit qu'elle va mourir de soif.
- La malheureuse! Mais elle ne se noiera pas à la fin avec la malédiction de son vieux père, dans les bras de son amant.
- Si fait.
- Comment ? Mais si elle meurt de soif.
- C'est facile à arranger. Elle se noiera dans une rivière d'eau salée.
- Il a raison.
- On en trouve dans le désert, des lacs salés.
- Ce qui prouve qu'il ne faut jamais s'embarquer sans biscuit.
- Ce qui montre une fois de plus l'utilité des cantinières.
- Et celle de l'eau-de-vie.
- Mais les belles dames, dans les romans, ça ne lève pas le coude.
- Elles font fi de l'eau-de-vie.
- As-tu fini, je suis femme : toutes les femmes sont femmes.
- Cette maxime n'est pas neuve, mais elle est d'une vérité...
- Digne de M. de la Palisse.
- Après.
- La femme est l'amie de l'eau-de-vie. C'est bon contre les attaques de nerfs.

- Et la colique.
- Tu l'as dit.
- Je commence donc. Attention au refrain,

L'AMOUR A CHAMEAU.

Un jour à la cantine, étant en garnison,
Je vis la vivandière avec son pantalon.
Adélaide était le nom de ce lutin
Qui séduisait les cœurs par ses yeux et son vin,
Sur l'air du tra, la, la,
Sur l'air du tra, la, la,
Sur l'air du tra déri, déra,
Tra la la.

En sifflant son cognac avec volupté,
Je finis par aimer cette fière beauté;
Si bien qu'étant pochard, je ne connaissais pas
Si c'était par l'absinthe ou bien par ses appas,
A l'air du tra, la, la,
A l'air du tra, la, la,
A l'air du ira, déri, déra,
Tra, la, la.

La vivandière avait l'air de ne pas me voir;
Elle demeurait toujours à cheval sur le devoir.
Quand Laide me vit maigrir comme un coucou,
Tourner au vert de gris, ainsi qu'un petit sou,
Sur l'air du tra, la, la,
Sur l'air du tra, la, la,
Sur l'air du tra, déri, déra,
Tra, la, la.

Elle me dit
Petit, je veux charmer ton sort.
Devant monsieur le maire et son écharpe en or.
Laide
A bas les mains.
J’irais j'entends le clairon.
En selle, il faut se battre !
A demain, beau tendron,
Sur l'air du tra, la, la,
Sur l'air du ira, la, la,
Sur l'air du tra, déri, déra,
Tra, la, la.

Nous partons en razia.
Lors je culbute tout,
En dispensant à droite, à gauche maint atout.

Voilà quand c'est fini, vers Laide je cours.
Malheur !
De la cantine avaient fui mes amours,
Sur l'air du tra, la, la,
Sur l'air du tra, la, la,
Sur l'air du tra, déri, déra,
Tra, ta, la.

Je vais en éclaireur, soudain, sous un chameau
Assise entre les bras d'un nègre, un vrai pruneau,
En pose d'odalisque, et sans plus de façon,
Laide me jouait un pied de trahison,
Sur l'air du tra, la, la,
Sur l'air du tra, la, la,
Sur l'air du tra déri, déra, Tra, la, la.

Le mai blanchi filait l'amour comme au sérail.
Je me dispose à lui donner de l'éventail.
Mais mon sultan s'enfuit en me laissant pour bien
Laide et le chameau qui n'avaient l'air de rien,
Sur l'air du tra, la, la,
Sur l'air du tra, la, la,
Sur l'air du tra, déri, déra, Tra, la, la.

Vous avez déserté,
Laide, à l'ennemi.
La chose le surprend ?
Un nègre
Mon ami,
Mais ce n'est pas un homme.
Un nègre c'est faux teint.
Le noir ne fait jamais couleur jaune serin,
A l'air du tra, la, la.
A l'air du tra, la, la,
A l'air du tra, déri, déra, Tra, la, la.

Laide, donc ici, c'est comme en paradis.
Ton noir, c'est le serpent qui près d'Eve, jadis,
Faisait le père Adam suffit.
C'était pendant
Le mariage.
Ici, petit, c'est différent.
Sur l'air du tra, la la,
Sur l'air du tra, la, la,
Sur l'air du tra, déri, déra, Tra, la, la.

MORALITÉ :
Vaut mieux avant qu'après.

On sait ce que l'on tient.
Et l'on n'est pas surpris si l'on ne trouve rien.
Laide, t'as raison ;
J'prends la chose en douceur.
Et puis chaque printemps donne-t-il pas sa fleur ?
Sur l'air du tra, la, la,
Sur l'air du tra, la, la,
Sur l'air du tra, déri, déra, Tra, la, la.

- Bravo, bravo, s'écrièrent les assistants, lorsque Léonard eut fini de chanter.
- Êtes-vous satisfaite, aimable cantinière ? Demanda notre virtuose.
- Non.
- Peut-on savoir la cause ?
- C'est de la romance de hasteringue !
- La romance d'Adélaïde !
- Un si joli nom ! Discipliné, tu fais un vilain usage des moyens que la nature t'a donnés en partage.
- Ah bah !
- Inconséquent.
- Est-ce qu'on m'en tiendra compte quand je serai mort ?
- Quand tu seras mort, on te fera plus d'honneur qu'à un veau.
- Comment ?
- Parce qu'on t'enterrera avec ta peau.
- Merci.
- Faut-il vous rendre votre monnaie, monsieur ?
- N'y a pas de presse, madame.
- Avez-vous bientôt fini avec vos manières, s'écriait Fleury.
- Il me semble que nous avons entendu assez de vaudevilles, disait M. Lanternier; j'ai l'honneur de proposer à l'assemblée qu'elle demande à Léonard une ronde provençale.
- Oui, oui.
- Il les chante fort bien.
- Ces airs et ces couplets me peignent les campagnes de mon pays, et je crois, en les écoutant, être assis sous la tonnelle qui tapisse la porte de nia ferme et assister aux danses de nos garçons et de nos filles.
- Le père Lanternier a raison... Léonard, tu vas nous dire une ronde.
- Avec plaisir et volupté.
- Pas de bêtises, au moins.
- Plus d'Adélaïde et de chameau.
- Du sentiment pour de vrai.
- Les couplets que tu chantais sous les fenêtres de la plus belle fille du village, au premier mai.
- Oui, oui, aimables troubadours.
À la claire fontaine,
Les mains me suis lavé.
A la feuille d'un chêne.
Je les ai essuyées.

Vous m'avez tant aimé.
Puis vous m'avez délaissé.

À la feuille d'un chêne.
Je les ai essuyées.
Sur la plus haute branche.
Rossignol a chanté.
Vous m'avez tant aimé.
Puis vous m'avez délaissé.
Sur la plus haute branche.
Rossignol a chanté.

Chante, rossignol, chante.
Toi, tu as le cœur gai.
Vous m'avez tant aimé.
Puis vous m'avez délaisse.
Chante, rossignol, chante.
Toi tu as le cœur gai.
Tu as le cœur en joie.
Et moi je l'ai attristé.
Vous m'avez tant aimé.
Puis vous m'avez délaissé.
Tu as le cœur en joie.
Et moi je l'ai attristé,
De ma jolie maîtresse.
Qui s'est en allée.
Vous m'avez tant aimé.
Puis vous m'avez délaissé.

De ma jolie maîtresse.
Qui s'est en allée
Pour un bouton de rose.
Que je lui ai refusé.
Vous m'avez tant aimé,
Puis vous m'avez délaissé.
Pour un bouton de rose.
Que je lui ai refusé.
Je voudrais que la rose.
Fût encore au rosier.
Vous m'avez tant aimé.
Puis vous m'avez délaissé.
Je voudrais que la rose.
Fût encore au rosier,
Ou bien que le rosier.
Fût encore à planter.
Vous m'avez tant aimé.
Puis vous m'avez délaissé.

Léonard chantait ces naïves stances avec autant de sensibilité que de goût. II impressionnait vivement ses auditeurs, et si, parmi nos lecteurs, il s'en trouvait quelques uns qui connussent l'air de cette ronde, ils comprendraient les charmes de cette poésie, et ils se convaincraient qu'il nous est bien difficile de faire accepter ces paroles sans la mélodie qui en fait le principal mérite. Dès qu'il avait cessé de chanter, c'étaient de toutes parts des félicitations et des remerciements qui allaient, venaient, se croisaient et se perdaient dans un brillant concert d'applaudissements. Madame Laurent pleurait d'attendrissement.
- Ça, me rappelle ma première communion, disait-elle.
- Et vos premiers galants.
- C'est vrai. Ah ! Léonard dit le Discipliné, si tu le voulais, tu ferais un bien gentil garçon. T'as autant d'agrément dans l'esprit que dans le gosier.
- Divine cantinière, vous me confusionnez.
- Aimable scélérat !
- Assez de compliments, s'écriait Bourgeois, je demande la Marseillaise.
- Oui, oui, la Marseillaise.
Allons, enfants de la patrie...
- Silence, faisait le père Lanternier, silence.
- Est–ce qu'il est défendu à des soldats français de chanter la Marseillaise
- Non, jamais.
- Alors, mon vieux, pourquoi que tu interloques ces enfants? disait madame Laurent.
- Zaïre, tu vas le savoir.
- Zaïre ? Qu'est–ce que ce nom de carnaval ?
- Messieurs, toutes les fois qu'il s'agit de chanter la Marseillaise, il faut en demander la permission à l'autorité.
- A l'autorité. De quoi ! Absente pour le quart d'heure.
- Non.
- Où la vois-tu, vieux fumeron ?
- Dans notre jeune lieutenant.
- C'est juste.
- Mon lieutenant, fit alors M. Lanternier, en saluant respectueusement M. A. de France, la société ici réunie désire chanter la Marseillaise. Voulez-vous l'autoriser à entonner ce chant patriotique ?
- Mais dans quel but, père Lanternier, répondait M. A. de France, venez-vous me demander cette autorisation ? Je n'ai pas d'ordre à donner ici.
- Si, vous avez à en donner. Vous êtes notre chef. Qu'en dites vous vous autres ?
- Oui, c'est notre chef.
- Je vais donc vous conter une histoire.
- Attention, une histoire du père Lanternier.
- Cette histoire vous expliquera le motif qui m'a poussé à réclamer la permission de l'autorité pour chanter la Marseillaise.
- Il y avait en 1834, à Draguignan, ou ailleurs, enfin dans une sous-préfecture de la Provence, un commissaire de police,
- A bas les commissaires de police, criait madame Laurent.
- A bas les gendarmes, ajoutait Léonard

- Faut-il que ce vieux soit perverti pour parler des commissaires de police.- Il les aime, ce sultan à la réforme !
- C'est pas étonnant, le chat est si vieux qu'il ne court plus sur les gouttières.
- Il ne craint pas d'être pincé pendant la nuit par les sergents de ville.
- Qui parle des sergents de ville ?
- Le sergent de ville, ça me donne mal aux dents.
- Des écureuils : quoi !
- Silence. Je continue :
- Le commissaire de police...
- Encore.
- Y en a-t-il pour longtemps avec cet aimable fonctionnaire public?
- Ce commissaire de police....
- Il y tient.
- Laissez courir la manivelle.
- Ce commissaire de police avait servi sous l'empereur Napoléon.
- Respect au vieux de la vieille.
- Les malheurs de la chose publique l'avaient laissé sans pain et sans asile pendant quinze ans.
- Pas de politique.
- C'est de l'histoire.
- Ancienne.
- Contemporaine.
- C'est différent.
- Oh ! Alors...
- Papa, file ton nœud.
- Pour échapper aux proscriptions des réacteurs...
- Des rédacteurs...
- Des acteurs...
- Des détraqueurs...
- Pour échapper aux proscriptions des réacteurs, il se tenait caché dans les forêts.
- Comme une bête.
- Oui.
- Quel malheur;
- Un bel homme, sans doute.
- Un homme superbe, belle cantinière.
- Voyez-vous : ces infamies n'arrivent qu'aux beaux hommes. N'ayez pas peur qu'ils traqueront les bossus et les jambes de bois.
- Aime-t-elle les beaux hommes ?
- Et les oignons, bibi !
- On fait bien d'arrêter 1es beaux hommes.
- De quoi, de quoi !
- Oui. La consommation en deviendrait trop générale et trop abusive.
- C'est un peu fort de café, ce propos de Léonard.
- Garçon, un verre d'absinthe.
- Est-iI tapageur ce discipliné.
- Garçon, un pruneau pour madame Laurent.

- Des pruneaux !
- Ça lui adoucira les entrailles.
- Quelle indignité !
- Et le cœur...
- Quand vinrent les événements de 1830, reprit M. Lanternier.
- Salut aux trois glorieuses.
- Gloire au drapeau tricolore.
- Quand vint 1830...
- Et juillet.
- Et juillet, notre ancien soldat se présenta à la mairie...
- Du 13e arrondissement !
- Pour le dédommager, on le nomma commissaire de police.
- Quel bel avancement pour un grenadier !
- Il entra en fonctions. Il avait un habit vert, très étroit, des culottes courtes en drap gris et des bas chinés.
- Et des mollets.
- L'histoire n'en parle pas.
- Fondus à la débâcle de la Bérésina !
- Aux Pyramides.
- A Waterloo.
- A bas les chouans !
- Il portait un petit chapeau sur l'oreille, et une petite canne à la main.
- Et la queue au chignon.
- L'histoire n'en parle pas.
- Quel malheur, il avait perdu sa queue.
- C'était un faux de la vieille.
- C'était un vrai de la vieille.
- Puisqu'il n'avait pas de queue.
- Il l'avait coupée pour en faire des moustaches à des blancs-becs de ton espèce, Guguste.
- Atroce cantinière
- Le nouveau commissaire de police remplissait mieux qu'aucun ses fonctions. Il marchait comme un président et il parlait comme un savant. Du temps des persécutions contre les bonapartistes, disait-il, j'ai vécu dans les forêts.
- Un renard, qui a perdu 'ses droits civils par politique, pour avoir trop jasé. Connu !
- Qui a la queue coupée.
- Silence. Jamais je n'ai éprouvé un moment d'ennui. J'avais toujours sur moi, dans ma poche...
- Cinq sous, cinq sous...
- Mes deux amis, reliés en veau.
- Je retiens l'uniforme.
- Fameux le costume.
- Une tenue de bœuf gras.
- Horace et Virgile.
- Qu'est-ce que ces paroissiens?

- Deux auteurs latins. Je n'éditais sur leurs compositions, qui vivront éternellement par leur poésie divine et qui feront les délices des esprits sages et des urnes sensibles, etc., etc.
- Amen !
- Il va dire la messe.
- Ce trait vous peint le caractère de l'homme.
- Comprends pas.
- Et toi ?...
- Ni vu, ni connu...
- Ça veut dire que ce monsieur aimait le latin. Là.
- C'est pour dire ça qu'il faisait tant de façons. Chacun son goût. J'aime mieux l'arabe.
- Notre commissaire de police excellait dans les proclamations.
- Connu, l'ordre du jour.
- Mais il brillait encore plus dans ses allocutions au peuple. Un jour qu'à la comédie...
- Dites donc un soir, si ça vous est égal, mon petit papa.
- Un soir qu'à la comédie, l'entr'acte ne finissait pas; le parterre se met à crier : la Marseillaise, la Marseillaise !
- Comme ici.
- Oui.
- Je commence à comprendre.
- Le parterre allait chanter le premier couplet, quand le commissaire de police
- L'Éclair
- C'était le nom du fonctionnaire public, se lève et dit :
- Silence : je vais revenir. Ne commencez pas sans moi.

L'Éclair est obéi du parterre, et il va dans la loge du sous-préfet.

- Monsieur le sous-préfet, dit-il au premier magistrat de l'arrondissement, le public désire de chanter l'hymne patriotique de la Marseillaise. Je viens savoir si monsieur le sous-préfet daigne accorder cette satisfaction patriotique à la jeunesse enthousiaste de cette généreuse cité.
- L'Éclair, répond le sous-préfet, je ne vois pas d'inconvénients à ce que le parterre chante la Marseillaise.
- Je n'attendais pas moins de la bienveillance et du patriotisme si libéral et si éclairé de monsieur le sous-préfet, ajoute le commissaire de police ; je vais m'empresser de donner cette heureuse nouvelle à la jeunesse de notre belle cité.

À ces mots, le commissaire de police va reprendre sa place à la galerie.

- La Marseillaise, la Marseillaise ! Crie le parterre en voyant rentrer le commissaire de police.
- Eh! bien, L'Éclair, nous allons chanter.
- Silence.
- Vive L'Éclair !
- Silence, répète encore le commissaire de sa voix de stentor ; puis il ceint son écharpe, se lève, et dit avec l'aplomb d'un archevêque, en chaire :

- Messieurs, l'autorité, toujours complaisante et toujours disposée à seconder les instincts généreux de la population qui fait la gloire, la richesse et l'ornement de notre cité, a bien voulu consentir à ce que le parterre fût autorisé à chanter l'hymne patriotique qui a conduit pendant vingt années les soldats de la France à la victoire. Attention.
- Vive L'Éclair !
- Vive l'autorité !
- Assez. Chantez.
- Soudain, le parterre entonne de tous ses poumons la Marseillaise.

Quand il est arrivé au couplet :

- Amour sacré de la patrie...
- A genoux, à genoux, vocifèrent mille voix.
- Silence, silence, s'écrie le commissaire de police.» Le silence se fait.

Alors le commissaire de police :

- Messieurs, un Français, un chrétien ne doit plier le genou que devant la divinité. Debout !

À cette apostrophe, le parterre se lève comme un seul homme, et chante, avec le plus grand enthousiasme, le fameux couplet :

- Amour sacré de la patrie...
- Ainsi finit l'histoire du commissaire de police.
- Elle est fort amusante, dit alors M. A. de France à M. Lanternier, et c'est pour vous conformer aux habitudes du sieur L'Éclair, que vous avez cru devoir nie demander la permission de chanter la Marseillaise.
- Oui, mon lieutenant ?
- Chantez, chantez. Pour ma part, je n'oublierai jamais cette anecdote.
- Est-ce que c'est possible, mon lieutenant ?
- Comment, il y a des commissaires aussi bavards que des avocats.
- Certainement et j'en connais plus d'un qui offre de nombreux traits de ressemblance avec celui du père Lanternier.
- Voyez-vous ça ?
- Allons, chantez la Marseillaise.
- Oui, et à pleine voix.
- Pas trop de bruit. Le kaki pourrait se plaindre.
- Le kaïd , on lui fait : Zut !
- Et il te fera danser.
- Je lui dirai que c'est un cantique de notre religion,
- C'est cela.
- En avant.
- Allons enfants de la patrie, le jour de gloire est arrivé, etc, etc.

Lorsque les assistants avaient chanté la Marseillaise, ils attaquaient la Parisienne, et entonnaient tous les couplets de ce nouvel hymne patriotique. Puis, aux chansons succédaient les histoires de bivouac, que rapportaient, à tour de rôle, Bourgeois, Devienne, Fleury, Lefort et Léonard. Les récits de nos soldats étaient toujours remplis d'allusions au terrible Moussa. Ce personnage n'était autre qu'un déserteur, nommé Dumoulin, qui avait passé aux Arabes, en 1833, et que ceux-ci ont fini par nommer Abdala-le-Chrétien.

- Dans la dernière affaire que nous avons eu à soutenir contre l'émir, disait Fleury, j'ai vu Moussa.
- Mais il est mort depuis longtemps, répliquait Bourgeois.
- Qu'il soit mort ou vivant, je l'ai vu.
- Ce n'est pas possible.
- Je l'ai vu comme je vous vois.
- Nous en a-t-il fait du mal, celui-là.
- Parbleu, il discipline les Arabes.
- Oui mais pour dire vrai, il faut ajouter qu'il n'avait pas visage humain.
- Et tu l'as vu, Fleury ?
- Comment ?
- Moussa était monté sur un cheval aussi grand qu'un dromadaire.
- Voyez ça !
- Il avait lui-même la taille d'un tambour-major et il courait sur la tète des bataillons, enveloppé dans un nuage.
- Le scélérat !
- Il a fait un pacte avec l'enfer.
- Et il portait suspendues à l'arçon de sa selle cent tètes de soldats français.
- Il en est bien capable.
- Moncel lui servait d'aide-de-camp.
- En voilà encore une bonne pratique.
- Quand le cheval de Moussa reniflait, il faisait couler du sang de ses naseaux. De sa bouche il vomissait du feu.
- Ce qui explique qu'il nourrit son cheval avec de la viande, comme une hyène.
- Et puis de ses quatre pieds éclataient des pétards qui faisaient le bruit et le mal d'une pièce chargée à mitraille. C'était affreux à voir. Il y avait de quoi trembler.
- Allons, mes amis, laissez ces histoires de Moussa, disait M. A. de France, c'est bon pour des enfants. Et, puisque vous aimez les histoires de fées et de revenants, demandez au père Lanternier de vous dire le conte de la Belle et la Bête.
- Oui, c'est des bêtises que ces histoires de Moussa. Un conte, père Lanternier.
- C'est bien, mes enfants.

Et soudain le père Lanternier, avec une complaisance et une facilité des plus ingénieuses, entretenait ses compagnons d'infortune du récit des aventures de Cartouche et de Mandrin, ou des historiettes de Riquet à la Houppe et de Cendrillon. Tandis qu'il parlait, le sommeil triomphait de ses auditeurs, et il finissait lui-même par s'endormir en demandant à Dieu de le tirer de la captivité et de le réunir à sa femme et à sa fille. Hélas, le malheureux ne devait jamais connaître quelle avait été depuis son départ de Droma, la destinée de ces deux êtres qui lui étaient si chers. Dieu n'avait pas voulu affliger les derniers jours qu'il lui restait à traîner dans la maison de servitude, par le tableau des vicissitudes étranges auxquelles sa femme et sa fille étaient livrées sans pitié par l'émir et ses bourreaux.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES CONTENUS DANS LE PREMIER VOLUME.

LA MITIDJA.
La révolution de juillet et la conquête d'Alger - Changements dans les hommes et dans les fortunes - Émigration en Algérie – Succès – Revers - Les prisonniers français chez les Arabes - Esprit et but de ce livre - M. Meurice, arpenteur-géomètre - Le duc d'Orléans - Une course dans la Mitidja - Fatale rencontre - Résistance héroïque d'une jeune fille - La lâcheté d'un frère - M. Muller recouvre la liberté - M. Meurice est fait prisonnier

SIHKAH-TRARA.
Barbarie des Ouled Chétifs - Un supplice épouvantable - Dix jours de marche - Victoire du général Bugeaud - Le lendemain de la bataille de la Shikah - Portrait d'Abd-et-Kader - Sa famille - Sa jeunesse - Son coeur et son esprit - Ses projets - Son autorité - Ses ressources - Sa tristesse – Kader - On change de camp – Infanterie – Muletiers – Chameliers – Cavalerie - Encore les trente nègres - Ben-Faka et Ben-About - L'étape d'une colonne arabe – Campement - Entrée triomphale du sultan dans sa tente - Abd-el-Kader passé maitre dans l'exercice de l'équitation.

OUED-CHÉLIFF.
Excellent procédé pour recueillir l'impôt - Le sac d'une ville - L'alerte au camp d'Abd-el-Kader - Marche de nuit – Tumulte - Retour des cavaliers – Marche - Le bey Ibrahim à Mostaganem - La montagne des Lentisques et des Chênes verts - Un paysage délicieux et une belle source d'eau vive - Raffinements d'un échanson - Les kakis et les tribus - Impôts en nature - Un don d'Abd-el-Kader de quarante-huit sous aux prisonniers - Bon repas – Café - Ben-Faka et son miroir - Les convois du Maroc - La trahison de l'empereur.

OUED-MINA.
Le courrier d'Oran et de Mostaganem - Par quelles mains passent les lettres de nos généraux. Abd-el-Kader est mystifié par le prisonnier chrétien - Agriculture et température de l'Algérie - La plaine de l'Oued-Mina - Un marché d'esclaves dans le camp d'Abd-el-Kader - Le Garabas, la jeune négresse et M. A. de France - Vente et achat de la captive - Le coupeur de têtes - La révolte des Béni-Flitas et des Ouled-Chélifs - Lettre de l'oncle d'Abd-el-Kader à son neveu le sultan - Un compétiteur - Grave complication dans la situation d'Abd-el-Kader.

BÉNI-FLITAS.
L'Arabe du désert - Du littoral - Des villes - Des montagnes – Caractère – Type – Education - Occupations de l'homme –

Semences – Guerre – Chevaux – Fusils - Grossièreté des grands personnages – Vilenies – Politesse - Saluts - Les marabouts se privent de la pipe - Inclinations belliqueuses - Appétits désordonnés - Les femmes arabes - Caractère de leur beauté - Leur parure - Leur condition - Les Juifs et les Turcs de Mostaganem - Quatre têtes - Abd-el-Kader combat contre son oncle - Triste campagne - Une condamnation à mort.

TEKEDEMTA.
Le chou - Væ victis - Le Ben-Flita et son bourreau - On coupe les quatre membres au prisonnier et on le jette sur un bûcher - Abattement des troupes - Plusieurs étapes - Le marabout des Cinq-Tourelles - La vermine dévore les prisonniers - Cruelle alternative - Le chaud et le froid pendant la nuit - Campement à quelque distance de Tekedemta – Ruines – Forteresses – Travaux - Une conversation avec Abd-el-Kader - Les idées du sultan sur les prisonniers - L'occupation française - Un chapeau comme on n'en voit pas.

TEKEDEMTA.
Une distribution d'orge et une distribution de coups de bûton - Le cousin d'Abd-el-Kader et ses propositions au prisonnier - Conversation entre le sultan et M. de France - Echange des prisonniers - Les travaux de Tekedemta – Une médaille et les pêcheurs de corail - Les terrassements de la nouvelle redoute et la vieille citerne - Les canons de Mascara - Description du pays de Tekedemta et des plateaux du sud - Les chameaux - La chasse et la pêche - Le marché de Tekedemta - Les vrais croyants se nourrissent de gibier et de poisson, à l'exemple des chrétiens.

EL-BORGJ.
La chanson du marabout à Tekedemta - Les femmes arabes - L'amour et la poésie chez les Arabes - Les troubadours français - La civilisation européenne dans l'Algérie – Le rôle que joue l'émir- Son ambition - Ruine de la nouvelle Tekedemta par les soldats français – Départ - Les pêcheurs de corail et le macaroni de Franceseo - Le bon lieutenant. - Marches longues et monotones - La grande montagne boisée - Départ pour El-Borgj.

TEKNIFILL.
Pillage d'El-Borgj par les cavaliers de l'émir - Emigration des tribus - La fontaine des Cinq-Marabouts - Les femmes arabes au cimetière - Ennui et désoeuvrement des prisonniers - La nécessité est la mère de l'industrie - Un larcin - Un jeu de cartes et un échiquier improvisés. Excentricité des figures des cartes - Admiration et mépris des marabouts -Le grand-père du sultan jouait aux échecs - L'émir va voir sa femme dans sa smala - La

femme d'Abd-el-Kader - Il découche - Zaka, l'échanson, est arrêté en flagrant délit de vol.

MÉDÉAH.
Le vol chez les Arabes - Formes judiciaires du tribunal de l'émir - Un procédé laconique pour rendre une sentence - Zaka est condamné à recevoir dix-huit cents coups de bâton - Le coupable s'échappe - Colère de Ben-Faka - L'échanson est ramené au camp - Sa peine - Ses amis - Les lettres du général - Proposition d'échange - Meurice a les jambes gelées - Les cartouches des Arabes - L'émir fait courir la nouvelle de la mort du roi Louis-Philippe –Allégria - Petite guerre - Le camp des Français commandé par l'émir et celui des Arabes - Une altercation entre Ben-Faka et M. de France - Arrivée de nouveaux prisonniers.

ADEL-IBRAHIM.
Le récit du troupier - Un horrible spectacle - Méchanceté des enfants arabes - Cruauté de l'émir - Maladie de Meurice - Excursion à Mascara - Le médecin du sultan - Bains de Mascara - Un barbier qui remplit le rôle tle chirurgien - Une saignée - Le nègre Bassen. - La prison de Mascara - Misère et désespoir du père Lanternier - Dévouent du déserteur Jean Mardulin - Une prise de tabac – Consolations - Les lionceaux, les panthères, les autruches et les quatre femmes - Singulier cadeau de l'émir à l'empereur du Maroc - La lionne de Mascara.

MASCARA.
Le petit mousse Benedito - On en a fait un mahométan - Dureté de l'émir - Départ des prisonniers pour Mascara - La maison dans laquelle les loge le kaïd de la ville - Dévouement de Jean Mardulin - Agonie et mort de Meurice.

MASCARA.
La sépulture de Meurice - Les larmes d'une mère et l'amour d'une femme - Les illusions et la réalité - La nuit des funérailles - La tombe est profanée - Des voleurs ont déterré le cadavre et l'ont dépouillé de son suaire - La prière du soldat - Ses dernières volontés - Les larmes du déserteur - La récompense du dévouement - Intercession en faveur du père Lanternier - Le vieillard est relâché et il est réuni à ses compagnons d'infortune - Les regrets du père et du mari - Un mensonge pour sauver nue vie menacée -La maladie de M. de France - Ses garde-malades - Les médecines de Mardulin - Le courrier d'Alger - Une lettre qu'on ne lit pas - Quatre nouveaux prisonniers.

HAHELMA.
Voyage de Fleury - L'audience de l'émir - Le colon de Bouffarik - Le soldat des compagnies de discipline - Une harangue burlesque - La loi du recrutement - Le bal de Bouffarik - La belle Espagnole et le Zéphyr -Une salade et tue contredanse décolletée - La consigne au garçon de cabinet - Après boire, il faut dormir - Un réveil désagréable - Le Tombeau de la chrétienne -Les mésaventures d'une cantinière - L'honneur conjugal - Les désespoirs de la pudeur outragée - Mort de madame Laforêt. Un nouveau prisonnier - Retour à Mascara - Triste voyage - Deux pendus.

XXIII. Les femmes du kaïd de Mascara - Les fureurs de la cantinière - La malice de Benedito - On envoie chercher les Italiens à Tekedemta - Une tonsure - Les plaisanteries du discipliné - Une femme et dix hommes - La journée de la captivité - La casbah - Un beignet et un pâtissier - La nuit - Quatorze décapités - La victime de l'amour maternel - Folie et désespoir - Joie et misère - L'esprit français.

XXIV. Une soirée dans la prison - Les tribulations de la belle cantinière - Les couplets de larifla - La romance de la vivandière - Adélaide au désert ou l'amour à chameau, complainte en dix couplets - Un commissaire de police comme on en voit peu - Un vieux de la vieille, qui a perdu sa queue - M. le sous-préfet - Le parterre et la Marseillaise - L'éloquente allocution du commissaire de police - Les chants patriotiques - L'ombre de Dumoulin, dit Moussa, dit Abdala-le-Chrétien.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

François Antoine L'Alby

HISTOIRE

DES

PRISONNIERS FRANÇAIS

EN AFRIQUE

DEPUIS

LA CONQUÊTE

PAR ERNEST ALBY.

II

PARIS,
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
RUE VIVIENNE, 1.

1849

Tome 2

I -EL-BORGJ

Retour des pêcheurs de corail à Mascara - Le récit de Francesca - La saison d'hiver à Tekedemta - Mort de Berthoumiau - Benedito ne reconnaît plus les corailleurs - La Maria de Gênes - Départ de Mascara - La sépulture de Meurice - Le village d'El-Borgj - Le marché - Un village sur l'Oued-Mina - Jolie situation -Les Douairs - Trois femmes arabes - Elles préparent des galettes - Les chiens dans les tribus et dans les villes.

La gaîté et l'espérance, qui avaient, pendant quelques soirées, enivré pour ainsi dire les prisonniers de leurs riantes images, furent de courte durée. La réalité ne tarda pas à déchirer ces douces illusions, et les plaintes et les gémissements remplacèrent les joyeux propos.

Un soir, au moment où l'on allait enlever le plat de couscoussou que les habitants avaient fourni pour le souper des captifs, des pas précipités retentirent sur les escaliers qui conduisaient dans la chambre où le kaki avait logé les chrétiens. Soudain, deux hommes, couverts de guenilles, le visage pâle et défait, s'élancent dans la chambre. Les deux Italiens, Crescenco et Francesco venaient rejoindre les premiers compagnons de leur captivité.
- Francesco, Crescenco, s'écrie M. A. de France, vous voilà donc arrivés ?
- Oui, mon lieutenant.
- Que je vous embrasse, mes amis. Mais qu'avez-vous fait de Berthoumiau ?
- Berthoumiau, mon lieutenant...
- Eh bien, qu'est-il arrivé â votre camarade ?
- Il lui est arrivé.. .
- Parle donc, Francesco !
- Mon lieutenant, Berthoumiau est mort.
- Il est mort ?
- Oui.
- De maladie ?
- De froid.
- En chemin ?
- Non. A Tekedemta, il y a huit jours. Pauvre Berthoumiau.
- Plais je ne vois pas Meurice, mon lieutenant.
- Meurice est mort.
- Lui aussi de froid ?
- Oui.
- Au camp ?
- Ici, à Mascara.
- Il prévoyait depuis longtemps sa fin, celui-là, et il avait bien raison de dire qu'il ne reverrait jamais la France.

- Vous devez être bien fatigués ?
- Pas trop. La joie de vous revoir nous a soutenus en chemin.
- Il faut que vous mangiez.
- Oui, car depuis deux jours, nous n'avons rien pris. A ces mots, Mardulin quitta la chambre.
- Mes amis, Mardulin vient de sortir. Il va chercher des provisions. En attendant qu'il rentre, Francesco, tu vas nous raconter ce qui vous est arrivé depuis notre séparation à Tekedemta.
- Volontiers, mon lieutenant.
- Les deux corailleurs échangèrent une poignée de main avec les autres prisonniers; ils s'assirent au milieu du cercle et Francesco commença en ces termes le récit de leur séjour à Tekedemta :
- Je ne vous dirai pas quel fut notre chagrin, lorsque Ben-Faka nous donna l'ordre de nous séparer de vous. Nous ignorions le sort qui nous attendait. Notre désolation fut bien grande, lorsque les Arabes nous eurent fait reprendre la route de Tekedemta. Nous nous persuadâmes que l'émir allait vous renvoyer à Alger, et qu'il nous condamnait à une captivité perpétuelle.

De retour à Tekedemta, nous fûmes dirigés sur le chantier. On nous employa à charrier la terre et les pierres avec lesquelles on travaillait aux constructions de la Casbah. Là, nous éprouvâmes tout ce qu'il est possible de faire souffrir à des pêcheurs de corail et à des matelots qui sont abandonnés au milieu des terres, parmi des méchants et des brutes. Imaginez-vous que les brigands nous envoyaient à la corvée dès la pointe du jour, et qu'ils nous forçaient de travailler jusqu'à ce que la nuit fut tout à fait venue. Ils ne nous donnaient pas un seul instant de repos, et nous marchions courbés sous notre fardeau, tandis que les autres ouvriers se rendaient au chantier bien après le lever du soleil, et se retiraient avant le coucher du soleil. Lorsque le temps était mauvais, ils ne sortaient pas de leurs tentes, et lorsqu'ils se résignaient à travailler, ils se reposaient à tout bout de champ. Pour nous, le mauvais temps, au lieu d'arrêter nos corvées, ne faisait que les augmenter. On aurait dit que nous devions remplacer par une double besogne, celle que ne remplissaient pas les travailleurs qui s'absentaient.

Si l'ouvrage était dur, la pitance était encore plus misérable. Nous n'avions pour toute nourriture qu'une petite galette de biscuit d'orge le matin, et qu'une poignée d'orge bouillie le soir. Vous savez tous ce que ces mécréants sont capables de faire endurer à un chrétien, et il est inutile que je vous raconte les mauvais traitements que nous avons endurés. Je n'en citerai qu'un seul. Il me servira à montrer de quelle façon les Arabes ont entendu se conduire vis-à-vis de nous, lorsque l'émir leur avait ordonné de nous traiter avec humanité.

Un soir que nous avions quitté notre ouvrage encore plus tard que d'habitude, on nous envoya puiser de l'eau à l'Oued–Mina. Au moment où

nous nous lavions les jambes, nous fûmes assaillis par des Arabes qui nous ramenèrent dans notre tente à grands coups de bâton.

En fuyant devant les coups de bâton, il nous arriva, dans notre premier moment de surprise, d'oublier à la rivière les outres que nous avions apportées et que nous avions remplies d'eau.

Cet oubli nous valut un cruel châtiment. On nous mit aux fers pour trois jours et trois nuits. Nais, non contents de ce supplice, ces brigands, excités par leur férocité, aggravèrent encore cette peine par la manière dont ils nous l'appliquèrent : Crescenco et moi, nous fûmes attachés à la même barre de justice, chacun ayant un pied pris dans l'un des anneaux de cette barre, en sorte que nous ne pouvions pas faire un mouvement sans nous blesser mutuellement. Et pour mettre le comble à leur méchanceté, les Arabes nous obligèrent de travailler ainsi enchaînés pendant les trois jours que devait durer notre châtiment.

Chaque jour, le temps devenait plus mauvais dans ces montagnes. Le froid nous torturait. Nous allions pieds nus, et nous n'avions pour tout vêtement que ce haïk en lambeaux. On nous faisait coucher en plein air. Nous allumions du feu pendant la nuit, autant pour nous réchauffer que pour nous tenir en défense contre les bêtes féroces. Malgré cette précaution, nous souffrions horriblement du froid. Notre camarade Berthoumiau, celui qui n'est pas revenu, en tomba malade ; il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes; il ne savait plus ce qu'il disait lorsqu'il parlait, et il battait la campagne. Les Arabes, en le voyant réduit à un état si périlleux, lui permirent de se coucher sous leur tente.

Une nuit, pendant laquelle il gela et tomba une grande quantité de neige, nous étions, Crescenco et moi, assis autour du feu. Oh ! Mon lieutenant, je m'en souviendrai toujours : il faisait un froid à fendre les pierres. Les Arabes nous appellent et nous ordonnent d'emporter Berthoumiau à la belle étoile, car le malheureux commençait à râler, et ils ne voulaient pas qu'il rendît le dernier soupir sous leur tente.

Nous enlevâmes dans nos bras notre pauvre camarade ; nous avions la mort dans l'âme et des larmes dans les yeux, il fallait obéir sans se plaindre. Nous étendîmes l'agonisant auprès du feu, et nous nous assîmes à ses côtés, en cherchant à soulager sa souffrance et à prolonger sa vie. C'était affreux à voir, au milieu de l'obscurité de la nuit, à la clarté de ce feu qui brûlait en plein air, parmi le vent et la neige, cet homme à moitié nu, qui portait sur son visage la pâleur de la mort, tandis que nous suivions les progrès que faisait la maladie et que nous cherchions à retenir le souffle qui errait sur ses lèvres expirantes, comme une dernière flamme qui tremble au bec d'une lampe quand l'huile vient à manquer. La neige tombait toujours en abondance : nous l'enlevions au fur et à mesure qu'elle envahissait notre camarade. Entendez-vous ? L'Italien qui succombait par la rigueur du temps, et qui n'avait, pour se réchauffer à

son heure suprême, qu'une couverture, un haïk en lambeaux 0h mon Dieu ! Faut-il qu'il existe des créatures si malheureuses, tandis qu'il en existe qui ont reçu trop de bonheur en partage, au point qu'elles s'ennuient dans leur prospérité, comme un avare qui se laisse mourir de faim à côté de son trésor.

Berthoumiau ne disait rien ; nous enlevions la neige ; mais il faisait si froid. Il finit par rendre le dernier souffle : il était gelé.

Nous demeurâmes à pleurer auprès de ce cadavre. Le corailleur venait de mourir loin de Gênes et de la Méditerranée, dans les montagnes de Tekedemta, dans un pays qui n'est pas même connu des habitants d'Alger. Une demi-heure s'était à peine écoulée depuis que Berthoumiau avait fermé les yeux, que nous n'apercevions plus le visage du trépassé. La neige, qui s'était amoncelée sur le cadavre, en dessinait les contours.

Dieu seul a su ce que nous avons souffert pendant cette nuit.

Nous allâmes à la pointe du jour annoncer aux Arabes la mort de Berthoumiau. Nous leur demandâmes la permission d'enterrer le cadavre de notre frère. Ils commencèrent par nous refuser : nous redoublâmes nos prières et nous finîmes par leur arracher l'autorisation que nous sollicitions de toutes les forces de notre amitié et de toutes les larmes de notre désespoir.

Nous déshabillâmes le cadavre et nous le couchâmes dans la fosse que nous avions creusée avec un soin extrême, afin de mettre notre frère à l'abri contre la voracité des bêtes féroces et des oiseaux de proie. La mort de Berthoumiau nous donna un haïk et une chemise : nous nous partageâmes ces vêtements et nous les plaçâmes sur ceux que nous portions déjà sur le corps. Je ne sais pas si nous avons eu tort de mettre les habits d'un mort, et si Dieu nous punira de cette action. Mais, mon lieutenant, nous avions les pieds et les jambes nus ; nous couchions à la belle étoile. Cette chemise et ce haïk nous garantirent un peu contre le froid et nous donnèrent quelque chaleur. Et puis nous souffrions tant !

Nous retournâmes à la corvée sans Berthoumiau, et nous ne pûmes pas nous distraire des idées sinistres que cette mort nous avait inspirées. En outre, nous n'entendions plus parler des prisonniers français. Jamais le nom de M. Meurice, ou le votre, mon lieutenant, ne retentissaient à nos oreilles. Les Arabes, loin de nous laisser entrevoir quelque espoir de délivrance, cherchaient au contraire à nous persuader que notre captivité ne devait pas finir. Ils nous répétaient à tout propos que vous aviez été échangés, et qu'ainsi l'occasion d'être rachetés était perdue à jamais pour nous; de cette façon nous n'avions en perspective que les travaux auxquels nous étions condamnés, que les cruautés auxquelles nous étions constamment exposés, et que la mort terrible à laquelle l'un de nous avait déjà si misérablement succombé.

Nous ne nous laissâmes pas abattre par une telle destinée, et nous conçûmes le projet de nous évader. Deux Turcs faits prisonniers à Mostaganem, et qui étaient assujettis aux mêmes travaux que nous, avaient formé un semblable dessein. Nous nous associâmes à leurs tentatives pour assurer la réussite de notre fuite. La première chose à laquelle il fallait songer, c'était de préparer des vivres pour nous soutenir en route, puisque nous devions marcher pendant la nuit, à la faveur des sentiers perdus et loin de toute habitation. Notre nourriture était peu copieuse. Cependant nous étions parvenus à mettre de côté quelques morceaux de biscuit, qui devaient suffire à calmer notre faim pendant notre voyage. Nous touchions à la veille du jour où nous devions nous échapper de Tekedemta, lorsque les cavaliers de Mascara vinrent, d'après les ordres de l'émir et du kaïd, nous chercher. Ils nous apprirent que nous avions été compris dans l'échange des prisonniers que l'émir avait conclu avec le gouverneur d'Alger, et que nous allions être dirigés sur Oran. Rien ne peut donner l'idée de la joie que nous ressentîmes à cette nouvelle. Pour ma part, j'ai cru un moment que j'allais devenir fou. Comment ! On m'arrachait de Tekedemta ! Un séjour plus difficile et plus dur à habiter que l'enfer !

Nous n'eûmes pas le temps de mettre en doute la vérité de ces bonnes nouvelles. Presque aussitôt, on nous amena deux mules. Nous partîmes sur-le-champ.

Nous avons marché pendant deux jours et deux nuits sans nous arrêter. Nous étions si contents que nous n'avons pas songé un seul instant à manger tout le long de la route. Les cavaliers nous offraient de l'orge. Nous, refusions. Le bonheur nous empêchait de sentir la faim. Nous sommes arrivés à Mascara en bien mauvais état, mais, Dieu merci ! avec la vie sauve. Notre misère touche à sa fin. Pourquoi faut-il que M. Meurice et que notre pauvre Berthoumiau ne se trouvent pas au milieu de nous.
- Vrai, mon lieutenant, nous reverrons Gènes ?
- Certainement, mon bon Tranesco. Mais, en attendant, il faut manger. Voici Mardulin qui rapporte des figues sèches et du pain Prenez cet acompte.
- Merci. Je commençais à souffrir de la faim. Mais je ne vois pas Benedito. Est-ce que l'enfant habite toujours la smala ?
- Non, il demeure à Mascara.
- D'où vient donc qu'il ne demeure pas avec vous ?
- Tu n'auras pas de peine à le comprendre. L'enfant s'est habitué aux Arabes avec lesquels il vit depuis le désastre de vos bateaux. Il ne veut pas s'en séparer : on le traite bien et il joue avec les enfants de la ville pendant le jour ; à la nuit, il se retire chez les femmes du kaïd. Il vient nous visiter de temps en temps ; il ne se rappelle de nous qu'à l'heure du souper, et je ne serais pas étonné de le voir arriver d'un moment à l'autre. Écoute... Je crois que je l'entends monter l'escalier. Oui, c'est lui :

je reconnais son pas. Il s'approche. La porte s'ouvre. Francesco, je ne m'étais pas trompé, voici votre petit camarade. Bonjour, Benedito.
- Bonjour, répondit le mousse qui venait d'entrer dans la chambre.
- Tu ne viens plus nous voir ?
- Donne-moi du couscoussou, j'ai faim.
- Tu n'as pas soupé chez le kaïd ?
- Non. Les femmes sont allées au jardin ce matin, et elles ne sont pas encore rentrées.
- Benedito, regarde ces deux hommes.
- Eh bien ?
- Tu ne les reconnais pas ?
- Non.
- Tu les as vus bien souvent.
- Jamais.
- Regarde-les bien.
- Ce sont des chiens de chrétiens.
- Des chiens de chrétiens! S'écria Francesco, pauvre petit malheureux !
- Pourquoi les traites-tu de chiens de chrétiens ?
- Parce que ma mère m'a dit que vous étiez des chiens.
- Ta mère ?
- Oui. Elle est demeurée à la smala de l'émir.
- as-tu as été baptisé, Benedito ?
- Non. Je suis musulman.
- Tu n'es pas Arabe de naissance ?
- Si.
- Mais voilà Francesco et Crescenco, qui sont venus de Gènes à Ténèz avec toi.
- Gênes ! Je ne sais pas ce que tu veux dire.
- Viens, mon enfant, reprit Francesco en accablant le mousse de caresses. Tu ne te rappelles plus de nous ?
- Non.
- Comment nous appelons-nous ?
- Je ne sais pas.
- Où est ton pays ?
- Ici.
- Tu n'as donc pas été baptisé ?
- Je suis musulman. La Allah ill' Allah, Mohammed rassoull' Allah.
- Mais non, pauvre petit, tu es chrétien. Sancta Maria ! Il a oublié le Pater Noster pour la chanson de Mahomet.
Benedito, tu ne te rappelles donc plus du bateau que nous montions quand nous péchions le corail ? »
L'enfant ne répondit pas.
«Veux-tu revenir à Alger avec nous ?
- Non.
- Mais d'Alger, nous nous embarquerons pour Gènes. Là, nous irons retrouver ton oncle, qui est patron d'une belle barque, et tu embrasseras ta mère, la Maria. »

Au nom de Maria, l'enfant parut éprouver quelque émotion. Ses souvenirs semblaient se réveiller.
« Tu viendras bien avec nous embrasser la Maria ? Reprit Francesco.
- Oui ; mais je ne veux pas m'en aller de Mascara, ni quitter les enfants du kaïd, ni ma mère, qui demeure là-bas... »
Et en disant ces derniers mots, l'enfant désignait avec la main la province dans laquelle était située la smala de l'émir. Puis il s'échappa de la chambre et courut jouer sur la place avec les enfants de la ville.
Le lendemain de l'arrivée de Francesco et de Crescenco, le kaïd de Mascara fit descendre chez lui tous les prisonniers. Il leur annonça qu'ils allaient d'un instant à l'autre se mettre en route pour Alger.
« En attendant l'heure de votre départ, ajouta-t-il, je vais, d'après les ordres de l'émir, vous faire habiller à neuf. Prenez ces haïks et ces gilets de laine.
- Tu ne me donnes pas de babouches ? Demanda M. A. de France. Tu n'en as pas besoin, répondit le kaïd : tu ne marcheras pas, puisque tu feras le voyage monté sur une mule.
- Ce n'est pas une raison pour me laisser partir à pieds.
- Fils de chien, tais-toi.
- Non, je ne me tairai pas; car je veux, avant mon départ, te dire tout ce que je pense sur la conduite que tu as tenue à notre égard, malgré les ordres précis de l'émir.
- Dis ce que tu as à dire.
- Tu as raison de m'appeler fils de chien, car tu m'as traité comme un chien.
- Comme un chien de chrétien.
- C'est tout un pour vous, je le sais.
Vous avez tué Meurice et le pêcheur, à force de mauvais traitements et d'inhumanité.
- Vous m'avez réduit à deux doigts de la mort.
Tu nous a laissés aller nus, exposés au froid le plus rigoureux, à la neige et à la pluie.
- Tu nous a nourris plus mal que des pourceaux.
- Et vos frères, prisonniers à Marseille, sont traités avec la générosité que l'on doit à des ennemis malheureux. Ils vous ont écrit à plusieurs reprises qu'ils n'avaient aucune plainte à adresser contre leurs surveillants, qu'ils avaient au contraire à se louer des égards et de la bienveillance dont ils les accablaient.
- Et malgré ces rapports favorables, qui auraient dû vous inspirer quelque reconnaissance, vous n'avez apporté aucun soulagement à nos misères de tous les jours et de toutes les nuits.
- Le sultan nous fait habiller, parce que nous allons rentrer dans notre pays. Il veut que les Français, en nous voyant vêtus tant bien que mal, se persuadent qu'il est bon et magnifique. Mais on connaît son astuce.
- Je raconterai tous les mauvais traitements que vous nous avez fait endurer.

- Dis à l'émir que je regrette de partir sans le voir; car, avant de rentrer parmi les miens, j'aurais voulu pouvoir lui répéter une dernière fois que sa conduite à l'égard des prisonniers est infâme. »

Le kaïd prit fort mal cette véhémente apostrophe. Il répondit tant bien que mal et finit par aller se calmer et cacher sa confusion dans son logis. Notre officier s'était laissé emporter par la fougue de sa jeunesse, et il s'était exposé à jouer gros jeu. Il y avait plus que de l'imprudence et de l'irréflexion à tenir un pareil langage devant le personnage auquel l'émir avait confié dans Mascara ses pleins pouvoirs. Cette témérité pouvait coûter cher ; et elle devenait pour ainsi dire gratuite à la veille d'une délivrance. Mais les choses se passèrent mieux que de coutume. Le kaïd, qui, après tout, n'était pas un mauvais homme, comprit ce qu'il devait pardonner à un mouvement d'irritation et d'impatience, et il ne tarda pas à revenir auprès des prisonniers, afin de donner la dernière main à leurs préparatifs de départ. Et comme pour prouver à notre jeune officier qu'il ne lui gardait pas rancune, il lui remit deux piécettes (la valeur de vingt-deux sous de France).

Dans le principe, chaque piécette valait huit mousounés (huit sous). A cette époque, elles valaient onze mousounés chacune. L'émir avait été forcé, tant la pénurie de son trésor était grande, d'augmenter la valeur nominale de le monnaie à peu près d'un quart.

Des marchands de Blidah et de Milianah, qui conduisaient des mules chargées de pelleteries dans la dernière de ces deux villes, offraient une occasion aussi heureuse que favorable pour faire voyager les chrétiens. A ces gens devaient se joindre en chemin les Arabes que leurs affaires appelaient à Milianah, et d'heure en heure, le cortège pouvait se grossir. Plus la caravane réunissait de monde, plus elle offrait de chances de sécurité pour les biens et les personnes qui la composaient. Aussi le kaïd ne négligea-t-il pas de mettre à profit cette bonne fortune. Les mulets vinrent s'arrêter devant la porte des prisonniers, et, au même instant, le kaïd donna le signal du départ pour Milianah.

Mais un incident, qu'il était bien difficile de prévoir, faillit, en ce moment, à compromettre le succès de ce voyage, par un ajournement aussi regrettable que périlleux.

On avait eu soin d'enfermer le petit mousse Benedito avec les prisonniers. On craignait d'avoir la peine de le chercher dans les maisons de la ville, si on le laissait sortir, et de ne pas le tenir sous la main à l'heure dite. Mais il arriva que l'enfant s'échappe à la faveur de la confusion et du mouvement qui se produisirent à l'arrivée du kaïd. Quand il fallut se mettre en marche, on ne retrouva plus Benedito. Francesco l'appelait et se désolait ; il se persuadait déjà que les Arabes voulaient garder Benedito parmi eux et le tenir à jamais séparé de ses compatriotes. Le kaïd envoya ses chaous à la recherche du fugitif. On les

vit revenir bientôt, en poussant devant eux Benedito, qui s'était campé sur le dos de la lionne dont nous avons parlé précédemment, et qui marchait triomphalement au milieu des clameurs que jetaient autour de luises petits camarades. On lui fit abandonner la lionne et on le remit entre les mains de Francesco.

Dès que Benedito se vit arraché à ses jeux et à ses camarades, il se prit à pleurer et à crier. Il se roulait par terre, il refusait de marcher. Les enfants de la ville l'appelaient et l'invitaient à venir se réunir à leurs jeux. Le mousse suppliait les Arabes de le délivrer et de le conduire chez les femmes du kaïd.
- Je ne veux pas, disait-il, partir avec les chiens de chrétiens.

Quelques fanatiques s'apprêtaient déjà à retirer Benedito des mains de Francesco, lorsque celui-ci saisit le petit récalcitrant dans ses bras, le place sur sa mule et part sans écouter ses lamentations et ses larmes.

Profitons du départ de nos compatriotes pour jeter un dernier coup d’œil dans Mascara. Cette ville est bâtie sur le versant des collines du petit Atlas, qui ferment au sud la plaine d'Eghris. Elle occupe deux mamelons séparés l'un de l'autre par un profond ravin, et se divise en cinq quartiers bien distincts.
1. La ville proprement dite.
2. Au nord, le faubourg de Baba-Ali.
3. Au sud, le faubourg d'Aïn-Beïdha.
4. A l'est, quelques maisons isolées.
5. A l'ouest, le faubourg d'Arkoub-Ismaël.

Les deux places principales sont celles du Marché et du Beylik. Sur cette dernière, s'élève une fontaine qui verse l'eau dans une coquille en marbre blanc. Trois rues traversent la ville dans la longueur. Aux portes de la ville, on cultive des jardins, et la campagne fournit des amandiers et les diverses sortes de figuiers.

Ce ne fut sans peine que la caravane traversa la ville. Il lui fallut essuyer les injures et les malédictions des habitants. Dans toute autre occasion, les captifs auraient pu s'alarmer de ces démonstrations hostiles; mais, à cette heure, ils se livraient tout entiers au bonheur de sortir d'un pays dans lequel ils n'avaient trouvé que souffrance et que mort.

Le convoi se composait de M. de France, des trois Italiens Francesco, Crescenco, Benedito, du père Lanternier, de M. Pic et de Bastien, son domestique, de madame Laurent, de Bourgeois et de Devienne, du 11° de ligne, de Fleury et de Lefort, du 66° de ligne, et de Léonard, de la 7° compagnie de discipline.

Un certain nombre de juifs et d'Arabes, qui suivaient à pied ou sur des ânes, étaient venus porter le nombre des voyageurs à quarante. Un

kaïd des environs de Milianah conduisait le convoi ; un cavalier de l'émir, porteur d'ordres verbaux et écrits, était chargé de surveiller et de protéger les prisonniers.

Après avoir compté et recompté son monde, le kaïd de Mascara rentra chez lui, et la petite caravane sortit des murs de Mascara.
A quelques pas de la ville, Bourgeois se rapprocha de l'ancien compagnon de Meurice.
- Mon lieutenant, lui dit-il, voici l'endroit où nous avons enterré M, Meurice.
- Mes amis ! S'écria M. de France, avant de nous éloigner à jamais de cette place, saluons la tombe de Meurice !

À ces mots, les chrétiens suspendirent leur marche. Ils s'inclinèrent en passant devant la fosse qui avait reçu le cadavre de Meurice, et ils firent le signe de la croix. Les Italiens essuyaient des larmes qui roulaient dans leurs yeux ; cette sépulture leur rappelait celle du pauvre Berthoumiau. Notre jeune officier reprit, tout rêveur et tout chagrin, son chemin. Cette tombe avait rouvert la blessure qui torturait son cœur, et au souvenir de Meurice, venait se joindre celui de Mardulin. Par un raffinement de cruauté incroyable, le kaïd de Mascara avait voulu empoisonner la joie que devait goûter M. de France à son départ pour Milianah. Le gouverneur avait eu le temps d'apprécier les bonnes relations qui s'étaient établies entre Jean Mardulin et les prisonniers. Il n'ignorait pas les services que ce soldat avait rendus à ses compatriotes, et il savait quelle amitié et quelle reconnaissance ces derniers lui avaient vouées. L'Arabe comprit qu'en tenant Mardulin éloigné de Mascara, lorsque les Français partiraient pour Milianah, il affligerait douloureusement aussi bien les captifs que le déserteur. Il tint secrets l'heure et le jour du voyage, et il ordonna à Mardulin d'aller à une lieue de la ville, et dans une direction opposée à celle que suivait la route de Milianah, déterrer une pièce de canon enfouie dans la terre par les Arabes, lors de l'occupation de Mascara par les troupes françaises.

Ainsi les captifs éprouvèrent la douleur de sortir de Mascara sans presser la main de leur bienfaiteur et sans adresser un dernier adieu et un dernier remerciement à cet excellent homme.

Le départ s'ouvrait donc sous de fâcheux auspices, et nos voyageurs, au lieu de se livrer à la joie que devait leur inspirer l'événement si désiré de leur échange, cheminaient en proie à la tristesse. Ils laissaient deux de leurs frères couchés dans leur froide sépulture de Mascara et de Tekedemta. La première borne qu'ils avaient rencontrée sur la route était marquée par la tombe de Meurice ; et s'ils avaient pu saluer le mort, ils leur avait été interdit d'embrasser le vivant auquel deux d'entre eux étaient redevables de la vie, tandis que tous avaient mangé le pain et le lait qu'il s'était arraché de la bouche, afin de calmer leur faim et leur soif. De tels services ne se paient jamais avec de l'argent. Il suffit

d'un regard, d'un mot, pour dédommager le créancier des avances qu'il a faites à son débiteur.

Chemin faisant, un jeune marabout, qui allait à Milianah, se joignit à la caravane. Le nouveau venu ne tarda pas à se faire remarquer des autres voyageurs par l'ardeur de ses prières et l'exaltation de son fanatisme. Il prêchait l'obéissance à l'émir et la révolte contre les Français. Il était à craindre qu'en traversant les tribus, il n'excitât le zèle des Arabes, au point de compromettre la vie des chrétiens avec lesquels il faisait route d'aventure pour Milianah.

Vers le milieu du jour on découvrit le village d'El-Borgj. A mesure qu'on se rapprochait de ce centre de population, on découvrait à quelque distance du village un rassemblement considérable d'Arabes, et le vent apportait les clameurs confuses et bruyantes des hommes et des animaux qui encombraient une espèce de champ de foire. C'était jour de marché au village d'El-Borgj, et l'on allait arriver au moment de la journée où le mouvement des affaires et la réunion des vendeurs et des acheteurs étaient les plus intéressants et les plus nombreux.

La présence d'une affluence aussi grande d'Arabes que celle qui se pressait sur le marché d'El-Borgj, parut inspirer de vives inquiétudes au kaïd des environs de Milianah. Il craignit un moment que les prisonniers confiés à sa garde ne devinssent les victimes de la fureur des Arabes réunis au marché. Il fit arrêter la marche des voyageurs et envoya le cavalier de l'émir présenter ses lettres au kaïd d'El-Borgj et le prévenir de l'arrivée du convoi.

Dès que le cavalier eut pris sa course pour aller rejoindre le kaïd du village, la colonne se remit en mouvement : elle fit un détour afin de ne pas traverser le village, et alla camper en deçà des maisons. On lui ordonna d'attendre et de se reposer jusqu'au moment où l'on ferait la distribution du pain.

Ce village d'El-Borgj, dont il a été question si souvent durant le cours de ce récit, est situé sur une montagne assez accidentée et peu élevée, qui borde au nord la plaine de Mascara. Il renferme une mosquée et deux ou trois maisons en pierres sèches. Les autres maisons sont construites en torchis, et sont rouvertes avec du chaume et des broussailles.

Une muraille de quatre pieds d'élévation entoure ce village. Dans cette muraille sont ménagées deux portes, dont l'une est placée à l'ouest et l'autre à l'est. Les jardins sont nombreux, bien cultivés et nourrissent des arbres à fruits en grande quantité. Parmi les plantations à fruits, la vigne domine par le nombre et l'excellence de ses ceps. Les Arabes n'ont jamais taillé les souches ; ces souches s'élèvent à plusieurs pieds du sol: ce sont de beaux arbres qui étendent au loin leurs branches chargées de

raisins délicieux. Les raisins du village d'El-Borgj jouissent d'une grande faveur parmi les Arabes, et on dit que cette faveur est bien méritée.

Tandis que les prisonniers attendaient leur pain, les femmes et les enfants du village accouraient vers eux et les accablaient d'injures, de coups et de menaces de mort. Dès que la distribution d'une moitié de galette de pain pour chaque homme fut achevée, on se remit immédiatement en marche. On voyagea jusqu'à la fin du jour par des chemins affreux, à travers les ravins, les collines, les pierres et les broussailles, dans un pays inculte, sauvage, et presque inhabité. A l'entrée de la nuit, on atteignit un petit village situé à quatre lieues de la cascade de l'Oued-Mina, dans le sud-ouest.

La position de ce village est délicieuse. Les maisons sont construites en amphithéâtre, au pied de la montagne : la maison du kaïd de l'endroit est située un peu plus bas. Elle présente à 1'mil une assez grande et une fort jolie apparence. Elle est bâtie sur une petite île formée par deux ruisseaux. Le jardin qui s'étend derrière la maison est planté d'arbres fruitiers et doit rapporter une ample et riche moisson de fleurs, de légumes et de fruits.

Des lauriers roses, des peupliers magnifiques, des figuiers, des amandiers des pêchers, des abricotiers, des vignes, des jujubiers, couvrent toute cette portion de la plaine et de la montagne, et font de cet endroit une campagne fraîche, riche et riante. Les jardins des habitants du village sont abondamment fournis d'arbres fruitiers de toute espèce et s'étendent gracieusement sur les ravins au pied desquels les ruisseaux qui les arrosent entretiennent dans toutes les saisons une grasse et puissante végétation.

Tandis que le kaki de la caravane s'entretenait avec le kaki du village, des arrangements qu'ils avaient à prendre pour loger. Les chrétiens pendant la nuit, les marchands de pelleteries qui faisaient partie du convoi dressaient leurs tentes. Les chrétiens ne devaient pas rencontrer un asile sous ces tentes. L'espace fort exigu des chambres couvertes était encombré par des ballots, et les marchands ne voulaient pas loger sous le même toit avec les chrétiens.

Le kaïd de l'endroit finit par désigner une maison dans laquelle on pouvait passer la nuit. Nos voyageurs gravirent un sentier très escarpé qui les conduisit dans le village, et ils se présentèrent dans la maison que le haïd avait mise à leur disposition. Mais le propriétaire de la maison, à la vue des nouveaux venus, entra dans une violente colère, et les repoussa avec fureur. Le kaïd qui commandait le convoi tenta de s'expliquer avec le récalcitrant et de traiter de l'amiable avec lui. Mais ce dernier se montra inébranlable dans sa résolution. La discussion dura une bonne demi-heure, après laquelle les choses furent aussi peu avancées qu'elles l'étaient en commençant. Il fallut se retirer, et ce ne fut qu'après de

nouvelles recherches et de nouvelles propositions que l'on finit par trouver un gite.

La salle dans laquelle on introduisit les voyageurs n'était guère préparée à recevoir de tels hôtes. Sa destination journalière était celle d'une écurie. A cette occasion on avait fait sortir les bêtes pour loger les hommes. La maison était construite en pierres sèches. Les murs n'avaient guère plus de trois pieds d'élévation. Cependant comme le toit allait en s'allongeant, on pouvait se tenir debout dans la chambre.

Le premier soin des nouveaux hôtes de cette écurie fut de balayer le sol et d'enlever le fumier : puis on alluma un petit feu au milieu de la chambre. Dans l'un des coins on étendit des tapis, sur lesquels les chefs allèrent se coucher. Le jeune marabout récita la prière, qui fut suivie d'un excellent plat de couscoussou. Si le repas fut bon, la nuit fut des plus mauvaises. Le feu qu'on avait allumé au milieu de la chambre produisait une épaisse fumée qui étouffait les assistants. Mais entre la crainte du froid et le désagrément de la fumée, il n'y avait pas à hésiter sur le choix du moindre de ces inconvénients. On n'éteignit pas le feu, car l'on jugea plus prudent, de ne pas dormir par la faute de la fumée, plutôt que de se laisser geler les jambes par le froid de la nuit.

Au point du jour, on se mit en mouvement. Ceux d'entre les prisonniers qui, la veille, avaient fait la route à pied, remplacèrent sur les mules leurs camarades qui avaient chevauché. Après avoir marché pendant quatre heures, on arriva dans une tribu qui habite les bords de l'Oued-Mina.

Aussitôt, le kaïd du convoi donna l'ordre à la caravane d'aller l'attendre sur les bords de la rivière ; il signifia en même temps à M. de France et aux Italiens de l'accompagner dans la course qu'il voulait tenter dans la tribu. Il partit à l'instant et se mit à parcourir les tentes de la tribu. Les hommes étaient allés dès le matin à un marché qui se tenait sur un des points de l'Oued-Mina. Le kaïd finit par entrer dans une vaste tente, tissée en poil de chameau (caïman), qui offrait toutes les apparences d'une habitation opulente. La tente était en ce moment occupée par trois femmes ; la propreté et la recherche de l'habillement, chez ces femmes, annonçaient que leur mari menait une riche existence. Tout ce qui lui appartenait, caïman, outils, armes, animaux et femmes, témoignaient assez haut et non sans quelque imprudence, par leur bon entretien et par la vigueur et l'ampleur de leurs formes, de la prospérité de la maison.

Le kaïd demanda, au nom de l'émir, du pain pour les gens de sa suite et pour les prisonniers. Les femmes se mirent aussitôt en devoir, et avec la meilleure grâce du monde, le satisfaire à sa demande, en pétrissant les galettes de pain.

La première prit un moulin et s'occupa à moudre le blé.
La seconde alluma du feu; puis elle délaya dans de l'eau la farine que la première retira du moulin. La troisième plaça sur le feu une poêle, dans laquelle elle fit fondre du beurre, et fit cuire la pâte que lui présenta la seconde de ses compagnes. Tandis que les femmes de la tente se livraient à ces travaux, le kaïd et ses prisonniers s'asseyaient sur les tapis et se délassaient des fatigues du chemin, en admirant l'une de ces femmes, qui brillait d'une beauté digne de figurer ailleurs que sous une tente en poil de chameaux, et de charmer un époux moins grossier qu'un Arabe.

Mais nos voyageurs se virent bientôt arrachés à leur naïve et charmante contemplation. Les enfants et les femmes de la tribu se précipitèrent dans la tente sous laquelle ils se reposaient. Ils les dévisagèrent effrontément et ne cessèrent tout le temps qu'ils demeurèrent dans ce caïman, par leurs gestes, leurs grimaces, leurs apostrophes, de leur témoigner leur haine contre les chiens de chrétiens.
Lorsque les trois femmes eurent fini de cuire les galettes de pain, le kaïd renferma dans un sac le nombre des rations nécessaires pour la subsistance de ses gens, et il alla rejoindre sa caravane, qui l'attendait sur les bords de l'Oued-Mina. Dès que le kaïd eut distribué les galettes de pain, il donna l'ordre de se lever et de poursuivre le voyage.

On commença par traverser l'Oued-Mina, et l'on marcha dans le nord afin d'éviter la montagne qu'habitent les tribus des Beni-Flitas ; et l'on alla rejoindre l'Oued-Chéliff. Nous avons dit que les Beni-Flitas avaient secoué le joug de l'émir, et nous les avons montrés en guerre ouverte avec ce chef, duquel ils répudiaient les sanglantes menées et les despotiques instincts. Vous savez la bataille qui eut lieu entre les réguliers de l'émir et les Ben-Flitas. C'est à cette occasion que nous avons raconté les atrocités qu'un chaou avait commises sur la personne d'un Beni-Flitas qui était tombé au pouvoir de l'émir. Le chaou avait perdu son fils dans cette affaire ; pour s'en venger, il coupait les quatre membres du Ben-Flitas prisonnier, et ensuite le jetait vivant sur un bûcher.

Au coucher du soleil, on s'arrêta dans un douair. Les Arabes donnent le nom de douair à la réunion de plusieurs tentes, dressées en rond et entourées de broussailles. Ces broussailles forment une espèce d'enceinte dans laquelle on renferme les troupeaux pendant la nuit. Chaque tente est gardée par deux ou trois chiens qui ne ces-sent d'aboyer. Les tribus ainsi que les villes des Arabes sont remplies de chiens qui, pendant la nuit, font un vacarme assourdissant. On sait que les chiens ne trouvent pour toute nourriture que celle qu'ils ramassent parmi les immondices. Ce sont eux qui sont chargés de nettoyer les rues et les sentiers, et ils remplissent le plus consciencieusement du monde, tant leur faim est sans cesse aux abois, l'office de balayeur et de récureur d'égouts. Cet état de choses se rencontre aussi bien dans les tribus nomades que dans les villes impériales, telles que Constantinople et le Caire.

II - LERBA

Un mauvais gîte - Plus de peur que de mal - Le mollet du colon - Un chien enragé - Les battus sont conspués - Les ruines d'une ville espagnole - Une rencontre périlleuse sur la grande route - Un parti de cavaliers - Pourparlers - La fantasia - Une mule qui prend le mors aux dents et une jolie femme qui se laisse tomber - Équivoques sur la chute d'un corps solide - L'aga de la plaine de Milianah - Deux tasses de café - Un caravansérail - Généreuse hospitalité Bon gîte et bon souper - Un tableau curieux - La femme de l'aga – Départ - Regret.

Le douair dans lequel on venait d'arriver était placé dans une plaine très riche et très cultivée. On n'apercevait que chaumes de tous côtés. Cependant on servit aux voyageurs un couscoussou détestable. Le jeune marabout, malgré ses saintes et sévères pratiques, se montra très mécontent de ce souper. Il tenta d'adoucir l'avarice des habitants du douair ; il récita plusieurs fois la prière en leur présence ; il leur tint de beaux discours qu'il termina par de brillantes promesses qui devaient procurer à ses auditeurs toutes sortes de biens sur la terre et dans le paradis de Mahomet. Mais il dépensa inutilement son éloquence et ses dévotions.

Les Arabes firent la sourde oreille, et n'allèrent pas chercher une meilleure nourriture que celle qui était servie. Il fallut s'en contenter : et notre marabout soupa médiocrement. Pour comble d'infortune, le froid sévit pendant la nuit, et vint glacer sur leurs nattes de jonc, nos voyageurs déjà fort maltraités par les fatigues de la route et par la détestable pitance qu'on leur avait fournie, sous la forme trompeuse d'un couscoussou, épicé de miel.

On marcha le lendemain, depuis le point du jour jusqu'au soir, sans prendre un seul instant de repos. C'était la troisième étape que l'on faisait depuis le départ de Mascara. Le terrain que l'on parcourait était rocailleux et couvert de broussailles. Les voyageurs mettaient leurs pieds en sang. Leurs babouches ne valaient déjà plus rien et chaque obstacle en arrachait des lambeaux. Vers le milieu du jour, le cavalier de l'émir alla chercher dans une tente perdue dans cette province de mauvaises galettes de pain d'orge. Après une marche forcée, en remontant l'Oued-Chéliff, dont les bords sont habités par de nombreuses tribus, on campa le soir dans un village ; toutes les maisons en étaient construites en torchis. Les voyageurs furent hébergés dans une mauvaise petite baraque dont les murs tombaient en ruines. Ils reçurent pour souper un couscoussou de fèves ; pendant la nuit ils souffrirent cruellement du froid, car les Arabes ne leur allumèrent pas de feu.

La soirée s'annonçait comme devant être fort triste. Les prisonniers étaient harassés de fatigue : ils avaient les pieds déchirés par les pierres

et les ronces, et ils commençaient à se lamenter sur les lenteurs et les privations dont ils étaient accablés en chemin. Les soldats ne parlaient plus. Léonard avait perdu en partie sa gaîté. Le père Lanternier ne racontait plus d'histoires, et madame Laurent soupirait en songeant aux ravages que la route et ses souffrances exerçaient sur ses attraits. M. Pic venait de sortir, on l'attendait pour souper.

Soudain on entend du dehors ces cris poussés par M. Pic.

- À moi! Au secours ! A l'assassin !

On allait au devant lui ; lorsqu'il rentre avec un visage décomposé et un regard effaré.

- À mon aide, mes amis, c'en est fait ! S'écrie–t-il.
- Que vous est–il arrivé M. Pic ? Lui demande M. de France.
- Ah! là, là ! Je n'en reviendrai pas !
- Qu'avez–vous, mon maître ?
- J'ai, Bastien, j'ai... aie, aie! Dieu, que je souffre.
- Ah çà ! Fit Léonard, vous êtes comme l'anguille de Melun, vous criez avant qu'on vous écorche.
- Tais-toi, mauvais plaisant. A moi ! Je vais me trouver mal.
- Mon cœur, qu'est–ce qui vous arrive ? Dit à son tour madame Laurent.
- Mais, petite mère, ne vous effrayez pas, fait Léonard ; de quoi se plaint le bourgeois ?
- De quoi je me plains ? Mauvais sujet.
- Allez, allez, les sottises, ça ne m'atteint pas. Oui, bourgeois, de quoi vous plaignez vous ?
- Je me plains du mal qu'on m'a fait.
- Qui vous a blessé ?
- Qui m'a blessé ?
- Une mâchoire d'acier.
- D'âne ou de bédouin ?
- De chien.
- Un chien vous a mordu, bourgeois ?
- Oui.
- Où ça...
- Où ?
- Oui... Est-ce que la pudeur de madame Laurent vous défend de nommer l'endroit ?
- Non.
- Ne le dites pas, mon cœur, si c'est où vous savez, fait madame Laurent.
- Mais ce n'est pas où vous croyez.
- Pourquoi aussi que vous allez, estimable colon, prendre l'air à la belle étoile. Si on n'est pas mordu, on risque de s'y enrhumer.
- Mais je te dis que ce n'est pas...
- Au commencement des cuisses...
- A la jambe.
- Aimable colon, qui voudrait faire croire qu'il a des mollets !
- Eh bien! Oui, c'est au mollet que j'ai été mordu par un chien.
- C'était bien la peine de tant crier.

- Et si la bête est enragée.
- Oh ! Alors, vertueux colon, tu vas nous tourner les talons.
- Comment ça?
- C'est que quoique tu sois un vertueux colon, par état, tu passes à l'état de bête féroce, dès que tu es mordu par un chien enragé. Ah ! Mais, si nous l'opérions avec un fer rouge.
- Du tout, Je m'oppose à cette opération.
- N'ayez pas peur ! Oh mon beau pigeon, j'ai mis le feu aux quatre pattes d'un âne, je saurai bien mettre le feu au mollet d'un colon... S'il existe un mollet.
- Laissons ces plaisanteries, dit alors notre officier de marine ; montrez-nous votre jambe.
- C'est là, fit M. Pic.
- Là. Vous avez eu plus de peur que de mal. Ce n'est rien.
- Vous croyez ?
- Une égratignure. Bonsoir, et dormez tranquille.
- Je veux bien vous croire.
- Dis donc, petite mère, en voilà des bourgeois, des colons. N'a pas besoin de lui donner des pruneaux pour lui infuser la colique. Et, dire que ces colons là s'insurgent contre l'armée et que ça voudrait gouverner l'Algérie avec un garde champêtre et le greffier du juge de paix. Quel malheur!
- Si ça avait été au feu comme nous autres encore.
- Ce serait un peu mieux culotté, petite mère. Au reste, t'es comme le phénix, belle cantinière. Plus tu vas au feu, plus tu rajeunis.
- Sans calembour, Léonard ?
- Sans calembour. Oh ma belle.
- Aimable gredin que tu fais !
- Et dire que je ne pourrai jamais faire ton bonheur, puisque...
- J'ai un légitime.
- Comme c'est commode !
- Aussi je vais dormir en songeant à lui.
- Et aux autres.
- Tais ton bec, malhonnête.
- C'est comme ça. Bonsoir, cantine détraquée !
- Ce que c'est que la jalousie. Je ne t'en veux pas.
- Grenouille en crapaudine !
- Encore. Est-il jaloux !
- Je finirai par l'adorer.
- Oh ! Alors, j'ai peur. Le cordon, s'il vous plait. A revoir, ma belle. Et vogue la nacelle Qui porte mes amours !

Au soleil levant, nos voyageurs se mirent en route le lendemain. Ils ne se donnèrent pas le temps de se reposer, et fournirent tout d'un trait leur étape. Ils traversèrent un emplacement qui était jonché par les ruines d'une ancienne ville espagnole. On ne voyait ni une muraille, ni une maison debout; le sol était couvert par une grande quantité de pierres travaillées avec autant de précision quo d'art.

On allait sans, trop s'inquiéter de rien, lorsque vers le milieu de la journée, une troupe de cavaliers bien armés et bien montés sortit d'une embuscade dans laquelle elle se tenait cachée.
Elle arriva bride abattue sur notre caravane, et sans songer à prendre le moindre renseignement, on la vit apprêter ses armes et se disposer à fondre sur les voyageurs et à les détrousser. Ces démonstrations hostiles effrayèrent le cavalier de l'émir, qui avait reçu la mission de protéger les prisonniers français ; à l'instant, il courut vers les cavaliers et échangea quelques paroles avec eux.
- Semi, semi, leur dit-il (semi, amis).
- D'où viens-tu ? Lui répondirent les assaillants.
- De Mascara.
- Tu portes l'uniforme des réguliers de l'émir.
- J'appartiens à l'émir.
- Où vas-tu?
- A Milianah.
- Quels sont les gens avec lesquels tu voyages de compagnie ?
- Ce sont des marchands de peau, des négociants et des juifs qui vont à Milianah,
- Voilà tout ?
- Il y a encore dans la caravane, des prisonniers.
- Des Français ?
- Oui.
- Ils vont passer par nos mains.
- Non.
- C'est une occasion de venger nos frères et de frapper les chrétiens.
- Non.
- Qui nous en empêchera ?
- Moi.
- Qui t'a chargé de défendre les chrétiens ?
- L'émir.
- Que veut-il en faire ?
- Ils les renvoie à Alger.
- Nous sommes trahis !
- Ecoutez. Il a demandé au sultan des Français un certain nombre de prisonniers arabes détenus à Marseille en échange des prisonniers français que je suis chargé de, protéger.
- Dis-tu la vérité ?
- Voilà les lettres par lesquelles l'émir ordonne aux tribus que nous devons traverser, et aux cavaliers que nous pouvons rencontrer, de recevoir ces chrétiens et de respecter leur vie. Lisez ces lettres.
- Le cachet nous suffit. C'est bien, passez votre chemin. Il ne vous sera fait aucun mal. »

À ces mots, le cavalier de l'émir tourna bride vers le convoi, qu'il s'empressa de rassurer en lui portant la réponse des cavaliers qui avaient fait mine de l'attaquer. En ce moment, soit pour effrayer les voyageurs, soit pour se livrer à leurs gentillesses accoutumées et faire la fantasia, les

cavaliers fondent au galop de leurs chevaux sur la caravane s ils brandissent leurs fusils, tirent dans les jambes des mules de nombreux coups de feu à poudre et à' balles. Puis ils pénètrent dans les rangs des voyageurs ; ils dégainent leurs sabres et menaçant les prisonniers de leur trancher la tête. Le désordre et la confusion troublent l'ordre de la marche : les mules s'effraient et reculent : les marchands tremblent pour leurs marchandises et les juifs pour leur argent et leurs oreilles. Benedito, le petit mousse, s'amuse de ce manège ; il chante, il excite les assaillants, les appelle et leur demande de le délivrer des mains des chrétiens, et de le ramener à la smala de l'émir. Francesco s'irrite contre l'enfant, et s'évertue à étouffer ses cris.

À la fin, les cavaliers se décident à rentrer dans leur embuscade, et à permettre à la caravane de continuer sa marche. En se retirant, un des cavaliers accroche les ballots sur lesquels madame Laurent était assise. La mule qui porte notre cantinière s'effraie de ce choc, elle prend le mors aux dents, et se met à galoper à travers les fourrés et les broussailles, en emportant madame Laurent, que l'on voit chanceler sur ces ballots mal assujettis.

- Miséricorde du bon Dieu, à mon, secours s'écrie-t-elle,
- Eh bien ! Eh bien ! Petite mère, où courons-nous ?
- C'est incivil de quitter une société sans lui tirer révérence, et la plus éprouvée des cantinières !
- Mais ce n'est pas ma faute. Je vais me tuer, ma selle tourne.
- Est-ce que vous auriez envie de prendre un billet de parterre ?
- Je ne peux pas arrêter ma mule. Au secours, au secours !
- Messieurs, n'ayez pas peur, dit Léonard, c'est une frime de madame Laurent.
- Sans cœur ! Scélérat, tu seras fusillé.
- La cantinière a vu parmi les cavaliers un nègre qui a séduit son cœur.
- C'est bien l'heure de songer à l'amour.
- C'est toujours l'heure pour une femme sensible; et alors madame Laurent veut se donner la représentation au naturel de la romance d'Adélaïde au désert. Elle va jouer le premier rôle, et au lieu de faire l'amour à chameau, elle le fera à mulet.
- A. moi, à moi ! Mon lieutenant, je vais tomber, je n'y tiens plus,
- Fleury, va donc en aide à madame Laurent.
- Si vous avez l'intention de vous laisser tomber, vivandière pleine de pudeur, ne nous donnez pas le spectacle d'étudier la mappemonde sur une carte d'une nouvelle espèce.
- Aïe, aïe, c'en est fait ! S'écria madame Laurent, en glissant, avec les paquets, sous la mule.
- Et bien, petite mère ? Fit Fleury en l'aidant à se relever.
- Je suis morte.
- Pas encore.
- Si tu savais dans quel état je l'ai, fit-elle en rentrant dans les rangs de la caravane.
- Vous avez des bleus au... dos ! S'écria Léonard.

- Va, je te casserai la margoulette quelque jour, indécent croque-mort.
- Belle maman, tu m'appelles croque-mort !
- Oh oui ! Je l'ai dit.
.- J'ai bien entendu ?
- Alors, pourquoi me demander...
- Je demande l'explication.
- C'est indécent les croque-morts : ça ne voit la nature qu'en chemise.
- Elle a raison : j'ai vu un cadavre.
- Tu n'as rien vu ; n'est-ce pas, messieurs ?
- Oui, oui, vous êtes tombée dans la posture la plus convenable.
- La tête en bas les pieds en l'air.
- Ne l'écoutez pas, petite mère.
- Si on l'écoutait, il tiendrait des propos contre la sainte Vierge.
- Vous êtes remise de votre chute ?
- Un peu. J'ai les nerfs dans un état...
- Attendez donc d'avoir retrouvé votre mari pour vous plaindre de vos nerfs. Vous en jouerez dans votre ménage,
- Comment ça ?
- Vous savez la recette. On se donne des attaques de nerfs à volonté, et l'on se fait ainsi pardonner ses farces.
- Je n'ai rien à me reprocher.
- Elle est aussi blanche que l'agneau qui vient de naître.
- Oh alors ! Je demande une place dans le calendrier des saints pour une cantinière qui n'a jamais eu une faiblesse à se reprocher... Nous signerons la pétition.
- On la mettra entre madame Putiphar l'Égyptienne et madame la reine de Saba.
- Et toi on te guillotinera entre les deux larrons. Comme ça, chacun sera exposé à sa place?
- Et la vertu aura trouvé sa récompense.
- Silence, messieurs, voici l'heure où les Arabes vont dire leurs prières,
- Qu'est-ce que ça me fait ? Je veux jaser avec ma belle cantinière et lui proposer un engagement d'écuyère au cirque de MM. Françoni, à Paris.

Léonard, ferme ta boite. Un Français, comme dit l'histoire du père Lanternier et son fameux commissaire de police, doit respecter la femme, qu'elle soit blanche ou noire, laide ou jolie, parce que la femme, c'est l'emblème de la faiblesse et de la beauté; et il doit encore respecter les gens qui prient Dieu, que ce soit un vrai ou un faux, un bon ou mauvais Dieu, parce que Dieu, c'est l'image, pourtant les hommes, c’est de la sainteté et de la Providence.

Pour le coup, tu n'as ravi, éloquente cantinière. Quel malheur que tu ne sois pas député pour parler à la tribune.
- Et mon sexe.
T'as raison. Député, tu n'aurais pu charmer que nos oreilles. Femme, tu séduis nos cœurs et tu embellis notre existence.
- Silence, couleuvre réchauffée au soleil de la Provence.
- Dieu ! Que nous avons d'esprit.

- Tais-toi, le marabout va faire la prière.

Le jeune marabout récita dans ce moment la prière que tout musulman doit adresser à Dieu vers le milieu de la journée; puis la caravane reprit sa marche et finit par arriver sais accident au bivouac qu'elle devait atteindre à l'entrée de la nuit. Nos voyageurs traversèrent un village dans lequel, selon toute apparence, l'aga de la plaine de Milianah devait à une époque fixer sa résidence. Ils furent conduits dans une grande maison qui est située sur la place. Une seule pièce occupe l'intérieur de cette maison ; c'est une salle spacieuse dont la disposition annonce qu'elle est destinée à recevoir les voyageurs et à leur donner un gîte pour la nuit. Au Caire, ces auberges prennent le nom de caravansérail, et dans le Maroc, elles sont connues sous la désignation de fondac.

Les gens qui composaient la suite du lieu et des environs de Mascara tendirent, à l'une des extrémités de la salle, des nattes en jonc sur lesquelles les prisonniers prirent place ; à l'autre extrémité de la salle on voyait accroupis, sur de riches tapis, des Arabes qui préparaient du café.

M. A. de France n'était pas encore entièrement rétabli de la maladie dont il avait souffert avant d'arriver à Mascara. Le séjour de cette ville et les soins que lui avaient prodigués Mardulin, Bourgeois, Fleury et le père Lanternier, avaient produit un mieux dans son état de santé si gravement compromis par le froid, l'insomnie et la mort de Meurice ; mais Ies fatigues de la route venaient de l'éprouver cruellement. De son côté, cette bonne madame Laurent se plaignait ; elle avait passé par de si nombreuses épreuves et de si fâcheux traitements, que son tempérament avait dû beaucoup souffrir. Il fallait donc profiter de la généreuse hospitalité que l'on rencontrait dans ce village afin de porter quelque soulagement aux malades. La vue des cafetiers inspira à ce jeune officier le désir de demander du café ; il se persuada qu'une boisson chaude lui ferait du bien, et soudain :

- Petite mère, dit-il en s'adressant à madame Laurent, prendriez-vous une tasse de café ?
- Vous me confusionnez par tant de bonté, mon lieutenant.
- Répondez–moi.
- Et bien, je crois que ça restaurerait agréablement ma petite estomac, mon lieutenant.
- Divine cantinière ! s'écria Léonard, on dit mon petit estomac.
- Discipliné, tu veux me faire aboyer comme un chien, tandis que je dois parler comme...
- Une oie.
- Merci, polisson !
- On vous reprend pour votre agrément personnel, femme sans emploi.
- Sans emploi !
- Oui, puisque vous êtes privée de votre emploi de femme mariée.
- C'est vrai : que de temps perdu !
- Ainsi, vous prendrez du café
- Oui, mon lieutenant ; le café ragaillardira ma petite estomac.

- Mon petit estomac.
- Pourquoi mort plutôt que ma ?
- Estomac, masculin, du genre mâle.
- Mais l'estomac de femme, ça suit le sexe. Je suis du féminin.
- Voyez-vous ça !
- Et je dis ma petite estomac.
- Et alors moi, qui suis du masculin, je dirai mon petite bouche.
- Ça me parait juste.
- Quand on parle français comme une vache allemande.
- Tu agonises une faible femme, valet de la mort.
- Je cite le proverbe.
- Poltron ! Il se cache toujours derrière quelque chose,
- Si c'était sous votre tablier, encore !
- En vérité ?
- L'amour a pris naissance dans un bouton de roses.
- Tu es l'amour.
- Et vous le bouton de rosés.
- Bouquet de roses.
- Entendons-nous : roses écloses.
- Ça donne plus de parfum.
- Une manière ingénieuse d'expliquer une allégorie peu flatteuse.

Pendant ce colloque, notre officier de marine abordait les cafetiers ;

- Donnez-moi deux tasses de café, leur dit-il.
- Il n'y a pas de café pour un chien de chrétien.
- Mais je possède des mousounés et je suis en état de vous payer votre café.
- Tu crois donc que l'aga de la plaine de Milianah, notre maître, n'est pas assez riche et qu'il a besoin d'un mousouné pour payer le café, s'il consent à t'en donner ?
- Je ne savais pas que ce café appartenait à l'aga.
- Il lui appartient,
- Doutes-tu de sa générosité ?
- Non.
- Pour qui demandes-tu du café ?
- Pour une femme et pour moi. Nous sommes malades.
- Quand l'aga entrera dans cette chambre, tu lui demanderas de te faire servir deux tasses de café,
- C'est bien.
- Il ne te refusera pas,
- Tant mieux.
- Mais garde-toi de lui offrir de l'argent, tu blesserais sa générosité.
- Je suivrai vos avis.

En ce moment des esclaves étendaient de somptueux coussins et dressaient un divan. Toutes ces tapisseries étaient bien supérieures en richesses et en qualité à celles que possédait l'émir. L'aga ne tarda pas à paraître ; il se montra, accompagné du kaïd qui commandait la caravane; du jeune marabout et des chefs de la province. Il était magnifiquement vêtu. Ces divers personnages s'assirent sur les coussins et sur les tapis, et

se mirent à causer tout en buvant leur café et en fumant leurs longues pipes. Ce fut l'instant que M. de France choisit pour aborder l'aga et pour lui présenter sa requête.
- Tu es l'aga de la plaine de Milianah ? dit-il.
- Oui. Qui es-tu, toi ?
- Officier français.
- Dans la marine ?
- Oui.
- On m'a déjà parlé de toi.
- En bien?
- Oui.
- Tant mieux.
- Que veux-tu ?
- Nous avons parmi nous une femme qui est malade.
- Celle qui a été vendue dans la tribu du Tombeau de la chrétienne ?
- Oui.
- Elles étaient deux.
- L'une d'elle est morte. Cella qui n'a pas succombé et que nous ramenons est souffrante ; pour moi, je vais mal ; nous avons voulu boire du café ; j'en ai demandé à tes gens.
- Eh bien ?
- Ils m'ont refusé.
- Je ne suis pas content d'eux. N'êtes-vous pas mes hôtes ?
- Il ne faut pas leur en vouloir de ce refus.
- Pourquoi ?
- C'est moi qui me suis trompé.
- Explique-toi.
- Je leur ai demandé d'acheter du café.
- Acheter ? Tu as eu tort.
- Ils m'ont répondu qu'un aga aussi riche et aussi puissant que toi ne vendait pas ce qui lui appartenait, mais qu'il en usait des largesses.
- Ils ont bien parlé.
- Et ils m'ont conseillé de te prier de m'en donner, en ajoutant que tu te ferais un plaisir de m'accorder ce que je te demanderais.
- Ils ne se sont pas trompés.
- Je n'ai pas un seul instant douté de ta bonne volonté.
- Versez-lui tout le café dont il aura besoin, dit l'aga en s'adressant à ses esclaves. Puis il ajouta en se tournant vers notre jeune lieutenant :
- La femme ne doit pas coucher parmi les hommes. Ce n'est pas sa place.
- Vous avez avec vous un enfant?
- Oui.
- Il faut que la femme et l'enfant sortent de cette maison. On va les conduire dans la maison de mes femmes, et tu peux croire qu'ils recevront une bonne hospitalité.
- Je te remercie de tout mon cœur. »

En finissant ces mots, M. de France alla rejoindre ses compagnons. On lui servit du café, et madame Laurent et Benedito allèrent se reposer des fatigues de la journée dans la maison de l'aga.

À l'heure de la prière, le jeune marabout se leva et récita devant les Arabes, qui prièrent avec la plus fervente dévotion, l'oraison mahométane. Bientôt après les esclaves apportèrent des plats de couscoussou pour le souper de l'aga. On servit aux prisonniers la moitié d'un mouton flanqué d'un plat de couscoussou.

Dans ce moment la salle dans laquelle l'aga exerçait sa gracieuse hospitalité offrait un spectacle aussi curieux que saisissant, soit par les caprices des ombres et des lumières, soit par la physionomie des principaux personnages.

Les chrétiens, parqués dans un coin et réunis autour d'un grand feu, s'entretenaient de leurs misères et de leurs, souffrances. Sur leur lace terne et livide on lisait les traces des angoisses et des tourments par lesquels ils avaient été si rudement éprouvés. Le plus grand nombre de ces hommes étaient occupés à laver les plaies qui sillonnaient leurs pieds et leurs jambes ensanglantés par Ies pierres et les broussailles d'un long voyage. De ce cercle s'échappait un murmure plaintif, un gémissement sourd et confus. Le bien-être du moment ranimait les forces des prisonniers et réveillait en même temps les douleurs aiguës qui tourmentaient leurs membres brisés par tant de douloureuses épreuves : douleurs que la fatigue du chemin et la faiblesse du corps avaient endormies.

Au coin opposé à celui des captifs, on voyait les Arabes accroupis sur de brillants carreaux, fumant gravement leurs longues pipes et buvant leur café ; ils étaient rangés en cercle autour de l'aga. Celui-ci, avec ses splendides vêtements, ressemblait à un sultan. Les flammes du foyer projetaient sur ces visages pèles et allongés ses ombres capricieuses, et leur imprimaient une expression d'humeur farouche et guerrière. Ces hommes s'entretenaient des projets et de la fortune de l'émir ; et, par instants, lorsque la conversation venait à rouler sur les chrétiens, on surprenait, dans les yeux et sur les lèvres des discoureurs, de vives étincelles et des signes de haine et de vengeance. On retrouvait alors dans ces Arabes, animés par les souvenirs et les espérances qu'ils agitaient dans leur entretien, les vaillants descendants des peuplades nomades qui se ruèrent, dans les siècles passés, sur l'Europe chrétienne. Leurs hordes conquérantes souillèrent nos églises et nos saintes demeures en plantant sur les clochers et les tours qui les dominaient le croissant de Mahomet, et en renversant la sainte croix du divin Rédempteur.

La moitié du mouton rôti et le plat de couscoussou que l'aga fit servir à ses hôtes leur fournirent un bon souper. Ce repas succulent et l'excellente nuit que nos voyageurs passèrent en se couchant sur des nattes, auprès d'un bon feu, ne contribua pas peu à ranimer leurs forces épuisées par tant de fatigues, et ce ne fut pas sans regrets, qu'à la pointe du jour, ils durent sortir de ce village dans lequel ils avaient reçu une si douce hospitalité.

Ils mettaient le pied dans le chemin, lorsqu'ils virent arriver madame Laurent, qui traînait, tant bien que mal, après elle, Benedito. L'enfant ne suivait qu'en rechignant, et demandait à rester parmi les Arabes.

- Eh bien, petite mère, avez-vous bien passé la nuit ?
- Aux oiseaux, mes enfants.
- Bien couchée, bien nourrie ?
- La femme de l'aga nous a reçus avec une humanité toute française : nous n'avons qu'à nous louer d'elle et qu'à la remercier de tout notre cœur. Et vous autres, ça va bien ?
- Très bien. L'aga ne nous a laissés manquer de rien.
- On voit que nous rapprochons de la civilisation.
- Et des tables d'hôte.
- Des décrotteurs et des allumettes chimiques.
- Allemandes. .
- Anglaises.
- Espagnoles. Car on les apporte de Gibraltar.
- Mais ce moutard, ajouta madame Laurent, en montrant Benedito, m'a donné plus de mal qu'il n'est gros.
- En vérité ?
- Il ne voulait pas partir ce matin. Il fallait lui donner du nanan et l'envoyer à sa maman, qui habite la smala, disait ce petit gredin. Francesco, reprends ce jeune renégat. Je le renie pour ma connaissance.
- La restriction est inutile. Le reniez-vous pour votre enfant ?
- Mon fils !
- C'est ici que la situation de la vivandière se complique.
- En quoi?
- Je pose la question.
- Écoutez le discipliné. Madame Laurent a-t-elle jamais eu des enfants ?
- Jamais. Je le jure sur la tête de mon mari.
- Deuxième question : Madame Laurent a-t-elle jamais été susceptible d'avoir des enfants ?
- C'est indiscret.
- Vous le demanderez à mon mari, galopin.
- Petite mère, venez : nous allons vous hisser sur votre mule.
- En avant, mes enfants !
- Et comment se porte votre palanquin ?
- Mieux que ton nez, curieux, »

Dès que la cantinière eut pris place sur sa mule et que Francesco eut consolé Benedito, auquel il commençait à rapprendre l'italien et à dire le Pater noster, la caravane s'ébranla et se disposa à franchir la distance qui la séparait encore, pour quelques heures, de la ville de Milianah. Nos prisonniers suivaient leur chemin avec le cœur plus content, le corps plus dispos et avec l'espérance sur les lèvres et dans les yeux.

III – MILIANAH

Le camp du bey de Milianah et le califat Milloud-Ben-Arrach - Les cavaliers du bey - Entrée à Milianah - Abords de cette ville - Description et topographie du paysage et de Milianah - Les Maures - Les Juifs - La condition de ce peuple - Abjection - Usure - Les femmes juives - Le palais de justice à Milianah - Description de la prison des captifs - Le kaïd de la ville. Il embrouille les négociations - Négligence des autorités arabes - L'émir s'explique mal - On trompe le gouverneur d'Alger au sujet de l'échange des prisonniers - Incertitude –
Maladie - Désespoir.

La conduite que l'aga de la plaine de Milianah avait tenue l'égard de ses hôtes avait inspiré toute confiance à nos voyageurs. Ils s'étaient persuadés que les Arabes qui habitaient les localités qu'il leur restait à traverser pour arriver à Milianah étaient animés des mêmes sentiments que leur chef à l'égard des chrétiens. Nais cette espérance fut bientôt détruite, et ils ne tardèrent pas à retrouver le fanatisme et la cruauté dont ils avaient eu déjà tant à souffrir.

Cette nouvelle étape, qui dura six heures, fut signalée par les mauvais traitements dont les tribus accablèrent les captifs sur leur passage. Elles les accueillirent avec cette haine grossière et ce mépris stupide qui étouffent toute pensée généreuse, et qui ne savent conseiller que l'injure et le mal. Cette antipathie aveugle et féroce que l'Arabe suce avec le lait de sa nourrice s'opposera longtemps au rapprochement, si désirable et si indispensable, qui doit s'opérer entre les cieux races - française et arabe – entre les deux religions - christianisme et mahométisme. C'est sur ce point qu'il faut attaquer les Arabes. Détruisez leurs préjugés, soufflez aux marabouts des doctrines plus généreuses que celles qu'ils enseignent; inspirez-leur quelque réforme salutaire dans la religion, la loi et l'éducation. Attaquez-vous à l'idée, plutôt qu'à la forme; frappez l'esprit plutôt que le corps ; modifiez le cœur, de préférence aux appétits sensuels. Regardez la condition du peuple juif parmi les mahométans. Lui aussi, évite tout contact avec les gentils ; lui aussi n'adore que le Dieu d'Israël ; lui aussi demeure fidèle à la loi, à la lettre. Admirez les progrès qu'il a faits parmi les peuples au sein desquels il a placé sa famille, ses trésors et son dieu. Il se voit traité de paria. On le méprise, on le conspue, car sa religion le place en dehors de toute autre religion, et lui défend tonte alliance avec l'étranger.

Nos voyageurs marchèrent ainsi pendant six heures et ils finirent par arriver dans une localité où l'on venait d'établir le camp du bey de Milianah. Au moment où ils entraient dans le camp, le bey de Milianah et le kalifa Milloud-Ben-Arrach, que l'émir, en partant de Mascara, avait envoyé chez les Hadjoutes, faisaient leur entrée.

Cet escadron de cavalerie ne manœuvrait guère mieux que celui de l'émir, mais les hommes qui le composaient portaient des vêtements bien plus propres et plus chauds que ceux avec lesquels s'habillaient les soldats de premier camp. Ils attestaient ainsi la richesse du bey de Milianah ; en outre, le froid qui règne dans ces provinces montagneuses oblige les habitants à se couvrir et à se défendre contre l'humidité et la gelée des nuits. Le camp du bey était tenu avec ordre et propreté. Deux pièces de canon en défendaient l'entrée. La présence du kalifa Milloud-Ben-Arrach dans ces quartiers, avait communiqué aux troupes un mouvement inaccoutumé.

Le kaïd qui commandait la caravane alla prévenir le bey de Milianah de l'arrivée des prisonniers. Il les fit arrêter devant la tente de ce chef. Celui-ci quitta pour un moment Milloud-Ben-Arrach, avec lequel il causait de bonne amitié. Il se dirigea vers les prisonniers, les passa légèrement en revue et donna au même instant au kaïd l'ordre de les conduire dans une tente ; puis il alla reprendre sa conversation avec Milloud-Ben-Arrach. Quant à ce kalifa, il ne daigna pas prendre la peine de se déranger et il ne s'occupa pas plus des prisonniers que s'il ne les avait jamais vus et que s'ils n'avaient jamais existé.

La tente dans laquelle le kaki entreposa les chrétiens était si exiguë qu'elle ne pouvait pas les contenir tous. Ils se couchèrent les uns sur les autres. Leur souper se composa d'un morceau de biscuit, si dur, qu'il fallut le tremper dans l'eau pour le mâcher. Le bey de Milianah, au lieu d'imiter la conduite généreuse que l'aga de la plaine de Milianah avait tenue à l'égard de ses hôtes que l'émir lui adressait, se contenta de leur offrir un gîte détestable et une nourriture exécrable. Dans le rapide examen qu'il avait fait des chrétiens, il avait eu cependant le loisir de constater le délabrement de leurs vêtements et le piteux état de leur santé ruinée par des marches forcées, par le froid et la faim. Il ne leur fit pas même allumer du feu pendant la nuit. Aussi ne purent-ils fermer l'œil et demeurèrent-ils exposés à toutes les rigueurs du vent et de la pluie.

Tandis que nos voyageurs s'apprêtaient à dévorer le morceau de biscuit qu'on leur avait distribué, ils virent entrer dans leur tente un cafetier turc.

L'officier est-il ici ? Demanda le nouveau venu en baragouinant un mauvais français.
- Tu veux parler de M. de France ? Demanda Bourgeois.
- Oui.
- Le voilà.
- Que me veux-tu ? Dit à son tour notre jeune officier.
- Ah ! C'est bien toi, fit le Turc ; mon Dieu ! Que tu es changé !
- Je suis malade.
- Tes cheveux sont devenus gris.
- Je souffre tant depuis trois mois.

- Tu ne me reconnais pas ?
- Si ! Je te reconnais : tu es le cafetier du kalifa MilIoud-Ben-Arrach.
- Tu ne m'as pas oublié ?
- Comment aurais-je pu t'oublier ? Pendant mon séjour au camp de l'émir tu n'as pas cessé de me faire du bien. Je suis heureux de pouvoir te remercier devant mes compagnons de captivité.
- J'ai fait ce que j'ai pu. Tant mieux si j'ai pu te soulager quelquefois. Mais je n'aperçois pas ton ami...
- Mon ami ?
- Celui qui était si bon, Sidi Meurice...
- Meurice ! Il n'est plus avec nous.
- Où l'as-tu laissé ?
- Il est mort.
- Mort ! Pauvre malheureux !
- Nous l'avons perdu il y a environ un mois.
- Au camp de l'émir ?
- Dans la prison de Mascara.
- De quoi est-il mort ? 0n ne l'a pas tué ?
- Il est mort de maladie. Le froid, dont il a eu tant à souffrir, a causé le mal auquel il a fini par succomber.
- Cette nouvelle me surprend autant qu'elle m'afflige. Lorsque j'ai appris, il n'y a qu'un moment, votre arrivée dans le camp du bey de Milianah, je me suis réjoui de te voir, ainsi que Sidi Meurice, une dernière fois avant votre rentrée à Alger.
- Je suis touché de ton amitié.
- Je vous apportais deux tasses de café.
- Toujours plein d'attention. Merci pour ton bon cœur.
- Mais, Sidi France, tu vas boire mon café.
- Tu me l'offres de si bonne grâce, que je ne saurais te refuser.
- Refuser
- Oh ! Non.
- J'accepte.
- Et l'autre tasse, qu'en faire ?
- Veux-tu que j'en dispose comme il me plaira d'en disposer ?
- Oui, je te l'ai donnée.
- Petite mère, vous n'êtes guère en meilleure santé !
- Hélas ! Mon lieutenant, fit madame Laurent.
- Eh bien, prenez, cette tasse de café que vous offre ce brave homme.
- En vérité, mon lieutenant, je ne sais si je dois vous obéir ; les convenances... Mon titre de cantinière.
- Pas de façons.
- C'était bon une fois, mais la chose venant à se renouveler chaque soir, je craindrais qu'une indiscrétion...
- As-tu fini avec tes manières, madame la cantinière ! S'écria Léonard.
- Discipliné, on ne t'interpelle pas; ne viens pas te mêler ! La bonne compagnie, quand mon lieutenant me fait l'honneur...
- Décidez-vous, petite mère, le café va se refroidir,
- Ce que j'en fais c'est pour vous obéir, mon lieutenant.

- Allons donc !
- Je te remercie de nouveau, dit alors notre officier au cafetier : je n'oublierai jamais le bien que tu m'as fait, et si tu viens quelque jour à Alger, j'espère alors prendre ma revanche.
- C'est cela. À revoir, mon officier. Bonne nuit, demain matin je viendrai vous serrer la main avant votre départ. »

À ces mots, le Turc sortit de la tente, et les prisonniers se blottirent les uns contre les autres, afin de se procurer quelque chaleur.

Au lever du jour, les soldats du bey de Milianah levèrent leur camp et abattirent leurs tentes. Ils suivirent les mêmes dispositions que les soldats de l'émir observaient lorsqu'ils se mettaient en marche pour se porter dans un nouveau quartier. Le kalifa Milloud-Ben-Arrach prit la route de Mascara, tandis que le bey de Milianah gagna les montagnes qui bordent la mer du côté de Cherchell. Il allait combattre une tribu qui avait refusé de payer l'impôt.

La ville de Cherchell est distante d'Alger de dix-huit lieues ouest. Elle occupe l'ancien emplacement de la ville romaine, Julia Coesarea. Les ruines de la cité romaine se composent des restes de bains, de colonnes en basalte, d'un amphithéâtre, et de la ligne de l'ancien mur d'enceinte qui sort encore du sol en quelques endroits.

Tandis que les cavaliers se dirigeaient, les uns vers Mascara, les autres vers Cherchell, les prisonniers s'acheminaient du côté de Milianah. Ils finirent, après avoir rempli une étape de six heures de marche, par arriver sur la route de Milianah. Sur ce point, ils traversèrent l'Oued-Chéliff sur un très beau pont construit à l'européenne, et qui n'avait pas plus de trente ans d'existence.

Parvenu au sud de la ville, la caravane quitta la plaine pour gravir la montagne sur laquelle est blottie Milianah. De la plaine à la ville, on compte une heure et demie de marche. Milianah est dominée, au nord, par une montagne plus élevée que celle sur laquelle elle se trouve assise. Au faîte de la montagne, on aperçoit un marabout et un mât de signaux.
Au sud, le plateau sur lequel cette ville est placée (ce plateau se détache en corniche du versant méridional du mont Zachar), ne présente à la vue que des rochers inaccessibles, taillés à pic, et couverts de ronces, d'épines et do broussailles.

À l'est et à l'ouest, des jardins bien cultivés couvrent la montagne. Dans ces jardins, on trouve des arbres fruitiers de toute espèce, et qui portent des fruits remarquables par leur grosseur et leur qualité supérieure. Au pied de la montagne qui borde la ville au nord sont placés les jardins potagers qui produisent une espèce de légume par saison. Ainsi, les Arabes ne font que des choux pendant la saison de cette plante : ils ne sèment les navets qu'au moment propice pour la pousse et la récolte de ce légume, et ils agissent de môme pour les autres espèces de légumes.

Pour arriver dans Milianah, la route la plus facile à suivre est celle qui s'ouvre du côté d'Oran, et cependant la montagne dans cet endroit est très boisée : elle est couverte de lentisques, de chênes verts, de pins, de cyprès et d'oliviers. De ce côté, il suffit d'une heure et demie de marche pour arriver à Milianah, tandis que par les autres routes, il faut marcher pendant toute une journée pour atteindre la ville.

Une source très abondante, qui s'échappe de la grande montagne du nord, alimente la fontaine de la ville, et conduit l'eau par des aqueducs souterrains dans les maisons occupées par de riches et d'importants particuliers.

Cette ville est assez bien blotie ; les maisons sont élevées et ne portent pas à leur faîte les terrasses que l'on rencontre dans les autres villes arabes. Des tuiles, pareilles à celles dont on se sert dans le midi de la France, de forme allongée et arrondie, composent la toiture des maisons. Les rues sont étroites et sales.

L'enceinte de la ville est formée par une simple chemise assez élevée et crénelée, qui est armée de deux pièces de canon. Deux portes pratiquées dans cette chemise, l'une à l'est, l'autre à l'ouest, livrent l'entrée de Milianah. (L'on ne doit pas oublier que nous faisons la description et le détail des lieux, des choses et des hommes tels qu'ils se présentaient en 1878. Les événements ont modifié les situations et changé aussi bien les existences des peuples que la physionomie des villes. Mais nous ne pouvons pas donner au passé les couleurs du présent. Chacun sait que nous occupons Milianah depuis 1840).

Il n'existe qu'une mosquée et qu'une synagogue à Milianah. La casbah est construite dans le sud. Deux pièces de canon, dont les bouches sont tournées du testé que la disposition naturelle des rochers et des terrains rend inaccessibles, deux canons défendent la ville. En dehors de la porte de l'ouest, on rencontre une petite place qui sert de marché. Les Arabes des environs amènent à ce marché une grande quantité de bestiaux. On a construit dans la ville un certain nombre de petits hangars dans lesquels les marchands de fruits, de légumes et de beurre se mettent à l'abri. L'industrie et l'activité des habitants de Milianah sont représentées par des boutiques habitées par des forgerons, des serruriers, des charpentiers, des menuisiers, des boulangers qui vendent du pain blanc, des marchands d'étoffes en laine et des potiers. En un mot, la physionomie de Milianah offre une activité et une circulation bien supérieures à celles que présente Mascara.

À ces boutiques, il faut ajouter quelques petits bazars.

La population s'élevait, à cette époque, au chiffre de quatre mille habitants.

Les Juifs fournissaient un nombreux contingent d'habitations. L'existence d'une synagogue atteste assez haut l'importance que les Maures accordent aux enfants d'Israël qui vivent au milieu d'eux.

Les Juifs exercent tous un état : ils ne s'épargnent pas au travail, et ils se rendent utiles et même indispensables aux Arabes. Cependant leur condition est aussi précaire qu'abjecte : ils ne sont pas précisément esclaves, puisqu'ils n'appartiennent pas à des maîtres, et que leur personne ne fait pas l'objet d'un trafic ; mais les indigènes regardent les Juifs comme étant des êtres d'une nature bien inférieure à la leur. Ils les maltraitent, les accablent de toutes les marques de mépris, se posent auprès d'eux comme des maîtres se posent vis à vis de leurs serviteurs, et cherchent, par tous les moyens les plus lâches et les plus cruels, à leur extorquer leurs marchandises et leur argent.

Les maisons des Juifs se font remarquer par leur propreté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ils sont constamment occupés à en blanchir les murs avec un lait de chaux. Malgré les vexations auxquelles ils se trouvent journellement en hutte, ils jouissent d'une certaine aisance.
Les femmes juives sont en général jolies. Elles apportent dans leur toilette une propreté et une recherche qui tranchent d'une façon aussi décente qu'imprévue sur l'accoutrement pauvre et malpropre des femmes arabes.

C'est un sujet bien digne d'occuper l'attention des philosophes et des législateurs que celui de la condition du peuple juif dans l'Afrique et dans presque toutes les contrées du monde. La nation juive est à cette heure aussi peu avancée dans son émancipation civile, politique et religieuse, qu'elle l'était il y a quinze cents ans.

Un seul trait suffit à peindre nettement le sort de ce peuple.
Dans toutes les villes importantes du Maroc, dans la ville impériale, à Fez, les Juifs sont rejetés de l'enceinte de la ville maure. Ils ne peuvent y pénétrer qu'au soleil levant : on ne tolère leur présence que jusqu'au soleil couchant, et ils sont obligés de marcher pieds nus dans les rues. A la nuit, ils sont renfermés dans un faubourg qui forme la ville juive. S'ils se présentent devant les portes lorsque les verrous sont tirés, ils passent la nuit à la belle étoile, en rase campagne.

À Rome, dans la ville capitale du monde chrétien, les Juifs paient chaque année entre les mains du pape une certaine redevance dont le prix sert à acquitter la dette qu'ils ont contractée en fixant leur séjour dans la ville de saint Pierre. Au centre même de la ville, on rencontre un quartier, entouré par de hautes murailles qui forment une enceinte infranchissable et qui est fermé par des portes assez fortes pour soutenir un siège. C'est dans ce quartier que sont parqués les Juifs. Comme à Fez, ils sont obligés d'y rentrer à la nuit, et ils ne peuvent en sortir qu'au jour.

Ne trouvez-vous pas dans cette mesure adoptée par les mahométans aussi bien que par les chrétiens contre les Juifs, le signe d'une défiance odieuse et d'une infâme abjection. Tous les peuples ont marché. Les siècles les ont poussés dans une voie de progrès et de liberté qui doit tôt ou tard les conduire à la fraternité universelle. Israël a refusé de suivre ce mouvement, et comme l'animal immonde qui se vautre dans la fange pour y chercher sa repoussante pâture, il a mieux aimé demeurer fidèle à la cupidité et à la bassesse de ses instincts et se rouler sur cette litière puante et ignominieuse que lui ont faite les haines et les préjugés des gentils, plutôt que de s'associer aux généreuses passions des temps nouveaux ouverts à l'humanité par la venue du Messie.

Ces Juifs acceptent toute infamie, toute humiliation, pourvu qu'il leur soit permis de ramasser quelque argent. Ils ont perdu le sentiment de la dignité humaine : ils se sont faits les adorateurs du veau d'or, et ils ne s'inquiètent pas qu'on leur crache au visage, si en même temps on laisse tomber quelque monnaie dans leur main âpre et suppliante.

Et si quelque âme généreuse s'émeut au récit de leurs tribulations ; si elle saigne de douleur au récit des tortures et des persécutions que des nations barbares leur font subir dans un excès de fanatisme, ces Juifs se demandent de quel droit on va les plaindre à propos, de vexations auxquelles eux-mêmes ne prennent pas garde, car ils sont façonnés dès l'enfance à toute injustice, â toute infamie, à toute méchanceté, à toute dénonciation, à toute lâcheté.

Aussi, laissez-les croupir clans leur aveuglement et leur bassesse. Vous ne changerez pas leurs instincts. Dieu connaissait mieux que vous cette race au cœur dur, à l'entendement rebelle, aux yeux obscurcis, aux oreilles bouchées. Il en avait fait son peuple de prédilection. Il avait tiré ses descendants de la maison de servitude. Il veilla sur cette nation pendant des siècles, et lui accorda des années de gloire, de richesse et de magnificence. Mais lorsque les temps furent venus d'exécuter une nouvelle évolution dans le cercle des destinées humanitaires, Israël ne voulut ni voir, ni entendre les signes providentiels. Il crucifia le libérateur des peuples. Dès lors, Dieu l'a abandonné et l'a maudit.

Depuis deux mille ans, vous le voyez errant parmi tous les peuples de l'ancien monde, et vous savez quel est le sort qu'il n'a pas craint d'accepter.

Et si d'aventure vous rencontrez quelque principe juif, un de ces individus qui, à force de mensonges, de trahisons, de rapines, ont su se ramasser des fortunes fabuleuses, contemplez cette opulence fastueuse et maladroite, scandaleuse et servile ! Ne portez pas envie à ces titres, à cet or, à ces positions: car, sous cette riche livrée, bat un cœur insensible à toute idée de générosité, de grandeur, de liberté. Vous admirez ces rois dans leur faste et leur arrogance. La plupart du temps, ils ne jouissent pas

des droits dont jouit en toute sécurité le dernier des citoyens. Et leur père et leur mère vivent dans une échoppe où l'on trafique du vice ; leurs sœurs se nourrissent d'ignobles industries qui dégradent aussi bien leur corps que leur âme, et leurs frères acceptent toute honte et toute servitude de la part des peuples qui leur laissent rogner leur monnaie de cuivre, d'argent et d'or.

Nos voyageurs entrèrent dans la ville et se virent pour suivis par les huées de la population, qui se précipitait sur leur passage. Ils arrivèrent tant bien que mal à la Casbah. Là, le kaïd qui les avait conduits depuis Mascara les présenta au kaïd qui gouvernait la ville en l'absence du bey. On les compta et on les recompta.

Cette entrevue ne dura guère. Le kaïd de Milianah les fit placer dans une écurie, d'où on ne tarda pas à les faire sortir et à leur donner pour demeure la maison dans laquelle le bey rend la justice et tient ses audiences.

Cette maison se composait d'un bâtiment et d'une cour : aux quatre coins de cette cour, quatre orangers ombrageaient cette enceinte depuis longues années. Parmi ces orangers, on en distinguait un qui présentait une apparence magnifique, et dont les branches pliaient sous le poids des fruits qui les surchargeaient. Au milieu de la cour, un petit jet d'eau, bouillonnant à quelques pouces hors du sol, versait dans un bassin la quantité d'eau nécessaire aux besoins domestiques.

Le rez-de-chaussée de la maison était occupé par trois petites salles.

Dans la première, les esclaves préparaient le café du bey.

La seconde servait de prison aux condamnés arabes.

La troisième fut convertie en un cachot dans lequel les chrétiens vinrent cacher leur infortune.

Entre la première et la troisième salle, on rencontrait un escalier qui conduisait au premier étage. Cet escalier était précédé par une sorte de hangar sous lequel s'abritaient les soldats qui étaient chargés de la garde des prisonniers. Le premier étage se composait d'une vaste pièce dans laquelle le bey donnait ses audiences. Le plafond de cette salle était soutenu par des colonnes. Ainsi cette habitation renfermait deux prisons : celle qui était occupée par les Arabes et celle qui était destinée aux Français.

Les Arabes qui gémissaient prisonniers dans cette enceinte appartenaient aux tribus soumises aux Français. La plupart de ces condamnés étaient condamnés aux fers ; quelques uns se voyaient attachés au bloc. Le bloc est formé avec deux pièces de bois assez fortes, dans l'épaisseur desquelles on a pratiqué deux échancrures. On enferme les pieds du patient dans les vides, de façon que le malheureux se trouve dans l'impossibilité de marcher ou de se lever.

Nous devons dire que ces prisonniers souffraient horriblement, et que ce châtiment les avait réduits à un état de détresse et de désespoir qui aurait dû attendrir leurs bourreaux. Mais leur crime ne devait pas obtenir de pardon. On les avait jugés et punis sur ce qu'ils avaient témoigné quelque sympathie à l'égard des Français.

Quant aux prisonniers chrétiens qui venaient d'arriver à Milianah, la chambre qu'ils allaient habiter était petite, sombre, froide et humide. Le jour ne leur arrivait que par un trou pratiqué dans l'épaisseur de la porte et qui prenait la lumière sur la cour. Ils avaient bien la facilité de sortir et de se promener dans la cour, mais la saison était si mauvaise qu'il ne cessait de pleuvoir ou de neiger.

Nous allions oublier de dire que le kaïd avait assigné pour habitation la maison de ses femmes à madame Laurent et à Benedito.
Si la demeure des prisonniers était désagréable et mauvaise, la nourriture qu'on leur accordait ne valait pas mieux. Le matin, on leur donnait une galette de pain d'orge dont la pâte était remplie de pierres et de terre. Le soir, on leur distribuait une poignée d'orge bouillie ; cette orge était délayée dans une telle quantité d'eau qu'on n'avait même pas la satisfaction de la manger avec les doigts.
Une telle condition n'était pas faite pour soutenir le courage et les espérances des captifs ; cependant ils commencèrent par accepter sans trop se plaindre cette affreuse prison et cette exécrable pitance. Ne prenaient-ils pas la route du retour ? Ne se rapprochaient-ils pas des avant-postes occupés par les Français ? N'allaient-ils pas, d'un jour à l'autre, rentrer dans Alger et recouvrer leur liberté ? Ne s'occupait-on pas activement, sérieusement, de l'échange des prisonniers ?

Et cependant les jours succédaient aux jours, et chaque soir la porte de leur prison se refermait sur une espérance brisée. A mesure que l'époque fixée pour le départ définitif s'éloignait, l'avenir se peignait aux yeux des prisonniers sous les couleurs les plus sombres. Le désespoir semait ses terreurs dans les esprits exaspérés par ces lenteurs déplorables, tandis que la misère et la maladie s'établissaient en souveraines dans cette prison et achevaient les faibles et terrassaient les forts.

Le kaïd de Milianah ne savait pas ce qu'il devait faire des prisonniers, tant les instructions que lui avait laissées à leur sujet le kaïd des environs de Mascara et le cavalier de l'émir étaient incomplètes et indéterminées. Le kaïd de la ville prit donc le parti d'écrire à l'émir, et lui demanda de lui désigner quels étaient, parmi les nouveaux arrivés, ceux qui devaient être échangés; car on ne lui avait pas envoyé leurs noms. L'émir lui répondit de demander aux chrétiens quels étaient ceux d'entre eux qui étaient les plus pressés de rentrer à Alger.

On donnait à l'émir quinze prisonniers arabes contre douze prisonniers chrétiens. Le kaïd s'obstinait à ne pas vouloir comprendre son maître. Il fit écrire de sa propre autorité à Alger. II annonça au général gouverneur la mort de Meurice et celle de Berthoumiau ; il le prévint qu'à la place de ces deux malheureux, il renverrait deux autres chrétiens, afin de maintenir la précédente convention qui réglait le rachat de six prisonniers français par la remise de quinze prisonniers arabes.

Les chrétiens détenus à Milianah voulurent faire observer au kaïd combien sa demande était exorbitante. Celui-ci ordonna aux réclamants de se taire et de ne pas prononcer aux autorités françaises le nom de certains de leurs compagnons, desquels on ignorait la présence parmi les Arabes. «Nous remettrons, disait-il, leur échange à une autre époque. »

Ces nouvelles négociations et ces nouveaux retards apportés dans une affaire aussi simple que celle dont il s’agissait, et qui offrait une si médiocre importance pour ceux qui la traitaient, produisaient parmi les captifs une irritation et un désespoir impossibles à décrire. Leur prison leur devenait plus odieuse et plus insupportable de jour en jour. Ceux d'entre eux qui jusque alors avaient résisté à la maladie du corps et aux tourments de l'esprit finissaient par succomber à leur tour. Mais avant d'exposer la situation à laquelle ils se trouvaient réduits, nous devons rendre compte de la visite que leur fit un déserteur auquel ses méfaits ont acquis, en Algérie, une détestable célébrité.

Histoire du déserteur Moussa - Une singulière visite - Les mensonges du renégat - Odieuses prétentions - Un faux nom et une fausse individualité - Moussa n'est autre que Moncel - Il est confondu par Meurice - Brigandage, désertion - Le théâtre de l'Odéon - La loge des actionnaires - Visite - Milianah - Une chemise - Une lettre - Rapport du bey de Milianah - De la condition des déserteurs chez les Arabes.

Nos lecteurs n'ont pas sans doute oublié qu'ils ont entendu prononcer, dans les soirées de Mascara, par nos soldats, les noms de deux déserteurs ; Moussa et Dumoulin. C'était l'un de ces deux hommes qui venait, à son passage à Milianah, visiter ses compatriotes captifs dans la maison de justice. Il ne leur était pas inconnu. Ils l'avaient déjà vu dans une autre occasion. Aussi reprenons-nous notre récit de plus haut.

L'émir campait, à l'époque où nous plaçons la scène qui va s'ouvrir, sur les bords de l'Oued-Mina. Le jour commençait à décliner. MM. Meurice et de France prenaient l'air devant leur tente. Soudain, ils virent passer, à quelque distance du lieu de leur promenade, un cavalier arabe et un homme habillé avec l'uniforme des spahis, mais qui ne portait pas de burnous. Ce dernier faisait caracoler son cheval et avait fort bonne mine.

Les Arabes, qui étaient assis à côté des deux prisonniers, leur montrèrent ce cavalier, en leur disant :
- Voilà un chrétien.
- Au service de l'émir ? Demanda Meurice.
- Oui.
- C'est un déserteur ?
- Oui.
- Et par conséquent il s'est fait mahométan ?
- Oui. Il se nomme Moussa.

Sans prolonger cette conversation, qui ne leur offrait qu'un médiocre intérêt, les deux chrétiens poursuivirent leur promenade, tandis que les deux nouveaux cavaliers se dirigèrent vers la tente de l'émir.

Quelques instants s'étaient à peine écoulés depuis cette rencontre, qu'un nègre abordait les captifs, en leur disant : « Moussa, le chrétien, demande à vous parler.
- C'est un déserteur ?
- Oui.
- Va dire à Moussa que, s'il veut nous parler, il n'a qu'à se transporter ici; car nous ne sommes pas libres d'aller où bon nous semble.
- Je vais lui rapporter ta réponse. »

Le nègre partit, et bientôt après, on vit se rapprocher de la tente de Ben-Faka, un homme d'une haute stature, à la barbe longue et flottante, à la démarche insolente.
- Je suis bien étonné, s'écria-t-il d'un ton de mépris et de colère, en abordant nos deux compatriotes, que des chiens de chrétiens tels que vous refusent de venir me trouver, lorsqu'un homme aussi puissant que Dumoulin daigne les faire appeler auprès de sa personne.
- La nuit commence à venir, lui répondit notre lieutenant de marine. Ben-Faka nous défend de nous éloigner à cette heure de notre tente.
- Que me fait Ben-Barka ?
- Mais il nous importe beaucoup de nous astreindre à la consigne qu'il nous donne.
- Ma renommée n'est donc pas arrivée jusqu'à vous ?
- Jamais.
- Votre sort est dans mes mains.
- Nous ignorions cette circonstance.
- Vous ne me connaissez donc pas ?
- D'où voulez-vous que nous vous connaissions ?
- Je suis Dumoulin.
- Ce nom retentit pour la première fois à mes oreilles.
- Tu ne fais donc pas partie de l'armée d'occupation ?
- Je sers dans la marine.
- Ceci m'explique ton ignorance.
- C'est fort heureux.
- Et ton camarade ?
- Il n'a jamais servi.

- Je comprends à présent. Je suis Dumoulin. Il y a quatre ans que je me suis séparé des Français. C'est moi qui commande, en qualité de général en chef, les armées du sultan.
- En vérité ?
- C'est moi qui conduis les Arabes à la victoire.
- Ce qui vous arrive fort rarement.
- C'est moi qui jette la terreur et la mort dans les rangs des chiens de chrétiens, et qui, de retour du combat, rapporte toujours, suspendues à l'arçon de ma selle, quatre têtes de Français tués de ma propre main.
- Mon cher monsieur, vous croyez donc vous entretenir en ce moment avec des imbéciles ?
- Que dis-tu, misérable ?
- Je dis que Dumoulin est mort.
- Tu en avais donc entendu parler ?
- Par les déserteurs.
- Tu m'as menti. Réponds !
- Je dis que nos soldats ajoutent foi à l'existence de Dumoulin.
- Et ils n'ont pas tort.
- Le nom de ce déserteur leur inspiré encore quelque terreur ; car Dumoulin s'est distingué parmi les Arabes, après son infâme désertion, par une audace furieuse. Mais il est mort depuis longtemps. C'est un être de pure fiction. Nous ne croyons pas aux revenants.
- Je suis Dumoulin, te dis-je, chien de chrétien, et je m'appelle Moussa depuis que j'ai embrassé la religion des vrais croyants.
- Je vous en fais mon compliment.
- Ma puissance et mon autorité n'ont pas de bornes.
- Tant mieux pour vous.
- Et pour vous aussi ; car je vais tout à l'heure aller dies la tente de mon ami Abd-el-Kader décider de votre sort.
-- Eh bien ! Employez votre crédit auprès de votre ami Abd-el-Kader, en notre faveur. Tâchez de faciliter notre retour à Alger.
— Je verrai si vous méritez que je m'intéresse à vous.
- Voyez. Mais il se fait tard, Ben-Barka veut que nous rentrions lorsque la nuit est venue. - Bonsoir.
- Bonsoir. Je vous verrai demain. »
- Dès que nos deux prisonniers furent rentrés, Meurice dit à son compagnon :
« Pendant que vous causiez avec cet individu, je l'ai observé attentivement. Ses traits ne me sont pas inconnus : je crois l'avoir vu souvent à Paris. Il reviendra demain. Amenez la conversation sur Paris et sur les théâtres, et tandis que vous l'entretiendrez, je suivrai sur ses traits l'impression que vos paroles auront produite en lui.
- Je ferai ce que vous me demandez.

Le lendemain, Moussa reparut devant les prisonniers. Son attitude et son ton ne démentaient pas l'assurance et la présomption qu'il avait affichées en les abordant la veille.
- Je ne me suis pas encore occupé de vous ; les affaires que j'ai à régler sont si nombreuses et d'une si haute importance qu'il me reste peu de

temps pour les affaires d'un intérêt particulier. Mais aujourd'hui votre tour viendra.
- Je conçois, répliqua notre jeune officier, que la charge de général en chef des armées du sultan vous laisse peu de loisir et je suis loin d'être étonné...
- Il est vrai que mes occupations sont nombreuses. Vos chiens de généraux nous donnent quelque besogne ; mais j'espère en finir bientôt tout à fait avec eux.
- Comme vous y allez ! La tâche dont vous vous chargez est rude.
- Tant mieux ! Ma gloire n'en sera que plus grande. Mille tonnerres ! Quelle puissance sur la terre pourra résister à Abd-el-Kader, mon ami le sultan, lorsque Dumoulin conduira ses armées ?
- Vous tenez donc encore aujourd'hui à passer à nos yeux pour Dumoulin ?
- Tu es bien têtu, chien de chrétien : je suis Dumoulin. Comme il vous plaira.
- Réponds-moi.
- Que voulez-vous que je vous dise ?
- De retour du combat, les soldats français ne t'ont-ils pas raconté que les bataillons arabes étaient commandés par le terrible Dumoulin.
- Oui.
- Ne t'ont-ils pas dit qu'ils l'avaient vu ?
- Oui.
- Eh bien ! Donc, pourquoi refuses-tu de me reconnaître pour Dumoulin ?
- J'ai peine à comprendre la crédulité de quelques soldats : en effet, je conviens de leur avoir entendu raconter qu'ils avaient aperçu Dumoulin au milieu de la mêlée,
- Je ne t'abuse donc pas.
- J'ajouterai que le souvenir de ce déserteur est sans cesse présent à leurs esprits et qu'il leur imprime quelque terreur.
- Tu confirmes tout ce que j'ai avancé.
- Mais peu importe que vous soyez, ou que vous ne soyez pas Dumoulin. Je vous reconnaîtrai pour qui vous voudrez,
C'est bien heureux.
- Vous occupez un poste brillant.
- Très brillant.
- Ainsi, votre destinée est magnifique ?
- Oui.
- Elle satisfait pleinement votre ambition ?
- En partie.
- C'est beaucoup.
- Je compte sur l'avenir.
- Cependant ne regrettez-vous pas quelquefois, au sein de l'existence agitée que volis menez dans un pays à moitié barbare, la vie dont vous jouissiez dans votre patrie ?
- J'éprouve parfois des regrets.
- Le bien-être, le luxe, les plaisirs, sont inconnus ici.
- Totalement négligés.

- En France la vie est si facile !
- A qui le dites-vous, monsieur !
- Les distractions y sont si agréables et si nobles. Elles parlent au cœur et à l'esprit.
- Elles élèvent l'âme. Ici, tout concourt à l'abrutir.
- Vous connaissez Paris ?
- Si je connais Paris ?
- Oui.
- Mais c'est la ville dans laquelle je suis né.
- Ainsi, vous êtes Parisien.
- Tout ce qu'il y a de plus Parisien à Paris.
- Un enfant de Paris suce pour ainsi dire, avec le lait de sa mère, le désir de toutes les jouissances, l'amour de tous les plaisirs.
- Vous dites bien la vérité, monsieur.
- Paris ! Mais c'est la ville des loisirs élégants, des joies folles et bruyantes.
- Tout sert de prétexte à quelque amusement.
- C'est encore la ville des bals, des orgies au milieu desquelles des femmes jeunes et belles, éblouissantes de parures, ravissantes par les grâces de leur personne, noient le cœur et la tête des convives dans les flots de champagne qu'elles versent à pleines coupes. C'est fa ville de prédilection. Puis les concerts, les musées, les théâtres...
- Oh ! S'écria Moussa avec vivacité, les théâtres ! Mais j'allais chaque soir au spectacle.
- Quel était celui que vous fréquentiez le plus assidûment ?
- L'Odéon était, de tous les théâtres, celui où j'allais le plus volontiers,
- L'Odéon ! interrompit brusquement Meurice avec une énergie qu'il n'avait jamais encore manifestée, l'Odéon, monsieur ? Vous êtes un imposteur. Vous ne vous nommez ni Moussa, ni Dumoulin : vous vous appelez Moncel.
- Moncel !
- Oui, Moncel. Je vous connais, moi, monsieur, et beaucoup. Chaque soir vous veniez dans la loge des actionnaires du théâtre de l'Odéon. Vous étiez à cette époque un enfant. Je vous portais sur mes genoux. Votre sœur, était une charmante actrice. Je me nomme M. Meurice.

A cette véhémente apostrophe, Moncel demeura interdit et muet ; Meurice poursuivit :
- Depuis cette époque, je vous ai perdu de vue. Vous avez grandi. J'ai recru de vos nouvelles : et elles sont aussi mauvaises que vraies, monsieur.
- Vous êtes un mauvais sujet ! Un bandit !
- Vous êtes d'abord entré dans la cavalerie. Puis de la cavalerie vous êtes passé dans l'infanterie. Mais votre humeur inquiète et insoumise vous attirait l'aversion de vos chefs, et ils se sont vus forcés de vous incorporer dans les compagnies de discipline. Par l'effet d'une grâce toute spéciale et hélas ! Bien imméritée, vous êtes sorti de ces compagnies de discipline ;

vous êtes entré dans le bataillon d'Afrique et puis enfin dans les spahis, dont vous portez encore l'uniforme.
- J’ai appris dans les prisons de Mascara votre désertion. Ainsi, il n'y a pas encore quatre mois que vous serviez en qualité de brigadier, et que vous avez abandonné votre drapeau.
Allez, je ne vous connais que trop bien, monsieur. Sur votre veste on distingue, là, au côté gauche, les fils d'un ruban. Le drap est moins usé à cette place que sur les autres parties du vêtement. Une médaille était attachée à ce ruban et annonçait à tous que vous portiez le signe d'une récompense dont vos chefs avaient honoré une action généreuse. Vous aviez sauvé une femme qui se noyait. Vous pouvez vous faire appeler Moussa, puisque vous avez renié votre patrie et votre religion ! Mais votre nom, avant que vous eussiez commis votre infâme apostasie, était celui que j'ai prononcé tout à l'heure. Je le tais en ce moment par respect pour votre famille. Le déshonneur dont vous vous êtes couvert ne rejaillira jamais sur elle : les rares qualités qui la distinguent sont appréciées de toutes les personnes qui ont l'honneur de la connaître.
- Vous avez raison, monsieur, répondit Moussa d'une voix altérée par la confusion et la honte qui l'agitaient ; je suis un misérable, un infâme. Vous ne connaissez qu'une partie de mon existence. J'ai eu tort de déserter, j'en conviens. Mais il faut aussi tenir compte des circonstances au milieu desquelles je nie suis trouvé jeté par une sorte de fatalité déplorable. Je n'ai rencontré dans mes chefs qu'injustice, vexation et mauvais vouloir.
- Mon Dieu, c'est l'excuse ordinaire dont se servent les paresseux et les vauriens.
- J'avais bonne envie d'arriver. On m'a, je vous le répète, traité avec prévention et abreuvé de défaveurs et d'humiliations. Je suis loin d'être satisfait de ma nouvelle existence. Je suis malheureux : je souffre, je veux revoir l'Europe; je travaille à gagner les bonnes grâces de l'émir, afin de ramasser quelque argent. Lorsque j'aurai mis de côté une somme assez forte pour défrayer les dépenses d'un long voyage, je passerai dans le Maroc, et j'attendrai à Tanger ou à Larrache un navire qui me descendra sur les côtes d'Espagne.
Cependant, veuillez demeurer convaincu de la sincérité de mes aveux, monsieur Meurice. Les vexations auxquelles j'ai été en butte m'ont seules déterminé à me joindre aux Arabes. Longtemps j'ai combattu contre cette funeste idée : mais je n'ai pas pu courber mon front sous le poids de tant d'injustices si gratuitement accumulées sur moi; et si j'ai quelques torts à me reprocher, je les expie cruellement, car je suis bien malheureux.
- A la bonne heure, répliqua Meurice, continuez à parler de la sorte ; vous finirez par inspirer quelque pitié et quelque indulgence, au lieu du dégoût et de la répulsion que vos premiers discours avaient excités chez moi comme chez tous les honnêtes gens qui vous entendent blasphémer votre Dieu et votre patrie. Pourquoi employer ces grossiers mensonges, ces impudents artifices ?

- Monsieur, nous sommes bien à plaindre. La condition des prisonniers est affreuse ; la misère et les mauvais traitements auxquels nous sommes en butte finiront par nous tuer, et cependant nous ne changerions pas notre sort contre le vôtre. Vous êtes jeune, les bons instincts ne sont pas entièrement effacés de votre cœur. Abjurez ces paroles criminelles et ces projets extravagants ; employez votre temps et vos forces à réparer vos fautes. La voie du repentir et du pardon ne vous est pas fermée à tout jamais. Vous-le savez : à tout pécheur miséricorde.
- Vous me faites entendre de dures vérités, monsieur, et cependant je suis loin de vous en vouloir. Je vous confesse que j'ai honte de la vie que je mène, et je vous promets que, dès aujourd'hui, je vais m'appliquer à la modifier.
- C'est bien, Moncel, vous n'êtes ni méchant ni mauvais. Tête folle et légère. Que le passé vous serve de leçon pour l'avenir.
- Je n'aurai garde de négliger ces avis.
- Renoncez dès aujourd'hui à usurper le nom de Dumoulin.
- Je reprends mon nom, et je ne me fais plus appeler que Moncel. Quant à Dumoulin, vous avez été induit en erreur sur son compte.
- En quoi ?
- Dumoulin n'est pas mort.
- De quel côté vit-il ?
- Tantôt au nord, tantôt au sud. Il fait un peu tous les métiers.
- Jouit-il de quelque crédit parmi les Arabes ?
- Oui. L'émir en fait un grand cas.
- Est-ce un homme habile ?
- Aussi habile qu'audacieux. Je ne connais pas parmi les Arabes un cavalier pour monter un cheval aussi bien que le fait Dumoulin.
- Vous êtes de passage dans le camp de l'émir ?
- Oui : je loge dans le douair du kalifa Milloud-Ben-Arrach. Mais comme cet officier supérieur prend ses repas chez l'émir, je suis condamné à manger avec les esclaves ; aussi, veuillez me permettre, pendant le séjour que je vais faire ici, de vous voir quelquefois et de partager votre nourriture.
- Volontiers.
- Je vous remercie de tout mon cœur. A demain, monsieur Meurice.»

Et Moncel se hâta de rentrer dans la tente du kalifa Milloud-Ben-Arrach.

Meurice avait déjà oublié les crimes qu'avait commis ce bandit et l'impudence avec laquelle il l'avait abordé. Il ne voyait que son infortune et que son repentir. Aussi lui faisait-il un accueil affectueux, et le chapitrait-il afin de le tirer de la mauvaise voie dans laquelle il s'était engagé. Moncel ne s'exprimait plus avec la même vergogne ; il témoignait quelque pudeur, et promettait de quitter le pays.

A la fin, l'émir lui donna un cheval, un burnous, un sabre et un fusil, et l'envoya, sur sa demande, chez les Hadjoutes, parmi lesquels il avait vécu depuis sa désertion. Moncel partit, après avoir promis à l'émir de lui rapporter, chaque mois, quatre tètes de Français. Lorsqu'il prit congé de ses deux compatriotes, il leur exprima les regrets que lui inspirait leur séparation momentanée.

On n'entendait plus parler de Moncel depuis plusieurs mois, lorsque les prisonniers que l'émir avait dirigés sur Milianah virent un jour ce triste personnage s'introduire dans leur cachot.
- Bonjour, mes amis! s'écria-t-il en entrant.
- Ah! Ah ! Fit-on de tous côtés, c'est Moncel.
- Oui, c'est Moncel, mes amis, qui n'a pas voulu traverser Milianah sans vous rendre une visite.
- Es-tu au courant de nos affaires ?
- Je sais qu'il est question de vous ramener à Alger.
- Est-ce un projet sérieux ?
- Oui. Je me mets à votre service.
- Mille fois merci !
- Disposez de moi.
- Si le cas se présente, nous aurons recours à toi.
- M. Meurice est mort ?
- Oui : nous l'avons enterré à Tekedempta.
- La puissance et le crédit que j'ai su conquérir parmi les Arabes sont à cette heure établis sur des bases solides.
- Tant mieux pour toi !
- Je commande la cavalerie des Hadjoutes.
- Un beau poste et un fameux avancement.
- L'émir m'a fait demander. Je vais le rejoindre dans son camp, et je vous promets de le presser au sujet de votre échange.
- Bien parlé.
- Oh en êtes-vous de vos affaires et de vos projets de départ ? Demanda à son tour notre jeune marin.
- J'ai amassé quelque argent. J'espère ne plus revenir du côté d'Alger, et je me propose d'effectuer mon passage en Espagne.
- Bonne chance et bon voyage !
- Mais je m'aperçois, M. de France, que vous êtes mal nourri et que vous manquez de linge.
- En effet, nous sommes fort mal traités.
- Je sors, et dans un moment je vais vous rapporter quelque secours. »

Moncel se retira en effet, et lorsqu'il eut mis les pieds hors de la maison de justice, un des soldats qui était chargé de la garde des prisonniers, les vint trouver. Cet Arabe appartenait à la tribu des Hadjoutes. A cette époque, cette tribu qui occupait la plaine de la Mitidja était aussi riche que puissante.
- Houssa, leur dit l'Iladjoute, vous a fait entendre de belles paroles ?
- Oui.
- Il a beaucoup promis ?
- Oui.
- Défiez-vous de lui.
- Pour quel motif ?
- C'est un scélérat.
- Quel crime a-t-il donc encore commis ?

- Au mois de novembre dernier, vous avez dû voir exposées à Mascara quatorze têtes de spahis ?
- Oui.
- Parmi ces quatorze têtes, on en comptait trois qui avaient été tranchées sur le cadavre de trois officiers.
- Nous ne connaissions pas ces détails.
- Eh bien, Moussa a dit à l'émir qu'il avait tué de sa propre main ces trois officiers.
- Après ?
- J'entends quelqu'un dans l'escalier. C'est Moussa qui revient ; quand il sera sorti...
- Mes amis ! S'écria Moussa en rentrant dans la chambre, je vais partir. Laissez-moi vous offrir ce pain et cette chemise. Mon cadeau est bien maigre. Mais je suis forcé de compter et de ménager mes faibles ressources.
- Comment donc ! Fit notre lieutenant, nous ne voyons que l'attention. Je vous remercie au nom de mes compagnons, et particulièrement en mon nom.
- Si je repasse par ces quartiers, reprit Moussa, et que vous soyez encore détenus dans cette ville, je vous promets de vous donner tout ce que vous désirerez, car, à cette époque, j'aurai la bourse bien garnie. L'émir doit me payer les têtes que j'ai coupées le mois dernier dans la rencontre que nous avons eu à soutenir contre les spahis, et certes il me paiera largement, car j'ai envoyé les têtes de trois officiers. En arrivant à Alger on vous donnera des nouvelles de mon courage et de mes prouesses, car après avoir décapité et déshabillé le cadavre d'un officier, j'ai écrit avec la pointe de mon sabre, sur le dos du trépassé, en lettres taillées dans la chair : MONCEL 1836.
- À ces mots, les prisonniers ne purent retenir l'indignation que leur inspirait ce scélérat, qui accumulait à plaisir mensonges sur mensonges, qui se parait des désastres essuyés par nos troupes, et qui se réjouissait de la mort de nos soldats.
- Coquin, brigand, canaille, sors d'ici ! S'écrièrent les assistants.
- Je ne sortirai pas d'ici ! Ne sais-je pas votre maître, chiens de chrétiens !
- Sors d'ici, gredin, où nous allons t'assommer sur la place. Tu es indigne de paraître devant des Français.
- Je méprise vos menaces, je ris de vos violences.
- Comment ! S'écria l'Hadjoute qui avait commencé à dévoiler, pendant l'absence de Moncel, les intrigues et les perfidies de cet infâme scélérat, comment pouvez-vous prêter l'oreille aux paroles de ce chien ?
- Tu m'insultes, je crois ?
- Débrouille-toi avec l'Hadjoute.
- Tu dis, continua d'une voix lente et grave l'Hadjoute, tu dis que tu as tué trois officiers ?
- Moussa, tu en as menti.
- Toi, tuer des chrétiens ? Mais tu n'es qu'un lâche et qu'un fanfaron !
- Tu as fui quand nous nous sommes trouvés aux prises avec les chrétiens.

- J'ai fui ?
- Tu as fui, chien que tu es.
- Jamais !
- Il est vrai de dire, qu'avant le combat, tu avais exalté avec autant de bruit que de violence ton courage et ton adresse. Moussa, tu ne me réponds pas ?
- Ce déserteur est un voleur et un infâme.
- Tu ne parlerais pas ainsi, s'écria Moussa en écumant de rage et de confusion, si nous étions seuls à nous promener en tête-à-tête dans la plaine.
- Pourquoi ?
- Parce que mon sabre t'imposerait bien vite silence.
- Ton sabre, malheureux ! Tu ne le garderas pas longtemps.
- Tu es un voleur et un infâme.
- Écoutez. Il vous a dit qu'il allait de ce pas chez le sultan ?
- Chez son ami Abd-el-Kader.
- Chez son ami ! Le sultan le demande, non pour le récompenser, mais pour lui demander compte du cheval, du fusil, du burnous qu'il lui avait donnés à l'Oued-Mina, et qu'il a vendus.
- Fameux !
- Avec le prix de ces objets, Moussa est allé s'installer dans une mauvaise maison de Blidah. Il a acheté du vin, et il s'est grisé avec des femmes.
- Est-ce un voleur que Moussa ?
- Oui, firent les assistants, Moussa est un voleur.
- Il a dit qu'il avait coupé quatre têtes.
- Trois têtes.
- Soit, trois têtes. II a fui lorsqu'il s'est trouvé face à face avec les chrétiens, et c'est moi qui ait coupé les quatre têtes.
- Horreur !
- II voulait cependant en réclamer le prix en son nom. Est-ce un infâme que Moussa ?
- Oui, Moussa est un infâme.
- Je me vengerai tôt ou tard, répliqua Moncel.
- Sors de notre prison, répondirent les prisonniers, ou nous épargnerons aux chaous la peine de t'infliger le châtiment que tes crimes doivent recevoir pour salaire. »

Montcel voulut répliquer ; mais les assistants et l'Hadjoute l'accablèrent d'injures et le forcèrent à sortir de leur chambre..

Une demi-heure s'était à peine écoulée depuis le départ du renégat qu'un nègre apportait à M. de France une lettre conçue en ces termes :

« Comme je ne veux pas qu'un chien de chrétien tel que toi tienne quelque chose d'un musulman aussi grand, aussi puissant que moi, je te donné l'ordre de remettre la chemise dont je t'ai fait présent au porteur de cette lettre.

- Je vais trouver mon ami Abd-el-Kader. Je ferai tout ce qu'il me sera possible d'imaginer pour que l'on te coupe la tête. Du reste, si je n'étais pas arrivé à temps et que tu fusses échangé, n'espère pas revoir les tiens, car dès cet instant, des ordres sont donnés, un complot est tramé pour

vous enlever tous quand vous aurez dépassé Bouffarick. Je t'en donne ma parole d'honneur. Moussa, général en chef des armées du sultan.

La lecture de cette lettre excita l'hilarité des prisonniers ; et d'un commun accord on brûla la chemise que ce bandit osait réclamer avec autant de hauteur que d'impertinence. Il n'osa plus reparaître dans la maison de justice : mais quelques jours après cette aventure, un déserteur des spahis, qui parlait français, vint causer avec les prisonniers. Dès qu'on lui parla de Moncel, dit Moussa, ce soldat entra dans les détails suivants au sujet de ce misérable.

- Ce n'est pas en triomphateur, mais en criminel que Moussa va comparaître devant l'émir. Deux cavaliers du bey de Milianah ont reçu l'ordre de conduire le coupable, et ils sont porteurs d'une lettre que le bey adresse à l'émir. Non seulement, dit le bey dans sa lettre, ce chien de chrétien n'a pas coupé les têtes qu'il se vante d'avoir envoyées à Mascara, mais il a fait bien plus. Il a vendu le cheval, le burnous, le fusil que tu lui avais donnés, et il a acheté du vin à Blidah avec l'argent qu'il s'est procuré en livrant son équipement. Je lui ai retiré son sabre, la seule arme qui lui restât.
- Nous avons encore d'autres crimes à lui reprocher.
- Ainsi, il a enlevé un jeune garçon à sa mère dans la ville de Blidah, sous prétexte de le conduire à son père, qui habite momentanément Mascara.
Tu devines le motif qui l'a porté à s'emparer de cet enfant.
J'ai reconnu l'enfant lorsque Moussa s'est présenté dans mon camp, car j'avais eu l'occasion de voir plusieurs fois ce petit malheureux chez son père, qui est à Blidah.
- Je renvoie l'enfant à sa mère. Quant à moi j’ai donné l’ordre à deux de mes chaous de t’amener ce traître pour qu'il te rende compte de ses crimes, et que tu lui inflige le châtiment qu'il mérite.

Tels furent les derniers renseignements que les prisonniers eurent l'occasion de recevoir sur le compte de Moncel. Ils pensaient que la lettre du bey de Milianah devait infailliblement conduire à la mort ce malheureux. En effet, non seulement l'émir punit de la peine capitale, tout individu qui se vante d'avoir coupé la tête à des ennemis, et qui ment en avançant un tel fait; mais encore il se montre d'une inflexibilité et d'une sévérité sans égales, lorsqu'un Arabe est accusé d'avoir dérobé un enfant. Le sultan punit cet attentat aux mœurs du dernier supplice. Dans cette aversion profonde pour une telle immoralité, l'émir donne une preuve de la chasteté de ses sentiments et de la rigidité de ses mœurs. Il se distingue ainsi des Turcs et il proscrit des vices dans lesquels se complaisent depuis des siècles la majeure partie des peuples de l'Asie et de l'Afrique.

Ainsi les brillants projets qu'avait rêvés Moncel étaient détruits. Ce malheureux s'était sans nul doute persuadé qu'en désertant, il allait trouver chez l'émir les richesses, l'importance et la célébrité que son humeur inquiète et remuante le poussait à poursuivre sans relâche. Ses

mauvaises habitudes, ses déportements journaliers, ses vices, fruits d'une imagination déréglée et d'un cœur corrompu, l'avaient rendu indigne d'atteindre dans un régiment les grades et les distinctions que la bravoure, le zèle et l'application finissent tôt ou tard par conquérir. Les mêmes désordres le précipitèrent au fond d'un abîme encore plus grand parmi les Arabes; dont il était allé réclamer l'assistance et l'hospitalité ; et sa scélératesse révolta les barbares auxquels il avait vendu le secours de son bras, Moncel dut éprouver un cruel désenchantement dès qu'il eut passé quelques heures sous les lentes de nos ennemis; chaque déserteur doit s'attendre à rencontrer le même désenchantement.

En abandonnant leur drapeau, les déserteurs se flattent de récolter la richesse, la considération, l'avancement chez l'émir. Ils ne recueillent que le mépris et la misère. L'émir et ses officiers ne font aucune espèce de cas des déserteurs. Le sultan commence toujours par leur demander ce qu'ils se proposent de faire et il leur offre de les envoyer dans le Maroc, d'où ils peuvent finir quelquefois par gagner les côtes d'Espagne : mais comme ces hommes sont privés des premières ressources, ils demandent à séjourner en Algérie et à s'enrôler sous l'étendard de l'Émir.

Au camp on leur prodigue l'insulte et la menace ; on leur refuse le plus souvent la nourriture et les vêtements nécessaires. Depuis le jour où les Arabes, dans une affaire qu'ils eurent à soutenir contre nos troupes, tirèrent sur trois déserteurs qu'ils avaient placés en avant de leurs lignes et les tuèrent, les déserteurs refusent de marcher au combat. Alors ils traînent leurs haillons et leur faim de tribu en tribu, de ville en ville et ils finissent par succomber de fatigue et de besoin. Le lecteur doit se rappeler quel a été le sort de l'ancien instructeur de l'infanterie de l'émir, ce déserteur de la légion étrangère. Nous lui avons encore dit que les déserteurs qui vivaient dans le camp de l'émir, placé aux portes de Mascara, avaient préféré partager la prison des captifs chrétiens, plutôt que d'accompagner le sultan dans sa nouvelle expédition. Non seulement ils avaient vécu auprès d'eux à Mascara, mais ils les avaient suivis à Milianah. (Nous devons dire que, parmi ses réguliers, l'émir compte un bataillon de renégats depuis quelques années seulement. A la veille de la bataille d'Isly, la plupart des renégats ont déserté dans le Maroc et sont allés jusqu'à Fèz).

Les déserteurs sont, en général, des soldats qui, pour échapper à la punition que les fautes dont ils se sont rendus coupables ont attiré sur leur tête, gagnent les tribus afin de se soustraire aux recherches de leurs chefs naturels. S'ils savaient la misère et l'infamie dont les Arabes accablent les malheureux qui se sont réfugiés sous leurs tentes, ils ne commettraient pas d'abord un crime aussi grave que celui de déserter, et ils se résigneraient ensuite à subir le châtiment auquel ils sont condamnés : car, pour éviter de tomber dans un malheur, ils tombent dans un plus grand, et, en s'éloignant de nos corps, ils brisent sans retour (les exceptions sont bien rares), les liens qui les unissaient à leur patrie, et ils

s'exposent volontairement, au milieu d'une terre étrangère et ennemie, à rencontrer la mort à chaque pas. Le transfuge aura beau abjurer le christianisme, raser sa tète, envelopper son corps dans un haït, parler l'arabe ; il entendra retentir sans cesse à ses oreilles les paroles qui expriment admirablement et d'une façon aussi brève qu'énergique, les sentiments de ses hôtes à son égard :
- Chien de chrétien.

Mais ces réflexions nous entraînent trop loin et nous font négliger de conduire à sa fin l'histoire de Moncel. Les captifs de Milianah ne pouvaient pas connaître ces derniers détails, car ils ne se produisirent que longtemps après leur rentrée à Alger. Nous avons donc été obligés de les recueillir de la bouche des renégats espagnols et des déserteurs français.

V – LALLA-MARGNIA

Moncel au tribunal de l'émir - Il est condamné à mort - Dumoulin intercède en sa faveur - La grâce de la vie est faite au coupable - Vaines promesses – Repentir -Départ pour Fèz - Traversée dans le Maroc - Arrivée de Moncel à Fèz - Il voit l'empereur Muley-Abderhaman - Quinze jours de résidence - Retour chez l'Émir - Nouveaux méfaits - Les Arabes livrent le renégat au commandant de Bouffarick - Mort de Moncel - Un journal a voulu donner le change sur sa perversité - Voyage de Dumoulin dans le Maroc - Il habite Fèz.

Tout ce que le cavalier hadjoute avait raconté au sujet de Moncel était vrai, et la lettre que le bey de Milianah faisait passer à l'émir établissait d'une façon péremptoire la culpabilité de ce bandit. Mais il existait un fait que l'Hadjoute et le bey passaient sous silence, et qui cependant valait la peine d'être rapporté. Moncel, en désertant, avait rencontré Dumoulin chez les Hadjoutes, et il avait associé sa fortune à celle de ce soldat. Ce Dumoulin, qui a laissé dans l'Algérie une si triste célébrité, était dans le principe brigadier aux chasseurs. Il déserta en 1833 à la Maison-Carrée, et ne tarda pas à initier les Arabes aux secrets de notre tactique militaire. Lorsque Moncel vint rejoindre Dumoulin, celui-ci s'était créé chez les Hadjoutes et auprès de l'émir une position considérable. Son adresse à conduire un cheval, sa bravoure à toute épreuve, son intelligence et son activité lui avaient valu la confiance de nos ennemis. Il ne tarda pas à se plaindre de la conduite de Moncel, et dans plus d'une occasion il eut à lui reprocher ses habitudes d'ivrognerie et de débauche. Plus d'une fois il fut tenté de lui brûler la cervelle ; car les méfaits journaliers dont se rendait coupable Moncel, devaient finir par indisposer les Arabes contre les déserteurs et par les porter à quelque extrémité fâcheuse contre leur vie. Moncel craignait Dumoulin : il

convenait de ses torts et promettait de s'amender. A ce prix, il obtenait le pardon du passé et la protection de son camarade dans le présent.

À la suite de sa dernière équipée de Blidah, Moncel arriva chez l'émir fort en peine sur le sort qu'on allait lui faire. Il ne tremblait rien moins que pour sa vie.

L'émir se montra indigné de sa conduite, et donna l'ordre aux chaous de lui couper la tête. Dumoulin arriva au moment où la sentence allait recevoir son exécution. Il n'eut que le temps d'échanger quelques paroles avec son camarade et de prier les chaous de suspendre le supplice. Il se précipite dans la tente de l'émir, et fit si bien par ses paroles et ses promesses, qu'il finit par obtenir la grâce du condamné. Les chaous chargés de décoller Moncel commençaient à s'impatienter, et comme il ne voyaient pas, au gré de leur impatience, Dumoulin revenir aussi vite qu'il le leur avait promis, ils emmenaient le coupable hors de l'enceinte du camp, et se préparaient à lui trancher la tête. Moncel les suppliait d'une voix lamentable de lui accorder un dernier délai et d'attendre la réponse de l'émir, mais les bourreaux refusaient de lui accorder cette dernière trêve.

Soudain arrive, en courant, Dumoulin :
- Arrêtez, dit-il, l'émir m'a donné la grâce de Moussa.
- La preuve ? Répondit le chef des chaous.
- La voici, répliqua Dumoulin, en lui remettant un papier sur lequel était tracé le cachet de l'émir.
- Abdalla le chrétien est tout puissant, ajouta le chaou.
(En abjurant le christianisme, le renégat Dumoulin avait pris le nom d'Abdalla, et les Arabes, afin de le distinguer des autres individus qui portaient déjà le même nom, l'avaient appelé Abdalla le chrétien)
- 0h ! Mon bon Dumoulin ! S'écria à son tour Moncel en se précipitant dans les bras du renégat, je te suis redevable de la vie.
- Peu s'en est fallu que tu ne fusses décapité.
- Merci, mille fois merci.
- Si ça pouvait te servir de leçon 1
- En voilà assez pour me corriger, Je ne trouve pas de mots assez forts pour t'exprimer ma reconnaissance.
- Ta reconnaissance, Moncel ! Je n'y compte guère.
- C'est mal ce que tu dis.
- Tu n'as jamais valu grande chose, et je crois, qu'à cette heure, tu es devenu un scélérat fini.
- Peux-tu penser de si vilaînes choses d'un ami ?
- Tu es un camarade que je connais depuis longtemps, et je t'ai vu à l’œuvre.
- On change dans ce monde.
- Je désire que tu changes.
- Sais-tu que lu es fort sur la morale ?

- Ah ! Je comprends ce que tu veux dire. Je me connais : je ne suis pas un saint, et si je tombais au pouvoir des Français, je serais fusillé, et je n'aurais que ce que j'aurais mérité.
- On peut dire de toi, en t'écoutant : Seigneur, dans cet aveu dépouillé d'Artifice,
- J'aime à voir que du moins vous vous rendiez justice !
- Ça te va de singer le tragédien ! On sait que tu as fait tes classes et que tu as fréquenté les théâtres ; mais, malgré l'éducation que tu as reçue, tu te conduis comme un sot.
- Comme un fou.
- Comme un imbécile. Vois si je commets les bêtises dont tu te charges de gaîté de cœur journellement.
- Qu'appelles-tu des bêtises ?
- Se soûler, vendre ses armes et son cheval, s'approprier un fait de guerre qui appartient à un camarade, et traîner sa vie dans les cabarets avec des femmes.
- C'est la vie du troupier.
- Oui, c'est possible quand on se tient dans les limites convenables. Mais parmi les Arabes, c'est mauvais. De telles habitudes d'ivrognerie et de débauche les révoltent.
- Comment faire ?
- Se tenir tranquille, ou se cacher. Je ne vaux pas mieux qu'un autre, et cependant personne n'élève la voix contre moi.
- Mais de quelle manière t’y es-tu pris pour obtenir ma grâce de l'émir ?
- Je lui ai promis monts et merveilles, j'ai adouci tes fautes, et j'ai juré en ton nom que tu ne retomberais plus dans les mêmes excès.
- Tu as bien fait de jurer.
- Tu le trouves ? Je ne suis pas de ton avis.
- Et pourquoi ?
- Tu es un gaillard contre lequel il faut se tenir sur ses gardes.
- Ah ! Un ami, un compatriote ?
- Je ne me paie pas avec des mots. En second lieu, tu as causé un scandale dont tu dois être puni, afin de donner satisfaction à l'opinion publique.
- L'opinion publique dans le désert. C'est drôle.
- Tu es libre d'envisager la question sous le point de vue qui te plaît davantage. Égaie-toi, prends-en à ton aise; dis que c'est drôle !
- J'ose le répéter.
- Comme il te plaira. Mais en fin de compte, l'émir ne veut pas te garder, et tu vas partir pour le Maroc.
- Soit.
- Un petit voyage d'agrément.
- Je ne suis pas fâché d'avoir l'occasion de le visiter à Fez.
- Tu peux faire fortune dans ce pays.
- J'irai trouver l'empereur.
- Il te recevra bien.
- M'accompagnes-tu dans ce voyage ?
- Je ne sais,

- Décide-toi. .
- Nous verrons. J'ai mes mesures et mes précautions à prendre.
- L'émir a-t-il fixé l'époque de mon départ ?
- Oui : on va t'équiper, et lorsque tu auras revu un cheval, le chaou te conduira à Ouchdah. Ainsi, tu n'as pas de temps à perdre. Il faut d'abord commencer par aller porter tes remboîtements au sultan.
- J'y vais de ce pas.
- Nous allons nous rendre auprès de lui tous les deux, car moi aussi je dois le remercier de la faveur qu'il m'a accordée en te donnant la vie. »

À ces mots, les deux renégats prirent le chemin qui conduisait à la tente impériale, et chacun à leur tour déposèrent aux pieds de l'émir leurs actions de grâce et lui exprimèrent leur gratitude sur la clémence dont il venait de donner une preuve aussi éclatante qu'inattendue. Moncel partit pour Ouchdah. Il se mêla à une caravane qui se mettait en route pour Fèz, et après avoir franchi l'Oued-Malouya, traversé les tribus qu'arrose l'Oued-Za, il séjourna quelques jours dans la ville de Taza. Les marchands qui l'accompagnaient le conduisirent au Fonduck (hôtellerie publique). Lorsque les Marocains qui composaient la caravane eurent terminé leurs affaires, ils sortirent de Taza, et s'acheminèrent vers Fèz.

Les tribus qui occupaient les provinces que ces voyageurs parcouraient tentèrent plusieurs fois de les attaquer. Mais la caravane était en force : elle repoussa résolument les assaillants et finit par arriver sans dommage sérieux dans la ville de Fez.

Ce n'est ni le lieu ni le moment de donner une description de Fez. Moncel n'est entré dans aucun détail sur cette ville. Des événements postérieurs à son voyage nous ont mis à même de connaître Fez et de fournir des renseignements aussi curieux qu'intéressants sur cette mystérieuse cité et sur la contrée qui l'environne. Tout est nouveau, tout est imprévu pour nous lorsque nous avons à nous occuper du Maroc. Depuis des siècles, ce pays n'a été visité que par quelques misérables renégats qui ont fini par succomber parmi les peuplades barbares. Si quelques uns parmi ces renégats sont parvenus à rentrer dans leur première patrie, ils n'ont pu fournir aucun document utile ; car, s'ils parlaient, ils craignaient d'aggraver leur situation. Ensuite leur ignorance ne leur avait pas permis d'étudier les hommes et les lieux au milieu desquels leur existence si compromise les avait jetés. Mais, plus tard, des soldats français doués d'un coup d’œil précieux et d'une rare intelligence ont pu traverser le Maroc et séjourner à Fez. Ils nous ont confié la relation de leur voyage, et nous allons d'un jour à l'autre publier le récit de leurs aventures. Nous ne savons rien qui soit plus saisissant, plus dramatique et plus curieux que cette odyssée à travers un empire, séparé de l'Europe par le fanatisme et la défiance de son gouvernement. Et cependant ce pays est une des principales clés qui doit tôt ou tard, sur les côtes de l'Océan, nous ouvrir l'entrée de cette Afrique que la France tente de forcer, du côté de l'Algérie, sur la Méditerranée.

Lorsque nous parlons de ces Français qui viennent de pénétrer jusqu'à Fès, il est bien entendu que nous n'entendons pas désigner les généraux et les chargés d'affaires que le gouvernement français a envoyés en ambassade officielle auprès de l'empereur du Maroc. Nous savons que la politique commande toute réserve et toute discrétion à ces représentants de la France à l'étranger, et nous ne voudrions pas, dans un pur intérêt de curiosité, compromettre le sort des négociations pendantes et trahir les secrets du cabinet. Ce serait encourir une grave responsabilité et attirer sur sa tête la déconsidération publique.

Et qu'on ne s'y trompe pas : les renseignements qui parviennent par ces voies officielles sont Ioin d'égaler en importance et en intérêt les documents qui nous arrivent par la voie officieuse des simples particuliers que les hasards de leur vie ont conduits dans ces contrées fermées aux Européens. Les envoyés du gouvernement ne voient que ce que l'on veut bien leur laisser voir, n'entendent que ce que l'on veut bien leur dire, L'itinéraire de leur voyage est tracé d'avance. Ils arrivent au lieu désigné à heure fixe. On les enferme dans un palais qu'on a préparé d'avance. Ils n'en sortent que pour se rendre aux conférences convenues, et ils partent du moment où les affaires qui ont nécessité leur présence ont abouti à une solution quelconque. Nous ne saurions mieux les comparer, tant ils sont entourés de précautions, qu'avec les individus que l'on conduit les yeux bandés à un rendez-vous mystérieux.

LALLA-MARGNIA.

Mais il n'en est pas ainsi pour les simples particuliers, qu'un caprice du sort a jetés dans ces contrées. Ceux-ci sont exposés aux bonnes comme aux mauvaises chances de la fortune commune. Ils suivent à pied les caravanes, ils campent dans les tribus, ils pénètrent dans les villes, ils séjournent dans les fondacks ; ils vivent au milieu des Marocains, des renégats et des juifs auprès desquels ils étudient les moeurs et les instincts du peuple. Aucune défiance ne les entoure, car leur vie dépend de la volonté du premier venu. Ils peuvent tout voir et tout entendre, et à leur retour ils nous apportent une ample moisson de souvenirs aussi intéressants qu'utiles, aussi sincères que surprenants. Et si nos lecteurs trouvent quelque exagération dans l'explication que nous venons de leur donner, nous les mettrons bientôt à méme de constater la véracité de ces assertions. Dès son arrivé à Fez, Moncel demanda aux kalis à voir l'empereur Muley-Abderrhamann. Il monta au Bour et attendit le moment où il plut à Sa Majesté impériale de le recevoir. Fez est blottie au pied d'une haute montagne. Un des faubourgs occupe les premières assises de la montagne. Après ces faubourgs viennent des jardins et des terrains vagues. Au dessus des jardins, entre la seconde et ln première pente de la montagne, est situé le palais de Pomperen, qu'on nomme le Four. Cette résidence impériale occupe l'ancienne enceinte qu'avaient élevée les Portugais à l'époque de leur conquête, et commande ainsi la ville.

Moncel fut introduit dans une grande cour, et l'empereur ne tarda pas à paraître. Il accueillit le renégat avec une certaine bienveillance, et lui accorda de loger dans le Baur. Après un séjour de quinze jours à Fez, Muley-Abderrhamann fit signifier à Moncel de partir et de rentrer chez l'émir. Il lui donna de l'argent, des armes, des vêtements et deux chevaux. Le renégat reprit le chemin du retour, et finit par arriver sain et sauf chez l'émir, qui avait fixé ses tentes au camp de Lalla-Margnia.

L'accueil que Moncel avait trouvé à Fèz les cadeaux qu'il avait reçus de Sa Majesté marocaine lui avaient exagéré l'importance de son individu, et il se présentait déjà comme un personnage considérable. Il se donnait le ridicule ou plutôt le tort de traiter d'égal à égal avec l'émir, et il affectait de fouler aux pieds toute règle et toute discipline. Il s'échappait du camp : il se jetait dans les villes arabes, courait les cabarets et dépensait son argent avec des femmes de mauvaise vie. Il avait reprit sa vie d'ivrogne, et il ne se passait pas de jour que les Arabes ne se vissent dans la nécessité de ramasser dans les ruisseaux le renégat ivre mort. Les déportements de ce bandit exaspérèrent les Arabes : ceux-ci n'éprouvèrent plus pour lui qu'une répulsion insurmontable, et le chargèrent de leur haine et de leur mépris. Les choses finirent par aller si loin, qu'un beau jour les chaous se saisirent de Moncel et le traînèrent à Bouffarick, livrant ainsi le renégat au pouvoir de l'officier français qui commandait le blockaus. Le capitaine du poste fit conduire par la gendarmerie le déserteur à Alger. On s'occupa à l'instant de faire le procès à Moncel. Ses crimes étaient patents ; ils avaient comblé la mesure. Les faits l'accusaient ; lui-même n'avait-il pas signé son acte d'accusation, lorsque de sa propre main il avait écrit avec la pointe de son sabre sur le dos du cadavre d'un officier français ces mots exécrables : Moncel, 1836 ? - Mais l'âme de ce bandit lui inspirait toute lâcheté et toute infamie. Il avoua ses méfaits du ton le plus repentant; il pleura ses funestes égarements, il demanda grâce en invoquant sa jeunesse et les entraînements de la vie des camps et des hasards de la guerre, et il ne craignit pas de réclamer la protection des personnes honorables qui s'étaient intéressées à lui lorsqu'il avait fallu le racheter de ses premiers crimes.

Mais toute indulgence, toute miséricorde devaient être refusées à ce misérable. Sa conduite avait présenté un caractère de perversité si endurcie, que les Arabes eux-mêmes n'avaient pas su lui pardonner, et avaient fini, de guerre lasse, par le rejeter de leur sein. Ils avaient dédaigné, tant cette vie leur semblait abjecte et odieuse, ils avaient dédaigné de la trancher, et ils rejetaient la responsabilité du châtiment qui devait frapper ce déserteur sur les hommes qu'il avait trahis. Le conseil de guerre s'assembla. Moncel parut devant ses juges : il fut condamné à mort, et on le fusilla sur la place Bab-el-Oued, à Alger. Ainsi finit ce malheureux qu'une précoce perversité avait conduit dans le chemin du crime.

Ce fut justice, et personne ne protesta contre la sévérité du châtiment. Et lorsqu' aucune voix ne s'élevait dans l'Algérie, le théâtre des exploits de ce criminel, contre la sentence du conseil de guerre; lorsque la conscience publique demeurait parfaitement édifiée sur les causes qui avaient poussé Moncel à déserter et à incruster son nom dans la chair d'un officier français, des journaux bâtissaient à Paris des romans sur les premières aventures de ce drôle. Ainsi, il y a encore à peine quelques mois, on lisait dans un journal que la jalousie avait poussé Moncel à déserter, et que le cadavre sur lequel il avait inscrit avec la pointe de son sabre son nom, était le cadavre de son rival. On ajoutait qu'il avait tendu à ce triste rival une embûche, et qu'il l'avait frappé en plein visage. C'était pour donner de ses nouvelles à l'infidèle beauté qui l'avait trahi qu'il profanait ce cadavre. Vous savez cependant que Moncel avait ramassé le premier cadavre venu et qu'il l'avait décapité pour obtenir de l'émir un cheval et des armes en remplacement du cheval et des armes qu'il avait vendus dans les cabarets de Blidah.

Ne trouvez-vous pas que l'imagination du romancier aurait dû choisir pour héros de ses galantes historiettes un autre homme que Moncel ? C'est mal comprendre le devoir de l'écrivain qui veut instruire ou plaire, que de dénaturer ainsi la vérité, et de faire un amant, un Othello d'un lâche coquin. C'est encore aller contre l'arrêt prononcé par la justice que de donner le change sur la personne et les actions du coupable qu'elle a puni. Si, dans un sentiment d'équité vous respectez les inspirations de la vertu, vous devez à plus forte raison, dans un sentiment de moralité publique, dénoncer les indignes passions qui ont conseillé le mal. Et puis, vous le voyez, ces inventions finissent toujours par tomber devant la vérité, et il ne reste plus alors de ces péripéties imaginaires que le souvenir blessant d'une mystification sans but et sans portée.

Avant d'en finir avec Moncel, il nous reste à dire quelques mots sur Dumoulin. Ce renégat s'était conduit avec une prudence et une habileté qui manquent en général aux déserteurs. Il avait fait la guerre pendant plusieurs années contre les Français, et il avait rendu de grands services aux Arabes et à l'émir lui-même. En agissant de la sorte, et à la faveur des fortunes de la guerre, Dumoulin avait fini par ramasser cinq ou six mille douros. Dès qu'il se vit à la tête de ce petit trésor, notre renégat craignit d'être à la fin trahi par le sort et de demeurer entre les mains des Français. II savait le châtiment qui l'attendait s'il avait le malheur de tomber au pouvoir de nos soldats : il se fatigua de la guerre comme il s'était déjà fatigué des métiers qu'il avait faits auparavant, et un beau jour il se décida à passer dans le Maroc. Il espérait trafiquer à Fèz au moyen des douros qu'il emportait avec lui : si ses opérations commerciales réussissaient, il quintuplait sa fortune. Alors, il s'embarquait à Tanger, et il allait vivre tranquillement à Cadix.

Dumoulin abandonna donc l'Algérie et pénétra dans le Maroc. Il arriva, non sans avoir couru mille périls, à Fèz. A peine eut-il fixé son

séjour dans cette ville, que le renégat songea à se marier ; il entama son trésor et finit par lui faire une si forte brèche que... Mais les détails dans lesquels nous serions obligés d'entrer à ce sujet trouveront leur place naturelle ailleurs. Ces événements se passèrent en 1840, et nous n'avons pas encore achevé de rapporter les faits qui ont trait aux années 1836 et 1837. Nous ne pouvons pas oublier les prisonniers qui gémissent dans la prison de Milianah, et qui attendent vainement l'heure de leur délivrance.

La misère et la maladie déciment les captifs - Horrible spectacle - Les médecins chez les Arabes - Système médical - Arrivée du bey de Milianah - Le Rhamadan - Indifférence du bey - Il vient solder les troupes - Les serments qu'il fait aux captifs - Les oranges - Visite du juif Durand - La mission dont il se dit chargé - Il envoie des provisions et refuse tout secours pécuniaire - Les nouvelles qu'apporte un Hadjoute - Six prisonniers sont désignés pour partir -Doit-on emmener le père Lanternier - Bastien prend sa place.

La chambre dans laquelle le kaïd de Milianah avait entassé les prisonniers présentait un affreux spectacle. Les détenus, privés d'air, de lumière et de chaleur, croupissaient sur la terre humide et froide de ce cachot. Les émanations pestilentielles qu'engendraient la vermine et la puanteur de ces corps malades ajoutaient à l'horreur de ce séjour. Le temps était mauvais ; la neige ou la pluie interdisaient toute promenade dans la cour et condamnaient les captifs à une sorte de repos qui produisait un engourdissement et une prostration de l'esprit et du corps. Ceux qui, jusqu'à ce jour, avaient résisté aux terreurs et aux souffrances qui avaient commencé par terrasser les plus faibles, succombaient à leur tour. Le froid et la fièvre les tenaient cloués sur la litière fangeuse qui s'était formée sous eux.

Les corailleurs Crescenco et Francesco avaient perdu toute confiance et tout espoir. Ils ne croyaient plus à leur échange, et le découragement avait étouffé les rêves brillants de leur imagination méridionale. Faciles à impressionner, ils voyaient dans le rayon du soleil qui pénétrait dans leur cachot le signe d'une bonne nouvelle, comme ils lisaient dans le nuage chargé de frimas qui obscurcissait l'horizon le présage de leur mort. Ainsi, ils, passaient de la joie à la consternation, et de la consternation à la joie au même moment; mais l'accablement qui suivait l'enivrement était d'autant plus sinistre, que l'espérance avait été plus grande. Ils mêlaient leurs plaintes et leurs gémissements à ceux que poussaient Bourgeois et Bastien.

Bourgeois, qui jusque alors s'était toujours bien porté, ne cessait de geindre. Le froid avait gagné ses jambes, et il était menacé de périr de la même mort qui avait frappé Meurice. Ses camarades passaient leurs journées à le frictionner.

Bastien, le domestique de M. Pic, avait vu sa blessure s'envenimer à la suite des fatigues du voyage. La plaie s'était agrandie et exhalait une odeur de cadavre en décomposition. On ne pouvait le soulager. Mardulin n'était plus là, et le kaïd de Milianah avait refusé de donner le miel et le beurre qu'on lui avait fait demander pour panser la blessure de Bastien.

M. Pic était tombé sérieusement malade, tandis qu'à ses côtés le père Lanternier, éprouvé par tant de secousses plus affreuses les unes que les autres, dépérissait à vue d'œil. Une fièvre lente minait sa vie et trahissait les désordres qu'elle produisait par le délire qui troublait la tête de ce pauvre vieillard.

On ne devait pas songer à faire demander un médecin au kaïd, car les Arabes des villes et des campagnes ne reçoivent les soins que de quelques empiriques dont la science consiste à appliquer aux malades des remèdes de bonne femme.

Ainsi, on n'a pas oublié l'ignorance dont le docteur Toussis, lequel avait cependant fait ses études à Tunis, donna la preuve lorsqu'il fut question à Mascara de saigner Meurice. Le barbier de la ville fut obligé d'opérer à sa place.

Les Arabes ne prodiguent aucuns soins à leurs malades: seulement, ils teignent le dessous des yeux du patient avec une couleur noire qui provient d'une espèce de mine de plomb. Ils colorent en même temps, avec du rouge, les ongles et les cils. Dès qu'un individu se trouve indisposé, on le fait beaucoup manger. La plupart du temps, on lui donne à boire du lait de chameau. C'est la tisane héroïque.

Si vous reprochez à un Arabe l'abandon dans lequel il laisse un malade, il vous répond :
- Il veut mourir. C'est Mahomet qui le veut, il faut le laisser mourir.

Malgré les préjugés et le fanatisme qui abrutissent l'intelligence de ces peuples, on est frappé de la confiance que les Arabes accordent aux chrétiens en qualité de médecins. Les indigènes sont sujets à des maux d'yeux et à des douleurs rhumatismales dans les jambes. Aussi les voit-on courir avec empressement au-devant des déserteurs et réclamer le secours de leur expérience médicale. Ils sont persuadés que les chrétiens connaissent la médecine, et qu'il ne dépend que de leur bon vouloir pour les soulager et les guérir de leurs maux. Nous avons montré Mardulin composant à Mascara des poudres avec de la brique pilée, et vendant ce spécifique aux infirmes, qui le payaient sans se faire tirer l'oreille.

Cependant si les prisonniers ne devaient pas recevoir la visite d'un médecin, ils attendaient impatiemment l'arrivée d'un personnage dont la présence dans Milianah pouvait arrêter les progrès de leur mal et hâter leur guérison. Ce personnage n'était autre que le bey. Chacun espérait

qu'en apprenant la misère des prisonniers, le bey adoucirait leur sort et s'occuperait activement de leur liberté. Nais les jours et les nuits s'écoulaient sans que l'on vît paraître ce chef puissant dans la ville qu'il commandait.

Cependant les soldats qui veillaient à la porte de la prison annonçaient le retour prochain du bey. La solennité religieuse du Rhamadan devait hâter sa rentrée. Sur ces entrefaites, des coups de canon et les détonations d'une fusillade apprirent un matin au captif que le bey Mahidinel-Hadj-el-Schir-Ben-Moubarek traversait la ville et se rendait dans sa demeure. Ces salves d'artillerie, signes de la satisfaction publique, firent tressaillir les détenus. Du fond de leur cachot, ils saluèrent le passage du bey ; sa présence allait amener la fin de leurs souffrances, et devait faire descendre dans cette prison, d'où ils tendaient les bras vers sa clémence, la certitude de recouvrer cette liberté tant promise.

Mais, hélas ! Cette joie fut de bien courte durée.

Déjà l'on n'entendait plus les canons et les fusils célébrer la bienvenue du bey; déjà les acclamations qui avaient retenti dans la ville venaient s'éteindre en clameurs bruyantes au pied des murailles de la prison, et déjà le désenchantement et la désolation rentraient, avec des rigueurs plus cruelles qu'auparavant, accabler Ies chrétiens. Le bey dédaigna de rendre visite aux prisonniers. Il se renferma chez lui sans leur donner le plus léger signe de vie, et cette nouvelle espérance qu'avait fait naître dans le cœur des captifs ce retour si ardemment désiré, s'évanouit avec la fumée du dernier coup de fusil.

Cette indifférence du bey de Milianah, à l'égard des chrétiens que l'émir lui avait fait recommander si chaudement, est bien faite pour nous inspirer d'amères réflexions. Nous avons entendu de beaux diseurs exalter la noblesse et la générosité des chefs et des marabouts arabes. Ils vantaient leur exquise sensibilité, leur merveilleuse délicatesse, leur tact si parfait dans les rencontres les plus antipathiques avec leurs mœurs et leur religion. Toutes ces dissertations ne sont blotties que sur de beaux rêves et de magnifiques fictions, inspirées plutôt par l'imagination des poètes que par l'observation exacte des faits. Marabouts, kalifas, beys, agas, kakis, ne témoignent que mépris et cruauté aux chrétiens.

L'émir, avait beau s'intéresser aux captifs et leur promettre de bons traitements, il avait encore beau raconter quel accueil ses Arabes prisonniers recevaient à Marseille, il ne parvenait pas à convaincre les hommes qui l'entouraient. Tous, grands et petits, se montraient insensibles à ces recommandations, et sans tenir compte du bien que leurs ennemis faisaient à leurs frères captifs sur une terre étrangère, ils ne se départaient pas un instant des vexations auxquelles ils soumettaient les prisonniers chrétiens. Ainsi, le bey de Milianah était informé des projets d'échange arrêtés entre l'émir et les autorités d'Alger ; il savait encore quelle était la dure condition dans laquelle croupissaient les

détenus de Milianah ; et bien ! Vous le voyez demeurer dans la plus complète impassibilité. Il ne tente pas une démarche, il ne prononce pas un mot qui puissent soulager ces infortunes sans cesse croissantes. Les plaintes et les gémissements qu'il entend ne le touchent en aucune façon peu lui importe la reconnaissance des prisonniers de Marseille à l'égard de leurs gardiens. Les captifs de Milianah ne sont, à tout prendre, que des chiens de chrétiens ; on ne leur doit ni pitié ni secours. Un cachot et la mort, voilà, ce que ce grand personnage tient en réserve pour ces chiens de chrétiens.

Aussi ces hommes, desquels certains idéologues vantent, à tout propos les qualités éminentes, sont-ils encore loin de nous valoir. Songez donc qu'à la place de la tolérance, de la résignation, de la charité évangéliques, leur prophète leur a soufflé la haine, la ruine de tous ceux qui ne courbent pas la tête en ; entendant ces mots merveilleux : Dieu est Dieu, et Mahomet est son prophète. Et si nous admettons, même pour un moment, la supériorité morale et intellectuelle de quelques chefs, pensez-vous que ces rares individus soient doués d'une virtualité assez puissante, assez inspiratrice, assez féconde pour remuer ces messes barbares et spoliatrices qui se pressent à leur suite, ou qui se dispersent clans les plaines et dans les montagnes, selon la fantaisie de l'heure présente. Ne pensez-vous pas, au contraire, en voyant l'ignorance, la férocité, l'astuce, l'avarice, la saleté, cette lèpre physique qui engendre une lèpre morale ; ne pensez-vous pas que ces chefs s'usent au contact de ces hommes classés aux derniers degrés de l'échelle sociale !

Allez, c'est un rude métier que celui de conducteur des peuples, et il faut, dans les temps soit nous vivions, plus que des génies incultes et grossiers pour améliorer la condition physique et morale des hommes. Il faut posséder une main ferme, savante et habile pour les pousser dans une voie progressive, et leur indiquer, d'une façon nette, précise et triomphante, le but vers lequel doivent tendre leurs efforts, leurs appétits et leurs travaux.

Les fêtes du Rhamadan, au lieu d'inspirer quelque pitié aux Arabes en faveur des détenus, ne firent que fournie un nouvel aliment à leur fanatisme. Les gardiens retranchèrent le plat d'orge bouillie qu'on servait aux prisonniers, sous prétexte de les associer aux jeûnes que les croyants observaient durant le Rhamadan. Ils remplacèrent ce plat par une galette qu'il fallait partager en deux portions. Souvent, ils promettaient d'apporter, à deux heures de la nuit, un bon plat de couscoussou, car l'abstinence à laquelle étaient condamnés [es prisonniers commençait à détruire leurs forces ; mais lorsque, par hasard, les gardiens avaient un plat de couscoussou à servir au milieu de la nuit, ils ne se donnaient pas la peine d'entrer dans la chambre ; ils entrebâillaient doucement la porte , et si on ne les appelait pas, ils refermaient la porte sans faire de bruit, et couraient manger les vivres qui étaient destinés à nourrir les chrétiens.

La neige et la pluie ne cessaient de tomber. La chambre occupée par les détenus était si obscure, que l'absence de toute lumière les privait de toute distraction. Ainsi la vermine les rongeait des pieds à la tète, et ils n'avaient pas la ressource de s'en débarrasser. La plus cruelle désolation égarait les esprits. La plupart des prisonniers étaient persuadés que le sultan ne les avait envoyés à Milianah que pour les laisser mourir de faim et de froid dans cette ville; car ils n'avaient jamais été, même aux plus mauvais jours de leur captivité, exposés à d'aussi pénibles épreuves que celles par lesquelles ils étaient condamnés de passer à cette heure.

Une fièvre maligne consumait lentement Fleury, Bourgeois, Crescenco et Bastien. Ils n'avaient plus la force de se lever et de se tenir debout sur leurs jambes. Leurs plaintes s'élevaient d'une façon lamentable au sein de cette lugubre obscurité, qui entretenait une nuit continuelle dans ce cachot. Crescenco ne cessait de gémir : il faisait ses adieux à la mer et à Gènes, qu'il désespérait de revoir. Bastien, qui avait le flanc déchiré par une plaie profonde et en putréfaction par le manque de baume et de charpie, poussait des cris déchirants. M. Lanternier jetait des exclamations sans suite ; sa respiration devenait chaque jour plus difficile et plus embarrassée ; c'était comme un râle continuel qui s'échappait de ses lèvres. Il perdait par moments, au milieu du délire de ses esprits, l'usage de la raison, et lorsque la fièvre lui laissait quelque trêve, il ne prononçait que ces mots :
- Ah ! Mon Dieu !

Ce fut dans ces tristes circonstances que M. A. de France devint pour ses compagnons d'infortune une providence pleine de dévouement et de bonté. Notre jeune officier triomphait de l'épidémie qui terrassait les habitants de ce cachot, et il se consacrait au service des malades.

Le soir, dès qu'on servait le plat d'orge bouillie, il entrouvrait la porte de la chambre. La faible lumière que jetait la lampe des gardiens éclairait, de l'un de ses rayons perdus, le cachot. À la faveur de cette lumière, les valides se plaçaient autour du plat d'orge bouillie. Notre lieutenant avait acheté une cuiller dont il partageait le service avec Francesco. On mangeait à la gamelle. Après les valides, venait le tour des malades. On portait le plat devant eux, car ils n'avaient pas la force de se traîner jusqu'au milieu de la chambre. Pendant la nuit, si le vent soufflait avec force, M. A. de France allait dans la cour ramasser les oranges que la violence de l'ouragan avait arrachées aux branches du bel oranger dont nous avons parlé plus haut. Il distribuait ces oranges aux malades, ainsi que les fruits qu'il achetait, avec les quelques mousounés restant de deux piécettes dont il était redevable à la générosité du kaïd de la ville.

Ainsi, il s'appliquait à prodiguer à ses compagnons de captivité les soins qu'il en avait reçus pendant la maladie à laquelle il avait failli succomber dans la prison de Mascara, après la mort de Meurice. Loin de tirer parti de la considération qui s'attachait naturellement à son titre

d'officier, et d'exploiter la pitié des Arabes à son seul profit, M. A. de France ne voulait s'occuper que de ses compagnons, et s'il réclamait, c'était toujours pour quelqu'un d'entre eux.

Assurément, il n'est pas rare de rencontrer ici-bas, dans des demeures pauvres et à demi ruinées, la faim, le froid, la maladie, l'insomnie et la mort ; assurément, on rencontre dans les villes d'horribles misères. Quelle que soit la forme qu'elle emprunte, l'agonie délirante et glacée s'assied au chevet du malade au camp comme à la ville, au désert comme aux champs, et la mort inflexible et sinistre marque du doigt sa victime : ni les murailles épaisses, ni les moelleux coussins, ni le soleil à son midi, ni les richesses des grands, ni la science des princes dans l'art de guérir, ni les tendresses de l'amour et de l'amitié ne sont assez puissants pour sauver une vie dont la fin a été marquée par l'arbitre de nos destinées. Il faut suivre la fortune commune, et cependant les souffrances et les privations qui terrassaient les détenus de Milianah empruntaient aux circonstances tout exceptionnelles dans lesquelles ils se trouvaient placés une rigueur plus affreuse. Nul ne, venait recueillir leurs larmes et leurs plaintes.

Le cavalier qui passe et qui rencontre sur son chemin un voyageur dévoré par la soif, engourdi par le froid, présente sa gourde à ses lèvres altérées, ou jette son manteau sur ses épaules nues.

La Charité visite les prisonniers dans leurs cachots. Ici, les ennemis des chrétiens se complaisaient dans leur férocité : ils ne comprenaient mime pas leur langue. La misère et la mort, qui s'étaient établies dans cette étroite prison, n'attiraient pas leurs regards ; leurs plaintes ne leur arrachaient pas un soupir. Un seul parmi ces infortunés était demeuré valide : celui-ci, jeune, vaillant compatissant, se voyait entouré par les captifs qui, réduits à un état de nudité presque complète, couchés sur la terre humide et puante, sans feu, sans aliments, lui adressaient leurs supplications. Et il était privé de toute ressource, soit pour calmer leur faim, soit pour étancher leur soif. Il n'avait rien à sa disposition, et leurs flancs étaient déchirés par d'horribles blessures, et la fièvre les rendait fous ! Rien, rien ! S'écriait-il. Il n'osait même plus, en se penchant sur leur front, murmurer ces mots qui exercent une si grande influence sur les malheureux, et qui consolent les affligés -Espoir-retour-patrie. Car les moribonds, comme galvanisés par ces paroles, se soulevaient dans les convulsions de leur fièvre ; ils attachaient leurs regards ternes et glacés sur leur prétendu consolateur, se répandaient en blasphèmes et s'écriaient : « Ne sommes-nous donc pas encore assez malheureux ! Nous avons été indignement trompés ! Cherchera-t-on, au moment où nous allons expirer, à bercer notre esprit dans une vaine sécurité ? Jettera-t-on sur la fosse qui attend nos cadavres l'espérance, comme un voile, afin de nous dérober l'aspect de ce lugubre spectacle ?

- Nous avons faim, nous avons froid ! Calmez la faim qui nous dévore ; réchauffez nos membres glacés par le froid ! »

Ainsi, ces hommes ne trouvaient aucune consolation ; ils n'attendaient plus rien des Arabes, car leur barbarie s'était exercée contre leur corps et leur esprit de la façon la plus odieuse et la plus méchante. Ils n'attendaient rien de Dieu, car son nom n'était jamais sorti de leur bouche. Jamais, ardente et confiante, la Prière, assistée de la Foi et de la Résignation ne descendit dans cette prison ; jamais elle ne les réunit à genoux ; jamais, en élevant ses bras vers le ciel, elle n'implora de sa voix fervente et pure la fin de cette grande misère !

Cependant quel baume merveilleux ce retour vers Dieu aurait pu répandre sur ces blessures, dont nous n'exagérons certes pas la profondeur et le danger. Songez donc à ces douze hommes entassés dans un cachot qui peut à peine les contenir, rongés par la vermine et la maladie, dévorés par la faim, abrutis par le froid et n'ouvrant la bouche que pour blasphémer. Deux seulement, Francesco et le père Lanternier, avant le jour où ils eurent entièrement perdu l'usage de leur raison, n'oublièrent pas le nom de Dieu, et l'invoquèrent dans leur for intérieur. Un jour, des esclaves installèrent dans le corridor qui conduisait chez les détenus un canapé et de beaux tapis. Dès que ces préparatifs furent terminés, on vit arriver le bey, qui venait en personne payer la solde à ses troupes. Les esclaves étendirent à ses pieds une grande peau de maroquin, taillée en rond, couverte de petits cercles en toile cirée et sur laquelle ils vidèrent plusieurs sacs d'argent. Les soldats se tenaient dans la cour, et chacun d'entre eux, à l'appel de son nom, vint toucher sa solde.

À cette époque, Mahidin-el-Hadj-el-Schir-Ben-Moubarek, bey de Milianali, était un homme de quarante ans. Sa taille est un peu plus grande que celle de l'émir ; il a la figure allongée, de petits yeux, des lèvres épaisses et sa barbe commence à grisonner. Le haïk et le burnous qu'il portait, taillés dans une étoffe de drap bleu de ciel et écarlate, étaient fort beaux. Un magnifique yatagan brillait à sa ceinture.

Ses officiers, rangés à ses côtés sur une seule ligne, avaient pour habillement des culottes et des vestes rouges et se drapaient dans des burnous rouges et blancs; le coussin sur lequel le bey se tenait assis était tissé avec de la soie brochée de diverses couleurs et annonçait les habitudes de luxe et de richesse de ce personnage. En un mot, le bey de Milianah affichait une splendeur opulente qui manquait totalement à l'émir. M. de France avait tout d'abord pensé que le bey allait s'occuper des captifs. Celui-ci ne parut nullement s'inquiéter de leur présence.
Notre officier se présenta alors dans la galerie et afin d'attirer l'attention du bey, il sortit de sa poche les lettres du général Rapatel. Le bey demanda à voir ces papiers. Un de ses soldats, André Aclimet, déserteur des spahis, qui parlait français, servit d'interprète à notre jeune officier.

Il exposa l'affreuse condition dans laquelle on semblait oublier à plaisir les chrétiens depuis leur arrivée à Milianah, et il n'eut pas de peine à démontrer en quoi ces mauvais traitements concordaient si mal avec les généreuses recommandations de l'émir.

Le bey répondit à ces plaintes par de belles promesses, il parla de l'échange prochain des captifs et il se retira en faisant pressentir un heureux changement dans la situation des détenus. Mais ses protestations de bienveillance ne furent jamais accompagnées d'un bon procédé.

Sur ces entrefaites, arriva à Milianah le juif Durand. Il se rendit auprès des prisonniers et leur annonça qu'il était envoyé par le gouverneur d'Alger pour traiter de leur échange. Dès leur entrée, les Arabes prétendaient que Durand allait à Mascara s'entendre avec l'émir au sujet de la paix que ce dernier demandait à conclure avec les Français.

L'expédition de Constantine venait d'avoir lieu. Les Arabes se livraient à des réjouissances publiques ; ils répandaient dans doute l'Algérie que les Français avaient eu quatre mille hommes tués et qu'ils avaient perdu vingt pièces de canon.
- Je vais me rendre, dit M. Durand, chez l'émir, auquel j'ai à remettre des lettres en main propre. Je serai de retour dans quinze jours, et à mon passage je vous ramènerai à Alger,
- Encore un délai ! S'écria le père Lanternier. C'en est fait de nous.
- Il ne s'agit que d'une absence de quinze jours.
- Quinze jours ! Mais c'est un siècle. C'est fini, oh mon Dieu ! Murmura le vieillard en laissant tomber sa tête sur sa poitrine.
- M. Durand, dit alors M. de France, veillez me prêter quelque argent afin de me mettre en état de procurer quelque soulagement à nos malades.
- Si j'avais su vous trouver dans l'état misérable auquel je vous vois réduit ! Je vous aurais apporté de l'argent, mais je n'ai pris avec moi que la somme nécessaire pour ne défrayer en voyage.
- Ainsi vous me refusez.
- Non, je vais aller trouver mes co-religionnaires je leur réclamerai quelques secours pécuniaires que je m'empresserai de vous faire passer »
À ces mots, Durand laissa nos prisonniers et leur envoya dans la soirée trente-six pains blancs, des fruits, des confitures et des raisins secs. Un Juif de ses amis apporta dans la prison une immense théière, ainsi que des tasses et du sucre.

Dès ce moment on ne revit plus Durand : il avait été mis au secret jusqu'à l'heure de son départ et il n'avança aucune somme d'argent aux détenus. Les provisions et le thé qu'il fit passer furent d'un grand secours pour les captifs, mais on se demande s'il ne lui aurait pas été possible de les aider davantage. Son refus de secourir pécuniairement les détenus est au moins étrange. Il ne pouvait pas ignorer que la plus faible somme d'argent devait procurer un grand soulagement et arracher, à des

maladies un jour plus tard incurables et à une mort certaine, plusieurs d'entre ces chrétiens.

Il est impossible de croire que M. Durand, en admettant qu'il ne portât sur lui que l'or nécessaire à payer ses frais de voyage, n'eût pas trouvé à emprunter quelque argent aux Juifs établis à Milianah, s'il en avait eu la volonté. La plupart du temps, ces entremetteurs d'affaires sont de beaux parleurs, des serviteurs dévoués dans la prospérité. Adressez-vous à eux dans l'adversité et vous n'obtiendrez pas ce que vous réclamerez d'une assistance qui leur est soldée à beaux et bons deniers par les chefs dont ils trompent ainsi la confiance et la sollicitude.

Malgré les nouvelles que M. Durand venait d'apporter et l'ajournement du départ des prisonniers à quinzaine, un Hadjoute vint, le lendemain de la visite du Juif, annoncer aux prisonniers qu'ils allaient sortir de Milianah et se rendre dans la ville où devait se faire l'échange des prisonniers français contre les prisonniers arabes. On refusa d'ajouter foi aux protestations réitérées de l'Hadjoute. Celui-ci avait beau invoquer sa sincérité, préciser la source de ses renseignements, on accordait plus de confiance aux paroles du Juif Durand qu'on n'en accordait aux siennes.

Et puis, tant de mensonges s'étaient produits à ce sujet, tant de mécomptes avaient suivi les promesses les plus positives, que chacun se défendait contre une nouvelle déception.

Et cependant l'Hadjoute avait raison de se dire bien informé, car une demi heure s'était à peine écoulée depuis qu'il avait fait part de cet heureux événement, que le kaki faisait prendre les noms de ceux des prisonniers qui à l'instant même devaient quitter Milianah. Les élus étaient au nombre de six et ils se composaient de M. de France, du père Lanternier, de madame Laurent, de Francesca de Benedito et de Crescenco.

Le père Lanternier, en apprenant que l'heure de la délivrance venait de sonner pour lui, éprouva quelque mieux. La fièvre se calma ; il parvint à soulever sa tête ; mais hélas ! Il ne pouvait se tenir debout, alors même qu'il était soutenu par deux personnes. On amena sur ces entrefaites une mule; on parvint à le placer en selle ; il n'eut pas assez de force pour s'y soutenir avec l'aide d'un compagnon. Dès lors il fallut renoncer au projet de l'emmener. Les prisonniers prirent le malheureux vieillard dans leurs bras et le déposèrent une nouvelle fois dans la prison.

Le temps était affreux : une neige froide et abondante ne cessait de tomber. Il y aurait eu plus que de l'imprudence à exposer Lanternier aux rigueurs d'une telle température. Son état de faiblesse et de maladie témoignait assez de l'impossibilité dans laquelle il se trouvait d'affronter un voyage aussi pénible que celui qu'il s'agissait d'accomplir. Il s'ouvrit alors une délibération qui fut remplie par une cruelle alternative.

Devait-on prendre ou abandonner M. Lanternier ?

Selon toutes les probabilités, sa fin devait arriver d'un moment à l'autre. Si on se décidait à l'emmener, la mort allait fermer ses yeux à quelque distance de Milianah : alors on n'aurait plus entre les mains qu'un cadavre qu'il faudrait abandonner, sans sépulture, au milieu de la route ; tandis que si on attendait une occasion plus propice pour faire voyager M. Lanternier, un autre prisonnier pouvait dès ce moment prendre sa place et recouvrer sa liberté.

On se consulta les uns les autres. Pendant cette discussion, M. Lanternier paraissait être plongé dans une complète insensibilité. Il ne proférait aucun cri, aucune plainte.

On finit par se persuader qu'il avait compris le danger auquel il s'exposait en se mettant en route par ce mauvais temps. On croyait qu'il avait su puiser dans sa résignation la force nécessaire pour voir le départ de ses compagnons, sans se désespérer et sans traduire ses regrets en plaintes lamentables.

Bastien était, après M. Lanternier, le plus malade d'entre les prisonniers. Il fut convenu qu'il partirait à la place du vieillard ; car, malgré la gravité de sa blessure, il parvint à se hisser sur la mule et à s'y maintenir sans l'assistance de personne.

Dès ce moment les élus durent songer à se séparer de leurs compagnons de captivité.

La porte de cette prison, qui s'ouvrait pour les uns, allait ainsi se refermer sur les autres ; et nul n'osait prévoir le jour où elle s'ouvrirait de nouveau pour ceux qui demeuraient en arrière.

VII – BLIDAH

Les derniers adieux - Une scène déchirante - Les recommandations - Désespoir du père Lanternier - La maison du bey de Milianah - Les deux filles du bey - Leur bonté et leur beauté - Départ de Milianah - Tristesse et regrets - Un souvenir accordé aux trépassés - Une étape pénible - Dernières cruautés des Arabes - La nuit dans un torchis - Découragement - Espérance - La plaine de la Mitidja - Panorama magnifique - Arrivée à Blidah.

Au moment où les prisonniers désignés pour partir échangeaient leurs adieux avec leurs compagnons, qui voyaient leur délivrance ajournée à une époque indéterminée, M. Lanternier secoua l'engourdissement dans lequel il était plongé, et l'infortuné vieillard fit retentir la prison de ses plaintes déchirantes.

« Eh quoi ! S'écriait-il, vous partez ! Vous m'abandonnez ! Oh ! C'est affreux !
- Vous voulez donc ma mort ? Je suis si vieux et si malade cependant ! Que vous ai-je donc fait pour encourir une pareille ingratitude ? Ce n'est pas ce que vous m'aviez promis.
Mon Dieu ! Et ma femme, ma fille !
M. de France, ma femme, ma fille ! Emmenez-moi ; je veux m'en aller. Je suis si vieux, si cassé, mes jours sont comptés, vous dis-je.
Abandonner ainsi le compagnon de votre captivité ; vous séparer de celui qui, d'entre vous tous, a été exposé à la plus rigoureuse adversité ; laisser en arrière, quand vous prenez le chemin du retour, un vieillard, un père de famille, mais c'est infâme !
Je vous croyais si bon. Par pitié, emmenez-moi. Je n'ai pas de longs jours à vivre; mais au moins j'aurai la consolation, avant de mourir, d'embrasser ma femme et ma fille.
Mon Dieu ! Venez à mon secours !»

Et les autres prisonniers, avec des sanglots dans la voix, des larmes dans les yeux, en étendant les bras vers notre jeune marin :
« Mon lieutenant, vous partez; ne nous oubliez pas. Vous savez notre misère.
- Mes amis, comptez sur moi. N'ai-je pas partagé toutes vos infortunes ? Est-ce que je ne porte pas sur mon corps les traces de la souffrance à laquelle j'ai été si longtemps en butte ? Oui, oui, comptez sur moi. Je retracerai votre affreuse position et je m'emploierai de tous mes moyens à vous délivrer des mains de nos ennemis.
- Oui, oui, mon lieutenant, nous comptons sur vous. Dites au général que nous sommes exposés au froid et à la faim, que nous couchons sur la terre et que nous sommes privés de feu. Vous parlerez de nous. Les journées sont longues ici; là-bas elles sont courtes, car le malheur n'en compte pas les heures. Dites à nos chefs que nous sommes sans pain, sans feu, sans vêtements. Dites-leur qu'il fait bien froid dans les montagnes. N'oubliez pas les pauvres prisonniers.

- Je veux partir, monsieur de France ! S'écriait le père Lanternier.
- Nous voulons tous partir reprirent les autres captifs ; mon lieutenant, envoyez-nous du pain, des souliers, des chemises, des capotes. Nous ne mourrons pas ici, n'est-ce pas ? Vous vous occuperez de nous à votre arrivée ? Vous le savez, M. Meurice est mort de froid ; Berthoumiau, le corailleur, est aussi mort de froid. Par pitié, ne nous oubliez pas! »

Et ces infortunés suppliaient et se lamentaient, et les gardiens fermaient sur eux impitoyablement les portes de leur cachot. Et ceux qui partaient entendaient encore des 'soupirs, des sanglots étouffés, des imprécations, et par dessus tous ces gémissements, et comme les dominant d'une façon plus lugubre encore, le hoquet et le râle que jetait M. Lanternier au milieu de sou agonie, avancée de quelques heures par ces dernières émotions. Ce ne fut pas sans éprouver un cruel serrement

de coeur, que les élus franchirent le seuil de la prison. Ces larmes, ces prières, cette désolation et ce désespoir accablaient douloureusement leur cœur : n'allaient-ils pas s'éloigner d'une ville d'où M. Lanternier ne devait jamais sortir ? Ne laissaient-ils pas le cadavre de l'un de leurs compagnons dans les divers lieux où ils avaient traîné leur captivité ? C'était la borne funéraire qui indiquait la place sur laquelle les chrétiens s'étaient arrêtés. Le cadavre de Berthoumiau gisait enseveli à Tekedemta, et celui de Meurice à Mascara.

Nos voyageurs s'arrêtèrent devant la maison du bey. Ce kalifa de l'empire chancelant de l'émir était assis sur un banc, dans le vestibule.
« Viens ici, dit-il au lieutenant de marine.
- Que me veux-tu ?
- Recommande au général de presser l'échange des prisonniers qui vont demeurer encore à Milianah pendant votre retour à Alger. Je veux trois Arabes pour un chrétien. A ce prix, je n'attaquerai pas les avant-postes de quelque temps. Si ton sultan n'accède pas à ces conditions, les Hadjoutes et moi, nous ne cesserons pas un seul jour de vous tourmenter et d'attaquer vos blockaus.
- Ce ne seront pas ces menaces qui engageront le général à échanger les prisonniers, car les menaces, il les méprise. Mais, comme il ne veut pas laisser mourir les chrétiens dans une prison où ils sont traités d'une manière horrible et sans exemple, il s'occupera de l'échange proposé.
- Je te recommande de rapporter au général mes paroles telles que je viens de les faire entendre à tes oreilles.
- Je te le promets. Je voudrais voir le Juif Durand.
- Dans quel but ?
- J'ai l'intention de lui emprunter de l'argent, afin de procurer quelques secours aux prisonniers que nous laissons derrière nous.
- Tu ne verras pas le Juif.
- Qui m'en empêche?
- Il est au secret. Vous allez vous mettre en route, car voici la femme et l'enfant qui arrivent. »

En effet, madame Laurent et Benedito sortaient de la maison du bey. Leur condition avait été bien différente de celle qui avait accablé leurs compagnons dans la prison. Ils avaient reçu les meilleurs traitements dans cette demeure hospitalière.

Le bey est père de deux filles charmantes, aussi jolies que bonnes. Ces jeunes filles se levaient au milieu de la nuit et portaient à manger à madame Laurent et à Benedito. Elles leur donnèrent de petits foulards en soie, qui leur furent d'une grande utilité pendant le voyage, et dont ils enveloppèrent leur tète. Souvent madame Laurent leur disait qu'elle n'avait besoin de rien, mais que les chrétiens de la prison devaient être accablés de privations; alors ces excellentes filles envoyaient des plats de couscoussou à la prison ; mais les nègres qui étaient chargés de porter ces provisions les mangeaient avec les gardiens.

L'aînée de ces jeunes filles parut dans le corridor, tandis que son père adressait ses dernières recommandations aux chrétiens. Elle était habillée et parée avec autant de goût que de propreté et de richesse. Elle portait des boucles d'oreilles et des bracelets en diamants, et tout, sur sa personne, comme dans l'intérieur de son habitation, annonçait l'influence que le voisinage d'Alger doit nécessairement exercer dans les villes et dans les campagnes qui entourent les avant-postes français. Comme le soleil qui féconde les plaines qu'il réchauffe de ses rayons, de même la civilisation développe, aux lieux où son action se fait sentir, des germes aussi féconds que nombreux de bien-être et d'élégance.

À la fin, le bey donna l'ordre aux voyageurs de monter sur leurs mules. Crescenco fut obligé de suivre-à pied, et ce petit convoi traversa la ville au milieu des huées de la population accourue sur son passage, et qui criait : «Ah! Les chiens de chrétiens s'en vont !»
Six prisonniers chrétiens prenaient le chemin du retour; ils allaient toucher au terme de leur captivité, et cependant cette circonstance, appelée avec autant d'anxiété que d'impatience, n'excita chez aucun d'eux la joie et les transports qu'on aurait dix s'attendre à leur voir manifester. Le découragement et la maladie avaient épuisé les forces de Crescenco et de Francesco : leur chaude et brillante imagination avait été étouffée par les mauvais traitements et les longues déceptions auxquels ils avaient été livrés au sujet de leur départ. Ils avaient oublié la mer, leurs barques, Gênes et leurs familles : ils ne s'occupaient que des souffrances du moment; ils ne voyaient que la maladie qui avait brisé leurs membres ; et c'était plutôt le chagrin que l'allégresse qui attristait leurs pensées et leurs sentiments.

Benedito pleurait ; le pauvre enfant se plaignait du froid, et il ne cessait de demander les enfants avec lesquels il jouait dans les rues de la ville, et sa mère qu'il avait, disait–il, abandonnée aux environs de Mascara. Madame Laurent traînait une santé chancelante et délabrée ; elle avait perdu toute espèce de vivacité, et, à l'exemple des deux corailleurs, elle ne se montrait sensible qu'aux fatigues de la route et qu'aux rigueurs du temps.

Bastien, le domestique de M. Pic, ne parlait pas de son maître, qu'il laissait dans les prisons de Milianah. La plaie qui déchirait ses flancs, lui arrachait, par moments, des cris aigus, et il suivait machinalement le convoi. A chaque faux pas de la mule qui le désarçonnait, sa blessure lui causait de nouvelles douleurs.

Notre jeune officier de marine suivait, tout pensif, le chef de l'escorte et partageait la tristesse commune. Cependant il se portait assez bien, et, en dépit du froid et de la neige, il pouvait affronter, sans trop de risques, les fatigues du voyage. Mais le cœur de l'homme est rempli de bizarreries et de contresens ! Les désirs qu'il a formés la veille, s'ils sont

réalisés le lendemain, sont à l'instant même remplacés par de nouveaux désirs, aussi ardents que les premiers. La délivrance était certaine ; à chaque pas on s'en rapprochait davantage, et cependant d'amères réflexions accablaient M. de France.

Il revenait sans Meurice. Cette mort lui causait une peine profonde et le poursuivait d'un regret poignant. Pendant plusieurs mois, il avait partagé le tapis sur lequel l'un et l'autre étendaient leur faim, leur maladie, leurs tourments. Ils ne s'étaient entretenus que de leurs craintes communes, que de leurs douleurs, que de leurs espérances, que de leur retour à Alger. Ils s'aimaient en frères, et ils s'étaient promis, dès leur arrivée dans la patrie, d'aller visiter leurs familles, et de redire tous les bons offices qu'ils s'étaient mutuellement rendus. Un seul allait rentrer dans Alger : il allait annoncer la mort de son compagnon d'infortune. Oh ! Le survivant ne devait–il pas ressentir qu'il s'était produit un vide affreux dans son existence ! Comment se présenter devant la femme, la mère, la famille du trépassé ? En quels termes raconter que cette vie, protégée par d'augustes influences, et qui s'annonçait comme devant être si belle et si fortunée, avait été brisée d'une façon aussi cruelle qu'imprévue ?

Au souvenir de Meurice était lié celui de Berthoumiau. Le pécheur italien, né sous un ciel chaud et serein qui lui avait donné la jeunesse, la force, la gaîté, était enseveli dans les neiges de Tekedempta. Quelle fatalité l'avait donc ainsi conduit à sa perte ? Après Tekedempta, après Mascara, places marquées par ces tombes, venait Milianah. Notre généreux officier entendait encore les supplications, les larmes, les grincements de dents des compagnons qu'il venait de quitter.

L'image de M. Lanternier revenait sans cesse à ses esprits ; le vieillard pouvait-il oublier sa femme, sa fille, les horribles supplices qu'il avait endurés à Droma, au camp de l'émir et à Mascara. Pauvre homme ! Et Mardulin, ce fidèle et généreux serviteur ! Quant à lui, notre jeune officier espérait bien opérer un changement dans la mauvaise fortune qui accablait le déserteur repentant, et il se plaisait à croire que son dévouement allait recevoir sa récompense.

Ce fut sous ces impressions que nos voyageurs sortirent de Milianah par la porte de l'ouest. Malgré la brume épaisse qui obscurcissait l'atmosphère et la neige qui tombait, on distinguait, en descendant la montagne, une grande quantité de jolis jardins et d'arbres fruitiers. On rencontrait sur la route de nombreux bassins, les uns qui étaient creusés par la nature, les autres qui étaient bâtis en maçonnerie, mais la plupart se trouvaient être en mauvais état et avaient besoin de réparation. Des aqueducs souterrains versaient leurs eaux dans ces bassins, et ces eaux devaient alimenter les réservoirs des jardins et abreuver les chevaux et les bestiaux de la ville.

La neige ne cessa de tomber. On voyagea pendant toute la journée par des chemins affreux et dans des montagnes couvertes de chênes verts, de lentisques, de caroubiers, de cyprès. À la nuit, on bivouaqua dans une tribu située dans les montagnes qui bordent à l'ouest la plaine de la Mitidja. Le pays dans lequel on venait d'arriver paraissait être bien cultivé, et les champs environnants étaient couverts de chaume.
Le kaïd du bey de Milianah, qui commandait le convoi, conduisit les voyageurs dans une cabane construite en torchis, dont la toiture était formée avec des broussailles. On alluma un grand feu et l'on put sécher les vêtements détrempés par la neige, qui n'avait cessé de tomber pendant toute la journée.

Les Arabes de la tribu, à la nouvelle de l'arrivée des prisonniers, accoururent en foule pour les visiter. Ils les accablèrent d'injures et de coups. Ils forcèrent Benedito à réciter la prière des croyants. L'enfant les émerveillait par la facilité avec laquelle il s'exprimait dans leur langue. Dès qu'un nouveau venu entrait dans la cabane, on faisait recommencer la prière à Benedito. Ce pauvre petit, ce soir là, récita bien, sans exagération, la prière deux cents fois. Les Arabes prêtaient la même attention et éprouvaient le même plaisir à chaque nouvelle reprise.
Lorsqu'ils eurent jugé à propos d'accorder quelque répit à Benedito, ils ne s'occupèrent qu'à tourmenter ses compagnons.
« Fais la prière, dirent-ils en s'adressant à M. A. de France.
- Je ne la sais pas.
- Et toi ? En interrogeant Francesco.
- Je ne la sais pas.
- L'enfant est donc plus sage et plus grand que les hommes ?
- A ce qu'il paraît.
- Comment ?
- L'enfant est plus sage que les hommes.
- Chiens de chrétiens, faites la prière !
- Nous ne la savons pas.
- Eh bien ! Vous l'apprendrez. »

Et tout en prononçant cette injonction, ils accablèrent les hôtes de la tribu de coups de bâton et de coups de pied. Puis, en se tournant vers Crescenco
« Prie Dieu et Mahomet, » lui dirent-ils.
Crescenco, afin d'éviter quelque mauvais coup ; obéit à ces imbéciles, et récita la prière. Tous les prisonniers la savaient : car il est impossible, même avec la plus mauvaise volonté du monde, de ne pas l'apprendre, lorsqu'on a été exposé à l'entendre répéter trois fois pendant le jour et trois fois pendant la nuit ; mais les prisonniers préféraient endurer quelques coups, plutôt que d'accomplir un acte qui pouvait être agréable à ces brutes.

Bastien, dont la plaie, envenimée par la fatigue du voyage, répandait une odeur infecte, fut celui des chrétiens qui devint le but des

vexations et des cruautés. Les Arabes lui appliquaient des coups de pied, et le frappaient sur sa blessure avec leurs bâtons. Alors le patient sortait de son engourdissement ; il poussait un cri et se traînait au fond de la cabane.

Quelques instants après, les Arabes revenaient sur lui et le tourmentaient de nouveau. Les captifs souffraient cruellement de ces méchancetés, mais ils, n'osaient pas se plaindre. Les Arabes ne cherchaient que prétexte à dispute pour tomber sur eux et pour les assommer sur la placer et comme ces premiers se voyaient sur le point de toucher au terme de leur captivité, ils s'efforçaient d'éviter tout sujet de querelle. Après quatre heures d'attente et de mauvais traitements, on servit un plat de couscoussou détestable, Les Arabes refusèrent de donner le miel et le beurre qu'on leur avait demandés pour panser la blessure de Bastien.

Alors, chacun chercha dans le sommeil l'oubli de ses souffrances mais quel sommeil goûter dans une cabane dont les murs, en torchis, laissaient à travers leurs crevasses pénétrer le vent et le froid ?
Les vexations dont les hommes de cette tribu avaient harcelé leurs hôtes avec taie rage et une ténacité sans précédent, avaient exaspéré notre jeune officier.
- Francesco ! S'écria-t-il, dès notre arrivée à Marseille, nous irons rendre visite aux prisonniers arabes qui sont détenus dans cette ville.
- Parfait, mon lieutenant.
- Nous leur raconterons les injures et les coups auxquels nous avons été exposés pendant notre captivité, et surtout dans cette tribu.
- Ça sera un chapelet qui demandera du temps à être défilé.
- Et nous nous vengerons sur les bédouins de Marseille.
- Oui, oui, mon lieutenant.
- Je compte sur toi ?
- Comme sur la sainte Vierge. Ces brigands nous ont trop accablés de coups pour que nous ne leur donnions pas une petite rincée. Savez-vous ce qu'il faudra faire ?
- Parle.
- J'irai ramasser sur le port les équipages de tous les caboteurs sardes : nous irons de compagnie à la caserne des bédouins, et là, nous jouerons des bras et des jambes.
- Nous n'avons pas besoin de prendre un pareil renfort.
- Mais vous vous trompez, mon lieutenant ; il faut assommer tous ces gredins. Des bédouins, mon lieutenant mais ce ne sont pas des hommes. Au reste, nous faisons là de beaux projets, mais je crains bien de ne jamais les voir se réaliser : car nous ne serons jamais échangés. Les bédouins feront que nous ne nous trouverons bientôt plus en état de poursuivre notre route , et que nous crèverons tous ici comme ce pauvre Berthoumiau.
- Tu es bien changé, Francesco. Du courage, de la persévérance! Demain nous coucherons à Bouffarick ; demain nous serons libres. Mon brave, ne

te tourmente pas davantage. Dors, demain la bonne fortune marchera assise en croupe sur nos mules.
- Je le souhaite aussi ardemment que vous : mais je redoute encore les trahisons et les mensonges de ces scélérats. Qui sait ce qui nous adviendra demain ?
- Demain nous coucherons à Bouffarick, et nous mangerons à souper un bon macaroni.
- Ne parlez pas ainsi, mon lieutenant, vous me tuez.
- Je te le répète, demain nous pouvons arriver à Alger, car nous avons atteint la montagne qui borde la plaine de la Mitidja.
- Je reverrais Alger ! Je retrouverais la mer et une barque ! Comment, je naviguerais bientôt vers Gènes ! O mon Dieu ! Je n'ose croire à tant de bonheur. Cependant, Bertboumiau est mort !
- Ceux qui sont morts sont morts. Dieu les a reçus dans son sein ; regrettons-les, mais pour échapper à une aussi terrible destinée que la leur, ne nous laissons pas dominer par la crainte et la terreur. Demain notre malheur n'existera plus que dans nos souvenirs. A demain !
- À demain donc. Bonsoir, mon lieutenant. »

Le kaïd qui dirigeait le convoi fit lever son monde avant le point du jour, et nos voyageurs s'éloignèrent de cette tribu qui leur avait fait un si méchant accueil, sans prendre de quoi manger. On jeûnait, car le Rhamadan n'était pas fini. On parcourut pendant trois heures de marche un bois planté d'oliviers magnifiques, et coupé dans tous les sens par une rivière au courant rapide, mais dont le lit n'est pas profond. Il fallut traverser à gué quinze à vingt fois cette rivière. A onze heures on arrivait sur la lisière de la plaine de la Mitidja.

Le kaïd s'arrêta et montra au fond de l'horizon le point soit se trouvait placé Alger. À cette vue, tous les cœurs battirent d'espérance et de joie. Les établissements des Français se dessinaient au fond du paysage ; il ne s'agissait plus que de quelques heures de marche. Un panorama vert et brillant se déroulait aux yeux des voyageurs. Au premier plan, c'était la plaine de la Mitidja, féconde et riche, qui déroulait ses gras pâturages et ses campagnes magnifiques. Au dernier plan, le massif d'Alger s'élevait comme une ombre indécise que chacun poursuivait de ses yeux et de ses désirs. A gauche, le Tombeau de la Chrétienne et la montagne de Coléah formaient la limite du paysage. A droite l'Atlas, cette barrière élevée entre la civilisation et la barbarie, dressait sa tête chauve et chenue vers le ciel. La plaine de la Mitidja se déroulait aux pieds de ce géant comme un manteau qui se serait détaché de ses épaules colossales, et couvrait, verdoyante et fertile, une immense étendue de terrain. Enfin, Blidah, l'Eden de cette contrée, avec ses minarets élégants, ses blanches terrasses, ses jardins et leur végétation, ses orangers chargés de fruits; enfin donc, Blidah, au milieu de ce tableau aux larges proportions, aux lignes majestueuses, pareille à une charmante habitation impériale, se montrait coquettement assise au pied de cette montagne dont le sommet devait la protéger contre la fureur des ouragans.

Cependant la fatigue et la maladie avaient épuisé les forces des captifs. Crescenco ne pouvait plus marcher, Francesco se plaignait et Benedito pleurait, tant il avait froid. La vue d'Alger avait ranimé le courage de notre jeune officier. Il céda sa mule à Crescenco, donna son haïk à Francesco, et s'écria, dans l'ivresse de sa joie :
« Je ferai le reste de la route à pied ! »

On traversa la plaine de la Mitidja ; elle était en partie submergée, et, dans certains endroits, les voyageurs avaient de l'eau jusqu'aux genoux. Le mauvais temps retenait les troupeaux dans les tentes. Une marche rendue pénible par les chemins affreux et par la boue conduisit au bout de deux heures à Blidah. Le kaïd fit arrêter le convoi qu'il commandait sur une petite place, aux portes de la ville. Il alla chercher le hakem (gouverneur nommé par les Français). Il revint bientôt. Le hakem était absent; il était allé à Bouffarick s'informer de l'arrivée des prisonniers arabes ; les prisonniers chrétiens devaient étre échangés. Il donna l'ordre aux voyageurs d'entrer dans la ville ; mais les habitants s'opposèrent avec une obstination et une rage incroyables à ce que les nouveaux arrivés pénétrassent dans la ville. Les chrétiens étaient assis par terre ; les femmes, les enfants, les hommes leur crachaient au visage en les accablant d'injures et de coups. Ils leur reprochaient l'incendie de leurs jardins par les Français, lors de leur dernière expédition. La fureur des Arabes s'exaspéra tellement, que peu s'en fallut qu'ils n'égorgeassent les prisonniers. Et cependant ces derniers demeuraient sans défense, exposés à leur colère, à la pluie, trempés comme ils l'étaient jusqu'aux os, couverts de boue, abîmés de fatigue et dévorés par la faim. Et le spectacle de ces infortunés qui gémissaient à leurs pieds, loin de toucher les Arabes, ne faisait qu'augmenter leur rage. A la fin, le kaïd se décida à se porter dans un bois d'oliviers situé à dix minutes de la ville. On attendit encore pendant deux heures l'arrivée du hakem de Blidah, après lesquelles un Arabe vint annoncer que le hakem ne serait de retour que fort tard, et il ajouta que le kaïd des Hadjoutes enjoignait de conduire les chrétiens dans une tribu de l'Atlas pour y passer la nuit.

Ces contradictions perpétuelles, ces espérances renversées à chaque minute désolaient les prisonniers. Francesco jetait-un regard sur M. de France ; et dans son désespoir, il semblait lui dire : « Ne le voyez-vous pas, nous sommes destinés à mourir. Par un raffinement inouï de cruauté, nos bourreaux soulèvent un des coins du voile qui dérobe à nos yeux le but vers lequel tendent tous nos vœux. L'espérance qu'ils jettent à de rares intervalles dans nos cœurs est comme une étincelle qui doit rallumer notre vie prête à s'éteindre; et alors, quand nos yeux commencent à rayonner, quand nos forces sont revenues et quand nous pouvons tendre nos bras vers notre pays et marcher, nos bourreaux retirent la parole jurée, ils brisent le dernier anneau qui rattachait notre existence à celle de nos frères. Nous ne reverrons jamais notre patrie. C'est ici que nous allons mourir. »

Si les hommes succombaient au découragement, l'enfant, Benedito, pouvait bien se désoler. Il se plaignait du froid et de la faim, et il brûlait de se joindre aux enfants de la ville. Mais le kaïd ne voulut pas s'arrêtera ces lamentations ; il donna l'ordre de se mettre en route pour la tribu désignée par le kaki des Hadjoutes, en l'absence du hakem de Blidah.

La tribu des Beni-Messaout - Une cabane au col de l'Altas - M. A. de France est mis aux fers - Départ du chef pour Blidah - Description d'une cabane arabe - Les bestiaux, les hommes et les femmes - Retour à Blidah - Réception du hakem - Généreuse hospitalité - Repas magnifique - Le kaïd Berkassem - Il veut débaucher le prisonnier - Recommandation du hakem de Blidah - Halte à Bouffarick - M. le capitaine Gante et M. le commandant d'Erlong - Arrivée à Alger.

L'Arabe auquel le kaïd des Hadjoutes avait confié les prisonniers chevauchait en tête de la colonne. Il ne cessait de frapper les chrétiens et les mules, car il voulait courir pour franchir, avant la tombée de la nuit, les mauvais chemins de l'Atlas. M. A. de France suivait à pied et sans chaussures.

Ce ne fut qu'après avoir essuyé les brutalités de leur guide et franchi un chemin rapide et boueux, par un temps de neige et de pluie, que nos voyageurs arrivèrent à la nuit close dans une tribu des Béni-Messaout.
Cette tribu est située au col de l'Atlas (qui mène à Médéah) à mi-côte, là où la neige qui tombe pendant l'hiver couvre la montagne une partie de l'année et s'étend en croûte glacée sur les dernières cimes de l'Atlas.
En arrivant, l'Arabe des Béni-Messaout mit notre jeune officier aux fers. Celui-ci eut beau protester qu'il n'avait nulle envie de s'évader ; il eut beau montrer ses jambes meurtries et ses pieds déchirés par les cailloux et les broussailles, il ne put fléchir le maître de la tente. Le kaki des Hadjoutes avait ordonné cette mesure contre M. de France seul.

Ces rigueurs effrayèrent Francesco au point qu'il se mit à pleurer et à se désespérer. Le chef de la tente alluma un grand feu, et en attendant que les femmes eussent préparé un couscoussou aux fèves, il distribua à ses hôtes du gland de chêne et des pommes de terre bouillies, rondes et toutes petites.

Au lever du jour, l'habitant des Béni-Messaout délivra M. de France de ses fers et enfourcha un cheval qu'une femme jeune, jolie, à la taille svelte, aux mains fines et aux petits pieds venait de seller. Il partit en disant qu'il se rendait à Blidah afin de s'assurer de l'arrivée du hakem et qu'il enverrait chercher ses hôtes. La journée s'écoula dans une vaine attente. L'Arabe ne revint pas. On envoya Crescenco et M. de France dans la montagne casser du bois. En revenant du bois ce dernier supplia les

femmes de lui donner du beurre pour panser la blessure de Bastien. Il n'obtint que des refus.

La cabane en torchis dans laquelle les prisonniers avaient été reçus était habitée par deux hommes, par trois femmes et par plusieurs petits enfants. La chambre était coupée en deux par une cloison à claire-voie. D'un côté on voyait l'écurie dans laquelle on remisait un cheval, une jument et son poulain, deux vaches et deux veaux. Le propriétaire de la cabane possédait encore une baraque dans laquelle il renfermait quatre bœufs. Les prisonniers occupaient la seconde pièce. Entre cette dernière chambre et la muraille, trois énormes jarres contenant des légumes secs, formaient une sorte de séparation et ménageaient un troisième réduit dans lequel couchaient les femmes et les enfants.

À la tombée du jour M. de France fut remis aux fers. Grâce au bois qu'il avait ramassé, il put entretenir un bon feu pendant toute la nuit. La matinée du lendemain se passa au milieu de douloureuses anxiétés. On ne partait pas. Les malades se désolaient et l'on ne pouvait rien se procurer pour appliquer un pansement sur la blessure de Bastien.

Cependant, vers une heure, le chef de la cabane annonce qu'il va se mettre en route et qu'il va conduire directement les captifs à Bouffarick. Ceux-ci étaient au nombre de six.

Il n'existait qu'une mule. Crescenco pouvait à peine marcher, et ses compagnons n'étaient guère en meilleur état que lui.

Madame Laurent monte sur la mule. Benedito se place en croupe derrière elle ; on se procure un âne pour Bastien et l'on part. On avait à peine fait une demi lieue par des chemins affreux et des pentes escarpées, que Bastien se laisse choir de son âne, Francesco tombe exténué de fatigue, madame Laurent va rouler dans un précipice. Les captifs s'arrêtent et déclarent qu'ils sont hors d'état de continuer leur voyage.

Le vent souffle avec violence. La neige tombe à gros flocons. Notre officier de marine exhorte ces pauvres gens à ne pas se livrer à un tel abattement, et il leur montre Alger. On ne lui répond pas. Sur ces entrefaites un Arabe amène un cheval qu'il est allé chercher dans une tribu voisine. On abandonne l'âne. Madame Laurent est replacée sur sa mule, Bastien est hissé sur le cheval et l'Arabe prend Benedito en croupe. Malgré ces précautions il faut encore s'arrêter de quart d'heure en quart d'heure, et ce n'est qu'exténués de lassitude et mouillés jusqu'aux os que nos voyageurs arrivent à Blidah. Ici l'Arabe donne le signal de faire halte.

Au lieu de cheminer vers Bouffarick, il entre dans Blidah, dans cette ville d'où les chrétiens avaient été repoussés si indignement.
Encore une espérance brisée ! Une illusion détruite !
Francesco pleurait de rage.

Les prisonniers furent conduits, au milieu des huées et des provocations des enfants de la ville dans le quartier qu'habitait le hakem. Ce fonctionnaire public était, à la fin, de retour de Bouffarick. On introduisit les nouveaux arrivants dans la maison du hakem.

Celui-ci se tenait assis sur des banquettes qui étaient disposées le long de la muraille dans le corridor qui partageait sa maison en deux parties. Les marabouts et les chefs des tribus voisines que la nouvelle de l'arrivée des prisonniers avait attirés à Blidah, se tenaient assis aux deux côtés du hakem. Lorsque nos voyageurs eurent salué le hakem, on les conduisit dans une salle au milieu de laquelle ils trouvèrent un tapis et une grande terrine remplie de feu. Ils reçurent des fruits et du pain pour calmer leur première faim ; et ils commencèrent, alors, sans se voir en butte à toutes sortes de vexations, à goûter quelque repos et à réchauffer leurs membres engourdis par le froid. Madame Laurent et Benedito allèrent se loger dans la maison des femmes du hakem.

Le premier soin de M. A. de France fut de s'occuper de Bastien. Il se fit apporter du beurre et du miel et il pansa le blessé. Cette plaie exhalait toujours une odeur infecte, et loin de se cicatriser, elle allait en s'élargissant et dévorait de plus en plus les flancs, qu'elle envahissait et cependant Bastien était un de ceux qui se plaignaient le moins.

Après le tour de Bastien, vint celui de Francesco. Notre jeune officier se hâta de le frictionner. Le froid avait gagné toutes les extrémités du corps et il fallait prévenir ses dernières atteintes. Mais les aliments, la bienveillance que nos captifs venaient de trouver dans cette demeure avaient calmé l'irritation de Francesco et il ne faisait plus entendre que de rares gémissements. Crescenco lava ses pieds ensanglantés par la route et il se roula dans un tapis afin de sécher ses vêtements tout mouillés par la boue, la neige et la pluie. En ce moment le hakem fit appeler M. A. de France.

« Quels ordres avais-tu donc donnés, s'écria notre jeune officier lorsqu'il se vit en présence du hakem. Ainsi à notre arrivée à Blidah, après une route longue et pénible, tout couverts de haillons et de maladies, nous nous sommes arrêtés aux portes de la ville que tu gouvernes, et les habitants nous ont accablés d'injures et de coups, et nous en ont impitoyablement chassés.

- J'étais, en ce moment, absent de Blidah.

- Est-ce qu'en ton absence les habitants de, Blidah ne reconnaissent pas ton autorité et méprisent tes ordres ?

- J'étais allé à Bouffarick.

- Tu ne réponds pas à ma question. Après une longue attente, pendant laquelle nous avons été exposés à toute sorte de mauvais traitements, nous avons été conduits dans une tribu de la montagne, chez les Béni-Messaout. Là, j'ai été mis au fers. Je ne comprends pas qu'un hakem qui se dit être l'ami des chrétiens, puisque c'est de leurs mains qu'il tient

l'autorité dont il jouit, je ne comprends pas qu'un hakem tolère de pareilles cruautés à l'égard des prisonniers français.
- Voilà, répondit le hakem en montrant le kaïd des Hadjoutes, celui qui a ordonné, dans la crainte que tu ne te sauvasses, qu'on te mit aux fers.
- Je te remercie, fit notre officier en s'adressant au kaïd, des précautions dont tu m'as fait entourer. »

Le kaid des Hadjoutes ne répondit pas.

La conversation se prolongea encore pendant quelque temps. Elle roula sur la puissance et les projets de l'émir, ainsi que sur le gouverneur, des possessions françaises en Afrique. Le hakem s'exprimait à mots couverts ; il craignait de se compromettre devant le nombreux auditoire qui l'écoutait. Néanmoins, il finit par dire :
« Mon amitié pour les chrétiens est grande et sincère. Je suis allé voir le commandant des spahis à Bouffarick et je lui ai annoncé que les prisonniers iraient le rejoindre demain. »

Notre lieutenant se hâta de rapporter cette heureuse nouvelle à ses compagnons. La nuit était venue, et comme le Rhamadan ne touchait pas encore à sa fin, l'heure du souper avait sonné. Un chaou vint bientôt chercher M. A. de France et le conduisit dans la salle où le hakem avait pris place. Ce dernier était assis sur un divan couvert de riches carreaux de soie. A sa droite on voyait un marabout des Béni-Kélil, tribu soumise aux Français. Ce marabout avait accompagné le Juif Durand à Milianah. La gauche du hakem était occupée par le marabout de l'Oxerrois, le personnage le plus puissant parmi les Hadjoutes, et le kaïd Berkassem, commandant des Hadjoutes. De riches et somptueux tapis couvraient le sol. La salle était chauffée par un grand brasier.

Notre marin s'assit en face du hakem ; tandis que le chaou, qui était allé le chercher, prenait place à ses côtés.
Le hakem invita son hôte à souper.

Soudain un nègre apporta un plateau sur lequel on avait dressé plusieurs plats. Des volailles, du macaroni, de la viande hachée, mais cuite dans des moules qui lui avaient donné la forme de petits poissons, composaient un ensemble de mets des plus appétissants.

Ce festin ne fit pas oublier à notre jeune lieutenant ses compagnons d'infortune qui étaient malades. I1 pria le hakem de leur envoyer des provisions et surtout des oranges ; car ces pauvres gens, à la vue des orangers qui entouraient Blidah, avaient témoigné le desir de manger de ces fruits. Il aurait voulu faire porter du macaroni à Francesco mais ce dernier était souffrant, il craignait qu'une indigestion n'aggravât son état de maladie.

Le hakem répondit qu'on servirait du couscoussou, des fruits, du pain et des oranges aux absents, et qu'ils ne manqueraient de rien.
Lorsque les esclaves eurent enlevé les premiers mets, il les remplacèrent par un plat de couscoussou d'une saveur délicieuse.

Après le repas, on donna des pipes et du café à chacun des convives et la soirée se passa à fumer, à boire du café et à manger des gâteaux au miel, pareils à ceux que notre prisonnier et Mardulin avaient mangé chez le pâtissier sur la petite place de Mascara. Durant tout le repas, le hakem, et pour cause, ne cessait de dire qu'il était l'ami des chrétiens.
— Mais tu es aussi, lui répondait son convive, l'ami des Hadjoutes avec lesquels nous sommes constamment en guerre ouverte.
- Je suis il est vrai, répliquait le hakem, l'ami des Hadjoutes, car je ne puis rompre avec eux sans encourir de graves périls. Cependant les Arabes me reprochent ma fidélité et mon dévouement aux Français, et ils ne cessent de m'appeler chien de chrétien.
- Oui, s'écria Berkassem, le farouche kaïd des Hadjoutes, il se trouve dans cette assemblée trois chiens de chrétiens : le hakem de Blidah, le marabout de la tribu des Béni-Kélil et le prisonnier. Au milieu d'eux on compte deux fidèles, deux grands musulmans, le marabout de l'Oxerrois, et moi, Berkassem, le kaïd des Hadjoutes. »

Cette véhémente apostrophe excita un rire fou chez le hakem de Blidah, et cette hilarité fut sa seule réponse. Quant au marabout des Béni-Kélil, quoique sa tribu fût soumise aux Français, il pouvait s'aventurer sans crainte parmi les Arabes, et quelque violents et cruels que fussent les ennemis au milieu desquels il voyageait, il n'était menacé par aucun danger, car son titre de l'hadj, saint, commandait la vénération des croyants.

À une heure de la nuit, on servit un nouveau plat de couscoussou auquel personne ne toucha. Puis vint l'heure du sommeil, et tout en se retirant le hakem dit au prisonnier :
« Tu vas coucher dans cette chambre. Je t'engage à te défier des deux Hadjoutes qui vont reposer à tes côtés dans cette salle. »

Notre lieutenant avait remarqué, en entrant dans cette chambre, un sabre et des pistolets. La recommandation du hakem lui fit porter involontairement les yeux sur ces armes. Le kaïd s'aperçut de ce mouvement. Aussi dès que l'esclave eut distribué à chacun des hôtes du hakem les tapis et les coussins nécessaires pour la nuit, le kaïd lui fit signe de lui donner ses armes. L'esclave obéit et le kaïd s'écria en brandissant ses armes : « Ce sabre et ces pistolets , dans l'occasion , pourront servir contre un chien de chrétien tel que toi.
- Tes menaces ne m'effraient guère. Je suis l'hôte du hakem, et l'homme qui porte ce titre est sacré pour tout Arabe, pendant le temps qu'il demeure dans la tente sous laquelle il a trouvé un asile. Je me roule dans mon tapis. Bonsoir, le sommeil me gagne. Je tombe de fatigue.

Le prisonnier avait à peine fermé les yeux, que le Berkassem s'asseyait à ses côtés et le réveillait :
- Demeure avec moi, lui disait-il, je possède de belles armes; mes femmes sont encore plus belles que mes armes. Je compte encore dans ma fortune de beaux chevaux, des fusils, des sabres, des yatagans, des pistolets, de la poudre, beaucoup de poudre. Demeure avec moi.
- Non, je rentre demain à Alger. Laisse-moi dormir en paix.
- Viens avec moi ; aux Hadjoutes l'homme courageux obtient tout ce qu'il peut désirer. Tu posséderas des chevaux vigoureux et légers ; tu auras de jolies femmes et tu te reposeras auprès d'elles, sur de riches tapis et sous une tente magnifique. On te donnera des haïks et des burnous fabriqués aux Kaala. On t'apportera de belles armes, des yatagans ornés de perles et de corail, des fusils brillants des sabres bien trempés, des pistolets excellents. Aux Hadjoutes !
- Non, je rentre demain à Alger. Laisse-moi dormir en paix.
- Tu auras de la poudre, beaucoup de poudre. ma grandeur et ta puissance seront égales à ma grandeur et à ma puissance. Suis-moi. Ton cheval t'attend, tes femmes t'appellent, tes armes sont accrochées aux piliers de ta tente, la rouille n'a pas encore eu le temps de les attaquer. Tu seras grand ; tu tireras de nombreux coups de fusils ; tu seras toujours assis en selle, et tu marcheras constamment en guerre.
- L'émir m'a déjà fait proposer de rester dans son camp. Ses offres étaient aussi brillantes que les tiennes. Je les ai refusées. Je refuse encore aujourd'hui. Je n'ambitionne ni puissance, ni commandement chez l'émir et chez les Hadjoutes.
- Il est toujours temps d'embrasser un parti avantageux. L'homme est plein d'imprévoyance, et bien souvent il lui arrive de se repentir d'avoir repoussé les propositions qu'un ami lui apportait; mais alors il est trop tard.
- Tu ne sais donc pas, Berkassem, que les richesses et la puissance dont vous jouissez ne sont que do misérables guenilles, que de mesquines attributions ; et le dernier des chrétiens ne saurait les accepter sans s'exposer à de cruels mécomptes.

Qu'est-ce donc que ces Hadjoutes desquels tu me parles ? Vous savez apprécier la véritable grandeur, le courage, le mérite, dites-vous, et cependant Moussa, le déserteur chrétien, n'occupe-t-il pas dans vos rangs un des postes les plus élevés ?
- Moussa n'est qu'un lâche et qu'un menteur ; il n'a jamais occupé parmi nous l'autorité et l'importance qu'il se vante d'avoir obtenues. Moussa ! mais il a fui devant l'ennemi ; il a volé le sultan ; il a commis des crimes, et je pense qu'à cette heure il a cessé de vivre. Reste avec nous ; tu es un brave, un courageux soldat ; tu seras bien récompensé : tu ne sais pas la gloire et la grandeur qui t'attendent. Embrasse notre religion. Tu parles déjà l'arabe. Ta fortune sera rapide : tu auras des chevaux, des armes, de la poudre, des femmes. Aux Hadjoutes ! Aux Hadjoutes !
- Non, bonsoir. Laisse-moi dormir. »

Le kaïd Berkassem ne cessa, pendant toute la nuit, de harceler le prisonnier. A la fin, le jour parut et notre homme s'endormit. De demi-heure en demi-heure, les esclaves avaient servi du café.

Le hakem ne tarda pas à paraître.
« Tu as bien passé la nuit ? Demanda-t-il à son hôte.
- Oui.
- J'espère que tu parleras au gouverneur de l'hospitalité avec laquelle je t'ai reçu ?
- Oui.
- Es-tu content de moi ?
- Très content.
- Dis au gouverneur que je traite ainsi tous les chrétiens qui passent à Blidah. Engage-le à me donner des appointements. Mes ressources sont bornées, et j'aurai besoin de ses secours.
- Lorsque j'aurai vu mes compagnons et que j'aurai appris de leur bouche s'ils ont été bien soignés, je te promets, si leur réponse est telle que je l'espère, de dire au gouverneur ce que tu m'as prié de lui mander.
- Ne l'oublie pas, car je fais de grandes dépenses, et je n'ai pas d'argent.
- Je te promets de lui rapporter tes paroles; mais il faut que j'aille rejoindre mes compagnons.
- Suis-moi. »

Les autres prisonniers étaient contents. ils avaient passé une bonne nuit. Trois mules les attendaient devant la porte. Madame Laurent, Bastien, Francesco et Benedito prirent place sur leurs montures. Crescenco et M. A. de France cheminèrent à pied. Le hakem donna une vieille paire de babouches à ce dernier.

Cette course est aussi pénible que possible. La pluie, tombe en abondance. Benedito, l'enfant, a froid et pleure. Mais est-il permis de gémir, lorsqu'on va toucher la terre de la délivrance ?

Nos voyageurs franchissent le premier blockhaus. Seul, à cause du mauvais temps, le capitaine qui commande ce poste vient les voir passer. M. A. de France lui serre la main avec un sentiment de joie inexprimable. On marche et l'on entre dans Bouffarick. On traverse le marché, on pénètre dans l'intérieur du camp, et là, notre jeune officier de marine se précipite dans les bras du capitaine Gastu, lieutenant de l'aga des spahis, qui venait de ramener d'Alger les prisonniers arabes en paiement de la rançon des prisonniers chrétiens.

Tandis que les captifs sont portés dans les, cantines, où l'on s'empresse de leur prodiguer les premiers secours, le capitaine Gastu fait conduire chez le commandant des spahis, M. d'Erlong, M. A. de France. Par une délicate attention, M. d'Erlong a retardé l'heure de son déjeuner, afin de le partager avec notre jeune lieutenant. Après les premiers moments d'effusion, on se met à table. Tandis que le héros de la fête

mange, les domestiques lui lavent les pieds, les officiers de spahis et d'artillerie viennent l'embrasser, et chacun lui apporte des vêtements pour remplacer les haillons qui souillent son corps.
« Que ces dignes et généreux officiers, écrivait plus tard, en termes aussi simples que touchants, M. A. de France, me permettent de leur exprimer combien les attentions qu'ils m'ont prodiguées à mon passage à Bouffarick m'ont vivement touché. Les premiers, avec le commandant d'Erlong et le brave capitaine Gastu, ils ont consolé le prisonnier ; les premiers, ils ont arraché de dessus son corps la livrée misérable qui le couvrait depuis si longtemps. »

En sortant de table, il fallut s'occuper du départ pour Alger. Francesco et Bastien étaient trop malades et ne pouvaient sans péril continuer la route ; on les porta à l'ambulance. Madame Laurent, Benedito, Crescenco et M. A. de France se mirent en chemin avec une escorte de trente cavaliers commandés par le capitaine Gastu, et à neuf heures du soir, ils étaient arrivés à Alger.

Échange des prisonniers - Arrivée à Alger - Convalescence - Visite à l'ami de Meurice, M. Lafont - Rentrée en France – Marseille - Les prisonniers arabes - Paris - La mère de Meurice - Intercession en faveur de Mardulin -Le déserteur obtient sa grâce - Il rentre aux spahis à Oran Il passe en France et va voir son libérateur - Derniers mots sur M. A. de France - Délivrance des derniers prisonniers français - Mort du père Lanternier - La mère et la fille Lanternier dans le Maroc.

Tandis que les prisonniers français traversaient Bouffarick, le hakem de Blidah allait recevoir des mains de M. le capitaine Gastu les prisonniers arabes que le gouverneur des possessions françaises en Algérie s'était engagé à rendre à l'émir. Ces Arabes arrivaient de Marseille, et malgré les fatigues inséparables d'une traversée en mer, leurs visages rayonnaient de bien-être et de santé. Ils portaient de bons vêtements, et la propreté qui régnait sur toute leur personne contrastait avec les haillons et la misère des prisonniers chrétiens.

Le hakem compta et recompta son monde, et il repartit pour Blidah, en emmenant à sa suite ses Arabes, sans être obligé d'en laisser un seul derrière lui à l'ambulance de Bouffarick. Quelques jours après cet échange, Francesco, Crescenco, Bastien et madame Laurent arrivèrent à Alger. Ces quatre individus n'étaient pas entièrement rétablis. Ils entrèrent à l'hôpital. Leur état de maladie, sans inspirer des craintes sérieuses, nécessitait encore beaucoup de ménagements et de soins. Cependant, les uns et les autres ne tardèrent pas à entrer en pleine convalescence et à regagner leurs foyers respectifs. Mais, dès les premiers jours de leur délivrance, M. A. de France et Benedito, parmi les six prisonniers rachetés, étaient demeurés seuls debout.

La curiosité et l'intérêt publics avaient été éveillés à Alger par le retour de notre jeune officier de marine. Chacun brûlait de le voir et de l'entendre. Grands et petits se disputaient sa présence. On s'arrachait ses paroles, on se pressait sur son passage. Entre tous les soldats de l'armée française, en Afrique, le premier il avait vu l'émir, et le premier, il pouvait fournir de précieux renseignements sur sa personne, son caractère, ses mœurs et ses projets. C'était un jour de fête pour la maison dans laquelle M. A. de France voulait bien entrer et raconter une partie de ses aventures. Les hommes admiraient sa jeunesse, sa force, sa résignation, son courage et sa modestie, et les femmes, ces pauvres mères de famille, soupiraient péniblement en voyant cette tête de vingt ans couverte de cheveux que la captivité avait blanchis dans une nuit.

Les officiers de toutes armes le traitèrent en frères. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il se fit l'hôte assidu de M. Lafont. Le lecteur doit se rappeler que Meurice, quelques mois avant de tomber entre les mains des Arabes, avait dîné à Alger, en compagnie de M. A. de France, chez M. Lafont, négociant. Une des premières visites de notre jeune officier devait donc s'adresser à M. Lafont. L'entrevue fut douloureuse. La personne de Meurice, le souvenir de ses qualités et de ses espérances fournirent le sujet de la conversation, et les larmes des deux amis coulèrent au récit de la fatale catastrophe à la suite de laquelle, en quelques heures, un homme heureux, intelligent et bon avait perdu tout ce qui avait fait le charme de sa vie : l'amour et la liberté.

Notre jeune enseigne de vaisseau tomba malade. Il devait se ressentir du contre-coup que le changement de vie auquel il venait d'être ramené avait opéré dans sa santé. Mais il en fut quitte pour quelques jours d'indisposition, et il se trouva bientôt en état de rentrer en France.
Au moment où il allait s'embarquer pour Marseille, il entendit, en passant sur le quai, une petite voix qui l'appelait : « Bonjour, bonjour, monsieur France ! »

Notre officier se retourne ; il aperçoit Benedito. L'enfant était habillé à neuf. Son costume se composait d'une casquette en drap bleu de ciel, entourée d'un galon en or, et d'une jolie veste en drap gris, ornée d'une double garniture de boutons en argent, et de forme ronde.
« Ah ! C'est toi, Benedito !
- Oui, monsieur France.
- Bonjour, mon enfant. Viens m'embrasser.
- Avec plaisir, mon lieutenant.
- Es-tu content de te retrouver à Alger ?
- Oh! Oui, monsieur, je suis bien content.
- Benedito, sais-tu à présent où demeure ta mère ?
- Ma mère, répondit l'enfant en souriant ; ma mère, la Maria : elle est là-bas, qui m'attend. C'est elle qui m'a envoyé ces beaux habits. Je vais m'embarquer avec Francesco et Crescenco pour aller la voir. »

Et en prononçant ces mots : « Ma mère, elle est là-bas,» le mousse ne montrait plus du doigt Ies tentes des Arabes, mais il se tournait du côté de la Méditerranée, dont les flots allaient baigner les côtes de Gênes la Superbe, non loin de laquelle s'élevait le village dans lequel demeurait sa mère, la Maria.

À son arrivée à Marseille, notre intéressant voyageur se rappela la revanche qu'il s'était promis de prendre de concert avec Francesco, le pêcheur de corail, sur les prisonniers arabes.

L'un et l'autre avaient fait serment maintes fois, lorsque les réguliers et les tribus les maltraitaient, de rendre avec usure les injures et les violences, qu'on leur prodiguait, aux captifs de Marseille. Il s'empressa donc d'aller les visiter : mais au moment où il mettait le pied dans la caserne, ses ressentiments s'évanouissaient : il avait déjà oublié le mal qu'on lui avait fait, pour ne se rappeler que le bien dont il avait reçu quelques bons témoignages chez l'émir, et il prenait en pitié le sort de ces Arabes, que la fortune des armes tenait exilés loin de leur patrie et de leurs familles, au milieu d'un peuple généreux, mais entièrement étranger à leurs mœurs et à leur croyance religieuse. Il les aborda affectueusement et leur raconta l'infortune et la misère qu'il avait éprouvées dans leur pays, et il finit par les féliciter sur la façon toute pleine d'humanité avec laquelle ils étaient traités.

Aussi ces Arabes étaient bien logés, bien nourris, bien habillés, bien couchés. On leur distribuait une paye qui leur permettait d'acheter du tabac et du café; et la plupart du temps, on leur donnait le café et le tabac qu'ils demandaient. La ville, en outre, avait mis à leur disposition et gratuitement deux places au théâtre pour chaque représentation. Les Arabes n'avaient garde de négliger la gracieuseté qu'on leur avait faite. Ils allaient chaque soir, à tour du rôle, au spectacle, et ils parlaient avec transport et admiration de tout ce qu'ils y voyaient et de tout ce qu'ils y entendaient. M. A. de France invita deux de ces Arabes à dîner. L'un d'entre ces deux prisonniers était marabout ; il refusa l'invitation qui lui était adressée, en termes aussi courtois que bienveillants, à cause du Rhamadan. Son camarade se montra moins difficile que lui, et il alla partager le repas du chrétien.

À table, il but du vin et de l'eau-de-vie aussi bien qu'aurait pu le faire le matelot qui va boire à son arrivée au restaurant de la Réserve. Notre Arabe était ravi de la conduite que le nouveau débarqué tenait à son égard : il demanda une plume et de l'encre, et écrivit à l'émir une lettre dans laquelle il lui raconta les bons procédés dont le marin avait usé à son égard.

Et lorsqu'il eut fini d'écrire sa lettre, il s'écria, en prenant les mains de son hôte :

« Si tu reviens jamais dans mon pays, je te donnerai des chevaux et des moutons ; beaucoup de moutons. Tu viendras dans ma tente. Tu seras mon hôte ; je coucherai pendant la nuit à ta tête ; il ne te sera fait aucun mal, et tu seras comblé de présents. »

Le dîner était fini ; il fallut que notre officier reconduisît son convive à sa caserne ; il l'aida à se coucher : le disciple de Mahomet était gris.

De Marseille, notre voyageur se rendit à Castres (département du Tarn), sa ville natale. Il eut à peine le temps d'embrasser sa famille, qui l'attendait avec une vive impatience. Il dut s'arracher à sa tendresse après une courte entrevue, et se transporter immédiatement à Paris, où l'appelaient MM. les ministres de la guerre et de la marine.

Nous ne nous étendrons pas sur l'accueil aussi honorable qu'affectueux dont notre ex prisonnier se vit l'objet dans le monde parisien, au milieu duquel il se produisit avec une bonne grâce, une touchante simplicité et un goût parfaits. Nous ne dirons pas non plus l'éclatant succès d'intérêt et de curiosité qui vint couronner la publication de sa captivité parmi les Arabes. La presse parisienne, à que-que drapeau qu'elle appartînt, fut unanime dans ses louanges. Nous nous bornerons à raconter une entrevue touchante qui eut lieu entre notre officier de marine et une personne qui avait depuis longtemps excité ses sympathies.

Nous nous sommes fait, dans ce livre, plutôt l'historien des malheureux que celui des heureux, et nous devons, demeurer fidèle à l'esprit qui nous a dicté nos premières pages. Dans ses longs entretiens avec son compagnon de captivité, Meurice ne cessait de parler de sa mère, qu'il avait laissée à Paris, et qu'il avait espéré rejoindre dans des temps meilleurs pour lui que ceux à l'époque où il s'était vu obligé de la quitter. Mais à mesure que sa captivité se prolongeait, il perdait tout espoir de rentrer jamais en France. Chaque jour il sentait s'aggraver les germes de la maladie à laquelle il devait succomber lors de son séjour à Mascara; aussi chaque jour recommandait–il à son nouvel ami d'aller porter à sa mère ses derniers embrassements s'il venait à mourir.
« Vous êtes jeune, vous êtes fort, disait-il à. son compagnon, vous triompherez des tortures de la' captivité. Vous reverrez quelque jour notre patrie. Pour moi, une voix secrète me crie à toute heure que c'en est fait de ma vie. Je ne reverrai jamais notre patrie, mon ami : je suis condamné à mourir loin des miens. Aussi me promettez-vous, si vous rentrez sans moi à Paris, d'aller embrasser ma pauvre mère, et de lui dire que la dernière pensée de son fils a été pour celle à qui il doit la vie, à celle dont la tendresse ne lui a jamais manqué. »

Tout en écartant ces funestes pressentiments, notre jeune officier finissait toujours par promettre à son ami d'accomplir la pieuse mission qu'il lui confiait.

Aussi, dès son arrivée à Paris, M. A. de France s'empressa-t-il de se rendre chez la mère de son infortuné compagnon. Il redit fidèlement à cette malheureuse dame les adieux que son fils lui avait adressés avant de mourir. Et si cette mère, pleine de douleurs, put recevoir quelque consolation au milieu du deuil qui affligeait son âme, ce fut d'apprendre que son souvenir n'avait pas cessé d'occuper l'esprit de son fils, et que la dernière pensée comme la dernière parole du moribond avait été pour elle.

Mais l'accomplissement de cette promesse ne doit pas nous faire négliger un fait qui mérite, au même titre, notre attention.
Le bonheur ne pouvait pas étouffer la reconnaissance dans ce cœur jeune et vaillant; car la prospérité n'engendre l'ingratitude que chez les lâches. On doit se rappeler qu'à Mascara, Jean Mardulin, ce déserteur qui s'était fait la providence des prisonniers français, avait demandé pour unique récompense, à son lieutenant, d'obtenir du gouverneur d'Alger son pardon et sa rentrée dans les rangs de notre armée. Il avait été convenu entre Mardulin et M. A. de France, que si ce dernier obtenait la grâce du premier, il apposerait en tête d'une lettre insignifiante qu'il s'empresserait de lui écrire, le cachet de M. le général baron Rapatel. Dès son arrivée à Alger, notre brave marin s'occupa activement de cette affaire.

On sait que, lors du départ des prisonniers de Mascara pour Milianah, le kaïd avait envoyé Mardulin déterrer une pièce de canon dans une direction opposée à celle que devaient suivre les voyageurs, afin de le priver de leurs adieux et de leurs embrassements.

Bien douloureuse fut la surprise de Mardulin, lorsque, après avoir achevé sa corvée, il trouva la prison de Mascara vide des captifs. Il demeura pendant quelques jours en proie à la plus cruelle désolation. Il se crut oublié à jamais de ces hommes auprès desquels il avait consacré son temps, ses peines et le prix de son labeur. Mais c'était un homme doué d'une rare énergie et d'une force de volonté indomptable. Il ne tarda pas à se relever. Son cœur lui disait de croire dans les autres comme il croyait en lui-même, et que la récompense suivrait tôt ou tard le bien qu'il avait fait.

Confiant dans cette espérance, Mardulin reprit sa vie accoutumée. II continuait de se rendre utile aux Arabes qui l'entouraient, à ménager leurs soupçons et à mériter leur confiance. Sur ces entrefaites, il reçut une lettre par l'intermédiaire du courrier qui, d'Alger, allait porter la correspondance de nos officiers avec l'émir. Il va pour briser le cachet, il hésite, une sueur froide baigne son front, un tremblement convulsif le fait frissonner des pieds à la tête. Cette lettre lui apporte-t-elle la nouvelle de sa délivrance, ou va-t-elle lui signifier qu'il doit à jamais renoncer à l'espoir de rentrer dans Alger... A la fin, il surmonte son émotion ; il ouvre la lettre. Qu'a-t-il vu !... Joie... Bonheur ! Mardulin, tu es sauvé... Le cachet du général Rapatel est apposé en tête de la lettre. Ton lieutenant

d'aventure a obtenu ta grâce. Ton exil touche à sa fin, et il t'est permis de rentrer parmi les tiens. Le jeune officier ne t'a pas trompé ; il a su tenir la promesse qu'il t'avait jurée sur le cadavre de son compagnon de captivité.

Dès ce moment, Mardulin avisa une occasion favorable pour sortir de Mascara. Des marchands d'oranges, qui étaient de passage dans cette ville, ne tardèrent pas à se mettre en route pour Blidah. Notre soldat alla les rejoindre à quelque distance de Mascara, et il arriva sain et sauf à Blidah. Là, il continua pendant quelque temps à mener la vie des renégats : il se mettait au service des Arabes, et tirait parti pour subsister de ces mille petites industries qui sont si précieuses chez des peuples privés des ressources que produit la civilisation. De Blidah, il apercevait le blokaus de Bouffarik, et cette vue ne faisait qu'irriter son impatience de s'échapper. Mais le hasard s'obstinait à lui refuser une de ces circonstances aussi heureuses que fortuites, qui décident, la plupart du temps, de la fortune d'un homme.

Cependant, un jour que Mardulin conduisait à quelque distance de Blidah des chevaux à l'abreuvoir, un détachement de spahis se mit en mouvement dans la plaine. Soudain notre soldat s'élance vers les spahis, il court, il les rejoint, et il finit par trouver un asile dans leurs rangs et par rentrer en leur compagnie à Bouffarick.

Une fois en sûreté contre la poursuite des Arabes, Mardulin va raconter son histoire au commandant de Bouffarick. A Alger, on constate son identité, et on l'envoie à Oran prendre rang dans un escadron de spahis. Notre Mardulin ne tarda pas à s'ennuyer de sa nouvelle vie ; une effroyable nostalgie s'empara de ses esprits, et il sollicita de rentrer en France. Sa demande fut couronnée de succès. Il obtint le passage gratuit sur un navire de l'Etat, et il débarqua selon ses vœux à Marseille.

Comme il est naturel de le penser, notre soldat ne désire plus ici bas qu'une chose, c'est de revoir M. A. de France, aux démarches duquel il est redevable de la vie et de la liberté. Il brûle de rencontrer son bienfaiteur, et il s'achemine, déchiré par une impatience fiévreuse, vers la ville qu'habite la famille de son lieutenant. Il touche au but de son voyage, il arrive, il se nomme, et il retrouve l'ancien prisonnier de l'émir.

Dès ce moment, il devient le serviteur de M. A. de France, et il vit sur sa propriété en qualité de garde-chasse. Vous voulez connaître jusqu'à la fin quel a été le sort de notre jeune officier. A peine remis de ses fatigues, il s'embarque sur un navire de l'Etat. Il sert avec distinction dans l'arme de la marine pendant plusieurs années : il fait l'expédition de Saint-Jean-d'Ulloa, et quoique bien jeune encore, mais éprouvé par les traverses cruelles auxquelles il a été exposé chez les Arabes et dans ses courses maritimes, il quitte le service et échange une vie de hasards et de périls sans cesse renaissants contre la vie calme et facile que lui fait

l'honorable famille au sein de laquelle il est allé chercher une jeune et charmante compagne.

Avant de nous séparer de M. A. de France, et au moment de rejoindre les prisonniers que nous avons laissés dans la prison de Milianah, nous devons rendre un dernier hommage à l'héroïsme que cet officier a déployé dans l'adversité. Il est glorieux, il est doux pour une nation de rencontrer chez l'un de ses enfants, des plus jeunes et des plus inexpérimentés, une résignation si vaillante, une énergie si courageuse, une prudence si digne, un dévotement si arrêté et si généreux. Saurions-nous trop louer l'amabilité de ce coeur, la franchise audacieuse et la douce gaîté de cet esprit ? Il s'est fait aimer de son compagnon de captivité, il s'est fait chérir par le plus obscur des déserteurs, et notre plus grand ennemi, l'émir lui-même, n'a pu lui refuser son estime et son respect.
Oui, la France est une bonne mère ! Dieu la bénit dans sa fécondité, et les enfants que la Providence lui accorde l'honorent autant par leur tendresse filiale que par la grâce et la noblesse de leur esprit, par la vaillance et le désintéressement de leur cœur.

La délivrance des six premiers prisonniers avait eu lieu à la date du 9 janvier 1837.

On savait à Alger que la prison de Milianah renfermait encore Bourgeois, Devienne, Lefort, Fleury, Léonard, M. Pic et le père Lanternier. On s'occupa dès ce moment de les racheter des Arabes. De nouvelles négociations se nouèrent entre le lieutenant-général Rapatel et l'ex-aga Hadji-el-Sghir ; et ces négociations ne tardèrent pas à produire un heureux résultat.

Le 8 mars 1837, deux mois après la délivrance des six premiers captifs, nos cinq soldats étaient conduits à Bouffarick et remis entre les mains du commandant de cette place. Les Arabes avaient évité de parler du père Lanternier et de M. Pic. Lorsqu'ils eurent échangé Bourgeois, Devienne, Fleury, Lefort et Léonard, ils révélèrent l'existence de MM. Pic et Lanternier, et le gouverneur d'Alger se vit dans la nécessité de rouvrir de nouvelles négociations pour le rachat de ces deux captifs.

Tant de lenteurs apportées dans sa délivrance devaient nécessairement tuer M. Lanternier, dont la maladie n'avait fait qu'empirer depuis le départ de ses compagnons. L'infortuné vieillard finit par désespérer de Dieu et des hommes; et lorsque dans les premiers jours d'avril le hakem de Blidah conduisit M. Pic à Bouffarick, cet Arabe annonça à M. le colonel Marey que le père Lanternier avait cessé de vivre, et qu'au lieu de deux prisonniers, il ne lui en restait plus qu'un seul, M. Pie, à lui livrer.

Ainsi nous avons rencontré chez les Arabes, au fur et à mesure que nous avancions dans ce récit, vingt prisonniers français, qui se composent, pour les hommes, de :
MM. Meurice, arpenteur-géomètre.
A. de France, enseigne de vaisseau, Lanternier, colon.
Berthoumiau, Crescenco, corailleurs sardes.
Francesco,
Benedito,
Pic, colon,
Bastien, domestique,
Bourgeois,
Devienne , soldats,
Fleury,
Léonar , soldats.
Pour les femmes :
Mlles Lanternier, mère. Lanternier, fille.
Une Allemande,
Une jeune Allemande, Laurent, cantinière. Laforest, cantinière.
Sur ces vingt prisonniers, douze sont rentrés à Alger, savoir : De France, Francesco, Benedito, Crescenco, Pic, Bastien, Bourgeois, Devienne, Fleury, Lefort, Léonard et la cantinière Laurent.
Quatre sont morts : Meurice, Berthoumiau, Lanternier et la cantinière Laforest.

Quatre femmes ont été considérées comme perdues à jamais par suite de leur envoi, sous forme de présent, à l'empereur de Maroc de la part de l'émir : ce sont les femmes Lanternier et les deux Allemandes.
Deux, au moins, parmi ces quatre femmes, ne doivent plus être considérées comme perdues.

Grâce aux renseignements que deux soldats de l'armée d'Afrique ont recueillis en 1844 à Fez, nous pouvons raconter la fortune inouïe qui est venue placer dans l'une des premières familles de l'empire marocain, les femmes Lanternier. Ainsi, par un de ces caprices incroyables du sort, tandis que le père Lanternier périssait de misère et de maladie dans un cachot de Milianah, sa fille, épouse adorée, entrait dans la couche royale de……

Mais avant de raconter le dénouement des aventures qu'ont courues ces femmes dans le Maroc, il est rationnel de prendre leur histoire à son commencement. Aussi allons-nous en faire le sujet des chapitres suivant.

X – TEFZRA

Les cadeaux que l'Émir envoie à Muley-Abderrhamann -Quatre bêtes féroces et quatre femmes - Départ de la caravane – Nedroma - Arrivée à Ouchdah - Les chaous annoncent aux chrétiennes qu'elles sont passées à l'état d'esclaves - Désespoir - Voyage - Un bain maure dans le désert - Les haltes du soir - Portrait des captives - Thérèse l'Alsacienne - Joséphine, la douce enfant - La mère Lanternier - Madame Pinchon en chair et en os - Virginie Lanternier - Sa beauté. Sa grâce. Son esprit -La résolution qu'elle prend et de quelle façon elle sait accepter la mauvaise fortune.

Vers le mois d'avril 1836, à l'époque où M. Meurice fut fait prisonnier dans la plaine de la Mitidja, un colon du village d'Adel-Ibrahim, nommé M. Lanternier, fut enlevé par un parti de cavaliers arabes. Il s'était transporté avec sa femme et sa fille à Bouffarick, où l'avait appelé une partie de plaisir. En retournant dans son village d'Adel-Ibrahim, avec sa femme, sa fille et deux Allemandes, il tomba dans une embuscade que lui avaient tendue des maraudeurs arabes, et il fut vendu à l'émir, ainsi que les quatre femmes qui l'accompagnaient. Ces cinq prisonniers finirent par rejoindre, sous l'escorte de leurs ravisseurs, l'émir, qui bivouaquait aux environs de la Tafna ; et ils rencontrèrent dans le camp M. Meurice. L'émir venait de perdre, contre M. le général Bugeaud, la bataille de la Tafna, et cette déroute l'avait déconsidéré aux yeux de ses partisans, à tel point que les réguliers et les goums refusaient de marcher à l'ennemi, et qu'ils se débandaient. La révolte, le pillage et la panique désolaient le camp de l'émir. Dans cette fâcheuse conjoncture, il essaya de porter ses tentes aux environs de Mascara. Mais le mécontentement des vaincus, au lieu de se calmer, ne fit que s'irriter davantage. L'autorité de l'émir fut méconnue, et dans le tumulte d'une fausse alerte nocturne, la tente impériale fut pillée et coupée en deux.

En présence de ces actes d'insubordination, l'émir comprit que la vie des six prisonniers chrétiens, deux hommes et quatre femmes, n'était plus en sûreté dans son camp. D'un moment à l'autre, les séditieux pouvaient fusiller les deux hommes, et emmener en servitude, dans quelque tribu inaccessible, les quatre femmes. Aussi, dans une difficulté aussi critique que celle dans laquelle se trouvait ce chef, dont l'autorité était méconnue momentanément clans son camp, fallait-il prévenir un crime et placer les captifs en sûreté contre les révoltés. L'émir donna l'ordre à une troupe de trente nègres, avec lesquels, à cette époque, il avait composé une sorte de garde d'élite, l'émir donna l'ordre de conduire les chrétiens, hommes et femmes, à Nedroma, et de les mettre, en son nom, sous la protection du kaïd de cette ville. L'émir recommanda aux trente nègres de bien traiter les prisonniers et de respecter les femmes. On sait ce qui arriva dès que l'escorte se fut éloignée du camp, et le supplice auquel ces nègres exposèrent ces quatre malheureuses captives.

En arrivant à Nedroma, les deux hommes furent jetés en prison, et les femmes allèrent habiter une maison qui appartenait au kaïd. Quelques temps après, l'émir rappela M. Meurice auprès de lui. Depuis ce jour, toutes les fois qu'il s'agissait de traiter avec le général français de l'échange des prisonniers, l'émir, qui avait sans doute arrêté déjà la conduite qu'il se proposait de tenir à l'égard des Lanternier, l'émir défendait expressément que le nom du père Lanternier fût prononcé dans ces négociations.

Plus tard, à l'époque où l'émir, à son retour de Tekedemta, campait aux portes de Mascara, le père Lanternier fut extrait, par les chaous, de sa prison de Nedroma, et ramené une seconde fois chez l'émir. Pendant ce voyage, cet infortuné fut exposé à mille morts ; et nous voyons encore le moment où, le front fendu par les pierres dont les enfants l'ont accablé, le dos marqué par les coups de bâton des chaous, ce prisonnier est jeté dans la prison de Mascara pour avoir pleuré et tenté de demeurer auprès de sa femme et de sa fille, condamnées à vivre, séparées de lui, dans la maison du kaïd de Nedroma.

Tandis que le vieillard déplore le sort qui lui fait une si cruelle catastrophe et qui le plonge dans un cachot infect, on voit prendre dans le camp de l'émir, aux portes de Mascara, le 2 novembre (six mois se sont écoulés depuis le jour où la captivité a commencé), on voit prendre des préparatifs de voyage. Des Arabes apportent de la ville trois de ces sortes de cadres qui servent à soutenir des haïks sur les bâts des mules, et qui forment, en un mot, une manière de litière dont les rideaux demeurent fermés, afin de cacher aux yeux des passants le visage des femmes maures lorsqu'elles voyagent. Outre ces trois cadres, on prépare trois caisses dans lesquelles on renferme deux lionceaux, deux panthères et trois autruches. À ces cadres et à ces caisses, on joint encore un tapis brodé en or et en soie, un burnous en drap bleu, un burnous en drap rouge, brodés en fils d'or, plusieurs tapis de médiocre valeur, quatre chevaux, quatre mules et deux caisses d'argent.

Lorsque les esclaves de l'émir eurent emballé et chargé ces divers objets, les muletiers se mirent en route, et ils prirent, sous la conduite des chaous, le chemin de Nedroma. La caravane ne fit que toucher à Nedroma. Les chaous présentèrent un ordre de l'émir, qui enjoignait au kaïd de la ville de livrer les quatre femmes aux porteurs de son écrit. On fit à l'instant même monter les captives chrétiennes sur les mules ; on les plaça sous les cadres ; on tira les rideaux sur elles, et les muletiers se mirent en mouvement; mais, au lieu de remonter vers Mascara, ils continuèrent à descendre vers Tefzra et à se diriger sur Ouchdah, une des premières villes du Maroc, sur les frontières de l'Algérie.

Les chaous et le kaïd n'avaient rien dit aux femmes ; celles-ci ignoraient ainsi sur quel point ils les dirigeaient et quelle devait être leur

destinée. Personne ne leur avait parlé d'un père, d'un époux, et ces infortunées suivaient, sans savoir quel sort les attendait, la direction que les muletiers faisaient prendre à leurs montures. Tandis qu'elles s'éloignaient à jamais de la contrée dans laquelle elles avaient passé les premières années de leur émigration à cultiver les champs qui devaient un jour leur procurer la fortune nécessaire pour rentrer en France et vivre dans une modeste aisance, fruits d'un labeur assidu et d'une industrie intelligente, elles laissaient derrière elles un mari, un époux et un compagnon d'infortune. Ce dernier, M. Meurice, expirait dans la prison de Mascara, et, quelques mois plus tard, M. Lanternier finissait par mourir, à la veille de recouvrer sa liberté, dans son cachot de Milianah.

Cependant, dès les premiers jours de leur voyage, les captives s'étaient flattées d'un doux espoir. En se voyant entourées d'égards et de soins, elles avaient pu se persuader que l'heure de leur délivrance allait bientôt sonner, et que chaque pas qu'elles faisaient dans la nouvelle voie où elles se trouvaient engagées les rapprochait de la liberté. Mais cette espérance fut de courte durée. En arrivant à Ouchdah, les chaous de l'émir les conduisirent dans la maison du kaïd qui gouvernait la ville. Là, elles apprirent qu'elles avaient cessé d'appartenir à l'émir, et que le chef des Arabes de l'Algérie les envoyait en cadeau à Muley-Abderrharnann, empereur du Maroc. A cette nouvelle, les pauvres femmes se prirent à pleurer et s'abandonnèrent au plus violent désespoir. Elles mesurèrent toute l'étendue de leur malheur. Elles ne s'appartenaient plus à elles-mêmes. Elles perdaient leur patrie, leur famille, leur culte et leur nom. Elles cessaient de faire partie du nombre des prisonniers français que l'émir échangeait chaque jour contre les prisonniers arabes déportés à Marseille, et elles se voyaient réduites à l'état d'esclaves chez l'empereur du Maroc.

Dès ce moment les idées les plus lugubres s'emparèrent de leurs esprits. L'ignorance dans laquelle elles se trouvaient plongées sur la condition à laquelle leur nouveau maître allait les réduire, les tenait dans les plus cruelles appréhensions, et les singuliers compagnons de voyage qu'on leur avait donnés, les jetaient dans des transes et dans des terreurs sans cesse renaissantes.

Enveloppées comme elles l'étaient dans les haïks que l'on avait accrochés sur les cadres, elles ne voyaient rien et demeuraient plongées dans un isolement qui entretenait leur désespoir et leurs craintes. Les chaous, au lieu de placer les mules qui portaient les captives à la file les unes des autres, avaient eu la précaution, par un raffinement de méchanceté, de mettre entre chaque femme la cage d'un lion ou celle d'une panthère, Ces animaux, excités par la marche saccadée des mules, irrités par l'isolement dans le quel on les retenait prisonniers, poussaient des rugissements effroyables, ébranlaient les planches de leur caisse, qu'ils mordaient, avec leurs ongles et leurs dents. Les bêtes féroces exhalaient une odeur infecte qui effrayait les mules et les chevaux, et qui

causait des nausées aux hommes et aux femmes. Et il semblait aux captives qu'elles précédaient les bêtes fauves auxquelles elles devaient être jetées en pâture, aux applaudissements de la foule entassée sur les gradins du cirque, afin de jouir du spectacle de leur agonie. Ainsi, dans les jeux sanglants des arènes antiques, Rome faisait marcher les gladiateurs devant les lions et les tigres contre lesquels un caprice du triomphateur les avait destinés à combattre.

À Ouchdah, les chaous de l'émir remirent la caravane entre les mains du kaïd de la ville ; et, après avoir constaté que personne, femmes, bêtes féroces et autruches, n'avait souffert, ils revinrent sur leurs pas et reprirent le chemin qui devait les conduire à Nedroma. Mais, avant de s'éloigner, ils firent leurs adieux aux captives, et demandèrent aux femmes Lanternier si elles avaient quelque commission à leur donner pour le père Lanternier. Celles-ci leur répondirent qu'il valait mieux éviter de parler d'elles au vieillard duquel on les séparait, plutôt que de lui annoncer que sa femme et sa fille avaient cessé d'être libres, pour passer, en qualité d'esclaves, chez l'empereur du Maroc.
« L'émir, ajoutèrent-elles, ne dira rien de nous. Il aimera mieux laisser croire que nous gémissons dans quelque prison de la province de Mascara, ou que nous avons cessé de vivre, plutôt que de faire connaître aux Français, à la suite d'une indiscrétion inévitable, qu'il a vendu, au mépris du droit des gens, quatre chrétiennes, quatre femmes libres, à l'empereur du Maroc, en paiement de quelques haïks et de quelques sacs de poudre. Si sa conduite était divulguée, il encourrait l'aversion publique, et Muley-Abderrhamann, son allié, serait compromis aux yeux de la France, avec laquelle il fait des traités dans lesquels il promet d'observer la plus stricte neutralité. »

À cette réponse, les chaous se mirent à rire de pitié, et retournèrent chez eux. Le kaïd d'Ouchdah donna pour escorte aux muletiers et aux gens qui composaient la caravane, une vingtaine de cavaliers marocains ; et, sans prendre un plus long repos, les voyageurs poursuivirent leur route, et se mirent à parcourir les vallées et Ies montagnes du Rif.

Quoiqu'elle fut assez avancée, la saison d'automne prodiguait encore ses plus tièdes haleines, ses plus calmes horizons, ses douces journées et ses nuits sereines et palpitantes des derniers frémissements amoureux de la nature entière. La caravane marchait depuis le lever jusqu'au' coucher du soleil ; elle campait dans les tribus qu'elle rencontrait sur son chemin. Les habitants accordaient une généreuse hospitalité aux voyageurs. Ils leur servaient leurs meilleurs plats de couscoussou, leur lait de chamelle et les logeaient dans de bons caïmans. Les femmes de la tribu se chargeaient des chrétiennes et leur prodiguaient mille soins empressés. Les Cavaliers du kaïd d'Ouchdah avaient l'ordre d'exercer les meilleurs traitements a l'égard des captives, et ils ne devaient rien négliger dans l'intérêt de leur santé et de leur conservation. Aussi dès leur arrivée dans la tribu, confiaient-ils aux esclaves de la caravane de dresser une petite

tente. A peine les toiles de la tente étaient-elles fixées, que les nègres creusaient un trou d'un mètre de profondeur ; ils 'entassaient dés fagots dans ce trou ils y mettaient le feu, en ayant soin de fermer hermétiquement les rideaux de la tente. Ou chauffait ainsi pendant deux heures cette sorte d'étuve, on en chassait la fumée, et alors les femmes de la tribu introduisaient les chrétiennes; elles les déshabillaient et leur faisaient prendre un bain maure. Après avoir été massées et frictionnées, les captives reprenaient leurs vêtements et se voyaient ramenées dans le caïman qui devait leur servir de chambre à coucher pour la nuit. Quelques barbares que fussent ces procédés d'ablution, ils n'en procuraient pas moins un grand soulagement à ces pauvres femmes harassées par un voyage qui les exposait aux chaleurs dévorantes d'un soleil d'Afrique, aux sables du désert et aux rafales corrosives et brûlantes du terrible simoun.

En outre, la halte du soir dédommageait agréablement les, esclaves chrétiennes des fatigues du voyage. Dès qu'elles avaient mis pied à terre, les Marocains les réunissaient dans la même tente et les laissaient pendant toute la nuit, libres d'échanger entre elles leurs craintes et leurs consolations. Rien, n'était plus attendrissant que de contempler ces quatre pauvres éplorées mettant en commun leurs larmes et leurs regrets, et qui s'entretenaient de la patrie et de la famille absentes. Etrangères par leur religion et par leur naissance parmi les peuples au milieu desquels le caprice du sort les avaient jetées, elles commençaient à ne composer qu'une seule et même famille qui souffrait des mêmes douleurs et qui partageait la vie d'esclave qu'on lui avait faite. Déjà se produisaient les instincts et les passions qui animaient ces quatre femmes, et, dans un coin du désert, se révélaient l'intelligence et les préoccupations d'une jeune fille, que la force des choses, aussi bien que la puissance de sa volonté, devaient retirer de la condition abjecte d'esclave et placer dans une de ces positions brillantes qui assurent à jamais la fortune et le crédit.

La plus âgée des deux Allemandes, une sorte d'Alsacienne, avait trente ans. C'était une de ces beautés épaisses et triviales qui ont besoin de s'encadrer dans la fumée des estaminets pour déguiser l'ampleur de leurs formes ; au milieu de ces vapeurs malsaines, les cheveux blonds et les grosses joues de ces bébés flamandes brillent d'un certain éclat et perdent ces grasses couleurs qui impatientent l’œil au lieu de le charmer. Au demeurant, la Thérèse était une bonne femme, active, ménagère, pleine de sens, et douée de l'humeur la plus vagabonde et la plus résolue.

La jeune fille qui l'accompagnait, Joséphine, avait tout au plus seize ans. Douce et timide, obéissante et résignée, avec ses yeux bleus et ses cheveux blonds, son front si pur et sa bouche si candide, Joséphine représentait l'image séraphique d'une vierge. Le sort en avait fait, à son arrivée à Alger, une fille de taverne et de bivouac ; et si, par sa naissance, elle eût été placée dans une riche maison, sa grâce, sa modestie et sa distinction en eussent fait la plus charmante et la plus enviée des filles du grand monde. Au bivouac, l'enfant faisait sa besogne : elle rinçait les

verres, essuyait les tables et les bancs, mais elle ne savait ni boire, ni jurer ; et la simplicité de cette jeune âme était si douce et si vraie, qu'elle se faisait respecter du soldat. Celui-ci comprenait que la Joséphine était déplacée à la cantine, et que, s'il voulait trinquer avec une femme, cette jeune fille n'était ni assez vaillante, ni assez délurée pour soutenir ses assauts. Il soupçonnait que ces lèvres virginales se terniraient bien vite à ses baisers enflammés par le tabac et l'eau-de-vie, et qu'il en était de certaines filles comme de certaines fleurs qui, les unes aussi bien que les autres, se meurent au souffle d'un vent furieux. Et si la pauvre fille passait inaperçue, malgré ses charmes de quinze ans, au milieu des buveurs qui encombraient la cantine, elle devait, à plus forte raison, n'exciter chez les Marocains aucun sentiment de convoitise. La finesse exquise de sa physionomie ne pouvait séduire des hommes qui recherchent, avant tout, dans une femme, des formes amplement développées et grossières.

La mère Lanternier touchait à ses trente-cinq ans. A quinze ans elle avait pu se faire remarquer par la fraîcheur de son teint et par la cambrure de sa taille. Ce devait être alors ce que l'on est convenu d'appeler au village une fille bien bâtie. Mais elle avait perdu aux travaux des champs la blancheur de son teint. La charge de sa hotte avait quelque peu fait dévier sa taille. La peine et la fatigue l'avaient en un mot marquée du sceau ineffaçable qu'elles impriment inévitablement sur le corps de tous les êtres qui s'adonnent à la culture de la terre. Mais si le corps de la mère Lanternier avait vieilli, avant l'âge, aux pénibles corvées de la campagne, son esprit, du moins, n'avait rien perdu de sa finesse, de son entendement et de sa bonhomie. C'était la fermière rangée, active, bavarde, franche et rusée par excellence, et le père Lanternier ne pouvait pas dire toutes les fois qu'il en avait l'envie : - Je veux !

Aussi cette femme souffrait-elle beaucoup de sa captivité, et au lieu de l'accepter avec la résignation de Thérèse l'Alsacienne, la mère Lanternier passait son temps à protester contre la violence qu'on lui faisait et à espérer des jours meilleurs. Quant à la fille Lanternier, elle n'offrait ni physiquement ni moralement aucune ressemblance avec les trois compagnes au milieu desquelles elle voyageait à cette heure, par suite du caprice et de la munificence de l'émir Abd-el-Kader.

Virginie, ou plutôt ainsi que la nommaient ses père et mère, La Virginie, avait atteint à cette époque ses dix-sept ans. Elle était née au village, et dans la ferme on l'avait employée, dès l'âge de douze ans, à soigner les vaches à mener les chevaux à l'abreuvoir, à rincer la lessive pendant la nuit au lavoir de la commune, à bêcher, à labourer et à scier les blés. Et malgré les fatigues que lui causaient ces divers travaux, chaque dimanche La Virginie paraissait la première à la danse et se retirait la dernière. Mais jamais, en sortant de ces joyeuses réunions; on ne la voyait s'attarder le long des murs de l'église, ou dans les allées entr'ouvertes des maisons, pour deviser d'amourette avec les galants qui la courtisaient. C'était la fille la plus vaillante et la plus aimée du village.

La Virginie était la plus jolie fleur du pays et on ne citait pas, à dix lieues à la ronde, une fille qui fût capable de la déchausser. Elle avait des cheveux châtains, qui se lissaient en bandeaux sur ses tempes ; ses yeux noirs respiraient une vivacité et une espièglerie des plus spirituelles et des plus émoustillantes. Le nez était d'un profil admirable par son élégance et sa pureté, et la bouche s'épanouissait en un sourire des plus gracieux et des plus charmants ; et chose remarquable, la boite osseuse de la tête affectait la petitesse de la forme que l'on observe dans les meilleures figures de la sculpture grecque. Le cou était un peu engagé dans les épaules, par suite des fardeaux que l'enfant avait portés sur les reins ; les bras, et les mains dessinaient un galbe d'un précieux modelé ; la taille offrait ce contour héroïque qui fait pressentir dans la nubilité virginale la fécondité maternelle ; et les jambes et les pieds présentaient un type parfait de finesse, de légèreté et d'élégance.

Rien de vulgaire dans la personne de la paysanne ne venait trahir son origine toute plébéienne. Tout au contraire dans sa beauté et sa physionomie révélait une distinction, un charme exquis. C'est la nymphe antique, tant elle est bondissante dans ses allures ; c'est 1a délicieuse marquise, tant elle est pétillante d'esprit ; c'est la Lise de Béranger, tant elle est simple, franche et bonne dans son cœur ; c'est la plus séduisante des amoureuses tant elle est hardie dans sa provocation et confuse dans son succès.

C'est la plus folle des filles honnêtes et la plus sage des filles rieuses et pétulantes. Et par une de ces circonstances qu'il n'est pas rare de rencontrer au village, l'esprit de La Virginie est aussi charmant que son visage. Le frater du lieu lui a enseigné à lire et à écrire. Elle a déniché dans une vieille armoire quelques livres oubliés par son père - des tragédies de Voltaire - Paul et Virginie - les comédies de Molière - l'Andromaque de Racine - le Cid de Corneille - un volume de Buffon - deux volumes de Clarisse Marlowe - des chapitres de Gil Bas - un résumé de la Révolution française.

Ces ouvrages qu'elle a lus et relus à la veillée, aux prés, au jardin, et qui lui parlent un peu et parfaitement de tout, ont nourri son esprit et son cœur des plus saines substances ; et comme La Virginie a le jugement droit et vrai, qu'elle ne se laisse jamais emporter par son imagination, elle s'est trouvée de très bonne heure à même de se conduire et d'apprécier le monde au milieu duquel elle a vécu.

La paysanne est aussi belle et aussi intelligente que la plus belle et la plus spirituelle des dames de la ville. Elle saura résister à l'infortune et tirer parti des circonstances au milieu desquelles le hasard de sa vie la jettera. Déjà elle a compris qu'elle devait renoncer à tout espoir de revoir l'Algérie et la France. Elle s'est dit qu'elle ne retrouverait jamais son père,

et que l'émir la déportait dans une contrée d'où elle ne saurait jamais revenir.

C'était donc à elle à préparer sa vie à venir et à se créer un sort parmi les Marocains, un sort moins misérable qu celui d'une esclave obscure, que le maître repousse du pied à l'arrivée d'une nouvelle épouse. Sa destinée veut qu'à son arrivée à Fèz, elle soit présentée à l'empereur. Dans cette première entrevue, elle rencontre l'occasion de préparer sa fortune et de se ménager la faveur du souverain.

Et quelque précaire que soit cette éventualité, elle n'en demeure pas moins pour La Virginie Lanternier l'objet de toutes ses pensées, le but de tous ses désirs. Ainsi, tandis que ses trois compagnes, pareilles à ces brebis stupides qui se laissent pousser à l'abattoir en fuyant devant le fouet du boucher, suivent machinalement les cavaliers marocains et acceptent tristement la condition que l'émir leur a faite, La Virginie se révolte à l'idée dégradante de la servitude ; et au lieu de se résigner, elle s'évertue à dompter le sort et à préparer son élévation parmi les plus belles et les plus puissantes de l'empereur.

Dès ce moment nous connaissons parfaitement les quatre femmes que l'émir envoie en cadeau à son allié Muley-Abderrhamann : nous pouvons donc nous occuper de leur voyage jusqu'à Fèz et raconter leurs aventures dans le Maroc. On a pu nous reprocher en commençant de nous être complu dans un long détail des qualités physiques et morales des quatre captives, mais à cette heure on doit comprendre le motif qui nous portait à nous étendre sur ce sujet. Il était de toute nécessité, pour la bonne intelligence des événements qui vont passer sous nos yeux, de bien connaître l'esprit, le cœur et le visage des nouveaux acteurs que nous venons de produire sur la scène.

XI - LA BOHÉMIENNE

Traversée clans les provinces du Rif - Halte de la caravane dans la tribu de l'Oued-Za - L'aga Mohammed - Les férules du chef de la tribu - Les préoccupations de virginie Lanternier - Les hommes vont au marché - Le soleil couchant - Arrivée d'une troupe de gitanos - Regina la devineresse - La curiosité d'une fille d'Éve - La chrétienne fait appeler la gitana - Une scène de divination - Le carré cabalistique et l'alphabet magique - L'alectryomancie chez les anciens et chez les modernes - Les préparatifs de la magicienne.

À mesure que la caravane remontait dans le Maroc, elle laissait derrière elle les provinces montagneuses du Rif et pénétrait dans une contrée fertile, arrosée par divers courants d'eau tels que l'Oued-Malaouya et l'Oued-Za.

De nombreuses tribus campées sous des tentes cultivaient la terre et récoltaient d'abondantes moissons en blé, en orge et en olives; de grands troupeaux de bœufs et de moutons ajoutaient aux richesses des tribus le produit de leurs toisons et de leurs cuirs. On mangeait en grande quantité des dattes que les caravanes allaient recueillir clans le grand désert.

L'aga de la plaine de l'Oued-Za, nommé Sidi Mohammed accueillit dans sa tribu nos voyageurs et leur accorda une hospitalité de quelques jours pendant lesquels les chevaux, les mules et les cavaliers purent se refaire des fatigues de sa route.

Les quatre femmes chrétiennes se logèrent dans le caïman occupé par les femmes de l'aga, Elles furent entourées d'égards et de prévenances, et elles payèrent amplement les bons traitements dont elles se virent l'objet durant leur séjour dans cette tribu, par ces mille petits services que des femmes sont à même de rendre. Ainsi elles taillaient des vêtements, elles raccommodaient les haïks et les burnous, et elles apprenaient aux Marocaines de l'Oued-Za à se servir de l'aiguille, à se peigner et à draper coquettement leurs haïks autour de leurs tailles. Virginie Lanternier se montrait aussi empressée qu'avenante, et elle profitait des rapports journaliers qu'elle entretenait avec les habitantes de la tribu pour se perfectionner dans la langue marocaine. Elle avait déjà compris que la langue marocaine n'était qu'une sorte d'arabe plus pur et plus correct que celui dont les indigènes se servent dans l'Algérie. Elle voyait que dans chaque tribu les petits garçons allaient tous les jours à l'école du marabout et qu'ils savaient lire et écrire. Elle comparait cette sollicitude avec l'indifférence qui régnait parmi les Arabes des tribus de l'Algérie, et elle attribuait les connaissances des uns et l'ignorance des autres à l'état de paix dont le Maroc jouissait depuis de nombreuses années, et à l'état de guerre qui depuis sept années décimait les tribus de l'Algérie et ne leur laissait d'autre loisir que celui de fuir devant leurs ennemis.

Mais l'application que La Virginie apportait dans l'étude de la langue marocaine et les travaux qu'elle accomplissait dans l'intérêt de son hôte, n'avaient pas le pouvoir de distraire ses pensées du projet qu'elle méditait, et elle s'irritait des lenteurs inévitables dans ces voyages entrepris à dos de mulet. Elle brûlait d'arriver à Fèz et de connaître la réception qu'elle allait y recevoir. Elle s'impatientait de ne pas découvrir son avenir, et malgré la bonté de son jugement, elle cherchait à lire son sort dans les révélations produites par des circonstances fortuites. Ainsi est fait le génie de la femme. L'esprit le meilleur est rempli de superstition et de préjugés ; et tandis que la force de l'homme va droit son chemin sans s'inquiéter du bien ou du mal qui l'attend à la fin de sa marche ; la faiblesse de la femme hésite, recule, et avant de se présenter devant l'obstacle, elle s'ingénie à prévoir la solution que lui en prépare la Providence.

Sur ces entrefaites, une rencontre imprévue vint donner satisfaction aux désirs de la jolie captive et la rassurer contre l'appréhension d'une mauvaise fortune. La caravane séjournait encore chez l'aga de l'Oued-Za. Le soleil touchait à son déclin. Les hommes de la tribu étaient partis pour la foire de Takinn (petite ville juive dans laquelle se tient un marché d'esclaves) et ils n'étaient pas encore de retour. Les femmes attendaient l'arrivée de leur mari, et elles se tenaient assises à l'entrée de leurs caïmans.

Les esclaves et les vieilles femmes préparaient le couscoussou du soir, les enfants jouaient dans l'enceinte du douair, tandis que les bergers ramenaient les troupeaux du pâturage et que les muletiers conduisaient leurs bourriquets à la rivière et faisaient la provision d'eau nécessaire pour abreuver les tentes. À cette heure toute brise avait cessé de souffler. Le soleil embrasait de son dernier rayon un coin du firmament, qui brillait d'une sérénité limpide. La campagne semblait frémir de bien-être à l'approche de la nuit qui allait verser sur son sein altéré par la chaleur de la journée les larmes de sa rosée, la fraîcheur de ses baisers et le mystère de ses ombres.

Les captives chrétiennes s'étaient arrêtées sur le seuil de leur tente et elles contemplaient le mouvement si curieux qui s'opère dans un camp au coucher du soleil. Elles suivaient des yeux les grands chameaux qui se couchaient sur leurs genoux, tandis que les femmes allaient traire les chamelles. Elles comptaient les bœufs et les moutons et souriaient aux ébats que prenaient les enfants de la tribu ; elles admiraient leurs yeux étincelants, leurs dents éblouissantes et leur grosse tête, sur laquelle le rasoir n'avait laissé qu'un mothomet flottant (une mèche de cheveux). Mais Virginie ne s'occupait pas de la tribu : elle élevait ses regards vers le ciel et suivait dans les plaines de l'éther la course d'un nuage que le soleil couchant avait doré de son plus beau rayon. La jeune fille s'était laissée absorber dans cette contemplation. D'étranges pensées traversaient ses esprits et l'avaient plongée dans une sorte d'hallucination, car ses yeux se mouillaient de larmes, ses narines frémissaient, sa bouche se crispait dans une pénible convulsion, et une sueur glacée perlait son front.
« Tu souffres, Virginie fit soudain la mère Lanternier ?
- Non ma mère. Pourquoi m'adresser cette question ?
- Pourquoi ? Mais tu as le visage tout décomposé.
- Ce n'est rien.
- Mais encore, ressens-tu quelque malaise ?
- Ne t'inquiète pas. Je réfléchissais. Je voyais se dérouler à mes yeux d'étranges événements.
- Où voyais-tu tout cela ?
- Dans ce nuage.
- Tu es une folle. Tu ferais bien mieux de regarder à tes pieds, plutôt que d'aller te perdre dans le ciel.

- Ma foi, ce qui se passe ici bas pour nous est assez triste, pour que je ne cherche pas à m'inquiéter de ce qui se passe là haut.
- On ne s'y occupe pas de nous.
- Si le bien et le mal descendent du ciel sur la terre, nous devons croire qu'il est question de chacun de nous, si petit qu'il soit, dans le partage et nous n'avons pas tort de nous inquiéter, de ce qui se passe au dessus de nos têtes.
- En attendant, nous, nous rapprochons de Fèz, où nous allons passer à l'état d'esclaves.
- Aussi voudrais-je déjà savoir quelle sera notre condition chez l'empereur.
- Tu n'as qu'à voir ce qui arrive aux esclaves achetés sur les marchés. On nous cantonnera dans quelque tribu à la suite d'un chef dont nos personnes et nos travaux récompenseront les services qu'il aura rendus à son maître.
- Il ne faut pas que nous quittions le palais de l'empereur.
- On nous consultera peut-être ?
- Qui pourrait dire le contraire ?
- Tout le monde.
- Aussi voudrais-je connaître notre destinée avant d'arriver dans la ville impériale... Qui viendra briser l'incertitude dons laquelle je suis plongée ?
- Dans quinze jours nous saurons notre sort.
- Ces quinze jours sont un siècle... Mais n'entends-tu pas des cris, ma mère, à l'extrémité du douair?
- Oui, j'entends comme le bruit d'une émeute.
- La poussière tourbillonne au dessus d'un groupe d'individus.
- Quelques Marocains qui: se chamaillent entre, eux.
- Allons voir ce que c'est.
- Y penses-tu ? L'aga nous a défendu de nous promener dans la tribu.
- Mais les cris se rapprochent de nous... Des hommes et des femmes sont en marche de ce côté... Ils arrivent...
- Ce ne sont pas des Arabes. Quelles mauvaises mines et quels haillons !
- Ma mère, ma mère ! Ce sont des gitanos.
- Des gitans ! Quelle espèce d'hommes entends-tu désigner par ce mot ?
- Ce sont des bohémiens, des tireurs de bonne aventure.
- Des sorciers. C'est du beau !
- Il faut que je les consulte.
- Tu n'as pas le sens commun de parler ainsi.
- C'est possible ; mais je ne saurais résister au mouvement qui me précipite vers eux.
- Consulte-les, si ça t'amuse, mais je ne pousse pas la curiosité aussi loin que toi.
- Vous blâmerez plus tard ma conduite; mais, en attendant, il faut que j'avise au moyen de m'aboucher avec eux. »

Tandis que ces deux femmes échangeaient ces paroles, une troupe de ces vagabonds aux industries bizarres et que l'on trouvé disséminés sur tous les points de l'ancien monde, traversait les douairs et s'avançait

vers le caïman occupé par les chrétiennes. Cette bande se composait de cinq hommes, de quatre femmes et de onze marmots, filles et garçons, qui poussaient devant eux des bourriquets chargés d'ustensiles de cuisine, de sacs de grains, de quelques broussailles et d'une cage dans laquelle était renfermé un coq. Les baudets se dandinaient sur leurs jambes ; ils s'offraient clans un état de maigreur qui attestait les longs jeûnes auxquels ils se trouvaient réduits. Leur échine pelée était déchirée par les plaies qu'avait imprimées dans les chairs le bâton de leurs guides. Hommes et femmes ressemblaient h des mulâtres avec leur teint cuivré, leurs cheveux crépus et leurs lèvres épaisses.

Quelques haillons, arrachés à des haïks et à des peaux de moutons, couvraient tant bien que mal leur nudité. Les femmes allaient nu-tête, et portaient pour tout vêtement une sorte de ceinture qui leur prenait la taille et descendait à peine jusqu'au genou. Les enfants couraient nus des pieds à la tête, et ceux qui ne pouvaient pas marcher se tenaient accrochés sur le dos de leur mère. Ces individus, hommes et femmes, n'auraient pas su dire d'où ils sortaient, où ils allaient et où ils comptaient s'arrêter. Les uns étaient nés au coin d'un bois, ceux-ci dans le fossé du chemin, ceux-là sur un rocher de la mer, et d'autres sur la lisière du désert. Ils parlaient une langue qui participait de toutes les langues parlées sur la terre ; leur religion se composait de paganisme, de mahométisme et de christianisme ; ils n'appartenaient à aucun empire, ils ne descendaient d'aucune nation ; ils erraient à l'aventure sur la terre africaine, vivant, au jour le jour, de misère, de joie, de hasards, du bien et du mal, sans avoir adopté de patrie et de chef. Leur caprice était leur règle et la nécessité leur loi. En France, ces vagabonds parcourent les campagnes, volent dans les fermes, étament les ustensiles de cuisine et jettent des sorts sur les fruits de la terre. En Afrique, les hommes conduisent les ânons aux juments; ils opèrent la castration sur certains animaux domestiques et leurs femmes disent la bonne aventure aux esprits crédules. En un mot, ce rebut impur de toute société, cette écume qui surnage au dessus de toute population, vit et grouille dans la fange ainsi que le porc immonde qui s'engraisse de toutes les plus odieuses déjections.

Au milieu de cette bande, une femme jeune encore et qui portait sur son visage les signes d'une grande beauté, altérée toutefois par les fatigues du vagabondage et de la maternité, se faisait remarquer par son attitude théâtrale. Elle marchait la tête fière, la taille cambrée, et se drapait avec une certaine majesté dans un morceau de burnous en drap rouge. A ses poignets et à ses chevilles étincelaient des anneaux en cuivre doré. Ses cheveux étaient relevés sur son front et formaient une sorte de diadème dont les tresses d'ébène étaient parsemées d'étoiles en corail. La fière encolure de son cou, la forme pétulante de sa poitrine, la souplesse bondissante de ses reins et la netteté des lignes de ses bras et de ses épaules lui faisaient cette sorte de beauté farouche dont on se plaît à

embellit la chasseresse antique, alors qu'on l'aperçoit haletante au milieu de la clairière et baignée dans un flot de lumière.

À mesure que cette sorcière s'avançait, les femmes et les enfants de la tribu se pressaient sur son passage et l'appelaient à grands cris : Regina ! Regina ! La grande sorcière, la fille des mauvais anges, dis-nous notre sort.
- Regina, répondait l'un des hommes, ne parlera pas aujourd'hui.
- Il faut qu'elle parle.
- L'Esprit le lui a défendu. »

Et Regina, ainsi se nommait cette bohémienne dont la renommée remplit encore, à l'heure qu'il est, les dernières tribus de l'Algérie du côté d'Oran et les tribus du Rif, de l'Oued-Malouya et de l'Oued-Za dans le Maroc, Regina dédaignait de répondre à la foule, qui s'irritait de son silence et qui l'injuriait. Impassible et dédaigneuse, elle marchait à grands pas vers le douair de l'aga Mohammed. Dès qu'elle fut entrée dans le douair, les esclaves de l'aga fermèrent les barrières en broussailles et élevèrent une digue contre le flot des curieux qui menaçaient d'envahir cette enceinte Ainsi désappointés dans leur poursuite, les gens de la tribu finirent par s'impatienter, et chacun se retira dans son douair.

Pendant ce temps, les aventuriers arrivaient devant la tente occupée par les femmes de l'aga. Soudain un nègre murmurait quelques mots à l'oreille de Regina. Celle-ci prenait la cage qui renfermait le coq, et elle entrait à la suite de l'esclave chez les femmes de l'aga, tandis que ses compagnons déchargeaient les baudets, et rongeaient, accroupis sur la terre, quelques débris de viande taillés sur la croupe d'un chameau qu'ils avaient rencontré mort sur leur chemin.Virginie Lanternier était rentrée dans son caïman, lorsqu'elle avait aperçu les gitanos pénétrer dans le douair de l'aga, mais elle n'avait eu garde de s'éloigner. Elle avait rapproché les rideaux qui fermaient la tente, et elle avait suivi d'un oeil curieux, à travers les interstices que laissaient entre eux les plis des rideaux, tous les détails de cette scène étrange.

Les femmes de l'aga lui avaient déjà parlé de Regina. Elle n'eut pas de peine à la reconnaître ; et dès qu'elle l'eût vue disparaître dans leur tente, elle dépêcha vers elle une vieille femme attachée au service des chrétiennes ; la vieille femme ne tarda pas à revenir, et la réponse qu'elle murmura à l'oreille de la jolie captive remplit celle-ci d'une bien vive satisfaction, car elle poussa un frémissement de joie pareil à celui que jette une biche bondissante qui entend le cerf bramer dans les hautes futaies.

Une heure s'était à peine écoulée depuis que la messagère de la chrétienne était allée chez les femmes de l'aga, et l'on voyait la gitana Regina écarter les rideaux qui fermaient le caïman des captives. Elle portait à la main une baguette en bois d'ébène et une cage dans laquelle

était renfermé un vieux coq. Notre héroïne courut au devant de la devineresse et l'introduisit dans sa tente, en l'accueillant avec toutes sortes de bonnes grâces. La gitana lui rendit son salut avec une gravité solennelle, et tout en déposant à terre la cage qu'elle tenait à la main, elle lui adressa cette question :
« C'est toi qui m'as envoyé chercher chez les femmes de l'aga Mohammed ?
- Oui.
- Tu es esclave ?
- Oui.
- Tu n'es pas née dans ces contrées et tu es fille des chrétiens ?
- Je suis étrangère à ce pays et ma patrie est la France.
- Que veux-tu de moi ?
-Ai-je besoin de te l'apprendre ?
- Si je te le demande, c'est sans doute parce que je crois utile de t'interroger.
- Te défierais-tu de moi ?
- Défie-toi de l'étrangère, a dit le Prophète, et ne laisse pas tenter en vain l'esprit de Dieu par la curiosité ou l'indiscrétion de l'incrédule.
- Mais j'ai confiance en ton art ; mais je sais ton habileté, et depuis que la mauvaise fortune m'a conduite dans cette maison de servitude, chacun m'a vanté ta science et ton infaillibilité.
- Ainsi tu reconnais la puissance de mon art ?
- Oui, je reconnais la puissance de ton art.
- Et tu viens me consulter ?
- Je viens réclamer les lumières de ton esprit, afin d'éclairer les ténèbres au milieu desquelles je me trouve plonge et qui dérobent à mes regards les horizons lointains de mon avenir.
- C'est bien. Et puisque tu es si impatiente d'interroger le sort et de réclamer les interprétations que me souffle l'Esprit, tu dois être prête à verser l'offrande de ta générosité et de ta reconnaissance dans ma main.
- Je suis pauvre, Regina ; l'émir a fait de la fille des chrétiens une esclave. Puis-je posséder quelque chose à cette heure, puisque je ne m'appartiens pas à moi-même ! Les chaous du kaïd d'Ouchdah me conduisent à Fez, où je dois sans doute rencontrer un maître. En attendant, je me trouve privée de toute ressource, et je n'ai en mon pouvoir ni argent, ni étoffe précieuse à t'offrir.
- Mais comment veux-tu que le coq mange, si nous n'avons pas de quoi lui acheter quelques grains de blé ou d'orge ?
- Les Arabes qui m'ont faite prisonnière se sont emparés des bijoux que je portais au cou et aux doigts ; il ne me reste plus que ce petit anneau. Je suis parvenue jusqu'à ce jour à le cacher à tous les yeux. Il est en or. L'acceptes-tu ?
- Oui.
- Alors tu vas commencer ?
- Oui ; mais la nuit est venue ; cette chambre est plongée dans l'obscurité ; hâtons-nous de dissiper ces ténèbres, car l'heure du sommeil va bientôt sonner pour le coq.

- Je vais préparer de la lumière. »

À ces mots, la captive alla chercher dans un coin du caïman une sorte de chandelier en bois, qui avait bien en hauteur trois pieds. A l'extrémité de ce bâton était planté un clou. La chrétienne ficha sur ce clou une bougie en cire jaune aussi mince que le petit doigt. Elle plaça ce luminaire au milieu du caïman, et l'alluma à l'aide d'un morceau de bois, qu'un nègre venait d'enflammer en le frottant contre un morceau de bois. Aussitôt la Regina alla fermer les rideaux du caïman ; elle fit sortir le nègre et la négresse qui servaient les chrétiennes et elle demeura seule en compagnie des quatre captives, et commença les préparatifs nécessaires pour la scène de divination qu'elle allait jouer au grand ébahissement des personnes présentes. La bougie projetait dans le caïman une clarté douteuse qui favorisait l'étrange spectacle dont, la représentation allait avoir lieu. Une partie de la tente était plongée dans une demi-obscurité. Les quatre femmes étaient assises en cercle sur les nattes qui occupaient le centre de la chambre. Leurs yeux étaient éclairés par les ternes rayons de la bougie et pétillaient d'impatience et de curiosité. Regina se tenait debout au milieu du cercle, avec la tête haute, l'œil inspiré, la lèvre gonflée et les seins irrités; on la voyait passe, insensiblement à l'état convulsif qui jadis faisait trembler la sibylle des pieds à la tète. Par moments, elle recevait en plein sur le visage et sur la poitrine la clarté du luminaire, et alors cette flamme rouge qui la colorait violemment de ses rayons, imprimait sur sa personne ces reflets sinistres et terrifiants dont les génies infernaux couronnent leur front déchu.

La devineresse, en tenant sa baguette à la main et en traçant dans l'air des signes cabalistiques se tourna vers les quatre points cardinaux, qu'elle salua successivement et murmura quelques mots cabalistiques.
« Zephira,» s'écria-t-elle en regardant le nord.
« A, nanisapta » continua-t-elle en s'inclinant du côté du midi.
« Ephesia-Grammata, » ajouta-t-elle en saluant le levant.
« Bagad » finit-elle en se prosternant du côté du couchant.
Après avoir prononcé ces paroles sacramentelles, la Régina souleva la natte sur laquelle elle venait de piétiner et la roula dans un coin du caïman. Ensuite elle traça autour d'elle un grand cercle avec son bâton divinatoire, en prononçant ces mots :
« Fille des chrétiens, je dessine le carré magique sur le sol. Je vais diviser le carré en autant de cases que l'alphabet renferme de lettres. Sur chaque case, j'écrirai une lettre en commençant par l'alpha et en finissant par l'oméga. Ensuite je mettrai dans chaque case et au pied de chaque lettre un grain de blé. Lorsque j'aurai rempli ainsi chaque compartiment du carré avec une lettre et un grain de blé, je lâcherai mon coq au milieu du cercle. À mesure que le coq piquera un grain de blé, nous inscrirons, sur une tablette la lettre à laquelle correspondait le grain de blé que le coq aura enlevé ; et lorsque l'oiseau aura cessé de manger, nous rassemblerons les lettres que nous aurons relevées sur nos tablettes, et le mot que

l'assemblage de ces lettres entre elles, formera, nous fournira le mot de ta destinée.

- Acceptes-tu cette épreuve par le concours du coq ?
- Oui, répondit d'une voix ferme La Virginie.
- Sais-tu lire l'arabe ? Ajouta la devineresse.
- Je le déchiffre mal.
- De quel alphabet veux-tu que je me serve ?
- De celui que tu jugeras le plus propre à seconder ton, charme.
- Je puis employer l'alphabet syriaque, égyptien, turc, marocain, nègre, espagnol, italien, latin, grec.
- Tu ne cannais donc pas l'alphabet franc?
- Non.
- Cependant c'est celui dont je te verrais servir de préférence à tout autre.
- Il m'importe peu de me servir de tel ou tel caractère. Tu choisis l'alphabet franc ?
- Oui.
- De combien de lettres se compose-t-il ?
- De vingt-quatre lettres.
- Je vais diviser le, carré magique en vingt-quatre cases, et dans chaque case tu inscriras une lettre de ton alphabet.
- Je suis prête à t'obéir.»

Aussitôt la gitana subdivisa son carré en vingt-quatre parties et La Virginie écrivit successivement les vingt-quatre lettres de notre alphabet.
Ainsi qu'elle venait de l'annoncer, la Regina allait interroger l'avenir par les procédés de l'alectryomancie. Le genre de divination qu'elle employait n'était pas nouveau, et on pouvait dire qu'il était aussi ancien que le monde. Dans toute l'Algérie et dans tout le Maroc, ainsi que sur les côtes d'Espagne et de Portugal, les devineresses opèrent encore à l'heure qu'il est par l'alectryomancie. Ces bizarres pratiques ont été importées dans ces contrées par les Romains de la cité païenne ; et voici ce qu'on lit à ce sujet dans les auteurs anciens.

«L'alectryonzancie formait une des branches de la science divinatoire, qui recevait son application par le moyen d'un coq. Voici comment elle se pratiquait : on traçait sur la terre un cercle que l'on partageait en vingt-quatre cases. Dans chacune on écrivait une lettre de l'alphabet, et sur chaque lettre on mettait un grain de blé ; cela fait, on plaçait un coq au milieu du cercle; on remarquait quels étaient les grains qu'il mangeait, et quelles étaient les lettres des cases dans lesquelIes les grains avaient été placés. On formait un mot de ces lettres et l'on en tirait des pronostics. C'est par cet art que le sophiste Libanius et le devin Jamblique cherchèrent et crurent avoir trouvé quel serait le successeur de l'empereur Valens ; car le coq ayant mangé les grains qui cachaient les lettres t -h - e - o - d, il ne doutèrent plus que le successeur ne fût Théodore ; mais ce fut Théodose, surnommé le Grand. »

Ainsi, nous retrouvons après les siècles qui ont amené la ruine de l'empire romain et les siècles qui ont créé de nouveaux peuples, de nouveaux royaumes et de nouveaux cultes sur les débris gigantesques des rois de l'ancien monde, nous retrouvons sur cette terre d'Afrique les mêmes erreurs et les mêmes fourberies. Qu'ils sont bizarres ces instincts de la créature humaine, qui la portent, en dépit des progrès des temps, à s'abreuver aux sources d'une fable grossière, alimentée par le mensonge et la paresse de quelques peuplades vagabondes ! Et comment expliquer cette providence qui, à mesure qu'une contrée fait un pas dans la voie de la civilisation, laisse retomber dans les ténèbres d'une ignorance stupide une contrée qu'elle dédaigne d'enlever à la barbarie.

Nous avons en outre négligé de couper un peu plus haut notre récit , lorsque nous aurions dû faire remarquer au lecteur l'erreur dans laquelle étaient plongées la gitana et la chrétienne au sujet des signes alphabétiques empruntés au latin ou à l'espagnol. Ainsi ces femmes ne se rendaient pas compte de l'identité qui devait exister entre les lettres de l'alphabet espagnol avec les lettres de l'alphabet franc, et elles se persuadaient que la différence des dialectes devait produire une différence dans les signes de l'écriture. Elles croyaient que l'espagnol ne s'écrivait pas au moyen des caractères alphabétiques dont on se sert pour écrire le français. Mais revenons à l'expérience cabalistique de Regina la gitana. Dès que Virginie Lanternier eut inscrit dans les vingt-quatre cases du carré magique les vingt-quatre lettres de l'alphabet, la devineresse déposa un grain de blé sur chaque lettre. Lorsqu'elle eut fini cette opération, elle alla délivrer le coq, qui commençait à sommeiller dans sa cage, et elle le lança au milieu du carré cabalistique.

XII – UN RÊVE D’OR.

La curiosité d'une jolie fille - La divination par un coq - Le manége de la sorcière - Les lettres cabalistiques - Deux expériences - Une douloureuse catastrophe et une fortune inespérée - Le blanc et le noir – Voyage - Arrivée à Taza - Les douaniers et le kaïd du fondack - Visite au gouverneur de la ville - Une maison maure - Départ de Taza - Mines de sel - La grande montagne - Le musulman en prières à l'aspect de la cité impériale - Les monuments bibliques - Une pierre - Ruines des anciens camps portugais - Un beau pont - La rivière de Fèz - Épileptique du marabout - Danger que court Virginie Lanternier - Sa présence d'esprit conjure le péril - Arrivée aux Portes de Fèz - Entrée de la caravane dans la ville.

À peine le coq se vit-il en liberté au milieu du cercle, qu'il se mit à frissonner dans tout son corps. Il agita ses ailes, gratta le sol avec ses griffes, redressa fièrement sa tête armée d'une superbe crête, et poussa son cri d'amour et de guerre. Puis il se promena dans le cercle, en

regardant la Regina, qui le suivait de l'œil dans toutes ses évolutions. Lorsque l'oiseau eut bien battu de l'aile, bien chanté, et qu'il eut donné le temps aux spectatrices d'admirer son port vif et hardi, il rabattit son bec vers la terre, et demeura irrésolu à la vue des grains de blé distribués dans les cases qui l'entouraient.

La gitana profita de cette indécision pour mettre la main sur l'oiseau ; puis, en se tournant vers la captive : « Est-ce de toi, ou de l'un des tiens, que nous allons nous occuper ? Car tu ne m'as pas encore dit de quel individu il s'agissait.
- Tu as raison. Avant de te livrer ma personne, je veux connaître la destinée d'un être qui a toute ma tendresse.
- Virginie, de qui veux-tu parler ? Fit la mère Lanternier.
- Ma mère, répondit la jeune fille, je veux parler de mon père.
- Ton père ! S'écria la bonne femme ; ton père, malheureuse enfant ! Oh ! C'est mal de tenter ainsi le sort.
- Puisque je vais me soumettre à la même épreuve.
- Tu lui porteras malheur.
- Nous sommes séparées de mon père ; les Arabes, depuis son départ pour le camp de l'émir, ont refusé de me donner de ses nouvelles. Pouvons-nous entendre parler de lui dans le Maroc ? Une occasion se présente de connaître son sort. Je n'hésite pas, et je dis à la gitana de commencer son expérience.
- Tu vas être satisfaite, répondit la Regina. »

Et soudain la devineresse remit son coq en liberté. Dès que le coq se sentit débarrassé de l'étreinte dans laquelle sa maîtresse le maintenait, il parcourut le carré magique à grands pas, et se précipita sur les grains de blé. La gitana et la chrétienne suivaient tous ses mouvements avec la plus inquiète curiosité, et à mesure que l'oiseau enlevait un grain de blé, Virginie traçait sur le sol la lettre qui occupait la case dans laquelle il avait plongé son bec. L'oiseau enleva huit grains de blé, en revenant deux fois sur la case dans laquelle figurait la lettre a, et la devineresse eut beau faire, elle ne put parvenir à le contraindre à en piquer davantage.

Voici l'ordre dans lequel se présentèrent les lettres :

1 2 3 4 5 6 7 8
m—a—l—n--é--a--n--t

« L'oiseau ne veut plus mordre, s'écria la gitana, en s'adressant à la jeune captive ; c'est le moment de rassembler les lettres et de lire le mot cabalistique.
- Qu'est-ce qu'il chante, le coq ? Fit la mère Lanternier.
- Il dit, répondit la chrétienne, malnéant.
- Qu'est-ce que cela signifie ?
- Ma mère ! Poursuivit la jeune fille en pleurant chaudement, mon père a cessé de vivre.
- Qui te l'a dit ?
- L'Esprit, qui parle par la bouche de Regina.

- Malheureuse ! Tais-toi.
- Ces huit lettres, continua Virginie, forment ces deux mots : Mal, néant.
- Eh bien ?
- Le premier mot : mal, signifie que mon père a souffert tout le mal possible.
- Et le second ?
- Néant nous annonce qu'il est mort, qu'il est réduit à néant, à rien.
- Pauvre cher Lanternier, murmura douloureusement la bonne femme.
- Non père ! Mon père ! Mort ! Mon Dieu ! Et sa femme, et sa fille ! Mon père est mort !
- Es-tu tentée de poursuivre l'expérience ? Reprit la gitana.
- Oui.
- C'est bien : tu montres une confiance et un courage qui t'honorent.
- Tais-toi, sorcière de l'enfer ! S'écria la mère Lanternier. Au lieu d'encourager cette enfant, tu ferais bien mieux de la dissuader et de porter ailleurs tes mensonges.
- La certitude ne vaut-elle pas mieux que l'incertitude, quelque cruelle qu'elle soit ?
- Je ne comprends rien à ton argot, indigne créature, ignoble aventurière.
- Calmez-vous, ma mère. Au lieu de témoigner à la devineresse un tel mécontentement, que ne lui témoignez-vous votre reconnaissance ?
- Ma reconnaissance, à cette chouette ! Mais si j'étais chez nous, je la couperais en deux avec le tranchant de ma faucille.
- Ne l'irritez pas, j'ai foi dans son habileté. Allons, Regina, occupe-toi de mon sort.
- C'est bien ; je t'ai entendue. »

Aussitôt la gitana plaça de nouveaux grains de blé dans les cases vides, et remit sur ses pieds son coq qui se tenait blotti sur ses genoux.
Le coq, en se retrouvant au milieu du carré cabalistique, se redressa fièrement sur ses pattes, puis il se mit à bondir par saccades et à entrer dans une vive irritation. La devineresse lui adressa quelques mots comme pour le calmer : l'oiseau se retourna vers elle ; il sembla l'interroger du regard, puis il se précipita sur les casiers, et, sans la moindre hésitation, et avec une sorte d'instinct qu'il apportait dans cette dernière épreuve qui devait couronner son œuvre, il donna douze coups de bec, et mit à vide les lettres suivantes. Sur les douze coups, il en porta deux sur une place déjà nette, et qui encadrait la lettre e.

x 2 3 4 5 6 7 8 g IO 11 12
r — e — g — i — n — a — t —o -- u--e — h --- e

Dès que le coq eut ramassé les douze grains de blé, il battit de l'aile, poussa un cri de triomphe, et alla se réfugier dans les jambes de la devineresse.
« L'Esprit a parlé, dit la gitana.
- J'ai inscrit douze lettres, répondit la chrétienne.
- Rassemble-les.
- En les rassemblant, elles forment le mot Reginatouhe.
- Il y a deux mots.

- Quels sont-ils ?
- Regina, c'est le premier; touche, c'est le second. Je comprends bien ce que veut dire le premier, mais je ne sais pas ce que signifie le second.
- C'est un mot franc.
- Quelle idée traduit–il ?
- Celle d'atteindre, de prendre, de mettre la main sur un objet ou sur une personne.
- Ah je saisis le sens...
- Quel est-il ?
- La fille des chrétiens sortira, de la classe des esclaves... ..
- Après ?...
- Son front est entouré d'une auréolé lumineuse. La gloire et les honneurs l'accompagnent. Toutes les têtes s'inclinent devant elle... Un palais la reçoit dans ses salles de marbre... Que d'esclaves à genoux devant elle !... Un grand lui fait une couronne de son amour... Les perles et les diamants se suspendent à ses oreilles et à son cou... Ses babouches magnifiques foulent les somptueux tapis... Esclave aujourd'hui ; reine dans quelques jours...
- Explique-toi plus clairement ! S'écria la belle captive, en attachant un regard plein d'anxiété sur la gitana.
- Regina, reprit la devineresse, c'est la reine ; touche, c'est mettre la main sur la grandeur, la puissance et la richesse.
- Ainsi, tu me prédis ?...
- Que tu seras Regina dans le Maroc...
- Entends-tu, ma mère ?...
- Tu t'élèveras au lieu de descendre.
- Par quel moyen ?
- Par la volonté d'un grand, qui te prendra dans sa maison et te donnera...
- Achève...
- J'entends du 'bruit... On vient...
- Oui, fit la vieille négresse en entrant dans la tente ; ce sont les cavaliers qui arrivent de la foire, et l'aga Mohammed s'avance dans le douair... Allons, la Regina, c'est l'heure de t'en aller.
- Parle, parle, Regina...
- C'est trop tard... Adieu...
- Un dernier mot.
- L'Esprit s'est retiré de moi.
- Conjure-le de nouveau.
- J'en ai dit assez... Adieu, et dans ta splendeur, n'oublie pas la gitana, qui t'a parlé clans la tribu de l'Oued-Za. »

Et en achevant ces mots, la Regina éteignit la lumière et s'échappa au milieu de l'obscurité, en emportant le coq, qu'elle avait replacé dans sa cage.

Soudain l'aga de la plaine de l'Oued-Za, précédé par un esclave qui portait une bougie dans un petit vase en terre, entra dans la tente que venait de quitter la devineresse : il constata, par sa propre inspection, que

les quatre captives ne s'étaient pas absentées de la tribu, et il leur annonça qu'au lever du jour elles partiraient pour la ville de Taza.

Dès que les cavaliers chargés d'escorter les quatre prisonnières eurent dit la prière du matin, la caravane se mit en marche. Elle suivit la route tracée jusqu'à Fèz par les Portugais, à l'époque de leur domination dans le Maroc. Chemin faisant, on rencontrait la trace des anciens camps: ici, des pans de muraille, là, des casernes à moitié ruinées; plus loin des citernes immenses et dans un parfait état de conservation, attestaient les travaux et le passage des conquérants européens. Quelques ponts, en partie détruits, plongeaient leurs piles isolées au milieu de la rivière. Nos voyageurs, avant d'arriver chez l'aga Mohammed, avaient traversé, à une journée de marche de la tribu, l'Oued-Malouya. A quelques heures du chemin de la tribu, ils franchirent à gué l'Oued-Za. A cette époque de l'année, vers la fin de décembre, les pluies de la saison d'hiver avaient grossi les eaux, et le passage de ces rivières présentait quelque danger. Les cavaliers lancèrent leurs chevaux à la nage ; les mules qui portaient les femmes suivirent l'exemple qui leur était donné sans trop opposer de résistance ; et la distance qui séparait les tribus de l'Oued-Za de la ville de Taza fut parcourue sans avoir exposé la caravane aux attaques des maraudeurs et aux périls de la crue des rivières.

Cachées, comme elles l'étaient, sous les rideaux que drapaient autour d'elles les haïks, les chrétiennes traversaient ces premières provinces du Maroc sans rien voir du paysage et de la campagne. Virginie Lanternier aurait pu recueillir quelques observations intéressantes et retracer l'itinéraire que suivent les caravanes qui font le voyage d'Ouchdah à Fèz ; mais la jolie chrétienne était emprisonnée sous les plis du haïk qui lui formaient une sorte de litière, et elle était empêchée de promener ses regards sur les contrées qu'elle traversait. Elle aurait bien pu, à la faveur de quelque petite ouverture, satisfaire sa curiosité et examiner, en courant, la physionomie de ces provinces inconnues aux Européens ; mais elle se laissait aller à d'autres pensées, et le souvenir de la Regina l'occupait beaucoup plus que les plaines, les montagnes et les tribus qui se rencontraient sur son passage.

La caravane finit par découvrir la montagne sur laquelle est bâtie la jolie petite ville de Taza. De loin, cette montagne, qui s'élève à une grande hauteur, montrait ses dernières cimes couronnées par une immense forêt. A mesure qu'on se rapprochait, on découvrait, au dessous de cette forêt, de vastes escarpements dépouillés d'arbres et n'offrant que des roches et des terrains dépouillés de toute végétation ; puis, au dessous de ces escarpements, sur les premiers plans, le soleil inondait de ses rayons les terrasses des maisons de Taza. La ville s'étendait sur une seule ligne, et faisait admirer l'élégance de sa mosquée, dont le dôme étincelait à la lumière, ainsi qu'un casque en acier sur la tête d'un soldat romain. Mais on perdit bientôt de vue la ville. L'horizon était borné par les jardins qui forment comme les avant-postes de Taza, et on traversait un

bas-fond pour gagner le pied de la montagne. La caravane filait le long (les sentiers qui sont tracés au milieu des jardins, et les mules accrochaient en passant les clôtures des jardins fermés par des haies vives en roseaux. Elle franchit un petit pont et atteignit la première rampe de la montagne.

Les cavaliers commencèrent par traverser les anciennes murailles qui doivent leur origine aux Portugais. Puis on traversa la vieille forteresse, et l'on arriva devant une porte sous laquelle est placé le bureau de la douane.

Le kaïd préposé à l'entrée, et à la sortie des voyageurs, demanda le paiement des droits de douane ; mais le chef de la caravane lui montra la lettre de l'émir. Aussi dès que le kaïd des douanes eut déchiffré le cachet du sultan des Arabes, ouvrit-il les portes et laissa-t-il pénétrer nos voyageurs dans l'intérieur de la ville.

Les cavaliers prirent la route qui devait les conduire au fondack (espèce d'hôtellerie) dans lequel les voyageurs ont le droit d'être logés et d'abriter leurs marchandises et leurs chevaux moyennant le prix d'une oukia par jour (monnaie marocaine) que le portier du fondack verse entre les mains du gouverneur de la ville. Mais dès que les employés du fondack eurent appris que parmi les gens qui composaient cette caravane, on comptait quatre femmes, ils firent mille difficultés et refusèrent d'ouvrir la porte.

Les cavaliers présentèrent la lettre de l'émir et invoquèrent le nom de l'empereur marocain.
« Nous venons, dirent-ils, nous présenter ici d'après la volonté de Sidi-Hadj-Abd-el-Kader : ces femmes appartiennent à Muley-Ahderrhamann.
Nous sommes fatigués. Nous marchons depuis Ouchdah. Ouvrez-nous les portes du fondack.
- Nous voulons bien vous recevoir, répondirent les gens du fondack, mais nous ne voulons pas prendre sur nous de recevoir des femmes qui n'ont pas de maître.
- Mais leur maître c'est votre empereur, l'émir les lui envoie sous forme de présent.
- Oui, mais notre empereur les a-t-il acceptées ?
- Il les acceptera.
- L'a-t-il dit ?
- Non.
- Allez-vous-en.
- Elles sont jeunes et jolies.
- Nous vous croyons. Mais ce sont les filles des chiens de chrétiens.
- Elles prieront bientôt Allah et Mohammed.
- En attendant, des chrétiennes ne peuvent pas entrer dans la maison des croyants.
- Que faire ?

- Allez chez le gouverneur de la ville.»

Les cavaliers se dirigèrent vers la maison du gouverneur. Ils s'engagèrent dans une petite ruelle et s'arrêtèrent devant un grand portail en ogive. Un nègre vint leur ouvrir. Le kaïd de la caravane entra seul dans la maison. Il ne tarda pas à revenir et donna l'ordre d'aider les femmes à descendre de leurs mules.

Une fois à terre, les chrétiennes pénétrèrent, sous la conduite du kaïd, dans la maison du gouverneur. On passa sous un porche taillé à l'espagnole, et l'on mit le pied dans une cour pavée en marbre blanc au milieu de laquelle un jet d'eau bouillonnant à quelques pouces de terre, s'écoulait, dans un bassin en marbre blanc, en cascade limpide.
Dans la cour on admirait six chevaux magnifiques, attachés par un licou à des anneaux plantés dans la muraille.
Des nègres, habillés avec des chemises en cotonnade rouge et blanche et coiffés avec un bonnet en pain de sucre et de couleur écarlate, se prélassaient dans une molle oisiveté autour de ces chevaux, qui n'avaient pas d'autre écurie que cette cour.

Le kaïd traversa la cour tout en jetant un regard d'admiration et de convoitise sur les chevaux et s'engagea dans un petit corridor qui conduisit notre homme et les femmes dans un jardin. A l'entrée de ce jardin on passait sous une sorte de tonnelle formée par des branches de vigne. Le gouverneur de la ville était assis sous cet ombrage de pampres, sur de riches coussins et fumait gravement sa pipe.

À ses côtés, plusieurs agas et kaïds se livraient au même délassement. Ce gouverneur était un homme de cinquante ans et se faisait remarquer par une physionomie bonne et belle et par une attitude majestueuse.

Ce personnage donna l'ordre aux chrétiennes de se dévoiler : il les regarda des pieds à la tète pendant quelques minutes, sans trahir par un geste ou par un mot l'impression qu'eIles produisaient sur lui ; puis il leur fit adresser quelques questions.
« Ont-elles à se plaindre de quelqu'un ?
- Elles disent que non, répondit l'interprète.
- Ont-elles besoin de quelque chose ?
- Oui.
- Que demandent-elles ?
- Des chemises, des haïks et des babouches.
- Que le juif aille en chercher dans son magasin.
- Elles te remercient.
- Aiment-elles mieux loger au fondack ou demeurer avec mes femmes ?
- Elles demandent à aller chez tes femmes.
- On va les conduire chez mes femmes. Elles seront traitées comme méritent de l'être les esclaves de l'empereur Abderrhamann.

- Partirons-nous demain ?
- Vous partirez, non pas demain, mais dans trois jours ; je vais faire charger sur des mules des haïks, des burnous, des babouches et des caisses d'argent que tu conduiras à Fez. C'est la contribution que la ville paie à l'empereur. Les hommes vont donc aller au fondack et les chrétiennes demeureront avec mes femmes, »

À ces mots le kaïd partit avec les cavaliers pour le fondack, et les captives allèrent chez les femmes du gouverneur.
Au jour fixé par le gouverneur de Taza, la caravane se mit en route. Elle descendit dans la plaine par des sentiers étroits, bordés par des haies en roseaux ou par des murs en pierres sèches qui clôturaient des jardins. Des pavillons élégants et des plantations admirables en oliviers, en orangers, en figuiers, en grenadiers, faisaient de ces jardins des campagnes aussi agréables que productives. On rencontrait des muletiers qui poussaient devant eux des mules et des bourriquots chargés de sel gemme. Ces hommes allaient à deux lieues de Taza récolter ce sel, que l'on vend à très bas prix. Ainsi avec une dizaine de sous, un ménage fait une ample provision de sel pour sa consommation de l'année.

Dès que la caravane eut franchi les jardins et se fut engagée dans la plaine, elle put jeter un dernier regard sur Taza, qui s'étendait gracieusement sur la première rampe de la montagne. Peu à peu les lignes des maisons se fondirent dans une vague demi teinte et elles finirent bientôt par s'effacer à l'horizon.

On traversa l'endroit dans lequel les Marocains recueillaient le sel gemme ; ensuite on gravit une montagne au pied de laquelle se déroulait une vaste plaine. Cette plaine était coupée par une rivière, et de chaque côté de la rivière s'élevaient de nombreuses collines. Les tribus séjournaient dans cette province et se livraient à la culture du sol.
Çà et là, les vestiges des anciens camps racontaient la victoire et la ruine de la domination étrangère.

Nous n'avons pas l'intention de suivre pas à pas nos voyageurs, et nous les laissons tranquillement filer jusqu'au pied d'une grande montagne, escarpée, pelée et d'un accès difficile. Ils atteignirent cette montagne après avoir marché pendant trois jours, et ils se virent dans la nécessité de l'escalader.

Les cavaliers mirent pied à terre ainsi que les femmes, et chaque homme gravit les rampes de la montagne en tirant par la bride sa monture après lui. Chemin faisant, les Marocains ramassaient des pierres qu'ils emportaient précieusement dans les plis de leur haïk. On finit, non sans peine, par atteindre les derniers sommets de la montagne. Là un plateau assez vaste occupait ces crêtes élevées. Sur cet emplacement on voyait plusieurs monceaux de pierre accumulés les uns sur les autres en si grande profusion qu'ils auraient pu fournir les matériaux suffisants pour la construction d'une grande ville.

De ce point culminant, on découvrait une immense plaine traversée par une belle rivière, et cette plaine était bornée d'un côté par une montagne.
La ville de Fèz s'élevait en amphithéâtre sur les premières rampes de cette montagne, et on distinguait les maisons dans lesquelles logeait une population de trois cent mille âmes. Les flèches des mosquées et les dômes des marabouts et des palais, couverts de tuiles en faïence peintes en blanc, en vert et en bleu, étincelaient au soleil et encadraient merveilleusement la ville dans un horizon inondé de lumière, dont les dernières lignes s'éteignaient graduellement dans un océan de verdure.

À la vue de la cité impériale, les Marocains déposèrent les pierres qu'ils avaient ramassées sur celles qui étaient déjà entassées, et ils accomplirent cet acte si simple en apparence avec une sorte de solennité qui trahissait chez eux une préoccupation religieuse. Puis ils se prosternèrent et baisèrent la terre. Après ces génuflexions, ils se redressèrent et adressèrent une prière à Allah et à Mohammed, en élevant les bras vers le ciel. Telles sont les dévotions auxquelles se livrent les vrais croyants lorsqu'ils se préparent à entrer pour la première fois dans une ville.

Ainsi, les patriarches bibliques élevaient des monuments, qu'ils formaient avec de simples pierres brutes, lorsqu'ils voulaient perpétuer le souvenir de quelque grand événement, ou sanctifier l'emplacement sur lequel ils avaient accompli les sacrifices de la loi et les saintes dévotions prescrites par le Prophète. Pour descendre la montagne, les Marocains furent obligés de contourner leur marche afin d'adoucir l'escarpement des rampes, et ils finirent par arriver dans la plaine sans avoir essuyé d'accidents.

Ils traversèrent la rivière de Fèz sur un pont magnifique, dont la construction remonte à la conquête des Portugais, et ils s'engagèrent dans un chemin tracé à travers des jardins. Ils arrivèrent ainsi è une sorte de carrefour dont le centre était occupé par un marabout (tombeau d'un saint personnage), qui formait un beau monument en marbre blanc. Des carreaux en faïence bleue recouvraient son dôme, et des verres bleus, oranges, rouges, violets, fermaient les ouvertures qui donnaient du jour dans l'intérieur de l'édifice.

Il s'en fallut bien peu que les chrétiennes ne devinssent à cette place victimes d'un misérable fou. Sur les marches du marabout, on voyait accroupis des aveugles, des paralytiques, des culs de jatte qui imploraient la charité publique. Les bonnes âmes, en passant, leur baisaient la tâte et leur faisaient d'abondantes aumônes.

On sait que les estropiés et les fous sont considérés, chez les peuples mahométans, comme des êtres privilégiés auxquels Dieu accorde

les grâces d'une sainteté parfaite. Aussi toute impunité est-elle acquise à ces malheureux impotents, et jouissent-ils du titre et du bénéfice de santon. Parmi ces infirmes qui priaient sur les marches du marabout, on voyait un homme jeune et beau, qui se démenait d'une étrange façon. Il était nu des pieds à la tête, et une chevelure noire et emmêlée couvrait sa tête, que le couteau n'avait jamais rasée. Il roulait des yeux hagards, et une bave infecte tachait ses lèvres d'une écume venimeuse.

À la vue de la caravane, l'épileptique pousse des cris féroces. Il se précipite parmi les chevaux et court sur les mules qui portent les femmes. Les cavaliers ouvrent leurs rangs et se contentent de regarder, en simples spectateurs, les indiscrétions auxquelles le fou va se livrer. Celui-ci arrive sur Virginie Lanternier. Il écarte le haïk qui lui cache la jeune fille, et il recule frappé d'admiration.

> Mais il a bientôt dominé son émotion : il se perche sur la mule, prend dans ses bras la belle captive et la dépose par terre. Alors, il se roule à ses pieds, lui baise les mains. Ses yeux s'injectent de sang : un horrible désir lui arrache des exclamations passionnées; la convoitise sue par tous ses pores ; il va pour étreindre la jeune fille dans ses bras, lorsque celle-ci, l'œil en feu, la menace à la bouche, et le geste impérieux, s'écrie :

« Je suis chrétienne et prisonnière de Sidi-Mahidin-Hadj-Abd-el-Kader ?
- Keffre ? Répond l'épileptique.
- Oui, Keffre (chrétien), réplique la Virginie, et je te tue avec ce couteau si tu me touches. »

Soit que la résolution de la captive eût intimidé le fou, soit que son titre de chrétienne lui eût inspiré cette répugnance et cette horreur que ressent le musulman contre tout être qui ne partage pas sa religion, il arriva que ce misérable abandonna la victime qu'il voulait immoler à sa brutalité. Il alla prier dans un coin, en versant d'abondantes larmes ; et tandis que les dévots l'entouraient de soins et d'offrandes en baisant sa tête, les cavaliers replaçaient Virginie Lanternier en selle et se remettaient en marche. Ils atteignirent, après un bon quart d'heure de chemin, une sorte de faubourg occupé par des maréchaux ferrants, des marchands de grains et de paille. Puis ils longèrent l'ancien mur d'enceinte construit par les Portugais, et ils finirent par arriver, au milieu d'un concours de curieux qui allait en grossissant sans cesse, à l'une des portes de la ville de Fez. Là, ils rencontrèrent une porte en fer et une vingtaine de soldats qui leur barrèrent le passage.

Le kaïd qui commandait le poste questionna les cavaliers ; il lut la lettre de l'émir. Cette lecture terminée, le kaïd marocain fit ouvrir la porte en fer. La caravane franchit cette porte, on la referma sur les voyageurs, qui se trouvèrent dans la rue des marchands. Là, on leur donna deux chaous qui se chargèrent de conduire les nouveaux arrivants au palais de l'empereur Muley-Abderrhamann.

XIII – MAROC

Les principales rues de Fez - Les faubourgs - Les jardins - L'ex-trompette Escoffier ; son passage à travers le Maroc - Arrivée au Bour de l'Empereur - Constructions portugaises - La cour du palais - On décharge les mules et les chameaux - La fosse aux lions et la justice des Juifs - L'empereur du Maroc - Il reçoit les présents de l'émir - Ses réflexions à propos des chevaux de l'Algérie - Il accepte les présents et fait remercier l'émir - On passe en revue les quatre femmes - Thérèse l'Allemande excite l'admiration des Marocains - Indifférence affectée de l'empereur - Virginie Lanternier est la plus belle - La chrétienne arrache un cri d'admiration au souverain de Fez - Le marabout turc - Le fils aîné de l'empereur - Un sérail dans le Bour à Fez.

De la rue des Marchands, les cavaliers entrèrent dans la rue des Moulins. On peut ainsi nommer cette rue, car elle n'est formée des deux côtés que par des maisons dans lesquelles, au moyen de roues hydrauliques, les meuniers mettent en mouvement des meules qui réduisent le blé en farine. On employa une heure à traverser la ville. On sortit par une porte dans une direction opposée à celle par laquelle on était entré, et alors les cavaliers filèrent le long de vastes emplacements occupés par des jardins plantés de grenadiers, d'oliviers, d'orangers et de citronniers, et ils arrivèrent devant un grand portail en marbre et à colonnes, de fondation portugaise, qui donnait accès dans le Bour ? (résidence de l'empereur).

Le Bour est situé à mi-côte, sur la montagne et domine la ville de Féz, sur laquelle il se tient suspendu comme une citadelle prête à vomir la mitraille contre la cité turbulente. Fèz est lui–même bâti en amphithéâtre sur les premières rampes de la montagne.

Le lecteur ne doit pas s'attendre à trouver dans cet ouvrage une description minutieuse de la ville de Fèz et du Bour de l'empereur Muley-Abderrhamann.

Ce n'est pas aux femmes envoyées par l'émir Sidi-l'Adj-Abd-el-Kader-Mahidin en présent à sa Majesté marocaine que nous sommes redevables des détails si nouveaux et si curieux sur cette ville de Fèz et sur la contrée qui l'environne. Ces femmes n'ont pu rien voir, ni rien raconter. Cachées sous leurs haïks, elles ont traversé le Maroc comme si elles avaient été affligées de cécité. A Fèz et à Maroc, elles ont vécu séparées des renégats et elles ont été ensevelies dans le sérail du maître.

La rumeur publique et quelques indiscrétions échappées aux habitants du Beur ont révélé l'existence qui leur avait été faite. Mais quant à des récits sur les mœurs, sur les lieux qu'elles ont été à même de parcourir, nulle oreille européenne ne les a jamais recueillis. Seule,

Virginie Lanternier a pu faire connaître par une négresse qui l'avait servie, Baki, les fortunes diverses qu'elle avait courues.

La description exacte de Taza, de Fèz, de Mekenès, de la Maison-Blanche, d'Arzilla, etc., nous a été révélée par un Français, le trompette Escoffier. On n'a pas oublié qu'Escoffier est ce vaillant et généreux cavalier qui, au milieu d'une bataille, aperçut son capitaine démonté et séparé de son escadron.

À la vue du péril qui menaçait son capitaine, Escoffier tourna bride vers lui, et lorsqu'il l'eut rejoint, il lui donna son cheval et se mit à sonner la charge à pied. Mais les Arabes se précipitaient à la poursuite du trompette, et celui-ci finissait, noble victime d'un dévouement héroïque, par tomber au pouvoir des cavaliers de l'émir. Escoffier demeura prisonnier pendant dix-huit mois chez les Arabes et chez les Marocains. Quelque temps après la bataille d'Isly, l'émir l'envoya à l'empereur Muley-Abderrhamann. Son voyage dans le Maroc commence à Ouchdah et se termine à Tanger, en remontant par Taza et par Fèz.

Nous avons écrit la relation de la captivité d'Escoffier ; ce livre est terminé, et nous allons le publier dans quelques jours. Nous engageons donc nos lecteurs à consulter cet ouvrage, qui devient forcément un des plus intéressants corollaires de celui-ci. Dans la lecture des aventures d'Escoffier, ils trouveront un sujet formant une suite dramatique et naturelle aux infortunes des prisonniers en Afrique, et ils apprendront à connaître exactement ces contrées et ces villes du Maroc, si mystérieuses et si nouvelles pour nous.

Ainsi, les lecteurs ont déjà dû comprendre que c'était en partie par Escoffier que nous avions été mis à même de compléter l'histoire des femmes Lanternier et des ceux Allemandes. On nous pardonnera cette digression que nous avons jugée nécessaire, aussi bien pour repousser ce reproche d'effleurer légèrement des sujets qui comportent d'amples développements, que pour nous laver du soupçon d'inventer à plaisir des événements et des péripéties aussi imprévues qu'invraisemblables.
Nous reprenons notre récit.

Nous avons laissé la caravane arrêtée devant un grand portail qu'il fallait franchir pour pénétrer dans le Bour. Les soldats qui gardaient cette porte laissèrent passer les voyageurs, et ceux-ci, après avoir traversé un grand emplacement, des portes monumentales, arrivèrent dans une grande cour encadrée, sur ses quatre côtés, par de hautes murailles blanchies à la chaux. Quelques portes basses, s'ouvrant à hauteur du sol, indiquaient seules que ces murailles servaient de clôture à de vastes bâtiments habités par l'empereur et sa maison.

Des esclaves aidèrent les femmes à descendre de leurs mules ; d'autres déchargèrent les caisses dans lesquelles on avait déposé l'argent,

les tapis, les burnous et les haïks, et des Arabes de l'Atlas, envoyés au Maroc tout exprès, s'occupèrent des cages dans lesquelles les lions, les hyènes et les autruches avaient voyagé.

Cette cour, inondée de soleil et aux murailles étincelantes de lumière, était en ce moment remplie par un mouvement et une agitation qui offraient un contraste des plus pittoresques et des plus tranchés avec la solitude et le silence qui en faisaient une place vide avant l'arrivée de la caravane. Les chevaux et les mules, débarrassés de leur fardeau, secouaient l'écume qui blanchissait leurs naseaux ; tandis que les chameaux relevaient, en balançant leur cou, leur tête effilée, et jetaient ces longs bâillements qui trahissent la fatigue et la faim. Les femmes étaient assises par terre, au soleil, et demeuraient voilées par les plis du haïk qui recouvrait leur tête et descendait sur leur visage.

La cour se remplissait d'officiers et d'esclaves, et une légion de négrillons, aux regards inquiets, aux dents blanches, habillés avec des chemises écarlates et coiffés avec un fez bleu (calotte grecque), assiégeaient de leur turbulence et de leurs indiscrétions les nouveaux arrivés.

À peine les gardiens qui étaient chargés de l'entretien des bêtes féroces que l'émir expédiait à l'empereur, eurent-ils déposé par terre les cages qui renfermaient les deux lions et les deux hyènes, que des rugissements épouvantables retentirent dans l'enceinte du cour. Les lions et les hyènes bondirent dans leur cage et répondirent, par des hurlements furieux, aux cris des animaux qui, saluaient leur arrivée. A ce vacarme, les chevaux, les mules et les chameaux furent saisis de terreur. Ils tremblaient sur leurs jambes, et leurs guides avaient toutes les peines du monde à les maintenir en place.

Nous pourrons dire bientôt d'où partaient les rugissements de ces lions qui avaient salué la présence de leurs nouveaux compagnons.
Une heure s'écoula pendant laquelle les gens du palais servirent du café et du thé aux voyageurs. Tout à coup, il se fit un certain tumulte devant une porte. A cette agitation succéda un silence respectueux, et soudain l'empereur, monté sur un cheval noir magnifique, s'avança au milieu de quelques chefs dans la cour. Sa Majesté marocaine descendit de cheval, et elle s'approcha du groupe au milieu duquel on avait placé les présents de l'émir Abd-el-Kader. Un esclave soutenait un parasol au dessus de la tête de l'empereur, et deux autres esclaves agitaient continuellement des mouchoirs en soie, afin de rafraîchir le souverain et de chasser les mouches.

À la vue de l'empereur, tous les assistants courbèrent le front, et chacun d'eux, avec un empressement des plus respectueux, alla baiser les babouches et les vêtements du monarque. Celui-ci accueillit avec une certaine affabilité les chaous de l'émir: il leur fit distribuer une centaine de

douros, puis il se mit à examiner les lions, les hyènes et les autruches. Il admira la beauté des bêtes féroces et donna l'ordre de les renfermer dans la Fosse aux Lions, consacrée à la Justice des Juifs.

Nous engageons les lecteurs à consulter la relation de la captivité d'Escoffier, qui leur fournira des renseignements précieux sur cette Fosse aux Lions et sur ce qu'il faut entendre par la Justice des Juifs.

Quant aux autruches, des esclaves les conduisirent dans une cour abandonnée, et au milieu de laquelle perchaient des poules et des coqs.
Les burnous, les haïks et les tapis attirèrent l'attention du souverain. Il vanta la finesse des étoffes et la richesse des couleurs. De 1à, il alla s'arrêter devant les chevaux ; il les regarda attentivement et parut médiocrement satisfait de leurs formes et de leur taille, et il ne manqua pas de dire que, sues haïks et les burnous fabriqués à El-Kaala égalaient en souplesse et en force les haïks de sa ville de Mekenès, les chevaux de l'Algérie ne valaient pas ceux du Maroc.
« Les chevaux algériens, répétait-il, sont de trop petite taille et de médiocre apparence. Ils n'égalent ni en vigueur, ni en taille, ni en force, ceux du Maroc. Ils descendent d'une race abâtardie et épuisée par une guerre qui dure depuis huit années. Ces bêtes sont maigres ; elles sont mal nourries. Sidi l'Hadj-Abd-el-Kader-Mahidin se persuade que les animaux peuvent se passer d'une bonne nourriture. II se trompe. Il faut que l'orge et les fèves soient distribuées aux chevaux dans une proportion égale aux services que l'on exige de ces animaux. Qu'il continue, et dans quelques années, il aura ruiné les étalons des tribus et des villes de son empire. Je sais qu'il se moque des Marocains et qu'il leur reproche de fumer du keef (graine de lin) et de beaucoup manger. Il en est des hommes comme des chevaux, et il est préférable de commander à des soldats rassasiés et bien portants, plutôt que de marcher à la tête de serviteurs maigres, minés par la disette, et qui cherchent leur nourriture à toute heure du jour et de la nuit. Ainsi font ces chiens, pressés par la faim, qui errent autour des tribus, et qui ne trouvent jamais de quoi calmer pour un jour leur voracité inquiète et efflanquée. Mais l'émir pense et il se conduit selon la sagesse de son esprit. Ce n'est pas à moi qu'il appartient de rien enseigner au marabout de la Mecque et au vainqueur des chrétiens, des Français. Il est grand, il est saint et il marche selon la loi et l'amour d'Allah et du Prophète, dans le chemin de la vérité, de la justice, de la force et de la gloire.

Tout ce que je viens de voir est beau, est magnifique. J'accepte avec reconnaissance ces présents qui me parlent de la munificence et de l'amitié du sultan. Je n'avais pas besoin de ces cadeaux pour conserver inaltérable l'alliance qui unit les deux empires et les deux souverains contre l'ennemi commun de leur religion; et si les circonstances l'exigent jamais, j'irai moi-même en personne, dans le Riff, à la tête d'une armée formidable et avec tous mes canons de Larrache, de Tanger, de Mogador,

de Maroc et de Fèz, présenter la bataille aux Français. Voilà ce que j'avais à faire dire à votre maître, qui est grand, qui est saint.
- Est-ce tout ? Ne parle-t-on pas de l'envoi de quatre femmes, des chrétiennes ?
- Oui, on en parle.
- Vous ne me les avez pas montrées.
- Les bêtes, les étoffes, les chevaux et l'argent valaient mieux qu'elles.
- Sans doute ; mais à présent ?
- Elles sont assises au pied des mules.
- Qu'elles viennent.
- Tu veux les examiner ?
- Oui.
- Des chrétiennes?
- Mes esclaves.
- Tu les acceptes ?
- Oui, et avant de les renvoyer à la maison, je tiens à les voir en présence des chaous de l'émir. Je veux qu'ils puissent rapporter à leur sultan que j'ai été aussi content des femmes que je l'ai été des lions et des burnous. »

…..leur enjoignit de se lever et de le suivre. Les quatre captives obéirent et vinrent se placer devant l'empereur. Elles s'accroupirent sur le sol, et, sur le commandement du kaïd, elles rabattirent les plis du haïk qui leur servait de voile.

À la vue des captives, les chefs marocains parurent frappés d'étonnement et d'admiration. Mais la présence du souverain les empêcha de donner un libre cours aux sensations qu'ils ressentaient, et ils se virent forcés de demeurer dans une muette contemplation. Cependant, il était difficile de se tromper sur la femme étrangère qui, parmi ses compagnes, excitait leur convoitise. Tous les regards étaient attachés sur Thérèse l'Allemande. L'ampleur de ses formes, l'éclat de son teint, la forme véhémente et rebondie de ses épaules et de sa poitrine tenaient les yeux enchantés et la bouche entrouverte.

L'empereur promena ses regards avec une indifférence affectée sur ses nouvelles esclaves. Il sembla plutôt supputer ce que chacune d'elle pouvait valoir d'argent, s'il se décidait à les envoyer au marché. Il détaillait leur âge, leur santé, leur force, et s'inquiétait de savoir si aucune d'elle n'était pas atteinte d'une infirmité, ainsi que, sur un champ de foire, on voit un acheteur s'informer si le cheval ou le bœuf qu'il marchande n'est pas frappé de quelque vice rédhibitoire. Aussi donna-t-il l'ordre aux femmes de se lever, de marcher, d'ouvrir la bouche, de montrer leurs dents, d'étendre les bras, de remuer les doigts de leurs mains et de frapper la terre du pied. Cette épreuve fut tout à l'avantage des chrétiennes. Toutes quatre jouissaient d'une parfaite validité, et les fatigues du voyage n'avaient porté aucune atteinte à la souplesse de leurs membres et aux couleurs de leur visage. A mesure que l'empereur

examinait ses esclaves, on le voyait passer de sa première indifférence à une sollicitude des plus vives, et il souriait de ce contentement qui déride le front soucieux du propriétaire, lorsque l'expérience et l'usage de la chose acquise lui permettent de s'applaudir de son emplette.

Jusqu'à ce moment, Virginie Lanternier s'était tenue comme à l'écart derrière ses compagnes. Elle avait caché son front dans ses mains, et tout, dans sa personne, décelait une prostration douloureuse. L'empereur lui fit demander la cause de son abattement. La jeune étrangère releva lentement son front, et en laissant tomber ses mains croisées devant elle, elle sourit tristement, et répondit : « Qu'au moment d'entrer dans la maison d'un nouveau maître, elle soupirait après sa liberté perdue et s'affligeait de l'incertitude de sa destinée. »

En parlant ainsi, notre héroïne avait pris cette attitude suppliante et penchée qui donne à la femme tant de grâce et de mélancolie, et qui, de sa faiblesse, lui fait une force et une protection contre lesquelles la résolution la plus énergique vient se briser. L'empereur, en recueillant cette réponse par la bouche de son interprète, regarda longuement l'esclave chrétienne; et il ne sut pas si bien se maîtriser, que son entourage ne remarquât son émotion en présence de cette jeune fille. Aussi, Virginie n'avait jamais été plus séduisante qu'elle l'était à cette heure. Les circonstances au milieu desquelles elle se trouvait jetée avaient pour ainsi dire grandi sa vaillance ; et toute sa personne respirait un charme indéfinissable ; la gravité de sa situation, de jolie qu'elle était, l'avait rendue belle.

Sa noire chevelure, lissée en bandeaux sur ses tempes et tressée en nattes ondoyantes sur ses épaules, miroitait au soleil avec l'éclat d'un bleu velouté. Ses yeux respiraient cette molle lassitude qui exprime la tendresse depuis longtemps déçue dans son espoir. Elle avait serré, au moyen d'un cordon en laine rouge, son kaïk autour de sa ceinture; de cette façon, sa poitrine frémissante se révoltait contre les plis de la draperie et dessinait la hardiesse et la précision de ses formes. Sa taille svelte et flexible se jouait dans la liberté de sa grâce et de son élégance. Ses bras nus, qu'elle laissait tomber devant elle, offraient un modèle d'un éclat et d'une précision clignes de la biblique Rebecca, alors que la vierge israélite s'arrête, en rêvant, au bord du puits de sa tribu ; et ses jolis petits pieds se perdaient dans des babouches en partie déchirées. Mais ce qu'il nous est impossible de reproduire, c'est cette fraîcheur inaltérable; ce sont ces longs cils qui s'abaissent avec ce mouvement de volupté qui va troubler les sens ; ce sont ces lèvres qui offrent ce tendre coloris de la virginité ; c'est cet éclat resplendissant dont seize années font une auréole radieuse autour du front qu'elles couronnent, pour tout dire, en un mot, c'est cette haleine, ce velouté, cette mélodie, qui donnent aux fleurs leurs parfums, aux premiers fruits leur duvet, aux oiseaux leurs chansons, et qui forment la voix, l'haleine et le coloris de ce que nous voyons exister de

plus enivrant et de plus parfait sur la terre : la jeunesse de la beauté chez la femme !

L'empereur admirait silencieusement sa captive. Il laissait ses Marocains en contemplation devant les hanches rebondissantes et les grosses couleurs de Thérèse l'Allemande, tandis qu'il se complaisait dans le détail des formes et des traits si distingués et si fins de Virginie. Quant à Joséphine, la plus jeune et la plus délicate de ces femmes, nul ne lui donnait son attention ; on prenait pour un corps maladif et pour une figure sans saveur et sans trait, une exquise délicatesse et une angélique perfection.

La Virginie demeurait immobile et muette ; elle attendait que le maître fit connaître sa volonté. Mais le maître ne parlait pas.

Parmi les individus qui composaient l'entourage de l'empereur, on devait remarquer un marabout, dont la robe violette et le turban vert tranchaient d'une façon pieuse et modeste sur les costumes brillants des agas et des kaïds. Ce personnage était Turc de naissance, et il jouissait à la cour de Fèz d'une grande faveur. Plus habile que savant, plus courtisan que dévot, ce marabout était devenu le bras droit du monarque, et celui-ci lui avait confié l'éducation de son fils aîné, Sidi Mohammed-Abderrhamann. Le marabout suivait attentivement le jeu de la scène qui se jouait sous ses yeux, et il commençait à calculer le parti qu'il pourrait quelque jour tirer de la présence de ces femmes dans le sérail de son souverain, et il avait déjà conclu que Virginie Lanternier était, des quatre captives, celle qui avait le plus impressionné l'empereur. Aussi, avec son expérience des goûts du maître, voyait-il poindre au ciel de la cour marocaine un astre nouveau, dont l'éclat devait tôt où tard éclipser les étoiles qui brillaient à cette heure dans ce triste firmament.

Tandis que le marabout se livrait à ces réflexions, son élève, Sidi Mohammed-Abderrhamann, le fils aîné de l'empereur, à peine âgé de seize ans, au lieu de porter son attention sur les lions, les hyènes, les autruches et les chevaux qui venaient d'arriver des provinces algériennes et des montagnes de l'Atlas, ne s'occupait que des quatre femmes étrangères. Le jeune prince tenait ses yeux attachés sur le groupe des captives : on eût dit que son imagination et son intelligence étaient vivement frappées par une sorte de révélation qui leur offrait l'image d'une beauté inconnue ; car une attention soutenue, un regard fixe, un sourire imperceptible, une respiration haletante, dénotaient l'émotion qui remuait cette nature impressionnable et bonne.

Cette entrevue opéra une sorte de révolution dans la destinée de ce jeune homme, et fournit un but arrêté à ses sentiments et à ses espérances. Il ne sut pas, pour le moment, démêler parmi les sensations qui se succédaient dans son cœur, celles qui devaient décider du choix de son amour. Mais il emporta un souvenir qui finit bientôt par dominer toute

autre image et toute autre mémoire dans ses esprits; et la séparation à laquelle il se vit pour ainsi dire condamné, d'après les prescriptions de la loi mahométane, ne fit que l'entretenir plus vivement dans l'ardeur d'une passion naissante.

Ni les chefs militaires, ni les esclaves, ni l'empereur, qui assistaient à cette entrevue, ne voyaient l'impression que la chrétienne avait produite sur ce jeune cœur, car chacun des individus présents ne s'occupait que de ses propres sensations ; seul, le marabout ne manqua pas de surprendre, dans les yeux du prince, le secret de son agitation. Mais ce fut plutôt le tact du courtisan que la sollicitude de précepteur qui révéla cette découverte au marabout; et, dés ce moment, il ne nourrit plus d'autre pensée, il ne forma plus d'autre projet que ceux qui devaient alimenter les ardeurs d'une imagination romanesque.

Lorsque l'empereur eut pleinement satisfait sa curiosité, il rentra dans son palais, et ses chaous, après avoir enjoint aux captives de se voiler la figure, escortèrent les gens de la caravane dans la maison qui avait été désignée comme devant leur servir de logement. Pendant ce temps, les esclaves du Bour introduisirent les quatre captives dans l'une des dépendances du palais, et, après leur avoir fait traverser plusieurs cours et plusieurs corridors, ils les conduisirent dans un jardin planté d'orangers, de grenadiers, de palmiers, de lauriers et de vignes. Sur une sorte de terrasse, s'ouvraient plusieurs portes qui donnaient accès dans les chambres qui occupaient le rez-de-chaussée d'un élégant pavillon. Sur le seuil de ces portes, on voyait accroupies une trentaine de femmes sur leurs genoux. Les chrétiennes venaient d'entrer dans le sérail que l'empereur Muley-Abderrhamann entretient dans son bour de Fèz ; car Sa Majesté marocaine en possède encore un plus nombreux et plus brillant dans sa ville de Maroc.

Mais avant de nous occuper de ce sérail, et tandis que le souvenir du fils aîné de l'empereur est encore présent à l'esprit du lecteur, nous devons, tout en anticipant sur la marche des événements, dire que ce jeune prince, Sidi Mohammed-Abderrhamann, commanda plus tard, en qualité de général en chef, l'armée marocaine à la bataille d'Isly.

À l'époque des événements que nous racontons en ce moment, le fils aîné de Sa Majesté marocaine ne s'occupe guère de batailles, d'escadrons, de chevaux, de poudre et des conquérants de l'Algérie. Il s'adonne, dit-il, à la lecture du Coran : il passe ses journées et ses nuits dans la contemplation divine et dans la sainte méditation. Il ne veut s'occuper que de Dieu et du Prophète et tandis que ses lèvres murmurent ces noms sacrés, son cœur évoque le souvenir d'une image chérie ; mais nous devons parler à cette heure du sérail dans lequel nous venons d'introduire les captives.

L'intérieur du harem - Le jardin - Le pavillon - Les femmes – L'eunuque - L'amour et les Marocaines - Hideuse sensualité - Les chrétiennes - Nouvelle captivité - Désespoir de la mère Lanternier - Les impatiences de la fille - Les deux Allemandes - Trois mois au harem de Fèz - La caravane - La cour du Bour - L'empereur et le marabout Sidi-Hadj-Miatbir - Le kaïd Zetta. - On veut séparer les quatre prisonnières - Trois vont partir pour Taza et une pour Fèz. - Mademoiselle Lanternier supplie l'empereur de ne pas la séparer de sa mère - L'empereur repousse sa demande - Elle se précipite dans la fosse aux lions.

Le jardin dans lequel Virginie Lanternier et ses trois compagnes venaient de pénétrer présentait un de ces tableaux de la vie orientale, qui emprunte ses couleurs et son aspect aux lumières éblouissantes du soleil et à l'originalité des costumes et des édifices.

Un grand pavillon, dont le toit s'arrondissait en dôme, formait la bordure de ce verger. Le soleil dardait ses rayons de feu sur la muraille, blanchie à la chaux, et sur la coupole couverte avec des tuiles en faïence aux couleurs vertes et blanches. Une sorte de perron régnait le long de la façade. Plus bas, les orangers, les grenadiers, les vignes et les citronniers formaient des massifs de verdure et des allées odorantes et touffues. Un bassin, en forme de coquille, retenait dans son lit de marbre une onde fraîche et limpide que renouvelait sans intermittence un jet d'eau bouillonnant à quelques pouces de terre. À quelques pas du bassin, les femmes de l'empereur se tenaient accroupies sur des tapis et des coussins aux nuances éclatantes. Parmi ces femmes, dont la plus âgée pouvait avoir vingt ans et la plus jeune dix-huit ans, on remarquait une dizaine de négresses, jeunes et frétillantes, habillées avec des chemises en cotonnade rouge et blanche ; plusieurs femmes au visage cuivré, étalaient l'ampleur de leurs hanches sur des coussins, tandis que certaines filles, dont le teint offrait la pâleur mate et verdâtre des Espagnoles maladives, se tenaient debout contre la muraille. Le soleil éclairait ces visages apathiques. Plusieurs d'entre ces femmes brillaient d'une certaine beauté ; mais toutes manquaient de grâce, d'élégance et de vivacité. Elles se laissaient engourdir dans une stupide somnolence qui imprimait à leur esprit l'impassibilité de la brute, et qui laissait leur regard dragué et terne. Les unes digéraient leur repas, les autres jouaient avec les doigts de leurs pieds ; celles-ci contemplaient, sans rien voir, l'espace qui s'étendait devant elles ; celles-là sommeillaient. Néanmoins elles étaient groupées d'une façon pittoresque, et la lumière se jouait avec bonheur dans les plis variés et brillants de leurs étoffes.

Un peu plus loin, sur une sorte de piédestal formé par une colonne renversée, à l'extrémité du perron, deux nègres se tenaient assis dans l'immobilité de ces statues africaines que les Vénitiens taillaient jadis dans le bois et l'or, et qu'ils plaçaient sous les porches de leurs palais. Ces eunuques formaient une étrange image avec leur visage, leurs mains

noires, et avec leur costume, qui se composait d'un bonnet écarlate, en forme de pain de sucre, d'une robe en soie jaune et de babouches rouges. A leur ceinture étincelait un badaskar, enrichi d'une belle paire de pistolets. A la main, ils tenaient la baguette dont les chaous sont constamment armés.

Et si sur ces arbres odoriférants, sur ce sable doré, sur ces murailles de chaux, sur ces femmes nonchalamment oisives et sur ces officiers du harem vous laissez tomber les irradiations enflammées du soleil d'Afrique à son midi, vous comprendrez la solitude embrasée et la torpeur silencieuse de cette enceinte, que la jalousie du maître entoure de mystère et de menaces.

Les quatre femmes étrangères ne firent que traverser la terrasse de ce verger, et on les introduisit dans une chambre qui s'ouvrait au rez-de-chaussée de ce pavillon, au dôme en faïence vernissée. Les femmes de l'empereur sortirent de leur apathie à la vue de leurs nouvelles compagnes, mais leur curiosité ne fut pas assez forte pour triompher de l'engourdissement dans lequel les retenait plongées la chaleur de l'atmosphère embrasée par le soleil qui venait de toucher à son midi. Virginie Lanternier, sa mère et les deux. Allemandes ne cherchèrent pas à communiquer avec les habitantes de ce pavillon, et elles se retirèrent dans la chambre qu'on venait de mettre à leur disposition. Puis, il leur fut donné de se reposer des fatigues et des émotions du voyage, et les nègres leur servirent de la couscousse, du mouton et des sucreries.

La vie de ces femmes, si tristement séparées de leur famille et de leur patrie, devait être, dans ce séjour créée par l'inquiète amitié du maître, d'une monotonie désespérante.

Les Marocaines passaient leur temps dans l'oisiveté la plus complète ; leur unique occupation consistait à manger, à dormir, à fumer et à attendre les amours du harem qu'un caprice fait naître et qu'un caprice fait oublier. L'ignorance de leur esprit ne dissipait pas les ennuis de cette solitude, et l'indifférence de leur tendresse ne réveillait jamais un souvenir, une espérance dans leur cœur.

Ailleurs, si l'amour fait vivre les femmes, si le baiser du bien aimé, si sa voix, si son regard occupent l'amante dans l'isolement de sa passion pendant des années ; ici, l'amour a perdu ses illusions, ses transports, ses impatiences. Le maître passe, il s'arrête ; puis il s'éloigne sans laisser après lui cet adieu qui, en promettant le retour, fait éclore dans le cœur ces pensées délicieuses dont l'image enivrante ravive le présent et colore l'avenir de l'amante charmée.

Bien plus, dans ces contrées barbares, le maître fait vendre au marché public la femme qu'il a cessé de voir avec plaisir dans sa maison, et il n'est pas rare de rencontrer dans une misérable tribu quelque pauvre

négresse occupée aux travaux de l'étable, et qui cache sous les haillons et la vermine de l'esclave l'ancienne favorite du souverain.

Virginie Lanternier et ses compagnes reprirent à Fèz la vie qu'elles avaient déjà menée dans la maison du kaïd de Nedroma. Elles causaient entre elles du passé, du présent et de l'avenir, et elles échappaient ainsi aux désespoirs de la nostalgie.

Thérèse, l'Allemande, ne souffrait nullement de sa nouvelle condition ; elle acceptait sans éprouver aucune espèce de regrets cette existence singulière ; elle se plaignait seulement de l'inactivité à laquelle elle était condamnée. Joséphine, la jeune fille frêle et rêveuse, se baignait délicieusement dans les flots de cette lumière brûlante qui, en ravivant chez elle les sources de la vie, lui donnait cette douce fraîcheur et ces tendres couleurs qui forment l'auréole de la virginité.

La mère Lanternier se consumait d'ennui, L'oisiveté à laquelle elle se voyait réduite détruisait l'énergie morale qui, jusqu'à cette heure, l'avait soutenue ; et depuis qu'elle vivait dans cette molle sécurité, elle avait reporté ses pensées sur son pauvre mari, et c'était pour elle une source continuelle d'angoisses et de désespoir.

Virginie pleurait son père ; mais tout en menant ce deuil dans le plus profond de son cœur, elle détachait ses esprits de la France, et elle ne s'occupait plus que de sa nouvelle patrie. Le bien être dont elle jouissait, la résignation avec laquelle elle supportait le sort que des événements plus forts que sa volonté lui avaient imposé, l'espérance d'un avenir meilleur, la prédiction d'une position brillante, toutes ces circonstances réunies avaient doublé ses forces. Son courage grandissait, et sa beauté empruntait chaque jour un nouvel éclat aux irradiations de ce ciel de feu qui embrasait son sang et qui en ravivait les sources altérées par la fatigue du voyage et par la misère de la première captivité.

Tandis que la mère Lanternier et les deux Allemandes demeuraient renfermées dans leur chambre et refusaient de communiquer avec les Marocaines, Virginie ne craignait pas de se mêler avec ces femmes ; elle les interrogeait, elle s'introduisait dans leur intimité, et elle finissait par surprendre le secret de leur existence et par mesurer le degré de faveur dont elles jouissaient dans l'estime du maître. Elle aurait bien voulu rencontrer une amie parmi ces femmes et s’éclairer de l'expérience des aînées. Mais elle se convainquit une nouvelle fois de l'abrutissement de ces femmes. Elle ne vit que des enfants aux penchants incertains, aux intelligences paresseuses, à l'ignorance crasse, qui ne savaient pas le premier mot de la vie. Elle se contenta de se faire bien venir d'elles, car elle n'avait pas tardé à remarquer que, chez ces natures épaisses, les antipathies et les inimitiés se développent avec d'autant plus de force et de rapidité, qu'elles ne sont pas raisonnées.

Les quatre captives vécurent ainsi pendant trois mois elles n'entendaient parler de rien : elles ne voyaient que les Marocaines et que les deux chaous qui étaient chargés de la surveillance du sérail, et elles n'auraient pas su dire si l'empereur existait ou s'il avait cessé de vivre.
Virginie commençait à s'impatienter contre ce silence et cet oubli, et préoccupée comme elle était continuellement des prédictions de la gitana Regina, lors de son séjour chez l'aga des tribus de l'Oued-Za, elle désespérait déjà de l'avenir qu'elle avait rêvé. Etait-elle condamnée à végéter dans ce coin ignoré de la grande ville, ainsi qu'une gazelle que l'on confine dans un parc.

Le ciel lui réservait une autre existence, et nous touchons à l'époque où cette nouvelle fortune répandit sur elle ses premières faveurs.

Un matin, l'aga du Bour vint réclamer au nom de l'empereur les quatre chrétiennes. Les deux nègres auxquels la garde des femmes était confiée livrèrent à l'aga les quatre captives. Les portes de ce harem s'ouvrirent et se refermèrent sur mademoiselle Lanternier et sur ses compagnes, et on conduisit ces esclaves dans la cour principale du Bour.

La cour était occupée par des cavaliers et par des chameaux. Des nègres, des Juifs et des chameliers allaient et venaient ; ces divers individus terminaient leurs préparatifs de voyage, et si l'on en jugeait par le nombre des gens, par la quantité des approvisionnements, on devait se persuader qu'il s'agissait d'un long voyage. On voyait dressée sur le dos d'un magnifique dromadaire une sorte de litière, fermée avec des rideaux en soie écarlate brochée d'or. La magnificence de ce harnachement annonçait qu'une femme en possession d'un grand crédit auprès de l'empereur allait prendre place sur le dromadaire. Il se produisit au milieu de ce rassemblement de cavaliers, de chameaux, de mulets et de chevaux quelque confusion. Les poulains qui suivaient les juments, et les jeunes chameaux qui tétaient encore les chamelles galopaient et gambadaient innocemment dans la cour ; ils se jetaient au milieu des groupes, et tentaient de surprendre aux mamelles gonflées quelques gouttes de lait. Mais les mères nourrices écartaient les faux nourrissons et elles bramaient afin de rappeler auprès d'elles leurs petits.

Pendant que les chameliers et les muletiers tentaient de rétablir l'ordre parmi les rangs de la caravane, l'empereur Muley-Abderrhamann arrivait à cheval dans la cour. Les agas et les marabouts lui faisaient un cortège imposant. A côté du prince suivaient deux nègres qui tenaient un parasol suspendu sur son front, tandis que deux autres nègres agitaient des éventails, tressés avec des plumes d'autruches, devant le visage du maître, afin d'écarter les mouches.

Le souverain se fit présenter les femmes chrétiennes. Il porta principalement son attention sur mademoiselle Lanternier, et il demeura

frappé de cette beauté qui venait d'emprunter à un repos de trois mois tant d'éclat, de puissance et de pureté.

L'empereur se retourna vivement vers le vieux marabout que nous avons déjà rencontré à l'arrivée des captives. Le marabout tenait son chapelet à la main et murmurait une prière ; un coup d'œil lui avait suffi pour apprécier la jeune chrétienne, et il affectait cette dévote indifférence au moyen de laquelle il savait dérober aux plus clairvoyants ses pensées et ses impressions. L'empereur lui souffla quelques mots à l'oreille, et lui se contenta de courber respectueusement son front en manière de réponse et d'obéissance.

Alors le kaïd, un nègre nommé Zetta, qui devait conduire la caravane dont les chevaux et les chameaux hennissaient dans la cour, s'approcha de l'empereur. Il se mit à genoux, baisa les babouches de la Majesté marocaine, se releva et attendit les ordres du maître.
«Zetta, dit l'empereur, prends les deux vieilles femmes et la petite qui a les cheveux blancs (blonds). Tu les feras conduire à Taza. On les vendra au marché de Takinn, si on ne trouve pas d'acheteurs à Taza.
- Tu seras obéi, répondit le nègre en levant la main. Il en reste encore une, ajouta-t-il.
- Oui.
- Que décides-tu ?
- Demande-lui son nom.
- Virginie, répliqua Zetta après avoir interrogé mademoiselle Lanternier.
- Vilain nom. Langage chrétien s'écria l'empereur ! Elle en prendra un autre, continua-t-il en interpellant le vieux marabout.
- Oui, fit le marabout. Laisse venir le temps et la lumière.
- Il faut que le temps et la lumière ne se fassent pas attendre.
- Hâte-toi de commencer, répliqua le vieux marabout, Zetta t'a demandé ce que tu comptais faire de la chrétienne et tu n'as pas encore répondu.
- La chrétienne !... Dagia sera son nom, Tu m'entends, Sidi-Hadj-Miatbir, ajouta l'empereur en répondant au vieux marabout.
- Dagia ! Fit en s'inclinant le marabout Miatbir, qui se mit à égrener son chapelet.
- Zetta , reprit l'empereur, qui se tourna du côté du kaïd de la caravane, la chrétienne qui s'appellera un jour Dagia doit être transportée à Maroc.
- Je lui ai préparé ce dromadaire.
--C'est bien. Obéis.

À ce dernier mot, l'empereur va pour rentrer dans son palais, et les chaous entourent les quatre femmes ; ils entraînent les deux Allemandes et la mère Lanternier d'un côté et de l'autre, Virginie, l'esclave Dagia.

Soudain des clameurs déchirantes s'élèvent du groupe des captives et forcent l'empereur à demeurer en place. Mademoiselle Lanternier a compris qu'on allait la séparer à jamais de sa mère. Elle s'est précipitée dans ses bras, et a refusé de s'éloigner d'elle. Zetta, l'a frappée de son

bâton, mais cette brutalité l'a pour ainsi dire enchaînée plus étroitement au cou de sa mère. De son côté la mère Lanternier, crie, tempête et va défendre sa fille avec la rage de la louve attaquée dans ses petits. Zetta, n'écoute que l'obéissance passive à laquelle il est rompu par caractère et par condition ; il frappe les deux femmes qui pleurent et qui maudissent leur bourreau. L'empereur veut savoir la cause de cette résistance, lorsque Virginie, la Dagia comme il l'appelle, s'échappe des bras de sa mère et vient se jeter aux pieds de son cheval.
- Que veux-tu demande l'empereur ?
- Ce que je veux ? S'écrie mademoiselle Lanternier, je veux vivre avec ma mère.
- Mais on ne te sépare pas d'elle.
- Si ! On me sépare d'elle.
- Non.
- Et c'est toi qui l'as ordonné.
- Qui te l'a dit ?
- J'ai tout entendu.
- Tu parles l'arabe aussi bien que nous.
- Oui. Tu as dit à Sidi-Miatbir le marabout, qu'il fallait me nommer Dagia, et tu as ordonné à Zetta, le kaïd, de conduire ma mère à Taza et de me mettre sur ce dromadaire pour voyager vers Maroc.
- Tu as bien entendu, s'écria l'empereur. Bonne tête,
- Beau visage, Dagia !
- Eh bien ! Je ne veux pas me séparer de ma mère.
- Pourquoi ?
- Pourquoi ? Sidi-Muley-Abderrhamann, je veux ma mère.
- Pourquoi ?
- Oh ! Que répondre à cette question, s'écria Virginie en se tordant les bras et en pleurant toutes les larmes de son désespoir. Est-ce qu'on demande à un enfant la raison de son attachement à sa mère ? Je veux demeurer avec ma mère, parce que c'est ma mère, parce qu'elle m'aime, parce que je l'aime, parce que sa vie est ma vie et que son sang est mon sang. Ma mère, ma mère ! Muley-Adderrhamann !
- Elle est vieille ; elle ne te sera d'aucun secours et elle mourra bientôt.
- Elle est vieille, elle mourra bientôt ! Tu es l'empereur, tu es le maître tout puissant de ce pays et tu parles ainsi. Mais c'est à cette heure que je lui dois mon amour ; mais c'est à cette heure que je dois protéger sa vieillesse, comme elle a protégé ma jeunesse.
- L'oiseau quitte son nid lorsqu'il peut voler de ses propres ailes.
- Tu compares le cœur d'une fille avec l'instinct de la brute. La fidélité, la mémoire, l'intelligence, telles sont les qualités qui nous distinguent des bêtes. Et pourquoi donnez-vous un nom à l'enfant ainsi qu'à la mère ? Et pourquoi la négresse marque-t-elle d'une entaille le front de son enfant ? N'est-ce pas pour le reconnaître entre tous les autres enfants de la tribu. Ma mère, ma mère !
- Il y a loin de Fèz à Maroc ; elle n'aura pas la force de faire le voyage.
- Il y avait aussi loin de Nedroma à Fèz, et elle a fait tout le voyage.
- C'est un embarras qu'une vieille femme.

- Tu ne veux pas me comprendre. Écoute-moi, c'est ma dernière prière.
- Ne me sépare pas de ma mère.
- Tu es grand, tu es tout puissant. Tu dois faire le bonheur de tout ce qui t'entoure, et non pas accabler de misérables femmes.
Prisonnières d'Abd-el-Kader, on nous a séparées de mon père.
Le vieillard est mort victime de la cruauté des Arabes. Ne me sépare pas de ma mère !
L'émir nous a fait passer de l'état de femmes libres, de chrétiennes à l'état d'esclaves.
Il nous a données à l'empereur Muley-Abderrhamann. Et à présent au lieu de trouver quelque pitié auprès du maître de Fèz, de Maroc et de cent autres pays, nous retombons encore plus bas dans notre adversité.
On va vendre la mère au marché de Taza et on va mener la fille à Maroc dans quelque bazar.
N'est-elle pas assez grande notre infortune !
Ne me sépare pas de ma mère ! »

L'empereur ne répondait pas. La jeune fille à genoux et les bras élevés en l'air dans l'attitude des suppliants, attendait l'arrêt du maître. Un silence sinistre régnait clans la cour.

Soudain, un rugissement formidable fait trembler les airs et le vent apporte, en traversant un petit corridor dont la porte est ouverte, les émanations qui s'échappent de la cage des bêtes fauves. Les lions s'impatientent dans leur fosse et la justice des Juifs sollicite quelque condamné.

Les chevaux et les chameaux frissonnent dans tous leurs membres. Les hommes s'inquiètent. L'empereur est pensif. La chrétienne le sollicite de répondre ; il se tait.
« Ma mère, ma mère encore une fois !
- Non.
- Eh bien fais-moi tuer !
- Non.
- Je me tuerai !
- Non.
- Ma mère. Oh ! Le ciel m'inspire ! Ma mère, Muley-Abderrhamann !
- Non.
- Eh bien, que mon sang retombe sur ta tète ! » S'écrie mademoiselle Lanternier en se relevant et soudain, elle se précipite dans le corridor d'où les rugissements des lions étaient partis, elle monte sur le parapet qui couronne le mur de la fosse dans laquelle sont entassés ces animaux féroces.

Elle a mis une telle vivacité et une telle hardiesse dans son action, que nul n'a songé à prévenir son dessein et à arrêter sa course.

« Muley-Abderrhamann, cria alors la noble enfant en se tenant debout sur la balustrade qui dominait la fosse dont le gouffre béant s'ouvrait sous ses pieds, Muley-Abderrhamann, si tu me sépares de ma mère, je me précipite dans la fosse aux lions.
- Tu ne le feras pas.
- Ma mère, ma mère !
- Tu n'oseras jamais.
- Dieu me dit de mourir. Car mon père est avec lui ; en éloignant ma mère, tu la tues. Dieu nous réunira tous les trois dans son amour.
- Reviens.
- Non ! Si on fait un pas, je me laisse tomber. Rends-moi ma mère !
- Nous verrons.
- Tu me perdras. Je suis jeune ; tu me trouves belle ; tu comptais me vendre un bon prix à quelque aga sur le marché de Maroc. Eh bien! Tu perdras tout, si tu ne me réunis pas à ma mère.
- Ta volonté est donc plus forte que la mienne ?
- Oui.
- Tu sauras que Muley–Abderrhamann doit être obéi. Zetta, va chercher la chrétienne.
- Oh mon Dieu, sauvez ma mère ! Puissent tes fils te punir de ta dureté et nous venger en se montrant ingrats envers toi, Muley-Abderrhamann. Grâce, grâce mon Dieu !

Ainsi parlait la jeune fille. Zetta courait vers elle et au moment où il allait s'emparer d'elle, - C'est trop tard, Zetta ! S'écria la courageuse enfant. Pardonne-moi ma mère ! Et en portant ses mains sur ses yeux, elle se laissa tomber dans la fosse aux lions.

XV - LA FOSSE AUX LIONS

Cruelle perplexité - Le kaïd Zetta aperçoit mademoiselle Lanternier - L'empereur veut la sauver - Le bourreau El-Yacoubi Bûacûba - Il se décide à descendre dans la fosse aux lions - Une alternative pleine d'angoisses - Le grand lion - La chrétienne est sauvée - Elle est réunie avec sa mère - Le marabout Miatbir et l'empereur – Miracle -Bûacûba réclame la récompense promise - L'empereur l'ajourne - Départ pour Maroc et Taza - La caravane et le dromadaire - Une nouvelle tragédie dans la cour aux lions -La robe du trépassé et les dix douros du Bûacûba.

Les Marocains rassemblés dans la cour poussèrent un cri d'effroi en voyant la jeune chrétienne se précipiter dans la fosse aux lions. L'empereur lui-même, en dépit de sa gravité officielle, tressaillit des pieds à la tête. On le vit pâlir et tirer à lui convulsivement la bride de son cheval qui se cabra. La mère Lanternier jeta autour d'elle des regards effarés, elle voulut crier, mais sa parole expira sur ses lèvres et les mains crispées, la bouche tordue, elle s'affaissa sur elle-même et tomba

évanouie sur le sol. Un mouvement de stupeur se produisit parmi les assistants, et une sorte de terreur imbécile les tint cloués à leur place. Grands et petits ouvraient l'oreille et attendaient que le rugissement des bêtes féroces vînt leur annoncer la mort de la victime.

Un silence sinistre et qui prolongeait l'anxiété générale régnait dans la fosse. Le kaïd Zetta s'était arrêté au pied de la balustrade qui régnait autour de la fosse et cet homme, effrayé par la résolution désespérée à laquelle s'était livrée la jeune chrétienne, demeurait interdit et muet, ne sachant pas encore s'il devait avancer ou reculer.

Cette incertitude n'occupa que quelques secondes, mais l'importance qu'elle emprunta au dénouement sanglant qui avait clos le débat entre l'empereur et la chrétienne, lui donna la durée d'une heure pleine d'angoisses. A la fin, le kaïd Zetta, qui n'entend pas l'allure bondissante des lions, brise son hésitation. Le faible murmure d'une voix humaine frappe son oreille. Il monte sur la corniche qui couronne le mur de la fosse ; il plonge ses yeux dans le gouffre et soudain, dans un mouvement d'admiration béate, il jette un cri de surprise en élevant ses bras vers le ciel.

L'empereur a vu l'attitude qu'a prise Zetta ; il a poussé son cheval vers l'entrée du corridor qui s'ouvre sur les gémonies marocaines, et il attend que son esclave vienne lui annoncer la mort de la chrétienne.

En ce moment Zetta saute à bas de la corniche et accourt au devant de son maître.
Les lions l'ont dévorée ! S’écrie l'empereur.
- Ils ne l'ont pas touchée, répond Zetta.
- Que dis-tu ?
- La vérité.
- Un miracle !
- Oui.
- Je descends de cheval. »

Tandis que l'empereur met pied à terre, les paroles de Zetta volent de bouche en bouche; un murmure d'incrédulité circule dans la foule des assistants, et tous demeurent plongés dans la plus cruelle des alternatives.

L'empereur, accompagné du vieux marabout Miatbir et de quelques agas, pénètre dans le corridor. Les chaous se placent à la porte pour contenir la foule des curieux qui envahit le seuil et qui tente en vain de faire irruption dans la cour des lions. Pendant ce temps, l'empereur escalade la corniche, et il lui est donné de contempler un spectacle aussi merveilleux qu'imprévu.

La chrétienne, couchée dans la fosse, relève lentement sa tète, en s'appuyant sur son bras. Une pâleur mortelle a blêmi son visage, et elle tient ses yeux fermés. On la dirait livrée aux agitations d'un sommeil fiévreux. Onze lions sont étendus par terre. Le soleil les terrasse sous les ardeurs de ses rayons de flamme.

Ces animaux saturent péniblement les viandes dont ils se sont gorgés, et on devine à l'hébétement de leurs prunelles sanguinolentes et gonflées, l'ivresse dans laquelle les retient plongés la fermentation suffocante que produisent dans leur estomac les chairs des bœufs et des mulets dont les carcasses, à demi dévorées, jonchent le sol. Ils dédaignent de secouer leur somnolence, et ils portent à peine les yeux sur la jeune fille qui-vient de se livrer à leur férocité.

L'empereur ne cherche pas à se rendre compte de l'immobilité dans laquelle se tiennent les lions ; il voit, dans l'indifférence que témoignent les bêtes, un avertissement du ciel, un secours éclatant, un événement prodigieux ; il demeure ébahi de surprise et d'admiration, et soudain :
« Le gardien des lions !
- Que lui veux-tu ?
- Qu'il vienne.
- Le voici.
- C'est le Yaoudi (Juif) Bûacûba (prononcez Bouacouba).
- Peux-tu délivrer cette jeune femme, Yaoudi Bouacouba ?
- Tu l'ordonnes, répondit un petit homme habillé avec une robe noire et un bonnet noir, et porteur d'un visage grêlé, aux lèvres pincées et au nez crochu en manière de bec d'oiseau de proie.
- Je le veux.
- Ne faites pas de bruit, et quoi qu'il arrive, demeurez tous immobiles.
- Va ; je te donnerai, si tu réussis, une robe (vu jélel) et cinq douros.
- Et si je suis dévoré ?
- Le temps presse, marche ! S'écria l'empereur en tirant un pistolet de son badaskar.
El-Yaoudi Bûacûba, au mouvement que fit l'empereur, s'inclina respectueusement. Il courut chercher une échelle. L'empereur replaça son pistolet dans son badaskar.

Mais, il se fit parmi les assistants un silence effrayant ; on eût dit à voir l'empereur et ses agas, le visage suspendu sur la balustrade, ces statues gothiques taillées dans le bois et coloriées avec l'or, l'azur, l'ébène et l'argent, placées par nos aïeux sur les galeries qu'ils suspendaient le long des voûtes sous lesquelles la torture interrogeait les suppliciés. Bûacûba chargea sur ses épaules un mouton écorché ; il descendit son échelle dans la fosse ; et, au moment où il mit le pied sur l'échelon, il murmura quelques mots en élevant les mains vers le ciel et en se tournant vers l'Orient.

Toutes les bouches demeuraient muettes, tous les regards dévoraient le Juif, tous les cœurs battaient à rompre les poitrines. L'empereur avait repris son calme habituel, et il s'occupait plus à cette heure du Bûacûba que de Dagia, la chrétienne. Il ne nourrissait qu'une inquiétude : celle de surprendre le secret de son bourreau.

Dès que le Yaoudi eut achevé sa prière, il attacha solidement son échelle à un crampon de fer qui était planté dans le parapet ; puis il descendit cinq échelons et demeura suspendu au dessus des lions à une hauteur de douze pieds. De ce point, il se mit à manœuvrer de façon à attirer l'attention de la jeune fille. Il la héla doucement :
« Keffre (chrétien), dit-il, regarde-moi.
- Que me veux-tu ? Fit la victime.
- Te sauver.
- Me sauver !... Oh ! Me sauver!... Qui t'envoie ?
- L'empereur.
- Oui! Oui!...
- Attends, ne bouge pas.
- Que faut-il faire?
- Traîne-toi sur tes mains... Plus lentement. C'est cela... Ne crains rien... Les lions ne te feront pas de mal. Ils ont bien mangé... Il fait si chaud... Ah ! Arrête-toi... Le grand lion s'agite... Ne bouge pas... Il se lève...Malheureuse !... Non... Il se couche... A présent, rampe toujours sur tes mains... Doucement... Plus doucement encore... Ton haïk fait du bruit... Encore quelques pas... C'est bien... Prends le premier échelon, Tu le tiens bien ?
- Oui... Je me meurs.. Mes forces... Ma tête tourne...
- Tu es au bout... Soulève-toi ! Pas par-devant... Par-derrière l'échelle... C'est un rempart contre la bête... Mets-toi debout... Tu ne m'entends pas...
- Mon Dieu... Je ne sais..
- Lève-toi... Bien... Monte... C'est cela... Au septième échelon... Tu me donneras la main et tu te placeras, en tournant, sur le devant... Un... Deux... Trois... Allons, courage... Quatre... Cinq... Six... Sept... Tourne...
- Je tombe...
- Je te tiens ! »

Et en proférant ce cri, le Juif saisit la jeune fille par la main; mais au moment où il l'aide à gagner le devant de l'échelle en l'attirant à lui, un rugissement épouvantable retentit dans la fosse ; le grand lion qui a déjà fait mine de se lever, bondit cette fois sur ses pattes et s'élance contre l'échelle.

L'attaque de l'animal en furie arrache une exclamation désespérée aux assistants.

Bîiacûba a mesuré le péril. Il descend quelques échelons... Le lion se précipite contre l'échelle... Il mord le haïk de la chrétienne. En ce

moment, Bûacûba pousse un cri terrible ; il jette dans la gueule du lion le mouton écorché qu'il portait sur son cou. Les lions se réveillent au sifflement de leur gardien : ils rugissent et bondissent autour du grand lion, tandis que celui-ci enfonce ses ongles et ses dents dans cette chair saignante qui occupe sa furie et le distrait de la proie qu'il poursuivait; les autres bêtes tentent de lui arracher sa pâture, et pendant ce temps, Bûacûba, qui déploie une force, une adresse et une agilité surhumaines, remonte l'échelle en portant dans ses bras la jeune fille, privée de tout sentiment par la terreur que lui a inspirée cette dernière alerte, et le Juif, sans s'inquiéter des lions qui rugissent dans leur fosse et qui ébranlent l'échelle dans leurs bonds impétueux, vient déposer son précieux fardeau aux pieds de l'empereur.

(Nous engageons le lecteur à consulter notre Relation de la captivité du trompette Escoffier, s'ils désirent de s'édifier complètement au sujet de la Fosse aux Lions. Ils trouveront dans le chapitre Fez, à l'alinéa qui a trait à la justice des Juifs, des renseignements précieux qui les mettront à même d'apprécier l'exactitude et la possibilité de l'aventure relative à mademoiselle Lanternier. Il nous suffira de dire aujourd'hui que, lorsque mademoiselle Lanternier se précipita dans la fosse aux lions, Bûacûba avait, la veille, reçu l'ordre de jeter, dans la soirée du jour où elle arriva à Fez, un Juif dans la fosse aux lions. Ainsi prévenu, le Bûacûba, avait cédé aux prières de la famille du condamné, et il avait tenté de soûler ses lions en les gorgeant de viande.)

Lorsque mademoiselle Lanternier rouvrit les yeux, elle se trouva transportée dans la cour au milieu de laquelle stationnait la caravane. Sa mère la tenait sur ses genoux, et, toute éplorée, elle la couvrait de ses embrassements. La pauvre fille croyait sortir d'un rêve ; elle cherchait à deviner le motif qui arrachait des larmes à sa mère et qui lui valait cette effusion et ces tendresses. Virginie avait conservé sa pâleur, et ses grands yeux noirs nageaient dans le vague et l'hésitation.
« Mon enfant ! S'écriait sa mère, Dieu t'a sauvée.
- Que dis-tu, pauvre mère ?
- C'est un miracle de la sainte Vierge.
- Mais encore, tu pleures, ma mère !
- Bien sûr que c'est un miracle de la sainte Vierge. C'est Notre-Dame de Saint-Chamond, tu sais bien, celle de chez nous, quia fermé la gueule des lions !
- Les lions ?
- Elle a tout oublié... C'est à Notre-Dame de Saint-Chamond que tu dois ton salut. Je lui ai adressé une prière, et j'ai fait vœu de te couper les cheveux et de les lui donner en offrande. 0h ma Virginie, ma pauvre chérie, tu n'as pas de mal ?
- Quel mal...
- Est-ce qu'elle serait devenue folle... Mon Dieu ?... Ma fille... Mon enfant... Tes yeux sont fixes... Tu ne me reconnais pas... Tu ne m'aimes donc plus ?...

- Maman... Ne plus t'aimer... Ah ! Je me souviens... Taza... Maroc... Ils voulaient... Maman... Mon Dieu... Est-ce que ça va recommencer ?... On te vendait... J'allais... Ah !... Parle... 0h mon Dieu !... Mais parle donc...
- Ils nous ont réunies... Tu le vois...
- Je sais... je sais... maman... les lions... on m'a sauvée... Où est l'empereur ?... Il ne nous séparera plus...
- Non, fit le vieux marabout Sidi l'Hadj-el-Miatbir. Du courage, tais-toi, nous allons partir pour le Maroc. »

Et sur cette assurance, les deux femmes, la mère et la fille, attendirent le moment du départ en se prodiguant ces mille tendresses que le péril auquel elles venaient d'échapper avait réveillé dans leur cœur.

Le marabout Miatbir s'était rapproché de l'empereur.

« Elle était chrétienne ? Dit le prince au saint personnage.
- Oui, répliqua Miatbir.
- Et Mahomet a écarté d'elle la férocité des lions. Ils étaient au nombre de onze, les lions ?
- Oui; onze, en comptant les deux lions que t'a envoyés, avec les femmes, Sidi-l'Hadjj-Abd-el-Kader-Mahiddin.
- Elle avait peut-être apprivoisé les deux lions de l'émir pendant le voyage ?
- Non. C'est Mahomet qui l'a sauvée.
- Mahomet !... Un miracle en faveur de la fille d'un chien de chrétien !
- Le Prophète a ouvert les yeux sur elle.
- Elle sera de la religion du Prophète ?
- A son arrivée à Maroc, elle aura cessé d'être chrétienne.
- Chrétienne... Mahomet... Non... Il y a une ruse du Yaoudi Bûacûba.
- Le Prophète l'a sauvée, car il lui destine un magnifique avenir.
- L'Esprit de Dieu parle en toi ?
- Oui.
- Dans quel lieu se produira ce magnifique avenir prépayé par le Prophète?
- Ici, parmi nous.
- A Fez ?
- Il commence ici et finit à Maroc.
- Et tu vas partir avec elle ?
- Oui.
- Veille sur elle.
- Oui.
- Adieu ; que Mahomet et qu'Allah vous accompagnent ! J'irai vous voir à Maroc, au temps des olives.
- Nous t'attendrons avec l'impatience de l'ami et le dévouement de l'esclave.
- Sidi-Muley-Abderrhamann, dit en e moment le Juif Bûacûba, en se prosternant aux pieds de l'empereur, tu m'as promis cinq douros et une robe (jelel) si je sauvais la chrétienne.
- C'est vrai. J'ai promis cinq douros et une robe à Bûacûba el-Yaoudi.
- Donne-les-moi.

- Pourquoi les lions n'ont-ils pas mangé la chrétienne?
- Je ne sais pas.
- Est-ce qu'ils ne touchent pas les condamnés à mort que tu descends dans leur fosse ?
- Ils les dévorent.
- Toujours ?
- Toujours.
- Je t'ai envoyé un condamné pour aujourd'hui.
- Oui ; quand le soleil sera couché, je dois livrer aux lions un assassin : Semmede-Ben-Barabas.
- Un frère, un Yaoudi ?
- Oui.
- Les lions ne le mangeront pas ?
- Ils le mangeront.
- J'assisterai à l'exécution.
- Ta volonté soit faite.
- S'ils ne le tuent pas, je te ferai descendre à sa place ; s'ils le dévorent, tu auras cinq douros de plus : dix douros.
- Avec la robe ?
- Avec la robe.
- C'est bien.
- Au soleil couché, Bûacûba. »

Et en disant ces mots, l'empereur rentra dans son palais et la caravane, sous le commandement du kaïd Zetta, se mit en mouvement. Elle sortit de la cour. Quelques cavaliers placèrent les deux Allemandes sur des mules et les entraînèrent du côté de Taza. Mademoiselle Lanternier et sa mère prirent place sur le dromadaire. Le marabout Miatbir invita la jeune fille à s'armer de courage, et, au même instant, Zetta, le kaïd, saisit le dromadaire par son licol et lui fit prendre une allure allongée. Le nègre avait perdu beaucoup de temps ; il comptait s'arrêter à Mékenès, et il lui restait un bon bout de chemin à franchir avant d'arriver à sa première étape.

Thérèse l'Allemande et la jeune Joséphine suivirent machinalement leurs guides, et ces deux pauvres femmes s'acheminèrent vers la ville dans laquelle leur existence allait devenir l'objet d'un marché, tandis que leurs deux compagnes de captivité poursuivirent leur route vers Maroc, où un sort inespéré se préparait pour leur avenir.

Les premières lieues de ce voyage ne furent signalées par aucun accident. Seulement, mademoiselle Lanternier et sa mère, qui n'avaient pas encore, jusqu'à ce jour, été transportées par un dromadaire, éprouvèrent un malaise des plus pénibles. A mesure qu'elles avançaient dans leur route, l'allure de leur dromadaire leur causait une sorte de vertige. Elles souffraient d'un mal à la tête des plus aigus, et elles ressentaient ces nausées qui sont ordinairement produites par le tangage et le roulis d'un navire en pleine nier. Elles demandèrent au kaïd Zetta à

descendre et à prendre place sur des mulets; mais le marabout Miatbir les engagea fortement à ne pas changer de monture ; il leur persuada qu'elles finiraient par s'habituer à l'allure du dromadaire, et il n'eut pas de peine à leur démontrer qu'une fois rompues à cette marche saccadée, elles se trouveraient commodément assises, et à l'abri de toute fatigue, contre la lassitude d'un chemin aussi long que celui qui s'étendait entre Fez et Maroc. En effet, les deux femmes suivirent les conseils du marabout Miatbir, et elles ne tardèrent pas à se rétablir de leur première secousse et à jouir des commodités du véhicule qu'elles avaient adopté.

Mais profitons de leur trajet de Fez à Mékenès pour donner un dernier coup d'œil à la scène qui se joue dans la fosse aux lions, entre l'empereur, le bourreau Bûacûba et le condamné Semmede-Ben–Barabas.

Nous avons laissé Bûacûba au moment où il était allé réclamer de l'empereur les cinq douros que Sa Majesté lui avait promis, dans le cas où il aurait sauvé la chrétienne.

En entendant le souverain annoncer qu'il assisterait en personne à l'exécution du condamné Semmede-Ben-Barabas, le Juif Bûacûba rentra dans sa ménagerie et tira la porte sur lui. Là, il se mit à contempler les animaux confiés à sa garde, et il s'aperçut, à son grand regret, que tous avaient repris leur première tranquillité. Le grand lion avait lui-même abandonné le mouton que son gardien lui avait jeté au moment où il s'élançait sur la jeune fille.

La présence annoncée de l'empereur au moment de l'exécution de Semmede-Ben–Barabas contrariait les projets du Bûacûba, et le plongeait dans une alternative des plus difficiles, en le plaçant entre la famille du condamné et son maître, le souverain du Marne. Devait-il persister dans la promesse qu'il avait faite de sauver le condamné, ou devait–il livrer la victime à une mort certaine ? Dans le premier cas, il donnait satisfaction aux parents de Semmede-Ben–Barabas, et il gagnait la somme que ceux–ci se proposaient de lui compter pour prix de sa complaisance ; dans le second cas, il encourait la disgrâce de l'empereur, et il prenait la place du criminel dans la fosse aux lions.

Lorsque le Bûacûba eut bien pesé les diverses chances, bonnes ou mauvaises, auxquelles l'exposait la conduite qu'il pouvait tenir dans cette circonstance, il se hâta de briser son incertitude, et il se mit en devoir, avec le visage satisfait d'un homme qui a su prendre une résolution décisive, de sortir victorieux de cette épreuve. Il commença par s'armer d'une longue perche, garnie à son extrémité d'un croc en fer, et il retira toutes les carcasses et toutes les viandes qu'il avait précédemment jetées en pâture à la voracité des bêtes. Ensuite, lorsqu'il eut débarrassé la fosse de ces ossements et de ces chairs, il saisit une grande pique et harcela, avec le fer qui l'armait à sa pointe, les animaux confiés à sa garde. A cette attaque imprévue, les lions bondirent dans leur fosse et poussèrent des

rugissements épouvantables. Mais plus les lions grondaient et s'irritaient, plus le gardien redoublait ses coups de lance et déchirait impitoyablement les flancs et le museau de ces bêtes. Celles-ci ne tardèrent pas à entrer dans une rage furieuse. Elles se précipitaient les unes contre les autres, se livraient des combats terribles et s'élançaient contre les murs de leur prison, qu'elles tentaient vainement de franchir. C'étaient des rugissements, des assauts à porter la terreur dans le cœur du chasseur le plus intrépide ; et plus d'une fois, malgré sa longue expérience, Bûacûba se jeta au bas de la terrasse d'où il poursuivait, avec sa lance, les lions, dans l'effroi que lui causait leur colère bondissante.

L'exaspération des bêtes finit par devenir si menaçante, que le Yaoudi jugea à propos de leur donner un moment de répit ; il déposa sa pique et il rentra dans sa loge, en attendant l'heure de l'exécution.

Peu à peu les lions finirent par se calmer. Mais ils ne cherchèrent plus à se coucher. Ils marchaient comme travaillés par une inquiétude féroce, et les rugissements qu'ils jetaient à de courts intervalles annonçaient que leur colère n'était pas prête à sommeiller, et qu'elle attendait le moment d'assouvir sa furie.

Sur ces entrefaites, le soleil ne tarda pas à décliner à l'horizon, et lorsque ses derniers rayons se furent éteints sur le sommet de la montagne qui domine Fez, on entendit retentir dans le Beur un bruit inaccoutumé de gens armés qui envahissaient la cour des lions. Bûacûba se tenait debout à son poste, en fumant tranquillement du keef (la graine de la fleur de chanvre).

Les Marocains fument de préférence cette substance au tabac. Elle possède une vertu narcotique des plus actives, et elle produit une sorte d'idiotisme chez les hommes qui en font un fréquent usage. Abd-el-Kader a proscrit la consommation du keef parmi ses Arabes, et il ne laisse pas échapper une occasion de reprocher aux Marocains l'usage de cette substance végétale, si dangereuse pour l'intelligence et la santé des individus.

Bûacûba, avons-nous dit, aspirait avec une sorte de béatitude les vapeurs du keef. Ses petits yeux gris brillaient d'un éclat inaccoutumé, et ses joues, ordinairement si creuses et si pales, étaient teintes d'une couche de vermillon qui trahissait quelque intempérance. En effet, au moment où les chaous de l'empereur entraient dans la cour des lions, Bûacûba savourait, au grand mépris des prescriptions mahométanes, les dernières gouttes d'une tasse d'eau-de-vie (cherab), fabriquée par les Juifs avec des raisins de caisse. Notre homme cacha soigneusement sa tasse et se hâta d'aspirer quelques bouffées de keef, afin de dissiper l'arôme délateur du cherab.

Au milieu des chaous, on voyait le condamné Semmede-Ben-Barabas. Le malheureux faisait assez bonne contenance. Comptait-il sur le secours de Bûacûba ? Le crime qui avait conduit cet homme à la justice des Juifs n'aurait pas été frappé chez nous d'un tel châtiment. Les juges au-raient absous l'accusé. Semmede-Ben-Barabas était père d'une fille de dix ans. Un jour, en rentrant chez lui, il trouve son enfant tout en pleurs, et il voit, à quelques pas d'elle, un Marocain, un scélérat qui avait violenté l'innocente. Semmede-Ben-Barabas se précipita sur le Marocain et le tua. Le gouverneur de la ville, en apprenant qu'un Juif avait frappé un mahométan, condamna l'homicide à la peine de mort. Et à cette heure, Semmede-Ben-Barabas tenait expier le meurtre que lui avait inspiré la vengeance paternelle.

L'empereur ne paraissait pas. Les chaous s'étaient couchés par terre, et le condamné récitait ses prières. Bûacûba continuait de fumer en affectant la plus complète indifférence; néanmoins, de temps en temps, on le voyait promener ses regards dans le fond du gouffre et siffler entre ses dents. A ce bruit, les lions s'inquiétaient et fouettaient les murailles avec des coups de queue d'une force à briser un taureau. La nuit commençait à se faire, et une demi obscurité éteignait les reflets trop brillants et confondait les objets dans une teinte uniforme.

À la fin l'empereur parut ; il était entouré de ses agas et du gouverneur de Larrache. Le prince tenait dans sa main une petite bourse. Il fit un signe, et Bûacûba vint se prosterner à ses genoux.
« Tu n'as pas oublié ce dont nous sommes convenus, Yaoudi Bûacûba murmura l'empereur ?
- Non, je n'ai rien oublié.
- Voilà les dix douros.
- Dans cette bourse ?
- Oui.
- Ils sont à moi ?
- Pas encore.
- C'est comme si je les tenais en ma possession.
- Tant mieux ; car tu sais que si les lions se montrent aussi cléments ce soir qu'ils l'ont été ce matin, tu es condamné à descendre dans la fosse ?
- Oui.
- Fais donc ton oeuvre.
- Je t'obéis, fit le bourreau en se relevant. »
Puis il se tourna du côté des chaous, et dit d'un ton de voix solennel :
- Que veulent de moi les chaous de l'empereur Muley-Abderrhamann ?
- Ils veulent, répondit le chef des chaous, que le Bûacûba el-Yaoudi fasse la justice des Juifs.
- Au nom de qui parlez-vous ?
- Nous parlons au nom du gouverneur de Fez, en présence de l'empereur.
- Quel est celui que vous conduisez à la justice des Juifs ?
- Le voici, fit le chef des chaous en montrant le condamné.
- Comment se nomme-t-il ?

- Semmede-Ben-Barabas.
- Il est Juif ?
- Il est Juif.
- Comment te nommes-tu ? demanda alors Bûacûba au condamné.
- Je me nomme Semmede-Ben-Barabas.
- A quelle religion appartiens-tu ?
- A la religion juive.
- Tu es bien celui qui a été condamné par le gouverneur de Fez ?
- Oui ; je suis Semmede-Ben-Barabas-el-Yaoudi. Le gouverneur m'a condamné à la peine de mort, parce que j'ai tué un homme qui avait violenté ma fille.
- Tu n'as rien à demander avant de mourir ?
- Non.
- Réfléchis bien.
- J'ai réfléchi.
- Regarde autour de toi.
- L'empereur ! S'écria le condamné.
- Eh bien ?
- Je veux lui parler.
- Va lui parler.
- Sidi-Muley-Abderrhamann, fais-moi grâce de la vie ! S'écria Semmede-Ben-Barabas en se prosternant aux pieds de l'empereur.
- Non.
- Tu sais mon crime ?
- Oui.
- Peux-tu demander la mort d'un père qui a su venger l'opprobre de son enfant ?
- Oui.
- J'ai défendu la vie de mon enfant.
- Tu as tué le fils de Mahomet.
- Le Prophète ordonna-t-il jamais le viol ?
- Tu ne peux pas le savoir, puisque tu ne connais pas sa loi.
- Mais Dieu...
- Dieu a dit que les Juifs étaient des chiens, et que les croyants étaient ses enfants. Le chien a mordu le fidèle ; que le chien soit livré aux bêtes.
- Ainsi, Sidi-Muley-Abderrhamann...
- Tu as parlé. Je t'ai écouté. Tout est dit. Bûacûba, fais ton oeuvre.»

Le chef des chaous saisit alors par le collet de sa robe le condamné et le conduisit à Bûacûba. Le patient suivit sans opposer de résistance. Lorsqu'il se vit aux mains de son bourreau, il murmura quelques paroles dans la langue hébraïque. Le bourreau ne répondit pas. Il fit monter Semmede-Ben-Barabas sur une espèce de plate-forme. Là, il lui lia les mains derrière le dos et rattacha la corde par un nœud coulant autour du cou. Puis il s'arma de sa lance, aiguillonna ses bêtes et les rendit furieuses. Lorsqu'il eut accompli ces diverses dispositions, il dit en langue hébraïque au patient :
« Semmede, va rejoindre nos pères.

- Tu vas me sauver ?
- Non.
- Tu trahis ta promesse ?
- L'empereur nous regarde.
- Je suis livré aux lions tout vivant ?
- Non : ils n'auront qu'un cadavre. C'est le dernier service que te rendra ton frère Bûacûba.
- Explique-toi...»

Mais Bûacûba ne répondit pas ; il serra les cordes ; Semmede-Ben-Barabas opposa quelque résistance ; alors le bourreau, par un mouvement aussi rapide qu'assuré, tira sur le noeud coulant qui entourait le cou, et poussa le condamné par les épaules.

À ce moment, l'empereur monta sur le parapet. Le supplicié ne jeta pas un cri, un gémissement. Bûacûba l'avait étranglé, et les lions mettaient en lambeaux le cadavre tout tiède et tout palpitant de l'infortuné Semmede-Ben-Barabas.
« Les lions ont fait leur devoir ! S'écria l'empereur en descendant.
- Oui : ils ont accompli la justice.
- Le Juif est mort. Voilà la bourse que je t'avais promise.
- Je l'ai bien gagnée.
- Oui. La chrétienne a été sauvée par un miracle.
- Et la robe ?
- La robe ! De quelle robe veux-tu parler ?
- De celle que tu m'avais promise avec les cinq premiers douros.
- Les cinq premiers douros. C'est cela. Tu en as dix. Ta robe est payée.
- Non. Tu as dit ; Je te donnerai de l'argent, dix douros et une robe.
- Je te l'ai dit ?
- Oui.
- Je crois que je ne l'ai pas dit.
- Je le jure sur la tète de mon père !
- Alors, je l'ai dit.
- Et tu as promis.
—-Tu réclames la parole de l'empereur ?
- Oui, je réclame la parole de l'empereur.
- C'est une robe qu'il te faut ?
- Oui , une robe, puisque tu m'as donné les dix douros.
- Eh bien ! N'as-tu pas celle du condamné ?
- Qu'entends-tu dire ?
- Va ramasser celle de Semmede-Ben-Barabas.
- Les lions l'ont mise en lambeaux.
- C'est une autre affaire. Je t'avais promis une robe ; je te donne celle du trépassé. Nous sommes quittes.
- Mais...
- Nos comptes sont réglés. »

XVI - SEMIELALYA.

Voyage - Longueurs et difficultés - Haltes - Campements - Arrivée à Maroc - Le palais de l'empereur - Les esclaves chrétiennes sont traitées avec tous les égards dus à leur malheur - Les terreurs de la mitre, la confiance de la fille - Le marabout Miatbir - Il finit par rendre une visite à mademoiselle Lanternier - Il la sollicite d'abjurer le catholicisme -Combats de la conscience - Nécessité - Fatalité - Ajournements - Le Miatbir revient - L'amour d'un jeune prince - Mademoiselle Lanternier et sa mère se font mahométanes - Dagia la chrétienne.

La caravane que commandait le kaki Zetta employa vingt-cinq jours à franchir la distance qui sépare Fez de Maroc. Un tel voyage s'accomplirait en France dans l'espace de trois à quatre journées. Mais il ne faut pas s'étonner des longueurs d'une telle route chez les Marocains. Dans cette contrée on marche depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. On fait une halte au plus fort de la chaleur. Les cavaliers et les chameliers ne pressent guère l'allure de leurs montures dans la crainte de fatiguer les chevaux, les mulets et les chameaux. Ils s'arrêtent chez les tribus amies et prolongent leur séjour dans les douairs qui leur offrent une gracieuse hospitalité. Les Arabes, en outre, ne sont jamais pressés d'arriver : ils mettent tout le temps nécessaire à parcourir de grandes distances, et ils s'inquiètent peu d'arriver au jour et à heure fixes. Ensuite, il faut compter pour beaucoup les difficultés et les embarras qui entravent ce mode de locomotion. Tous les charrois se font à dos de mulets et de chameaux. Ces animaux portent, outre les marchandises, les tentes de la caravane. Chaque soir il faut dresser les tentes, chaque matin il faut les plier. Tous ces préparatifs demandent du temps. Bien plus, il arrive souvent que l'on campe dans une province inhabitée. Chacun doit alors songer à sa subsistance, et malheur aux hommes et aux animaux, si les bêtes de somme ne portent pas la farine, le lait, l'orge et la paille nécessaires pour apaiser la faim de la caravane et nourrir ses frères.

Le voyage s'accomplit sans périls, et le kaïd Zetta entra dans Maroc le vingt-sixième jour, au matin, depuis son départ de Fez. Il conduisit les deux femmes chez le gouverneur de la ville. Là, le marabout Sidi-Hadj-Miatbir communiqua les ordres dont l'empereur l'avait fait le porteur, et dès que le gouverneur eut pris connaissance de la dépêche, celui-ci chargea ses chaous d'accompagner les deux femmes et le marabout Sidi-Hadj-Miatbir au palais de l'empereur.

Pendant le trajet qu'il fallait parcourir de la maison du gouverneur au palais de l'empereur, on voyait la population se répandre dans la ville et des flots de curieux envahir les rues que les nouveaux arrivés devaient traverser. Tous les yeux étaient attachés sur la litière sous laquelle se tenaient assises et cachées les deux captives. Les chaous, armés de longs

butons, frappaient à tour de bras les passants, sans crier gare ! Et l'escorte avait toutes les peines du monde à circuler. Ce concours prodigieux de Marocains ne devait étonner personne. Déjà des indiscrétions avaient été commises tant à Fez qu'à Mékenès et dans les tribus que la caravane avait traversées. On racontait l'aventure de la chrétienne dans la fosse aux lions ; on criait au miracle sur sa délivrance ; on répandait que l'empereur lui avait voué autant d'admiration que d'amitié; et chacun brûlait de voir l'héroïne du jour. Mais l'attente du public fut trompée. Les chaous s'acquittèrent avec tant de conscience de leur consigne, qu'ils parvinrent à dissiper les curieux et là protéger, contre la plus légère indiscrétion, la personne des chrétiennes. A la fin l'escorte arriva au palais : elle pénétra dans la cour, et là, Virginie et sa mère, à l'abri contre les envahissements tumultueux de la foule, descendirent de chameau.

Aussitôt un aga de l'empereur, le nègre Papou, vint recevoir des mains du marabout Sidi-l'Hadj-Miatbir les deux captives. Il les introduisit dans le pavillon occupé par les femmes de l'empereur; mais; au lieu de les loger dans la salle commune, il leur donna deux chambres au rez-de-chaussée, qui s'ouvraient sur le jardin, mais qui étaient séparées de la terrasse sur laquelle s'asseyaient les femmes par un grenadier et un citronnier formant paravent. Ces deux salles étaient pavées avec des briques en faïence, peintes de diverses couleurs. Les murailles avaient reçu une teinte de lait de chaux; mais tout autour de l'appartement, jusqu'à une hauteur d'un mètre à partir du sol, régnait un lambris formé de briques en faïence et de tablettes de marbre. Quelques matelas, des tapis, des coffres en bois, des pipes, des coussins, formaient l'ameublement de ces deux chambres. Au milieu de la principale pièce, on avait pratiqué un petit bassin en marbre rouge dans lequel un jet d'eau frémissait en épanchant ses ondes comprimées dans un tuyau en plomb.

Grande fut la satisfaction de nos deux chrétiennes, lorsqu'elles se trouvèrent installées dans leur logement. Le voyage les avait harassées de fatigue et elles n'aspiraient qu'à se reposer : elles n'avaient pas la force de s'inquiéter de leur avenir. Néanmoins la jeune fille, au milieu de sa lassitude, observait tout ce qui se passait autour d'elle ; et les remarques qu'elle faisait lui inspiraient la confiance et la sécurité qui donnent un doux sommeil.

Au reste, elle avait bien raison de ne pas s'alarmer aucun danger ne la menaçait et sa mère ne devait plus la quitter. Si elle avait pu communiquer avec les cavaliers qui l'avaient escortée depuis Fez, s'il lui avait été donné d'entendre les conversations qui se produisaient dans la cour du palais, elle se serait convaincue qu'elle était appelée à jouer un grand rôle. L'héroïque résolution qui l'avait poussée' à se livrer aux lions, plutôt que de vivre séparée de sa mère, sa délivrance miraculeuse étaient autant de circonstances extraordinaires bien faites pour frapper l'imagination des Marocains. Depuis ce jour, grands et petits, la

considéraient comme étant une créature protégée par Dieu: tous lui prêtaient une puissance et une force qu'ils faisaient découler d'une source divine, et contre lesquelles l'autorité, la violence du chef suprême viendraient échouer. Le sentiment public participait, en môme temps, de la stupéfaction et de la crainte, de la vénération et de la terreur, de la confiance et de la joie. Aussi, pendant la traversée de Fez à Maroc, se vit-elle traitée avec égard et convenance par le kaki Zetta. Le marabout Sidi–l'Hadj-Miatbir ne parlait lui-même qu'avec le plus profond mystère et la plus grande déférence de cette jeune fille, et les Marocains qui l'avaient accueillie à son arrivée dans leur ville, avaient rendu à mademoiselle Lanternier, en prévenances et en respect, le respect et les prévenances dont ils entouraient les personnes les plus recommandables de l'empire.

Aussi, tandis que la mère et la fille se délassaient de leur voyage, le marabout Miatbir répandait dans le palais de ces phrases à double sens qui réveillent la curiosité et préparent les événements que l'intrigue brûle de faire éclore. Ainsi, il allait répétant en toute occasion que la chrétienne était douée d'une sagesse et d'une beauté accomplies ; il ajoutait qu'elle avait l'esprit d'un ange et le cœur d'une mère ; et il finissait par dire que le secours de Dieu l'avait sauvée de la férocité des lions, et que cette protection divine l'accompagnerait pendant le cours de sa vie.
« Heureux, trois fois heureux ! S'écriait-il, le jour où la chrétienne lèvera la main en signe d'assentiment et la religion de Mahomet le Béni, trois fois béni sera l'homme qui fera sa femme de cette aimable créature ; car il partagera auprès d'elle les faveurs dont ne cessera de l'accabler Allah et Mohammed ! »

Sidi-l'Hadj-Miatbir brodait ce thème à l'infini, et il avait toujours le soin de le traiter devant Sidi-Mohammed-Abderrhamann, fils aîné de l'empereur. L'éducation de ce jeune prince avait été faite par le gouverneur des ports du Maroc, en résidence à Larrache. Lorsque le gouverneur eut rendu l'élève à son père, l'empereur confia son fils à Miatbir.

Celui-ci avait reçu pour mission de mettre la dernière main à l'éducation du jeune prince, et de l'occuper, par des lectures sérieuses, dans les heures que ne remplissaient pas les exercices des armes et du cheval, les voyages et les excursions aux environs de Maroc. Mohammed-Abderrhamann avait eu l'occasion de voir la chrétienne à son arrivée à Fèz ; il avait fait le voyage de Fez à Maroc dans la même caravane qui l'avait escortée avec sa mère, et, à cette heure, il se trouvait habiter avec elle la même ville, le même palais.

La beauté de mademoiselle Lanternier avait vivement impressionné la jeune imagination du prince. Candide, impatient, aventureux, impressionnable comme on l'est à seize ans, Mohammed-Abderrhamann devait se préoccuper de cette rencontre ; mais il ne savait pas encore, à Fez, si c'était un sentiment de curiosité ou une passion d'amour qui tenait

ses souvenirs éveillés devant l'image de l'étrangère ; toujours est-il qu'il songeait à elle. Le voyage ne fit qu'enflammer cette disposition à son arrivée à Maroc, il se trouvait.

Mais au seul nom de la, chrétienne, et les discours de Sidi-l'Hadj-Miatbir, le marabout, étaient autant de gouttes d'huile qui venaient s'enflammer sur le feu de son cœur.

Dès ce moment, le vieux marabout Sidi-l'Hadj-Miatbir poursuivit l'accomplissement du projet qu'il avait conçu dès le premier jour de l'arrivée des esclaves chrétiennes à Fez, tandis que le jeune prince confié à sa pieuse surveillance ne forma plus qu'un désir, ne rêva plus qu'une espérance, celle de voir mademoiselle Lanternier, Virginie la chrétienne, ou bien encore la Dagia, comme l'avait appelée l'empereur Muley-Abderrhamann.

Miatbir avait surpris le secret de son élève ; il laissait au jeune prince toute liberté d'agir mais, au lieu de le diriger, il lui lâchait la bride sur le cou, à l'exemple de l'habile cavalier qui amuse l'impatience d'un généreux coursier, au lieu de comprimer sa fougue avant d'arriver au but : car, dans sa précipitation, l'impétueux animal refuserait de franchir l'obstacle et se briserait contre lui. Tandis que le prince manœuvrait avec cette candide gaucherie et cette fiévreuse indiscrétion qui sont la franchise et l'habileté des premières amours, le marabout Miatbir allait droit à la Virginie et travaillait à façonner son cœur et son esprit. Il n'avait pas encore parlé; il avait conservé toute la réserve recommandée à son titre de marabout, et la chrétienne avait pénétré le motif qui inspirait ses actions, le but vers lequel il se flattait de la conduire. Entre eux, la partie était égale ; l'habileté d'un prêtre et l'esprit d'une fille sont de force à lutter et à finir par se confondre dans un intérêt commun. Autour d'eux papillonnait le jeune homme ; celui-ci n'avait pour lui que sa loyauté, son ardeur, son espérance ; il devait succomber dans la lutte, si le marabout et la femme ne venaient pas à son secours.

Rien n'était plus charmant que les naïves inventions préparées par Mohammed-Abderrhamann, dans le but d'arriver auprès de la chrétienne : prières, menaces, argent, bijoux, violences, tout lui était bon pour corrompre la négresse Baki, l'esclave qui servait les deux étrangères... Mais avant de dévoiler les faits et gestes du prince marocain, il importe de suivre les progrès que Miatbir, le marabout, fait dans l'esprit de la chrétienne.

Miatbir, pendant les premiers mois du séjour des femmes à Maroc, s'abstint de paraître devant elles. Il s'inquiétait de leur santé, demandait de leurs nouvelles et leur faisait part de son amitié. Il apprit qu'elles se remettaient des fatigues du voyage ; que le genre de vie auquel elles étaient soumises avait raffermi leur santé, et que Virginie gagnait chaque jour en fraîcheur et en beauté.

« C'est la perle de la maison, c'est le diamant de l'empereur que cette esclave, lui répétait-on du matin au soir.
Mais la perle vit au fond de la mer, le diamant dans la mine ; ils perdent leur prix à sortir de leur obscurité ; et en passant dans les mains des hommes, ils courent le risque d'être réduits en poussière.
- L'esclave est plus belle que la perle et le diamant, répondait le marabout; car elle emprunte aux feux du jour un éclat resplendissant. C'est la grenade qui s'épanouit au baiser du soleil à son midi.
- C'est Dieu et le Prophète qui la font si belle,
- Oui, car ils l'ont conservée contre la férocité des bêtes.
- Dieu est Dieu, et Mahomet est son prophète !
- Tu ne vas pas la voir? Demandait la négresse Baki.
- Le jour n'est pas encore venu pour moi d'aller la voir. »

Mais à force de répéter : Le jour n'est pas encore venu pour moi d'aller la voir, Miatbir, le marabout, finit un beau matin par dire :
« Aujourd'hui j'entrerai dans la demeure de l'esclave chrétienne.»
En achevant ces mots, il alla frapper à la porte du pavillon occupé par les femmes de l'empereur.

Le nègre Papou, qui avait la garde de cette demeure, ouvrit la porte. A la vue du sage et du saint Miatbir, il prosterna son front dans la poussière, et laissa entrer le marabout.
(On ne doit pas s'étonner de rencontrer Miatbir chez les femmes de l'empereur. Son titre de marabout lui ouvre toutes les portes ; et dans cette occasion, il est chargé de la conversion des captives.)

Miatbir traversa le corridor et arriva chez les chrétiennes. Il les trouva assises sur des carreaux en soie ; la mère Lanternier, qui n'avait pu se résigner à l'oisiveté dont sa nouvelle condition lui faisait une sorte de règle, s'occupait de couture ; tandis que sa fille se tenait absorbée dans une, muette contemplation ; on aurait dit qu'elle craignait, en travaillant avec les doigts, de contrarier le cours de ses réflexions. A la vue du marabout, la jeune chrétienne suspendit ses méditations, et le sourire qui vint illuminer ses yeux trahit la satisfaction que lui causait cette visite.

Elle était plus jolie que jamais, et l'isolement dans lequel elle vivait depuis quelque temps avait pour ainsi dire décuplé, par le recueillement, les charmes de sa beauté et les grâces de son esprit.

Le marabout la salua affectueusement ; elle inclina légèrement la tête, et l'invita à s'asseoir et à fumer.
« Je vais m'asseoir, répondit Miatbir ; mais je ne fumerai pas.
- Quel motif t'empêche de fumer ? Répliqua la jeune fille.
- Tu es encore bien ignorante dans la connaissance de nos usages et de nos pratiques religieuses.
- Est-ce un avis ou un reproche que tu m'adresses ?

- C'est un avis.
- Je te remercie de ta sollicitude, car je ne demande pas mieux que de m'éclairer.
- Eh bien ! Fit le Miatbir en s'asseyant, tu sauras qu'un marabout doit s'abstenir de fumer.
- Et de cracher dans le feu ?
- Oui.
- Je l'avais entendu dire ; mais, jusqu'à cette heure, il ne m'avait pas été donné de causer avec un personnage aussi saint que toi.
- Est-ce qu'en France vos marabouts fument ?
- Rarement.
- Alors tu ne dois pas t'étonner de la conduite que nous tenons.
- Je sais que, dans toutes les religions, les serviteurs de Dieu doivent observer une règle sévère dans leurs mœurs, afin de rendre leur personne plus digne de se rapprocher de Dieu et de le représenter parmi les fils des hommes.
- Mais il n'y a qu'une religion ; il n'existe qu'un Dieu et qu'un Prophète ; Allah et Mahomet !
Viendras pour lui un objet de répulsion et, s'il succombe à la tentation, une source de mauvaises actions. Tu finiras par être rejetée de la maison impériale, et tu iras dévorer ta dégradation et ton entêtement dans le douair le plus misérable de la plus pauvre des tribus.
- Oh ! Ne parle pas ainsi ! Tu me fais peur !
- Virginie ! S'écria la mère, ne te rebute pas et ne fais pas l'obstinée. Nécessité fait loi,
- Ce n'est pas ce que m'avait promis la gitana Regina, dans la tribu de l'Oued-Za.
- Aide-toi, le ciel t'aidera, ajouta la bonne femme.
- Tandis que si tu cèdes à mes exhortations, reprit le Miatbir, tu feras partie de nos familles.
- Tu deviendras notre sœur. Ton esprit et ta beauté trouveront grâce aux yeux du maître, De la condition d'esclave, tu passeras à la condition de femme libre ; de chrétienne, tu deviendras mahométane, c'est à dire que dans l'espace qui sépare le matin du soir, tu te seras élevée et tu te seras dépouillée d'un titre odieux, infâme, dégradant, pour porter un titre glorieux. Dès ce jour, au bruit de tes attraits et de tes vertus, quelque noble personnage te recherchera en mariage, et tu deviendras la mère d'une famille nombreuse, riche et puissante,
— Tu me places entre le bonheur et le malheur, entra la joie et les larmes.
- Je te place entre la vérité et le mensonge ; entre la lumière et les ténèbres. Choisis...
- Choisis... Tu me presses... Le temps, la réflexion...
- Tu as déjà trop tardé.
- Et ma mère?
- Ta mère ?.. .
- Ne t'occupe pas de moi ! S’écria la bonne femme, je saurai prendre mon parti plus facilement que toi : la devise que je veux suivre depuis que je

suis condamnée à vivre en Barbarie, consiste à faire bon cœur et bon visage contre mauvaise fortune et à prendre le temps comme il vient.
- Tu as entendu ta mère, et tu hésites encore.
- Abjurer... renier...
- L'empereur a salué déjà ta conversion, en t'appelant du doux nom de Dagia.
- Dagia L.. Perdre jusqu'à mon nom.
- Virginie... Dagia... Est-ce qu'il s'agit ici du calendrier ? Fit la mère Lanternier.
- Tu as raison, continua le marabout ; Virginie, c'est l'ancien nom ; Dagia, c'est celui que doit porter la femme nouvelle.
- Ma fille, tout le monde nous a abandonnées.
- Oui, tous nous ont abandonnées,
- Les Marocains prient le bon Dieu.
- Dieu et Mahomet, fit le marabout.
- Il existe des huguenots en France, Virginie ; nous en avions chez nous. C'étaient de braves gens qui faisaient bien du bien au pauvre monde. Le curé avait beau dire qu'ils seraient damnés au jugement dernier, personne ne voulait le croire. Ta disais que ce n'était pas possible, puisqu'ils adoraient Dieu et Jésus.
- C'est vrai, ma mère.
- Si nous écoutons le marabout, nous serons, vis à vis des catholiques, ce que sont les huguenots.
- Comparer les mahométans avec les huguenots. Luther et Calvin avec...
- Ah ! tu es trop savante, ça causera ta perte, entends-tu, Virginie...
- Ainsi, fit le marabout en se levant, tu persistes dans ta résolution ; tu refuses d'invoquer Allah et Mahomet...
- Je ne dis ni oui, ni non.
- Je ne te comprends pas.
- Reviens dans trois jours... Je te donnerai une réponse claire et définitive. Adieu.
- Dans trois jours.
- Oui, dans trois jours ? »

À ces mots, le marabout se retira en laissant les deux femmes en proie aux plus cruelles incertitudes.
Miatbir vint retrouver la Virginie au jour dit.
« Quelle est ta réponse ? Demanda-t-il en entrant dans la chambre des deux femmes.
- Je suis mahométane, répondit mademoiselle Lanternier.
- Gloire à Dieu ! Gloire à toi! S’écria le marabout. Lève la main, ma fille, et répète ce que je vais te dire. .
- C'est inutile, Sidi-l'Hadj-Miatbir, je saurai réciter les paroles sacramentelles.
- La Allah ill' Allah, Mohammed rassoull Allah.
- A merveille, Dagia ; mais il faut encore que tu saches la prière que dit le marabout lorsqu'il appelle à la mosquée.

Allah'u akber ! esch' hed'u enné la ilah' il Allah ! Esch' hed' u enné Mohammed rassoul il' Allah ! Hayyé al' es-selath ! hayyé es' el-selath. Ve Allah'u ekber ! La ilah, il Allah !
(Dieu très haut ! J'atteste qu'il n'y a point de Dieu, sinon Dieu ! J'atteste que Mohammed est le prophète de Dieu. Venez à la prière, venez au temple du salut ! Grand Dieu ! Il n'y a point de Dieu, sinon Dieu !)
- Je m'en souviendrai.
- Et ta mère ?
- Moi ! S'écria la bonne femme ; oh ! Je n'y vais pas par quatre chemins. Je suis de votre église et je ne crains pas de dire
- La Allah il Allah, Mohammed rassoul'Allah.
« Dagia, Dagia, reprit le marabout, tu es mon plus bel ouvrage. J'ai touché ton cœur, j'ai ouvert tes yeux. Ton sort me regarde, et dans peu, tu te réjouiras avec moi du parti que tu viens de prendre. Adieu ! Je vais écrire à l'empereur et lui annoncer cette heureuse nouvelle. »

Miatbir sortit de l'appartement et fit part à l'empereur de cette conversion qu'il attribuait à ses pieuses exhortations; le saint homme était loin de se douter du motif qui avait poussé mademoiselle Lanternier à se jeter dans la religion des Arabes, et il ne savait certes pas quel était le véritable auteur de cette conversion. Voici ce qui s'était passé, en l'absence de Miatbir, chez la belle captive, et l'influence charmante à laquelle elle avait cru devoir céder dans l'intérêt de son cœur, de sa fortune et de sa vie.

XVII EL'KANTARA

La négresse Baki – La rivière des noirs – Vente et achat des esclaves – La poudre d'or – La nourrice du fils aîné de l'Empereur – Les confidences d'un amoureux – L'intrigue se noue – Baki attaque mademoiselle Lanternier – Le stratagème que la négresse met en œuvre pour éloigner la mère Lanternier – Le rendez-vous – Le tapis roulé – Un clair de lune et une apparition – Sidi-Mohammed aux pieds de la chrétienne – Une conquête de l'amour – Un baiser et une promesse – La naissance d'un négrillon.

Le marabout Sidi-l'Hadj-Miabtir n'était pas seul intéressé à la conversion de mademoiselle Lanternier. La négresse Baki attachait de son côté un grand prix à la résolution que la belle captive se déciderait à prendre. Aussi employait-elle toute son activité et son intelligence dans la séduction m'elle méditait. Elle agissait à l'insu du marabout, et l'un et l'autre devaient finit un jour, en suivant une voie différente il est vrai, par aboutir au même but et par se donner la main.

Baki, dès sa plus tendre enfance, avait été arrachée au pays qui l'avait vu naître par des marchands d'esclaves. Ceux-ci l'avaient achetée au prix d'un sac de blé à *la rivière des nègres* et l'avaient vendue aux

agents de l'empereur en résidence à Fez. *Cette rivière des nègres* est une contrée sur laquelle nous n'avons encore pu nous procurer que les données les plus vagues. Le renégat *Abdala le chrétien* (le déserteur Dumoulin) l'a parcourue rapidement.

C'est un pays de sables qui ne produit aucune récolte et les noirs qui l'habitent échangent la poudre d'or et leurs enfants contre des sacs de blé et d'orge. Ainsi le prix d'un esclave varie selon l'affluence des acheteurs sur le marché. Si les acheteurs sont nombreux, le nègre s'élève à une certaine valeur représentée en grains ; si les acheteurs sont rares, il descend à la valeur la plus minime, à une mesure de grain, ou bien à quelques mètres de cotonnade. La négresse Baki entra dans la maison du souverain : elle devint mère et elle fut chargée d'allaiter Mohammed-Abderramann, le fis aîné de Sa Majesté marocaine. Lorsqu'elle eut cessé de remplir son rôle de nourrice, Baki fut attachée au service des femmes de l'empereur.

Le poste qui lui fut confié était des plus importants, et elle s'acquitta de ses nouvelles fonctions avec autant d'intelligence que de fidélité. Le jeune Muley-Abderrhamann conserva pour sa nourrice un vif attachement. Cette reconnaissance du prince éleva Baki dans l'estime du palais, et chacun s'étudia à lui plaire et à mériter son amitié.

À son arrivée à Maroc Sidi-Mohammed alla trouver sa nourrice : il lui raconta l'aventure de Mademoiselle Lanternier dans la fosse aux lions ; et il lui avoua que la beauté et le courage de la chrétienne l'avaient complètement subjugué.

Baki commença par accueillir cette confidence avec autant d'incrédulité que d'indifférence.
Le prince se montra blessé de l'attitude qu'avait prise la négresse. Il revint à la charge, il lui peignit son amour avec des couleurs si vives et si vraies que celle-ci n'osa même plus le détourner de cette affection tant la passion qui dévorait ce jeune cœur avait conquis d'empire sur sa volonté. Elle prêta une oreille complaisante aux aveux du prince, et si elle ne flatta pas son amour, elle ne tenta pas du moins rien qui pût le contrarier. Mais elle dut finir par lui montrer le péril auquel il s'exposait en s'occupant de l'esclave de son père. Cette considération n'était pas de nature à arrêter une imagination de seize ans. Mohammed savait que la captive vivait en étrangère dans la maison de son père.

Ce fait éteignait les scrupules du prince et l'encourageait dans ses espérances. Il pressait Baki avec cette vivacité et cette ténacité qui sont les vertus d'un cœur nouvellement épris, de l'aider dans sa passion, de lui parler de la jolie chrétienne, et de lui ménager quelque rendez-vous. La négresse ne pouvait résister longtemps ; elle aimait Sidi-Mohammed comme une mère aime son fils ; elle le craignait comme l'esclave doit craindre son maître, car elle voyait en sa personne son fils de lait et son

souverain. Elle s'imaginait que cet amour était produit par un caprice, que la tête avait plus de part que le cœur dans cette passion et qu'il s'agissait de fournir une distraction à cette première effervescence.

C'était l'adolescent dont il fallait amuser l'ardeur qui se lassait des chevaux, des fantasias, de l'étude, et qui s'exaltait aux charmes d'une femme. C'était la nubilité qui portait une main indiscrète sur l'arbre défendu et qui s'irritait de ne pas atteindre le fruit, objet de sa convoitise. C'était l'Arabe, le descendant de ces Maures, anciens maîtres aux siècles d'une splendeur glorieuse, du beau royaume des Espagnes, qui portait en son sein les derniers germes d'un héroïsme et d'une galanterie, signes d'une rare distinction dans l'esprit et le cœur. La négresse Baki ne se rendait pas compte de ces divers sentiments. Elle voyait un beau jeune homme qui soupirait d'amour pour une jeune fille.

Cela lui suffisait ; elle trouvait que de travailler à leur rapprochement était une chose toute naturelle. Une seule circonstance l'arrêtait. L'amante convoitée était la fille des chrétiens. Etait-il possible de jeter auprès de l'infidèle, l'élève de Sidi-l'Hadj-Miatbir, l'enfant de Dieu et de Mahomet.

Elle ne manqua pas de représenter au prince la monstruosité de l'amitié qu'il tentait de lier avec la chrétienne. Le jeune mahométan parut interdit devant cette objection. Dans son irréflexion, il ne l'avait pas prévue ; mais son hésitation ne dura guère et il s'écria :
« Il faut qu'elle cesse d'appartenir au Dieu des chrétiens ; elle sera de la religion de Mahomet. Je me charge de son abjuration. Mon père l'a déjà avertie sur ce point, il a ordonné de ne plus L'appeler de son nom de chrétienne, mais de l'appeler du nouveau nom qu'il lui a donné, Dagia. »

La négresse se contenta de cette réponse, et elle promit de s'occuper des amours de son jeune maître. Dès ce moment elle s'attacha exclusivement à la personne des deux chrétiennes et elle se procura ainsi tout le loisir nécessaire pour acquérir une connaissance bien exacte de leurs faits et gestes. Jusqu’alors, elle n'avait prêté qu'une médiocre attention à mademoiselle Lanternier. Elle se mit à l'examiner attentivement, et elle demeura frappée des charmes de sa personne et de la beauté de son visage. Elle finit bientôt par tomber dans l'admiration en contemplant longuement ces attraits si purs et si distingués : cette fraîcheur, cette élégance, cette harmonie qu'elle ne savait comparer à aucun autre objet; car les étoiles, les fleurs, les fruits, qui lui servaient ordinairement de type de comparaison, n'égalaient certes pas en éclat et en suavité cette créature charmante. Aussi devint-elle empressée et officieuse auprès des deux captives.

Elle les servait avec autant de respect que de dévouement et elle travaillait ainsi à capter leur confiance. Mademoiselle Lanternier ne tarda pas à reconnaître le zèle de Baki et elle lui en témoigna sa gratitude. La

négresse allait et venait : elle communiquait journellement avec le palais et la ville, et elle formait le lien qui rattachait les habitants du sérail au mouvement, au bruit, à la vie de l'extérieur. D'un moment à l'autre, elle pouvait devenir un instrument précieux entre des mains intelligentes.

Dés que la Baki jugea l'instant favorable d'attaquer la chrétienne, elle s'empressa de le saisir, et un jour que la mère Lanternier travaillait à sa couture sur la terrasse du jardin, la négresse, qui était demeurée dans la chambre en tête â tête avec la jeune fille, entama la conversation dans les termes suivants.
(II n'était pas encore question de la visite du marabout Miatbir.)
« Regrettes-tu toujours ta patrie ?
- Baki, répondit la captive, je regretterai ma patrie jusqu'au jour où j'aurai adopté une nouvelle patrie.
- Mais le Maroc est à cette heure ton pays. N'es-tu pas destinée à finir tes jours dans notre contrée ?
- Oui, je dois vivre et mourir dans cette contrée. Mais la patrie ne se borne pas à des champs, à des villes : elle se forme aux lieux où les affections prennent naissance et produisent une famille.
- II ne tient qu'à toi de former ces affections et une famille.
- Ne suis-je pas étrangère par mon éducation et par ma religion avec les habitants de ce pays ?
- Refais ton éducation change de religion.
- Et lorsque j'aurai adopté vos mœurs et votre religion, mon sort aura-t-il changé ?
- Oui.
- Ne suis-je pas l'esclave de l'empereur ?
- Tu ne saurais être considérée comme étant une esclave, car tu n'as jamais été vendue ni achetée.
- 0n m'a donnée à un maître.
- Ce maître t'aime et te respecte.
- Qui te l'a dit ?
- Il me suffit de voir et d'apprécier la conduite qu'il tient vis à vis de toi. As-tu jamais manqué de quelque chose, as-tu jamais essuyé un mauvais traitement ?
- Non.
- Tu vois donc bien qu'il t'a prise en amitié. Une jeune fille ressemble à une belle fleur. Chacun la regarde en passant et parmi ceux qui aspirent ses parfums et qui admirent ses couleurs, il s'en rencontre toujours tin dont les yeux et le cœur s'éprennent plus vivement que...
- Baki, tu as une langue louangeuse ; tu cherches à endormir mes chagrins.
- Je cherche à t'instruire sur tan sort en te parlant le langage de la vérité.
- Mais alors qui pourrait s'intéresser au sort de la triste captive?
- Un homme jeune et sincère.
- Il ne m'a jamais vue.
- Il t'a vue. Ensuite il lui aurait suffi d'avoir entendu parler de ta beauté pour...

- Oui, chez vous un homme prend en mariage une femme qu'il voit pour la première fois en l'introduisant dans la maison conjugale.
- Ton image est toujours présente à ses esprits...
- Un homme jeune ?
- Oui...
- Sincère ?
- Et bon.
- J'ai beau chercher, à Taza ?
- Non.
- A Maroc ?
- Non.
- A Fez ?
- A Fez... La foule était grande dans la cour du palais. Les hommes t'admiraient et les enfants t'adoraient.
- Et je suis aimée...
- Comme femme ne l'a jamais été.
- Et il veut...
- T'épouser, t'offrir le sort le plus brillant de cet empire...
- Tu me trompes...
- Non, car il viendra lui-même se jeter à tes pieds cette nuit. Adieu...
- Baki, tu me quittes. Encore un mot.
- J'en ai dit assez. Sache seulement que tu tiens à cette heure la liberté ou l'esclavage, l'opprobre ou la gloire entre tes mains. »
Et en finissant ces mots, la négresse sortit de l'appartement et rentra dans l'intérieur du palais...

« Les prédictions de Regina la gitana, commencent à sortir du vague où elles demeuraient ensevelies et à prendre une réalité, s'écria la captive dès que la négresse se fut retirée. Si j'ai bien compris ce que m'a dit le marabout Miatbir à Fez et en arrivant ici, je suis aimée et recherchée par un homme puissant.

Mais de qui veut-on parler ? Je ne sais, mon esprit se perd en calculs et en conjectures...
Cette nuit... 0h mon Dieu ! ... Tirez-moi de cette incertitude et faites-moi mourir si je ne dois pas sortir de l'état d'abjection dans lequel je suis plongée depuis si longtemps. »
En ce moment la mère Lanternier rentra. Sa vue coupa court aux réflexions de sa fille. Les deux femmes s'entretinrent de choses indifférentes, et pendant ce temps le soleil finit par se coucher.

C'était l'heure du crépuscule. Les femmes marocaines se promenaient dans le jardin; les deux étrangères se tenaient assises sur la terrasse. Baki parut devant elles. Un nègre portait sur son dos un tapis.
« Voici le tapis que les chrétiennes ont fait demander à l'aga du palais.
- Mille remerciements, répondit la mère Lanternier.
- Dans quel endroit le déposer ?
- Dans la première salle.

- C'est bien. L'esclave va t'obéir. »
Et lorsque l'esclave eut placé le tapis à l'endroit indiqué.
« J'ai ma sœur, reprit la Baki, qui souffre des douleurs de l'enfantement.
- Tu ne nous avais jamais parlé de cette sœur ! S'écria la mère Lanternier.
- Je n'ai pas eu l'occasion de vous en entretenir. Je vais passer la nuit auprès d'elle.
- Sans compagnie ?
- Oui sans compagnie.
- Ce n'est pas gai.
- D'autant que ma sœur est contrefaite et que je redoute quelque accident.
- Vous n'avez pas d'accoucheurs vous autres ?
- Non. Mais j'y pense, viens m'aider.
- De grand cœur. Tu veux bien, Virginie ?
- Certainement, ma mère.
- Suis-moi, je te ramènerai bientôt ici.
- Ça vaut bien toute autre distraction. Partons. »
Et sans ajouter un mot, Baki entraîna la mère Lanternier dans le jardin et lui fit franchir la porte qui fermait l'enceinte du sérail. L'obscurité devenait de plus en plus intense. La jeune fille rentra dans sa chambre, dont elle laissa la porte entrouverte. Elle s'agenouilla et fit sa prière à Dieu ; puis elle s'étendit sur un tapis et demeura le front appuyé dans sa main, toute pensive. La présence de Baki avait réveillé ses craintes et ses espérances.

Mille images confuses traversaient ses esprits. Son anxiété se prolongeait ; elle ne voyait rien, elle n'entendait rien. La négresse avait-elle fabriqué quelque mensonge. Lui préparait-elle quelque perfidie. La lune se leva dans ce moment et elle éclaira la chambre de ces rayons si purs qui forment la lumière du ciel de l'Orient. On aurait dit la douce clarté que jette une lampe d'albâtre au milieu de l'alcôve dans laquelle s'abat en repliant ses ailes frémissantes, un essaim de petits amours, aux carquois d'or et aux flèches d'argent. À ces scintillements de la lune, la triste captive secoue sa rêverie ; elle relève ses yeux, se dresse sur ses jambes... Soudain, un cri d'effroi s'échappe de ses lèvres... Une ombre... Une figure humaine sort du tapis que l'esclave a déposé dans un coin de la chambre... Elle marche... Court à elle...
« Que voulez-vous... Qui êtes-vous ?...
- Plus bas... Murmura la voix tremblante d'un bel adolescent; ne crains rien, Dagia, mais ne crie pas ; car tu donnerais l'éveil et si l'on me surprenait ici, nos têtes rouleraient à l'instant même sous le couteau des chaous.
- Mais alors que viens-tu faire ici ?
- Je viens te dire que je t'aime...
- Qui t'a introduit dans cette chambre ?
- Baki, ma nourrice...
- Ta nourrice, je parle donc...
- A Mohammed-Abderrhamann.
- Au fils de mon maître ?

- Oui.
- Tu viens me surprendre lâchement, car Baki a su éloigner ma mère.
- Je viens te dire que je t'aime ; je viens te dire que je te demanderai pour femme à mon père et que je t'épouserai, et je viens te prier, au nom de mon amour et de ton salut, de te faire mahométane.
- Tu ne réponds pas. 0h Dagia !... Sois la perle de ma vie la flamme de mes yeux, la joie de mon cœur, la richesse de ma maison et l'espérance de ma race. »

Et en disant ces mots, le jeune prince prenait les mains de la jeune fille et les couvrait de ses baisers.
« Tu pries, au lieu d'ordonner, murmura la captive.
- Je suis l'esclave de ta volonté. Depuis le jour où je t'ai vue pour la première fois à Fez, dans la cour du palais de mon père, je n'ai cessé de t'aimer ton image m'a suivi partout. Je te retrouve encore plus belle que dans mes rêves.
- Mohammed, tu es si jeune... Tu oublies la distance que ma qualité d'esclave et de chrétienne...
- Ici, nous ne connaissons d'autre distance entre un homme et une femme que celle de l'amour ou de la haine. Je t'aime, tu es la première de toutes les femmes de l'empire, et tu dois marcher après ma mère.
- Tu ne me connais pas !
- Baki te connaît. Je sais de toi que tu es belle, car je n'ai qu'à te regarder pour me convaincre de la perfection de tes charmes ; je sais que tu es plus courageuse que les plus vaillants, car tu t'es jetée dans la fosse aux lions ; et cela me suffit.
- Je n'ose te croire ; le fils de l'empereur, il est jeune il est beau, il est vaillant et bon... Je rêve... C'est un songe, il fait nuit...Eloigne-toi... Non... Non... Tu me presses sur ton cœur...
- Silence... On vient, fit le prince en déposant un baiser sur les lèvres de la captive, je t'aime... on va nous séparer... Dis-moi...
- Oh ! Oui, Mohammed, je t'aime... »
Au même instant, des pas retentirent dans le jardin. Le prince eut à peine le temps de se rouler dans son tapis. Soudain, Baki rentra avec la mère Lanternier. La négresse avait eu la précaution de jeter le burnous d'un kaïd du palais sur les épaules de la bonne femme. Elle lui enleva le burnous.
« Virginie ! S'écria la nouvelle arrivée, en faisant allusion aux couches de la sœur de Baki ; nous avons un garçon.
- Tant mieux. Viens te coucher, ma mère.
- Bonsoir Baki.
- Bonsoir. »

Mademoiselle Lanternier entraîne sa mère dans la pièce du fond. Baki court au prince : elle l'enveloppe dans le haïk, lui fait prendre le tapis sur ses épaules et disparaît avec lui...

XVIII - IKIGA

Les deux amoureux et les deux confidents - Arrivée de Muley-Abderrhamann à Maroc - Conversion de mademoiselle Lanternier - Le cortège impérial - La Gitana assise sur les marches de la mosquée - Mariage - La bataille d'Isly - Encore la Gitana de l'Oued-Za - Dernière prédiction - Naissance d'un fils - Les rois épousent encore des bergères dans le Maroc.

Le marabout Miatbir justement sa visite à la chrétienne dans la matinée qui suivit la nuit pendant laquelle la négresse Baki avait introduit secrètement le jeune prince Mohammed-Abderrhamann auprès de mademoiselle Lanternier.

Les sollicitations du marabout ne firent que confirmer la belle captive dans sa résolution. Elle vit avec bonheur que sa mère l'encourageait à suivre la religion du vainqueur, et sans dire un mot de son entrevue avec Sidi-Mohammed soit à Miatbir, soit à sa mère, elle n'accéda à leurs désirs qu'après avoir montré une hésitation qui devait dissimuler la promesse qu'elle avait faite à son amant.

Dès ce moment, le marabout Miatbir vint chaque jour instruire la néophyte dans la religion du Coran, et il remit sa conversion publique à l'époque où l'empereur arriverait à Maroc. On n'a pas oublié que Muley-Abderrhamann avait annoncé qu'il se transporterait de Fez à Maroc aux olives. Le temps de la récolte approchait, car on allait toucher au mois de novembre. Le marabout désirait d'imprimer à cette solennité un éclat et un retentissement inaccoutumés. Il avait suivi pas à pas les progrès que l'amour avait faits dans le cœur de son élève et il s'applaudissait secrètement de l'empire que cette passion conquérait chaque jour sur cette nature ardente et fidèle. Le manège de Baki ne lui échappait pas : il savait l'entrevue qu'elle avait ménagée au prince, mais il se gardait bien de parler: il feignait la plus complète ignorance, afin de séparer ses intérêts de ceux de la négresse.

La Baki, de son côté, s'était mise tout à fait à l'aise avec mademoiselle Lanternier ; elle trouvait mille facilités pour lui parler en cachette de sa mère, et la conversation ne s'occupait que du prince et de son amour. Dans ces entretiens, la négresse achevait de subjuguer la jeune fille ; elle remplissait son imagination des images les plus séduisantes ; elle embrasait son cœur du feu qui consumait celui du prince ; elle chatouillait son ambition en déroulant à ses yeux le tableau des splendeurs impériales qui allaient enivrer son existence ; et la belle captive se nourrissait de ses discours ; son cœur n'avait pas encore parlé jusqu'à ce jour. Il se réveillait à l'image du prince. L'amour le réchauffait de ses premières ardeurs, et soit par suite de la sincérité de son âme, soit par suite de la difficulté et de la fortune qui se présentaient à elle, mademoiselle Lanternier s'était vivement éprise de Sidi-Mohammed. Elle

brûlait de le voir, de lui exprimer sa tendresse et sa reconnaissance une impatience fiévreuse, une inquiétude haletante la plongeaient dans ce désordre de l'esprit et des sens qui transforment un amour heureux et pur, en une frénésie bondissante et folle. Elle n'osait pas encore s'ouvrir au marabout Miatbir, et elle craignait de se confier à sa mère; car elle n'aurait pas pu accepter de sang-froid les remontrances et les reproches que la bonne femme aurait puisés dans sa tendresse et, son bon sens.

Sidi-Mohammed-Abderrhamann n'était pas plus tranquille que la belle captive. Miatbir lui avait parlé, en termes vagues et indifférents, de la conversion prochaine de l'esclave chrétienne; mais il n'avait pas fixé l'époque de la cérémonie et il ne s'occupait de cet objet qu'avec un médiocre intérêt. Le prince le pressait de conduire l'esclave à la mosquée, mais il n'osait guère s'avancer dans ses sollicitations. A la fin, vaincu par ces lenteurs et par la violence de sa passion, il confia son secret à son précepteur; et lui peignit son amour avec cette éloquence et cette persuasion qui font des amoureux les plus beaux et les meilleurs parleurs du monde. Miatbir sourit à cet aveu; il présenta quelques observations ; Mohammed y répondit avec cet entraînement qui vient d'une âme véritablement éprise et qui sait triompher de toutes les difficultés. Le marabout n'eût pas de peine à se laisser convaincre.
« Prends-la pour ta femme, dit-il, elle sera ta gloire et ton bonheur du jour où elle aura changé de religion.
- Je suis heureux de t'entendre parler ainsi, Miatbir ; mais hâte-toi de lui ouvrir le chemin qui conduit à Allah et à Mohammed.
- Attends l'arrivée de l'empereur.
- Il tarde tant à venir.
- Les olives sont mûres.
- Mais il peut s'arrêter en chemin et son voyage dépend de la bonne ou de la mauvaise disposition des provinces qu'il doit traverser.
- Les tribus sont tranquilles et elles ont payé l'impôt.
- Je l'aime Miatbir, et chaque jour qui s'envole emporte une espérance détruite, et un désir déçu.
- Sache attendre ; le bonheur n'est durable qu'en proportion des sacrifices et du temps qu'il nous a coûtés. Mais j'entends des cavaliers dans la cour... Un bruit inaccoutumé retentit, on vient... Que veulent les chaous.

À ces mots, les chaous du palais entrèrent dans la chambre du prince, et leur chef annonça que des cavaliers qui avaient deux jours de marche en avance sur le cortège de l'empereur venaient d'arriver. Muley-Abderrhamann campait à Lilaa.
« Tu l'entends! s'écria Miatbir, dans deux jours, l'empereur Muley-Abderrhamann, ton père, fera son entrée dans Maroc.
- Qu'il arrive, qu'il arrive ! Répliqua le prince. »

Et il courut rejoindre la négresse Baki, à laquelle il fit part de cette heureuse nouvelle.

Aux transports de joie que cet événement si impatiemment désiré causa chez la captive, succéda une cruelle perplexité. Ainsi va le cœur humain. Du moment où il voit la réalisation de son espérance, il se laisse abattre par les difficultés qui s'offrent naturellement dans les circonstances critiques de la vie. Il s'alarme et retombe dans une nouvelle attente. Et puis, il faut bien le répéter, les amoureux ne se créent-ils pas une nature toute particulière.

Un rien les effraie, un rien les transporte de joie. Une ombre, un brin de paille les plongent aussi bien dans la désolation que dans la confiance, et leur imagination les fait ressembler, par ses caprices et ses hallucinations, à ces oiseaux qui se laissent éblouir par les réverbérations d'un miroir étincelant, et qui finissent, étourdis par ces vertiges tourbillonnants, par s'abattre au pied de ce piège trompeur. Et si la jeune fille se traînait dans cette anxiété, le jeune prince perdait sa première assurance et tremblait à l'idée de se trouver en présence de son père.

Celui-ci accueillerait-il sa demande ? Celui-ci verrait-il avec plaisir une femme étrangère entrer dans sa maison ? Celui-ci n'était-i1 pas le maître de la chrétienne, et n'avait-il pas disposé secrètement de la vie de son esclave ? Et s'il ne se décidait pas à la vendre ou à la donner à l'un de ses sujets, ne pouvait-il pas la garder auprès de sa personne et en faire l'ornement de son sérail et la distraction de son oisiveté? Alors succédaient à ces réflexions des doléances et des désespoirs sans fin. Les deux amants gémissaient tristement, dans leur séparation, des mêmes inquiétudes et des mêmes douleurs ; et la bonne Baki allait de l'un à l'auge. Elle consolait ces pauvres cœurs blessés ; elle relevait ces espérances la veille encore si brillantes et à cette heure si désolées, et elle prêtait une oreille complaisante à ces désespoirs qui faisaient entendre du soir au matin et du matin au soir leurs éternelles redites.

L'empereur Muley-Abderrhamann fit son entrée dans Maroc au jour et à l'heure annoncés par les courriers. Il monta dans son palais et commença, les premiers jours, à régler les affaires publiques; nous pourrions bien dire ses affaires particulières ; car l'administration du Maroc est conçue dans un tel esprit et dans un tel but, que tous les intérêts finissent par se confondre avec un intérêt unique ; celui de l'empereur. Muley-Abderrhamann encaisse l'impôt, et il en fait l'emploi qui lui convient le mieux. Il commandite les principaux négociants de son empire, et, à la fin de l'année, ses commanditaires versent dans ses mains plus de cent pour cent des capitaux qu'ils ont reçus de la cassette impériale.

Le marabout Miatbir, de tous les individus intéressés au mariage de Mohammed-Abderrhamann, fut celui qui, le premier, entretint l'empereur de la chrétienne. Nous n'avons pas besoin de nous étendre sur l'importance que le marabout attache à cette alliance. Nos lecteurs l'aperçoivent sans peine. Miatbir se flatte qu'en secondant le penchant qui

pousse le jeune prince vers mademoiselle Lanternier, il acquiert de nouveaux droits à son amitié. II se persuade que la chrétienne doit lui vouer une éternelle reconnaissance. Tôt ou tard, Mohammed doit remplacer son père sur le trône du Maroc. Le marabout conserve son influence sur l'esprit du nouveau souverain, et satisfait ainsi sa plus chère ambition.

L'empereur accueillit le rapport de Miatbir avec plaisir, et il se félicita avec le marabout de cette conversion.
« C'est une belle conquête que nous avons faite sur les chrétiens, dit-il; car la jeune fille est aussi jolie que courageuse, et elle mérite d'être heureuse. II m'appartient aujourd'hui de lui faire un sort digne de son mérite, et je vais...
- Mon père! s'écria Mohammed-Abderrhamann, qui venait d'entrer et qui avait entendu les dernières paroles de l'empereur, j'embrasse tes genoux et je viens réclamer de ta tendresse le prix de ma soumission et de mon bonheur...
- Que demandes-tu ?
- Je veux prendre une femme.
- Dans quelle tribu et dans quelle famille ?
- La femme que je recherche en mariage fait partie de ta famille.
- Nomme-la.
- C'est ton esclave Dagia.
- Dagia la chrétienne ? Répliqua l'empereur en rougissant.
- Oui.
- Y songes-tu ?
- Oui.
- Ou l'as-tu vue ? Ou lui as-tu parlé ?
- Je l'ai vue dans le Bour, à Fez ; lors de son arrivée et de son départ.
- Je m'en rappelle.
- Je ne lui ai jamais parlé. Mais je sais qu'elle est belle, et j'ai entendu vanter le courage et le dévouement dont elle a fait preuve lorsque tu as voulu la séparer de sa mère ; je sais encore qu'elle a cessé d'être chrétienne.
- Tu as bien compris la portée de tes sollicitations ? Tu as bien examiné ton cœur ?
- Je l'aime. Allah et Mahomet ont fait naître cet amour dans mon cœur.
- Que pense Miatbir de tout ceci ?
- Dagia doit épouser Mohammed. Ne vaut-il pas, mieux donner une femme de ce prix à ton fils plutôt qu'à un aga ?
- Je te la donne, Mohammed ! Relève-toi, et n'oublie jamais que, en acquiesçant à tes vœux, j'ai étouffé les désirs de l'homme pour n'écouter que l'amour du père.
- Qu'Allah et Mahomet te comblent de leurs bénédictions, mon père, et te rendent tout le bien que tu me fais en ce jour s'écria le jeune prince en se relevant.
- Sois fidèle et obéissant, c'est tout ce que je te demande.
- À quelle époque fixes-tu l'accomplissement de mon mariage ?

- Mieux vaut tôt que tard, lorsqu'il s'agit des affaires du cœur. Demain tu seras marié. Rentre chez toi et adresse tes prières au Prophète, afin qu'il fasse de la piété de ta femme une source de prospérité et de joie, Qu'elle se montre aussi bonne épouse qu'elle s'est montrée bonne fille c'est tout ce que je puis te souhaiter de plus heureux.
- Miatbir, va dire à Dagia que demain elle prendra mon fils pour époux.»

À ces mots, l'empereur rentra dans sa chambre. Il voulut demeurer seul ; et Dieu seul a pu savoir si ce prince, en accordant la chrétienne à son fils, ne sacrifia pas un dernier amour qui aurait réchauffé de ses ardeurs juvéniles son âme à moitié engourdie par les premières lassitudes d'un âge avancé.

Mohammed s'enferma seul aussi dans son appartement ; mais il ne rechercha pas cette solitude pour dérober ses regrets ; pareil à l'avare qui se retire dans le coin le plus secret et le plus noir de sa maison, afin de compter et de recompter son trésor, le jeune amant s'éloigna des importuns, dans la crainte qu'une voix indiscrète ne vînt le troubler dans son bonheur.

Miatbir courut informer mademoiselle Lanternier de la réponse de l'empereur. La mère Lanternier tomba à la renverse en apprenant le dénuement d'une aventure dont elle ignorait le commencement. La bonne femme criait, gesticulait, rendait mille actions de grâces à la sainte Vierge de Saint-Chamond, embrassait sa fille, prenait les mains du Miatbir, poursuivait la négresse Baki de ses questions et bénissait le nom de la gitana Regina. Elle se réjouissait à devenir folle de bonheur. Sa fille Dagia soupirait tendrement, et en revoyant dans ses esprits l'image adorée de Mohammed, elle murmurait les noms chéris d'Allah, de Jésus, du prophète Mahomet et de Marie, reine des anges.

La félicité marche plus vite que l'adversité ; aussi sommes-nous obligés de courir pour ne pas nous laisser dépasser par les événements. Dès le lendemain matin, mademoiselle Lanternier et sa mère montaient dans un char, à la coupe et aux roues pareilles à celles des chars qui portaient les moissons, aux siècles antiques, dans les plaines de l'Attique. Trois paires de bœufs tiraient ce char. L'empereur précédait et son fils marchait à côté. Une brillante suite, composée des marabouts, des agas, des kakis, et protégée par cinq cents cavaliers berbères, rehaussait l'éclat de ce royal cortège. Dagia était belle de toute la beauté que pouvait lui donner son amour et son bonheur. La mère Lanternier ne se contenait pas, et elle sifflait entre ses dents, afin de tromper l'envie qu'elle nourrissait de chanter et de parler.

Au moment où la Dagia mettait le pied sur le seuil de la mosquée, on entendit une femme murmurer ces paroles :
«Heureuse fiancée, n'oublie pas la femme que tu as rencontrée dans la tribu de l'Oued-Za.»

Mademoiselle Lanternier détourne la tète, elle aperçoit la gitana Regina qui lui tend la main. Elle s'arrête, se trouble, arrache son bracelet et le jette aux pieds de Regina. Mais le chef des chaous ramasse le bracelet. Regina se plaint. Un chaou l'éloigne à coups de bâton. « Malheur ! Trois fois malheur sur le fiancé qui m'a volé ma récompense ! Murmure la gitana en fuyant devant le bâton des chaous. Tu épouses une chrétienne, Mohammed, tu succomberas par les chrétiens. »

Nul ne s'inquiéta de la Regina. Seule, mademoiselle Lanternier déplora le méchant accueil qu'on venait de lui faire ; mais elle n'osa pas se plaindre ; et elle entra dans la mosquée. Les cérémonies de la conversion et du mariage s'accomplirent dans la même journée, et le soir, en rentrant au palais, la nouvelle épouse et sa mère allèrent habiter la maison de Sidi-Mohammed-Abderrhamann, le fils aîné de l'empereur Muley-Abderrhamann.

Cette union a été jusqu'à ce jour des plus fortunées. Mohammed a tant d'amour pour sa femme Dagia, qu'il est parvenu à lui faire une vie toute royale ; et si parfois le souvenir de la France vient agiter les esprits de Dagia, la jeune femme ne songe qu'à remercier Dieu du sort qu'il lui a fait en la retirant de la condition d'esclave, pour l'élever à la condition de souveraine.

Un seul nuage est venu obscurcir, pendant quelques jours, la félicité des deux époux.

Six années se sont déjà écoulées (le mariage a eu lieu vers les derniers jours de 1837, et nous touchons à l'année 1844). L'émir Abd-el-Kader fuit devant nos colonnes de Mascara, de Tlemcen et de Mostaghanem. Il franchit les frontières marocaines, il se jette dans le Rilfet compromet ainsi la neutralité qu'a juré d'observer l'empereur Muley-Abderrhamann.

Bien plus, il finit par entraîner dans, sa cause le prince du Maroc, et celui-ci a promis de marcher contre l'armée française. Le maréchal Bugeaud a réuni treize mille hommes, et il a placé son camp à Lalla-Margnia.

Tout le Maroc est en mouvement. Deux corps d'armée formidables, composés chacun de quatre-vingt mille hommes se réunissent à Méknès et à Fez. L'empereur envoie chercher à Maroc son fils Mohammed-Abderrhamann, et il lui confie le commandement en chef de cette armée. Dagia accompagne son époux à Fez : elle est enceinte de six mois ; elle va se séparer de son époux.

Que de larmes, de regrets vont lui coûter cette absence ! Mon Dieu! Allez-vous donner la victoire aux Français ? Allez-vous consommer la ruine et la mort des Marocains ?

Dagia n'a pas oublié sa première patrie, et si elle désire que la victoire reste à la France, elle ne peut pas, sans se noircir d'une odieuse ingratitude, se réjouir du déshonneur de son mari. Oh ! Comme elle saigne de douleurs, la pauvre femme ! Oh ! Qui peut dire ses angoisses et ses perplexités ! Mais elle ensevelit ses terreurs, elle sourit et accompagne son mari hors des remparts de Fez. Mohammed, jeune et brave, se montre radieux à la multitude qui l'environne en le comblant de ses acclamations les plus triomphantes.

Il court à la victoire, il va chasser les chrétiens de l'Afrique et venger la cause du patriotisme et de la religion contre les envahisseurs.

Le moment de la séparation est venu.
« Adieu, Dagia; courage et amour.
- Adieu, Mohammed, sois bien prudent ; Je meurs, si tu succombes.
- Nous ne nous battrons pas. Nous allons négocier avec le général français.
- Tu te battras et tu perdras la bataille, murmura d'une voix stridente une femme qui se suspendait à la bride de son cheval.
- Regina ! La gitana ! S'écria Dagia.
- Oui ; celle qu'il a méprisée à la mosquée, le jour de ton mariage.
- Et celle qu'il a tuée en sortant de Fez, fit un des chaous en lui brûlant la cervelle d'un coup de pistolet.

La Regina tomba roide morte aux pieds du cheval. Le cavalier partit au galop, et Dagia rentra pâle et troublée dans son palais.

Et cependant elle avait dit vrai, la gitana. A Isly, Mohammed perdit la bataille.

Treize mille Français mirent en déroute cent soixante mille Marocains. Ce prince revint à Fez. (Voyez la captivité d'Escoffier). Il s'attendait à être condamné à mort. Son père lui fit grâce de la vie. Il alla rejoindre sa femme à Maroc.

Elle le consola de sa disgrâce, et elle combla ses vœux en donnant le jour à un fils. Elle accoucha pendant le séjour d'Escoffier à Maroc. Depuis cette époque, mademoiselle Lanternier et sa mère continuent de mener la vie la plus douce et la plus fortunée ; et c'est ainsi que deux paysannes françaises, deux esclaves de l'émir, sont entrées dans la famille de l'empereur Muley-Abderrhamann, et que l'une d'elles finira quelque jour par s'asseoir sur le trône du Maroc.

XIX - OUIZERT
LA CAPTIVITÉ DES CINQ CHASSEURS D'AFRIQUE ESCOFFIER, BRIANT, GRESSART, CHAPIN ET WOLF.

Affaire de Sidi-Yussef - Rapport de M. le lieutenant-général de Lamoricière - Cinq prisonniers français - La Smala - Le Juif Wolf - Deux prisonniers sont fusillés -Julie la chrétienne - Le contrebandier Manoudji - Le maréchal Bugeaud envoie la croix de la Légion D'honneur à Escoffier - Nouveau dévouement du trompette - Misère et maladie.

Nos lecteurs sont déjà prévenus. Nous venons de publier deux volumes sur la captivité du trompette Escoffier. Il n'entre donc pas dans notre intention de refaire ici le récit des aventures d'Escoffier et de ses camarades. Le cadre de cet ouvrage ne comporte pas de tels développements. Néanmoins, nous allons raconter en quelques mots cette captivité, afin de compléter dans ce livre les événements dont nous nous sommes fait l'historien. Les personnes qui ne pourront pas se procurer notre ouvrage sur Escoffier, sauront cependant les principaux accidents qui ont signalé cette mémorable infortune.

Les années ont marché ; notre premier récit s'ouvrait en 1836, celui-ci s'ouvre en septembre 1813. Nous ne pouvons mieux faire, afin de bien exposer la situation des choses et des hommes, que de citer un rapport de M. le lieutenant-général de Lamoricière à M. le maréchal Bugeaud : « 22 septembre 1813. »

Monsieur le maréchal, j'ai eu l'honneur de vous écrire le 16 du courant à mon arrivée à Mascara pour vous transmettre le rapport du colonel Géry et vous rendre compte de l'état des choses. Je suis retourné le 18 à Ouïzert, où mon infanterie se reposait depuis trois jours ; et le 19 au matin, j'ai repris avec toute ma colonne la route du pays des Assesna, sur la trace de l'émir, qui d'après tous les renseignements continuait à tenir sa troupe aux alentours de Foufot, contrée où il trouvait encore de l'orge et de la paille pour sa cavalerie. J'ai couché le 19 à Dra-Remel sur l'Oued-Saïda et le 20 près d'Aïn-Nezereg. Là, j'appris que l'émir avec toute sa troupe, infanterie et cavalerie, devait camper aux fontaines de Sebdou, situées à environ quatre lieues dans le sud-est de Foufot. A trois heures du matin, je mis la division en route, et après sept heures d'une marche rapide nous atteignîmes Sebdou ; mais l'ennemi avait décampé. La direction qu'il avait prise était incertaine. Les filets d'eau de Sebdou ne pouvaient abreuver une colonne comme la mienne, il n'y avait ni herbe ni paille pour les chevaux. Je fis une halte de quatre heures et ramenai la colonne à Foufot, où elle prit son bivouac à l'entrée de la nuit, après avoir fait dans la journée plus de onze lieues.

Dans la soirée, je sus encore d'une manière positive que le camp de l'émir n'était qu'à six lieues de moi, au marabout de Sidi-Yussef. Malgré

les fatigues de la veille, nous repartîmes encore à trois heures du matin. Nous traversions la grande forêt des Assesna, dans un terrain pierreux et inégal, où la marche des hommes et celle des chevaux sont excessivement pénibles surtout dans l'obscurité d'une nuit sans lune.
Le colonel Morris, du 2° de chasseurs, avait la tète avec les quatre escadrons de son régiment, deux escadrons de spahis et quelques auxiliaires. A une lieue et demie environ de Sidi-Yussef, quelques cavaliers partirent au galop des hauteurs où ils étaient en vedette et disparurent dans la direction des marabouts.

À cet indice, la présence du camp n'était plus douteuse. Toute la colonne allongea le pas vers Sidi-Yussef. Un bataillon du 13° léger suivit rapidement pour recueillir les cavaliers qui resteraient en arrière ou seraient démontés dans ce détestable terrain. L'autre bataillon tourna par la droite afin de gagner la direction présumée de l'ennemi. M. le colonel Roguet, du 11°, suivait le plus vite possible avec le reste de la colonne.
Arrivé sur le sommet qui domine la petite plaine de Sidi-Yussef, M. le colonel Morris aperçut la troupe de l'émir. Après avoir levé précipitamment son camp, elle s'engageait dans les broussailles en arrière des marabouts et cherchait à gagner une hauteur rocheuse, et boisée, qui lui offrait, à une lieue et demie, un refuge assuré. On voyait distinctement un bataillon d'infanterie fort de quatre à cinq cents hommes, une autre troupe d'infanterie qu'on pouvait évaluer à un demi-bataillon et qui escortait au loin une longue file de mulets ; enfin, cent cinquante cavaliers marchaient à la hauteur du bataillon et paraissaient vouloir l'appuyer dans sa retraite. A cette vue, le colonel Morris forma sa colonne par escadrons, à distance entière, et laissant le 6° escadron en réserve, se lança à travers les broussailles contre l'infanterie dont le drapeau devint le point de direction de la charge.

On allait se joindre, lorsque quatre cents cavaliers conduits par l'émir en personne, débouchèrent par notre flanc gauche avec beaucoup d'ensemble et de résolution. Le colonel Morris leur fit face avec le 5° escadron des chasseurs, et le capitaine adjudant-major de Cotte se jeta sur l'infanterie avec les 1° et 3° escadrons, sans se laisser arrêter par un feu violent qui, de prime abord, mit hors de combat, hommes ou chevaux le tiers du 11° escadron tête de la colonne. Mais en ce moment le colonel Morris écrasé par le nombre était repoussé sur le flanc gauche et la charge était coupée de sa réserve. Il fallut revenir ; on se fit jour à travers les cavaliers ennemis et on se rallia sur le 6° escadron. Le capitaine d'état-major Juras, envoyé par le colonel Morris pour diriger cet escadron, et le maréchal des logis Rougerat, à défaut du sous-lieutenant commandant qui venait d'être culbuté avec son cheval, attaquèrent vigoureusement la troupe de l'émir par son flanc droit. Les escadrons se reformèrent. Le colonel Morris renforça le 6° escadron à sa gauche par la moitié du 5e sous les ordres du capitaine d'état-major Trochu, qui remplaça l'officier commandant, M. Mogemont, blessé.

L'offensive fut alors reprise par notre cavalerie ; l'ennemi fut vivement ramené et laissa entre nos mains un de ses drapeaux. Le 130 léger, dont la tête de colonne arrivait alors par la droite détermina la retraite définitive de l'ennemi ; mais l'infanterie avait gagné les bois et était hors d'atteinte.

Ce combat, où 350 chevaux n'ont pas hésité à attaquer une force triple en infanterie et cavalerie, maîtresse de tous les avantages du terrain, a coûté à l'émir, comme nous l'avons su depuis par les déserteurs, son khalifat Abd-el-Backi mort quelques jours après de ses blessures, Bouzeau, l'un des chefs des Hachem-Garabas, homme important par ses nombreuses relations, six officiers de sa cavalerie régulière, vingt morts et de nombreux blessés dans la cavalerie et l'infanterie régulières.
Nous y avons perdu un brave sous-officier, le maréchal des logis Guibout, récemment décoré pour sa belle conduite au combat du 14 mai à Sidi-Rached ; cinq chasseurs et un spahi tués ; un officier et dix-neuf hommes ont été blessés ; cinq chasseurs démontés dans la première charge ont été emmenés prisonniers.

M. le colonel Morris a montré dans ce moment critique, toute l'énergie et le coup d'œil qu'on est en droit d'attendre de lui ; il cite en première ligne, M. le capitaine adjudant-major de Cotte, officier plein d'élan, et qui dans cette circonstance a été l'objet d'un acte de dévouement aussi honorable pour l'officier qui l'a inspiré que pour le soldat qui l'a accompli. M. de Cotte venait d'avoir son cheval tué, en abordant l'infanterie ; retardé par une ancienne blessure à la hanche, blessure qui ne lui permit pas de courir, sa perte était certaine, lorsque le trompette Escoffier, mettant pied à terre; lui dit :
- Capitaine, prenez mon cheval, c'est vous et non pas moi qui rallierez l'escadron. Le brave Escoffier est malheureusement au nombre des prisonniers ; mais le capitaine, grâce à ce dévouement a pu, en effet, rallier les escadrons et contribuer pour une grande part au succès final. »

Tel fut le rapport de M. le lieutenant-général de Lamoricière. Ce document apprit à la France et à l'Algérie l'héroïsme du trompette Escoffier. Il nous reste à retracer les faits qui suivirent l'affaire du marabout de Sidi-Yussef.

Une fois démonté, Escoffier court pour rattraper son escadron. Il sonne la charge à pied un des hommes des escadrons lui confie un fusil, et il brûle vingt et quelques cartouches contre les Arabes. Il parvient à se suspendre à la queue d'un cheval, mais un cavalier lui traverse la jambe au moyen d'un croc en fer, et le malheureux se laisse tomber, épuisé de fatigue, au pouvoir des ennemis. Ceux-ci l'entraînent du côté de l'émir, et en arrivant dans les rangs de l'infanterie arabe, il se rencontre avec quatre de ses camarades : Gressart et Briant, brigadiers aux chasseurs, Chapin et Wolf chasseurs, que les Arabes viennent de faire prisonniers.

L'émir donna l'ordre de conduire les Cinq prisonniers dans la smala qui campait chez les Ismaélas, on se met en marche et après un voyage de trois jours pendant lesquels nos soldats ne reçurent aucune espèce de nourriture, on arriva, après avoir passé la première nuit chez les Hachem-Garabas, et la seconde dans la ville de Sidi-Kalifa, on arriva à la Smala.
Le beau-frère de l'émir, le khalifat l'Hadj-Mustapha, reçut les prisonniers et les fit enfermer dans son douair. Là, les nouveaux venus sont soumis aux, plus pénibles corvées et aux plus dures privations ils couchent à la belle étoile et reçoivent une maigre galette d'orge pour toute nourriture. En route, les Arabes leur ont volé leurs souliers et leurs vestes (le brigadier Gressart est le seul qui ait su conserver ses souliers), et Escoffier ne peut appliquer pour tout pansement sur la plaie qui lui déchire la jambe que de la terre glaise, lorsqu'il a la fortune d'en trouver.

L'Hadj-Mustapha les condamne à creuser un puits et à aller arracher des racines de thym et d'alfa dans le désert. Escoffier accepte ; saris se plaindre, son malheur ; ses compagnons se révoltent contre la dureté du vainqueur ; ils refusent d'aller à la corvée et ils se mettent à coudre des chemises pour le compte des femmes, de l'Hadj-Mustapha, le kalifa. Mais le kalifa se plaint de leur conduite il envoie Gressart et Chapin en subsistance chez les laskars (fantassins arabes), il conserve dans le douair de ses tentes Escoffier et Briant, et il place dans la tente de l'aga des laskars, Sidi-Muzzon, le chasseur Wolf.

Ce Wolf est un infâme coquin. Dès le premier jour de sa captivité, il n'a cessé de témoigner contra ses camarades ; il a juré leur perte, afin de se ménager là faveur des Arabes. II est Allemand de naissance, et juif de religion. Aussi s'est-il empressé de profiter des stigmates dont l'a frappé l'opération de la circoncision pour dire aux Arabes : «Voyez, Wolf fils de Turc est bon mahométan. La Allah ill Allah, Mohammed rassoull' Allah ! »
Les Arabes veulent bien le croire : ils l'habillent; le font coucher sous une tente, lui donnent une bonne nourriture et le placent en subsistance chez l'aga Muzzon , tandis qu'ils laissent ses camarades mourir de froid, de fatigue et de faim.

Les jours, les mois s'écoulent et les prisonniers français ne sont pas rachetés. Leur misère s'aggrave de plus, en plus. Seul, Escoffier conserve son énergie et son espérance. Il veut sortir vainqueur dans le combat que lui livre la mauvaise fortune. Il se rend utile dans le douair du kalifa l'Hadj-Mustapha ; il se confie dans la sollicitude de la France ; il se flatte de rentrer, lorsque Wolf, le Judas des prisonniers, va livrer leur tête aux Arabes. Wolf, le Juif; le renégat, est allé dire à l'aga Muzzon que les quatre prisonniers ont formé le projet de s'évader pendant la nuit. Cette délation est d'autant plus affreuse qu'elle repose sur un mensonge. L'aga Muzzon fait un rapport an kalifa l'Hadj-Mustapha, et celui-ci donne l'ordre de fusiller à minuit les quatre Français.

À minuit, Gressart et Chapin sont fusillés. Escoffier et Briant vont subir le même sort, lorsque les femmes du kaïd intercèdent en leur faveur et leur rachètent la vie. Elles font prévenir Escoffier et Briant du danger qu'ils ont couru et les engagent à ne pas fréquenter Wolf, qui est un faux et un méchant. Wolf a profité de la nuit pour aller voler, sur le cadavre de Gressart, les souliers que ce malheureux portait aux pieds.

Ainsi la scélératesse de ce Juif fut plus grande que celle de Judas l'Iscariote ; car Judas l'Iscariote jeta le prix du sang et se donna la mort, tandis que Wolf s'enrichit des dépouilles de ses victimes.
Tandis que Escoffier et Briant se voyaient trahis par leur camarade et pleuraient la mort de Gressart et de Chopin, ils recevaient d'un jeune Espagnol mille preuves de dévouement et mille bons services.

Ce petit Espagnol se nommait Ismaël. Il apprit à nos soldats qu'il servait, en qualité d'esclave, une jeune femme nommée, dans la Smala, Julie la Chrétienne. Celte femme avait été enlevée à Marseille par un Corse nommé Manoudji, qui vendait des poudres et des munitions de guerre à l'émir. Le Corse vola la petite Julie à sa famille et la conduisit à Oran. Julie avait dix ans ; elle était fille d'un meunier de Marseille. Elle vécut à la suite du contrebandier Manoudji, qui nourrissait déjà dans sa maison deux jeunes Espagnoles, Ismaël, ramassés tous trois à Gibraltar ; un autre petit Espagnol, fait prisonnier par les Arabes aux environs d'Alger, à Uzindé, et une Alsacienne. Après les aventures les plus étranges, le Manoudji fut fusillé sur l'ordre du kalifa l'Hadj-Mustapha. On ramena ses femmes et ses trésors à la smala et, quelques jours plus tard, l'émir maria Julie la Chrétienne à l'un de ses partisans, Amet, ancien orfèvre de Milianah. La chrétienne envoyait chaque matin Ismaël chez Escoffier et Briant. Elle brûlait de les voir et de leur parler, car elle ne nourrissait qu'un désir et qu'une espérance : s'entretenir avec des Français de la patrie absente et rentrer à Alger. La chrétienne finit par se procurer une entrevue avec Escoffier et Briant. A cette époque, ces malheureux marchaient nus des pieds à la tête. Julie la Chrétienne leur raconta l'histoire de sa vie ; elle leur dit les crimes dont s'était souillé son ravisseur, le contrebandier Manoudji ; elle leur confirma sa mort et leur donna l'assurance que l'Alsacienne qui avait vécu avec elle chez Manoudji n'était pas sa mère. Ismaël avait vanté la beauté de sa maîtresse, ses seize années et la générosité de son âme.

Nos soldats trouvèrent que l'éloge qu'il avait fait de la chrétienne, quelque brillant qu'il fût, était encore au dessous de la réalité,
Nous allions oublier de raconter que la veille du jour où Briant et Escoffier se rencontrèrent avec la chrétienne, notre trompette avait reçu des nouvelles de M. le maréchal Bugeaud, dans une circonstance digne de mémoire. Voici ce qui s'était passé.

L'émir avait fait appeler les prisonniers, et il leur avait dit :
« Où est le trompette ? Qu'il se montre. »

Escoffier s'avance et l'émir lui remet une lettre. Dans cette lettre, M. le maréchal Bugeaud annonce au trompette que le roi l'a nommé chevalier de la Légion d'Honneur. « Sidi-l'Hadj-Abd-el-Kader-Mahidin, ajoute le maréchal, vous remettra la croix, mon brave Escoffier. Espérez, la France a les yeux ouverts sur vous et sur vos camarades.
Soudain l'émir dépose dans la main du prisonnier la croix de la Légion d'Honneur. Celui–ci pleure de joie et presse sur ses lèvres cet insigne glorieux qui lui parle de la France, de son roi et de son maréchal. Le temps marche. L'hiver exerce ses rigueurs contre les hommes et contre la terre. La faim et le froid désolent la smala. Il neige, il vente au désert. Les chameaux meurent par centaines et les autruches par milliers. Briant et Escoffier dorment tout nus à la belle étoile, et demeurent exposés nuit et jour à la pluie, à la bise, à la neige ils vont disputer aux chiens affamés les carcasses des chameaux morts de froid, et ils se soutiennent avec cette odieuse nourriture. Ils résistent tant bien que mal à ces tortures. L'espoir du retour les console. Escoffier grandit dans l'adversité. II a conquis l'estime et l'admiration des chefs arabes, et ici vient se produire un événement qui` montre, sous un nouveau jour, la grandeur d'âme de ce hardi soldat.

Un aga, nommé Racla, bien connu de nos généraux, fait appeler Escoffier. Celui-ci entre dans la tente de Lada et reconnaît un maréchal des logis des spahis, nommé Ben-Zabor.
« Escoffier, dit Ben–Zabor, j'ai déserté pour te sauver. Voici deux chevaux tout sellés et un burnous. Enfourche le cheval jette le burnous sur les épaules, et suis-moi. Dans une heure, nous prendrons le café chez le maréchal, à Lalla-Margnia.
- Non, je reste.
- Je veux te sauver.
- Merci, je demeure ici. Ma fuite servirait de prétexte aux Arabes pour fusiller Briant et Wolf. Je ne veux pas être l'auteur d'un assassinat. Tu peux t'en retourner. »
Ben-Zabor monte à cheval. Il regagne, sans être poursuivi, les avant-postes français ; et Escoffier rentre dans le douair des prisonniers.

.

Ce nouveau trait de désintéressement n'est-il pas plus sublime que celui du combat de Sidi-Yussef ? Ici, Escoffier est malheureux. Deux de ses camarades sont morts. Leur assassin, c'est Wolf, qui, d'un moment à l'autre, peut le trahir lui-même. Tout l'invite à partir, et il refuse, de s'éloigner. A la bataille, la poudre, les chevaux, les morts et les blessés l'avaient enivré. Il n'était plus de sang-froid, et il pouvait encore échapper à l'ennemi.

Tandis que notre trompette se réjouit d'avoir résisté à la tentation de fuir, Briant se désespère et perd tout courage, Wolf tombe malade. Il tremble la lèvre. Dieu va le punir du crime qu'il a commis.

XX - LE RIEZ

Année 1844 - Campement dans le Maroc - Le maréchal Bugeaud est établi à Lalla-Margnia - L'armée marocaine - La bataille d'Isly - La maladie décime les Arabes - Escoffier soigne les malades et fait des cures merveilleuses - Départ pour Taza - Mort de Wolf - L'aga de l'Oued-Za - Arrivée à Taza - Un des fils de l'empereur, Sidi-Amet-Abderrbamann comble tes prisonniers de prévenances - Départ pour Féz.

Avec les premiers beaux jours du printemps, Escoffier et Briant virent leur condition s'adoucir. L'émir les envoya dans son camp, qui stationnait aux environs de la rivière d'Isly. L'aga Bangarnier leur donna un gourbi, et leur fournit, pendant quelque temps, une assez bonne nourriture.

À cette époque (1844), les provinces du Maroc, limitrophes avec les frontières de l'Algérie, étaient sillonnées par les cavaliers de l'empereur Muley-Abderrhamann. On entendait parler du rassemblement d'une armée formidable qui devait livrer bataille contre l'armée française. M. le maréchal Bugeaud, à la tète d'une division de treize mille hommes, campait à Lalla-Margnia. Tout présageait une collision entre les Français et les Marocains. Chaque jour voyait circuler quelque nouvelle qui remplissait de joie les Arabes de l'émir ; chaque jour voyait arriver un corps de cavaliers marocains. Les marabouts les plus considérables de Fèz, les officiers de l'empereur venaient rendre visite à l'émir et lui apportaient de riches cadeaux de la part de leur maître. Les Marocains, qui affluaient dans le camp de l'émir, allaient vers Escoffier et Briant, et ils énuméraient, avec cette exagération qui forme l'un des principaux traits du caractère africain, le nombre des canons, la valeur des cavaliers, cent soixante mille hommes qui marchaient contre le petit corps d'armée du maréchal Bugeaud.

À la fin, on touche au mois de juillet. La chaleur est mortelle; elle couche sur le flanc les Arabes les plus forts. L'émir tombe malade lui-même. Mohammed-Abderrhamann, le fils aîné de l'empereur, arrive dans le Riff à la tête du corps d'armée de Mékenès. Les Arabes ne bougent pas ; ils demeurent impassibles spectateurs de la lutte qui va se livrer, à deux lieues de leur camp. Ils savent que Mohammed, le général en chef, apporte les fers avec lesquels il se propose d'enchaîner les vaincus ils savent qu'il a juré de chasser les Français de l'Afrique et d'occuper Alger, et qu'il a déjà fixé les étapes qu'il doit parcourir pour arriver jusque dans cette ville : ils savent encore que les Marocains sont au nombre de cent soixante mille hommes armés, et que les Français composent un effectif de treize mille hommes. Personne, chez les Arabes et chez les Marocains, ne doute de la victoire. Escoffier tremble que cette masse formidable de cavaliers, par la seule impulsion de sa course, ne passe sur le ventre de l'armée française.

Un matin, le canon se fait entendre. Bientôt il cesse de gronder, et, quelques heures après, les Arabes aperçoivent de leur camp, sur une ligne de trois lieues, l'armée marocaine qui se sauve au triple galop de ses chevaux. La terre tremble sous les bonds de cette fuite furieuse qui fait tourbillonner autour d'elle des nuages de poussière d'une intensité à voiler la face du soleil.

La France a triomphé de ses ennemis, et le pauvre prisonnier adresse en pleurant ses actions de grâce au Dieu des armées.

Tandis que les Marocains, dépouillés, harassés, regagnent l'intérieur du pays, le camp des Arabes se réjouit de leur défaite et les pille au passage ; car l'émir est jaloux de la puissance de muley-abderrhamann, et il rêve déjà sans doute le trône du Maroc. N'est-il pas le digne représentant de la nationalité arabe ? N'est-il pas le plus brave, le plus glorieux et le plus saint des sultans ?

Mais il a beau se réjouir, la chaleur et la misère des temps le clouent dans son gourbi. Ses meilleurs soldats tombent malades. Les femmes de la smala ont recours, au plus fort de l'épidémie, un prisonnier français, Ismail vient chercher Escoffier, et Ecluki saigne, ventouse un nègre et le fils du kalifa Milloud-Ben-Arrach.

Il leur rend la santé et la vie, et la mère d'Abd-el-Kader vient, en personne, remercier l'habile, trompette, transformé par la force des circonstances, en chirurgien et en médecin.
Cependant, la captivité des prisonniers ne touche pas à son terme. Ils n'entendent plus parler du maréchal Bugeaud. Les aurait-on oubliés ? Briant est désolé ; Wolf gémit ; il sue la fièvre par tous les pores et succombe à une horrible dysenterie. Escoffier est encore debout, et garde sa confiance en Dieu et en ses généraux. Ses nobles instincts ne le trompent pas, car, un matin, l'aga Bangarnier lui annonce qu'il vit partir avec ses camarades, et que l'émir consent à le renvoyer aux Français.

En effet, dés le lendemain, deux cavaliers marocains viennent chercher les trois prisonniers. On se met en route ; mais, au lieu de descendre vers Ouchdah, les cavaliers remontent dans le Maroc, et prennent le chemin de Taza.

Abd-el-Kader médite-t-il quelque trahison ? Veut-il abandonner les prisonniers dans un coin du désert, ou bien encore, la France, qui traite à cette loterie de la paix avec l'empereur du Maroc, a-t-elle exigé que Muley-Abderrhamann délivrait des mains de l'émir les trois prisonniers ?

Les deux cavaliers marchent en avant. Nos soldats ont peine à les suivre. Wolf est malade. A la veille de recouvrer la liberté, ce misérable se voit escorté, par la Mort, qui lui donne la main. On arrive à l'Oued-

Malouya. La dysenterie a tué les dernières forces du Juif. Wolf ne peut pas traverser la rivière. Les cavaliers entraînent ses deux camarades, et, dès que les voyageurs ont disparu dans le lacis qui s'ouvre sur le bord de l'Oued-Malouya, des bergers marocains se jettent sur Wolf, et le brûlent tout vif. Ainsi périt cet homme abominable, qui vendit la vie de Gressart et de Chapin.

En arrivant chez l'aga Mohammed, qui commande les tribus de l'Oued-Za, Escoffier envoya un nègre et un cavalier chercher Wolf, qu'ils croyaient arrêté au bord de l'Oued-Malouya. A son retour de l'Oued-Malouya, le nègre annonça la fin tragique de Wolf, le Juif allemand.
Les prisonniers séjournèrent chez l'aga de l'Oued-Za pendant trois semaines ; puis ils profitèrent d'une caravane qui partait pour Taza, et se mirent de nouveau en chemin. A leur arrivée à Taza, on les logea dans le fondack de cette ville. Deux jours après leur entrée dans Taza, un chaous et un renégat espagnol, Kadour, conduisirent Briant et Escoffier chez Sidi-Amet-Abderrhamann, l'un des fils de l'empereur. Le jeune prince fit aux deux soldats l'accueil le plus gracieux et le plus généreux. Il témoigna à l'égard d'Escoffier un vif intérêt ; il se plaignit à eux de la dureté et de l'avarice de son père, qu'il traita de Yaoudi, de Juif ; il parla de la bataille d'Isly, de la fuite de son frère, et du désir qu'il nourrissait de voyager en France et en Espagne.

Toutes les particularités qui se rattachent à cette entrevue sont des plus curieuses, et nous regrettons vivement de ne pas entrer dans de plus amples développements.
Nos deux soldats firent un séjour d'un mois à Taza, après lequel on les fit partir pour Fèz.

XXI - LE RETOUR

Séjour à Fez - Le pacha Bousselam - Dumoulin, dit Abdala le chrétien - Joseph Grémillet, dit Mustapha - Les femmes Lanternier - Voyage - Mékenés - Larrache - Arzilla - Tanger - M. Victor Mauboussin - Gibraltar - Oran - Marseille - Besançon - Médaille d'or – Paris - Les Tuileries.

À Fèz, Escoffier et Briant furent, dès leur arrivée, conduits dans le Bour. On les présenta à l'empereur. Le pacha Bousselam, gouverneur des ports du Maroc, qui venait de ramener à Muley-Abderrhamann un jeune prince élevé à Larrache dans sa maison, hébergea nos soldats. Ceux-ci se reposèrent pendant trois jours à Fèz. Ils eurent tout le loisir d'examiner la ville, de causer avec Abdala le chrétien, Dumoulin, ce déserteur fameux, l'ancien compagnon de Memel, et avec Mustapha, un déserteur de Milianah, Joseph Grémillet. Nous racontons dans notre ouvrage sur Escoffier les aventures diverses qu'ont courues ces deux hommes. Dumoulin s'est marié à Fèz ; il a tout perdu à la bataille d'Isly, et il est

réduit à vendre du café dans les rues pour vivre. Dumoulin et Grémillet racontèrent la fortune inouïe des femmes Lanternier, et le pacha Bousselam vint confirmer de son côté l'exactitude des faits relatés par les deux renégats au sujet de mademoiselle Lanternier et de son mariage avec Sidi-Mohammed-Abderrhamann, commandant en chef de l'armée marocaine à la bataille d'Isly, et fils aîné de l'empereur Muley-Abderrhamann.

De Fèz, le pacha Bousselam emmena à sa suite les deux prisonniers et marcha jusqu'à Larrache. A Larrache, un Juif, Haïm-Bachimol, se chargea de conduire les deux prisonniers à Tanger, en passant par Arzilla. Cette dernière partie du voyage fut longue et pénible, mais l'espoir était revenu et relevait les forces et la confiance. Dans les premiers jours de janvier 1845, les deux captifs entrèrent dans Tanger. Dès ce moment ils étaient placés sous la protection de la France ; ils venaient de, recouvrer la liberté. M. Victor Mauboussin, élève consul, gérant le consulat général de France à Tanger, les accueillit dans sa maison et les entoura de la plus affectueuse sollicitude. De Tanger, Briant et Escoffier passèrent à Gibraltar, et de Gibraltar à Oran.

Ils revirent à Oran leurs anciens frères d'armes. Ce fut une fête pour le régiment. Qui pouvait mieux apprécier le dévouement d'Escoffier que les chefs et les camarades au milieu desquels il avait combattu ! Les deux chasseurs obtinrent un congé et partirent pour Marseille.
La traversée fut heureuse, et les deux captifs des Arabes jouirent du bonheur de revoir leur patrie.

Escoffier avait promis ; dés les premiers jours de sa captivité, à Gressart, d'aller dans sa famille, « si lui » Gressart venait à mourir chez les Arabes. Il ne manqua pas, en passant à Chalons, d'accomplir cette douloureuse mission. Puis, il s'achemina vers Besançon, sa ville natale. Les compatriotes d'Escoffier accueillirent ce glorieux soldat avec des transports de joie et d'enthousiasme qui exprimèrent dignement l'admiration que se conduite leur avait causée. Une fête publique fut donnée. Le colonel de la garde nationale plaça une couronne de lauriers sur la tête du héros du jour, et le conseil municipal déclara dans son procès-verbal du 24 mai 1845 : « Tous les membres ayant été convoqués, présents, M. Bretillot, maire, président, etc., etc.. Le conseil accueille avec empressement, au nom de la cité, la proposition qui lui est faite par un de ses membres de donner au trompette Escoffier, né à Besançon, un témoignage de gratitude et de haute estime qui rappelle l'acte de sublime dévouement par lequel ce militaire s'est signalé en Afrique, en abandonnant, dans un moment critique, son cheval à son capitaine pour qu'il puisse se soustraire à l'ennemi et rallier l'escadron sous ses ordres. En vue de réaliser cette pensée, le conseil voté au trompette Escoffier une médaille d'or de la valeur de trois cents francs, et délibère que cette dépense sera inscrite au budget supplémentaire de 1845. Un ordre ministériel appela Escoffier à Paris. Notre héros se présenta devant ses

chefs. Le roi le vit aux Tuileries. La reine, les princesses et les princes le félicitèrent sur sa généreuse conduite, et quelques jours après il fut nommé garde surveillant au château des Tuileries. Briant, qui s'était retiré dans sa famille, ne tarda pas à apprendre qu'il était investi du même emploi que son camarade. Il arriva à Paris et se hâta de remplir son poste.

Ainsi les deux anciens prisonniers des Arabes gardent à cette heure le roi et sa famille et, lorsque en parcourant les allées des Tuileries, il leur arrive de penser aux jours de leur captivité, ils se demandent s'ils ne sont pas trompés par quelque hallucination mensongère et fiévreuse en jetant les yeux sur ces dômes de feuillage et sur ces promeneurs paisibles.
Et parmi ces promeneurs insouciants et dorés, s'en rencontre-t-il un qui, en passant auprès de ces vétérans marqués par les travaux de la guerre et par les tortures de la captivité, sache admirer en eux ces hommes forts et intrépides dont le courage et le dévouement leur ont fait de si doux loisirs !

0h ! Les heureux du jour ! Sachez sortir de votre égoïsme et de votre opulence, et faire beaucoup de bien ; car votre égoïsme et votre opulence s'enrichissent du sang de nos soldats, des larmes de leurs mères et de leurs veuves ! Et sans avoir l'intention d'établir aucune allusion et aucun point de comparaison avec nos héros, n'oubliez jamais que les temps modernes ont vu, aussi bien que les temps antiques, l'adolescent assis sur le seuil du palais des rois, qui criait, en tendant à l'aumône publique le casque fracassé du vieux guerrier,

Date obolum infelici Belisario !

XXII - CAPTIVITÉ DE M. LE CHEF D'ESCADRON COURBY DE COGNORD.

Mouvement de M. le colonel Montagnac - Bivouac de Sidi-Brahim - Les vedettes arabes - La cavalerie française charge - Résistance des Arabes - Cinq mille cavaliers contre soixante soldats français - Mort de nos officiers - Affaire du marabout - M. le capitaine de Géraud - Héroïsme du capitaine Dutertre - Quatre-vingt-seize prisonniers français dans les mains de l'émir.

Le 21 septembre 1845, une petite colonne composée de trois cent cinquante-quatre hommes appartenant au 8° bataillon des chasseurs d'Orléans, de soixante cavaliers, de six muletiers appartenant au 2° de hussards sortit, sous le commandement de M. le colonel Montagnac, de Djemmâa, à dix heures du soir. Elle marcha pendant toute la nuit et passa la journée du 22 à Sidi-Brahim.

De ce point on apercevait à droite, sur une montagne, une vingtaine de cavaliers arabes. Le colonel Montagnac ne prêta qu'une médiocre

attention à la présence de ces cavaliers, il se persuada que ces vedettes se contenteraient d'observer de loin ses mouvements et qu'elles ne songeraient pas à rallier autour d'elles une masse de combattants. Le colonel ne s'inquiéta donc pas de ces cavaliers ; il demeura tranquille dans son bivouac de Sidi-Brahim et il n'en sortit qu'à onze heures du soir. La colonne se mit en marche dans la direction de Kerkor, où elle s'arrêta jusqu'au lendemain matin. Le 23, h la pointe du jour, on découvrit sur les hauteurs des mamelons qui s'élevaient en face de la colonne française, à peu près le même nombre de cavaliers arabes qui la veille, avaient attiré l'attention de nos soldats.

Soudain M. le colonel Montagnac donne l'ordre à M. Courby de Cognord, chef d'escadron, de monter à cheval en selle nue, avec tout son détachement.

L'infanterie a moins deux compagnies, doit appuyer le mouvement de la cavalerie ; elle va marcher sans porter ses sacs, tandis que M. le commandant Froment-Coste, reçoit l'ordre de garder le camp et les bagages avec deux compagnies d'infanterie.

À peine ces dispositions sont-elles prises, que M. le commandant Montagnac donne le signal du départ et il avance contre les Arabes avec M. le chef d'escadron Courby de Cognord. Ils longent à pied et en conduisant leurs chevaux par la bride, pendant dix minutes, le ravin sur les bords duquel ils ont bivouaqué. Bientôt le colonel s'aperçoit que les Arabes, qui se tenaient en observation depuis deux jours, avaient opéré un mouvement de retraite en longeant la colonne française. Il commande à l'instant aux hussards de monter à cheval et de poursuivre les fuyards. Cet ordre s'exécute avec une telle rapidité que l'infanterie demeure en arrière.

Les hussards se jettent sur les vedettes arabes ; celles-ci leur tirent quelques coups de fusil et se joignent tout à coup à des groupes de cavaliers qui s'étaient embusqués derrière des broussailles et les plis du terrain. Le nombre des ennemis s'élève déjà à deux cents cavaliers. M. Montagnac ordonne au même instant à M. Courby de Cognord de modérer son mouvement en avant, en échelonnant ses deux pelotons à une très petite distance ; alors commença le feu des tirailleurs. Les troupes continuèrent leur mouvement en avant. A mesure qu'on avançait le nombre des ennemis augmentait. On fit alors deux charges successives devant lesquelles l'ennemi recula un peu, il éprouva quelques pertes ; celles que nous essuyâmes furent grandes.

Ainsi le capitaine Saint-Alphonse fut tué d'un coup de feu. M. Klein fut blessé et vint mourir dans les derniers rangs. M. Courby de Cognord eut son cheval tué sous lui de deux coups de feu. Le hussard Testard, de l’escadron, mit pied à terre, et céda son cheval à son chef d'escadron. Celui-ci rallia autour de lui une quarantaine d'hommes, et maintint

l'ennemi, jusqu'au moment où il parvint à s'emparer d'un piton, sur lequel il espérait se défendre en attendant l'arrivée et le secours de l'infanterie , laquelle rejoignit bientôt.

Mais le colonel Montagnac venait d'être blessé. Il donnait l'ordre à la compagnie de M. de Chargère, capitaine, de charger l'ennemi qui poursuivait, plus nombreux que jamais, cette poignée de Français. En un instant cette compagnie était enveloppée et décimée. Une partie de la 2° compagnie, commandée par M. Larrazet, lieutenant, suivit le mouvement de la première compagnie et partagea le même sort qu'elle. L'autre partie demeura sur le piton avec M. Courby de Cognord.

M. le lieutenant Larrazet, qui s'était admirablement conduit pendant le combat et qui avait reçu deux blessures à la tête fut fait prisonnier, tandis que M. de Chargère, capitaine, et de Raymond, lieutenant, furent tués dans la charge. M. le colonel Montagnac avait été blessé ; sa blessure ne lui permet plus d'agir ; il remet le commandement à M. Courby de Cognord. Celui-ci est le seul officier qui demeure encore débout. Il rallie sur le piton tout ce qui reste de combattants ; les Kabyles le serrent de près et lui tuent un second cheval sous lui.

La situation devenait de plus en plus critique ; le colonel finit bien tard par comprendre le péril dans lequel il s'était engagé. Aussi enjoignit-il au maréchal des logis chef Barbut, faisant fonction d'adjudant auprès de M. Courby de Cognord, d'aller prévenir le commandant Froment-Coste d'accourir au secours de la colonne avec l'une des deux compagnies qui gardaient le camp.

Cet ordre partait trop tard. Le sous-officier Barbut s'acquitta de sa mission ; mais, pendant ce temps, les cavaliers qui assiégeaient les débris de la colonne française augmentaient sans cesse, et, en quelques instants, ils se trouvaient réunis au nombre de 5,000 cavaliers, tandis qu'un corps d'Arabes se dirigeait du côté de la compagnie qui sortait du camp, et l'empêchait d'arriver jusqu'au lieu du combat.

Cette compagnie attaqua les cavaliers qui lui barraient le chemin ; elle fut aussi maltraitée que la colonne vers laquelle elle courait ; le commandant Froment-Coste et l'adjudant-major Dutertre perdirent la vie ; M. le capitaine Burgard fut blessé et mourut quelques instants après avoir été frappé ; un peu plus tard, l'adjudant Thomas, du 8° bataillon et le maréchal-des-logis furent pris et emmenés prisonniers.

La position du corps principal empirait à chaque minute. L'infanterie n'arrivait pas, et les combattants, réduits à leurs propres forces, qui se composaient d'une soixantaine d'hommes, fantassins et cavaliers, presque tous démontés, faisaient des prodiges de valeur pour défendre le piton sur lequel ils s'étaient retirés. M. Courby de Cognord avait résolu de se défendre tant qu'il lui resterait un homme valide. Il encourageait ses

soldats, en leur persuadant que l'infanterie allait arriver à leur secours. La résistance dura encore une heure et demie. La masse des Arabes serrait de plus près les assiégés. A chaque instant, nos soldats tombaient mortellement blessés ; leur nombre se trouvait réduit à 12 ou 15 combattants. Ce fut alors que M. Courby de Cognord essuya trois coups de feu qui le couchèrent par terre. A peine les Arabes eurent-ils vu tomber le chef d'escadron, qu'ils poussèrent de grands cris, chargèrent la position dans toutes les directions et finirent par l'enlever.

Quelques secondes après ce dernier coup de main, M. Courby de Cognord fut relevé, sans connaissance, du champ de bataille, il fut encore frappé de deux coups de yatagan et emporté prisonnier par un aga des réguliers de l'émir.

Tel fut le résultat du mouvement de M. le colonel Montagnac. Mais là ne devaient pas se borner nos désastres. La compagnie : d'infanterie qui était demeurée sous le commandement de M, le capitaine de Géraud, à la garde du camp, en apprenant la déroute du corps principal, n'eut que le temps de se retirer dans un marabout. Les vainqueurs vinrent former le siége de cette position. Pendant plusieurs jours, ils ne cessèrent d'assaillir nos soldats, qui les repoussèrent avec une bravoure et un héroïsme admirables. L'émir les somma de se rendre, il fit écrire une lettre par l'un de ses chefs et l'envoya par un cavalier arabe. Les assiégés laissèrent approcher le messager, après lui avoir enjoint de descendre de cheval.
L'émir disait, dans sa lettre, que, si on ne se rendait pas, il ferait couper la tête à tous les prisonniers français.

M. le capitaine de Géraud répondit que les Français mouraient, mais qu'ils ne se rendaient pas. Une seconde et une troisième lettre n'obtinrent pas un plus heureux résultat que la première. L'émir eut recours à un messager qui devait lui présenter la plus forte garantie de succès. Au nombre des prisonniers faits par les Arabes, sur la colonne Montagnac, se trouvait M. le capitaine adjudant-major Dutertre, du 8° chasseurs d'Orléans. Abd-et-Kader imagina de l'envoyer en parlementaire, avec injonction de décider, s'il ne voulait pas qu'il lui fit couper la tête, les combattants du marabout à mettre bas les armes.

Le capitaine Dutertre arrive, les cavaliers arabes l'escortent, il se présente au pied des murailles. « Mes amis, s'écrie-t-il, on me menace de me décapiter si je ne parviens pas à vous décider à mettre bas les armes ; et moi, mes amis, je vous exhorte à ne pas vous rendre et à mourir tous jusqu'au dernier, s'il le faut !

Abdel-Kader, en apprenant l'insuccès de la démarche du capitaine Dutertre, lui fit couper la tète. M. de Géraud et ses hommes tenaient bon ; mais il fallait senourrir et les provisions étaient épuisées. Le capitaine fait une sortie pour rentrer à Djemmâa. Mais les tribus barrent le chemin à cette poignée de braves, et ceux d'entre eux qui ne meurent pas les

armes à la main, tombent prisonniers entre les mains des Arabes et viennent rejoindre, à la déira de l'émir, M. de Courby de Cognord et ses compagnons d'infortune.
Dans la retraite du marabout sur Djemmâa, MM. le capitaine de Géraud, le lieutenant de Chapedelaine et le docteur Rosagutty tombèrent sur la route, frappés mortellement par les balles des cavaliers arabes.

Voici l'état nominatif des prisonniers qui à la date du 23 sept. 1845 étaient casernés à la Déira d'Abd-el-Kader.

DEUXIÈME HUSSARDS.

MM.	GRADE.	BLESSURES.
Courby de Cognord	chef d'escadron	5
Barbut	maréchal des logis chef	0
Barbier	id	2
Metz	hussard	0
Testard	id	0
Sully	id	5
Pierson	id	3
Tibal	id	1
Bois	id	2
Haquet	id	3
Maréchal	id	0
Butrouih	id	0

HUITIÈME BATAILLON DES CHASSEURS D'ORLÉANS.

MM.	GRADE	BLESSURES.
Larrazet.	sous-lieutenant	2
Thomas	adjudant sous-officier	0
Audrieux	sergent	1
Bellont	fourrier	0
Beljier	id	1
Parés	caporal	1
Mozer	id	0
Chatcaa	id	0
Fayt	id	2
Moulin	id	1
Marie	carabinier	0
Bolbot	id	0
Mallet	clairon	2
Morrare	c h a s s e u r	0
Poggi	id	0
Thioly	id	0
Guillet	id	0
Lacan	chasseur	0
Frank	id	0
Perrin	id	2
Galtier	id	2

Benoux	id	1
Delcroix	id	0
Gontier	id	1
Elie	id	1
Massereau	id	1
Jourdain	id	0
Guequet	id	0
Balmom	id	1
Duprat	id	4
Dupont	id	0
Chauvin	id	4
Rieux	id	2
Mialle	id	0
Certorius	id	0
Froment	id	0
Monnet	id	3
Durand (Joseph)	id	0
Doniac	id	1
Martel	id	0
Gallus	id	0
Bertrand.	id	1
Cantel	id	1

SIDI-BRAHIM

MM	GRADE	BLESSURES.
Bernard	id	1
Bernard	id	1
Bourdain	id	3
Durand (Jean)	id	1
Bilvire	id	1
Rolland	id	1
Vésiat	id	1
Alexandre	caporal	1
Garnier	chasseur	2
Julien	id	1
Perrin (Jules)	id	0
Grail	id	1
Delpech	id	0
Bousteau	id	2
Delrieu	id	2
Pomet	id	l
Bouquet	id	1
Mallet	id	1
Durand (François)	id	3
Chevreau	id	2
Vouillon	id	1
Soyer	id	1
Joliol	id	1

Vidal	id	1
Bouttes	id	1
Buisson	id	1
Durann	id	1
Cottes	id	1
Chatenay	id	1

11° LÉGER.

MM.	GRADE.	BLESSURES.
Moreau	ordonnance du colonel	1
Levy	interprète	1

56e DE LIGNE.

Turgis, fait prisonnier aux environs de Mascara.

Le nombre total des prisonniers s'élevait donc au chiffre de 96 hommes. Ainsi, à la suite de la malheureuse opération de M. le colonel Montagnac, l'armée d'Afrique, la France, laissait morts sur le champ de bataille, ou prisonniers entre les mains de l'émir, un plus grand nombre de soldats qu'elle n'en avait jamais encore perdu, même aux plus mauvais jours de la conquête.

II – ASLEFF

Le convoi des blessés - Cent cinquante nouveaux prisonniers - Le camp de la Malouya - Les Arabes font partir les officiers - Voyage des dix - Arrivée dans les montagnes de l'Asleff - Massacre des deux cent cinquante-cinq prisonniers - Désespoir - Les motifs qu'allègue l'émir - Accusations contre l'empereur du Maroc - Calomnies - Quels sont les véritables auteurs du massacre - Les ennemis et les alliés de la France.

Le désastre de la colonne Montagnac avait frappé de stupeur tous les esprits en France et en Algérie ; personne ne craignait la ruine de notre domination ; personne ne supposa un moment que notre conquête fût menacée ou compromise sérieusement ; mais tous, grands et petits, virent une calamité publique dans cette catastrophe, et ce fut un deuil général. On pleura les morts, on releva les blessés et l'on s'inquiéta d'arracher les survivants à leur captivité.

Mais le Dieu des armées, qui jusqu'alors avait fixé la victoire sous nos drapeaux, n'avait pas fini de nous éprouver ; quinze années de succès avaient, pour ainsi dire, lassé sa providence.

Un nouveau revers allait raviver la douleur publique. Chacun sait qu'après l'affaire à la suite de laquelle M. le colonel Montagnac perdit la vie, et M. de Cognord la liberté, un sous-officier, chargé de conduire à

l'ambulance une centaine d'hommes désarmés, éclopés et malades, fut surpris par les cavaliers arabes et réduit en servitude. On ne se battit pas ce jour là, car les débris de nos bataillons avaient déjà versé leur sang sur les champs de bataille précédents, et il leur restait tout au plus assez de force pour se traîner vers le lieu dans lequel ils avaient espéré rencontrer les secours de la chirurgie et de la médecine.

Ces infortunés vinrent grossir le nombre des prisonniers que les Arabes tenaient déjà en leur pouvoir, et ils portèrent ainsi le chiffre total à près de trois cents captifs.

Nous n'avons pas le projet de retracer, jour par jour, la captivité de nos soldats. Ce récit fatiguerait le lecteur par sa monotonie car il ne s'agirait ici que de relever les marches et les contremarches des Arabes. Ensuite, l'intérêt et la curiosité, ail lieu de se concentrer sur quelques individus, se répandraient sur un si grand nombre d'individus, qu'il deviendrait impossible de suivre les développements d'une action unique et, par cela même, facile à apprécier dans toutes ses péripéties. S'attacher de préférence à la personne de tel ou tel prisonnier, et négliger le plus grand nombre de ses compagnons d'infortune, décèlerait chez l'auteur qui entreprendrait cette tache un vilain cœur, un esprit de dénigrement, une mauvaise tendance à flatter quelques amours-propres, à seconder des ambitions particulières.

Officiers et soldats sont ici tous égaux aux yeux de la France, par le malheur qui pèse sur leur vie ; et s'il existe quelque individualité qui mérite d'être signalée à l'admiration publique, c'est celle du prisonnier qui aura su défendre, soulager et conduire ses camarades. Or, c'est avec un grand bonheur et un noble orgueil que nous nous écrions :
Dans cette douloureuse occurrence, chacun a fait son devoir ; chacun s'est conduit, parmi les Arabes, de manière à mériter la reconnaissance de son compagnon de servitude, l'estime et l'admiration de la mère-patrie.

La Captivité avait commencé en septembre 1845. Vers les premiers jours d'avril 1846, les prisonniers s'aperçurent que les Arabes avaient toutes les peines du monde à les nourrir, et qu'ils les accablaient de mauvais traitements. Une impatience, une colère mal déguisées, brillaient dans les yeux et dans les mouvements des vainqueurs. Des paroles sinistres couraient dans les douairs du camp. Les cavaliers et les laskars parlaient de révolte et menaçaient de mort toute tentative d'évasion. L'émir ne se montrait pas, et il n'était plus question d'échange ni de rançon.

Les choses en étaient là, lorsque, le 24 avril 1846, les officiers prisonniers, l'adjudant Thomas, le maréchal de logis chef Barbut et quatre soldats qui leur servaient d'ordonnance, quittèrent le camp de la Malouya à quatre heures du soir; pour aller, leur dit-on, chez l'Hadj-Mustapha, le beau-frère de l'émir. Ils passèrent la nuit chez les Hacheurs émigrés. Là,

on leur apprit que leur destination était changée, et que l'émir les envoyait à Sidi-Sliman, chef des Hacheras.

Sidi-Sliman, chez qui ils se rendirent le lendemain, les reçut mal ; il se montra très inquiet pendant le séjour qu'ils firent chez lui, séjour qui ne se prolongea pas au delà de vingt-quatre heures. Dans la nuit, Sidi-Sliman les fit entourer de sentinelles, et redoubla de précautions jusqu'alors inusitées. Plusieurs fois, pendant les marches auxquelles on les soumit, ils demandèrent quels étaient les motifs qui avaient amené les Arabes à les séparer de leurs camarades. On leur répondit toujours d'une manière évasive. Tantôt, on leur disait que leurs camarades habitaient la déira ; tantôt, on leur disait qu'ils vivaient chez l'émir, dans le désert.

Ces versions contradictoires, la surveillance dont ils étaient entourés, faisaient soupçonner à ces quelques prisonniers que l'émir nourrissait des projets sinistres contre leurs camarades: projets qu'ils ne pouvaient pas exactement apprécier, mais dont le dénouement les effrayait.

Enfin, le 2 juin, ils arrivèrent dans les montagnes de l'Asleff, et là, l'Hadj-Habib, chef de la déira, leur apprit que, le 27 avril, Abd-el-Kader avait fait massacrer les deux cent cinquante-cinq prisonniers qu'ils avaient quittés le 24 avril.

Quant aux détails qui concoururent au dénouement de cette sanglante tragédie, ils ne purent jamais les connaître. Les deux soldats qui échappèrent miraculeusement au massacre ne surent fournir aucun renseignement précis, tant les Arabes s'étaient entourés de silence et de mystère dans l'accomplissement de, ce monstrueux égorgement.

On apprit plus tard que les bourreaux avaient profité des dernières ombres de la nuit pour frapper leurs victimes. Ainsi, la lâcheté fut aussi grande que la férocité„ dans la perpétration de cet abominable forfait. Les Arabes égorgèrent leurs prisonniers, qu'ils surprirent dans leur dernier sommeil : ils n'osèrent pas accomplir leur œuvre de carnage au grand jour, tant ils appréhendaient la colère et le désespoir des captifs ; et, semblables à d'horribles bandits, ils assassinèrent des malheureux désarmés et trahis par la perfidie du vainqueur, sans s'inquiéter des justes représailles qu'une action aussi épouvantable que la leur pouvait commander aux frères d'armes des trépassés.

Lorsqu’après avoir parcouru l'Algérie, cette nouvelle traversa les mers et parvint en France, elle plongea tous les cœurs dans le deuil. Tous les yeux s'élevèrent vers le ciel et implorèrent la vengeance divine; car de telles scélératesses ne peuvent pas demeurer impunies. L'iniquité d'un peuple n'encourt-elle pas plus justement la colère céleste que celle d'un seul individu ? En une nuit, la France perdit ainsi deux cent cinquante-cinq de ses enfants des plus braves parmi les plus braves, que la barbarie

arabe sacrifia à ses terreurs et à ses vengeances. Les morts de la Malouya allèrent rejoindre, dans le sein de Dieu, leurs frères, qui, six mois auparavant, avaient perdu la vie sur le champ de bataille, en combattant pour la France, et ils entrèrent dans les régions éternelles, en formant une vaillante et généreuse milice, qui cachait, sous les palmes du martyre, les blessures que leur avaient portées les bourreaux d'Abd-el-Kader.

Des débris de cette colonne, il ne restait donc plus que dix prisonniers. Les Arabes réservaient-ils aux survivants le sort qu'ils venaient de faire à leurs compagnons de captivité ? La crainte d'un dernier massacre ne devait-elle pas continuellement assiéger leurs esprits, et détruire la faible espérance qui les soutenait contre les privations et les fatigues dont les Arabes les accablaient journellement. Néanmoins, une généreuse confiance dans la sollicitude du gouverneur français soutint ces infortunés. Chacun dut se résigner. Et l'on vit le docteur Cabasse mériter, par son dévouement et son habileté, l'estime des réguliers de l'émir. Son titre de médecin leur inspirait tout respect et toute déférence.

On s'est occupé de rechercher les motifs qui avaient pu décider Abd-el-Kader à demander la mort des prisonniers. Les Arabes ont répandu que l'empereur du Maroc avait impérieusement exigé d'Abd-el-Kader les prisonniers ; et ils ont ajouté, qu'en cas de refus, il l'avait menacé de les lui enlever de force. Dans l'impossibilité où le chef arabe se trouvait de défendre tous les prisonniers, il en avait fait périr la plus grand nombre, afin de sauver les officiers.

L'émir lui-même a dit depuis, dans diverses circonstances, aux agents de la France : L'empereur voulait m'enlever mes prisonniers, pour les vendre au sultan des chrétiens ; mais, plut6t que de céder à la violence, je les ai fait égorger, et j'ai pu sauver ainsi les officiers. »
Et en présence de cette allégation d'Abd-el-Kader, quelques écrivains fort recommandables se sont écriés « L'avarice sordide de l'empereur du Maroc permet de croire qu'une semblable menace a pu être faite et, bien plus, tout porte à croire que Sidi-Muley-Abderrhamann avait conçu le projet d'enlever les prisonniers à l'émir et de les vendre au sultan des chrétiens. C'est cependant, ajoutent–ils, pour ne pas déplaire à ce marchand, enrichi par les plus honteux trafics, que la France, dans ses élans de générosité niaise, a cru qu'il était de sa dignité de payer sa gloire. » Nous nous abstiendrons de répondre à ce dernier grief, qui a trait au traité conclu après la bataille d'Isly, et qui ne se lie en aucune façon avec la question pendante en ce moment. Nous expliquons la conduite de l'émir d'après nos impressions personnelles nous exposons les déductions que nous a permis de tirer des habitudes arabes l'étude approfondie à laquelle nous nous sommes livrés sur les penchants et les instincts des peuples desquels nous nous occupons.

.

Le massacre des prisonniers a pu être ordonné, à l'insu de l'émir, par son beau-frère Sidi-l'Hadj-Mustapha, kalifa. Cet Arabe est d'une

nature cruelle, impitoyable et fanatique. Chargé de fournir la subsistance des prisonniers, il a voulu, dans un moment de disette, se débarrasser des bouches inutiles. Il a pu craindre une révolte. N'est-ce pas ce kalifa, l'Hadj-Mustapha, qui, sur la simple dénonciation de Wolf, lors de la captivité d'Escoffier, a fait fusiller Gressart et Chapin ? Abd-el-Kader n'avait rien su de cette exécution pendant plusieurs mois. En apprenant la mort de Gressart et de Chapin, il tança vertement son beau-frère.

Il est encore possible, et cette hypothèse nous parait concluante, que le gouvernement français, ne pouvant vaincre la résistance d'Abd-el-Kader au sujet de l'échange des prisonniers ou indigné des prétentions aussi ridicules qu'exagérées de l'émir, il est encore possible que le gouvernement français ait songé à exploiter à son profit les bonnes dispositions de l'empereur du Maroc à l'égard de la France. Nos chefs auront dit à Muley-Abderrhamann, notre nouvel allié : Tu nous as promis fidélité et bonne amitié. C'est à ce prix que nous t'avons accordé la paix. Tu as encore juré de séparer ta cause de celle d'Abd-el-Kader, notre ennemi. Or, voici que cet Arabe retient prisonniers trois cents de nos soldats. Emploie ton crédit, ta puissance, ta force, tous tes moyens d'action dans le but de délivrer ces trois cents chrétiens des mains de l'émir. Tu as réussi dans une entreprise semblable, à l'époque où tes chaous ont reconduit à Tanger les prisonniers Escoffier et Briant. Agis selon les circonstances, et fais en sorte de nous donner, à cette occasion, une preuve éclatante de ton amitié. »

La France peut et doit avoir tenu ce langage à son allié Muley-Abderrhamann. L'empereur marocain aura travaillé selon ces instructions auprès d'Abd-el-Kader et de ses partisans. L'émir aura, de son côté, pénétré les projets de Muley-Abderrhamann. Alors, dans la crainte de donner une nouvelle importance à l'empereur marocain aux yeux de la France; dans sa jalousie de voir le souverain de Fèz acquérir quelque titre à la reconnaissance de la France, soit encore dans l'impossibilité de nourrir ses prisonniers ou de les défendre contre les cavaliers de Muley-Abderrhamann, Abd-el-Kader aura, poussé comme il pouvait l'être par ces divers motifs, ordonné le massacre des prisonniers et l'horreur de cette abominable boucherie doit retomber sur sa tête.

Nous croyons donc qu'il existe plus que de l'imprudence et de la légèreté chez les personnes qui ne craignent pas de faire retomber sur l'empereur du Maroc l'odieux de cet horrible drame, et qui s'efforcent de laver Abd-el-Kader de tout soupçon, de tout reproche. De telles doctrines sont aussi funestes qu'impolitiques ; elles tendent à égarer les esprits, à déplacer les questions et à diriger l'animadversion publique contre les innocents plutôt que contre les coupables. Dans l'Algérie, nous n'avons pas d'autre ennemi qu'Abd-el-Kader. N'est-il pas le principal intéressé à décimer nos armées, à nous poursuivre de ses perfidies et de ses vengeances ?

L'empereur du Maroc n'est pour rien dans nos démêlés avec les tribus de l'Algérie. Abd-el-Kader a voulu le compromettre ; il a réussi un moment à le mettre en hostilité contre nos généraux. Isly a dissipé les illusions de Muley-Abderrhamann ; Isly lui a montré que l'émir et ses Arabes convoitaient sa puissance, puisqu'ils ont pillé son armée au moment où elle nous abandonnait son camp et le champ de bataille. Or, tout engage Muley-Abderrhamann à lier amitié avec nous. C'est l'intérêt de son empire, c'est celui de sa maison. Les caravanes ont pu lui- dire quelle était la position du bey de Tunis, qui avait su se lier par des traités avec la France. Si l'empereur du Maroc s'est mêlé du rachat des prisonniers, il a dû agir de bonne foi avec un zèle, une sollicitude que lui recommandaient ses bonnes relations avec la France ; nous en sommes convaincus. À quoi bon le charger d'un crime et d'une faute inutiles ?

À quoi bon décourager un allié et flatter un ennemi ? En un mot, l'assassin de nos soldats, c'est Abd-el-Kader, ou plutôt c'est son beau-frère, l'Hadj-Mustapha. Le coupable ne demeure pas à Fez ou à Maroc ; il erre dans les plaines du Riff ou dans les déserts d'Angad !

XXI - MÉLILLAH

Captivité des dix - Propositions de rachat. Lettre de M. Courby de Cognord - Ouvertures faites par les Arabes au gouverneur de Mélillah - Communications de M. don Demetrio de Benito - M. Durande, enseigne de vaisseau à bord du Véloce - La balancelle et les 30,000 francs - M. Clou Louis de Capa - Le signal de l'arrivée des prisonniers - Les Arabes se montrent - On entre en pourparlers - Délivrance des prisonniers - Retour à Mélillah - Départ pour Djemnmâa-Ghazouat - Un banquet - La vérité sur l'affaire du Véloce.

Tandis que les dix prisonniers survivants déploraient la mort de leurs compagnons, le gouvernement français s'occupait, avec autant de sollicitude que d'activité, de leur délivrance. Mais nos lecteurs, dès les premières pages de cette histoire, ont eu l'occasion d'apprécier les lenteurs qui accompagnent ces sortes de négociations. En outre, l'attitude dans laquelle se tient le gouverneur général de l'Algérie vis h vis de Sidi-l'Harlj-Abd-el-Kader-Mahidin ne peut que compliquer les difficultés dont ces transactions sont entourées.

Il refuse de traiter sur le pied de l'égalité avec l'émir, dans lequel il ne voit, et avec raison, que le chef d'une bande de révoltés depuis la rupture de la première paix. Il n'ouvre jamais de rapports officiels avec l'ex-émir, et ce ne peut être que par des voies officieuses et détournées que M. le maréchal Bugeaud consent à s'aboucher avec Abd-el-Kader. Néanmoins, dans cette douloureuse circonstance, les autorités algériennes se départirent de la réserve dans laquelle elles se tenaient vis à vis des

Arabes, et le gouvernement donna lui-même des ordres afin d'acquiescer à une proposition d'échange de prisonniers, proposition dont l'émir avait pris lui-même depuis longtemps l'initiative.

De leur côté, les prisonniers secondaient les efforts du gouvernement et ne négligeaient rien pour l'éclairer sur la marche qu'il avait à suivre afin de briser leur captivité. Tandis que M. le maréchal poursuivait cette négociation par voie d'échange, le gouverneur du préside espagnol de Mélillah, M. don Demetrio de Benito, faisait parvenir à M. le général d'Arbouville, commandant par intérim la province d'Oran, une lettre de M. le lieutenant-colonel Courby de Cognord. Dans cette lettre, cet officier supérieur indiquait la possibilité d'obtenir la délivrance des prisonniers par l'intermédiaire de certains chefs marocains.

Ces Marocains s'engageaient, disait encore la lettre, moyennant une généreuse récompense (30,000 fr.), à les enlever des mains de l'émir et les conduire à Mélillah. Le gouverneur du préside espagnol, don Demetrio de Bonite, ajoutait qu'il offrait son concours pour suivre cette nouvelle négociation.

Cette entreprise offrait autant de difficultés à vaincre que de périls à affronter. Elle demandait de l'adresse, de la prudence, de la discrétion et du courage. Ne reposait-elle pas, comme toutes les entreprises de ce genre, sur la connivence de l'un des chefs chargés de la garde des prisonniers, dont il fallait attendre le tour de service ? Elle exigeait donc la plus grande circonspection et si la délivrance devait avoir lieu près de Mélillah et sur les côtes de la Méditerranée, il devenait très important que le vapeur le Véloce ne se montrât plus à Mélillah durant le trajet périodique de ses voyages à Tanger.

M. le général d'Arbouville, après avoir pris, connaissance du pli que venait de lui adresser le gouverneur d’Entélillah, don Demetrio de Benito, manda auprès de lui le commandant du Véloce et un officier discret. Le commandant du Véloce descendit à terre en emmenant à sa suite M. Durande, enseigne de vaisseau, le seul des officiers qui se trouva être valide à bord. M. le général d'Arbouville tint une longue conférence avec les deux marins, et lorsque ceux–ci eurent reçu ses instructions, ils remontèrent sur le Véloce. M. Durande fut alors envoyé de Djemmâa-Ghazouat à Mélillah sur une balancelle, avec une somme de 30,000 fr. dont il était autorisé à disposer, suivant les besoins de la négociation, de concert avec M. don Demetrio de Benito, qui seul devait paraître vis à vis des Arabes. L'empressement que M. le général d'Arbouville mit à expédier la somme demandée par don Demetrio de Benito pour le rachat des prisonniers, montre assez haut la sollicitude avec laquelle le gouvernement poursuivait la délivrance des derniers soldats de la colonne Montagnac. Mais osait-on espérer une pleine réussite, après les déceptions qu'on avait déjà essuyées ? Les Arabes ne nous, tendaient–ils pas un piège ?

Les bourreaux qui avaient égorgé impitoyablement les compagnons de M. de Cognord ne méditaient-ils pas quelque nouveau massacre ? Toutes ces réflexions, et bien d'autres, n'étaient pas faites pour inspirer une heureuse confiance. En effet, comment admettre, pour ceux qui connaissaient le dévouement absolu de certains serviteurs de l'émir, que toute cette conspiration pût être conduite à son insu ? Et si la conspiration n'existait pas, si au contraire l'émir négociait pour son propre compte; comment supposer que ce chef, qui avait recherché avec tant d'opiniâtreté un échangé public et officiel, abandonnât ses serviteurs, ses amis, ses parents captifs qu'il avait réclamés avec une certaine hauteur, pour vendre les prisonniers français, gage unique de la délivrance des prisonniers arabes ? Tels étaient les motifs qui inspiraient les défiances et les inquiétudes du gouvernement, et cependant les circonstances au milieu desquelles se produisait cette entreprise présentaient une chance favorable.

L'émir avait échoué dans ses tentatives de soulèvement en Algérie. Notre frontière était trop bien gardée pour qu'il osât, à portée de nos colonnes, entreprendre sur les tribus soumises ces razzias qui forment la seule ressource de sa vie errante et misérable. Aussi vint-il se rabattre sur les tribus du Sahara marocain. Cette course ne lui réussit guère. Le kalifa Bou-Hamedi, chargé de ramener les prises, avait été attaqué en chemin par les Alafs : il avait tout perdu, et il s'était péniblement réfugié à la Déira, en laissant une vingtaine de morts sur son chemin. Il est donc probable que ce fut à la suite de ce revers que l'émir, à bout de ressources, compromis vis-à-vis d'une tribu importante des populations marocaines, abandonna la négociation officielle de l'échange des prisonniers, et se décida à faire argent de leur personne.

M. Durande à son arrivée à Mélillah, trouva une lettre de M. Cognord, dans laquelle cet officier supérieur lui annonçait que les prisonniers ne tarderaient pas à paraître aux environs de la place.
Deux jours après, de grand matin, un serviteur de l'émir, le taleb Si-Moktar, apporta une nouvelle lettre dans laquelle M. de Cognord faisait connaître que les prisonniers avaient passé la nuit à quatre heures de marche de Mélillah, et que, dans la matinée, un grand feu allumé sur le bord de la mer, à la pointe de Bestinka, annoncerait le lieu sur lequel les négociateurs devraient se diriger.

Le taleb Si-Moktar était arrivé, au lever du jour. A sept heures du matin, on aperçut le feu à une distance de quatre lieues dans l'est de Mélillah, à la pointe de Bestinka. Au même instant, M. don Louis de Capa, adjudant de la place de Mélillah, et M. Durande, montèrent dans une forte chaloupe espagnole bien armée. M. Durande avait endossé des habits d'emprunt ; il lui importait de déguiser sa qualité de Français, car la prétention des Arabes ne visait rien moins qu'à paraître mener cette affaire avec les autorités espagnoles de Mélillah, et non avec les agents

français. La chaloupe vola, sans perdre de temps, sur le signal. A midi et demi, on découvrit un premier groupe de cavaliers, puis un second, qui composaient un goum de cent cinquante cavaliers. Les chevaux étaient suivis par deux cent cinquante fantassins réguliers ; au milieu de ces troupes, on distinguait, au moyen d'une longue-vue, quelques uniformes français. Plus de doute, les prisonniers s'acheminent vers la pointe de Bestinka, le lieu fixé pour leur rachat ! II ne s'agit plus que de s'occuper des dernières mesures propres à assurer leur délivrance.

Une barque légère, apportée sur la chaloupe, sert à entrer en communication avec les Arabes. M. don Louis de Capa descend seul à terre, il s'approche des cavaliers, qui avaient pris les devants sur la colonne, il les interroge, et ceux-ci lui annoncent que les prisonniers ne sont plus éloignés du lieu du rendez-vous que par une demi-lieue de chemin. Trois quarts d'heure s'écoulent. Les prisonniers arrivent à cheval. Ils sont couverts avec quelques lambeaux de leurs vêtements d'uniforme. On les compte : leur nombre ne s'élève qu'à dix : une vieille femme, qui avait subi huit ans de captivité, rentre à la suite des prisonniers. Le onzième manque : il est mort en route de la fièvre.

M. de Cognord descend de cheval ; il se jette au cou de M. don Louis de Capa, qu'il tient embrassé pendant plusieurs minutes ; puis il lui dit :
« Monsieur, regagnez bien vite l'embarcation, de peur qu'il n'existe chez les Arabes quelque mauvaise intention.
- Non, non, je reste à terre, répond le généreux Espagnol, car je suis décidé à demeurer prisonnier avec vous, ou à vous ramener dans ma chaloupe. D'ailleurs, il ne faut pas montrer de méfiance de notre côté. Occupons-nous du rachat. » Alors il est convenu, qu'au préalable, l'un des prisonniers et un personnage désigné par le chef arabe se rendront à bord de la chaloupe espagnole, afin d'y constater la présence de la rançon promise.

L'Arabe désigné par le commandant des cavaliers de l'émir monta sur la barque et se transporta dans la chaloupe. Il s'acquitta minutieusement de sa mission : il fut ensuite reconduit à terre, et la barque ramena à bord neuf des prisonniers, plus Dada-Ben-Osmann, aga de la cavalerie d'Abd-el-Kader, un kodja et un domestique. Ces Arabes étaient chargés, d'une mission pour le compte de l'émir, et dans ce moment ils servaient d'otages pour MM. le lieutenant-colonel de Cognord et un officier, qui devaient demeurer dans les mains des Arabes jusqu'à l'entière livraison de la somme promise. On sait le temps que les Arabes mettent à compter et à recompter leur argent. Les retards que nécessita l'appréciation exacte d'une somme aussi considérable en numéraire pour un Arabe que celle-ci, prolongèrent jusqu'à la nuit l'heure de la délivrance.

À la fin tout fut accompli : « Et M. de Cognord, remplissant jusqu'au bout sa tâche d'honneur et de dévouement, sortit le dernier des mains des

Arabes, et rejoignit la chaloupe, qui ne put aborder a Mélillah qu'a dix heures du soir. »
Voici les noms des captifs qui venaient d'être rachetés :
1. Le lieutenant-colonel Courby de Cognord.
2. Le sous-lieutenant Lazarée.
3. Le sous-lieutenant Thomas.
14. Le docteur Cabasse.
5. Le lieutenant Morin, du 5e léger.
6. Le maréchal des logis chef Barbut, 2e hussards.
7. Tétard, hussard.
8. Trotté, chasseur au 8e bataillon.
9. Michel, du 41e de ligne.
10. La femme Thérèse Gilles.

Cette femme, cette Alsacienne Thérèse Gilles, n'est-elle pas la compagne des femmes Lanternier ? Tout porte à le croire. M. Millerin, lieutenant au 41e, était mort la veille même de la délivrance.

La chaloupe qui portait M. Courby de Cognord et ses compagnons de captivité ne put aborder à Mélillah qu'à dix heures du soir. Le gouverneur don Demétrio de Benito et tous les officiers de la garnison attendaient, au débarcadère, les prisonniers qui venaient d'être rachetés. Ils accueillirent avec la plus cordiale hospitalité nos compatriotes, et malgré leurs généreuses instances, M. Durande mit à la voile le lendemain, dans l'après-midi, et la balancelle atteignit à cinq heures du matin, le 27 novembre, à Djemmaa-Ghazouat. Ainsi la captivité avait commencé, pour M. Courby de Cognord et ses compagnons d'infortune, le 23 septembre 1845, et elle avait fini le 27 novembre, 1846.

Nous ne dirons pas les transports qui saluèrent l'arrivée des prisonniers à Djemmàa-Ghazouat. La plume la plus éloquente ne saurait reproduire, les émotions que la présence des neuf captifs, délivrés d'une façon si imprévue, fit naître dans tous les cœurs. Ce fut une ivresse générale. Un banquet réunit, à cette occasion, cent vingt officiers, et chacun put donner un libre cours à son admiration et à son bonheur, en saluant ces nobles débris de la colonne de l'infortuné colonel Montagnac.

Le Véloce, qui s'était arrêté à Djemmàa-Ghazouat, voulait ramener les prisonniers à Alger. Ceux-ci refusèrent de s'embarquer et attendirent les ordres de M. le général Cavaignac, qui résidait à Tlemcen. Ainsi tombent ces singulières assertions qui se produisaient en France, à Paris, trois mois après cet événement; assertions qui ne tendaient rien moins qu'à contester à MM. don Demetrio de Benito, don Louis de Capa et Durande, la part qu'ils avaient prise à la délivrance des prisonniers français.

Durande et don Louis de Capa sont les deux seules personnes qui soient allées au-devant des Arabes recevoir, de leurs mains, M. Courby de

Cognord et ses compagnons. Les prisonniers français ne sont jamais montés â bord du Véloce. De tous les officiers et de tous les individus qui montaient ce vapeur, M. Durande a seul été chargé d'accomplir cette mission qui devait racheter nos soldats de la servitude dans laquelle Abd-el-Kader les retenait plongés depuis plus d'un an.

L'équipage et les passagers du vapeur le Véloce ont pu figurer au banquet de Djemmâa-Ghazouat. Ils n'ont jamais, en aucune autre façon, participé à la délivrance des prisonniers, si toutefois c'est participer à la délivrance d'un prisonnier que de trinquer avec lui, lorsque depuis trois jours ce prisonnier a vu briser sa chaîne. À l'heure où nous écrivons, les neuf personnes rachetées sont rentrées dans leur première existence. Elles ont triomphé des suites cruelles qu'une misère aussi longue que celle à laquelle elles venaient d'échapper aurait pu produire en eux. Tous les anciens prisonniers, grâce à Dieu, sont pleins, à cette heure, de force, de santé et d'avenir. Des jours meilleurs se préparent pour eux, et la reconnaissance de la France ne leur manquera jamais !

CONCLUSION

Le récit que nous avons entrepris de raconter touche à sa fin. Nous avons retracé successivement quelques–unes des aventures les plus mémorables qui, dans l'espace de douze années, ont signalé le passage des prisonniers français chez les Arabes. Nous ne prétendons pas avoir relevé cous les faits et tous les noms. Nous n'avons mis en scène que les captifs dont les vicissitudes et l'héroïsme ont vivement saisi l'opinion publique : tous méritaient indistinctement et au même degré une égale sollicitude ; mais il est facile de comprendre que certaines individualités se détachent avec plus de force et d'éclat que d'autres sur ce fond si triste et si uniforme, qui se perd dans les ténèbres de la vie errante et barbare de l'Arabe. En outre, il arrive, par le concours des événements, que tel captif rentre dans le sein de la mère patrie, pour ainsi dire incognito, et qu'il s'ensevelit dans un silence et une solitude au fond desquels il nous est impossible d'aller le retrouver et l'interroger. Ainsi les uns se taisent ; les autres parlent. Et la réserve des premiers, aussi bien que les épanchements des seconds, dépendent de l'humeur, de la disposition, des qualités particulières à chaque esprit et à chaque cœur.
Plusieurs d'entre eux perdent la mémoire au milieu des souffrances qui viennent les assaillir ; Les uns périssent de nostalgie ; les autres deviennent, pour ainsi dire, aveugles et sourds, et ne savent ni voir ni entendre ce qui se dit et ce qui se passe autour d'eux. Ceux-ci, enfin, ajoutent peu d'importance aux détails de cette existence arabe à laquelle la nécessité les condamne momentanément de vivre, et ils ne se préoccupent que de leur propre infortune, dont ils énumèrent tristement les jours, les mois et les années.

Il arrive encore quelquefois que, parmi les prisonniers rachetés, on en rencontre qui, après avoir gardé un long silence sur leurs aventures, se

décident à parler et à confier au public le récit de leur captivité. Une circonstance heureuse leur délie la langue ; une rencontre imprévue les met à. mémo, d'apprécier l'importance des faits qu'ils peuvent relater; un livre les place vis-à-vis d'un contradicteur et les amène à comparer leurs souvenirs avec les souvenirs auxquels les initie la lecture qu'ils font. Alors on voit paraître, à des époques indéterminées, ces récits qui charment nos veillées par leur naïveté pittoresque et dramatique. Alors se révèlent à nous des fortunes merveilleuses et des héros que la renommée avait négligé de nous faire connaître.

Ainsi, rien n'est plus simple à expliquer que l'espèce de silence et d'oubli auxquels un auteur paraît avoir voulu condamner quelques prisonniers dont les noms et les aventures ne sont jamais parvenus aux oreilles du public, ni à son oreille. Nais aussi, nous pouvons affirmer qu'en publiant certains noms et certaines catastrophes, nous déterminons quelques individus à briser leur inaction et leur indifférence, et à livrer tût ou lard à la curiosité publique les particularités qui ont signalé les phases de leur captivité. Néanmoins, aujourd'hui nous pouvons déclarer que nous avons inscrit dans cette Histoire des Prisonniers français en Afrique, depuis la conquête, les noms des personnages les plus fatalement célèbres qui ont figuré dans cette période des douze dernières années, période que nous appelons la Captivité chez les Arabes. Nous n'avons omis aucun fait, aucun homme digne d'intéresser le public, et' nous pouvons fermer notre livre avec la conscience d'avoir accompli sincèrement la tâche que nous nous étions imposée.

Mais est-ce à dire que l'histoire des prisonniers français en Afrique soit finie ? Non, elle ne peut pas l'être. A cette heure elle est à jour avec les événements et les hommes. Mais, pendant tout le temps que nous combattrons contre les Arabes, pendant tout le temps que les hostilités seront ouvertes entre nos généraux et l'émir, nos ennemis pourront faire des prisonniers, et dès lors nous aurons de nouvelles infortunes à déplorer. C'est le son de la guerre. Et ne vous imaginez pas que du jour où Sidi-l’Hadj-Abd-eI-Kader-Mahidin, d'une façon ou d'une autre, aura mis bas les armes, ne vous imaginez pas que la guerre aura cessé d'exister, et que la paix aura remplacé dans l'Algérie le règne de la colère et de la trahison ; la guerre s'arrêtera, puis elle reprendra. Car la lutte n'existe pas seulernent entre l'émir Abd-el-Kader et la France. La cause qui soulève les tribus contre nous n'est pas la cause d’Abd-el-Kader. La cause que les Arabes défendent contre notre invasion, c'est la cause de la religion de la nationalité.

La personne qu'ils défendent contre l'invasion des fils du Christ, c'est celle de Mahomet. Lutte entre deux principes : christianisme et mahométisme.- Antagonisme entre deux races : africaine et européenne. - Guerre entre les conquérants et les conquis : Arabes et Français.
Tels sont les termes dans lesquels la question doit être ramenée.
Tels sont les problèmes qu'il s'agit de résoudre.

Au milieu de ces événements, la personne d'Abd-el-Kader n'est qu'un accident. Et vous savez si jamais les hommes ont manqué aux circonstances. L'histoire des peuples n'est-elle pas là pour nous apprendre que ce sont les circonstances qui ont manqué aux hommes, et que jamais les hommes n'ont manqué aux circonstances ! Abd-el-Kader, si nous nous plaçons au point de vue du mahométisme et de l'indigène algérien, a rendu d'immenses services à la nationalité arabe, attaquée et menacée. Il a montré de grandes qualités. Il a déployé le drapeau autour duquel sont venus se grouper les héros de la guerre sainte. Mais si vous faites disparaître ce prêtre soldat du théâtre de la guerre, pensez-vous que la lutte cesse d'exister ? Non. Elle ne cessera pas d'être, car dès le lendemain de la mort ou de l'abdication d'Abd-el-Kader, Mahomet suscitera un nouveau chef aux Arabes.

Le courage de notre armée, l'habileté de ses généraux, le temps et Dieu aidant, amèneront, à une époque plus ou moins rapprochée de nous, la suspension des hostilités, le rapprochement des deux races, la fin de l'antagonisme. Et si nous avons prononcé le nom de Dieu à cette occasion, n'allez pas vous imaginer que cet appel à la Divinité soit une vaine forme de style. Autant, dans les petites questions d'administration, nous écartons l'intervention de la Providence, autant nous l'appelons de toutes nos forces et de toutes nos convictions dans les grandes questions sociales et politiques. Les tortueuses manœuvres des pharisiens rapetissent aux yeux des peuples l'image et l'action de la sagesse divine, La religion du Christ, qui dédaigne les ambitions vulgaires des sacristains, rehausse, en s'inspirant de ses généreuses et palpitantes sympathies, l'image et l'action de la sagesse divine dans la vénération et la glorification des premiers entre les plus grands ; des derniers entre les plus petits.

Aussi le répétons-nous avec confiance : notre valeur, notre persévérance, Dieu aidant, triomphera des résistances arabes et mahométanes. Vous ne croyez pas que notre présence sur la terre d'Afrique soit le résultat d'un différend diplomatique ? Vous ne rattachez pas à une grossièreté, à un coup d'éventail, la conquête d'Alger ? Les temps étaient venus où Dieu avait marqué la fin des royaumes barbaresques. Dieu voulait rouvrir à la lumière, à la civilisation chrétienne, cette terre d'Afrique, qu'illustrèrent les premiers martyrs du Christ ; et pour accomplir cette œuvre magnifique et glorieuse, il a choisi, dans ce pays d'Europe, ce bon et puissant pourvoyeur de l'ancien monde, le peuple qui, par son héroïsme, a, depuis des siècles, le mieux mérité à ses yeux ; et ce peuple, c'est le peuple français.

Remercions Dieu du choix qu'il a fait, rendons-nous dignes de l'insigne mission qu'il a confiée à notre génie, et préparons aux fils des peuples que nous conquérons un avenir fécondé par la liberté, la civilisation et la charité évangéliques. En attendant, ne cessons pas un seul jour de travailler à la soumission des Arabes : nous avançons dans

notre œuvre. Les tribus acceptent notre empire. Celles qui nous échappent ou qui nous résistent, finissent par se rendre à nos colonnes victorieuses. Les mœurs arabes s'améliorent. Aussi devons-nous espérer que si la guerre se continue encore pendant quelques années, nos soldats qui viendront à tomber entre les mains des réguliers seront traités avec humanité. Et, dès ce moment, que nous appelons de tous nos vœux, nous n'aurons plus à nous faire l'historien de ces catastrophes lugubres et sanglantes dont nous venons d'exposer les cruelles péripéties.

Puisse ce récit, consacré aux victimes des hasards de la guerre et de la fatalité, adoucir les désespoirs que la captivité a dû laisser dans le cœur des anciens captifs, et réconforter contre l'adversité ceux d'entre nos frères qui gémissent encore, à l'heure qu'il est, dans le camp de l'émir ! Que, les uns et les autres lisent, dans ces pages, l'expression des sympathies publiques ; ils doivent se convaincre que rien de ce qui les intéresse n'est négligé ni oublié, et que, sur cette bonne et noble terre de France, il s'élève toujours une voix pour exalter l'adversité et proclamer l'héroïsme, aussi bien du plus obscur que du plus illustre des citoyens !

Nous aurions voulu retracer les événements et les hommes avec cette éloquence qui passionne les masses, avec ces couleurs qui séduisent les yeux les plus indifférents. Notre bonne volonté, notre patriotisme ont-ils pu suppléer à notre insuffisance ? Nous espérons qu'on voudra bien nous tenir compte de nos intentions. Nous demandons à l'armée d'Afrique et aux habitants de notre colonie d'apprécier nos sentiments dans leur sincérité; ils ont entendu les vœux que nous formions pour leur prospérité, qui est aussi celle de la France. De meilleurs que nous se feront les historiens de leurs combats et de leurs conquêtes, mais aucun ne confessera avec une conviction plus vraie, une admiration plus vive que nous, la gloire et les travaux de cette vaillante armée d'Afrique, à la tête de laquelle brillent les Cavaignac, les Lamoricière, les Bedeau, les d'Aumale, les Nemours, les d'Orléans, les Bugeaud et tant d'autres. Grands cœurs, grands esprits, grands courages, gloire à vous ! Vous avez continué l'héroïsme des guerriers qui illustrèrent il y a trente ans l'épopée napoléonienne vers la civilisation et la puissance de la France sur cette terre d'Afrique, qui a couru des vicissitudes si nombreuses, si diverses, si fabuleuses, qu'après une existence de trente siècles, elle se voit encore arrêtée aux premiers rudiments de la sagesse et de la prévoyance humaines.

Grands esprits, grands cœurs, grands courages, gloire à vous !

Faites, faites pour la splendeur de la patrie, pour l'amélioration morale et physique des peuples africains !

FIN DES « PRISONNIERS EN AFRIQUE ».

Aventure des femmes LANTERNIER dans le Maroc.

Paru dans « La Presse » d'Émile de Girardin en 1848 après avoir été détaché d'un travail plus étendu publié en 1847 dans un journal de l'arrondissement natal de Jeanne LANTERNIER – Cf : Annuaire du Jura année 1852 (en cours de recherche) et le journal l'Album dolois 1848.

Texte imprimé chez Schneider à Paris en 1849 et repris dans le Panorama de la Littérature de l'Illustration

(voir ci-après une très large partie de ce document).

Aventure des femmes Lanternier dans le Maroc

(orthographe respectée)

Texte publié sous forme de feuilleton dans de ***l'ALBUM DOLOIS,*** *du 6 février 1848 et dimanches suivants.*

Nous avons lu dans la Presse du Dimanche un article qui a pour titre : Aventure des femmes Lanternier dans le Maroc.

Nous croyons devoir le reproduire par fragments, afin de faire connaître les événements qui ont amené une famille pauvre de Franche-Comté à figurer parmi les premiers d'un empire.

Virginie Lanternier, épouse actuelle du fils de l'empereur du Maroc, est appelée sans nul doute à partager un jour le trône d'Abd-er-Rhaman.

M. Ernest Alby, auteur de cet article, est mal renseigné lorsqu'il assigne l'Alsace pour patrie à la famille Lanternier : elle est originaire de Franche-Comté, et les habitants de Chateley (sic), canton de Montbarrey, ont conservé le souvenir de Virginie, future impératrice du Maroc.

FEUILLETON

AVENTURES DES FEMMES LANTERNIER, DANS LE MAROC .

Dimanche 06.02.1848.

Vers le mois d'avril 1836, à l'époque où M.Meurice fut fait prisonnier dans la plaine de la Mitidja, un colon du village de Dely-Ibrahim, nommé M. Lanternier, fut enlevé par un parti de cavaliers arabes. Il s'était transporté avec sa femme et sa fille à Bouffarik, où l'avait appelé une

partie de plaisir. En revenant dans son village Dely-Ibrahim avec sa femme, sa fille et deux Allemandes, il tomba dans une embuscade que lui avaient tendue des maraudeurs arabes, et il fut vendu à l'émir, ainsi que les quatre femmes qui l'accompagnaient. Ces cinq prisonniers finirent par rejoindre, sous l'escorte de leurs ravisseurs, l'émir qui bivouaquait aux environs de la Tafna, et ils rencontrèrent dans le camp M. Meurice. L'émir venait de perdre, contre le général Bugeaud, la bataille de la Tafna, et cette déroute l'avait déconsidéré aux yeux de ses partisans, à tel point que les réguliers et les goums refusaient de marcher à l'ennemi, et qu'ils se débandaient. La révolte, le pillage et la panique désolaient le camp de l'émir. Son autorité était méconnue, et dans le tumulte d'une fausse alerte nocturne, la tente impériale fut pillée et coupée en deux.

En présence de ces actes d'insubordination, l'émir comprit que la vie des six prisonniers chrétiens, deux hommes et quatre femmes, n'était plus en sûreté dans son camp. Il donna l'ordre à une troupe de trente nègres, avec lesquels il avait composé une sorte de garde d'élite, de conduire les chrétiens, hommes et femmes, à Nedroma, et de les mettre, en son nom, sous la protection du kaïd de cette ville. L'émir commanda aux trente nègres de bien traiter les prisonniers et de respecter les femmes.

En arrivant à Nedroma, les deux hommes furent jetés en prison, et les femmes allèrent habiter une maison qui appartenait au kaïd.

Quelques temps après, l'émir rappela M. Meurice auprès de lui. Depuis ce jour, toutes les fois qu'il s'agissait de traiter avec le général français de l'échange des prisonniers, l'émir, qui avait déjà sans doute arrêté la conduite qu'il se proposait de tenir à l'égard des Lanternier, défendait expressément que le nom du père Lanternier fût prononcé dans ces négociations.

Plus tard, à l'époque où l'émir, à son retour de Tagdempt, campait aux portes de Mascara, le père Lanternier fut extrait, par les chaous, de sa prison de Nedroma, et ramené une seconde fois chez l'émir. Pendant ce voyage, cet infortuné fut exposé à mille morts ; le front fendu par des pierres dont les enfants l'ont accablé, le dos marqué par les coups de bâton des chaous, ce prisonnier est jeté dans la prison de Mascara, pour avoir pleuré et tenté de demeurer auprès de sa femme et de sa fille, condamnés à vivre, séparées de lui, dans la maison du kaïd de Nedroma.

Tandis que le vieillard déplore le sort que lui fait une si cruelle catastrophe, et qui le plonge dans un cachot infect, on fait dans le camp de l'émir, aux portes de Mascara, des préparatifs de voyage. Des Arabes apportent de la ville trois de ces sortes de cadres qui servent à soutenir des haïks sur les bâts des mules et, qui forment une manière de litière dont les rideaux demeurent fermés, afin de cacher aux yeux des passants le visage des femmes maures lorsqu'elles voyagent. Outre ces trois cadres, on prépare trois caisses dans lesquelles on renferme deux

lionceaux, deux panthères et trois autruches. À ces cadres et à ces caisses, on joint un tapis brodé en or et en soie, un burnous en drap bleu, un burnous en drap rouge, brodés en fil d'or, et plusieurs tapis de médiocre valeur, quatre chevaux, quatre mules et deux caisses d'argent.

Lorsque les esclaves de l'émir eurent emballé et chargé ces divers objets, les muletiers se mirent en route, et ils prirent, sous la conduite des chaous, le chemin de Nedroma.

La caravane ne fit que toucher à Nedroma. Les chaous présentèrent un ordre de l'émir qui enjoignait au kaïd de la ville de livrer les quatre femmes aux porteurs de son écrit. On fit à l'instant même monter les captives chrétiennes sur les mulets, on les plaça sous les cadres, on tira les rideaux sur elles, et les muletiers se mirent en mouvement ; mais au lieu de remonter vers Mascara, ils continuèrent à descendre vers Tefzra et à se diriger sur Ouchdah, une des premières villes du Maroc, sur les frontières de l'Algérie.

Ces infortunées suivaient, sans savoir quel sort les attendait, la direction que les muletiers faisaient prendre à leurs montures. Elles laissaient derrière elles un mari, un époux et un compagnon d'infortune. Ce dernier, M. Meurice, expirait dans la prison de Mascara, et, quelques mois plus tard, M. Lanternier finissait par mourir, à la veille de recouvrer sa liberté, dans son cachot de Milianah.

Dès les premiers jours de leur voyage, les captives s'étaient flattées d'un doux espoir. En se voyant entourées d'égards et de soins, elles avaient pu se persuader que, l'heure de leur délivrance allait bientôt sonner, et que chaque pas qu'elles faisaient dans la nouvelle voie où elles se trouvaient engagées les rapprochait de la liberté. Mais cette espérance fut de courte durée. En arrivant à Ouchdah, les chaous de l'émir les conduisirent dans la maison du kaïd qui gouvernait la ville. Là, elles apprirent qu'elles avaient cessé d'appartenir à l'émir, et que le chef des Arabes de l'Algérie les envoyait en cadeau à Muley-Abd-er-Rhaman, empereur du Maroc. A cette nouvelle, les pauvres femmes se prirent à pleurer et s'abandonnèrent au plus violent désespoir. Elles mesurèrent toute l'étendue de leur malheur. Elles ne s'appartenaient plus à elles-mêmes. Elles perdaient leur patrie, leur famille, leur culte et leur nom. Elles cessaient de faire partie du nombre des prisonniers français que l'émir échangeait chaque jour contre les prisonniers arabes déportés à Marseille, et elles se voyaient réduites à l'état d'esclaves chez l'empereur du Maroc.

Dès ce moment, les idées les plus lugubres s'emparèrent de leurs esprits. L'ignorance dans laquelle elles se trouvaient plongées sur la condition à laquelle leur nouveau maître allait les réduire les tenait dans les plus cruelles appréhensions, et les singuliers compagnons de voyage

qu’on leur avaient donnés les jetaient dans des transes et dans des terreurs sans cesse renaissantes.

Enveloppées comme elles l’étaient dans les haïks que l’on sait accrochés sur les cadres, elles ne voyaient rien et demeuraient plongées dans un isolement qui entretenait leur désespoir et leurs craintes. Les chaous, au lieu de placer les mules qui portaient les captives à la file les unes des autres, avaient eu la précaution, par un raffinement de méchanceté, de mettre entre chaque femme la cage d’un lion ou celle d’une panthère. Ces animaux, excités par la marche saccadée des mules, irrités par l’isolement dans lequel on les retenait prisonniers, poussaient des rugissements effroyables, ébranlaient les planches de leur caisse, qu’ils mordaient avec leurs ongles et leurs dents. Les bêtes féroces exhalaient une odeur infecte qui effrayait les mules et les chevaux, et qui causait des nausées aux hommes et aux femmes. Et il semblait aux captives qu’elles précédaient les bêtes fauves auxquelles elle devaient être jetés en pâture, aux applaudissements de la foule entassée sur les gradins du cirque, afin de jouir du spectacle de leur agonie. Ainsi, dans les jeux sanglants des arènes antiques, Rome faisait marcher les gladiateurs devant les lions et les tigres contre lesquels un caprice du triomphateur les avait destinés à combattre.

Le kaïd d’Ouchdah donna pour escorte aux muletiers et aux gens qui composaient la caravane une vingtaine de cavaliers marocains ; et, sans prendre un plus long repos, les voyageurs poursuivirent leur route et se mirent à parcourir les vallées et les montagnes du Rif.

Quoiqu’elle fût assez avancée, la saison d’automne prodiguait encore ses plus tièdes haleines, ses plus calmes horizons, ses douces journées et ses nuits sereines et palpitantes des derniers frémissements amoureux de la nature entière. La caravane marchait depuis le lever jusqu’au coucher du soleil ; elle campait dans les tribus qu’elle rencontrait sur son chemin. Les habitants accordaient une généreuse hospitalité aux voyageurs. Ils leur servaient leurs meilleurs plats de couscoussou, leur lait de chamelle, et les logeaient dans de bons caïmans. Les femmes de la tribu se chargeaient des chrétiennes, et leur prodiguaient mille soins empressés. Les cavaliers du kaïd d’Ouchdah avaient l’ordre d’exercer les meilleurs traitements à l’égard des captives, et ils ne devaient rien négliger dans l’intérêt de leur santé et de leur conservation. Aussi, dès leur arrivée dans la tribu, ordonnaient-ils aux esclaves de la caravane de dresser une petite tente. A peine les toiles de la tente étaient-elles fixées, que les nègres creusaient un trou d’un mètre de profondeur ; ils entassaient des fagots dans ce trou et ils y mettaient le feu, en ayant soin de fermer hermétiquement les rideaux de la tente. On chauffait ainsi pendant deux heures cette sorte d’étuve, on en chassait la fumée, et alors les femmes de la tribu introduisaient les chrétiennes, elles les déshabillaient, et leur faisaient prendre un bain maure.

Après avoir été massées et frictionnées, les captives reprenaient leurs vêtements, et se voyaient ramenées dans le caïman qui devait leur servir de chambre à coucher pour la nuit. Quelques barbares que fussent ces procédés d'ablution, ils n'en procuraient pas moins un grand soulagement à ces pauvres femmes harassées par un voyage qui les exposait aux chaleurs dévorantes d'un soleil d'Afrique, aux sables du désert et aux rafales corrosives et brûlantes du terrible simoun.

En outre, la halte du soir dédommageait agréablement les esclaves chrétiennes des fatigues du voyage. Dès qu'elles avaient mis pied à terre, les Marocains les réunissaient dans la même tente, et les laissaient toute la nuit libres d'échanger entre elles leurs craintes et leurs consolations. Rien n'était plus attendrissant que de contempler ces quatre pauvres éplorées mettant en commun leurs larmes et leurs regrets, et qui s'entretenaient de la patrie et de la famille absentes. Etrangères par leur religion et par leur naissance parmi les peuples au milieu desquels la caprice du sort les avaient jetées, elles commençaient à ne composer qu'une seule et même famille qui souffrait des mêmes douleurs et qui partageait la vie d'esclave qu'on lui avait faite. Déjà se produisaient les instincts et les passions qui animaient ces quatre femmes, et, dans un coin désert, se révélaient l'intelligence et les préoccupations d'une jeune fille, que la force des choses, aussi bien que la puissance de sa volonté, devaient retirer de la condition abjecte d'esclave et placer dans une de ces positions brillantes qui assurent à jamais la fortune et le crédit.

La plus âgée des deux Allemandes, une sorte d'Alsacienne, avait trente ans. C'était une de ces beautés épaisses et triviales qui ont besoin de s'encadrer dans la fumée des estaminets pour déguiser l'ampleur de leurs formes : au milieu de ces vapeurs malsaines, les cheveux blonds et les grosses joues de ces Hébés flamandes brillaient d'un certain éclat et perdent ces grasses couleurs qui impatientent l'œil au lieu de le charmer. Au demeurant, Thérèse était une bonne femme, active, ménagère, pleine de sens, et douée de l'humeur la plus vagabonde et la plus résolue.

La jeune fille qui l'accompagnait, Joséphine, avait tout au plus seize ans. Douce et timide, obéissante et résignée, avec ses yeux bleus et ses cheveux blonds, son front si pur et sa bouche si candide, Joséphine représentait l'image séraphique d'une vierge. Le sort en avait fait, à son arrivée à Alger, une fille de taverne et de bivouac ; et si, par sa naissance, elle eût été placée dans une riche maison, sa grâce, sa modestie et sa distinction en eussent fait la plus charmante et la plus enviée des filles du grand monde. Au bivouac, l'enfant faisait sa besogne : elle rinçait les verres, essuyait les tables et les bancs, mais elle ne savait ni boire, ni jurer ; et la simplicité de cette jeune âme était si douce et si vraie, qu'elle se faisait respecter du soldat.

Celui-ci comprenait que la Joséphine était déplacée à la cantine, et que, s'il voulait trinquer avec une femme, cette jeune fille n'était ni assez

vaillante, ni assez délurée pour soutenir ses assauts. Il soupçonnait que ces lèvres virginales se terniraient bien vite à ses baisers enflammés par le tabac et l'eau-de-vie, et qu'il en était de certaines filles comme de certaines fleurs qui, les unes comme les autres, se meurent au souffle d'un vent furieux. Et si la pauvre fille passait inaperçue, malgré ses charmes de quinze ans, au milieu des buveurs qui encombraient la cantine, elle devait, à plus forte raison, n'exciter chez les Marocains aucun sentiment de convoitise. La finesse exquise de sa physionomie ne pouvait séduire des hommes qui recherchent, avant tout, dans une femme, des formes enveloppées et grossières.

La mère Lanternier touchait à ses trente-cinq ans. A quinze ans elle avait pu se faire remarquer par la fraîcheur de son teint et par la cambrure de sa taille. Ce devait être alors ce que l'on est convenu d'appeler au village une fille bien bâtie. Mais elle avait perdu aux travaux des champs la blancheur de son teint. La charge de sa hotte avait quelque peu fait dévier sa taille. La peine et la fatigue l'avaient, en un mot, marqué du sceau ineffaçable qu'elles impriment inévitablement sur le corps de tous les êtres qui s'adonnent à la culture de la terre.

Mais si le corps de la mère Lanternier avait vieilli, avant l'âge, aux pénibles corvées de la campagne, son esprit, du moins, n'avait rien perdu de sa finesse, de son entendement et de sa bonhomie. C'était la fermière rangée, active, bavarde, franche et rusée par excellence, et le père Lanternier ne pouvait pas dire toutes les fois qu'il en avait l'envie : Je le veux !

Aussi cette femme souffrait-elle beaucoup de sa captivité, et au lieu de l'apprécier avec la résignation de Thérèse l'Alsacienne, la mère Lanternier passait son temps à protester contre la violence qu'on lui faisait et à espérer des jours meilleurs.

Quant à la fille Lanternier, elle n'offrait ni physiquement, ni moralement, aucune ressemblance avec les trois compagnes au milieu desquelles elle voyageait à cette heure, par suite du caprice et de la munificence de l'émir Abd-el-Kader. Virginie, ou plutôt, ainsi que la nommaient ses père et mère, la Virginie, avait atteint à cette époque ses dix-sept ans. Elle était née dans le village, et dans la ferme on l'avait employée, dès l'âge de douze ans, à soigner les vaches, à mener les chevaux à l'abreuvoir, à rincer la lessive, pendant la nuit, au lavoir de la commune, à bêcher, à labourer et à scier les blés. Et malgré les fatigues que lui causaient ces divers travaux, chaque dimanche la Virginie paraissait la première à la danse et se retirait la dernière. Mais jamais, en sortant de ces joyeuses réunions, on ne la voyait s'attarder le long des murs de l'église, ou des les allées entr'ouvertes des maisons, pour deviser d'amourette avec les galants qui la courtisaient. C'était la fille la plus vaillante et la plus aimée du village.

La Virginie était la plus jolie fleur du pays, et on ne citait pas, à dix lieues à la ronde, une fille capable de la déchausser. Elle avait des cheveux châtains, qui se lissaient en bandeaux sur ses tempes, ses yeux noirs respiraient une vivacité et une espièglerie des plus spirituelles et des plus émoustillantes. Le nez était d'un profil admirable par son élégance et sa pureté, et la bouche s'épanouissait en un sourire des plus gracieux et des plus charmants ; et, choses remarquable, la boîte osseuse de la tête affectait la petitesse de la forme que l'on observe dans les meilleurs figures de la sculpture grecque. Le cou était un peu engagé dans les épaules, par suite des fardeaux que l'enfant avait porté sur les reins ; les bras et les mains dessinaient un galbe d'un précieux modelé ; la taille offrait ce contour héroïque qui fait pressentir dans la nubilité virginale la fécondité maternelle, et les jambes et les pieds présentaient un type parfait de finesse, de légèreté et d'élégance.

Rien de vulgaire dans la personne de la paysanne ne venait trahir son origine toute plébéienne.

Tout au contraire dans sa beauté et sa physionomie révélait une distinction, un charme expressifs.

C'était la plus folle des filles honnêtes et la plus sage des filles rieuses et pétulantes.

Et par une de ces circonstances qu'il n'est pas rare de rencontrer au village, l'esprit de Virginie est aussi charmant que son visage. Le frater du lieu lui a enseigné à lire et à écrire. Elle a déniché dans une vieille armoire quelques livres oubliés par son père – des tragédies de Voltaire - Paul et Virginie – les comédies de Molière – l'Andromaque de Racine – le Cid de Corneille – un volume de Byron – deux volumes de Clarisse Harlowe- des chapitres de Gil-Blas – un résumé de la Révolution française.

Ces ouvrages qu'elle a lus et relus à la veillée, aux prés, au jardin, et qui lui parlent un peu et parfaitement de tout, ont nourri son esprit et son cœur des plus saines substances ; et comme la Virginie a le jugement droit et vrai, qu'elle ne se laisse jamais emporter par son imagination, elle s'est trouvée de très bonne heure à même de se conduire et d'apprécier le monde au milieu duquel elle a vécu.

La paysanne est aussi belle et aussi intelligente que la plus belle et la plus spirituelle des dames de la ville. Elle saura résister à l'infortune et tirer parti des circonstances au milieu desquelles le hasard de sa vie la jettera.

AVENTURES DES FEMMES LANTERNIER, DANS LE MAROC

Dimanche 13.02.1948

Déjà elle a compris qu'elle doit renoncer à tout espoir de revoir l'Algérie et la France.

Elle s'est dit qu'elle ne retrouverait jamais son père, et que l'émir la déportait dans une contrée d'où elle ne saurait jamais revenir.

C'était donc à elle de préparer sa vie à venir et à se créer un sort parmi les Marocains, un sort moins misérable que celui d'une esclave obscure, que le maître repousse du pied à l'arrivée d'une nouvelle épouse.

Sa destinée veut qu'à son arrivée à Fez ou à Maroc elle soit présentée à l'empereur.

Dans cette première entrevue elle rencontre l'occasion de préparer sa fortune et de se ménager la faveur du souverain. Et quelque précaire que soit cette éventualité, elle n'en demeure pas moins pour la Virginie Lanternier l'objet de toutes ses pensées, le but de tous ses désirs.

Ainsi, tandis que ses trois compagnes, pareilles à ces brebis stupides qui se laissent pousser à l'abattoir en fuyant devant le fouet du boucher, suivent machinalement les cavaliers marocains et acceptent tristement la condition que l'émir leur a faite, Virginie se révolte à l'idée dégradante de la servitude ; et au lieu de se résigner, elle s'évertue à dompter le sort et à préparer son élévation parmi les plus belles et les plus puissantes de l'empereur.

Dès ce moment nous connaissons parfaitement les quatre femmes que l'émir envoie en cadeau à son allié Muley-Abd-er-Rhamann : nous ne pouvons donc nous occuper de leur voyage jusqu'à Fez, et raconter leurs aventures dans le Maroc.

On a pu nous reprocher en commençant de nous être complu dans un long détail des qualités physiques et morales des quatre captives, mais à cette heure on doit comprendre le motif qui nous portait à nous étendre sur ce sujet.

Il était de toute nécessité, pour la bonne intelligence des évènements qui vont se passer sous nos yeux, de bien connaître l'esprit, le cœur et le visage des nouveaux acteurs que nous venons de produire sur la scène.

II – LA BOHEMIENNE

À mesure que la caravane remontait dans le Maroc, elle laissait derrière elle les populations montagnardes du Rif, et pénétrait dans une contrée fertile, arrosée par divers courants d'eau, tels que l'Oued-Malouya et l'Oued-Za.

De nombreuses tribus, campées sous des tentes, cultivaient la terre et récoltaient d'abondantes moissons en blé, en orge et en olives. De grands troupeaux de bœufs et de moutons ajoutaient aux richesses des tribus le produit de leurs toisons. On mangeait en grande quantité des dates que les caravanes allaient recueillir dans le grand désert.
L'aga de la plaine de l'Oued-Za, nommé Sidi-Mohammed, accueillit dans sa tribu nos voyageurs, et leur accorda une hospitalité de quelques jours pendant lesquels les chevaux, les mules et les cavaliers purent se refaire des fatigues de la route.

Les quatre femmes chrétiennes se logèrent dans le caïman occupé par les femmes de l'aga. Elles furent entourées d'égards et de prévenances, et elles payèrent amplement les bons traitements dont elles se virent l'objet durant leur séjour dans cette tribu par ces mille petits services que des femmes sont à même de rendre.

Ainsi elles taillaient des vêtements, elles raccommodaient les haïks et les burnous, et elles apprenaient aux Marocaines de l'Oued-Za à se servir de l'aiguille, à se peigner et à draper coquettement leurs haïks autour de leurs tailles. Virginie Lanternier se montrait aussi empressée qu'avenante, et elle profitait des rapports journaliers qu'elle entretenait avec les habitantes de la tribu pour se perfectionner dans la connaissance de la langue marocaine.

Mais l'application que la Virginie apportait dans l'étude de la langue marocaine et les travaux qu'elle accomplissait dans l'intérêt de son hôte n'avaient pas le pouvoir de distraire ses pensées du projet qu'elle méditait, et elle s'irritait des lenteurs inévitables dans ces voyages entrepris à dos de mulet. Elle brûlait d'arriver à Fez et de connaître la réception qu'elle allait y recevoir ; une rencontre imprévue vint donner satisfaction aux désirs de la jolie captive.

La caravane séjournait encore chez l'aga de l'Oued-Za. Le soleil touchait à son déclin. Les hommes de la tribu étaient partis pour la foire de Takinn (petite ville juive dans laquelle se tient un marché d'esclaves), et ils n'étaient pas encore de retour.

Les femmes attendaient l'arrivée de leur mari, et elles se tenaient assises à l'entrée de leurs caïmans.

Les esclaves et les vieilles femmes préparaient le couscoussou du soir, les enfants jouaient dans l'enceinte du douair, tandis que les bergers ramenaient les troupeaux du pâturage et que les muletiers conduisaient leurs bourriquets à la rivière et faisaient la provision d'eau nécessaire pour abreuver les tentes.

À cette heure toute brise avait cessé de souffler. Le soleil embrasait de son dernier rayon un coin du firmament, qui brillait d'une sérénité limpide. La campagne semblait frémir de bien-être à l'approche de la nuit qui allait verser sur son sein, altéré par la chaleur de la journée, les larmes de sa rosée, la fraîcheur de ses baisers et le mystère de ses ombres.

Les captives chrétiennes s'étaient arrêtées sur le seuil de leur tente et elles contemplaient le mouvement si curieux qui s'opère dans un camp au coucher du soleil. Elles suivaient des yeux les grands chameaux qui se couchaient sur leurs genoux, tandis que les femmes allaient traire les chamelles. Elles comptaient les bœufs et les moutons, et souriaient aux ébats que prenaient les enfants de la tribu ; elles admiraient leurs yeux étincelants, leurs dents éblouissantes et leur grosse tête sur laquelle le rasoir n'avait laissé qu'un Mahomet flottant (une mèche de cheveux).

Mais Virginie ne s'occupait pas de la tribu : elle élevait ses regards vers le ciel et suivait dans les plaines de l'éther la course d'un nuage que le soleil couchant avait doré de son plus beau rayon. La jeune fille s'était laissé absorber dans cette contemplation. D'étranges pensées traversaient ses esprits et l'avaient plongée dans une sorte d'hallucination, car ses yeux se mouillaient de larmes, ses narines frémissaient, sa bouche se crispait dans une pénible convulsion, et une sueur glacée perlait son front.
« N'entends-tu pas des cris, ma mère, à l'extrémité du douair ? dit-elle tout à coup à la mère Lanternier.

- Oui, j'entends comme le bruit d'une émeute.
- La poussière tourbillonne au-dessus d'un groupe d'individus…
- Ce ne sont pas des Arabes. Quelles mauvaises mines et quels haillons !
- Ma mère, ma mère ! Ce sont des gitanos.
- Des gitanos ! Quelle espèce d'hommes entends-tu désigner par ce mot ?
- Ce sont des bohémiens, des tireurs de bonne aventure. Je veux les consulter.
- Tu n'as pas le sens commun de parler ainsi.
- C'est possible ; mais je ne saurais résister au mouvement qui me précipite vers eux.
- Consulte-les si tu veux, mais je ne pousse pas la curiosité aussi loin que toi.
- Vous blâmerez plus tard ma conduite ; mais, en attendant, il faut que j'avise au moyen de me rapprocher d'eux . »

Tandis que ces deux femmes échangeaient ces paroles, une troupe de ces vagabonds aux industries bizarres et que l'on trouve disséminés sur tous les points de l'ancien monde, traversait les douairs et s'avançait vers le caïman occupé par les chrétiennes. Cette bande se composait de cinq hommes, de quatre femmes et de onze marmots, filles et garçons, qui poussaient devant eux des bourriquets chargés d'ustensiles de cuisine, de sacs de grains, de quelques broussailles et d'une cage dans laquelle était renfermé un coq. Les baudets se dandinaient sur leurs jambes : ils s'offraient dans un état de maigreur qui attestait les longs jeûnes auxquels ils se trouvaient réduits. Leur échine pelée était déchirée par les plaies qu'avaient imprimées dans leurs chairs le bâton de leurs guides. Hommes et femmes ressemblaient à des mulâtres avec leur teint cuivré, leurs cheveux crépus et leurs lèvres épaisses. Quelques haillons, arrachés à des haïks et à des peaux de mouton, couvraient tant bien que mal leur nudité. Les femmes allaient nu-tête et portaient pour tout vêtement une sorte de ceinture qui leur prenait la taille et descendait à peine jusqu'aux genoux. Les enfants couraient nus des pieds jusqu'à la tête, et ceux qui ne pouvaient pas marcher se tenaient accrochés sur le dos de leur mère. Ces individus, hommes et femmes, n'auraient pas su dire d'où ils sortaient, où ils allaient et où ils comptaient s'arrêter. Les uns étaient nés au coin d'un bois, ceux-ci dans le fossé du chemin, ceux-là sur un rocher de la mer, et d'autres sur la lisière du désert. Ils parlaient une langue qui participait de toutes les langues parlées sur la terre ; leur religion se composait de paganisme, de mahométisme et de christianisme ; ils n'appartenaient à aucun empire, ils ne descendaient d'aucune nation : ils erraient à l'aventure sur la terre africaine, vivant, au jour le jour, de misère, de joie, de hasards, du bien et du mal, sans avoir adopté de patrie et de chef. Leur caprice était leur règle et la nécessité leur loi. En France, ces vagabonds parcourent les campagnes, volent dans les fermes, étament les ustensiles de cuisine, et jettent des sorts sur les fruits de la terre. En Afrique, les hommes conduisent les ânons aux juments ; ils opèrent la castration sur certains animaux domestiques, et leurs femmes disent la bonne aventure aux esprits crédules. En un mot, ce rebut impur de toute société, cette écume qui surnage au-dessus de toute population, vit et grouille dans la fange ainsi que le porc immonde qui s'engraisse de toutes les plus odieuses déjections.

Au milieu de cette bande, une femme jeune encore et qui portait sur sa figure les signes d'une grande beauté, altérée toutefois par les fatigues du vagabondage et de la maternité, se faisait remarquer par son attitude théâtrale. Elle marchait la tête fière, la taille cambrée, et se drapait avec une certaine majesté dans un morceau de burnous en drap rouge. A ses poignets et à ses chevilles étincelaient des anneaux en cuivre doré. Ses cheveux étaient relevés sur son front et formaient une sorte de diadème dont les tresses d'ébène étaient parsemées d'étoiles en corail. La fière encolure de son cou, la forme pétulante de sa poitrine, la souplesse bondissante de ses reins et la netteté des lignes de ses bras et de ses épaules lui faisaient cette sorte de beauté farouche dont on se plaît à

embellir la chasseresse antique, alors qu'on l'aperçoit haletante au milieu de la clairière et baignée dans un flot de lumière.

À mesure que cette sorcière s'avançait, les femmes et les enfants de la tribu se pressaient sur son passage et l'appelaient à grands cris :
« Régina ! Régina ! La grande sorcière, la fille des mauvais anges, dis-nous notre sort.
– Régina, répondait l'un des hommes, ne parlera pas aujourd'hui.
– - Il faut qu'elle parle.
– - L'Esprit le lui a défendu. »

Et Régina, ainsi se nommait cette bohémienne dont la renommée remplit encore, à l'heure qu'il est, les dernières tribus de l'Algérie du côté d'Oran et les tribus du Rif, de l'Oued-Malouya et de l'Oued-Za dans le Maroc, Régina dédaignait de répondre à la foule, qui s'irritait de son silence et qui l'injuriait. Impassible et dédaigneuse, elle marchait à grands pas vers le douair de l'aga Mohammed. Dès qu'elle fut entrée dans le douair, les esclaves de l'aga fermèrent les barrières en broussailles et élevèrent une digue contre le flot des curieux qui menaçaient d'envahir cette enceinte. Ainsi désappointés dans leur poursuite, les gens de la tribu finirent pas s'impatienter, et chacun se retira dans son douair.

Pendant ce temps, les aventuriers arrivaient devant la tente occupée par les femmes de l'aga. Soudain un nègre murmurait quelques mots à l'oreille de Régina. Celle-ci prenait la cage qui renfermait le coq, et elle entrait à la suite de l'esclave chez les femmes de l'aga, tandis que ses compagnons déchargeaient les baudets, et rongeaient, accroupis sur la terre, quelques débris de viande taillés sur la croupe d'un chameau mort sur leur chemin.

Virginie Lanternier était rentrée dans son caïman, lorsqu'elle avait vu les gitanos pénétrer dans le douair de l'aga, mais elle n'avait eu garde de s'éloigner. Elle avait rapproché les rideaux qui fermaient la tente, et elle avait suivi d'un œil curieux, à travers les interstices que laissaient entre eux les plis des rideaux, tous les détails de cette scène étrange.
Les femmes de l'aga lui avaient déjà parlé de Régina. Elle n'eut pas de peine à la reconnaître ; et dès qu'elle l'eut vue disparaître dans la tente, elle dépêcha vers elle une vieille femme attachée au service des chrétiennes ; la vieille femme ne tarda pas à revenir, et la réponse qu'elle murmura à l'oreille de la jolie captive remplit celle-ci d'une bien vive satisfaction, car elle poussa un frémissement de joie pareil à celui que jette une biche bondissante qui entend le cerf bramer dans les hautes futaies.

Une heure s'était à peine écoulée depuis que la messagère de la chrétienne était allée chez les femmes de l'aga, et l'on voyait la gitana Régina écarter les rideaux qui fermaient le caïman des captives. Elle portait à la main une baguette en bois d'ébène et une cage dans laquelle

était renfermé un vieux coq. Notre héroïne courut au-devant de la devineresse, et l'introduisit dans sa tente, en l'accueillant avec toutes sortes de bonnes grâces. La gitana lui rendit son salut avec une gravité solennelle, et tout en déposant à terre la cage qu'elle tenait à la main, elle lui adressa cette question :
« C'est toi qui m'as envoyé chercher chez les femmes de l'aga Mohammed ?
- Oui
- Tu es esclave ?
- Oui.
- Tu n'es pas née dans ces contrées, et tu es fille des chrétiens ?
- Je suis étrangère à ce pays, et ma patrie est la France.
- Que veux-tu de moi ?
- Ai-je besoin de te l'apprendre ?
- Si je te le demande, c'est sans doute que je crois utile de t'interroger.
- Te défierais-tu de moi ?
- Défie-toi de l'étrangère, a dit le Prophète, et ne laisse pas en vain tenter l'esprit de Dieu par la curiosité ou l'indiscrétion de l'incrédule.
- Mais j'ai confiance en ton art ; mais je sais ton habileté, et depuis que la mauvaise fortune m'a conduite dans cette maison de servitude, chacun m'a vanté ta science et ton infaillibilité.
- Ainsi tu reconnais la puissance de mon art ?
- Oui, je reconnais la puissance de ton art.
- Et tu viens me consulter ?
- Je viens réclamer les lumières de ton esprit, afin d'éclairer les ténèbres au milieu desquelles je me trouve plongée, et qui dérobent à mes regards les horizons lointains de mon avenir. »

AVENTURES DES FEMMES LANTERNIER DANS LE MAROC

Dimanche 01.03.1948

- C'est bien. Et puisque tu es si impatiente d'interroger le sort et de réclamer les interprétations que me souffle l'Esprit, tu dois être prête à verser l'offrande de ta générosité et de ta reconnaissance dans ma main.
- Je suis pauvre, Régina ; l'émir a fait de la fille des chrétiens une esclave. Puis-je posséder quelque chose à cette heure, puisque je ne m'appartiens pas à moi-même ! Les chaous du kaïd d'Ouchdah me conduisent à Fez, où je dois sans doute rencontrer un maître. En attendant, je me trouve privée de toute ressource, et je n'ai en mon pouvoir, ni argent, ni étoffe précieuse à t'offrir.
- Mais comment veux-tu que le coq mange, si nous n'avons pas de quoi lui acheter quelques grains de blé ou d'orge !

- Les Arabes qui m'ont faite prisonnière se sont emparés des bijoux que je portais au cou et aux doigts ; il ne me reste plus que ce petit anneau. Je suis parvenue jusqu'à ce jour à le cacher à tous les yeux. Il est en or. L'acceptes-tu ?

- Oui.
- Alors tu vas commencer ?
- Oui, mais la nuit est venue ; cette chambre est plongée dans l'obscurité : hâtons-nous de dissiper ces ténèbres, car l'heure du sommeil va bientôt sonner pour le coq.
- Je vais préparer de la lumière. »

À ces mots, la captive alla chercher dans un coin du caïman une sorte de chandelier en bois, qui avait bien en hauteur trois pieds. A l'extrémité de ce bâton était planté un clou. La chrétienne ficha sur ce clou une bougie en cire jaune aussi mince que le petit doigt. Elle plaça ce luminaire au milieu du caïman, et l'alluma à l'aide d'un morceau de bois, qu'un nègre venait d'enflammer en le frottant contre un morceau de bois. Aussitôt la Régina alla fermer les rideaux du caïman ; elle fit sortir le nègre et la négresse qui servaient les chrétiennes, et elle demeura seule en compagnie des quatre captives, et commença les préparatifs nécessaires pour la scène de divination qu'elle allait jouer au grand ébahissement des personnes présentes.

La bougie projetait dans le caïman une clarté douteuse qui favorisait l'étrange spectacle dont la représentation allait avoir lieu. Une partie de la tente était plongée dans une demi-obscurité. Les quatre femmes étaient assises en cercle sur les nattes qui occupaient le centre de la chambre. Leurs yeux étaient éclairés par les ternes rayons de la bougie, et pétillaient d'impatience et de curiosité. Régina se tenait debout au milieu du cercle, avec la tête haute, l'œil inspiré, la lèvre gonflée et les seins irrités ; on la voyait passer insensiblement à l'état convulsif qui jadis faisait trembler la sibylle des pieds à la tête. Par moments, elle recevait en plein sur le visage et sur la poitrine la clarté du luminaire, et alors cette flamme rouge, qui la colorait violemment de ses rayons, imprimait sur sa personne ces reflets sinistres et terrifiants dont les génies infernaux couronnent leur front déchu.

La devineresse, en tenant sa baguette à la main et en traçant dans l'air des signes cabalistiques, se tourna vers les quatre points cardinaux, qu'elle salua successivement, et murmura quelques mots cabalistiques.
« Zephira, » s'écria-t-elle en regardant le nord.
« Ananisapta, » continua-t-elle en s'inclinant du côté du midi.
« Ephesia Grammata, » ajouta-t-elle en saluant le levant.
« Bagad, » finit-elle en se prosternant du côté du couchant.

Après avoir prononcé ces paroles sacramentelles, la Regina souleva la natte sur laquelle elle venait de piétiner, et la roula dans un coin du caïman. Ensuite elle traça autour d'elle un grand cercle avec son bâton divinatoire, en prononçant ces mots :
« Fille des chrétiens, je dessine le carré magique sur le sol. Je vais diviser le carré en autant de cases que l'alphabet renferme de lettres. Sur chaque case, j'écrirai une lettre en commençant par l'alpha et en finissant par

l'oméga. Ensuite je mettrai dans chaque case et au pied de chaque lettre un grain de blé. Lorsque j'aurai rempli ainsi chaque compartiment du carré avec une lettre et un grain de blé, je lâcherai mon coq au milieu du cercle. A mesure que le coq piquera un grain de blé, nous inscrirons sur une tablette la lettre à laquelle correspondait le grain de blé que le coq aura enlevé ; et lorsque l'oiseau aura cessé de manger, nous rassemblerons les lettres que nous aurons relevées sur nos tablettes, et le mot que l'assemblage de ces lettres entre elles formera, nous fournira le mot de ta destinée.
- Acceptes-tu cette épreuve par le concours du coq ?
- Oui, répondit d'une voix ferme la Virginie.
- Sais-tu lire l'arabe ? ajouta la devineresse.
- Je le déchiffre mal.
- De quel alphabet veux-tu que je me serve ?
- De celui que tu jugeras le plus propre à seconder ton charme.
- Je puis employer l'alphabet syriaque, égyptien, turc, marocain, nègre, espagnol, italien, latin, grec.
- Tu ne connais donc pas l'alphabet franc ?
- Non.
- Cependant, c'est celui dont je te verrais servir de préférence à tout autre.
- Il m'importe peu de me servir de tel ou tel caractère. Tu choisis l'alphabet franc ?
- Oui.
- De combien de lettres se compose-t-il ?
- De vingt-quatre lettres.
- Je vais diviser le carré magique en vingt-quatre cases, et dans chaque case tu inscriras une lettre de ton alphabet.
- Je suis prête à t'obéir. »

Aussitôt la gitana subdivisa son carré en vingt-quatre parties et la Virginie écrivit successivement les vingt-quatre lettres de notre alphabet.

Ainsi qu'elle venait de l'annoncer, la Regina allait interroger l'avenir par les procédés de l'alectryomancie. Le genre de divination qu'elle employait n'était pas nouveau, et on pouvait dire qu'il était aussi ancien que le monde.

Dans toute l'Algérie et dans tout le Maroc, ainsi que sur les côtes d'Espagne et de Portugal, les devineresses opèrent encore à l'heure qu'il est par l'alectryomancie.

Ces bizarres pratiques ont été importées dans ces contrées par les Romains de la cité païenne ; et voici ce qu'on lit à ce sujet dans les auteurs anciens.
« L'alectryomancie formait une branche de la science divinatoire, qui recevait son application par le moyen d'un coq. Voici comment elle se pratiquait : on traçait sur la terre un cercle que l'on partageait en vingt-

quatre cases. Dans chacune on écrivait une lettre de l'alphabet, et sur chaque lettre on mettait un grain de blé ; cela fait, on plaçait un coq au milieu du cercle ; on remarquait quels étaient les grains qu'il mangeait, et quelles étaient les lettres des cases dans lesquelles les grains avaient été placés. On formait un mot de ces lettres, et l'on en tirait des pronostics. C'est par cet art que le sophiste Libanius et le devin Jamblique cherchèrent et crurent avoir trouvé quel serait le successeur de l'empereur Valens ; car le coq ayant mangé les grains qui cachaient les lettres t – h – e – o – d, ils ne doutèrent plus que le successeur ne fût Théodore ; mais ce fut Théodose, surnommé le Grand. »

Ainsi, nous retrouvons après les siècles qui ont amené la ruine de l'empire romain et les siècles qui ont créé de nouveaux peuples, de nouveaux royaumes et les nouveaux cultes sur les débris gigantesques des rois de l'ancien monde, nous retrouvons sur cette terre d'Afrique les mêmes erreurs et les mêmes fourberies. Qu'ils sont bizarres ces instincts de la créature humaine, qui la portent, en dépit des progrès des temps, à s'abreuver aux sources d'une fable grossière, alimentée par le mensonge et la paresse de quelques peuplades vagabondes ! Et comment expliquer cette providence qui, à mesure qu'une contrée fait un pas dans la voie de la civilisation, laisse retomber dans les ténèbres d'une ignorance stupide une contrée qu'elle dédaigne d'enlever à la barbarie.

Nous avons en outre négligé de couper un peu plus haut notre récit, lorsque nous aurions dû faire remarquer au lecteur l'erreur dans laquelle étaient plongées la gitana et la chrétienne au sujet des signes alphabétiques empruntés au latin ou à l'espagnol. Ainsi ces femmes ne se rendaient pas compte de l'identité qui devait exister entre les lettres de l'alphabet espagnol et les lettres de l'alphabet franc, et elle se persuadaient que la différence des dialectes devait produire une différence dans les signes de l'écriture. Elles croyaient que l'espagnol ne s'écrivait pas au moyen des caractères alphabétiques dont on se sert pour écrire le français.

Mais revenons à l'expérience cabalistique de Regina la gitana.

Dès que Virginie Lanternier eut inscrit dans les vingt-quatre cases du carré magique, les vingt-quatre lettres de l'alphabet, la devineresse déposa un grain de blé sur chaque lettre.

Lorsqu'elle eut fini cette opération, elle alla délivrer le coq qui commençait à sommeiller dans sa cage, et elle le lança au milieu du carré magique.

III – UN REVE D'OR

À peine le coq se vit-il en liberté au milieu du cercle, qu'il se mit à frissonner dans tout son corps. Il agita ses ailes, gratta le sol avec ses griffes, redressa fièrement sa tête armée d'une superbe crête, et poussa son cri d'amour et de guerre.

Puis il se promena dans le cercle, en regardant la Regina, qui le suivait de l'œil dans toutes ses évolutions. Lorsque l'oiseau eut bien battu de l'aile, bien chanté, et qu'il eut donné le temps aux spectatrices d'admirer son port vif et hardi, il rabattit son bec vers la terre, et demeura irrésolu à la vue des grains de blé distribués dans les cases qui l'entouraient.

La gitana profita de cette indécision pour mettre la main sur l'oiseau ; puis, en se tournant vers la captive :
« Est-ce de toi, ou de l'un des tiens, que nous allons nous occuper ? Car tu ne m'as pas encore dit de quel individu il s'agissait.
- Tu as raison. Avant de te livrer ma personne, je veux connaître la destinée d'un être qui a toute ma tendresse.
- Virginie, de qui veux-tu parler ? fit la mère Lanternier.
- Ma mère, répondit la jeune fille, je veux parler de mon père.
- Ton père ! s'écria la bonne femme ; ton père, malheureuse enfant ! Oh ! C'est mal de tenter ainsi le sort.
- Puisque je vais me soumettre à la même épreuve.
- Tu lui porteras malheur.
- Nous sommes séparés de mon père ; les Arabes, depuis son départ pour le camp de l'émir, ont refusé de me donner de ses nouvelles. Pouvons-nous entendre parler de lui dans le Maroc ? Une occasion se présente de connaître son sort. Je n'hésite pas, et je dis à la gitana de commencer son expérience.
- Tu vas être satisfaite, répondit la gitana. »

Et soudain la devineresse remit son coq en liberté.

Dès que le coq se sentit débarrassé de l'étreinte dans laquelle sa maîtresse le maintenait, il parcourut le carré magique à grands pas, et se précipita sur les grains de blé.

La gitana et la chrétienne suivaient tous ses mouvements avec la plus inquiète curiosité ; et à mesure que l'oiseau enlevait un grain de blé, Virginie traçait sur le sol la lettre qui occupait la case dans laquelle il avait plongé son bec. L'oiseau enleva huit grains de blé, en revenant deux fois sur la case dans laquelle figurait la lettre a, et la devineresse eut beau faire, elle ne peut parvenir à le contraindre à en piquer davantage.

Voici l'ordre dans lequel se présentèrent les lettres :

1	2	3	4	5	6	7	8
m	a	l	n	é	a	n	t

« L'oiseau ne veut plus mordre, s'écria la gitana, en s'adressant à la jeune captive ; c'est le moment de rassembler les lettres et de lire le mot cabalistique.
- Qu'est-ce qu'il chante, le coq ? fit la mère Lanternier.
- Il dit, répondit la chrétienne, malnéant.
- Qu'est-ce que cela signifie ?
- Ma mère ! poursuivit la jeune fille en pleurant chaudement, mon père a cessé de vivre.
- Qui te l'a dit ?
- L'Esprit, qui parle par la bouche de Regina.
- Malheureuse ! Tais-toi.
- Ces huit lettres, continua Virginie, forment ces deux monts : mal, néant.
- Eh bien ?
- Le premier mot – mal – signifie que mon père a souffert tout le mal possible.
- Et le second ?
- Néant, nous annonce qu'il est mort, qu'il est réduit à néant, à rien.
- Pauvre cher Lanternier ! murmura douloureusement la bonne femme.
- Mon père ! Mon père ! Mort ! Mon Dieu ! Et sa femme, sa fille !… Mon père est mort !
- Es-tu tentée de poursuivre l'expérience ? reprit la gitana.
- Oui.
- C'est bien : tu montres une confiance et un courage qui t'honorent.
- Tais-toi, sorcière de l'enfer ! s'écria la mère Lanternier. Au lieu d'encourager cette enfant, tu ferais bien mieux de la dissuader et de porter ailleurs tes mensonges.
- La certitude ne vaut-elle pas mieux que l'incertitude, quelque cruelle qu'elle soit ?
- Je ne comprends rien à ton argot, indigne créature, ignoble aventurière. Calmez-vous, ma mère. Au lieu de témoigner à la devineresse un tel mécontentement, que ne lui témoignez-vous votre reconnaissance ?
- Ma reconnaissance, à cette chouette ! Mais si j'étais chez nous, je la couperais en deux avec le tranchant de ma faucille.
- Ne l'irritez pas, j'ai foi dans son habileté. Allons, Regina, occupe-toi de mon sort.
– C'est bien : je t'ai entendue. »

Aussitôt la gitana plaça de nouveaux grains de blé dans les cases vides, et remit sur ses pieds son coq qui se tenait blotti sur ses genoux.

Le coq, en se retrouvant au milieu du carré cabalistique, se redressa fièrement sur ses pattes, puis il se mit à bondir par saccades et à entrer dans une vive irritation. La devineresse lui adressa quelques mots comme

pour le calmer : l'oiseau se retourna vers elle ; il sembla l'interroger du regard, puis il se précipita sur les casiers, et, sans la moindre hésitation, et avec une sorte d'instinct qu'il apportait dans cette dernière épreuve qui devait couronner son œuvre, il donna douze coups de bec, et mit à vide les lettres suivantes. Sur les douze coups, il en porta deux sur une place déjà nette, et qui encadrait la lettre e.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
r	e	g	i	n	a	t	o	u	c	h	e

Dès que le coq eut ramassé les douze grains de blé, il battit de l'aile, poussa un cri de triomphe, et alla se réfugier dans les jambes de la devineresse.

AVENTURES DES FEMMES LANTERNIER DANS LE MAROC

Dimanche 5.03.1948

« L'Esprit a parlé, dit la gitana.
- J'ai inscrit douze lettres, répondit la chrétienne.
- Rassemble-les.
- En les rassemblant, elles forment le mot Regina-touche.
- Il y a deux mots.
-Quels sont-ils ?
- Regina, c'est le premier ; touche, c'est le second. Je comprends bien ce que veut dire le premier, mais je ne sais pas ce que signifie le second.
- C'est un mot franc.
- Quelle idée traduit-il ?
- Celle d'atteindre, de prendre, de mettre la main sur un objet ou sur une personne.
- Ah ! Je saisis le sens.
- Quel est-il ?
- La fille des chrétiens sortira de la classe des esclaves.
- Après ?
- Son front est entouré d'une auréole lumineuse. La gloire et les honneurs l'accompagnent. Toutes les têtes s'inclinent devant elle… Un palais la reçoit dans ses salles de marbre… Que d'esclaves à genoux devant elle !… Un grand lui fait une couronne de son amour…

Les perles et les diamants se suspendent à ses oreilles et à son cou… ses babouches magnifiques foulent les somptueux tapis… esclave aujourd'hui ; reine dans quelques jours…
- Explique-toi plus clairement ! s'écria la belle captive, en attachant un regard plein d'anxiété sur la gitana.
- Regina, reprit la devineresse, c'est la reine ; touche, c'est mettre la main sur la grandeur, la puissance et la richesse.
- Ainsi, tu me prédis ?

- Que tu seras Regina dans le Maroc…
- Entends-tu, ma mère ?
- Tu t'élèveras au lieu de descendre.
- Par quel moyen ?
- Par la volonté d'un grand, qui te prendra dans sa maison et te donnera…
- Achève…
- J'entends du bruit… on vient…
- Oui, fit la vieille négresse en entrant dans la tente ; ce sont les cavaliers qui arrivent de la foire, et l'aga Mohammed s'avance dans le douair… Allons, la Regina, c'est l'heure de t'en aller.
- Parle, parle, Regina…
- C'est trop tard… Adieu…
- Un dernier mot.
- L'Esprit s'est retiré de moi.
- Conjure-le de nouveau.
- J'en ai dit assez… Adieu, et dans ta splendeur, n'oublie pas la gitana, qui t'a parlé dans la tribu de l'Oued-Za. »

Et en achevant ces mots, la Regina éteignit la lumière et s'échappa au milieu de l'obscurité, en emportant le coq, qu'elle avait replacé dans sa cage. Soudain l'aga de la plaine de l'Oued-Za, précédé par un esclave qui portait une bougie dans un petit vase en terre, entra dans la tente que venait de quitter la devineresse : il constata, par sa propre inspection, que les quatre captives ne s'étaient pas absentées de la tribu, et il leur annonça qu'au lever du jour elles partiraient pour la ville de Taza.

Dès que les cavaliers chargés d'escorter les quatre prisonnières eurent dit la prière du matin, la caravane se mit en marche. Elle suivit la route tracée jusqu'à Fez par les Portugais, à l'époque de leur domination dans le Maroc.

Chemin faisant, on rencontrait la trace des anciens camps : ici, des pans de muraille, là, des casernes à moitié ruinées, plus loin des citernes immenses et dans un parfait état de conservation, attestaient les travaux et le passage des conquérants européens.

Quelques ponts, en parties détruits, plongeaient leurs piles isolées au milieu de la rivière. Nos voyageurs, avant d'arriver chez l'aga Mohammed, avaient traversé, à une journée de marche de la tribu, l'Oued-Malouya. À quelques heures du chemin de la tribu, ils franchirent l'Oued-Za. A cette époque de l'année, vers la fin de décembre, les pluies de la saison d'hiver avaient grossi les eaux, et le passage de ces rivières présentait quelque danger.

Les cavaliers lancèrent leurs chevaux à la nage ; les mules qui portaient les femmes suivirent l'exemple qui leur était donné sans trop opposer de résistance et la distance qui séparait les tribus de l'Oued-Za de

la ville de Taza fut parcourue sans avoir exposé la caravane aux attaques des maraudeurs et aux périls de la crue des rivières.

La caravane finit par découvrir la montagne sur laquelle est bâtie la jolie petite ville de Taza. De loin, cette montagne, qui s'élève à une grande hauteur, montrait ces dernières cimes couronnées par une immense forêt. A mesure qu'on se rapprochait, on découvrait, au-dessus de cette forêt, de vastes escarpements dépouillés de toute végétation ; puis, au-dessous de ces escarpements, sur les premiers plans, le soleil inondait de ses rayons les terrasses des maisons de Taza. La ville s'étendait sur une seule ligne, et faisait admirer l'élégance de sa mosquée, dont le dôme étincelait à la lumière, ainsi qu'un casque en acier sur la tête d'un soldat romain. Mais on perdit bientôt de vue la ville. L'horizon était borné par les jardins qui forment comme les avant-postes de Taza, et on traversait un bas-fond pour gagner le pied de la montagne.

La caravane filait le long des sentiers qui sont tracés au milieu des jardins, et les mules accrochaient en passant les clôtures des jardins fermés par des haies-vives en roseaux. Elle franchit un petit pont et atteignit la première rampe de la montagne.

Les cavaliers commencèrent par traverser les anciennes murailles qui doivent leur origine aux Portugais. Puis on traversa la vieille forteresse, et l'on arriva devant une porte sous laquelle est placé le bureau de la douane.
Le kaïd préposé à l'entrée et à la sortie des voyageurs, demanda le paiement des droits de douane ; mais le chef de la caravane lui montra la lettre de l'émir. Aussi dès que le kaïd des douanes eut déchiffré le cachet du sultan des Arabes, ouvrit-il les portes et laissa-t-il pénétrer nos voyageurs dans l'intérieur de la ville.

Les cavaliers prirent la route qui devait les conduire au fondack (espèce d'hôtellerie) dans laquelle les voyageurs ont le droit d'être logés et d'abriter leurs marchandises et leurs chevaux moyennant le prix d'une oukia par jour (monnaie marocaine) que le portier du fondack verse entre les mains du gouverneur de la ville.

Mais dès que les employés du fondack eurent appris que parmi les gens qui composaient cette caravane on comptait quatre femmes, ils firent mille difficultés et refusèrent d'ouvrir la porte.

Les cavaliers présentèrent la lettre de l'émir et invoquèrent le nom de l'empereur marocain.
« Nous venons, dirent-ils, nous présenter ici d'après la volonté de Sidi-l'Hadj-Abd-el-Kader : ces femmes appartiennent à Muley-Abd-er-Rhaman. Nous sommes fatigués. Nous marchons depuis Ouchdah. Ouvrez-nous les portes du fondack.

Nous voulons bien vous recevoir, répondirent les gens du fondack, mais nous ne voulons pas prendre sur nous de recevoir des femmes qui n'ont pas de maître.
- Mais leur maître c'est votre empereur, l'émir les lui envoie sous forme de présent.
- Oui, mais notre empereur les a-t-il acceptées ?
- Il les acceptera.
- L'a-t-il dit ?
- Non.
- Allez-vous-en.
- Elles sont jeunes et jolies.
- Nous vous croyons. Mais ce sont les filles des chiens de chrétiens.
- Elles prieront bientôt Allah et Mohammed.
- En attendant, des chrétiens ne peuvent pas entrer dans la maison des croyants.
- Que faire ?
- Allez chez le gouverneur de la ville. »

Les cavaliers se dirigèrent vers la maison du gouverneur. Ils s'engagèrent dans une petite ruelle et s'arrêtèrent devant un grand portail en ogive. Un nègre vint leur ouvrir.

Le kaïd de la caravane entra seul dans la maison.

Il ne tarda pas à revenir, et donna l'ordre d'aider les femmes à descendre de leurs mules.

Une fois à terre, les chrétiennes pénétrèrent, sous la conduite du kaïd, dans la maison du gouverneur.

On passa sous un porche taillé à l'espagnole, et l'on mit le pied dans une cour pavée en marbre blanc au milieu de laquelle un jet d'eau bouillonnant à quelques pouces de terre, s'écoulait, dans un bassin en marbre blanc, en cascade limpide.

Dans la cour on admirait six chevaux magnifiques, attachés par un licou à des anneaux plantés dans la muraille. Des nègres, habillés avec des chemises en cotonnade rouge et blanche et coiffés avec un bonnet en pain de sucre et de couleur écarlate, se prélassaient dans une molle oisiveté autour de ces chevaux, qui n'avaient pas d'autre écurie que cette cour.

(L'Album dolois ne semble pas avoir terminé la reproduction de ce récit d'Ernest Alby).

Suite et fin (6ème épisode fournie à M. Rémy DEMOLY par les Archives de l'Université de TORONTO au Canada).

La négresse allait et venait : elle communiquait journellement avec le palais et la ville, et elle formait le lien qui rattachait les habitants du sérail au mouvement, au bruit, à la vie de l'extérieur. D'un moment à l'autre, elle pouvait devenir un instrument précieux entre des mains intelligentes.

Dès que la Baki jugea l'instant favorable d'attaquer la chrétienne, elle s'empressa de le saisir ; et un jour que la mère Lanternier travaillait à sa couture sur la terrasse du jardin, la négresse, qui était demeurée dans la chambre en tête-à-tête avec la jeune fille, entama la conversation dans les termes suivants : (il n'était pas encore question de la visite du marabout Miatbir.

- Regrettes-tu toujours ta patrie ?
- Baki, répondit la captive, je regretterai ma patrie jusqu'au jour où j'aurai adopté une nouvelle patrie.
- Mais le Maroc est à cette heure ton pays. N'es-tu pas destinée à finir tes jours dans notre contrée /
- *Oui, je dois vivre et mourir dans cette contrée. Mais la patrie ne se borne pas à des champs, à des villes ; elle se forme aux lieux où les affections prennent naissance et produisent une famille.*
- Il ne tient qu'à toi de former ces affections et une famille.
- Ne suis-je pas étrangère par mon éducation et par ma religion avec les habitants de ce pays ?
- Refais ton éducation, change de religion.
- Et lorsque j'aurai adopté vos mœurs et votre religion, mon sort aura-t-il changé ?
- Oui.
- Ne suis-je pas l'esclave de l'empereur ?
- Tu ne saurais être considéré comme étant une esclave, car tu n'as jamais été vendue ni achetée.
- On m'a donnée à un maître.
- Ce maître t'aime et te respecte.
- Qui te l'a dit ?
- Il me suffit de voir et d'apprécier la conduite qu'il tient vis-à-vis de toi. As-tu jamais manqué de quelque chose, as-tu jamais essuyé un mauvais traitement ?
- Non.
- Tu vois donc bien qu'il t'a prise en amitié. Une jeune fille ressemble à une belle fleur. Chacun la regarde en passant, et parmi ceux qui aspirent ses parfums et qui admirent ses couleurs, il s'en rencontre toujours un dont les yeux et le cœur s'éprennent plus vivement que …
- Baki, tu as une langue louangeuse. Tu cherches à endormir mes chagrins.
- Je cherche à t'instruire sur ton sort en te parlant le langage de la vérité.
- Mais alors qui pourrait s'intéresser au sort de la triste captive ?

- Un homme jeune et sincère.
- Il ne m'a jamais vue.
- Il t'a vue. Ensuite il lui aurait suffi d'avoir entendu parler de ta beauté pour …
- Oui, chez vous un homme prend en mariage une femme qu'il voit pour la première fois en l'introduisant dans la maison conjugale.
- Ton image est toujours présente à ses esprits …
- Un homme jeune ?
- Oui.
- Sincère ?
- Et bon.
- J'ai beau chercher… à Taza ?
- Non.
- A Maroc ?
- Non.
- À Fez ?
- À Fez… la foule était grande dans la cour du palais. Les hommes t'admiraient et les enfants t'adoraient.
- Et je suis aimée…
- Comme femme ne l'a jamais été.
- Et il veut…
- T'épouser, t'offrir le sort le plus brillant de cet empire…
- Tu me trompes…
- Non, car il viendra lui-même se jeter à tes pieds cette nuit. Adieu.
- Baki, tu me quittes. Encore un mot.
- J'en ai dit assez. Sache seulement que tu tiens à cette heure la liberté ou l'esclavage, l'opprobre ou la gloire entre tes mains.
Et, en finissant ces mots, la négresse sortit de l'appartement et rentra dans l'intérieur du palais…
- Les prédictions de Régina la gitana commencent à sortir du vague où elles demeuraient ensevelies et à prendre une réalité, s'écria la captive dès que la négresse se fut retirée. Si j'ai bien compris ce que m'a dit le marabout Miatbir à Fez et en arrivant ici, je suis aimée et recherchée par un homme puissant.

Mais de qui veut-on parler ? Je ne sais, mon esprit se perd en calculs et en conjectures…
Cette nuit… ô mon dieu !… Tirez-moi de cette incertitude, et faites-moi mourir si je ne dois pas sortir de l'état d'abjection dans lequel je suis plongée depuis si longtemps.

En ce moment, la mère Lanternier rentra. Sa vue coupa court aux réflexions de sa fille.

Les deux femmes s'entretinrent de choses indifférentes, et pendant ce temps le soleil finit par se coucher.

C'était l'heure du crépuscule. Les femmes marocaines se promenaient dans le jardin ; les deux étrangères se tenaient assises sur la terrasse. Baki parut devant elles. Un nègre portait sur son dos un tapis.
- Voici le tapis que les chrétiennes ont fait demander à l'aga du palais.
- Milles remerciements, répondit la mère Lanternier.
- Dans quel endroit le déposer ?
- Dans la première salle ?
- C'est bien. L'esclave va t'obéir.

Et lorsque l'esclave eut placé le tapis à l'endroit indiqué.
- J'ai ma sœur, reprit la Baki, qui souffre des douleurs de l'enfantement.
- Tu ne nous avais jamais parlé de cette sœur ! S'écria la mère Lanternier.
- Je n'ai pas eu l'occasion de vous en entretenir. Je vais passer la nuit auprès d'elle.
- Sans compagnie ?
- Oui, sans compagnie.
- Ce n'est pas gai.
- D'autant que ma sœur est contrefaite et que je redoute quelque accident.
- Vous n'avez pas d'accoucheurs, vous autres ?
- Non. Mais, j'y pense, viens m'aider.
- De grand cœur. Tu veux bien, Virginie ?
- Certainement, ma mère.
- Suis-moi, je te ramènerai bientôt ici.
- Ca vaut bien toute autre distraction. Partons.

Et, sans ajouter un mot, Baki entraîna la mère Lanternier dans le jardin et lui fit franchir la porte qui fermait l'enceinte du sérail.

L'obscurité devenait de plus en plus intense. La jeune fille rentra dans sa chambre, dont elle laissa la porte entr'ouverte. Elle s'agenouilla et fit sa prière à Dieu ; puis elle s'étendit sur un tapis et demeura le front appuyé dans sa main, toute pensive. La présence de Baki avait réveillé ses craintes et ses espérances.

Mille images confuses traversaient ses esprits. Son anxiété se prolongeait : elle ne voyait rien, elle n'entendait rien. La négresse avait-elle fabriqué quelque mensonge. Lui préparait-elle quelque perfidie.

La lune se leva dans ce moment, et elle éclaira la chambre de ces rayons si purs qui forment la lumière du ciel de l'Orient.

On aurait dit la douce clarté que jette une lampe d'albâtre au milieu de l'alcôve dans laquelle s'abat en repliant ses ailes frémissantes, un essaim de petits amours, aux carquois d'or et aux flèches d'argent.
A ces scintillements de la lune, la triste captive secoue sa rêverie ; elle relève ses yeux, se dresse sur ses jambes… Soudain, un cri d'effroi s'échappe de ses lèvres… une ombre… une figure humaine sort du tapis

que l'esclave a déposé dans un coin de la chambre… elle marche… court à elle…
- Que voulez-vous ?… qui êtes-vous ?…,
- Plus bas… murmura la voix tremblante d'un bel adolescent ; ne crains rien, Dagia, mais ne crie pas : car tu donnerais l'éveil, et si l'on me surprenait ici, nos têtes rouleraient à l'instant même sous le couteau des chaous.
- Mais alors que viens-tu faire ici ?
- Je viens te dire que je t'aime…
- Qui t'a introduit dans cette chambre ?
- Baki, ma nourrice…
- Ta nourrice, je parle donc…
- A Mohammed-Abd-er-Rhaman.
- Au fils de mon maître ?
- Oui.
-Tu viens me surprendre lâchement, car Baki a su éloigner ma mère.
- Je viens te dire que je t'aime ; je viens te dire que je te demanderai pour femme à mon père et que je t'épouserai, et je viens te prier, au nom de mon amour et de ton salut, de te faire mahométane. Tu ne réponds pas. O Dagia !… Sois la perle de ma vie, la flamme de mes yeux, la joie de mon cœur, la richesse de ma maison et l'espérance de ma race.
Et en disant ces mots, le jeune prince prenait les mains de la jeune fille et les couvrait de ses baisers.
- Tu pries au lieu d'ordonner, murmura la captive.
- Je suis l'esclave de ta volonté. Depuis le jour où je t'ai vue pour la première fois à Fez, dans la cour du palais de mon père, je n'ai cessé de t'aimer : ton image m'a suivi partout. Je te retrouve encore plus belle que dans mes rêves.
- Mohammed, tu es si jeune… tu oublies la distance que ma qualité d'esclave et de chrétienne…
- Ici, nous ne connaissons d'autre distance entre un homme et une femme que celle de l'amour ou de la haine. Je t'aime, tu es la première de toutes les femmes de l'empire, et tu dois marcher après ma mère.
- Tu ne me connais pas !
- Baki te connaît. Je sais de toi que tu es belle, car je n'ai qu'à te regarder pour me convaincre de la perfection de tes charmes ; je sais que tu es plus courageuse que les plus vaillants, car tu t'es jetée dans la fosse aux lions ; et cela me suffit.
- Je n'ose te croire ; le fils de l'empereur, il est jeune, il est beau, il est vaillant et bon… Je rêve… c'est un songe, il fait nuit… Eloigne-toi… non… non… tu me presses sur ton cœur.
- Silence… on vient, fit le prince en déposant un baiser sur les lèvres de la captive, je t'aime… on va nous séparer… Dis-moi…
- Oh ! Oui, Mohammed, je t'aime…

Au même instant, des pas retentirent dans le jardin. Le prince eut à peine le temps de se rouler dans son tapis. Soudain, Baki rendra avec la mère Lanternier. La négresse avait eu la précaution de jeter le burnous

d'un kaïd du palais sur les épaules de la bonne femme. Elle lui enleva le burnous.
- Virginie ! s'écria la nouvelle arrivée, en faisant allusion aux couches de la sœur de Baki ; nous avons eu un garçon.
- Tant mieux. Viens te coucher, ma mère.
- Bonsoir Baki.
- Bonsoir.

Mademoiselle Lanternier entraîne sa mère dans la pièce du fond. Baki court au prince : elle l'enveloppe dans le haïk, lui fait prendre le tapis sur ses épaules et disparaît avec lui…

VIII - On voit encore des rois épouser des bergères.

Le marabout Miatbir fit justement sa visite à la chrétienne dans la matinée qui suivit la nuit pendant laquelle la négresse Baki avait introduit secrètement le jeune prince Mohammed-Abd-er-Rhaman auprès de mademoiselle Lanternier.

Les sollicitations du marabout ne firent que confirmer la belle captive dans sa résolution. Elle vit avec bonheur que sa mère l'encourageait à suivre la religion du vainqueur, et, sans dire un mot de son entrevue avec Sidi-Mohammed soit à Miatbir, soit à sa mère, elle n'accéda à leurs désirs qu'après avoir montré une hésitation qui devait dissimuler la promesse qu'elle avait faite à son amant.

Cependant elle n'osait pas encore s'ouvrir au marabout Miatbir, et elle craignait de se confier à sa mère ; car elle n'aurait pas pu accepter de sang-froid les remontrances et les reproches que la bonne femme aurait puisés dans sa tendresse et son bon sens.

Sidi-Mohammed-Abd-er-Rhaman n'était pas plus tranquille que la belle captive. Miatbir lui avait parlé, en termes vagues et indifférents, de la conversion prochaine de l'esclave chrétienne ; mais il n'avait pas fixé l'époque de la cérémonie, et il ne s'occupait de cet objet qu'avec une médiocre intérêt. Le prince le pressait de conduire l'esclave à la mosquée, mais il n'osait guère s'avancer dans ses sollicitations. A la fin, vaincu par ces lenteurs et par la violence de sa passion, il confia son secret à son précepteur, et lui peignit son amour avec cette éloquence et cette persuasion qui font des amoureux les plus beaux et les meilleurs parleurs du monde. Miatbir sourit à cet aveu ; il présenta quelques observations ; Mohammed y répondit avec cet entraînement qui vient d'une âme véritablement éprise et qui sait triompher de toutes les difficultés. Le marabout n'eut pas de peine à se laisser convaincre.
- Prends-la pour ta femme, dit-il, elle sera ta gloire et ton bonheur du jour où elle aura changé de religion.

- Je suis heureux de t'entendre parler ainsi, Miatbir ; mais hâte-toi de lui ouvrir le chemin qui conduit à Allah et à Mohammed.
- Attends l'arrivée de l'empereur.
- Il tarde tant à venir.
- Les olives sont mûres.
- Mais il peut s'arrêter en chemin, et son voyage dépend de la bonne ou de la mauvaise disposition des provinces qu'il doit traverser.
- Les tribus sont tranquilles et elles ont payé l'impôt.
- Je l'aime, Miatbir, et chaque jour qui s'envole emporte une espérance détruite, et un désir déçu.
- Sache attendre : le bonheur n'est durable qu'en proportion des sacrifices et du temps qu'il nous a coûtés. Mais j'entends des cavaliers dans la cour… un bruit inaccoutumé retentit, on vient … Que veulent les chaous ?

À ces mots, les chaous du palais entrèrent dans la chambre du prince, et leur chef annonça que des cavaliers qui avaient deux jours de marche en avance de l'empereur venaient d'arriver. Muley-Abd-er-Rhaman campait à Klaa.
- Tu l'entends ! s'écria Miatbir, dans deux jours, l'empereur Muley-Abd-er-Rhaman, ton père, fera son entrée dans Maroc.
- Qu'il arrive, qu'il arrive ! répliqua le prince.

Et il courut rejoindre la négresse Baki, à laquelle il fit part de cette heureuse nouvelle.

L'empereur Muley-Abd-er-Rhaman fit son entrée dans Maroc au jour et à l'heure annoncés par les courriers. Il monta dans son palais et commença, les premiers jours, à régler les affaires publiques ; nous pourrions bien dire ses affaires particulières, car l'administration du Maroc est conçue dans un tel esprit et dans un tel but, que tous les intérêts finissent par se confondre avec un intérêt unique : celui de l'empereur. Muley-Abd-er-Rhaman encaisse l'impôt, et il en fait l'emploi qui lui convient le mieux. Il commandite les principaux négociants de son empire, et, à la fin de l'année, ses commanditaires versent dans ses mains plus de cent pour cent des capitaux qu'ils ont reçus de la cassette impériale.

Le marabout Miatbir, de tous les individus intéressés au mariage de Mohammed-Abd-er-Rhaman, fut celui qui, le premier, entretint l'empereur de la chrétienne. Nous n'avons pas besoin de nous étendre sur l'importance que le marabout attache à cette alliance. Nos lecteurs l'aperçoivent sans peine. Miatbir se flatte qu'en secondant le penchant qui pousse le jeune prince vers mademoiselle Lanternier, il acquiert de nouveaux droits à son amitié. Il se persuade que la chrétienne doit lui vouer une éternelle reconnaissance. Tôt ou tard Mohammed doit remplacer son père sur le trône du Maroc. Le marabout conserve son influence sur l'esprit du nouveau souverain, et satisfait ainsi sa plus chère ambition.

L'empereur accueillit le rapport de Miatbir avec plaisir, et il se félicita avec le marabout de cette conversion.
- C'est une belle conquête que nous avons faite sur les chrétiens, dit-il ; car la jeune fille est aussi jolie que courageuse, et elle mérite d'être heureuse. Il m'appartient aujourd'hui de lui faire un sort digne de son mérite et je vais…
- Mon père ! s'écrie Mohammed-Abd-er-Rhaman, qui venait d'entrer et qui avait entendu les dernières paroles de l'empereur, j'embrasse tes genoux et je viens réclamer de ta tendresse le prix de ma soumission et de mon bonheur…
- Que demandes-tu ?
- Je veux prendre une femme
- Dans quelle tribu et dans quelle famille ?
- La femme que je recherche en mariage fait partie de ta famille.
- Nomme-la.
- C'est ton esclave Dagia.
- Dagia la chrétienne ? répliqua l'empereur en rougissant.
- Oui.
- Y songes-tu ?
- Oui.
- Où l'as-tu vu ? Où lui as-tu parlé ?
- Je l'ai vue dans le Bour, à Fez, lors de son arrivée et de son départ.
- Je m'en souviens.
- Je ne lui ai jamais parlé. Mais je sais qu'elle est belle, et j'ai entendu vanter le courage et le dévouement dont elle a fait preuve lorsque tu as voulu la séparer de sa mère ; je sais encore qu'elle a cessé d'être chrétienne.
- Tu as bien compris la portée de tes sollicitations ? Tu as bien examiné ton cœur ?
- Je l'aime. Allah et Mahomet ont fait naître cet amour dans mon cœur.
- Que pense Miatbir de tout ceci ?
- Dagia doit épouser Mohammed. Ne vaut-il pas mieux donner une femme de ce prix à ton fils plutôt qu'à un aga ?
- Je te la donne, Mohammed ! Relève-toi, et n'oublie jamais que, en acquiesçant à tes vœux, j'ai étouffé les désirs de l'homme pour n'écouter que l'amour du père.
- Qu'Allah et Mahomet te comblent de leurs bénédictions, mon père, et te rendent tout le bien que tu me fais en ce jour ! s'écria le jeune prince en se relevant.

À ces mots, l'empereur rentra dans sa chambre. Il voulut demeurer seul ; et Dieu seul a pu savoir si ce prince, en accordant la chrétienne à son fils, ne sacrifia pas un dernier amour qui aurait réchauffé de ses ardeurs juvéniles son âme à moitié engourdie par les premières lassitudes d'un âge avancé.

Mohammed s'enferma seul aussi dans son appartement ; mais il ne rechercha pas cette solitude pour dérober ses regrets : pareil à l'avare qui

se retire dans le coin le plus secret et le plus noir de sa maison, afin de compter et de recompter son trésor, le jeune amant s'éloigna des importuns, dans la crainte qu'une voix indiscrète ne vint le troubler dans son bonheur.

Miatbir courut informer mademoiselle Lanternier de la réponse de l'empereur. La mère Lanternier tomba à la renverse en apprenant le dénouement d'une aventure dont elle ignorait le commencement. La bonne femme criait, gesticulait, rendait mille actions de grâces à la sainte Vierge de Saint-Chamont, embrassait sa fille, prenait les mains de Miatbir, poursuivait la négresse Baki de ses questions et bénissait le nom de la gitana Regina. Elle se réjouissait à devenir folle de bonheur. Sa fille Dagia soupirait tendrement, et en revoyant dans ses esprits l'image adorée de Mohammed, elle murmurait les noms chéris d'Allah, de Jésus, du prophète Mahomet et de Marie, reine des anges.

La félicité marche plus vite que l'adversité ; aussi sommes-nous obligés de courir pour ne pas nous laisser dépasser par les évènements. Dès le lendemain matin, mademoiselle Lanternier et sa mère montaient dans un char à la coupe et aux roues pareilles à celles des chars qui portaient les moissons, aux siècles antiques, dans les plaines de l'Attique. Trois paires de bœufs tiraient ce char. L'empereur précédait et son fils marchait à côté. Une brillante suite, composée des marabouts, des agas, des kaïds, et protégée par cinq cents cavaliers berbères, rehaussait l'éclat de ce royal cortège. Dagia était belle de toute la beauté que pouvait lui donner son amour et son bonheur. La mère Lanternier ne se contenait pas, et elle sifflait entre ses dents, afin de tromper l'envie qu'elle nourrissait de chanter et de parler.

Au moment où la Dagia mettait le pied sur le seuil de la mosquée, on entendit une femme murmurer ces paroles :
- Heureuse fiancée, n'oublies pas la femme que tu as rencontrée dans la tribu de l'Oued-Za.

Mademoiselle Lanternier détourne la tête, elle aperçoit la gitana Regina qui lui tend la main. Elle s'arrête, se trouble, arrache son bracelet et le jette aux pieds de Regina. Mais le chef des chaous ramasse le bracelet. Regina se plaint. Un chaou l'éloigne à coups de bâton.
- Malheur ! Trois fois malheur sur le fiancé qui m'a volé ma récompense ! murmure la gitana en fuyant devant le bâton des chaous. Tu épouses une chrétienne, Mohammed, *tu succomberas par les chrétiens*.

Nul ne s'inquiéta de la Regina. Seule, mademoiselle Lanternier déplora le méchant accueil qu'on venait de lui faire ; mais elle n'osa pas se plaindre ; elle entra dans la mosquée.

Les cérémonies de la conversion et du mariage s'accomplirent dans la même journée, et le soir, en rentrant au palais, la nouvelle épouse et sa

mère allèrent habiter la maison de Sidi-Mohammed-Abd-er-Rhaman, le fils aîné de l'empereur Muley-Abd-er-Rhaman.

Cette union a été jusqu'à ce jour des plus fortunées. Mohammed a tant d'amour pour sa femme Dagia, qu'il est parvenu à lui faire une vie toute royale ; et si parfois le souvenir de la France vient agiter les esprits de Dagia, la jeune femme ne songe qu'à remercier Dieu du sort qu'il lui a fait en la retirant de la condition d'esclave, pour l'élever à la condition souveraine.

Un seul nuage est venir obscurcir, pendant quelques jours, la félicité des deux époux.

Six années se sont déjà écoulées (le mariage a eu lieu vers les derniers jours de 1837, et nous touchons à l'année 1844). L'émir Abd-el-Kader fuit devant nos colonnes de Mascara, de Tlemcen et de Mostaganem. Il franchit les frontières marocaines, il se jette dans le Riff et compromet ainsi la neutralité qu'a juré d'observer l'empereur Muley-Abd-er-Rhaman. Bien plus, il finit par entraîner dans sa cause le prince du Maroc, et celui-ci a promis de marcher contre l'armée française.

Le maréchal Bugeaud a réuni treize mille hommes, et il a placé son camp à Lalla-Magrnia.

Tout le Maroc est en mouvement. Deux corps d'armée formidables, composés chacun de quatre-vingt mille hommes se réunissent à Mekenès et à Fez. L'empereur envoie chercher à Maroc son fils Mohammed-Abd-er-Rhaman, et il lui confie le commandement en chef de cette armée. Dagia accompagne son époux à Fez : elle est enceinte de six mois ; elle va se séparer de son époux. Que de larmes, de regrets vont lui coûter cette absence ! Mon dieu ! Allez-vous donner la victoire aux Français ? Allez-vous consommer la ruine et la mort des Marocains ? Dagia n'a pas oublié sa première patrie, et si elle désire que la victoire reste à la France, elle ne peut pas, sans se noircir d'une odieuse ingratitude, se réjouir du déshonneur de son mari ! Oh ! Comme elle saigne de douleur, la pauvre femme ! Oh ! Qui peut dire ses angoisses et ses perplexités ! Mais elle ensevelit ses terreurs, elle sourit et accompagne son mari hors des remparts de Fez. Mohammed, jeune et brave, se montre radieux à la multitude qui l'environne en le comblant de ses acclamations les plus triomphantes. Il court à la victoire, il va chasser les chrétiens de l'Afrique et venger la cause du patriotisme et de la religion contre les envahisseurs.

Le moment de la séparation est venu.
- Adieu, Dagia ; courage et amour.
- Adieu, Mohammed ; sois bien prudent ; je meurs, si tu succombes.
- Nous ne nous battrons pas. Nous allons négocier avec le général français.

- Tu te battras et tu perdras la bataille, murmura d'une voix stridente une femme qui se suspendait à la bride de son cheval.
- Regina ! la gitana ! s'écria Dagia.
- Oui ; celle qu'il a méprisée à la mosquée, le jour de ton mariage.
- Et celle qu'il a tuée en sortant de Fez, fit un des chaous en lui brûlant la cervelle d'un coup de pistolet.

La Regina tomba raide morte aux pieds du cheval. Le cavalier partit au galop, et Dagia rentra pâle et troublée dans son palais.

Et cependant elle avait dit vrai, la gitana. A Isly, Mohammed perdit la bataille. Treize mille Français mirent en déroute cent soixante mille Marocains.

Ce prince revint à Fez. Il s'attendait à être condamné à mort. Son père lui fit grâce de la vie. Il alla rejoindre sa femme à Maroc. Elle le consola de sa disgrâce, et elle combla ses vœux en donnant le jour à un fils.

Depuis cette époque, mademoiselle Lanternier et sa mère continuent de mener la vie la plus douce et la plus fortunée ; et c'est ainsi que deux paysannes françaises, deux esclaves de l'émir, sont entrées dans la famille de l'empereur Muley-Abd-er-Rhaman, et que l'une d'elles finira quelque jour par s'asseoir sur le trône du Maroc.

FIN

Ouvrage en deux tomes d'Ernest ALBY : La captivité du Trompette ESCOFFIER
Paris Gabriel ROUX éditeur – 1848. (six pages concernant les femmes LANTERNIER 214à 219 tome II– voir ci-après).

… (le trompette ESCOFFIER converse avec le français DEMOULIN)…
- Les Maures de Fez ont-ils quelques femmes françaises ?
- On n'en cite que deux à Fez : la mère et la fille Lanternier.
- D'où viennent-elles ?
- C'est toute une histoire, et ces femmes ont passé des vicissitudes incroyables. D'esclaves qu'elles étaient, on les a vues s'asseoir un jour sur le trône de l'empereur.
- Conte-moi cette histoire.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxx

(J'ai raconté cet événement en détail dans une histoire des prisonniers en Afrique. Voyez au second volume : Aventure des femmes Lanternier dans le Maroc).

VIII - Une ruse de l'amour.

Le père Lanternier, reprit Dumoulin, était un laboureur qui habitait un village, Dely-Ibrahim, avec sa femme et sa fille. C'étaient de braves gens.

Des paysans quoi !

Le père, la mère et la fille allèrent un jour (c'était début 1836), déjeuner dans un blockhaus à Bouffarick. Ils furent enlevés par des Arabes et emprisonnés à Nédroma. On sépara le père Lanternier de sa femme et de sa fille, et il finit par mourir de misère, à Milianah, dans la prison qu'occupait M. de France et plusieurs autres prisonniers français et italiens. Un ou deux mois avant la mort du père Lanternier, Abd-el-Kader avait envoyé à l'empereur du Maroc, en manière de présent, la mère et la fille Lanternier, avec des lions et des tigres. La chose a beaucoup plus à l'empereur. La fille Lanternier était fort jolie. On la caserna, elle et sa mère, dans le harem de l'empereur ; et, malgré tous les périls qu'avait courus la pudeur de la captive, le fils aîné de l'empereur est tombé amoureux de l'esclave de son père ; il l'a fait demander en mariage. Les noces ont été aussi brillantes que devaient l'être celles du premier prince du sang. Melle Lanternier est aujourd'hui la femme légitime de l'héritier du trône, et il y a deux jours qu'elle vient d'accoucher d'un enfant mâle.

- En voilà un sort, s'écria Escoffier, et il faut venir dans le Maroc pour voir des rois épouser des bergères ; il y a longtemps que ces mariages sont passés de mode en Europe.
- Certes, la condition de ces deux femmes est à cette heure aussi brillante qu'heureuse.
- Je le crois bien, la vieille mère Lanternier, qui gardait les vaches, et la fille, qui paissait les moutons de la ferme, sont aujourd'hui devenues des princesses. Il n'y a que les femmes auxquelles de pareils bonheurs arrivent. Pour les hommes, ils ne rencontrent ici que la misère et l'esclavage. Tu ne te trompes pas ? Dumoulin.
- Prends des informations auprès du pacha Sidi-Bou-Selam, et tu verras s'il ne confirme pas l'exactitude de tous les faits que je viens d'avancer.

Dans l'envoi de l'émir, il y avait un caisson que les Français ont repris à Médéah, la première fois qu'ils se sont installés dans cette ville.

Ici nous demandons au lecteur la permission d'ouvrir une parenthèse. Dumoulin a dit la vérité. Le pacha Sidi-Bou-Selam, a constaté la véracité de son récit au sujet de la position qu'occupe Mlle Lanternier dans le palais de l'empereur. M. A. de France, dans ses Prisonniers d'Abd-el-Khader, avait déjà raconté la première partie des aventures de la famille Lanternier, et il relatait en ces termes l'envoi de ces deux femmes par l'émir chez l'empereur.

‘’Le 2 novembre 1836, des Arabes apportèrent de Mascara trois de ces cadres qui servent à soutenir des haïcks sur les paniers des mules, afin de dérober aux regards des passants les femmes maures lorsqu’elles voyagent. Ces cadres devaient cacher pendant la route quatre femme : Mme et Mlle Lanternier et les deux Allemandes qui avaient été retirées des prisons de Nédroma, et que l’émir envoyait, sous forme de cadeaux, à l’empereur du Maroc. On avait encore fabriqué trois caisses dans lesquelles on devait transporter cinq bêtes fauves et des autruches. On emballa encore un tapis volé dans une tribu de l’Oued-Mina, deux burnous, l’un en drap bleu, l’autre en drap rouge, et quelques tapis de moindre valeur que le premier et que l’on avait pillés à El Kaala. Quatre chevaux, quatre mules, deux caisses d’argent complétèrent l’envoi de l’émir à l’empereur du Maroc. Bientôt après ces divers préparatifs, on place les caisses, les ballots et les cages sur les mules. On dressa les cadres, et les femmes partirent pour ne plus revenir’’.

Nous reprenons la conversation qui s’est établie entre Escoffier et Dumoulin.

- Tandis que Mlle Lanternier devenait princesse, continua Escoffier, tu perdais tes chevaux et tes armes, et tu te faisais marchand de café……..

Nota Bene (recherches Rémy DEMOLY) :

L’Album Dolois du 23.01.1848 dans sa rubrique ALGÉRIE note que :
Une femme nommée Juliette, la même dont a parlé le trompette ESCOFFIER, a été trouvée dans la deïra d’Abd el Kader. Elle s’est parfaitement accommodée des habitudes arabes, au point qu’elle a demandé instamment à ne pas quitter celui dont elle partage le sort.
Article de A. ROUSSET : Annuaire du Jura – 1852.
…….

6 – L’Album dolois du 6 de ce mois, en reproduisant les *aventures des femmes Lanternier dans le Maroc*, article de M. Ernest *Alby*, récemment inséré dans la *Presse*, nous apprend que ces deux femmes sont originaires d’une pauvre famille de Chatelay (canton de Montbarrey). « *Virginie Lanternier*, dit un annotateur de cet article, épouse actuelle du fils de l’empereur du Maroc, est appelée sans nul doute à partager un jour le trône d’Abd-er-Rhaman.

Les habitants de Chatelay ont conservé le souvenir de *Virginie*, future impératrice du Maroc ».
…….

ROUSSET A. : Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche Comté et des hameaux qui en dépendent.

Avec la collaboration de Frédéric Moreau, architecte.

Besançon. BINTOT, Imprimeur – Librairie – 1853.

Citation du passage concernant Jeanne LANTERNIER :
Biographie

Virginie LANTERNIER, future impératrice du Maroc, est née au Chatelay, le 20 novembre 1820, sous un toit de chaume et dans une chambre qui sert aujourd'hui d'écurie. Emmenée par ses parents, en 1834, dans l'Afrique française, elle fut prise, avec toute sa famille, par les Marocains. Son père fut massacré et sa mère mourut peu de temps après. Ceux qui l'avaient enlevée, éblouis de sa merveilleuse beauté, l'épargnèrent. Par un concours de circonstances que nous ne connaissons pas, le fils aîné de l'empereur la vit, et devint éperdument amoureux et l'épousa. La future souveraine a appelé ses trois sœurs près d'elle et les a attachées à sa cour. **Fin citation**

Extrait d'une plaquette de 24 pages : **« L'Église paroissiale de Chissey » (***les pages 18 et 19 concernent directement Jeanne LANTERNIER)* par **André PIDOUX de la MADUÉRE**, archiviste paléographe. (*Aucune date n'est indiquée pour ce texte).*

Citation : … Église rurale, Chissey n'a pas dû voir bien des personnages célèbres. Aucune gloire humaine n'a été inscrite dans ses registres. Il est cependant un nom à relever dans ses actes baptismaux, car une fillette de Chatelay, baptisée à Chissey devait avoir une bien étrange destinée, emmenée jeune par ses parents, au nombre des pauvres colons de l'Algérie, razziée par des soldats d'Abd-el-Kader, offerte au sultan du Maroc, et devenue sultane favorite, impératrice du Maroc et aïeule des monarques aujourd'hui régnants. Hélas elle avait pour parvenir à cette haute destinée renié le baptême reçu à Chissey et professé l'Islam. C'est Jeanne Lanternier dont voici l'acte de baptême et dont actuellement encore, les historiens et les journalistes essayent de débrouiller la romanesque aventure :

Jeanne Pierre fille de Jean Lanternier, de Chatelay, et de Sophie Moreaux son épouse est née le 20 Novembre 1820 et a été baptisée le lendemain. Elle a eu pour parrain Jean Pierre Lambert et pour marraine Jeanne Lambert, illettrée, le parrain a signé. **Jean Pierre LAMBERT**

Guy Succursaliste

Fin citation.

MADUÉRE, archiviste paléographe. (*Aucune date n'est indiquée pour ce texte).* Compte tenu de l'importance pour Jeanne LANTERNIER de l'église de Chissey, ce texte est reproduit ci-après intégralement.

« L'Église paroissiale St-CHRISTOPHE DE CHISSEY »

Guide du Visiteur-
Archéologie par feu le Chanoine **Paul BRUNE** et HISTOIRE par **André PIDOUX de la MADUERE** Archiviste paléographe. – Imprimerie A. BOULAY de Dole – (non daté).

Notre Franche-Comté a subi tant d'invasions et de désastres que rares sont les édifices présentant encore un bel ensemble archéologique.

L'Église paroissiale de St-Christophe de Chissey est avec la collégiale de St Anathoile de Salins, le témoin rarissime de ce que fut l'art de bâtir chez nous après cette période proprement romane ; celle-ci nous a laissé quelques fragments, à St-Jean de Besançon, à St-Paul de Besançon, à Luxeuil, par exemple, et quelques églises à peu près intactes comme St-Maur, Gigny, St-Lupicin, St-Lothain et Courtefontaine. L'art Gothique dans les diverses périodes a encore pour témoins les Jacobins de Poligny, Luxueil, st-Maurice de Salins, Nozeroy, Saint-Claude, Poligny, Faverney, Arbois, Dole, et l'art Gothico-renaissance, Orgelet, Ste-Chapelle, Carmélites et Bernardines de Dole. Évidemment cela même en y joignant l'Abbaye d'Acey, type admirable de Gothique Cistercien est bien petit quand on le compare aux séries merveilleuses des églises romanes ou gothiques de Normandie, de Poitou, d'Auvergne ou de l'île de France.

Les rares monuments qui ont survécu aux désastres subis par les comtois des vieux âges pour garder une liberté à laquelle ils étaient si noblement attachés et qui faisait leur orgueil, sont donc plus chers à nos yeux et plus précieux parce que plus rares. Telle est la raison qui m'a fait estimer fort utile de répondre à l'aimable demande de M. le Curé de Chissey et de rédiger cette petite étude sur' son église.

Elle est classée depuis longtemps comme monument historique. Elle est connue et repérée des touristes qui y sont attirés par les fameux « babouins ». Elle mérite mieux que ce regard rapide sur les figures grotesques et amusantes de la corniche et son passé n'est pas non plus sans un intérêt spécial. Pour la décrire, le mieux me semble de reproduire intégralement la rarissime notice qui lui consacrait il y a trente et un ans un maître incontesté de l'archéologie religieuse en Franche-Comté, M. le chanoine Paul BRUNE. Ses frères MM. Les chanoines Emile et Auguste BRUNE ont bien voulu m'autoriser à reproduire cet excellent travail que je n'aurais pu que suivre. Je tiens à les en remercier de cette occasion qu'ils m'ont fournie de mettre plus en lumière une étude irréprochable.

L'ÉGLISE DE CHISSEY

Par le M. le chanoine P. BRUNE

Dans la fertile et vaste plaine de la Loue appelée le Val d'Amour, entre Dole et Salins, s'élève un modeste village, de 600 habitants, dont l'origine est très ancienne : Chissey au Moyen Age, était un petit bourg clos de murailles et de fossés. Son territoire formait une prévôté domaniale des souverains de la Franche-Comté. Sa maison forte, bâtie sur une motte artificielle entourée de fossés, était habituée par une famille prévôtale héréditaire, qui avait pris, selon la coutume, le nom du village et tenait un rang distingué dans la noblesse de la province.

Tout porte à croire que Chissey fut de très bonne heure un centre paroissial. Toutefois, on n'en trouve aucune mention certaine dans les titres avant le XII° siècle.

L'église fut apparemment comprise dans la dotation primitive du prieuré bénédictin de Château-sur-Salins, fondé selon l'opinion commune de nos historiens par Rodolphe III, roi de Bourgogne et donné par lui à St-Bernon, comme dépendance de son monastère de Gigny (1). Dès lors le prieuré conventuel de Château-sur-Salins appartient à l'ordre de Cluny en qualité de membre immédiat de Gigny. Je n'ai pas à entrer ici dans le détail de l'histoire mouvementée de ce prieuré. Il suffit de savoir que la paroisse de Chissey le suivit dans les diverses phases de son existence ; jusque et y compris son incorporation au collège St-Jérôme, fondé à Dole en 1496, par Don Antoine de Roche, le célèbre grand prieur de Cluny pour servir de séminaire aux religieux de son ordre.

Chissey possédait conjointement avec la paroisse un prieuré rural qui dut être fondé par les moines du Château (2). J'attribue également à ceux-ci la construction de l'église qui fait l'objet de cette courte notice, bien que l'exploration minutieuse des archives des divers établissements auxquels elle a successivement appartenu ne m'ait apporté aucun renseignement positif sur ce point. (3).

En l'absence de documents écrits, l'examen des caractères architectoniques de l'édifice me permettra de lui assigner une date approximative. Bien que de dimensions modestes, (4), l'église de Chissey a été classée en 1743, et jugée digne d'une restauration que M. Boeswlwald a dirigée avec goût et exactitude.

Elle est régulièrement orientée, et son plan, comprenant une nef de quatre travées, et deux bas cotés, rentre dans la série des nombreuses églises rurales en forme de croix latine et à sanctuaire rectangulaire. De prime abord, il semble qu'elle se fasse remarquer par une unité de style bien rare en nos régions francs-comtois es si dévastées. Mais en étudiant de plus près, on y découvre, à partir de la quatrième travée, un

changement de l'ordonnance primitive, qui annonce une interruption dans les travaux et autorise à croire le sanctuaire antérieur de quelques années à la nef, comme nous allons le constater.

Commençons donc notre description par la partie la plus ancienne. Le sanctuaire est un rectangle formé d'une seule travée peu élevée ; son mur de fond est percé de trois fenêtres à plein cintre, avec moulures, surmontées d'une rose à quatre lobes ; les côtés d'un oculus sous les formerets.

Le transept plus élevé d'un mètre que le chœur, s'ouvre sur celui-ci par un arc brisé, mouluré de deux filets et porté par des colonnes qui se terminent en cul-de-lampe à mi-hauteur, comme aussi celles de la croisée. Il se compose d'une travée centrale, flanquée de deux autres qui s'ouvrent sur les bas côtés et les terminent. Les murs qui ferment les extrémités du transept présentent chacun une fenêtre romane, dont l'archivolte extérieure est brisée et une rose quadrilobée plus petite que celle du chœur. Un arc triomphal très robuste masque la différence d'élévation très sensible entre le transept et la nef (3 mètres). C'est ici que nous allons saisir l'interruption du projet primitif.

La travée de la nef, la plus voisine du transept, commence par de gros piliers carrés, cantonnés de quatre colonnes, à l'usage des grands arcs et des doubleaux, et de quatre colonnettes pour les croisées d'ogives. La moulure du tailloir des chapiteaux qui forme un bandeau autour du chœur et du transept, se continue dans cette première travée dans le chœur au-dessus de l'arcade ; mais elle s'arrête brusquement au bout d'un mètre. Cet arrêt vient de ce que les arcades des autres travées sont plus élevées que la première, si bien que la moulure n'en atteindrait plus le sommet. A sa place par une malheureuse réminiscence de l'époque romane, on a meublé le plat des murs d'une énorme corniche, formée de dalles plates très saillantes et soutenues par des corbeaux la plupart ornés de personnages ou de masques grotesques (5). Enfin, dernière modification : alors que précédemment les nervures des voûtes s'appuyaient sur une colonne partant du sol et se divisant en trois colonnettes à la hauteur du chapiteau, qui est remplacé ici par un anneau dans les trois autres travées ces colonnettes partent d'une triple base assise sur le tailloir des chapiteaux. Ces colonnettes traversent la corniche pour aller supporter les voûtes.

Les arcades sont aussi moins élégantes que les premières, et leurs arêtes sont simplement abattues au lieu d'être ornées d'un tore ; enfin les piliers se changent en grosses colonnes rondes, avec chapiteaux et bases à huit pans. Nous n'avons pas encore parlé des voûtes. Elles sont sur croisées d'ogives. Deux tores séparés par une gorge composant les nervures des croisées, tandis que les doubleaux, plus forts comme de coutume, sont doubles et ornés de quatre tores.

Les nervures des bas côtés portent directement sur le tailloir des piliers et, du côté du mur sur des pilastres flanqués de trois colonnettes pour la travée supérieure et d'une seule colonne pour les autres. Les arcs doubleaux sont à angles abattus, et les ogives se composent d'un tore unique. Ajoutons, pour ne rien omettre d'essentiel, que les bases des colonnes et colonnettes sont peu élevées, les tores aplatis et débordants ; les chapiteaux à crochets bien ouverts, excepté ceux du mur de façade, qui présentent des personnages ; en un mot, l'art gothique règne ici en maître, aussi bien dans les profils des moulures que dans l'ordonnance générale.

Passant à l'extérieur, nous trouvons d'abord le clocher en saillie, sur le coté droit de la façade à son extrémité occidentale. C'est une tour carrée, munie de contreforts d'angles, et percée de petits jours en meurtrières, aux deux étages inférieurs (6). Mais le dernier étage qu'un cordon séparer des autres, possède sur chaque face d'élégantes fenêtres géminées, à colonnettes et archivoltes, composées de deux voussures en boudins dont le point d'interception centrale est surmonté d'un corbeau à tête humaine. La corniche plate et peu saillante offre un curieux découpage de petits arcs trilobés, dont je ne connais pas d'autre exemple dans la région. Un toit à quatre pans couvre la tour.

L'entrée est précédée d'un porche, dont la voûte porte sur quatre chapiteaux à crochets, et des colonnes semblables à celles de l'intérieur ; cette voûte, reprise au XV° siècle, offre sur sa clef le monogramme du Christ.

L'ordonnance de la façade est fort simple : une porte abritée par le porche ; au-dessus une rose moulurée sans meneaux et une meurtrière destinée à éclairer la charpente, ainsi qu'au transept. Mais la porte mérite un instant d'attention. Elle forme dans son ébrasement quatre ressauts marqués par des colonnettes monolithes de marbre gris avec des bases carrées, très élevées, à tores aplatis et débordants. Les chapiteaux à crochets qui surmontent les colonnes sont de facture élégante ; sur les plus rapprochés de la porte, les crochets sont remplacés par des personnages ou des masques humains de même que sur les corbeaux qui soutiennent les angles inférieurs du tympan. Des figures humaines figurent également dans les angles entre les colonnes (7). Au-dessus des tailloirs, trois rangs de voussures émergent de bouquets de feuilles de chêne ; chacune d'elles se compose d'un gros tore, séparé de deux plus petits par des gorges : une deuxième voussure extérieure repose sur des masques humains.

Les saillies de cette porte sont assez heureuses et donnent à l'ensemble un cachet d'élégance. Mais le tympan est sa partie la plus curieuse. Il est circonscrit par un tore à trois lobes évasés, sous lequel se voient trois personnages assez grossièrement représentés ; au centre, par une anomalie dont je ne connais pas d'autre exemple, le Sauveur, attaché

à la colonne, les mains liées et les pieds croisés par-devant ; à ses cotés les apôtres Saint-Pierre et Saint-Paul, assis et revêtus de chapes ornées ; Saint-Pierre tient une clef de la main gauche et bénit de la droite, tandis que Saint-Paul élève des deux mains un livre sur sa poitrine (8) Entre le Christ et les apôtres sont deux croix fleurdelisées ; au-dessus, le soleil et la lune, comme dans la scène de crucifiement ; les autres vides sont remplis par une feuille de chêne et de petits quintefeuilles Il est à remarquer que, le patron de l'église étant Saint-Christophe, la présence des deux apôtres sur le tympan ne peut s'expliquer que par les relations de notre église avec l'ordre de Cluny, dont on sait la dévotion envers le prince des apôtres ; c'est là une des raisons pour lesquelles j'attribue l'érection du monument aux moines du prieuré de Châteaux-Salins (9).

À l'angle gauche de la façade, une petite tourelle renferme un escalier donnant accès aux combles. Les fenêtres de la nef sont en tiers point et ornées d'une archivolte. De chaque côté de l'église, trois contreforts à demi engagés dans le mur des collatéraux, battent la poussée des voûtes au moyen d 'un arc en quart de cercle. A la partie supérieure des collatéraux, il y a une porte en plein cintre, ornée en dehors de deux colonnettes de marbre gris et d'une archivolte à boudin.

Le bras du transept et le sanctuaire forment des édicules séparés de la nef par leur toiture moins élevée. L'élégante corniche découpée du clocher en fait le tour ainsi que des nefs, à l'exception des rampants des pignons. Les fenêtres de cette partie plus ancienne sont romanes, mais leurs archivoltes tirent au tiers point (10)

Tels sont les caractères généraux de l'église de Chissey. Au premier coup d'œil, il est aisé de se rendre compte qu'on ne se trouve pas en présence d'un de ces édifices de transition de facture hésitante, bien que quelques détails puissent le faire croire. Au contraire, toute l'ossature est gothique : ainsi les arcs et les colonnes, les fenêtres, les voûtes, la forme du chœur. On ne rencontre de dissonances que dans les portes, qui suivent les traditions bourguignonnes dans le maintien persistant de plein cintre, et surtout dans cette malencontreuse corniche qui vient gâter les heureuses proportions de la nef principale.

Il me semble donc être en droit de conclure que l'église de Chissey a été élevée, non au XII° comme on l'a cru jusqu'ici, mais au XIII° (11), et même ses caractères, surtout dans les chapiteaux et les moulures, si je les compare à ceux des monuments analogues de nos régions, me paraissent assez avancés pour m'autoriser à placer la construction de ce monument dans la seconde moitié du XIII° siècle, plutôt que dans la première (12). L'église de Chissey n'avait pas encore fait l'objet d'une description sérieuse ; les particularités intéressantes qu'elle présente me feront pardonner les détails trop arides de cette courte monographie.

L'Abbé P. BRUNE.

(1) C'était la tradition de Gigny, qu'on trouve rapportée par D. Chassignet dans son Histoire du prieuré de Château-sur-Salins (1707)n publié dans le Bulletin de la Société d'agriculture, Sciences et Arts d e Poligny, année 1867, page 32. cf. Histoire de Gigny par Gaspard (1843) P. 426.439.

(1) Cette assertion de M. le chanoine Brune n'est pas du tout contredite par le fait de l'existence d'une familiarité dans l'église de Chissey. A dole, de même il y avait à Notre Dame conjointement au prieuré bénédictin, une familiarité et même à partir de 1504 un chapitre. A.P.M.

(3) Les archives départementales du Jura conservent dans le fond de Gigny, quelques titres concernant Château-sur-Salins : un grand nombre de documents sont en outre compris dans les fonds du collège St-Jérôme de Dole et du chapitre de St-Maurice de Salins. L'exploitation minutieuse de ces fonds ne m'a rien fait découvrir d'important sur Chissey. (Note de l'auteur). Les fonds de Gigny et de St-Jérôme sont dans la série H, et ne sont pas classés. Celui de St-Maurice dont Château a dépendu un certain temps, est dans la série G et fait partie du 2° volume de l'inventaire de cette série en cours de publication. A.P.M.

(4) Longueur 39 mètres, largeur 15 mètres, hauteur 13 mètres sous ciel (note de l'auteur). Pour permettre la comparaison j'indique les mesures de la collégiale de Notre-Dame de Dole, aussi classée : 58 mètres, 33 mètres, 28 mètres. A.P.M.

(5) Ce sont les fameux « babouins » de Chissey qui forment trop pour les touristes l'unique curiosité de l'édifice. Cet usage de corbeaux à figures grotesques s'est conservé en Comté jusqu'à la fin de l'époque gothique et l'église du collège St-Jérôme de Dole, consacrée le 8 novembre 1520 en est encore le témoigne. A.P.M.

(6) On voit dans le clocher, une chambre appelée la chambre des fous. Elle servait autrefois, selon la tradition recueillie par Rousset (Dictionnaire des communes du Jura Tome II page 14) à enfermer les malheureux que la dévotion à St-Christophe laissait amener de toute la contrée, pour implorer leur guérison (note de l'auteur). Dans plusieurs villages de l'arrondissement de Dole l'usage s'est conservé d'avoir à l'étage au-dessus du porche du clocher, une chambre de sûreté qui sert aujourd'hui de violon municipal. J.P.M.

(7) Ces angles sont aigus du côté gauche et évidés en quart de rond du côté droit. (note de l'auteur).

(8) Et non Saint-Jean comme on l'a cru à Chissey. Cette erreur a été consacrée par un ancien curé qui dans les vitraux du chœur a fait placet Saint-Jean à côté de Saint-Pierre. Quelques notions d'archéologie religieuse auraient fait éviter ces confusions. (Note de l'auteur).

(9) A l'appui de l'opinion du regretté chanoine Brune, on peut ajouter que Saint-Pierre et Saint-Paul ne semblent pas avoir jamais été à Chissey l'objet d'un culte spécial, même secondaire. Les antiques reliques, encore conservées à Chissey sont celles de Saint-André, apôtre, Saint-Etienne, premier martyr et Saint-Laurent, diacre et martyr. A.P.M.

(10) L'auteur a placé, ici, une note sur les œuvres d'art de l'église de Chissey ; mais ce savant aperçu prendra place dans un autre chapitre de notre notice.

(11) On remarquera notamment l'absence totale de l'arcacture lombarde, caractéristique du Roman Rhénan, fréquente dans les églises romanes de Franche-Comté. Peut-être la corniche élégamment découpée du clocher est-elle une fantaisiste évolution gothique de cet antique ornement.

(12) Si l'on veut bien se reporter à ma notice sur l'archéologie religieuse dans le Jura (bulletin archéologique du comité des travaux historique 1892 n° 3) on verra que l'église Saint-Anatoile de Salins, voisine de Chissey, présente des caractères moins avancés que celle-ci, avec ses portes et ses fenêtres entièrement romanes, et sa galerie également romane, à laquelle elle doit son cachet d'élégance. Et pourtant il est incontestable que le monument n'était pas encore commencé en 1249. (note de l'auteur.

HISTOIRE : LA FAMILIARITÉ

Bâtie pour un prieuré rural, ainsi que l'a fort bien établi le chanoine Brune, l'église de Chissey fut aussi bientôt le centre d'un groupe important de clergé séculier, qui alla sans cesse grandissant, alors que les moines de moins en moins nombreux ne tardaient pas à se réduire au rôle de patrons et à quitter leur prieuré.

Pour desservir les nombreuses fondations de Messes et de Services établis par nos pieux ancêtres, les deux ou trois moines des prieurés ruraux, ou bien les vicaires que les curés primitifs, chapitres ou abbayes souvent lointains, attachaient au service paroissial, eussent été insuffisants. Des offices de chœur, plusieurs grand'messes chaque jour, les réunions et fêtes d'associations multiples exigeaient un clergé bien plus nombreux. Afin d'assurer la résidence, de parer à l'inconvénient de voir ces fondations remises aux mains de clercs qui les eussent accomplies souvent au loin, car la pluralité des bénéfices étaient alors fréquente jusqu'au Concile de Trente, les Franc-comtois eurent l'idée bien digne de leur attachement à leur terre natale, de constituer des collèges de prêtres nés et baptisés dans la paroisse, parfois même obligatoirement fils de paroissiens. Ces corps qui remontent au moins au milieu du moyen âge s'organisèrent peu à peu.

Ces sont les familiarités ; leur nom indique assez leur origine de fait : des prêtres du pays, vivant autour de l'église, comme en famille et accomplissant les fondations dont ils se partagent les revenus. Parfois, non moins expressif on les appelle, comme à Dole, les chapelains natifs. Des démêlés avec les chapitres fondés parfois après eux dans la même église, des difficultés administratives avec le clergé paroissial, tels sont les premiers évènements qui font passer ces groupes ecclésiastiques de fait dans la classe des corps constitués légalement au XV°, XVI°, XVII° siècle, selon les cas ; les archevêques de Besançon, pour éviter les désordres et les abus, règlent l'état matériel et légal, et édictent des statuts. Parfois les familiarités se rapprochent plus encore des chapitres et leurs membres reçoivent un habit de Chœur analogue à celui des chanoines, tels à St-Désiré de Lons le Saunier ; s'il y a un chapitre ils en deviennent comme le second ordre, ce que sont encore les bénéficiers dans les chapitres de Rome, ou de la cathédrale d'Arras ; à Dole, par exemple ils reçoivent l'aumusse de fourrures.

Ces détails permettent à défaut de documents plus complets, de se rendre compte de ce que fut jadis le clergé de l'église de Chissey. La familiarité de Chissey, nombreuse car la paroisse était vaste et les familles s'honoraient alors de donner leurs enfants à l'église, remonte à coups sûr au Moyen Age. Mais elle est comme les gens heureux sans histoire, jusqu'au jour où des difficultés dont le détail est mal connu, obligent l'autorité épiscopale à la réglementer. Ce fut le 25 mars de ''l'an 1514'', c'est-à-dire 1515, car l'année commençait alors à Pâques, que l'archevêque Antoine de Vergy édicta au château de Gy, les statuts suivis jusqu'à la révolution.

Les familiers y sont appelés *Chapelains familiers* et la lettre épiscopale est adressée au vicaire, c'est-à-dire à l'ecclésiastique que le curé primitif, en l'espèce, le Chapitre collégial de Saint-Maurice de Salins, chargeait de la desserte de la paroisse.

Des abus graves, dit le prélat, motivent son intervention. L'archevêque pour y remédier créé un corps ou collège formé du vicaire et de familiers et lui donne la personnalité morale. Ils auront donc des assemblées, éliront sous le nom de procureur, un des leurs chargé de leurs intérêts, lequel pourra contracter et ester en justice. Le premier but de ce corps est la splendeur du culte divin ; on s'acquittera donc pieusement des offices et messes de fondation ; on assistera intégralement aux grand'messes et vêpres des dimanches, des fêtes de tous vigiles. Les absents paieront pour chaque office manqué une amende de trois deniers estevenants au profit de la familiarité et le procureur en aura la charge.

Il y aura dans l'église un *marguillier* qui pourra être un laïc ; il sonnera les cloches et préparera tout pour l'office, à sept heures de Pâques à l'exaltation de la Sainte-Croix, à 8 heures, de l'exaltation à

Pâques. Nul ne devra murmurer, c'est-à-dire, parler à voix basse ou faire du bruit, durant l'office. On se tiendra à genoux où assis jusqu'à l'épitre, debout pendant le reste de la messe, et cela à peine de l'amende susdite.

Le procureur, auquel on donne aussi comme un chapitre au Dole, le nom de Séchal, règlera les accomplissements de fondations. L'honoraire sera de quatre blancs pour une grand'messe, quatre engrognes pour une messe basse. Aux offices tous doivent assister au chœur vêtus du surplis, du capuchon, c'est-à-dire d'une sorte de camail ample, et du bonnet ou barette. Tous les familiers doivent assister aux processions à peine de trois deniers d'amende. Un registre des présences devra être tenu par le Séchal. Ce dignitaire sera élu chaque année et rendra ses comptes à la fin de son exercice. Lui seul doit toucher les revenus de l'église ; les autres familiers qui se permettraient cette immixtion payeraient dix livres d'amende. On ne peut être admis dans ce corps que si on a été baptisé dans l'église de Chissey. Chaque familier nouveau doit deux repas à ses confrères, et une somme de quatre livres à la communauté. On passera un examen et nul ne sera admis s'il ne sait « *bene catare et accentuare* » cette préoccupation de la bonne prononciation du latine est à noter.

Les malades seront réputés présents à condition de se faire remplacer lorsque ce sera leur tour de chanter la Messe. En cas où le Vicaire serait appelé pour le service des Sacrements durant l'office, un des familiers devra continuer à sa place. À la réception dans la familiarité, on jugera d'observer les statuts. Nous sommes donc en présence d'un véritable corps canonial auquel ne manquait guère que le nom de chapitre. (1). Les guerres désastreuses du XVII° siècle, la ruine partielle de l'église, bientôt réparée, ne modifieront pas cette situation. La révolution seule, en s'emparant des biens ecclésiastiques détruira ce bel ordre et l'église de Chissey ne retrouvera au Concordat qu'un très pauvre clergé paroissial.

Notons que la cure de Chissey dépendant à l'origine du prieuré de Château-Salins, puis par union, du chapitre de Saint-Maurice de Salins et enfin du collège Saint-Jérôme de Dole qui y nomme jusqu'en 1790. (2). À la révolution, la familiarité fut unanime à refuser le serment schismatique. Les frères Renicon se distinguèrent particulièrement durant la terreur, dans la courageuse desserte des fidèles, à travers les aventures périlleuses et au péril de leur tête.

(1) Dans les archives de la paroisse on conserve une copie datant de 1741 de ces précieux statuts.

(2) Archives du Jura D.79. On trouve dans ce fonds (1) des accords sur les droits curiaux. L'état des biens territoriaux de la paroisse, des devis de réparations en 1781. etc…

L'HISTOIRE et les SOUVENIRS

Ce n'est que par l'examen minutieux de l'édifice que le chanoine Brune a pu élucider l'obscurité de son origine. Les documents font défaut dans les fonds d'archives soigneusement explorées par lui, et où nous n'aurions pu être plus heureux. (1)

Au XVII° siècle, la guerre de Dix ans, si terrible à toute la Franche-Comté n'épargne pas l'église de Chissey. Elle connaît l'incendie et le pillage. Là encore l'histoire est muette ; mais éloquentes sont les listes de travaux effectués dans la seconde moitié de ce siècle. Les voûtes sont rétablies et la clef porte encore la date significative de 1699. Le mobilier, chaire, autels, fonts, est entièrement refait ; un prêtre recueille avec grande difficulté les reliques que les protestants de l'armée franco-suédoise ont jetées au vent en pillant les reliquaires.

La révolution ne semble pas avoir fait grand mal à l'édifice ou à son mobilier. Le village était lointain et paisible. Le XIX° siècle l'a sauvé par un classement dès 1843 de restaurations maladroites ou de lamentables embellissements, excepté toutefois l'autel majeur qui est bien glacial et peu en harmonie avec le sanctuaire.

Des souvenirs ? Hélas les pierres sont muettes ; un petit parchemin conservé avec les reliques de l'église mentionne cependant une date et une cérémonie qui dut être grandiose, après les restaurations du XVII° siècle : la consécration d'un autel par François Joseph, de Grammont, évêque de Phidadelphie et suffragant de l'archevêque de Besançon.

(1) Aux archives du Doubs (G. 559, un procès entre le vicaire de Chissey, Jacques Vuillier en 1684 et le chapitre de Saint-Maurice de Salins a été ma seule récolte.
La dévotion à Saint-Christophe et la fameuse fête des fous, dont ce Saint a le patronage a aussi laissé quelques traces Nous avons vu dans la notice archéologique du chanoine Brune la tradition de la chambre des fous. A cette tradition ne se borne pas l'histoire.

L'ancien pouillé du diocèse parle expressément de la relique de la mâchoire de Saint-Christophe qui est à Chissey, l'objet d'une grande vénération. Cette relique existe encore. C'est une moitié du maxillaire inférieur, avec l'étiquette « *os de Sancto-Christoporo* », « bouche de Saint-Christophe ». Elle a perdu au cours des révolutions son reliquaire, mais il est à espérer que, la générosité des pèlerins aidant, et après une reconnaissance officielle de son identité avec la relique reconnue authentique par les Ordinaires d'autrefois, elle recouvrera ce culte qu'elle mérite. Cette identité ne peut d'ailleurs laisser subsister l'ombre d'un doute et vient d'être officiellement constatée**.**

Les malheureux atteints d'aliénation mentale étaient conduits en pèlerinage à Chissey et les registres ont gardé des traces curieuses de cette dévotion. Quelques extraits ne seraient pas inutiles :

Rousset affirme et le pouillé justifie brièvement cette assertion qu'un grand nombre de pèlerins y accouraient chaque année le 25 juillet. Hélas, les fous étaient parfois les plus sages et l'exemple de leurs extravagances involontaires était trop suivi par leurs conducteurs soi-disant raisonnables. La fête des fous se développait à Chissey avec tout un cortège d'excentricités que pouvait accepter le pieux et naïf Moyen Age, mais que, en présence du protestantisme aux aguets, on ne pouvait plus tolérer. La suppression de ces abus fut une des premières œuvres de la contre réforme catholique entreprise par le Prince archevêque Claude de la Baume, à la suite de la publication des décrets du Concile de Trente. Il fallut encore bien des années pour faire disparaître les coutumes scandaleuses ou bizarres ; à Ornans, à Mouthe, on y employa 15 ans et l'éloquence des plus saints missionnaires. À Chissey il suffit, grâce au zèle et à l'intelligence des échevins de la localité d'un arrêt du parlement de Dole du 29 juillet 1578. Le pèlerinage, débarrassé de ces abus, survécut jusqu'à la révolution. Notre époque n'accepterait guère avec sa délicatesse actuelle un pèlerinage d'aliénés ; mais comme Saint-Christophe a aussi d'autres clients, on peut s'étonner que son vieux sanctuaire et son insigne relique ne soient pas encore devenus le centre d'un pèlerinage des automobilistes qui aiment avec raison placer leur voitures sous la protection de l'image du Saint protecteur des voyageurs.

x x x x

… Église rurale, Chissey n'a pas dû voir bien des personnages célèbres. Aucune gloire humaine n'a été inscrite dans ses registres. Il est cependant un nom à relever dans ses actes baptismaux, car une fillette de Chatelay, baptisée à Chissey devait avoir une bien étrange destinée, emmenée jeune par ses parents, au nombre des pauvres colons de l'Algérie, razziée par des soldats d'Abd-el-Kader, offerte au sultan du Maroc, et devenue sultane favorite, impératrice du Maroc et aïeule des monarques aujourd'hui régnants. Hélas elle avait pour parvenir à cette haute destinée renié le baptême reçu à Chissey et professé l'Islam. C'est Jeanne Lanternier dont voici l'acte de baptême et dont actuellement encore, les historiens et les journalistes essayent de débrouiller la romanesque aventure :

Jeanne Pierre fille de Jean Lanternier, de Chatelay, et de Sophie Moreaux son épouse est née le 20 Novembre 1820 et a été baptisée le lendemain. Elle a eu pour parrain Jean Pierre Lambert et pour marraine Jeanne Lambert, illettrée, le parrain a signé.

Jean Pierre LAMBERT
Guy Succursaliste

Claudine, Jeanne Antoinette et Jeanne Claude, sœur de *Jeanne Pierre* furent baptisées les années qui suivirent (1823-27). Elles étaient destinées à devenir les dames d'honneur de leur sœur après que des aventures extraordinaires l'eurent amenée à devenir impératrice du Maroc.

La future impératrice, appelée Jeanne Louise est marraine de sa sœur le 19 août 1827 et ne savait pas encore signer son nom, comme en témoigne le registre.

On sait qu'à la suite de son enlèvement dans la colonie d'Algérie, par des bandes d'Abd-el-Kader, elle apostasia et embrassa l'islamisme ; mais ce geste tant déplorable qu'il soit fut sans doute plus extérieur que foncier puisqu'on est en droit d'attribuer à son influence, la loi portée par son mari le sultan Sid Mohammed, permettant de prêcher librement l'Évangile dans tout l'empire du Maroc, (1867).

On ne peut s'empêcher de rapprocher la destinée de Jeanne Louise Lanternier de celle d'Aurélie Picard.
Fin citation.

Nota : L'histoire narrée par Frison-Roche dans son ouvrage ''Djebel Amour'' est celle d'une jeune française ayant choisi, volontairement et par amour, de rejoindre son fiancé en Algérie où elle termina ses jours ayant embrassé la religion musulmane.

LES OBJETS D'ART DE L'ÉGLISE DE CHISSEY

L'Église de Chissey, en fait d'œuvre d'art, ne possède que deux statues : l'une de la fin du XV° siècle, est celle de Saint-Christophe, patron de l'église. La seconde, moins ancienne, car elle me paraît dater du milieu du XVII° siècle, présente des particularités iconographiques intéressantes. C'est une jolie statue de la Vierge, en pierre tendre (hauteur 0m85) : la tête gracieusement penchée et les mains jointes, la Mère de Dieu semble adorer l'enfant Jésus, figuré sur son sein, debout et entouré de rayons. On connaît des vierges ouvrantes, renfermant à l'intérieur, Jésus-Christ à l'âge d'enfant ou d'homme fait, comme celle de Palace-del-Vidre, figurée dans le Bulletin Archéologique (1893 p.368), ou bien une série de scènes comme celle du Musée du Louvre (XIII° siècle) publiée par les Annales Archéologiques (TXX p. 181 etc.). M. Poray a signalé deux statuettes de la Vierge portant dans son sein l'Enfant Jésus environné de rayons. Dont la plus ancienne (XVI° siècle) qui est conservée au musée d'Amiens. L'Enfant Jésus est placé debout au milieu d'une petite ouverture pratiquée dans le ventre de sa Mère, et environnée de rayons (1). Dans notre statue l'idée mystique est rendue avec une décence moins naïve. Cette statue est manifestement inspirée d'une gravure de J. de

Loisy, semblable de tout point et contenue dans un ouvrage très rare, intitulé *Les Vertus de la Vierge* par Terrier ; Pin l'Emagny 1635. La statue d'Amiens paraît d'origine Espagnole. Les graveurs bisontins, Pierre et Jean de Loisy, ont puisé les principes de leur art dans les Pays-Bas ; il est possible que les nouveaux exemples de cette représentation iconographique que nous venons de signaler aient la même origine (2).

Tels sont les termes, auxquels je me garderais bien de rien modifier, dans lesquels le regretté chanoine Paul Brune décrit les deux œuvres d'art de l'église de Chissey.

Je me permettrai cependant d'insister sur la beauté suave de cette statue qu'on appelle Notre-Dame des Avents et qui se trouve sur un socle dans la nef latérale du côté de l'épître ou la dame Blanche, selon le Pouillé de Chissey. Ce nom semble rattacher ce type iconographique que M. Brune a parfaitement reconnu d'origine espagnole, à une fête très chère à l'Espagne et étendue sous Charles-Quint à tous les États du Saint-Empire, *l'expectatio partus* du 18 décembre. Cette fête qui tient avant Noël et en avent la place analogue à celle de Notre-Dame des VII Douleurs, en carême, avant Pâques, se lie aussi à celle de l'immaculée Conception si chère aux Comtois qui depuis le vœu du 13 Septembre 1643 en avaient fait une fête Nationale. Elle symbolisait l'expression si bien tracée dans l'oraison de la fête de l'Immaculée Conception, « *Flii ejus morte praevisa, cam ab omni labe praeservasti* ».

À tous ces titres, beauté artistique, souvenir historique, piété suave, la statue de Notre-Dame des Avents mérite d'attirer spécialement l'attention.

Pour être moins rare, le bon vieux Saint-Christophe n'en mérite pas moins l'estime. L'expression de vigueur soumise par la foi est fort bien rendue et le bon état de cette œuvre la rend remarquable. C'est bien l'effigie traditionnelle que nos pères aimaient à la porte de leurs églises, qu'ils saluaient avec confiance selon le dicton : *''Regarde Saint-Christophe et puis va-t-en rassuré''.*

Après deux belles pièces, il semble naturel de se borner comme l'a fait M. Brune et de ne rien signaler d'autre. Le vieux mobilier a disparu dans le cataclysme de la guerre de Dix ans.

Puisqu'il a fallu refaire les voûtes de la nef en 1699 comme l'indique l'inscription gravée à une clef de voûte, comment auraient pu survivre des objets naturellement très délicats et qui ont dû recevoir la chute des voûtes primitives. Il serait toutefois injuste, même si la charité consiste à passer sous silence le maître autel si froid malgré les colonnettes de Sampans, de ne rien dire de la chaire, des fonds baptismaux, des autels du transept avec les petits autels crédences qui les accostent. Tout cela est de notre style comtois de la fin du XVII° siècle. Dans le transept de

l'épître le retable de l'autel du rosaire encadre un tableau daté de 1856 dans lequel le peintre Xavier Bourges a exécuté avec une finesse de miniaturiste les médaillons des Quinze-Mystères. A gauche de cet autel, un magnifique bras de fer forgé porte cierge un plus pur gothique, à gauche une petite crédence retable, porte une statue de Saint-Claude en bois doré datée de 1611.
Dans la nef de l'Évangile auprès d'un autel disparu se voit encore une élégante piscine en arcade trilobée ; au transept, l'autel de Saint-Christophe avec un retable de la fin du XVII° siècle, en bois doré, s'accoste d'une crédence dont le retable encadre une toile fort endommagée hélas représentant Notre-Dame libératrice. Un autre tableau du XVIII° siècle mériterait une restauration urgente. C'est un Saint-Isidore dont le costume rappelle curieusement celui des paysans comtois de cette époque.

Dans la grande nef, un christ de bois sculpté garde sa place traditionnelle au-dessus de l'arc du chœur. La chaire dont les panneaux représentent les Évangélistes a son abat-voix soutenu par deux anges élevant une draperie. Les fonds baptismaux, de la fin du XVII° siècle sont une élégante œuvre de menuiserie. Tout près un tableau du Jugement dernier dans un cadre de bois sculpté semble mériter d'être examiné ; il est placé malheureusement hors de vue. A la tribune un banc du XVI° siècle, dont le dossier est formé de panneaux ornés d'enroulements de parchemins, devrait être restauré et transporté en lieu plus honorable au sanctuaire. Signalons encore deux ou trois pierres tombales survivant à demi effacées parmi toutes celles que le temps à rendues complètement frustes. L'une d'elle porte les armes de la famille Renard.

La pièce la plus curieuse est à coup sûr le tableau sur bois ou plutôt deux fragments qui forment la plus grande partie d'un tableau sur bois de l'école allemande de la première moitié du XVI° siècle. Ces deux planches ont été utilisées pour servir de fond dans un placard de sacristie. L'œuvre représentait une riche arcature dans laquelle le plein cintre a déjà fait son apparition. Sous celle-ci, le tableau représente une femme jeune richement parée, à genoux, mains jointes devant une table couverte d'une nappe, et au dessus de laquelle repose sur une console, une vierge au visage exquis. La personne agenouillée est à coup sût un portrait.

Ce sujet central est encadré d'une bordure de petits sujets très pieusement miniaturés ; les anges portent la Sainte-Maison de Lorette, des pèlerins reçus à la porte d'un ermitage, une femme à genoux avec deux personnages devant une petite chapelle. Les autres sujets sont trop incomplets pour être identifiés ; on peut considérer qu'il manque hélas un des côtés de la bordure.

Toute cette œuvre rappelle la manière et le talent d'Holbein, et je ne serais pas étonné que ce tableau date du voyage de l'artiste dans la Haute-Bourgogne en 1538 (3). Le fini des détails des petites scènes, le

personnage principal qui rappelle dans sa manière le célèbre portrait de Jeanne Seymour, le choix des ornements d'architecture, tout appuie mes suppositions. Il est probable que cette œuvre fut peinte pour quelque château du voisinage, peut-être Germigney où les Coquelin de Germigney avaient réuni le riche héritage de reliques et d'œuvres d'art de la chapelle des Du Champ d'Assaut. 2A l'époque où ce tableau dut être fait, François du Champ, lieutenant-général du baillage de Dole, était un amateur éclairé en relations avec les pays rhénans. Alors quelle serait en ce cas la noble personne représentée ?

En tous cas, perdu depuis un bon siècle dans ce fond de placard, le tableau mérite une restauration et une place d'honneur. D'autre part ce tableau ne serait-il pas plutôt un débris du somptueux mobilier des princes de Chalon et la princesse agenouillée ne serait-elle pas Philiberte de Luxembourg ? A l'époque indiquée, cette princesse comtoise semble avoir eu une grande dévotion à Notre-Dame de Lorette et elle en faisait placer l'effigie sous les yeux de la statue orante de son fils Philibert de Chalon, dans le devis du monument qu'elle voulait lui faire dresser dans l'église des Cordeliers de Lons-le-Saunier.

(1) je possède une petite gravure sur soie du même temps représentant le même sujet. Elle a figuré à l'Exposition Mariale de Rome en 1905. A.P.M.
(2) L'Iconographie Chrétienne de Didron p. 287 note, Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques, 1885 p. 513 1887 p. 18 1893 p.368.
(3) François Benoît – Holbein, Paris Plon in-8.

Note de Rémy DEMOLY : Saint-Christophe porte sur ses épaules l'enfant Jésus qui, de la main gauche, tient le globe du monde, et qui est vêtu d'une robe de pourpre. Saint-Christophe a une tunique d'or richement ornée en bas. Une ceinture d'étoffe roulée lui presse les reins ; il y pose la main gauche, tandis que de la droite il s'appuie sur une grand massue noueuse qui l'égale en hauteur. (extrait de l'Histoire de l'abbaye et de la Terre de St-Claude. Don Benoit paragraphe 1374)

Dans « La Franche-Comté » par Henri BOUCHOT – Paris Librairie Plon – 1890 l'auteur cite Jeanne LANTERNIER.

Pages 205 à 207.

Aux heures de nuit, les bons génies d'autrefois reviennent et se poursuivent à travers les branches, volent en troupes joyeuses sur la forêt de Chaux et s'abattent sur les chaumières, où ils jettent à pleines mains la fortune et le bonheur. Ils s'en sont allés que le jour errer sur le toit des Lanternier, de Châtelay, de pauvres diables écrasés d'enfants, sevrés d'écus, obligés, pour vivre, d'émigrer en Afrique. Ils ont avec eux leur fille Virginie, que les génies protègent de préférence et qu'ils ont chargée de

souhaits et de dons invisibles. La petite Cendrillon est modeste, elle lave la vaisselle et garde le foyer.

À la suite d'une bataille où ses parents sont tués, un beau prince marocain, le fils de l'Empereur la voit, et, Dieu me garde ! L'épouse et l'habille de soie et d'or. Les filles de Châtelay, ses contemporaines, pour le moment âgées de soixante-dix ans, n'en sont point encore revenues. C'est au plus juste le conte de Cendrillon, chanté par le soldat d'Afrique :

Un cortège magnifique,
Composé d'beaucoup d'chameaux,
La conduise en Afrique,
Aux princes des Moricauds.
Après un festin des plus beaux,
On eut la lanterne magique ! …

Quelle lanterne magique pour la petite Lanternier ! Quel émoi dans la paroisse de Chissey ! L'église du village répond admirablement à ces épisodes nuageux et mouvementés de la chronique du Val d'Amour. Elle s'est gardée toute fraîche dans ses atours du douzième siècle, avec son fouillis de toitures, de tourelles, de contreforts bas, son porche ornée délicatement, son portail aux fines sculptures, ses moulures romanes superposées et ses colonnettes de marbre sombre. Imaginez que la pauvre Henriette s'est prosternée là pour crier à Dieu merci et pardon, qu'elle a prié le Christ du tympan, qu'elle a pleuré sous les voûtes élégantes de la nef et qu'elle s'est effrayée des grimaçantes figures des consoles, les voici poétisées.

Nulle part au monde, la réalité d'un monument palpable, travaillé de belle grâce, précieusement décoré dans ses moindres parties, ne s'allie à plus lamentable légende. Il faut entrevoir Chissey en revivant le drame lugubre du val, en pensant au troubadour, à Henriette et à la petite barque retrouvée, l'église vous paraîtra tout imprégnée d'eux et cent fois plus recueillie. Vous lui mettrez un nimbe d'or ; c'est le rêve qui nous donne les meilleures joies.

Outre les Amaves indécis, les Juliettes inconsolées et les princesses marocaines, le Val d'Amour a eu ses prophéties et ses devins phraseurs capables de tourner en vers latins les prévisions méchantes. On a conté très sérieusement que, dans les premières années du règne de Louis XVI, le seigneur de Clairvent, en bousculant une cheminée de sa vieille maison, y lut sur une plaque quatre distiques conçus dans le mode triste d'Ovide, et prédisant la Révolution française. Ils dormaient là depuis deux siècles et y seraient encore sans la curiosité du propriétaire. Le septique qu'il était n'en fit qu'en rire, la suite lui montra séant de prendre gaiement les prophéties, fussent-elles en latin du Val d'Amour.

Et puis, entre tant d'autres merveilles, il y a Jupille de Villers Farlay, Jupille le pâtre, le tueur de chiens enragés, l'apôtre de la religion nouvelle, le « Saint Jean-Baptiste du Bon Pasteur », que nous voyons coulé en bronze comme le Napoléon de la place Vendôme, taillé en marbre comme un évangéliste, peinturluré dans des toiles officielles et portraituré dans les journaux. Un nouvel exploit des génies bienfaisants, à qui Virginie Lanternier dut son harem de marbre blanc et son sofa de soie !

Communication de M. l'abbé BOILLOT, membre correspondant de l'Association savoisienne d'Annecy (74) en date de 1920 bulletin n° 51 de la Revue savoisienne datée de 1920. (voir ci-après).

Citation : (orthographe respectée)
… Le Président donne lecture d'une lettre de M. l'abbé BOILLOT, membre correspondant, que M. Désormaux a eu l'amabilité de lui communiquer, et qui relate, d'après le Dictionnaire des communes du Jura, par Rousset (1854), une aventure singulière dont l'héroïne est une Savoyarde.

Il s'agit de la descendante d'un nommé Pierre Lanternier, de Minzier, et de sa femme, Aimée Taponnier, d'Epagny (près Jonzier), qui avaient quitté leur pays en 1681 pour aller s'établir à Chissey (Jura).

Virginie Lanternier, future impératrice du Maroc, est née à Châtelay, le 2 novembre 1820, sous un toit de chaume et dans une chambre qui sert aujourd'hui d'écurie.

Emmenée par ses parents, en 1834, dans l'Afrique française, elle fut prise avec toute sa famille par les Marocains. Son père fut massacré et sa mère mourut peu de temps après. Ceux qui l'avaient enlevée, éblouis de sa merveilleuse beauté, l'épargnèrent. Par un concours de circonstances que nous ne connaissons pas, le fils aîné de l'empereur la vit, en devint éperdument amoureux et l'épouse. La future souveraine a appelé ses trois sœurs auprès d'elle et les a attachées à sa cour.''

Fin citation.

Choses marocaines. Texte de Georges GRAFF paru dans FRANCHE-COMTÉ MONTS-JURA & HAUTE ALSACE. Revue régionale mensuellle n° 101 de Décembre 19127.

Choses marocaines ? Non, ce titre ne détonne pas dans cette revue où il est plutôt question de choses comtoises ou alsaciennes… N'a-t-il pas été question de la Franche-Comté et du Maroc dans la presse et même chez nos savants à propos de la mort récente du sultan du Maroc ? N'a-t-on pas rappelé que ce souverain avait du sang comtois dans les veines de par une sienne grand'mère d'origine comtoise ? N'a-t-on pas exhumé l'histoire de la petite Jurassienne Jeanne Lanternier, épouse d'un sultan du Maroc ?

Le département de la Haute-Saône n'a-t-il pas voulu ravir au Jura cette célébrité un peu oubliée ?

C'est M. le commandant Dépierres qui, à la Société d'agriculture, belle-lettres et arts de Vesoul, a attaché- ou plutôt rattaché – le grelot. Il a raconté que l'aïeule du défunt sultan du Maric appartenait à une famille des environs d'Héricourt (Haute-Saône). C'est inexact. Voici l'histoire de la petite sultane comtoise.

Il était une fois – ceci n'est pas un conte – un brave cultivateur de Chatelay, dans le Jura, dont la pauvre maison fut un jour détruite par un incendie. Cela se passait en 1832. L'Algérie venait d'être conquise. On demandait des colons pour peupler et défricher la nouvelle conquête française. Le père Lanternier – c'est ainsi que se nommait notre homme – n'hésita pas de s'expatrier avec sa petite famille. Avec d'autres familles du pays, les Goulu, les Baudier, les Chasseraut, il partit pour l'Algérie. Nous tenons ces détails précis d'un de nos lecteurs, M. Henri Brocard, propriétaire à Bouffarik, qui nous les a envoyés, à la suite d'un tente-filet publié dans *la Dépêche Algérienne*.

Le père Lanternier mena la dure existence des colons de la première heure qui avaient, avec des moyens de fortune, à faire produire un sol infertile en luttant sans cesse contre les pillards dont le pays était infesté.

En 1836, la jeune Lanternier, elle avait alors seize ans, fut enlevée par des moissonneurs marocains au service de ses parents. La fillette, qui était jolie, fut offerte en cadeau avec sa mère par Abd-el-Kader au sultan du Maroc Abd-er-Rhaman.

Conduite à dos de mulet à Fez, puis à Marrakech, le fils de l'empereur, Sidi Mohammed, séduit par sa beauté, en fit sa première épouse chérifienne.

Jeanne Lanternier embrassa alors l'islamisme, ainsi que sa mère, autorisée à rester avec elle. Elle donna à Sidi Mohammed un fils qui devint sultan en 1859. La petite sultane comtoise fit venir alors ses sœurs auprès d'elle et elles épousèrent de hauts dignitaires du maghzen.

Tout cela ne ressemble-t-il pas à un conte des *Milles et une Nuits* ? D'aucuns assurent que la réalité fut tout autre et que Jeanne Lanternier et son fils périrent dans une ce ces tragédies de sérail, si fréquentes en pays orientaux.

Laissons un instant notre sultane et parlons d'un de nos compatriotes qui visita le Maroc longtemps avant que Sidi Mohammed ne songeât à jeter le mouchoir à Jeanne Lanternier.

Ce compatriote, c'était Georges Frédéric Dubois, de Montbéliard. Il appartenait à une vieille famille montbéliardaise et, très jeune, il avait émigré au Danemark, où il occupa pendant quelques années à la cour en emploi qui n'est pas bien défini, mais qui parait avoir été celui de secrétaire. Son protecteur, le comte de Stolberg étant mort en Juin 1765, Dubois dut s'enquérir d'une autre situation. Il fut attaché au consulat danois, au Maroc.

Il écrivit de l'empire chérifien à son frère, Léonard Frédéric Dubois, pasteur de la paroisse allemande à Montbéliard, quelques lettres dans lesquelles il donne de curieux détails sur le Maroc.

M. A. Gasser, un de ses descendants, en a publié de copieux extraits en 1903 dans *Les Annales Franc-Comtoises*.

Voici quel tableau il fait de ce pays dans une lettre de Salé datée du 9 mai 1769……
(plus rien, dans cet article concernant Jeanne Lanternier).

Extraits d'un texte paru dans la Revue « L'Algérianiste » n° 99.

Texte qui nous a été signalé et transmis par **M. Théophile BRUAND d'UZELLE**.

Monsieur François Vernet, dans le n° 99 de notre Revue nous parle avec brio de Marthe Franceschini, la sultane corse. Mais savez-vous que le 27 janvier 1936, dans la presse quotidienne d'Alger, Henri Klein, dans sa Chronique du Vieil Alger évoquait les **Sultanes chrétiennes**.

«Depuis le temps où les rois épousaient des bergères, combien de filles d'obscure naissance eurent l'heur d'être choisies comme femmes de souverains ! Pour certaines cependant, la chose advint à l'encontre de leurs vœux, du fait par exemple, de hardis exploits de corsaires, de rencontres soudaines sur mer d'écumeurs barbaresques et encore à la suite de razzias comme en vit tant l'Afrique du Nord.

De telles aventures devaient naturellement susciter des conteurs. Mais les relations d'évènements de ce genre ayant pu – quant aux détails du moins – s'associer parfois de fantaisie, il est de toute prudence de ne retenir de ces récits que ce qui apparaît en constituer le véritable fond.

J'ai déjà eu l'occasion de rappeler le rapt de cette jeune fille de Dely Ibrahim, du nom de **Jeanne Lanternier**, qu'en 1836 accompli par des cavaliers indigènes par qui elle fut livrée à Abd el Kader, lequel à son tour en fit don au sultan du Maroc, Abd-er-Rahman.

Impressionné par sa beauté, le fils de ce dernier, Mouley-Sidi-Mohammed, la prit pour femme. Un garçon naquit. Le prince (qui fut vaincu à Isly) succéda à son père en 1859. Jeanne, dès lors, serait devenue une manière de sultane. Convertie à l'islamisme, rapporte son historiographe, Ernest Alby, elle eut pour résidence Marrakech. Ainsi les derniers sultans marocains ont-ils à compter comme aïeule une chrétienne, ce que d'ailleurs reconnut d'une part Mouley-Youcef en audience accordée au colonel Viennot et, d'autre part, Mouley-Hafid, au cours d'une villégiature en France.

Dans le passé, des chrétiennes se retrouvent en analogue situation mais, comme à toutes époques, à des degrés différents de la société barbaresque.

En 1529, après la prise de la forteresse espagnole, le Penon, dressée en surveillance devant Alger, deux parmi les femmes trouvées dans la citadelle furent, pour leur charme, retenues de deux chefs.

Si de ce choix ne résulta pas pour elles la conventionnelle qualité de sultane, elles eurent cependant la destinée de voir plus tard leurs filles devenir, l'une femme de gouverneur d'Alger, Ramdan-Pacha, l'autre du sultan de Fez, Abd-el-Malec.

Se relève également, au XVIème siècle, l'enlèvement, à la prise de Reggio de la fille du gouverneur de cette ville, dont, pour ses attraits, Kheïr-ed-Din fit sa favorite. En des temps plus récents se relève aussi, parmi d'autres, le cas d'une jeune fille corse, Marthe Franceschini dont, en 1792, des pirates marocains se saisirent ainsi que de sa famille et qu'ils emmenèrent à Tanger où l'épousa l

Le sultan Mouley Sliman, duquel elle eut une fille qui mourut en bas âge. Son frère Vincent, est-il rapporté, atteignit là-bas à une situation importance et reçut mission de discuter avec Gênes pour un rachat de captifs. Il est rapporté encore que Bonaparte se préoccupa de négocier un traité par son entremise.
Avec cette aventure se signale à quelque distance celle d'une Irlandaise, épouse d'un caporal anglais de Gibraltar qui, capturée en mer, eut le sort inattendu de devenir l'élue, en son harem, du sultan Abd-er-Rahman.

Rappelons encore, bien qu'elle n'eut aucun titre à la désignation de sultane, le souvenir de Mlle Juliette Raine qui, retenue prisonnière avec sa mère, dans la smala d'Abd-el-Kader, épousa un frère de lait de l'émir, puis fut emmenée au Maroc. Sa mère, rentrée en France (à Aix), se retrouva bientôt dans la gêne. La duchesse d'Orléans lui envoya un secours de 150 francs.

Est à mentionner à présent une autre aventure plus que toutes intéressante, celle d'une jeune Française de la Martinique qui, amenée à Constantinople, devint sultane « Validé ». Une sultane « Validé », originaire de la Martinique ! Voilà de quoi pourront s'étonner nombre de gens accoutumés à considérer cette île comme conférée d'un lustre de souveraineté, uniquement par l'impératrice Joséphine qui y reçut le jour près de Fort de France, au village des Trois Liets et dont l'exposition coloniale de Vincennes offrit, en 1932, une apparition si attachante dans une figuration du cadre insulaire où elle vécut.

Relevé par l'Equipe de la Chronique :

Mais à cette évocation de Mlle de la Pagerie, une autre physionomie surgit en la pensée, physionomie que bien antérieurement connut sous les traits de l'enfance le même paysage antillais. Je veux parler de celle à qui cette même île où elle aborda toute jeune valut en sa mystérieuse influence, pourrait-on dire, le sort de devenir en la France de l'ancien régime l'épouse du plus grand souverain.

On a reconnu Françoise d'Aubigné, future Mme de Maintenon, régente de Saint-Cyr et des enfants du roi, puis dévouée compagne et conseillère du vieillissant Louis XIV, Mme de Maintenon qu'en sa jeunesse Paris s'était plus à dénommer «la jolie Indienne», par allusion au séjour aux Iles, et de la naissance de laquelle fut marqué le tricentenaire par ce dernier mois de novembre.

Le point final mis à cette digression inspirée par les suggestives et précitées évocatrices de la Martinique, que sans plus de retard soit précisé ce que fut la sultane ''Validé'' plus haut annoncée.

C'était une jeune fille de la noblesse désignée : Aimée du Buc de Rivery. Née en 1775 à la Pointe-Royale sur la côte Est de l'île, elle était, rappela Paluel Marmont, la petite fille d'un gentilhomme normand qui, débarqué cent ans auparavant, s'y était établi comme colon. Envoyée à Nantes par sa famille à l'âge de dix ans, pour parfaire son éducation chez les Dames de la Visitation, elle y demeura jusqu'au début de la Révolution, époque où l'on jugea sage de la rembarquer pour son île.

Son navire ayant fait naufrage dans une tempête, son navire, elle eut avec d'autres passagers la fortune d'être recueillie par un bâtiment espagnol rentrant en Méditerranée. Mais un corsaire algérien survint qui s'en empara, le coula et ramena équipage et voyageurs à El-Djezaïr. Ce fut pour tous l'esclavage. Aimée, échue au vieux dey Baba Mohammed ben Oman, fut par celui-ci, adressée en présent au Commandeur des Croyants. Elle fut mise au sérail, ainsi que le déclara son beau-frère, Marlet, à l'ambassadeur de France, en une pièce que reproduit William Dufougeré («Madina», Edit.Berger-Levrault).

Remarquée par le sultan Abd-ul-Hamid, elle en devint la favorite et lui donna un enfant qui, en 1809, fut le sultan Mahamoud II, mort en 1839, et dont le fils eut nom : Abd-ul-Medjid.

Promu « Validé », c'est à dire douairière, elle eut alors droit aux hommages des autres femmes du palais. Son influence fut grande sur son fils. Celui-ci en novembre 1817, constatant qu'imminente était la fin de sa mère, eut la piété de faire venir à son chevet le Père supérieur du couvent de Saint Antoine pour l'administrer.

Après sa mort, il lui éleva en la mosquée, désignée de son nom un superbe mausolée sur le marbre duquel l'épigraphie glorifia magnifiquement sa mémoire. Telle fut l'histoire d'Aimée de Rivery.

Les quelques exemples qui viennent d'être donnés, exemples témoignant de l'inclination particulière de souverains musulmans d'époques diverses pour des chrétiennes livrées à leur merci par des coups de force heureux portent à conclure que plus convoitées que toutes autres furent, de la généralité des fils de l'Islam, les jeunes victimes de cette catégorie que les redoutables succès de la course vouaient captives à leur rivage.

En contrepartie de ces faciles prises de possession, je signalerai en terminant, pour son originalité, la déconvenue amoureuse qu'eut à éprouver un sultan du Maroc, en dépit du soin dont il fit cependant preuve pour la réussite de ses projets.

Je veux parler de Mouley-Ismaël qui, dans un but matrimonial, fit procéder à l'envoi d'une demande auprès de la Cour de France. L'objet de son désir n'était autre que la princesse de Conti, fille de Mademoiselle de La Vallière.

La réponse que fit transmettre Louis XIV fut en sa forme diplomatique un bel et bon refus. La demande avait eu lieu le 15 novembre 1699. Le rejet signifié fut du 7 janvier 1700.

Ainsi s'évanouit pour l'infortuné sultan le beau rêve d'une « libre » sultane chrétienne en ses Etats qu'il eût reconnue officiellement et qu'en conséquence, il s'imaginait devoir figurer auprès de lui, en toute dignité et toute fidélité.

Henri Klein.

Article de presse : « LES ÉCHOS PARISIENS » paru le 23 décembre 1942.

La Sultane française.

En cette ville de Marrakech, que les Américains viennent de bombarder sauvagement, sait-on qu'une Française régna naguère par droit de grâce et de beauté ?

C'était une petite Franc-Comtoise dont le père était parti, avec toute sa famille, s'établir en Algérie, aux premiers jours de la conquête. Elle s'appelait Jeanne Lanternier. Or un soir, comme Jeanne, avec quelques–unes de ses amies, revenait d'une fête à Boufarik, des cavaliers d'Abd-el-Kader surprirent les jeunes filles et les conduisirent au camp de l'émir.

Celui-ci s'efforçait alors d'assurer à sa cause le concours de l'empereur du Maroc Abd-el-Rahman. « Joli cadeau à faire à un sultan ! » se dit-il ; et il expédia les jeunes filles à Marrakech. Mais, dès leur arrivée au harem, il advint que Sidi Mohammed, fils du sultan, vit Jeanne et s'éprit d'elle. Il la voulut, non pas pour esclave, mais pour femme légitime. Son père la lui donna. Jeanne se fit musulmane et le prince l'épousa.

Au retour de la campagne de l'Isly, où les troupes de Bugeaud avaient décimé ses cavaliers, Sidi Mohammed, rentrant au palais de Marrakech, trouva un fils que venait de lui donner la petite princesse franque. La joie après la défaite. Jeanne mourut entourée d'honneurs et fut enterrée sous les roses dans les jardins du palais de Marrakech.

Articles publiés dans l'Echo d'Algérie 17 juin 1955 et le 24 juin 1955, et aimablement communiqués par John Franklin, directeur du CDHA, Maison Maréchal Juin à Aix en Provence.
(Textes qui nous ont été signalés et transmis par M. Théophile BRUAND d'UZELLE).

LANTERNIER

Extraits de « Souvenirs algériens » de Joseph Aumerat. Imprimerie Mauguin Blida 1898.

Une dizaine de colons, en mai 1836, étaient occupés aux travaux de fenaison aux environs de l'Oued Beni-Messous, non loin de l'endroit où se trouve aujourd'hui le dépôt de mendicité et sur le terrain qui fait partie aujourd'hui du domaine départemental, appartenant à la famille Lanternier.

Ces colons furent assaillis, vers 4 heures de l'après-midi par un parti de maraudeurs arabes qui, en se glissant dans les ravins, s'étaient approchés d'eux sans être aperçus, attendu que les colons n'avaient pas eu l'attention de faire le guet, et que, même quelques-uns ne s'étaient pas munis de leurs armes. Ceux qui avaient leur fusil firent feu sur l'ennemi ; les autres coururent vers le village pour demander du secours. Ils revinrent en toute hâte, suivis par la milice et par un détachement de zouaves ; mais il était trop tard, les brigands étaient déjà loin, ils furent vaillamment poursuivis jusqu'au lieu nommé Aïn Kalfa. La difficulté des chemins, l'obscurité de la nuit, la distance à laquelle ils étaient, firent perdre l'espoir de les atteindre, et il fallut rentrer sans avoir pu se venger de leurs attentats.

Les recherches faites après l'événement constatèrent la mort de trois personnes : Brissard, colon, la femme Qn'oll, épouse d'un colon, et un soldat congédié, au service de Brissard.

M. Lanternier père, Madame Lanternier et Mademoiselle Lanternier furent enlevés par les Arabes, ainsi que le fils Lang et la fille Brissard.

Le fils Lanternier, blessé d'un coup de feu pu être transporté à l'hôpital où il ne tarda pas à succomber.

Le reporter du *Moniteur Algérien*, en rendant compte de l'événement, termine son récit par les conseils un peu prud'hommesques suivants :
«Puisse ce triste événement servir d'enseignement aux Colons et les convaincre qu'ils ne doivent pas dans aucune circonstance, négliger les précautions qui leur ont été si souvent recommandées.»

«Des armes et des munitions ont été mises à leur disposition pour être employées à leur défense ; ils doivent les avoir près d'eux, dans les champs et dans leurs travaux, se garder avec vigilance, surtout lorsqu'ils sont hors de la vue des postes militaires et ils ne doivent pas s'aventurer dans la campagne à moins d'être sous la protection d'un détachement de troupes.»

Que devinrent les prisonniers de Dély-Ybrahim ? Je l'ignore, en ce qui concerne le fils Lang. Je n'ai pas vu figurer cet infortuné dans le récit d'un échange de prisonniers ; personnes parmi les anciens habitants de Dély-Ybrahim n'a pu me renseigner à son sujet.

Je crois cependant que la fille Brissard est celle qui, en 1845, faisait partie des groupes de dix prisonniers qui furent échangés à Mélilla et ramenés à Alger par l'officier de marine Durande qui commandait le *Véloce.*

J 'ai été plus favorisé à l'égard de la famille Lanternier.

Lanternier était à Dély-Ybrahim depuis sa fondation. Il n'était pas riche, mais jouissait toutefois d'une plus grande aisance que les autres colons ; outre le lopin de terre qu'on lui avait donné en concession, il avait acquis de ses deniers, la propriété de Beni-Messous sur laquelle il se trouvait au moment où il fut fait prisonnier.

Lanternier avait exercé la médecine en France, ce qui lui avait permis de rendre quelques services aux colons de Dély-Ybrahim.

De son côté, Madame Lanternier qui avait de l'instruction, aidée par sa fille, donnait des leçons aux petits garçons et aux petites filles du nouveau village.

La famille Lanternier fut conduite d'abord chez les Hadjoutes. Le Caïd de cette tribu l'envoya au Bey de Miliana et, peu de jours après, les époux Lanternier et leur fille âgée de dix-sept ans, prenaient le chemin du camp d'Abd el Kader, alors situé sur la frontière marocaine. L'Émir leur donna Nedroma pour séjour.

Après quelques mois de vie en commun à Nédroma, le malheureux Lanternier eut la douleur d'être séparé de sa femme et de sa fille ; on vint l'avertir un jour que le Caïd avait reçu l'ordre de le faire partir pour Mascara.

L'infortuné protesta, résista, ne céda qu'à la force ; on fut obligé de le garrotter. Sa résistance coûta cher au vieillard qui partit pour Mascara couvert de cicatrices et sans avoir pu embrasser sa femme et sa fille qu'il ne devait plus revoir.

Il arriva malade à Mascara et n'en fut pas moins conduit en prison et puni pour la rébellion dont il s'était rendu coupable.

On peut juger de l'affreuse misère de cet homme plus maltraité encore que ses compatriotes, lesquels jouissaient d'une liberté relative, tandis que lui était enfermé dans un cachot infect, en compagnie de malfaiteurs.

Ses souffrances morales et physiques ont été longuement racontées par M. de France, lieutenant de vaisseau, qui fut son compagnon d'infortune, dans un livre qu'il publia après sa délivrance.

La situation de Lanternier s'était légèrement améliorée avec le temps, et quand l'échange des prisonniers fut décidé, il était traité comme ses camarades ; mais il était déjà trop tard ; la maladie avait fait de tels ravages chez lui que toute espérance de guérir était vaine.

Pendant que Lanternier faisait le trajet de Nédroma à Mascara, Madame, Mademoiselle Lanternier et deux Allemandes également prisonnières étaient envoyées à l'Empereur du Maroc.

À la suite de nombreuses aventures que les dames Lanternier éprouvèrent dans leur voyage comme esclaves de Nédroma à Tazza et à Fez, un prince marocain qui n'était autre que le fils du Sultan Mouley Abderrahman devint épris de Mademoiselle Lanternier dont il voulut faire sa femme légitime. Elle consentit à devenir musulmane et devint ainsi princesse. Ce mariage fut célébré à Fez avec une grande solennité en 1837, à peu près en même temps que le père Lanternier expirait de misère à Miliana où il fut enterré sans qu'on ait jamais pu découvrir sa sépulture.

La fille de Lanternier devint puissante à la Cour du Maroc sous le nom de princesse Dagia qu'elle avait prit en embrassant l'Islamisme .

Je ne garantis pas l'authenticité de cette légende qui ressemble un peu à celle des Mille et une Nuits que racontait jadis la sultane Schéhérazade, mais je puis affirmer que cette légende figure dans un volume in-octavo que j'ai eu sous les yeux.

UNE ETRANGE DESTINEE QUI N'A GUERE RETENU L'ATTENTION DES HISTORIENS

Virginie LANTERNIER,

Fille d'un colon de Dely-Ibrahim, enlevée par les rebelles, est devenue sultane du Maroc.

En relisant les « Souvenirs du Maroc de la Martinière », je découvris, il y a quelques mois, ces lignes qui m'avaient échappé vingt ans auparavant : Moulay Abderrhamane avait reçu en présent de l'émir Abd el Kader , une jeune fille française, admirablement belle paraît-il, enlevée dans une ferme française de la Mitidja aux environs d'Alger. Il en eut deux fils, élevés comme les autres princes, mais ils furent empoisonnés, ainsi que leur infortunée mère, au cours d'une de ces intrigues qui forment la vie des harems.

La fille d'un colon d'Algérie emportée par les rebelles et devenue sultane du Maroc… Beau sujet de roman historique ! Je me mis à fouiller la littérature et les chroniques de la conquête, les historiens français et arabes du Maroc, la Bibliothèque Nationale, celle du Gouvernement général et du département…

Qui pouvait être cette « jeune fille française admirablement belle » dont nul à ma connaissance n'avait rapporté l'étonnante aventure ? Où ? Quand ? Par qui avait-elle été ravie ? Quels chemins l'avaient conduite au gynécée impérial de Fès et de Marrakech ?

Ma quête fut récompensée plus tôt que je n'avais espéré. Je me fourvoyais depuis plusieurs semaines de la colonisation de la Mitidja quand à quelques heures d'intervalle, deux rencontres me livrèrent les traces de mon héroïne : M. Gabriel Esquer, que j'avais d'abord interrogé en vain, orienta mes recherches, un beau matin, en m'indiquant le nom de Lanternier. Le même jour, en compulsant les documents de l'époque, je tombais sur ce communiqué dans le « Moniteur algérien » du 10 juin 1836 :

Un événement déplorable dont neuf habitants du village de Del Ibrahim ont été victimes dans la soirée du 3 de ce mois, vient encore démontrer d'une manière bien funeste, l'inutilité des avertissements tant de fois répétés par l'autorité pour prévenir de semblables malheurs, toujours causés par l'imprévoyance et par l'aveugle confiance de quelques individus qui, par leur entêtement et leur imprudence, déconcertent les mesures prises pour leur propre sûreté.

Plusieurs colons de Del-Ibrahim étant occupés à faucher leurs foins à l'extrémité du territoire de cette commune dans la direction de Staoueli, furent assaillis vers 4 heures de l'après-midi par un parti de maraudeurs arabes qui, en se glissant dans les ravins, s'étaient approchés d'eux sans être aperçus, attendu que les colons n'avaient pas eu l'attention de faire le guet, et que même quelques-uns ne s'étaient pas munis de leurs armes. Ceux qui avaient leurs fusils firent feu sur l'ennemi ; les autres coururent vers le village pour réclamer du secours : ils revinrent en toute hâte suivis par des habitants armés et par un détachement de zouaves ; mais il était trop tard : les brigands étaient déjà loin, ils furent vaillamment poursuivis jusqu'au lieu nommé Aïn Calla. La difficulté des chemins, l'obscurité de la nuit, la distance à laquelle ils étaient, firent perdre l'espoir de les atteindre, et il fallut rentrer sans avoir pu se venger de leurs attentats.

Les recherches faites après l'événement ont constaté :

1° la mort de trois personnes, ce sont : Brissard, colon. Femme Knoll, épouse d'un colon. Adolphe, soldat congédié, au service de Brissard, dont on ne connaît encore que le prénom.

2° La disparition de cinq autres personnes qui ont été enlevées, savoir :
La fille Langue, la fille Brissard, la femme Lanternier, la fille Lanternier, Lanternier père.

3° Lanternier fils, a été grièvement blessé ; il a été transporté à l'hôpital et l'on espère qu'il ne succombera pas aux blessures qu'il a reçues.

Les derniers devoirs ont été rendus aux morts, dont les cadavres ont été retrouvés dans les broussailles. Quant aux captifs, des démarches très actives sont faites pour parvenir à les échanger.

Puisse ce triste événement servir d'enseignement aux colons, et les convaincre qu'ils ne doivent dans aucune circonstance négliger les précautions qui leur ont été recommandées si souvent. Des armes et des munitions ont été mises à leur disposition pour qu'ils les emploient à leur défense ; ils doivent les avoir près d'eux dans leurs champs, dans leurs travaux ; se garder avec vigilance surtout lorsqu'ils sont hors de la vue des postes militaires, et ils ne doivent pas s'aventurer dans la campagne, à moins d'être sous la protection de quelque détachement de troupe.
(*Communiqué).*

J'allais dès lors commencer à suivre, de document en document, l'étonnante destinée de Jeanne Lanternier que trois ou quatre auteurs, en un siècle, ont évoqués avec plus ou moins de certitude sous le nom de Virginie Lanternier.

Ma bibliographie s'enrichit, en effet, rapidement : les volumes en cours d'édition de la Correspondance des gouverneurs généraux (surtout celle du général Rapatel, gouverneur par intérim en 1836) ; la correspondance de Daumas ; le récit de l'enseigne de vaisseau A. de France : « Les prisonniers d'Abd el Kader » (repris sans profit pour les historiens par Ernest Alby dans les « Prisonniers français en Algérie ») ; une courte note (non exempte d'erreurs) de Rousset dans son « Dictionnaire historique et statistique des communes de Franche-Comté » ; une autre (inspirée par la précédentes) de M. Pidoux de la Maduère, dans l' « Almanach de Franche Comté » ; le petit livre, enfin, de Noël Amaudru : « Sultane française au Maroc » surtout précieux pour ce qu'il nous fournit d'indications sur les origines jurassiennes de la famille Lanternier venue s'installer en 1833 ou 1834 dans le premier centre de colonisation créé en Algérie : Dély-Ibrahim.

À vrai dire, la meilleure moisson qui se puisse faire dans ceux des documents historiques que j'ai pu consulter, se trouve dans les volumes de la « Correspondance des gouverneurs généraux ». On y découvre bientôt que les destinées de Virginie (Jeanne) Lanternier, de son père, de sa mère et de leurs compagnes et compagnons de captivité, croisent celles d'une foule de personnages prodigieux, surprenants ou inquiétants : non seulement les chefs Hadjoutes rebelles , les marabouts de Coléa, le khalifa de l'émir à Miliana, mais Abd el Kader lui-même, près de Nedromah, au moment de la première défaite que lui inflige Bugeaud à La Sikkat ; des déserteurs français au service de l'émir ou du Maroc ; des captifs de tout rang ; le sultan Molay Abderrahmane et son fils le sultan

Sidi Mohammed ; enfin, et surtout, l'extraordinaire rénégat, Dessaultry, devenu le confident et le « directeur des travaux publics » des sultans du Maroc pendant près d'un demi-siècle.

La tentation était forte de reconstituer les aventures de Virginie (Jeanne) Lanternier. Je m'y suis essayé depuis des mois, à temps perdu. J'attends beaucoup des archives de la légation de Tanger, des archives de la Guerre à Vincennes ; un peu aussi des archives communales de Dely-Ibrahim, que – sans doute parce que plus faciles à atteindre – je ne me suis pas encore soucié d'explorer. Que de temps et de concours seraient nécessaires …

C'est dire que je ne suis pas au bout de ma peine – si peine il y a dans les exaltantes démarches d'un simple curieux à travers l'Histoire, ou plus modestement la petite histoire …

Du moins est-il possible de résumer l'essentiel de l'étrange roman qu'ont vécu Virginie (Jeanne) Lanternier et sa famille au Mogrez.

Jeanne Lanternier – qu'un amateur d'histoire a baptisée Virginie – était née le 20 novembre 1820, près de Dôle, au hameau du Chatelay, dans la vallée de la Loue, à l'orée de la forêt de Chaux. Elle était fille de Jean Lanternier, artisan rural, alors âgé de 25 ans, et de Sophie Moraux, manouvrière, âgée de 30 ans… Les Lanternier avaient déjà un fils, Désiré, né en 1818. Trois filles leur vinrent ensuite : Claudine, née en 1823 ; Anne-Antoinette, en 1825 ; Anne Claude, en 1827.

La pauvreté de cette famille nombreuse, à l'époque où l'on cherchait des colons pour l'Algérie, entraîna Lanternier à emmener tout son monde à Alger en 1833 probablement. Ainsi les Lanternier s'installèrent-ils à Dély-Ibrahim, premier des villages de colonisation, en voie de fondation. Ils y avaient d'ailleurs des amis du Jura, notamment les Baudier (de Chissey), parent du maire de Châtelay, qui avait enregistré la naissance de Jeanne.

Jeanne avait donc 14 ans et demi en juin 1836. C'était une fille ravissante, d'une beauté précoce. Elle avait appris l'arabe avec facilité, et s'exprimait presque couramment dans le dialecte algérien… Ce qui devait lui être d'un grand secours bientôt.

Le 3 juin 1836.

Nos documents indiquent que l'attaque des faucheurs de Dely-Ibrahim eut lieu à la fin de l'après-midi du 3 juin 1836, à 2 kilomètres et demi du village, sur le plateau du Petit Staoueli.

Un fort parti de Hadjoutes s'était glissé dans les broussailles et le long des ravins encercla les colons. L'un d'eux, M.Brissach fut tué, ainsi

qu'un de ses ouvriers, un ancien soldat depuis peu à son service : Adolphe ; et la femme d'un des faucheurs : Mme Knoll. Le fils Lanternier, Désiré, alors âgé de 17 ans, fut mortellement blessé : il devait expirer quelques jours plus tard, à l'hôpital à Alger. Cinq personnes furent enlevées : le père Jean Lanternier, 41 ans ; sa femme Sophie, 46 ans ; et trois jeunes filles : Mlle Brissach, Mlle Lang, et la belle Jeanne Lanternier.

Par les ravins, à la faveur de la nuit tombante , les bandits emmenèrent les captifs vers Aïn Kalâ (au nord-ouest du Petit Staoueli) puis franchirent avec eux le Mazafran du côté de Makta-Kheira, et leur firent probablement passer la nuit à Coléa, chez les marabouts de Sidi-Embarek. De là, les Lanternier et leurs jeunes compagnes furent conduits chez les Hadjoutes, au pied du tombeau de la Chrétienne, à Sidi-Rached (à 1 km à l'ouest de l'actuel village de Montebello).

Du tombeau de la Chrétienne à Fès.

Les Lanternier trouvèrent là d'autres captifs : notamment M.Leclerc, d'Alger, enlevé le 25 avril avec M.Muller, lors de l'assassinat de Mlle Durand, près de Mazafran. Muller avait été libéré le 25 mai. Leclerc devait l'être le 6 juillet et raconta ses mésaventures aux personnes de Sidi-Rached.

Des négociations furent engagées par le général Rapatel, gouverneur intérimaire (Clauzel était à Paris) pour la libération des Lanternier. Elles furent sur le point d'aboutir, mais sur l'ordre du khalifa d'Abd-el-Kader à Miliana (Hadj Mahieddine es-Seghir) et contre le gré de la tribu, on dirigea les captifs vers Miliana et l'Oranie et, le 5 juillet, les Lanternier atteignaient le camp de l'émir, dans la région de Tlemcen et de Rachgoun, au moment de la bataille de La Sikkak.

Le père Lanternier fut bientôt séparé de sa femme et des deux compagnes envoyées à Nedromah.

Lui fut dirigé sur Mascara en compagnie de M. Meurice, d'Alger, qui devait mourir à Mascara ; de l'enseigne de vaisseau de France et de plusieurs autres captifs (des corailleurs sardes et des soldats faits prisonniers à Tlemcen). Le père Lanternier, sur le point d'être libéré, mourut à Miliana, après une longue maladie.

Pendant ce temps, la jolie Jeanne Lanternier, sa mère et les filles Brissach et Lang étaient envoyées comme présents d'Abd el Kader au sultan du Maroc, Moulay Abderrahmane à Fès, en même temps que des lions et des armes.

La sultane française à Marrakech.

Les quatre femmes furent conduites à Fès par une petite caravane que dirigeait un personnage étrange, le renégat Hamidou, homme de confiance d'Abd-el-Kader.

A Fès, Jeanne Lanternier produisit une si forte impression sur le fils du sultan, le futur sultan Sidi Mohammed (le vaincu de l'Isly) qu'il l'épousa. Elle devint l'une de ses quatre épouses légitimes, eut de lui deux enfants et vécut plusieurs années au harem de Marrakech. C'est là qu'elle entra en relation avec l'étonnant Dessaultry, autre renégat, devenu le confident et le « directeur des Travaux publics » des sultans.

C'est par un fils de Dessaultry, entré à la fin du 19ème siècle au service de la légation française à Tanger que M. La Martinière apprit que Jeanne Lanternier avait péri empoisonnée ainsi que ses deux enfants, au cours d'une intrigue de harem à Marrakech.

Bien des détails restent à découvrir de l'étonnant roman vécu par Jeanne Lanternier, la jolie jurassienne enlevée à Dely-Ibrahim, devenue «sultane du Maroc», et dont nous écrirons peut-être, un jour les aventures …
R.J

Ouvrage de Noël AMAUDRU : Sultane française au Maroc – 1906 – Éditions Plon

(voir ci-après).
M. Noël Amaudru écrit Chatelay avec un â soit Châtelay, idem pour Dole.

LA NAISSANCE D'UNE SULTANE AU « VAL D'AMOUR ».

L'histoire a des sources ignorées et profondes qui échappent aux plus patientes investigations. Au berceau des peuples, des races et des dynasties veillent des légendes qui semblent des fantômes de vérités, attirants et insaisissables comme ces dames blanches, ces sirènes de la montagne, qui guettent dans la nuit le voyageur égaré.

Peu de régions, en France, sont aussi favorisées par les souvenirs que cette partie de la Franche-Comté qui s'appelle le Val d'Amour. Un nom euphonique entre tous, qui fait songer à l'ère de la gaie science et des gentils troubadours. L'Orient a semé à profusion sa poésie sur ce coin de terre d'une douceur sans pareille, où les moissons s'alimentent du limon des antiques alluvions. Il faut voir dans la splendeur de l'été ce paysage blond, d'un charme virgilien, fait d'harmonie discrète, de lumière apaisée : sous un ciel souvent brouillé à la Daubigny, de grands espaces largement

distribués coupés de forêts, exempts de ce pittoresque heurté qui naît des brusques contrastes. À peine, au midi, une ligne de coteaux bleuâtres s'arrondissent comme les symboles d'une fécondité surhumaine. Loin, bien loin, à l'est les croupes bonasses du Jura, s'effacent dans un reculement prestigieux, ainsi que des spectateurs attentifs à ne pas envahir l'immense arène où voguèrent les canots gaulois, le grand chemin qui vit passer tout à tous les légionnaires de César, les bandes sarrasines, les hardies chevauchées des croisés et, tout près de nous, hélas ! Par un étrange recommencement, les revenants des invasions alémanes. Au-dessus de ces champs épiques se déroule, par les matinées frileuses, une lourde brume, pareille à une draperie qui flotte sur une scène vide.

Là, tout raconte la féerie d'un passé héroïque et la gravité du paysan ; sa face craintive, sa démarche appesantie semblent refléter un étonnement séculaire, l'impression des spectacles prodigieux dont ses aïeux ont été les témoins terrifiés ou émerveillés.

Au couchant, une rivière coule rapidement dans un frais ravin, dénoncée par une frange de peupliers qui encadre le site et le termine nettement. Son nom, la Loue, rappelle une légende des montagnes du Doubs où elle prend naissance ; l'histoire d'une certaine chèvre sorcière qui, par la grâce du Malin Esprit, échappa à la poursuite d'une louve. Celle-ci, emportée par sa frénésie, tomba dans le bassin d'une source et se mit à pousser des hurlements terribles que l'on entend encore aujourd'hui. La chèvre fut brûlée à la suite d'un procès en bonne forme et la louve donna son nom à la rivière qui arrose le Val d'Amour.

Peut-être la ‘’rapide et dévorante’’ Loue, comme dit le Persan, l'annaliste de Salins-les-Bains, ne dut-elle, entre nous, son appellation suggestive qu'à l'austère et sauvage beauté de sa source jaillissant d'une gueule de granit, au fracas de ses eaux irritées à leurs bonds désordonnés.

Si j'insiste sur ces détails, c'est qu'il y a une mystérieuse concordance entre les lieux et les êtres, entre les destinées humaines et le décor impassible où elles s'agitent, où elles se dénouent parfois avec l'imprévu grandiose des drames les plus osés.

À l'une des extrémités du Val d'Amour, au petit village de Châtelay, modeste station aujourd'hui de la ligne de Dijon-Pontarlier, dont le nom se rattache au souvenir d'un poste fortifié destiné à défendre l'ancienne route romaine allant de Quingey à Amagétobrie, naissait, en 1820, d'une famille de pauvres paysans, une enfant appelée à vivre les contes de fées, les légendes merveilleuses qui s'évoquaient pour elle, dès ses premiers pas, à la vue des sites familiers. Un jour, elle devait se muer par un coup de baguette, en une princesse authentique des *Mille et une nuits*, comme au temps des enchanteurs, devenir une sultane du Maroc, l'aïeule peut-être de Mouley-el-Aziz.

Voici la mention que j'ai relevée au registre de l'état civil de la commune. C'est une pièce historique :

« Du vingtième jour du mois de novembre, à deux heures du soir, l'an mil huit cent vingt. »

Acte de naissance de Jeanne-Pierre Lanternier, née à Châtelay le 20 novembre, à deux heures du soir, fille de Jean Lanternier, domicilié à Châtelay, profession de manouvrier, âgé de vingt-cinq ans, et de Sophie Moreux, profession idem, âgée de trente ans, mariés.

Le sexe de l'enfant a été reconnu féminin.

Premier témoin : Lanternier (Jean) père de l'enfant, domicilié à Châtelay, profession de manouvrier, âgé de vingt-cinq ans.

Second témoin : Pourcheresse (Jean), domicilié à Châtelay, profession de manouvrier, âgé de vingt-quatre ans.

Sur la réquisition à nous faite par ledit Lanternier, père de l'enfant, les noms portés et constatés suivant la loi par moi, Claude Florimond Baudier, maire de Châtelay, faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de Châtelay.

Et ont signé : Jean Porcheresse, Jean Lanternier, C. Florimond Baudier, maire.

Humble maison que celle où venait de naître Jeanne Lanternier, si humble que la chambre où elle vit le jour fut un peu plus tard transformée en étable. Pareille, sans doute, à ces demeures basses, dont j'ai encore dans l'œil l'image lointaine, coiffée d'un toit de chaume qui se prolongeait en auvent, où s'abritait la simplicité de l'âge d'or. Une espèce de château de cartes fragile, que paraît la grâce des giroflées sauvages.

J'ai eu la bonne fortune de rencontrer encore au village un des rares contemporains de mon héroïne, un de ses amis d'enfance, M. Blanc, qui fut maire du pays pendant près d'un demi-siècle.

C'était exactement le 7 mars 1903.

En descendant du train de Paris à l'aube, j'eus l'impression soudaine, en voyant se dérouler la plaine nue et froide, au bout d'un chemin à bœufs défoncé, garni de cette boue perfide qui rappelle la bouillie nationale des fils des Séquanes, les *gaudes* traditionnelles, d'un grand champ de bataille retombé à la majesté terrible des lendemains de tueries. Au premier plan, une vingtaine de maisons s'adossant à une colline pelée. A l'horizon, le clocher roman de Chissey, émergeant gauchement d'un amas de toits bruns.

Les isbas gothiques du Châtelay d'antan étaient remplacées par d'uniformes constructions, propres, confortables, séparées du potager par une barrière verte. Le type de la maison de Rousseau.

On me désigne une porte de grange sur laquelle est crucifiée une chouette, excellent talisman contre le sort ennemi. J'entre hardiment, mais je suis aussitôt arrêté par un molosse au poil hérissé, à l'œil sanglant, qui me crie dans sa langue de passer outre. Au bruit, une autre porte s'ouvre et un grand vieillard, long, sec, coiffé d'une calotte de drap sanglé dans une redingote que serrait aux reins une cordelette de capucin, demeure tout pantois en me découvrant avec une moue de surprise fâchée, la main tendue vers le chien dans un noble geste de commandement.

Où avais-je vu cette tête énergique et rusée, que mettait en valeur le jour oblique d'une étroite fenêtre traversant de biais la chambre obscure ? Au Louvre parbleu, à la galerie de Rembrandt.
- C'est moi qui vous ai écrit de Paris au sujet de Jeanne Lanternier, la sultane du Maroc, votre compatriote. À ce sésame, énigmatique pour un profane, le visage de mon hôte se détend dans un sourire pincé, où se trahit la bonhomie narquoise du Comtois. Il débarrasse à la hâte une chaise de linges et de hardes qui s'y amoncelaient, me l'offre.

D'un coup d'œil, j'embrasse le curieux intérieur du patriarche. Un lit fait de planches à peine dégrossies, semblable à un *cadre* breton ; sur la table ronde, un bol à demi rempli de lait, une tablette de chocolat, des paperasses, des livres ; un poêle trapu accroupi dans un angle, ainsi qu'un monstre familier ; aux solives noircies du plafond, un régime de maïs. Il régnait une chaleur intolérable.
- Ah ! C'est vous qui m'avez écrit ? Pardonnez-moi de ne pouvoir rien vous offrir suivant la coutume du pays. Je suis végétarien : je, ne bois ni vin ni alcool, je ne mange jamais de viande. Six sous par jour suffisent à me nourrir : une raie de chocolat, deux sous de pain, deux sous de lait. Je ne sors pas de là. Vous examinez mes papiers ? Je suis vétérinaire amateur, connu à cinq lieues à la ronde. J'ai été maire de Châtelay pendant quarante ans. Revenons à notre sujet. Je suis né précisément la même année que Virginie Lanternier, en 1820 ; j'ai donc quatre-vingt treize ans et j'espère bien atteindre le siècle.
- Compliments. Mais pourquoi appelez-vous votre illustre compatriote Virginie ? N'a-t-elle pas reçu à l'état civil le prénom de Jeanne ?
- En effet. Mais ordinairement Virginie. Il arrive souvent, dans nos campagnes, que les gens sont ainsi débaptisés ; cela tient à des circonstances futiles, au hasard. Ah ! Je me souviens distinctement de l'avoir vue à treize ans, lorsqu'elle quitta le pays ! Mon prédécesseur, M. Baudier a qualifié sur le registre le père Lanternier de manouvrier. En réalité, c'était un de ces tisserands nomades qui allaient de maison en maison peigner le chanvre, un *pignard*, comme dit notre patois. Une famille bien dénuée que la sienne, la misère en quatre volumes. La mère travaillait à la journée et tout de suite des kyrielles d'enfants. A la fin des fins, ces braves gens se dégoûtèrent du métier, partirent pour l'Afrique. Nous apprîmes par la suite qu'ils avaient été enlevés par les Arabes (sic), et le bruit courut que Jeanne – ou Virginie – avait été vendue avec sa

mère au fils du sultan du Maroc. Je ne l'ai jamais revue. On m'a bien souvent écrit à son sujet. Les parents éloignés qu'elle a laissés se sont inquiétés de son sort, alléchés, sans doute, par la perspective d'un héritage fantastique. Rien.
- Et c'est là tout ?
- Mon Dieu, oui. Vous trouverez à la mairie des renseignements supplémentaires sur la famille.

Derechef, le cerbère donne de la voix. Un remue-ménage un commencement de lutte, une voix rude, furieuse, menaçant le fidèle animal.
- Ah ! ce doit être le fermier de Germigney qui a son bœuf malade ! Excusez.

C'est un congé en forme. Je salue l'ancêtre, je gagne la mairie-école, car les services publics sont ici simplifiés, et je ne tarde pas à reconstituer la descendance des Lanternier. Jeanne Lanternier – décidément, je m'en tiendrai à l'état civil – a eu un frère, Désiré, né en 1818, mort en Afrique, et trois sœurs ; Claudine, née en 1823 ; Anne-Antoinette, née en 1825 ; Anne-Claude, née en 1827.

L'histoire de cette famille n'est-elle qu'une légende ajoutée à tant d'autres, brodée par l'imagination populaire sur le riche canevas des traditions locales ? Pourtant Rousset, le grave auteur du *Dictionnaire historique et statistiques des communes de Franche-Comté*, a mentionné la surprenante fortune de Jeanne Lanternier, à qui il conserve, suivant la remarque même de l'ancien échevin de Châtelay, le prénom de Virginie. « La future impératrice du Maroc écrivait en 1853 cet historien, dont l'érudition et l'impartialité son rarement en défaut, est née au Châtelay le 20 novembre 1820, sous un toit de chaume et dans une chambre qui sert aujourd'hui d'écurie.

Emmenée par ses parents, en 1834, dans l'Afrique française, elle fut prise avec toute sa famille par les *Marocains (?)*. Son père fut massacré et sa mère mourut peu de temps après. Ceux qui l'avaient enlevée éblouis par sa merveilleuse beauté, l'épargnèrent. Par un concours de circonstances que nous ne connaissons pas, le fils aîné de l'empereur la vit, en devint éperdument amoureux et l'épousa. La future souveraine a appelé ses trois sœurs auprès d'elle et les a attachées à sa cour ».

Voilà qui est positif. Rousset a fixé en traits décisifs, sauf quelques inexactitudes de détail et quelques obscurités qu'il n'a pas pris la peine d'éclaircir, le fait essentiel : Jeanne Lanternier a épousé le fils aîné du sultan régnant en 1836, Adb-er-Rhaman, et cet héritier du kalifat n'était autre, par conséquent que Mouley-Sidi-Mohammed, le vaincu d'Isly – le petit *Muley*, comme disait plaisamment le refrain d'une chanson de circonstance qui scandait la marche des soldats de Bugeaud (1)
(1) Voir les mémoires du général du Barail.

LES VOIX DE JEANNE

LA PASTOURE FRANC-COMTOISE

Les *pignards* – peigneurs de chanvre – étaient, à l'époque où naissait Jeanne, les descendants dégénérés des troubadours, dont la gaie science était funeste à la vertu, généralement imperméable, des châtelaines féodales. Ils transportaient de village en village leur métier et les chansons à l'aide desquelles ils trompaient la monotonie de leur rude tâche, les Noëls naïfs issus en droite ligne des fabliaux et des libres mystères où, sous le couvert d'une piété théâtrale, se donnait carrière l'inspiration aristophanesque :

Ai dédja veu lou do,
Qué courint d'vant l'édiise,
Qué potchint in gros falot,
Qué courint quement lou bise… (1)

(1) Noël bisontin : « - J'ai déjà vu deux personnes – qui courraient devant l'église – qui portaient un gros falot, -qui couraient comme la bise. »

Le père de Jeanne Lanternier rythma, sans doute, sa besogne ingrate au son de ces refrains populaires, de ces mélodies aux vagues paroles où s'exprimait la lourde mélancolie d'une race dolente, inhabile aux beaux cris de la passion, dont la plainte sans éclat garde comme un accent de résignation navrée.

Et tout de suite après, il est permis de le supposer, c'étaient, dans une note plus alerte, le récit en une prose gaillarde, soutenue d'assonances familières, les contes bleus d'antan, les histoires merveilleuses qui plaisent aux peuples enfants, celle, par exemple des rois mages revenant de Bethléem et s'égarant jusqu'au pays comtois par le chemin des écoliers. Dame, ils n'avaient plus leur étoile ! Peut-être avaient-ils même marché sur *l'herbe à la recule* qui trompe les pays du voyageur malchanceux. Les pèlerins orientaux gagnèrent les environs de Dôle, qu'ils prirent pour Antioche, firent un crochet et, harassés finirent par s'asseoir en pleins champs, sur une pierre, au bord d'une source propice.

L'un d'eux but de l'eau et la reconnaissance s'exhala de son gosier desséché en une exclamation simpliste : Elle est très bonne !

Un village se forma à cet endroit qui s'appelle encore aujourd'hui *Étrabonne*, en souvenir de la parole du mage.

Ce pendant, la maisonnée des Lanternier vivait chichement et, sur la table de famille, où le nombre des infortunés convives s'accroissait régulièrement d'année en année, les *gaudes* paraissaient plus souvent que

la poule au pot du seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire. Non sans que la mère eût jeté par-dessus l'épaule gauche le premier *pochon*. Offrande naïve aux mauvais génies de la contrée, usage renouvelé des libations païennes.

En vain, Jeanne mettait-elle, la veille de Noël, ses petits sabots dans l'âtre en priant tout bas la tante *Arie*, qui venait visiter les cabanes des pauvres, apporter des jouets et des friandises aux enfants déshérités et récompenser les fileuses émérites. En vain l'appelait-elle dès qu'elle entendait au dehors un bruit de *sonnailles*, prélude obligé du passage de la bonne fée montée sur son âne. Arie, Arie, cri de surprise et de douce supplication, demeuré dans le patois de l'est, altération probable d'*Aéria*, la déesse aérienne, un des surnoms de l'altière Junon !

Si Jeanne s'enfonçait dans la forêt de Chaux, toute proche, une des plus nobles de France, puisqu'elle remonte aux premiers âges de la Gaule et affiche la prétention d'être un débris mutilé des forêts primitives, elle ne manquait pas de saluer les arbres-fées, les chênes magnifiques, issus directement de ceux qui offraient le gui sacré à la faucille d'or des druides. Tout en aidant sa mère à ramasser le bois mort et à composer le fagot, il lui était malaisé de ne pas penser à l'histoire, souvent entendue, de la belle Mélusine origine du serpent ailé qui figurait dans les armes de la puissante famille de Mathay, importation orientale aussi, transposition fantastique du mythe d'Amour et Psyché.

Un jour, une inconnue, une créature de rêve surprend le sire de Mathay accablé par la fatigue de la chasse, endormi au pied d'un chêne, et le baise aux lèvres. Il se réveille, s'amourache de l'apparition, l'épouse. Mais il a juré qu'il ne chercherait jamais à savoir ce qu'elle devient les nuits de vendredi. La curiosité, la jalousie, quelque diable aussi le poussant, il ne peut résister à la tentation d'épier l'adorée dans ses promenades hebdomadaires. Une nuit, il l'aperçoit, transformée en sirène, se baignant dans une cuve d'albâtre. Son rêve finit en queue de poisson. Et jamais plus il ne revit l'enchanteresse.

Les Maures, les Sarrasins ont dû, mêler à ce symbolisme attirant la féerie de leurs contes prodigieux, où c'est un commun passe-temps, pour les rois d'aventure, de couronner la beauté vertueuse, d'épouser les bergères. Cela parut de tout temps naturel sur cette terre imprégnée plus qu'une autre de l'esprit et de la poésie de la chevalerie.

Un village du canton de Salins, englouti par un glissement de montagne en 1649, s'appelait *Sarcenne*, rappelant la grande invasion du huitième siècle. Un faubourg de la ville de Poligny, *Charcigny*, - en patois *Sarceny* – se rattachât à la même étymologie. Le *Bois des Sarrasins*, la *Baume des Sarrasins*, *Geraize*, autant de noms de lieux qui accusaient le passage de l'Orient.

Mais aucune légende ne dut parler plus à l'imagination de Jeanne que celle du Val d'Amour inspiré de l'antiquité classique, des malheureuses amours de Géro et Léandre.

Cinq ou six siècles en ça, a écrit en 354 Hilaire, évêque de Besançon, vivait à Clair-Vent (non loin de Châtelay) un riche homme de Bourgogne, qui joignait la déplaisance à la fierté. Les tourelles de son château se miraient dans le lac de la Loue. Il avait une fille belle à ravir et qui n'était pourtant mie glorieuse. Cette jolie pucelle aimait un gent menestreux de Montbarrey, mais Rainfroy, dur et chiche, ne voulait pas qu'elle épousât le pauvre Philippe, et la vive Alicette fut mise en étroite prison, malgré ses pleurs. Philippe, alors, creusa un chêne à l'aide du feu, et quand la lune était à son décours, il traversait le lac, guidé par un fanal qu'allumait la nourrice d'Alicette. Il baisait les mains de sa mie à travers les barreaux de la tour et revenait content de sa soirée. Mais sa boursette s'épuisa bien vite à payer la nourrice avaricieuse. La maudite goyne souffla une nuit son cierge et le canot mal dirigé dévala tout à fond. Philippe se noya tristement. Peu de jours après, Rainfroy passa lui-même de vie à trépas, et sa fille, libre enfin jura de retrouver son amant mort ou vif. Elle fit rompre à Parrecey la digue qui retenait les eaux du lac, et on le retrouva en effet à Chissey où il avait chut, déjà tout défiguré. Alicette garda de lui perpétuelle souvenance et bâtit la chapelle d'Ounans, où elle fût inhumée à coté de son doux ami (1).

(1)Dusillet, Yseult de Dôle ; ROUSSEY dictionnaire, ut suprà.

Cette légende du Val d'Amour ou Val-Loue, un simple terrain d'alluvions, est confirmée par l'historien Gollut (2).

(2) Gollut, Mémoires de la République séquanaise.

« Nos pères disent que au Val-Loue l'un des plus fertiles quartiers qui soient en Gaule, la Loue estoit arrestée, et qu'elle y faisoit un grand et profond lac ; mais que le terrain estant dehument nivellé, loin luy havoit faict carrière, pour la faire couler plus librement jusques au Doubs, où présentement elle se décharge par un cours non plus arresté, mais continué. Et de vray, par tout le Val-Loue lon remarque un rivage fort relevé et fort éminent qui borde et environne en un long circuit toute la vallée, et monstre que autrefois ce lac y estoit composé, courant au milieu cette rapide rivière, laquelle par son cours rapide et par sa gueule ravissante de Louve, se seroit faict ouverture aux endroits abaissés et plus foibles, ou bien lon luy auroit tranché son issue par le travail des homes, pour gaigner ce très beau Val-Loue, non jamais assez loué pour sa fertilité très-grande. »

Que de fois Jeanne dut entendre ce récit naïf ! Que de larmes innocentes elle dut verser au souvenir du doux troubadour et de son

amie ! « Puisse répétaient les bonnes femmes de Châtelay en forme de conclusion, la nuit me prendre où sont mes amours ! ».

Châtelay, ne possédant point d'église, dépendait, dépend encore de la paroisse de Chissey. L'église de ce dernier village, classée avec raison parmi les monuments historiques, est un intéressant échantillon de l'art roman, une des plus belles de la province. Jeanne Lanternier y fit sa première communion vers 1831. Quand elle fut captive ''dans la vieille tour du Maure que le soleil dore'', comme dit la romance de Chateaubriand, elle dut se rappeler avec émotion le porche monumental par où l'on accède dans le vénérable sanctuaire, le Christ-aux-liens du tympan entre ses deux apôtres fidèles, l'escalier mystérieux qui mène à la ''chambre des fous'' les nefs silencieuses et fraîches comme une tombe, avec la lugubre procession des suppliciés qui grimacent encore aux corniches, suspendue ainsi qu'un avertissement symbolique au-dessus des croyants prosternés. Elle regrette sûrement, ayant réalisé son rêve de devenir une princesse lointaine, ses douces rêveries de paysanne tentée de bonne heure par l'impossible. L'amour tyrannique réveilla en elle la curiosité du bonheur simple.

Hélas ! de nuict, elle est mieux que gardée
Et sur le jour de cent yeux regardés
Plus que jadis n'estoit lo d'Argus,
Qui eust au chef cent yeulx clers et agus.
Si ne fault pas s'ébahyr grandement,
Si, on la garde ainsi songneusement,
Car voulentiers la chose précieuse
Est mise à part en garde soucieuse.

Clément Marot

Il vaut mieux, en effet, rêver la vie la plus heureuse que la vivre.

Mais la vierge comtoise n'en était encore qu'à la préface idéale de son extraordinaire romain. Elle se laissait aller doucement à la pente de sa nature à la fois songeuse et confiante, montrant seulement un faible pour les belles histoires où se reflétait un passé de légende, pour me symbolisme ardent qui avait enveloppé son enfance et qui la vengeait provisoirement des cruautés du sort. Dans son nom patronymique se vérifie la théorie risquée de la concordance des noms et des destinées. *Lanternier*, au sens figuré, exprime, en langage populaire, une propension à la paresse rêveuse. Elle trouva, d'ailleurs, un autre aliment à ses songeries dans la chaumière de son père, homme de belle stature et d'un parfait équilibre physique, descendant évident des robustes émigrants alamans, de ces *amaves* que Constance Chlore battit et réduisit à l'état de colons. Elle avait appris à lire du *frater* du village, si j'en crois un document dont a eu connaissance Émile de Girardin (1).

(1) : La Presse 1848.

Et quelques livres s'éparpillaient sur la commode du tisserand à coté des almanachs qui formaient alors le fonds de toute bibliothèque rurale : un résumé de l'histoire de la Révolution, Racine – ô Bajazet ! – *Clarisse Harlowe*, un choix des poésies de Voltaire, *Gil Blas*.

En cette jeune âme façonnée par la nature, par la tradition, par l'obscur instinct d'une race errante, par les dures leçons du foyer, par la sentimentalité éparse, une ivresse naquit, très pure, voisine de l'inspiration prophétique.

Quand Jeanne s'esseulait le soir, à l'orée de la forêt mystérieuse, sur les routes désertes du Val d'Amour, l'Irréel semblait frémir et murmurer derrière chaque buisson ; de tous les coins de la plaine légendaire, une ombre héroïque ou plaintive se levait à l'appel de son imagination surexcitée.

Le plus curieux est qu'elle devint elle-même une légende vivante ; elle réalisa, créa ses idées ; ''elle en fit des êtres ; elle leur communiqua, du trésor de sa vie virginale, une splendide et toute-puissante existence, à faire pâlir les misérables réalités de ce monde (1).

(1) : MICHELET, Dictionnaire de France.

Comme l'autre Jeanne, la bonne Lorraine, la pastoure franc-comtoise, ayant respiré l'atmosphère du merveilleux, appris à lire dans les vieux fabliaux, suspendu des couronnes aux chênes magiques, vu passer mille fois en imagination le beau chevalier redresseur de torts, entendit confusément des voix dans le maigre jardin de son père ; s'étonna moins, plus tard, lorsque, jetée, ainsi qu'un butin de guerre, aux pieds du sultan d'outre-mer, après des aventures sans nombre dont elle sortit avec le même bonheur que la fiancée du roi de Garbes, elle entendit « le propre fils du souverain » lui proposer de partager son trône éventuel.

C'était son rêve d'enfant qui continuait :

Par ces perles dont la chaîne
Rehausse, ô ma souveraine,
Ton cou blanc comme le lait,
Je ferai ce qu'il te plaît,
Si tu veux bien que je prenne
Ton collier pour chapelet.

LE RAPT.

La Franche-Comté a toujours été féconde en hommes d'action, soldats de fortune mêlés aux bandes aventurières, champions de la croix ; médecins gouvernant les rois comme cet étonnant Jacques Coitier, précurseur des modernes théories sur la suggestion ; diplomates mettant au service de l'Espagne leur sagacité débrouillarde, leur finesse de vieux procureur et leur vouloir anguleux ; volontaires prêts à servir, avec une égale ardeur, la Révolution ou Napoléon. De tous temps on trouva des marchands et des artisans comtois sur les grands chemins d'Europe.

Sous l'aiguillon de la nécessité, les Lanternier sentirent se réveiller en eux l'instinct nomade et l'inquiète ambition de la race. Aussi bien, l'Algérie venait de s'ouvrir à l'influence française ; elle apparaissait aux déshérités de la nation, dans le mirage d'une rapide conquête, comme une terre promise, un Eldorado. Le tisserand de Châtelay résolut de s'expatrier, de quitter les horizons connus du Val d'Amour et les champs ingrats où il peinait sans espoir. Il alla s'établir à Dely-Ibrahim, près de Bouffarik. Rien ne le rattachait plus au village. Il, n'avait même plus, à la lettre, une pierre où reposer sa tête ; sa maison venait d'être dévorée par un incendie.

On ne trouve, cependant, dans les archives du gouvernement d'Alger, nulle trace d'une concession officielle au nom de *Lanternier*. Mais il n'est pas défendu de penser que, dans le désarroi de la conquête, les premiers colons bénéficièrent d'une certaine exemption des formalités usuelles. D'un autre coté, le paysan de Châtelay a pu reprendre à son compte une exploitation existante, un domaine abandonné. Quoi qu'il en soit, cette absence d'un document initial était à signaler.

Quelques années se passèrent. Le nouveau colon n'eut qu'à se féliciter de sa détermination et, contrairement au proverbe, en changeant de climat, il parut avoir lassé la mauvaise fortune. La petite ferme qu'il exploitait prospéra. Sa femme le secondait avec intelligence et dévouement ; elle était faite aux rudes travaux des journalières de l'Est, dont la jeunesse n'est qu'un « déjeuner de soleil », le dos déjà courbé, la taille déviée par l'habitude des lourds fardeaux, pareille, à trente cinq ans, à ces douloureuses silhouettes par lesquelles Millet a synthétisé le fatalisme pesant des esclaves de la terre, la prompte déchéance des paysannes pauvres.

Ses enfants l'aidaient dans sa tâche quotidienne. Jeanne donnait l'exemple de la vaillance ; elle soignait les bestiaux, menait les chevaux à l'abreuvoir, rinçait le linge de la communauté pendant la nuit, comme les lavandières des ballades berrichonnes, mais pour une raison moins poétique. Les heures du jour étaient toujours trop brèves pour les multiples soins dont elle prenait sa large part. Ardente aux distractions innocentes, du reste, mais avec une réserve instinctive, qu'elle devait aux

sévères leçons de sa vie libre, à la discipline des vierges précoces qui savent se garder elles-mêmes.

« Chaque dimanche, dit M. Ernest Alby, un écrivain marseillais qui a vécu en Algérie vers ce temps et a écrit, à l'intention d'Émile de Girardin, des souvenirs anecdotiques très intéressants sur les captifs français, tombés aux mains d'Abd-el-Kader (1), elle paraissait la première à la danse et se retirait la dernière… Mais jamais, en sortant de ces joyeuses réunions, on ne la voyait s'attarder le long des murs de l'église ou dans les allées entrouvertes des maisons, pour deviser d'amourette avec les galants qui la courtisaient. C'était la fille la plus vaillante et la plus aimée du village. La Virginie était la plus folie du pays et on ne citait pas, à dix lieux à la ronde, une fille capable de la déchausser. Elle avait les cheveux châtains, qui se lissaient en bandeaux sur ses tempes ; ses yeux noirs respiraient une vivacité et une espièglerie des plus spirituelles et des plus émoustillantes. Le nez était d'un profil admirable par son élégance et sa pureté, et la bouche s'épanouissait en un sourire des plus gracieux et des plus charmants ; et, chose remarquable, la boite osseuse de la tête affectait la petitesse de la forme que l'on observe dans les meilleures figures de la sculpture grecque. Le cou était un peu engagé dans les épaules par suite des fardeaux que l'enfant avait portés sur les reins ; les bras et les mains dessinaient un galbe d'un précieux modèle ; la taille offrait ce contour héroïque qui fait pressentir dans la nubilité virginale la fécondité maternelle, et les jambes et les pieds présentaient un type parfait de finesse, de légèreté et d'élégance… Rien de vulgaire dans la personne de la paysanne ne venait trahir son origine plébéienne. Tout au contraire, dans sa beauté et sa physionomie, révélait une distinction, un charme expressifs… ». (2).

(1) Histoire des prisonniers français depuis la conquête. Paris Desessart, 1 vol. : Presse, Variétés 1848.
(2) La Presse 1848.

Vers le mois d'avril 1936, le père Lanternier se rendit à Bouffarik, où il était invité à une partie de plaisir ; il emmena avec lui sa femme, sa fille aînée et deux Allemandes qui habitaient Dely-Ibrahim. Au retour, « il tomba, dit M. Alby, dans une embuscade que lui avaient tendu des maraudeurs arabes, et fut vendu à l'Emir Abd-el-Kader) ainsi que les quatre femmes qui l'accompagnaient. Ces cinq prisonniers finirent par rejoindre, sous l'escorte de leurs ravisseurs, l'émir qui bivouaquait aux environs de la Tafna. » ; Ils rencontrèrent dans le camp M. Meurice, un colon qui avait été enlevé peu de temps avant dans la plaine de Mitidja.

L'Émir venait de perdre contre le maréchal Bugeaud la bataille de la Tafna, et cette déroute l'avait déconsidéré aux yeux de ses partisans, à tel point que les réguliers et les goums refusaient de marcher à l'ennemi et qu'ils se débandaient. La révolte, le pillage et la panique désolaient le

camp de l'émir. Son autorité était méconnue et, dans le tumulte d'une fausse alerte nocturne, la tente impériale fut pillée et coupée en deux.

En présence de ces actes d'insubordination, l'émir comprit que la vie des six prisonniers chrétiens, deux hommes et quatre femmes, n'était plus en sûreté dans son camp. Il donna l'ordre à une troupe de trente nègres, avec lesquels il avait composé une sorte de garde d'élite, de conduire les chrétiens, hommes et femmes, à *Nedroma*, et de les mettre, en son nom, sous la protection du caïd de cette ville. L'émir commanda aux trente nègres de bien traiter les prisonniers et de respecter les femmes.

En arrivant à Nedroma, les deux hommes furent jetés en prison et les femmes allèrent habiter une maison qui appartenait au caïd.

Quelques temps après, l'émir rappela M. Meurice auprès de lui. Depuis ce jour, toutes les fois qu'il s'agissait de traiter avec le général français de l'échange des prisonniers, l'émir, qui avait déjà arrêté, sans doute, la conduite qu'il se proposait de tenir à l'égard des Lanternier, défendait expressément que le nom du père Lanternier fût prononcé dans ces négociations.

Et voilà qui explique comment les archives de la Guerre et des Affaires étrangères n'ont gardé nulle trace du rapt qui valut, selon toute vraisemblance, à Jeanne Lanternier le titre de sultane au harem de Sidi-Mohammed. Bugeaud ne sonne mot de l'incident dans ses rapports si lumineux, d'une si instructive précision, dans sa volumineuse correspondance. Il ignora simplement, fut dupe du silence calculé d'Abd-el-Kader.

« Nous sommes en droit, écrit-il au prince de Joinville au lendemain d'Isly, d'exiger maintenant qu'Abd-el-Kader soit confiné dans une ville de la côte où nous aurons un consul pour le surveiller ; que son armée soit dissoute immédiatement ; qu'on nous rende les trois chasseurs Briant, Wolff et Escofier, qu'Abd-el-Kader retient encore prisonniers… »(1)

(1) : Archives de la Guerre 1844, Correspondance d'Algérie.

« M. de Nion, notre agent diplomatique, avait échoué complètement dans les négociations qu'il avait entamées à ce sujet, et la réponse qu'il avait reçue était même d'une rare insolence ».

Dans la tente du vaincu d'Isly, Sidi-Mohammed, tombée au pouvoir de nos soldats, Bugeaud trouva des lettres très compromettantes qui révélaient l'astucieuse pensée de la cour chérifienne, jusqu'à des autographes du sultan : au nombre des conditions posées par la France, écrivait à son fils, le 1er août 1844, Abd-er-Rhamann, est celle-ci : « Celui qui fuira de chez nous pour se réfugier chez eux, et réciproquement, sera rendu ». Je ne puis accepter cette condition. J'ai ordonné à mon

secrétaire, Mohammed-ben-Dris, de dire au consul anglais, qui s'est posé comme intermédiaire entre moi et les Français, que je ne réclamerai pas ceux des nôtres qui iront chez les Français et *vice versa* (1).

(1) : Archives de la Guerre, ut suprà.

L'épée de Bugeaud trancha à Isly le nœud gordien de cette politique entortillée. Mais les captifs français ne furent pas pour cela remis en liberté. Revenant à la charge auprès du prince de Joinville, le maréchal victorieux lui mandait, à la date du 25 août : « Il faut également demander qu'on nous rende les trois chasseurs prisonniers qu'il a encore entre les mains. Ils s'appellent Briant, (Brigadier), Escoffier (trompette) et Wolff (chasseur). »

Les prisonniers n'attendirent pas l'effet de ce bon vouloir énergique. Grâce à l'ingéniosité d'un officier, ils purent s'évader. Une seule femme resta aux mains des Marocains, la cantinière Morali, qui, étant dans un état de grossesse avancée, refusa de suivre ses compagnons.

L'histoire du trompette Escoffier a été longuement narrée dans la presse du temps et nous y reviendrons. Mais aucune démarche officielle, aucune tentative ne fut faite pour retrouver les traces de Mme Lanternier et de sa fille, que des brigands mercenaires avaient entraînées vers une destinée mystérieuse. Un seul homme réussit à pénétrer en partie cette horrible énigme. Il s'inquiéta du sort réservé à la petite paysanne franc-comtoise ; apprit, non sans étonnement, que sa fuite éperdue dans le désert, évocatrice de la terrible aventure de Mazeppa, l'avait faite plus que reine. Mais au prix de quelles cruelles séparations, de quels durs sacrifices !

M. Ernest Alby, au cours de son long séjour en Algérie, avait recueilli des indices certains sur la condition des prisonniers français faits par les réguliers d'Abd-el-Kader ou par des gens du Riff, oubliés des leurs, disparus dans un mystère. Tel ce malheureux Georges Forret, parti de Tanger le 19 janvier 1900, que le bruit public représenta plus tard comme ayant été assassiné par les Beni-Sleman. Mais sa mère n'ajouta jamais foi à cette information et l'un des compagnons de mission de M. de Ségonzac, M. René de Flotte Roquevaire, n'hésita pas à écrire, dans une note publiée sous les auspices de la Société de géographie commerciale, ‘’qu'un secret espoir lui restait que le vaillant explorateur devait être prisonnier dans une de ces tribus berbères, tombeau discret que se referme sur vous, comme la mer, sans laisser de trace’’ (1).

(1) : Bulletin de la Société de géographie commerciale, année 1901.

M. Alby chercha et trouva la piste des Lanternier. Il avait été mis en relation avec Émile de Girardin par l'intermédiaire de son frère Louis, directeur d'une importante filature dans le Nord. *La Presse* donna donc,

sous sa signature, le résultat de ses investigations, qui avait déjà paru en brochure ; malgré quelques erreurs de détail, comme l'origine prétendue alsacienne de la famille Lanternier, il semble s'appuyer sur de curieux indices, conformes à la légende locale de Châtelay, aux rares renseignements qui nous sont parvenus dans la suite Girardin a dû posséder, sur cette affaire, des papiers assez explicites. Que sont-ils devenus ?

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons que nous en référer au récit vivant et pittoresque tracé par M. Alby, en élaguant les épisodes visiblement fantaisistes dont il l'a corsé.

LA MORT DE M. LANTERNIER

Il semble à peu près certain que Jeanne fut violemment séparée de son père avant de prendre le chemin du Maroc. Mais auparavant, elle fut exposée à une cruelle aventure. Nous avons dit qu'Abd-el-Kader, vivement pressé par Bugeaud et n'étant qu'à moitié sûr de la docilité de ses partisans, avait résolu d'éloigner de son camp ses prisonniers, notamment les Lanternier, les deux Allemandes enlevées avec eux et M. Meurice, un colon qui avait été surpris par des maraudeurs le 25 avril 1836, en allant visiter son domaine de la Mitidja.

Les trente nègres qui devaient conduire ces malheureux à Nédroma appartenaient à la garde particulière de l'émir. Ils avaient pour sa personne un culte farouche, mais, en revanche, ils étaient habitués à vivre de pillage, redoutés pour leur férocité bestiale, parce qu'on les savait disposés à escompter largement, en toute rencontre, l'indulgence calculée de leur maître. Ils n'hésitèrent donc pas à passer outre à la consigne qui leur avait été donnée de traiter les hommes avec douceur et les femmes avec respect. En cours de route, dans un lieu désert, ils attachèrent les hommes à un arbre et, sous leurs yeux, assaillirent les prisonnières. Ce fut une scène sauvage dont la réalité n'a été que trop confirmée par le témoignage de M. Meurice et de ses compagnons de captivité.

À Nedroma, le père Lanternier fut jeté en prison avec M. Meurice ; il ne devait plus revoir sa femme et sa fille.

Le 31 juillet, M. Meurice est rappelé au camp de l'émir, où ne tardent pas à le rejoindre deux déserteurs français et deux marins sardes capturés en mer. Deux mois après, des pourparlers s'engagent pour l'échange des prisonniers l*es Lanterniers compris,* avec le baron Rapatel, lieutenant général, commandant de la place d'Alger. Abd-el-Kader exige qu'on lui rende vingt des siens.

Il était alors sous l'impression d'un concours efficace promis par le sultan du Maroc, Abd-el-Kader.

Le 28 octobre, M. Meurice voit arriver un Français âgé d'une cinquantaine d'années, « portant une longue barbe, une épaisse moustache fauve qui tombaient incultes et sales sur sa poitrine nue. Il était sanglant, déguenillé. Depuis la sortie de Mascara, la populace arabe s'acharnait sur le chien de chrétien. Il reconnut *le père Lanternier*, voulut lui parler, mais les chaouchs brandirent leurs bâtons et conduisirent le prisonnier dans la tente impériale… ».

Malgré le bon vouloir apparent d'Abd-el-Khader, Lanternier est maltraité. Ses gardiens fanatiques lui reprochent sa résistance prolongée à la volonté de Dieu, ses protestations contre l'éloignement des siens. Son dos meurtri par les coups n'est qu'une plaie. Il est d'office ramené à la prison de Mascara, d'où il a été extrait, et refait en sens inverse sa voie douloureuse. Dans la même ville se trouvait le lieutenant de France, enlevé pendant une partie de chasse, qui peut parvenir jusqu'à lui et recueillir ses tristes confidences. Un autre blanc lui montre aussi quelque pitié : c'est le déserteur Jean Mardulin, ancien légionnaire.

Le 12 novembre, M. Meurice succombe. Ses papiers ont été rendus en partie à sa mère, qui habitait à Paris, 16 rue Cadet.

Cependant, Lanternier ignorait le sort de sa femme et de sa fille. Deux heureuses nouvelles lui étaient parvenues : il allait rejoindre ses compatriotes retenus au camp d'Abd-el-Khader et les négociations pour un prochain échange de prisonniers étaient menées avec diligence.

Il figurait, en effet, sur la liste des otages libérables avec le lieutenant de France, le colon Pic et son domestique, la cantinière Laurent, les soldates Bourgeois et Devienne du 11° de ligne, Fleury et Lefort du 61° , Léonard de la 7° compagnie de discipline.

Une forte escorte les conduit successivement à El-Borgl, sur les bords de l'Oued-Méria, près de l'Oued Cheliff, à Milianah. Ils touchent, pensent-ils, au salut. Mais là, une difficulté de forme se présente, compliquée de la duplicité musulmane.

Après de longs délais, on annonce enfin que six prisonniers vont être relaxés et Lanternier est du nombre. Malheureusement, il est dans un état d'extrême faiblesse, la fièvre le mine. On juge qu'il ne saurait supporter le voyage à Alger et à sa place on emmène le domestique du colon Pic.

Cette suprême désillusion lui porte le coup de grâce. Le 9 janvier 1837, il a le chagrin de voir s'en aller vers la liberté, vers la France, ses six compagnons, et il acquiert l'atroce conviction que la mort seule le délivrera.

Le 8 mars 1837, Bourgeois, Devienne, Lefort, Fleury, Léonard sont conduits à Bouffarik. Les Arabes évitent de parler du colon Pic et de Lanternier, comptant sur un marchandage avantageux. Ce n'est qu'en avril que Pic est rendu, et les émissaires de l'émir qui l'amènent au colonel Marey avouent que Lanternier est mort.

L'événement a été certifié par les différentes personnes mêlées à ces pénibles pourparlers et par les soldats internés au Maroc, comme le trompette Escoffier, dont il sera question plus loin.

SUR LA ROUTE DE FEZ

Abd-el-Khader tenait à s'assurer à tout prix la protection du sultan marocain. Il avait résolu de lui adresser, suivant l'usage oriental, des cadeaux destinés à symboliser la flatteuse déférence qu'il témoignait en toute occasion à son puissant beau-père. Subitement, il décida que les quatre femmes blanches enlevées par ses réguliers seraient envoyées à Adb-er-Rhaman, avec un lot d'animaux féroces et de gazelles dont s'orneraient, sans doute, les jardins impériaux de Fez ou de Marrakech. Cet homme pensait à tout. Don barbare qui symbolisait bien l'était d'âme des deux alliés. On fit venir à la hâte de Mascara à Nedroma des cadres recouverts de toiles, espèces de tentes fixes maintenues par une ossature de bois, pour dissimuler à tous les yeux, pendant le voyage, les femmes de sa Hautesse, désormais sacrées, et des cages pour enfermer les deux lionceaux, les deux panthères, les gazelles et les autruches qui complétaient ce singulier tribut. Il s'y joignit un tapis brodé d'or et de soie, un burnous de drap bleu et un de drap rouge, des tapis de bazar, quatre chevaux, quatre mules et quatre caisses de numéraire. Quand tout fut prêt, les chaouches de l'émir présentèrent au caïd de Nedroma, qui gardait les prisonnières et en avait la responsabilité, un ordre écrit de leur livrer les chrétiennes. Elles furent enveloppées de haïks épais, hissées dans les cadres, et la caravane se mit en marche vers Tefza.

Au début, les captives, laissées dans une ignorance complète des intentions de l'émir, se bercèrent de l'espoir qu'elles allaient être bientôt délivrées sur une démarche pressante des autorités françaises. Les égards nouveaux dont on les entourait contribuaient à les entretenir dans cette illusion. Le respect chevaleresque de la femme d'autrui, surtout de la femme d'un prince est traditionnel en pays d'Islam. La Roque, chargé par Louis XIV d'une mission auprès du grand émir, chef des Bédouins, ou arabes scénites, disait, dans sa relation, en parlant des femmes des cheiks : « Elles font quelques fois de petits voyages d'une ou deux lieues pour visiter les autres princesses. Aucun homme ne les accompagne, et c'est assez, pour toute garde de savoir que ce sont des femmes pour n'en approcher en aucune façon ». (*).

(*) Revue de l'Islam 1897, p. 31 Article de M. Henry Carnoy.

Voilà donc nos héroïnes chevauchant à dos de mulets, dans une sorte de prison mobile, séparées du monde entier, allant à l'inconnu, n'entendant que les cris des conducteurs, les hurlements des fauves tout proches, excités par les saccades de la marche. Ce ne fut qu'en arrivant à Ouchda qu'elle furent fixées sur leur sort. Les chaous de l'émir les menèrent dans la maison du caïd, et, là, on leur apprit sans ménagement qu'elles étaient devenues de fait la propriété de Muley-Abd-er-Rhaman et qu'elles n'avaient aucune chance d'être comprises au nombre des prisonniers français que l'émir échangeait chaque jour contre les Arabes déportés à Marseille.

P, devine leur désespoir. Elles se savaient dès lors condamnées au harem ; ravies sans espoir à leur famille, à leur pays, à leur religion ; soumises aux caprices d'un maître, héritier de la piraterie barbaresque sans foi ni loi qui pouvait, s'il le voulait, les jeter en pâture aux fauves, leurs compagnons de route, pour distraire son ennui souverain. Elles se remémorèrent avec horreur les mille légendes qui couraient parmi les premiers colons algériens sur cette race mystérieuse des Maures, ''jetée, dit un diplomate français qui l'a longtemps pratiquée, M. Cotte, aux extrémités du vieux monde et agonisant entre une mer de sable qui la presse, l'océan qu'elle n'a jamais su franchir, l'Espagne qui l'a refoulée dans ses limites (*).

(*) Narcisse Cotte, le Maroc contemporain. Paris 1 vol.

À quelles fantaisies sauvages ne se portaient pas les descendants du Prophète, les sultans du Maghreb-el-Agka, entre leur troupeau de concubines et leur escorte de bourreaux ! Tel ce Mouley-Ismaël, qui avait muré vifs des chrétiens dans les fondations de Mesquinez. N'allait-on pas, pour amuser le maître, livrer les captives sous ses yeux aux féroces Aïssaouas, dont les étranges exercices se propageaient sur la frontière indécise de l'Algérie ; qui, dans leur frénésie, dévoraient vivants des ânes, des moutons, des scorpions, jusqu'à des enfants ? Ou bien, après avoir servi de jouet à ces ''soldats à tête de vautour'' dont elles entrevoyaient de hideux échantillons autour d'elles, aux haltes, les laisserait-on tomber dans un de ces silos profonds, oubliettes africaines qui ne s'ouvrent qu'une fois l'an ? Seraient-elles le prix de quelque brigandage heureux, le salaire dédaigneusement accordé par le seigneur à l'un de ses braves, qui tirerait une balle au-dessus de leurs têtes en signe de prise de possession ?

Jeanne Lanternier et sa mère avaient pour compagnes, nous l'avons dit, deux épaisses Allemandes, à peu près du même âge qu'elles. Leurs noms de baptême ont seuls surnagé dans le souvenir confus de cet épisode des guerres africaines qui fait penser à un chapitre de l'épopée indienne de Fenimore Cooper. Elles s'appelaient Thérèse et Joséphine.

À Ouchda, le caïd sur le vu des ordres qui lui furent remis, fournit une escorte de vingt cavaliers marocains et, ‘’sans prendre un moment de repos, la caravane poursuivit sa route, s’engagea dans la région du Riff. Elle marchait depuis le lever jusqu’au coucher du soleil, campait dans les tribus qu’elle rencontrait. D’ailleurs, les soldats avaient mandat de traiter avec douceur les captives et de ne rien négliger dans ’intérêt de leur santé et de leu conservation’’.

La petite troupe finit par découvrir, après un monotone voyage sur cette vieille route que le Maroc doit aux Portugais, la montagne que couronne la ville de Taza. Ainsi, par un caprice du sort, une des premières étapes de Jeanne, dans sa marche à l’étoile, était un lieu prédestiné. Huit ans plus tard, son mari, Sidi-Mohammed, fuyant le champ de bataille d’Isly, gagnait au galop de son cheval blanc, cette même ville de Taza qui surgit encore aujourd’hui, pareille à elle-même, comme un château de féerie, avec son cadre de jardins embaumés, ses murs crénelés, ses fortifications gothiques, ses tours rondes et le dôme étincelant qui la désigne de loin au voyageur. Il revenait là, vaincu, les yeux pleins de l’inattendue vision des ‘’diables au pantalon rouge qui avaient juré sa perte’’, et, peut-être, la paysanne jurassienne, la fille du colon algérien, qui l’attendait, berça-t-elle de ses caresses apaisantes son infinie détresse.

Plus tard encore, le Roghi devait tenir sur ce plateau prédestiné sa cour guerrière, régner effectivement sur les Berbères, ces anciens chrétiens, dit-on, mal convertis à l’islam et qui, par un obscur effet d’atavisme, supportent si mal la domination nominale du chef de la religion imposée à leurs ancêtres ;

L’escorte franchit un pont, atteignit la porte, sous laquelle était posté le bureau de la douane, se présenta au *fondak* (hôtellerie gratuite).

Mais le caïd ne voulut pas y recevoir les prisonnières, sou le prétexte qu’elles étaient des filles de *nâcrenis* (Nazaréens). Il personnifiait bien l’islamisme farouche du vieux Maroc, plus fermé alors que la Chine aux barbares occidentaux, et pensait, sans doute, que les femmes et les chiens ne méritaient pas d’entrer dans les mosquées. Un explorateur raconte qu’un horloger, chargé de réparer l’horloge de la mosquée de Tanger, suscita un incident burlesque. Il refusait de se soumettre à l’obligation de quitter ses souliers au seuil. Un vénérable imam tourna la difficulté en disant qu’on pouvait laisser le mécréant pénétrer dans la maison d’Allah, puisqu’un âne y entrait bien avec ses sabots. Mais on lava, on blanchit à la chaux jusqu’à le place où avait passé l’ombre du roumi (*)

(*) Narcisse Cotte.

Le gouverneur de la ville, consulté, prit sur lui d’hospitaliser les femmes du sultan dans a propre demeure. Au matin, elles repartirent,

s'enfoncèrent au cœur du Bled-el-Siba, du ''pays des fusils'', dont l'aspect, la constitution, les mœurs, un demi-siècle après cette romanesque aventure, ont si peu varié que l'on peut transcrire ici, comme une vérité constante, les impressions de l'explorateur suisse Léonhardt, publiées en 1897. Il estimait, à cette date, que le Riff était en mesure de mettre en ligne 250.000 fusils. Une guerre d'embuscades serait là meurtrière, pleine de surprises, en raison des ravins, des montagnes, des accidents du sol qui offrent aux sauvages habitants, vrais mohicans africains, de sûrs abris, d'inexpugnables retraites. Il envoyait chaque année à Marrakech ou à Fez des cadeaux sue le sultan consentait à décorer du nom d'impôts, mais ils se sont toujours considérés comme indépendants au point de vue politique, liés seulement par la tradition religieuse au descendant hypothétique de Fatime.

Le pays est le refuge naturel des rôdeurs, des exilés, des outlaws ; une terre d'asile, un maquis, où campent les flibustiers musulmans, dont le principal métier est la razzia (*)

(*) Voir dan les Nouvelles de Bâle, année 1897, l'Etude sur le Maroc, par Léonhardt.

LA GITANE

Au cours d'une de ses monotones étapes à travers le Bled-el-Siba, un peu avant de toucher à Taza, dans le bourg de Takinn, peuplé d'israélites presque autochtones qui se vantent de n'avoir pas participé à la mort du Christ, siège un marché d'esclaves qui fut longtemps florissant, Jeanne Lanternier fut distraite de ses angoisses par un incident qui contribua peut-être à fixer ses rêves flottants, à préciser dans son imagination les conséquences de l'inexorable avis donné par ses ravisseurs : « Tu es envoyée au sultan par l'émir en signe d'amitié. Tout arrive, si Dieu le veut. Tu deviendras chérifa ! ».

Chérifa ? Épouse légitime d'Abd-er-Rhaman, impératrice !

L'instinctive coquetterie de la femme lui suggéra peut-être, à ce moment, une ambition folle. Puisqu'elle devait renoncer à revoir l'Algérie et la France, elle avait tout à gagner à mériter les bonnes grâces du maître mystérieux, dont l'ombre blanche, ombragée du parasol rouge, n'apparaît qu'une fois l'an au peuple, dont le cheval foule les croyants prosternés, formant un tapis vivant. A quoi n'a-t-elle pas le droit d'espérer dans un pays où règne la beauté ?

La caravane venait de pénétrer dans une région fertile, arrosée par l'Oued-Malanya et l'Oued-Za. L'aga avait recueilli les captives dans son « kaïman ». Takinn s'était révélé aux renvoyés d'Abd-el-Khader à « l'heure rose ». Les acheteurs se faisaient rares, au « marché des gazelles », autour des pauvres filles offertes à leurs caprices, des

négresses du Soudan pour la plupart, coiffées de madras éclatants avec de larges anneaux de cuivre aux oreilles ; des mulâtresses vêtues d'une sorte de fourreau de percale blanche rayée de rouge. La nuit s'avançait lentement, le crépuscule prolongeait indéfiniment son illusion divise.

Plantureuse avait été l'hospitalité de l'aga. Il avait fait distribuer à l'escorte deux moutons et vingt poulets. Les hommes se mirent en devoir de confectionner le couscous à la marocaine avec des œufs durs, des amandes, des oignons, des citrons. Par une délicate attention, les esclaves avaient aspergé les étrangères d'eau de rose et le café maure avait été servi dans des tasses à filigrane d'argent.

Une troupe de gitanes se présenta, de ceux qui travaillent aux irrigations et à la culture de l'alfa.

Une femme était avec eux, *Régina*, populaire dans les tribus pour ses facultés divinatrices. Désireux de procurer un innocent plaisir à ses prisonnières, l'aga donna l'ordre que la sorcière nomade fût introduite auprès d'elles.

Alors aurait eu lieu une réédition de la scène légendaire où la créole Joséphine Tascher de la Pagerie apprit, d'une prophétesse de rencontre, le sort brillant qui l'attendait en France. Jeanne résignée, s'efforçait de gagner la confiance de ses gardiens à force de douceur et de docilité, et elle y réussissait. Peu – peu la surveillance s'était relâchée autour d'elle.

Elle s'employait, avec ses compagnes, à des travaux de couture, elle apprenait même quelques mots d'arabe. Ainsi tous souhaitaient sincèrement qu'elle fût promue à un rang digne d'elle. En apprenant l'arrivée de la Bohémienne, elle battit des mains, séduite par le secret mirage qui hantant ses rêves indistincts, agitée par cette peur de l'inconnu qui crée les dieux, suivant le mot du poète latin.

La gitane, avertie probablement des circonstances du rapt par les hommes de l'escorte, devina l'ambition qui s'éveillait dans ce cœur adolescent et elle prédit naturellement ce qu'espérait sa cliente.

Avec une solennité burlesque, elle dépose gravement à terre une cage où se trouvait un coq noir, étala des cartes mystérieuses qui portaient les lettres de l'alphabet, jeta quelques poignées de maïs sur le sable en murmurant une invocation.

Le coq, lâché, se mit à picorer en grattant le sol, et les grains, projetés sur les cartes, désignèrent un assemblage de lettres qui formaient ces deux mots cabalistiques :

REINE APPROCHE

Tragique autant qu'une sorcière de Macbeth, Régina s'inclina aussitôt devant Jeanne Lanternier et laissa tomber son arrêt :

« Tu seras chérifa, impératrice bientôt, car tu as mérité l'amour d'un grand. Le fruit de ton ventre sera béni jusqu'à la troisième génération ».

N'est-ce pas ici encore un des nombreux incidents que l'imagination de M. Ernest Alby a brodés sur la trame un peu uniforme de la vie de son héroïne ? Il est toutefois, vraisemblable que la gitane, avertie de la destination du voyage de Jeanne, en ait tiré un horoscope flatteur !

A LA COUR D'ABD-ER-RHAMANN

« Il n'avait rien des grâces que lui prêtait l'imagination de Jeanne Lanternier, le vieil époux auquel elle était destinée par droit de conquête. Abd-er-Rhaman était simple préposé à la douane de Mogador, lorsqu'il fut appelé à succéder aux saints dans sa religion, aux chérifs alaouites du Tafilalet qui continuaient sur le trône du Maroc la lignée du Prophète. ‘'Craintif, soupçonneux, cauteleux dit M. Narcisse Cotte, il conserva au pouvoir toutes les habitudes d'un employé du fisc ».

Ce singulier souverain avait, à la date de l'enlèvement de Jeanne, près de soixante ans. Il résidait d'ordinaire au fond de son empire, à Marrakech ; mais il s'était porté, avec son fils préféré Sidi-Mohammed, à Fez, pour surveiller l'agitation que provoquaient sur la frontière algérienne les mouvements d'Abd-el-Khader. Il y avait, dans ces circonstances critiques, un intérêt politique de premier ordre à ne pas négliger la seconde capitale de l'empire célèbre par ses cent mosquées, dont la plus belle, celle de Moulaï-Edris, reconnue comme un lieu de refuge inviolable, rappelait le, nom et la légende vénérée du fondateur de la ville, du chef d'une des trois grandes familles religieuses du Maroc.

Vous pouvez sans effort imaginer le décor où se produisit, comme un coup de théâtre, l'entrée de la princesse escortée de ses cavaliers, de ses chaouches portée, avec ses compagnes, dans un palanquin revêtu de pourpre et d'étoffes éclatantes, défendue contre le sort par quelque pieux fétiche qu'un hadji avait rapporté de la Mecque. Les descriptions des reporters les plus vingtième siècle s'accordent à miracle avec les tableaux de la vie marocaine et du palais impérial que nous avons lu dans la copieuse bibliographie sur la « Chine africaine ». C'est bien, encore aujourd'hui, le même cadre, d'une blancheur de rêve sous un ciel de cobalt. Et il semble que cette pérennité de la couleur locale dissimule un symbole : « Le blanc, a dit M. de Montlosier, est la couleur de la matière aspirant à la vie ».

Le palais, au portail duquel s'arrêta la caravane qui amenait les présents d'Abd-el-Khader à son beau-père, a peu varié d'Abd-el-Rhaman à Abd-el-Aziz. Il a toujours son aspect déconcertant de Palais-Royal oriental. Comme de nos jours, le sultan apparut dans le préau des audiences, sortant de la porte réservée au galop de son cheval blanc, silencieux et spectral en son burnous qui se drapait en suaire, le pied nu à l'étrier d'or dans la babouche jaune. Sur sa tête dut se balancer, aux mains d'un esclave, le parasol rouge. A ses cotés cliquetaient son sabre et la boite sacrée qui enfermait le bokhari, le commentaire du Cora.

Abd-er-Rhaman aimait à exagérer les signes extérieurs de son pouvoir mystique. Nul doute qu'à son entrée de parade, son œil noir, relevé de kohl, ne se promena avec complaisance sur les arrivants prosternés au seul bruit du pas de son cheval, pareils aux figurants bien dressés d'une pièce à spectacle, et que l'ennui pesant de son autorité solitaire lui parut s'aiguiser d'une pointe de férocité satisfaite. Si sa gravité rituelle ne le lui eût interdit, il se fût volontiers égayé à la façon sinistre de Caligula qui riait à ses pensées meurtrières au cours d'un festin : « Je songe, mes amis, que d'un signe de tête je puis vous faire égorger ».

Cependant, Abd-el-Khader témoigna, paraît-il, quelques satisfactions au sujet du tribut de l'émir. Il daigna descendre de cheval, examina d'abord les animaux, les tapis, les étoffes, fit lever le voile des quatre blanches. Il était accompagné de sa cour, de ses dignitaires et de son fils Sidi-Mohammed. Dès ce moment, ce dernier aurait été vivement impressionné par l'attitude suppliante de Jeanne Lanternier, par sa grâce adolescente et les promesses de sa beauté à peine éclose. Il était peu estimé dans le Maghzen. On le disait fils d'une négresse, simple esclave amenée du Soudan et achetée deux cents francs au marché de Marrakech. En général, les jeunes Marocains des hautes classes préfèrent à tout autre parti mettre dans leur harem des négresses qui ne leur imposent aucune obligation et laissent leur avenir libre de charges. Les alliances avec les familles considérables coûtent cher et la répudiation, dans ce cas, ne peut être obtenue qu'en échange d'une forte indemnité.

Pour examiner plus à l'aise le bétail humain qui lui était offert, le sultan ordonna de l'introduire dans la cour qui communique à ses appartements et où Abd-el-Aziz se révéla familièrement aux envoyés des journaux parisiens. Jeanne, sa mère et les deux Allemandes furent exposées, comme au marché aux regards des connaisseurs. Et le résultat de cette inspection fut que les Allemandes furent jugées une prise médiocre, bonnes tout au plus à subir les enchères sur la place de Takinn ou de Taza au profit du trône impérial. Jeanne seule fut estimée digne du harem de Sa Hautesse. Elle obtient de ne pas être séparée de sa mère. Faveur précieuse, qui s'explique d'elle-même, sans qu'il soit besoin, comme l'a fait M. Alby, de recourir au merveilleux.

Elle n'aurait séjourné que trois mois au harem de Fez. Un matin, l'intendant du palais vint l'avertir qu'elle devait aller fixer sa résidence à Marrakech. Agréée par le sultan, elle voyagera sous la protection d'une puissante escorte, dans un cadre pompeusement orné, hissé à dos de dromadaire.

La caravane mit vingt-cinq jours à atteindre la capitale du vieux Maroc, « ville immense et incohérente, a écrit un explorateur (*) qui comptait peut-être autrefois quatre cent mille habitants et en contient à peu près cinquante mille aujourd'hui, dormant derrière ses hautes murailles couleur de rouille et de bistre, - le cadre des *Derniers Rebelles* de Benjamin Constant, - dominée par une tour carrée qui rappelle la Giralda de Séville ».

(*) Dr. A. Marcet, le Maroc, Voyage d'une mission française. Plon 1885.

Abd-er-Rhaman aimait cette cité-berceau de sa dynastie, parée de ses jardins en fleur comme une épousée, où il vivait d'ordinaire dans une solitude magnifique. Il ne tarda pas à s'y rendre. Son retour eut lieu ''aux olives''.

Alors il se souvint de la Française qu'il avait admise dans son gynécée. On lui apprit qu'elle avait cédé aux instances de son entourage et prononcé la formule sacrée qui suffit pour transformer un giaour en croyant : *La allah ill' allah, Mohammed rasoull allah*. Sa mère avait suivi cet exemple. Cette abjuration l'arrachait à la condition misérable des esclaves chrétiennes, lui permettait de s'élever au rang de favorite, d'ambitionner même le titre envié de *validé*.

Parmi les femmes attachées à son service, se trouvait une négresse, Baki, qui avait été la nourrice de Sidi-Mohammed. Elle consentit, dit M. Alby, à servir d'intermédiaire entre le jeune prince et Jeanne.

Un roman naquit dans l'ombre du harem. Loin de s'en offenser, le sultan, qui ne savait rien refuser à son fils de prédilection, lui céda magnanimement ses droits. Jeanne entra donc, sous le nom de Dagia, au harem de l'héritier de la couronne.

Abd-er-Rhaman ne se piquait pas de pratiquer la sagesse écrite des « barbares » d'Europe. Il n'avait pas lu *l'École des femmes*, mais il savait par cœur cette maxime du Coran : « La femme fuit la barbe blanche, comme la brebis fuit le chacal ». Il prêta la main à l'élévation subite de sa prisonnière, appelée à l'honneur de devenir la femme légitime de son successeur désigné, sultane éventuelle.

LES SULTANS MAROCAINS ONT TOUJOURS DÉSIRÉ DES SULTANES FRANCAISES

Une sultane française au Maroc, ce fut, semble-t-il, le rêve persistant des ancêtres d'Abd-el-Aziz, et, à maintes reprises, ils cherchèrent à mettre une de nos compatriotes au premier rang de leur harem.

L'exemple le plus connu de cet état d'âme est l'aventure de la princesse de Conti, fille de Louis XIV et de La Vallière. Vers 1680, le sultan Mouley-Ismaël dépêcha un singulier ambassadeur, Ben-Aïssa, qui ne tarda pas à devenir la coqueluche des nobles dames de la cour et à renouveler les exploits que conte Brantôme. Les ruelles raffolaient du prince ''maure'' et le Mercure ne dédaignait pas de lui prêter des mots dignes du Persan de Montesquieu : ''Vous me demandez, aurait-il, avec une galante ironie, à l'une de ses plus illustres admiratrices, qui se plaisait à l'embarrasser de ses questions saugrenues, comment je puis justifier la polygamie. C'est bien simple. Si nous avons adopté cette coutume, c'est afin de trouver réunies dans plusieurs femmes les qualités que chaque Français possède à elle seule''.

Mais la princesse de Conti, devenue veuve d'un mari qu'elle n'aimait guère, et qui en prenait plaisamment son parti, fixa l'admiration de « l'envoyé des Maures ». Il en écrivit d'enthousiasme à son auguste maître, qui connaissait les traits de l'ex-mademoiselle de Blois par un portrait saisi sur un officier français que les pirates avaient pris en mer. Ce fut du délire, le coup de foudre classique. Mouley-Ismaël chargea aussitôt son ambassadeur de demander la main de la princesse.

Mme de Conti était habituée à ces hommages excentriques. Sa renommée s'étendait jusqu'au Pérou. Un de ses nombreux portraits d'elle qu'elle avait mis dans la circulation, gage probable de quelque intrigue discrète, était tombé, on se sait comment, dans les mains d'une tribu d'Indiens voisine de Carthagène.

Ces hommes de la nature s'imaginèrent que tant de beauté ne pouvait convenir qu'à une divinité et ils suspendirent l'objet à un arbre, l'honorèrent d'un culte officiel.

On connaît la réponse de Louis XIV, d'abord disposé à s'égayer sans bruit de l'incident, à la proposition qui lui fut soumise par Ben-Aïssa. Il opposa courtoisement la différence des religions et les poètes de ruelles s'emparèrent de l'anecdote :

Que me demandez-vous, superbe Tingitane ?
Osez-vous y penser ?
La fille de Louis jusqu'au rang de sultane
Peut-elle s'abaisser ?

Jean-Baptiste Rousseau, lui-même, consacra quelques vers pompeux au double triomphe de la fille de La Vallière :

Votre Beauté, grande princesse,
Porte les traits dont elle blesse
Jusqu'aux plus sauvages lieux.
L'Afrique avec vous capitule,
Et les conquêtes de vos yeux
Vont plus loin que celle d'Hercule.

Le sultan du Maroc ne se tint pas pour battu. En 1699, il revint à la charge et formula une nouvelle demande officielle. C'est alors que la princesse aurait supplié le roi de refuser les bizarres avantages qui lui étaient offerts en prétextant spirituellement l'idolâtrie dont elle aurait été l'objet au Pérou et arguant « qu'ayant un temple dans les Indes, il ne lui convenait pas de redescendre au rang des puissances mauresques de la terre ».

Les beaux esprits de la cour attribuèrent malicieusement les scrupules de la fille de La Vallière à des motifs infiniment moins relevés. On en fit des brocards. On ne manqua pas de répandre que ce n'était point le fait de la princesse de se soumettre à la condition des femmes turques, au rôle de sultane trop bien gardée et d'épouse intermittente. Il eût fallu, raillait-on, stipuler au contrat, à son profit, la clause de la partie la plus favorisée et obtenir pour elle le droit de jeter aussi le mouchoir.

Dame, la veuve de M. de Conti avait été singulièrement gâtée ! Le prince souriait au spectacle des faiblesses de sa femme, qu'il se plaisait, assure-t-on, à favoriser. Il professait cette belle philosophie des maris d'ancien régime, si proche de ceux de Molière, qui supportaient d'être trompés à la condition qu'ils le fussent avec grâce, que la chute fut jolie, et mettaient leur point d'honneur à se faire annoncer chez madame suivant toutes les règles des surprises désagréables. C'était leur façon de pratiquer le *Poète, non dolet* du couple antique.

Ce Mouley-Ismaël, qui projetait de combler le détroit de Gibraltar par la politique nuptiale, comme l'Espagne avait aplani les Pyrénées en admettant les Bourbons dans la couche de ses reines, était un souverain peu ordinaire, qui tranchait du Salomon. Il régna cinquante-quatre ans, eut huit cents rejetons. D'après les thalebs, un enfant naquit de lui dix-huit mois après sa mort, hommage symbolique à la vertu miraculeuse de son dans. L'ombre même de son burnous fut féconde.

Mais ses successeurs n'essayèrent point de s'européaniser par alliance. Ils s'en remirent plus volontiers au hasard des prises du soin de perpétuer le recrutement de leur sérail. Ainsi, en 1792, Mouley-Soliman, encore que sa tolérance éclectique lui suggérât d'accorder un refuge au philosophe Anacharis Clootz, banni du reste de la terre, condamné à mort par tous les

gouvernements de la Sainte-Alliance, tenait pour la commode pratique du rapt ancestral. Il choisit, dit-on, pour favorite une jeune fille de Calvi, Davia Franceschini, capturée par les pirates du Riff sur les côtes de la Corse, vendue à un dignitaire de sa cour, et l'éleva au titre d'impératrice.

Un des petits-neveux de la sultane, le seul survivant de sa parente en Corse, M. Louis Franceschini de Davia, qui habite à Corbara, dans l'arrondissement de Calvi, a bien voulu me transmettre une notice détaillée sur cette célèbre devancière de Jeanne Lanternier, qui ne donna point, malheureusement d'héritier présomptif à Mouley-Soliman et paraît avoir été une femme d'intelligence supérieure.

Je transcris ici la légende qui la concerne, telle qu'elle résulte des traditions locales et familiales, des faits connus et des documents qui ont subsisté.

Davia, m'écrit son petit-neveu de Corbara, était la fille de Jacques-Marie Franceschini, riche propriétaire. Ma mère est sa petite-nièce et porte aussi le nom de Davia. Vers 1792, Jacques-Marie Franceschini, revenant de l'île de Sardaigne où il s'était marié, fut capturé avec sa nouvelle famille par un corsaire *algérien* (?). Conduit à Alger, ils furent comme tous les esclaves chrétiens, mis en vente et achetés par un riche pacha. La famille se composait de deux garçons et d'une fille : Augustin, Vincent et *Davia*. Jacques-Marie parvint en peu de temps à gagner les bonnes grâces de son maître.

Cependant, il était tourmenté du désir de revoir sa patrie. Il s'adressa au sultan qui consentît à le laisser partir à condition qu'il laisserait au Maroc la jeune Davia, qui serait alors élevée au sérail impérial. La condition était dure. La famille exilée s'y résigna non sans combat et prit ainsi le chemin de la Corse. Mais, à peine rentré dans ses foyers, Franceschini ne put se faire à l'idée d'avoir abandonné sa fille au pouvoir des infidèles. Il conçut le projet hardi d'avoir par la force ce que nulle supplication ne pouvait lui donner et arma un bateau de course à cet effet. Son plan était, aidé par quelques amis, d'enlever sur la côte du Maroc un prince de la famille impériale et d'en faire un otage afin d'obtenir un échange. Il débarqua à Saffy (?), mais il y fut atteint d'une maladie qui l'emporta en quelques jours. Privée de son chef, l'expédition ne pouvait aboutir. On revint donc au point de départ.

Depuis longtemps, on n'avait plus de nouvelles de Davia, lorsqu'en 1796 des agents du sultan du Maroc vinrent en Corse pour s'informer de la famille Franceschini. La jeune Davia était devenue impératrice. Sa mère, Maria Mauchi, et des deux frères n'hésitèrent pas à accepter les offres des émissaires du sultan et à se rendre avec eux au Maroc, où ils furent reçus avec tous les honneurs dus aux princes de sang. Par une faveur spéciale, ils furent admis à vivre avec leur illustre parente et eurent en apanage un vaste palais avec cinq cents esclaves.

Davia était d'esprit très cultivé ; elle avait étudié le droit, la théologie, les belles lettres ; elle entendait plusieurs langues et jouissait d'un grand crédit à la cour. Le sultan ne dédaignait pas de la consulter sur les affaires politiques et de l'admettre à son conseil privé. Elle eut une fille qui mourut à l'âge de sept ans…

Le Figaro, qui a réédité une partie de ces faits en l'empruntant à d'anciens articles de journaux, ajoute M. Louis Franceschini de Davia, ne s'est pas renseigné à la source. , selon moi, et a un peu trop donné de place aux inventions de l'imagination. Ma famille est encore actuellement désignée sous le sobriquet de *la Turca*. Napoléon 1er songea à profiter de l'influence de ma grand'tante pour tenter une action au Maroc…

Nous possédons, d'ailleurs, une preuve palpable de la faveur sans rivale dont était investie Davia à la cour chérifienne. En l'an VII de la République, le sultan adressa aux membres du <Directoire une lettre pour leur recommander Vincent Franceschini, le frère de l'impératrice. Voici le texte de ce document officiel :

Au nom de Dieu Tout-Puissant et miséricordieux.

Il n'y a point de force et de pouvoir qui ne viennent de Dieu.

À nos chers amis, les grands qui composent le Directoire exécutif de la nation française.

Nous vous apprenons que le porteur de la présente s'appelle Vincent Franceschini. Vous n'ignorez pas, sans doute, le degré de parenté dans lequel cet homme se trouve lié avec Nous. Nous l'aimons comme l'un de nos plus proches parents, à qui Nous ne voulons que du bien, et c'est ce qui Nous engage à Nous intéresser si fort à lui et à lui remettre cette lettre pour Vous en sa faveur, en Vous faisant connaître combien Nous serions charmés que Vous lui accordiez tout ce qu'il désire et que Vous lui donniez un emploi où il puisse être heureux.

En restant toujours dans la même amitié, salut.

Le 23 de la lune de Rébi de l'an 1213 (le 10 germinal an VII)…

Complétons cette brève notice en disant que le sultan ayant été renversé et dégradé à la suite d'une révolution de palais, puis empoisonné dans sa prison, Davia, suivit la disgrâce de son maître. Cependant, elle aurait su mériter la pitié du vainqueur et aurait vécu dans une retraite digne, entourée des plus grands égards ; pareille à ces reines des temps barbares, que lassitude, *l'acedia vitae*, comme l'*Imitation*, poussait au cloître et qui conservaient, à l'ombre des sévères arceaux, un semblant de cour et d'autorité. Elle serait morte de la peste vers 1802, date peu certaine.

L'exemple de Mouley-Soliman trouva des imitateurs après lui. Adb-er-Rhaman, l'adversaire du maréchal Bugeaud, donna pour arrière-grand'mère à Abd-el-Aziz une Irlandaise, femme d'un caporal anglais en garnison à Gibraltar. C'est, du moins, ce qui ressort du témoignage du peintre américain Arthur Schneider, lequel vécut seize mois, de 1900 à 1902, dans l'intimité du sultan du Maroc. Beaucoup de musulmans contestent la légitimité d'Abd-el-Aziz et partagent l'opinion, sur ce point, du roghi Abou-Amara (*).

(*) Octave Uzanne, Écho de Paris du 14 mai 1903.

(Note de M. DEMOLY : Roghi : Dès l'année 1902, en face du sultan Abd-el-Aziz, s'était dressé un agitateur qui le tenait en respect et ne paraissait pas près de déposer les armes. Quelle qu'ait été sa personnalité longtemps ignorée, il (Roghi) restera certainement, sinon une des plus grande figure, au moins une des plus intéressante du début du XX° siècle. Parti de rien, il a su, en quelques mois, réaliser des progrès que ses adversaires ont mis plusieurs dizaines d'années à ébaucher. Plus d'infos en consultant la monographie A. MAITROT de la MOTTE-CAPRON de la Société Géographique Alger année 1929 34° année n° 117-120 pages 517 à 576.

Ce prince est, d'ailleurs un curieux type de sang mêlé. Son père, Mouley-Hassan, étant mort subitement, empoisonné peut-être, dans une expédition qu'il dirigeait contre les Berbères, le chambellan Ba-Ahmed maquilla le cadavre, qu'il produisit en grande pompe ensuite en dissimulant l'événement pendant quelques jours. Ce stratagème lui donna le temps d'avertir la sultane validé, Rok'ya, belle esclave circassienne achetée jadis à Constantinople, musicienne, instruite, une Roxelane marocaine. Elle envoya Abd-el-Aziz, son fils préféré, au camp et le fit proclamer par les troupes chérifiennes au détriment de son frère aîné, le prince borgne Mouley-Mohammed.

« On amène au Maroc, dit M. Ludovic Nadeau, (*) pour être placées dans les harems des plus riches seigneurs, certaines fillettes turques ou arméniennes, élevées méthodiquement pour cette carrière et rendues expertes dans ces arts subtils, dans ces raffinements inouïs qui leur assureront l'attachement sans bornes de leurs maîtres extasiés. La mère du sultan actuel était une de ces savantes houris, une de ces scientifiques prostituées. Attachée à un sensuel pacha du Caire, par un seigneur marocain, donnée par ce courtisan au sultan, et, d'ailleurs, assure-t-on, de sang européen, elle devint rapidement sa favorite exclusive, acquit sur son esprit un empire absolu et finit par assurer la couronne à son rejeton ».

Abd-el-Aziz subit visiblement l'influence contradictoire de ses troubles origines. Il ne rappelle en rien les vertus guerrières ou prolifiques de ses

ancêtres, et son penchant pour la civilisation des ‘’barbares’’ est manifeste. C’est un dégénéré, ami de la retraite, se couvrant volontiers de bijoux, curieux de mécanique, montrant une passion enfantine pour les inventions européennes, atteint d’un défaut physique qui rend illusoires pour les lui les distractions du harem (*)

(*) F. Pène –Siéffert, La France de demain, numéro du 20 novembre 1904.

Le problème de la fusion des races est plus ardu en pays musulman que partout ailleurs. Si l’on cite, de nos jours, à titre d’exceptions, l’exemple d’officiers et de fonctionnaires alliés à des familles musulmanes, en revanche il n’est pas impossible de découvrir trace d’unions entre des femmes françaises et des fils du Prophète algériens. On a parlé du cas de *Juliette d’Aix* et de sa mère *Reine*, dite la *Chrétienne de la Smala*, qui suivirent la fortune d’Abd-el-Khader. Juliette, mariée à Ahmed, frère de lait de l’émir, elle fut rapatriée par le duc d’Aumale, revint en Provence

Après la prise de la Smala ; mais, là, elle eut un noble scrupule de cœur et demanda à rejoindre son mari vaincu.

Jeanne Lanternier suivit à la lettre le précepte évangélique. Elle quitta de corps et d’âme ses parents, ses amis, son pays, s’attacha sincèrement à sa nouvelle patrie. Trait unique. La fascination du coin de terre arcadien où elle était née est telle que les plus illustres de ses enfants, après avoir guerroyé au loin, servi l’Espagne dans les plus hautes fonctions, refusaient le repos facile et le sort brillant qui s’offraient pour revenir s’absorber, comme Charlemagne, dans la contemplation d’un lac de montagne, préféraient aux séductions des villes le ciel embrumé de la Comté et voulaient à tout prix dormir leur dernier sommeil à l’ombre des vieilles chapelles de la province.

Oui, la pastoure de Châtelay se prit à aimer sa patrie d’adoption, et ce mati de rencontre aux bras de qui l’avait jetée la destinée. Si elle revint un jour au village où son père peignait le chanvre, ce fut un pèlerinage sentimental sans lendemain, qui ne laissa dans le Jura qu’une légende vague, vite abolie. Singulière aventure, dont elle sut tirer une règle morale, qui nous la montre s’élevant à l’héroïsme dans la fidélité et silencieusement obstinée à garder envers un prince à de mi-barbare le serment qui lui fut imposé.

Et comment se défendre de penser ici à une autre paysanne jurassienne, à cette Odette de Champdivers, achetée à son père, le marchand de chevaux, pour consoler la folie de Charles VI ! Elle s’éprit de son rôle et l’ennoblit par le dévouement ; elle gagna la confiance de son triste amant par sa beauté, par sa douceur, car jamais, dit Michelet, il ne lui mal dans ses plus mauvais moments.

L'art a idéalisé cette gracieuse légende qui fleurit au milieu de la ''grande pitié'' où se ''navroit'' alors le cœur de la France. Un sculpteur trop oublié, Huguenin (de Dôle), a exposé au Salon en 1836 – l'année même où Jeanne fut enlevée par les soldats de l'émir – un groupe de marbre qui fut fort admiré. Il représentait la ''petite reine'' réchauffant dans ses bras Charles VI.

Est-ce que la prodigieuse histoire de la villageoise de Châtelay n'inspirera pas, un jour ou l'autre, quelque artiste ? Et n'y a-t-il pas là un poétique symbole, digne de parer les réalités maussades de la politique ?

ISLY

Reconnue authentiquement, grâce à un caprice princier, comme épouse légitime du futur sultan, Jeanne n'eut plus d'histoire. Ici, un trou plein d'ombre dans la féerie vécue que fut la vie de la paysanne franc-comtoise.

Sept années s'écoulent sans qu'un seul indice laisse soupçonner l'existence, à Marrakech, d'une Française associée intimement à la destinée de Sidi-Mohammed. Cependant, Abd-er-Rhaman, poursuivait sa politique à double face, prodiguant les assurances officielles de son bon vouloir, encourageant sous mains l'audace d'Abd-el-Khader, dont il se méfiait au fond, comme d'un prétendant possible, d'un chef militaire puissant et ambitieux, jouissant d'un immense prestige parmi les populations turbulentes de la frontière marocaine, toujours prêt à la rébellion aussi bien qu'à la guerre sainte. En 1836, l'année même où fut capturée la famille Lanternier, il avait fait parvenir au camp de l'émir une nouvelle qui avait, un instant, suscité de folles espérances. Le roi de France, disait-on, venait d'être assassiné et une révolution était sur le point d'éclater à Paris. Il ne s'agissait, en réalité que de Charles X, mort en exil.

L'artificieuse diplomatie du sultan avait réussi à donner le change à Bugeaud lui-même, à dérouter momentanément sa ferme clairvoyance : ''on assure, écrivait-il au prince de Joinville à la date du 1er août 1844, que l'Empereur lui-même est arrivé à Fez et qu'il a donné l'ordre à son fils, qui venait de rejoindre le camp d'Aïour-Sidi-Mellouk, d'aller immédiatement le remplacer à Maroc. Ce changement, s'il est réel, pourrait retarder la conclusion de nos affaires, mais serait loin, à mon avis, d'être un indice de guerre ; il indiquerait plutôt que l'Empereur craignait l'emportement de la jeunesse de son fils et qu'il a préféré venir lui-même plus près du théâtre où la guerre est engagée… (*).

(*) Archives du ministère de la guerre (Correspondances d'Algérie, 1844).

D'autre part, les autorités françaises recueillaient des renseignements non moins optimistes sur l'attitude des Berbères, soumis de nom au

pouvoir religieux du sultan du Maroc, un pape, a-t-on dit, plutôt qu'un souverain temporel, mais une espère de pape d'Avignon. Il fallait en rabattre du fanatisme de ces populations, à la veille de faire explosion contre la France.

Le maréchal, dans une lettre à Soult, ministre de la guerre (*), confirmait l'impression heureuse qu'il avait transmise au prince de Joinville :

(*) Ut suprà, 1er août 1844.

... Eh bien, ce fanatisme n'était presque qu'un fantôme, puisque nos trois petits combats l'ont fait complètement disparaître. Loin d'être fanatiques, les populations de Fez ici résistent aux appels pour la guerre sainte et ne soupirent qu'après la paix. Elles n'ont jamais eu la centième partie du fanatisme qui animait les sujets d'Abd-el-Khader. Outre que ceux-ci ne manquaient jamais aux appels du combat, ils nous harcelaient sans cesse dans nos marches, dans nos camps. Sur le territoire marocain, au contraire, nous nous sommes promenés à deux reprises sans voir un seul cavalier du pays, sans recevoir un seul coup de fusil.

Une seule fois, nous avons été suivis par environ cent cinquante cavaliers, mais ils appartenaient à une tribu du désert. Il y a plus, bon nombre des tribus des environs d'Ouchda m'ont fait faire des ouvertures de soumission…

La grande tribu des Beni-Senassem, qui occupe tout le nord montagneux des plaines d'Ouchda, a refusé de marcher contre nous et a déclaré qu'elle ne nous combattrait que quand nous envahirions son territoire. Plusieurs autres grandes tribus de l'intérieur, et notamment autour de Thaza, se sont montrées plus disposées à la rébellion qu'à la guerre sainte, et je ne doute pas que nous ne devions à la tiédeur des populations ce rôle purement défensif que les généraux marocains ont adopté après le combattu le 3 juillet…''.

Sidi-Mohammed, désigné pour surveiller les événements et s'opposer à la marche en avant de Bugeaud, était le représentant du vieux Maroc féodal et tyrannique. Ignorant et superstitieux, tout l'opposé du prince Charmant, du ''beau jeune homme'' que M. Alby nous a dépeint dans son récit de seconde main, il était convaincu qu'il n'avait qu'à aller et à voir pour vaincre. Il ressemblait plutôt à l'un de ses homonymes, le sultan bâtisseur du dix-huitième siècle, qui fit agrandir et décorer par des ouvriers européens son palais de Maroc et dut licencier sa garde noire, transformée en un corps de janissaires turbulents, toujours prêts à la révolte.

Il avait apporté des fers pour enchaîner les soldats de Bugeaud, qui ne pouvaient, croyait-il, lui tenir tête, et il pensait qu'il n'avait qu'à lever le doigt pour rassembler trois cent mille hommes en vue de la grande

bataille qui s'approchait. On sait qu'il n'eut à Isly qu'une soixantaine de mille hommes, en tout et pour tout ; troupeau confus, indiscipliné, mal armé, absolument impropre à une action d'ensemble.

Donc, Sidi-Mohammed allait au combat comme à une fête, avec une ostentation ridicule et une pompe barbare. Il avait emmené de Maroc ses sloughis, fidèlement attachés à ses pas, ses musiciens, ses sorciers ; même, dit-on, ses femmes. Jeanne Lanternier dut le suivre dans sa folle chevauchée, au moins jusqu'à Fez et peut-être plus loin. N'était-elle pas légitimée, sa favorite ? N'éprouvait-il pas, en son cœur férocement ingénu, un peu de ce sentiment chevaleresque qui double la valeur du guerrier combattant sous les yeux de sa belle ? Ne tenait-il pas aussi, par un raffinement instinctif de jalousie, à justifier son choix, à montrer à la Française la supériorité du fils du Prophète sur les giaours ses ex-compatriotes ?

Enfin, il est admissible qu'avec son caractère soupçonneux et cruel, qui faisait, dès cette date, présager aux courtisans un régime de rigueur et d'intimidation, il craignit de laisser derrière lui sa favorite exposée aux rivalités et aux rancunes du harem. Un mauvais café et si vite administré !

C'était, d'ailleurs, assez l'habitude des sultans de se séparer peu de leurs épouses. Hugues le Roux a fort spirituellement conté l'histoire de Mouley-Hassan, le fils et le successeur de Sidi-Mohammed. Il s'était rendu à Tanger pour assurer le recouvrement des impôts et il s'était fait accompagner de la sultane aimée, qui accoucha dans cette ville. L'orthodoxie du chef des croyants s'alarma de cette coïncidence ; il crut devoir renvoyer à Fez la femme et l'héritier qu'elle lui avait donné à l'improviste. Mais, à deux journées de Tanger, la caravane fut assaillie et pillée par un parti de maraudeurs ; la sultane et l'enfant périrent dans la bagarre (*).

(*) Hugues le Roux, Journal.

Toutefois, aucun document n'affirme la présence de la « sultane française » sur le champ de bataille d'Isly, et les archives de la guerre semblent témoigner qu'aucune des femmes de Sidi-Mohammed n'assista à sa défaite, contrairement à une légende trop aisément acceptée par quelques voyageurs et historiens.

D'après eux, - M. Narcisse Cotte, par exemple, déjà cité, - le fils du sultan avait avec lui ses femmes dans la tente immense où il reposa le 14 août 1844 et qui figure aujourd'hui aux Invalides, apportée à Paris, avec le butin de la bataille, par le colonel Eynard, aide de camp de Bugeaud. Établie en forme de cirque, elle contenait plus de cent personnes. Trois cent vingt mètres de toile avaient servi à la confectionner et elle était soutenue par trois cent trente pieux. Bugeaud y dîna à Alger, dans un banquet offert par les colons sur l'esplanade Bab-el-Oued.

Il est infiniment probable que Sidi-Mohammed ne voulut pas hasarder dans la mêlée ses compagnes préférées ; qu'il les laissa à quelque distance, se réservant de leur amener ses ennemis enchaînés. Et voilà qui expliquerait en partie sa fuite précipitée et honteuse.

Consulté par moi sur cet épisode de la conquête algérienne, le ministère de la guerre, que dirigeait alors le général de Gallifet, m'a répondu par la lettre suivante, des plus explicites :

Ministère de la Guerre
ETAT MAJOR DE L'ARMÉE
Section Historique

Paris le 24 mars 1900.
Monsieur.

Par une lettre du 16 mars courant, vous m'avez demandé si les archives du ministère de la guerre possédaient quelques renseignements au sujet d'une femme française, nommée *Virginie* ou *Jeanne Lanternier*, qui aurait été trouvée, après la bataille d'Isly, parmi les femmes de Sidi-Mohammed.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les rapports sur la bataille d'Isly mentionnent bien la prise de tentes, de canons et de drapeaux, mais il n'y est nullement question de femmes du chef arabe (sic).

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le ministre et par son ordre :
Le sous-chef d'état-major général de l'armée

Signature illisible.

Elle fut piteuse, l'attitude du prince rodomont, du mari de Jeanne Lanternier, à Isly. Avec les soixante mille hommes dont il disposait, il ne put résister au choc des huit mille soldats de Bugeaud, supérieurement massés et conduits, il est vrai. Lorsqu'il vit venir à lui les colonnes françaises, pour l'assaut suprême, il fut pris d'une terreur superstitieuse, demeura sourd aux supplications des chefs qui parlaient de sauver au moins l'honneur, voulut tirer aux champs à tout prix. « Non, aurait-il crié, c'est à moi seul que les *Nessâra* (Nazaréens) en veulent ! ».

Il eût donné alors, comme Richard III, son royaume en expectative pour un cheval. Il s'enfuit devant la fatalité, visible à ses yeux hallucinés, galopa tout d'une traite jusqu'à Za, suivi seulement de quelques cavaliers *(*), laissant aux mains de nos soldats son camp, onze pièces de canon, seize drapeaux, douze cents tentes, y compris la sienne, tout son bagage personnel et un butin immense.*

(*) Lettre de Bugeaud à Soult, 19 août 1844, (Archives de la guerre).

Sa garde prétorienne, sa garde noire, qui devint plus tard le principal instrument de sa tyrannie ombrageuse et mesquine, essaya de soutenir un semblant de lutte. Trop tard.

« En arrivant à Za, dit Bugeaud (*), il trouva des lettres extrêmement pressées, dont on n'a pas sui publiquement le contenu, mais qui, très probablement, lui annonçaient le bombardement de Tanger ; elles étaient envoyées par l'Empereur. De Za, Sidi-Mohammed gagna Taza en faisant une halte très courte à Rabat-Clemessoûn… » Les tribus se montrèrent impitoyables pour les vaincu d'Isly. Elles harcelèrent l'armée débandée, dépouillèrent les traînards, laissèrent sans secours les blessés. La plupart arrivèrent nus, privés de leurs armes, de leurs chevaux, de leurs meilleurs habits. ''Jamais, écrivait encore Bugeaud au prince de Joinville, on ne vit plus grande preuve de barbarie (*)
(*) Archives de la Guerre. Lettre du 25 août 1844.

Pendant ce temps, Sidi-Mohammed sauvait sa tête sacrée,

Et là-bas, sans qu'il fût besoin de l'éperon,
Le cheval galopait toujours à perdre haleine,
Il passait la rivière, il franchissait la plaine,
Il volait…

Quelques prisonniers français, englobés dans le sauve-qui-peut de la déroute marocaine, furent victimes de la férocité des pillards des tribus. Un chasseur, nommé Wolf, dont le nom a figuré dans les rapports de Bugeaud, on l'a vu plus haut, emmené vers Taza avec ses compagnons, tomba malade, ne put se traîner jusqu'au but, fut abandonné. Des bergers se saisirent de lui, le torturèrent affreusement et le brûlèrent vif.

Il était à craindre que Sidi-Mohammed, rendu furieux par l'humiliation qu'il avait subie, par les reproches muets de son entourage, ne fit payer cher à son épouse française les déboires qui l'accablaient. Il n'en fut rien. ''Le prince, a écrit M. Ernest Alby en 1847, revint à Fez. Il s'attendait a être condamné à mort. Son père lui fit grâce de la vie. Il alla rejoindre sa femme à Maroc. (*Entre parenthèse, M. Alby avait assuré précédemment qu'elle se trouvait à Fez !*). ELLE LE CONSOLA DE SA DISGRACE ET ELLE COMBLA SES VŒUX EN DONNANT LE JOUR A UN FILS. ELLE ACCOUCHAT PENDANT LE SÉJOUR D'ESCOFFIER (*) AU MAROC. Depuis cette époque, Melle Lanternier et sa mère continuent de mener la vie la plus douce et la plus fortunée, et c'est ainsi que deux paysannes françaises, deux esclaves de l'émir, sont entrées dans la famille de l'empereur Muley-Abd-er-Rhaman et que l'une d'elles finira quelque jour par s'asseoir sur le trône du Maroc''.

(*) Le trompette Escoffier, prisonnier français au Maroc (Voir le chapitre suivant).

Ce fils, né de sang français dans une si tragique circonstance, ne serait-il pas le père d'Abd-el-Aziz ? Jeanne Lanternier semble avoir été la première épouse chérifienne de Sidi-Mohammed ; car ce prince était fort jeune en 1836, l'année du rapt, et il ne l'épousa qu'en 1837. D'après une pièce imprimée sans nom d'auteur, avec ce seul titre : Histoire d'un captif racheté au Maroc (*), rare et curieuse s'il en fut, ''la première demoiselle que le prince épouse est grande sultane et conséquemment maîtresse absolue de la maison… A la naissance d'un prince, toutes les dames du sérail en célèbrent la fête.
(*) Bibliothèque nationale, impr. O3 j-5

À la vérité, l'auteur anonyme déclare plus loin que les enfants des épouses légitimées jouissent de privilèges inégaux, réglés par la coutume et par l'arbitraire. L'ordre de succession des sultans en fait foi. « Les enfants, dit-il, de ces différentes reines ont droit à la couronne, à l'exclusion, toutefois, de ceux qui ont pour mère une sultane issue de sang chrétien ».

Mais cette loi a pu être tournée, Jeanne Lanternier avait embrassé l'islamisme, on l'a vu, et sa mère également.

Donc, elle remplissait les conditions essentielles pour donner au Sultan un héritier du trône. Et la longue faveur dont elle disposa autorise l'hypothèse qu'elle ne négligea rien pour assurer à son fils le bénéfice de sa naissance.

La légende vient étayer les déductions que nous avons mises en avant. Elle est formelle.

En citant le récit de M. Ernest Alby, qui parut, ru reste, dans la Presse de Girardin en1848 après avoir été détaché d'un travail plus étendu, publié l'année précédente, un journal de l'arrondissement natal de Jeanne Lanternier constate le fait sans ambages :

« Virginie (?) » Lanternier, épouse actuelle (en1848) du fils de l'empereur du Maroc, est appelée, sans nul doute, à partager un jour le trône d'Abd-er-Rhaman. Les habitants de Châtelay ont conservé le souvenir de Virginie, future impératrice du Maroc (*).

(*) Cf. Annuaire du Jura 1852, et le journal de l'Album dôlois, 1848.

LE TROMPETTE ESCOFFIER

Une question se pose ici, urgente, décisive.

Que vaut le récit, inexact et artificiel sur tant de points, de M. Ernest Alby, qui fait de Jeanne Lanternier, s'il est admissible, l'aïeule d'Abd-el-Aziz ? Certes, M. Ernest Alby s'est révélé, en cette occasion un littérateur à l'imagination très éveillée. Il est né à Marseille et il l'a bien fait voir. Il a oublié parfois ses propres indications ; il a affublé son héroïne d'un état civil douteux, que dément nettement le registre de Châtelay. Il a corsé son histoire d'incidents fabuleux, absolument inutiles, comme l'aventure de la gitane et celle de la fosse aux lions d'où Jeanne se serait tirée avec autant de bonheur que le prophète de la Bible. Ces bons animaux lui léchaient les pieds !!!

Il est probable aussi que les dialogues, touchants ou dramatiques, dont il a émaillé son exposé, ont été inventés de toutes pièces, et c'est pourquoi je les ai négligés à dessein comme de vains développements. La vraisemblance, les véritables mœurs du pays, la géographie même ont été trop souvent méconnus dans ce roman, où l'on voit des personnages s'exprimer dans le style du Châtelet, franchir les distances et esquiver les difficultés avec autant d'aisance que la princesse de Bengale des contes, emportés par le cheval enchanté de l'Indien.

Oui, n'est-ce qu'un roman ? Voilà le grand mot lâché !

M. Alby s'est défendu par avance contre cette accusation. Le principal témoin qu'il invoque est le trompette Escoffier, ''qui demeura prisonnier dix-huit mois chez les Arabes et les Marocains. Quelque temps après la bataille d'Isly, l'émir l'envoya à l'empereur Muley-Abd-er-Rhaman. Son voyage dans le Maroc commence à Ouchda et se termine à Tanger, en remontant par Taza et par Fez… Ainsi les lecteurs ont déjà pu comprendre que c'était en partie par Escoffier que nous avions été mis à même de compléter l'histoire des femmes Lanternier et des deux Allemandes.

C'est à l'affaire de Sidi-Yussef, en 1843, qu'Escoffier a été fait prisonnier. Il y a, là-dessus, un rapport probant de Lamoricière à Bugeaud, daté du 22 septembre. La veille, au plus fort de ce rapide engagement, le capitaine-adjudant-major Cotte, s'étant laissé emporter au milieu des ennemis, eut son cheval tué et, blessé, ne put battre en retraite. Il courait le risque d'être sabré ou capture. Alors le trompette Escoffier sauta à terre, donna son cheval à l'officier, qui put ainsi rallier l'escadron de chasseurs. Mais Escoffier fut entouré ; il ramassa un fusil, brûla vingt et une cartouches, tomba, la jambe traversée. Les soldats d'Abd-el-Khader le recueillirent et l'emmenèrent, avec ses camarades, Wolff, qui devait mourir misérablement après Isly, Briant, Chapuis, Gressart.

Remis aux autorités marocaines, il vit de loin la bataille d'Isly, assista à l'Oued-Malouya, au supplice de son compagnon Wolff, fut dirigé sur Fez. Dans cette ville, il rencontra deux déserteurs français, Dumoulin, qui avait pris à l'abjuration le nom d'Abdallah, et Joseph Grémillet, qui avait pris celui de Mustapha. Par eux, il apprit les extraordinaires aventures des femmes Lanternier. Un haut fonctionnaire marocain, le pacha Bousselam, « vint confirmer, de son coté, l'exactitude des faits relatés par les deux renégats au sujet de Mlle Lanternier et de son mariage avec Sidi-Mohammed, commandant en chef de l'armée marocaine à la bataille d'Isly et fils aîné de l'empereur Muley-Abd-er-Rhaman ».

En 1845, Escoffier et son camarade Briant sont rapatriés par les soins du consulat français de Tanger, que gérait alors M. Maubussin. Après un court passage à Alger, l'ex-trompette revient à Besançon, sa ville natale, où il reçoit un accueil enthousiaste. La garde nationale s'émeut, une fête est ordonnée en son honneur, on le couronne de lauriers.

Nous avons de cette manifestation une preuve officielle, la délibération prise le 24 mai 1845 par le conseil municipal de Besançon. En voici le texte : tous les membres ayant été convoqués, présents, M. Brétillot, maire, président.

Le conseil accueille avec empressement, au nom de la cité, la proposition qui lui est faite par un de ses membres de donner au trompette Escoffier, né à Besançon, un témoignage de gratitude et de haute estime qui rappelle l'acte de sublime dévouement par lequel ce militaire s'est signalé en Afrique, en abandonnant, dans un moment critique son cheval à son capitaine pour qu'il puisse se soustraire à l'ennemi et rallier l'escadron sous ses ordres.

En vue de réaliser cette pensée, le conseil vote au trompette Escoffier une médaille d'or de la valeur de trois cents francs et délibère que cette dépense sera inscrite au budget supplémentaire de 1845. Louis-Philippe s'émut de l'histoire du héros modeste des guerres africaines, témoigna le désir de le voir. Escoffier se rendit donc aux Tuileries, fut reçu par le roi, qui le nomma, avec Briant, garde surveillant au château.

Tel est le témoin principal qui a inspiré les racontars de M. Ernest Alby. Il faut convenir qu'il est digne de foi et que ses affirmations, si étranges qu'elles paraissent au premier abord, ses souvenirs, si fumeux qu'ils soient dans l'ensemble, si flottants qu'ils soient dans les détails, ont pu avoir une source authentique. Les renégats, qu'il a fréquentés, paraissent avoir été en rapport avec des personnages du service du palais impérial de Marrakech, peut-être avec la négresse Baki, la nourrice de Sidi-Mohammed, qui avait été attachée à la personne de Jeanne Lanternier. Au plus fort des hostilités avec l'armée française, la plupart s'étaient éloignés de Fez et s'étaient enfoncés dans l'intérieur de l'empire.

Ces déserteurs jouissaient, du reste, d'après le voyageur Rey (*), d'une réputation douteuse ; on les accablait de démonstrations enthousiastes et de menus cadeaux avant l'abjuration ; à peine avaient-ils prononcé la fatale formule qu'ils étaient délaissés sans ressources. Ils tombèrent alors dans la misère, menaient l'existence hasardeuse d'aventuriers réduits eaux pires expédients. D'aucuns se livrèrent au brigandage. La population musulmane les tenait en suspicion ; ils formaient, à Marrakech et à Fez, une petite colonie séparée, qui avait même son cimetière particulier. Et les Français, que leurs affaires ou les malheurs de la guerre amenaient au Maroc, furent victimes souvent des agissements de ces déclassés, qui avaient renié leur ancienne patrie et que leur nouvelle patrie couvrait d'une dédaigneuse protection.

(*) Souvenirs d'un voyage au Maroc par Rey (Bibli.nat O3j-18.

Parmi eux, dit encore l'auteur de l'Histoire d'un captif, il y avait bon nombre d'officiers voleurs, de soldats dégradés, de repris de justice. Ils vivaient généralement méprisés.

L'historiographe de Jeanne Lanternier, M. Ernest Alby, qui a recueilli les récits dispersés de la captivité des Français au Maroc à l'époque chevaleresque, malgré ses qualités d'invention remarquables, a laissé un honorable souvenir.

Il a connu beaucoup de prisonniers ; on trouve son nom à la suite de ceux des derniers officiers français, arrachés aux mains d'Abd-el-Khader en 1846, grâce à l'intervention d'un officier espagnol, Demetrio Maria di Benito, gouverneur de Mililla. Il a signé avec eux une adresse de remerciement à cet ami de la France, qui s'était énergiquement entremis dans cette circonstance pour rendre la liberté aux prisonniers des combats de Sidi-Brahim et d'Aïn-Témouchant. M. Alby professait des opinions très avancées, il avait été disciple de Saint-Simon et d'Enfantin. Sur la fin de sa vie, il fut attaché à la Bibliothèque nationale.

AU HAREM

Quelle fut, au juste, l'existence de Jeanne Lanternier, de cette enfant de seize ans, transplantée, par un brutal caprice de la destinée, des champs paternels dans le mystère troublant d'un harem princier constitué à l'ancienne mode, que la Turquie elle-même, d'après des révélations récentes, a adoucie et réformée ? Que devint cette désenchantée, enfermée sans espoir de retour, dans le ''gynécée patriarcal et sensuel d'un Orient féroce et doux, barbare et décadent ?'' (*).

(*) Henry Baüer, Écho de Paris.

Les sahariennes abondaient dans ce couvent voluptueux, telles que les a décrites Mme Jean Pommerol en son livre révélateur :

Entre les tasses de thé et les propos indécents, elles se livrent, tantôt à des contorsions peu chastes, tantôt à des rigidités de statue, tandis que les « regardantes » affectent des airs détachés, ou passionnés, ou polis, ou dédaigneux. Elles paraissent vouloir, loin des hommes, étudier ce qui pourra plaire aux sens ou à l'imagination de ces derniers. Un souci voluptueux (parfois à leur insu) les occupe, une instinctive recherche, qui se manifeste aussi dans leur parure et leurs parfums. Plaire ! Plaire !… et si peu souvent et pour si peu d'êtres de l'autre sexe (*)

(*) Mme Jean Pommerol, Une Femme chez les Sahariennes.

Dormir, manger, s'éventer, danser, s'habiller, recevoir des femmes amies, visiter les cimetières, telles étaient les distractions du harem à Marrakech. En 1836, l'année précisément où Jeanne Lanternier fut promue à la dignité de chérifa, Abd-er-Rhaman fit visiter, par faveur exceptionnelle, son harem à un officier français, le colonel Delarue ; mais il ordonna à ses femmes de se cacher derrière des persiennes, d'où elles pouvaient tout voir sans être vues. À peine eurent-elles jeté les yeux sur le colonel, qu'elles poussèrent des cris aigus et bruyants, espèce de musique sauvage que font entendre les femmes marocaines pour exprimer leur parfaite satisfaction. Le lendemain, en effet, elles firent demander au colonel quel était le joli oiseau apprivoisé qui se tenait si bien sur sa tête et qui les avait si fort ravies. Elles avaient pris pour un oiseau la plume de coq tricolore qui surmontait son chapeau d'uniforme (*).

(*) Journal La Presse, 13 août 1844.

Très semblables les unes aux autres, les retraites où les princes marocains enfermaient leur bétail féminin. Une terrasse sur laquelle ouvraient des cellules. Au seuil de chaque cellule, comme dans les ruelles mal famées des villas algériennes, des femmes accroupies, fumant, s'interpellant d'une porte à l'autre. Alentour, un jardin aux vastes allées, bordées de la luxuriante végétation des climats de feu. De loin le profane ne distingue qu'un grand pavillon surmonté d'une sorte de dôme en bulbe, de couleur éclatante.

Quelle différence entre cette vie claustrale, où les recluses, abruties par l'isolement et l'oisiveté, résignées au caprice du maître, comblaient les heures lentes par des distractions puériles, en jouant avec leurs doigts de pied, ou simplement, « en s'endormant du pesant sommeil des bêtes lasses et repues », et les libres années, où Jeanne errait dans la forêt de Chaux où, plus tard, fortifiée par les rudes travaux de la ferme paternelle, elle dansait sans contrainte avec les fils des colons de Dely-Ibrahim au son d'une musique de rencontre !

Et quelles jalousies elle dut exciter parmi ces soudaniennes qui se savaient condamnées à un rang subalterne, que l'on conduirait au marché du jeudi, un jour, lorsque, décidément, elles auraient cessé de plaire au maître !

Plus d'une fois, les esclaves noires, même les Circassiennes achetées à grand frais à Constantinople, grincèrent des dents et murmurèrent de rauques imprécations, lorsqu'elles virent Sidi-Mohammed, fidèle au rituel du palais, annoncé par un signal mystérieux des eunuques, passer sans s'arrêter devant leur seuil, ''diriger sa marche où étaient ses amours'', s'éloigner ensuite, au son des trompettes, pour aller se purifier du contact féminin, suivant les prescriptions du livre saint (*).

(*) Histoire d'un captif racheté au Maroc p. 25.

Dès ce moment, sans doute, Jeanne dut s'entendre appeler d'un surnom symbolisant sa faveur, l'influence persistante qu'elle exerçait sur l'héritier désigné d'Abd-er-Rhaman. Les sultanes d'origine européennes étaient qualifiées par leurs compagnes du titre de reine, suivi du nom de leur pays d'origine. Il y avait ainsi au harem la reine d'Espagne, la reine d'Angleterre ; Jeanne devint naturellement la *reine de France*.

Cet état d'âme enfantin des emmurées du sérail, fruit d'une vie futile et animale, ne vous fait-il pas souvenir de la naïveté de ces filles des Chambââs qui, au dire des voyageurs, n'ayant vu que de loin en loin des officiers français, pensaient que la race française ne comportant qu'un sexe, le fort, le sexe féminin n'existait pas chez nous (*).

(*) Voir l'ouvrage cité plus de Mme Jean Pommerol.

Dans cette étrange société, dit encore un témoin bien renseigné, M. Jules Erckmann, capitaine d'artillerie, chef d'une mission militaire au Maroc, neveu du romancier populaire (*), les femmes font bande à part ; dès qu'elles ne sont plus très jeunes, elles sont abandonnées par leurs maris, qui leur préfèrent de jeunes négresses achetées au marché. Elles ne sortent guère que pour voir leurs parents, aller au hammam, quand il n'y en a pas dans la maison, et visiter les tombeaux le vendredi.

« Elles prient rarement ; on ne leur apprend rien, parce qu'on trouve qu'elles ne valent pas la peine d'être instruites de quoi que ce soit. Lorsqu'elles n'ont pas de servantes, elles passent une partie de la journée à moudre le blé et à faire le pain. Elles prennent l'air sur les terrasses, où, d'un commun accord, les hommes s'interdisent de monter, et se livrent quelques-fois à une gymnastique fort dangereuse pour aller se rendre visite les unes aux autres ».

(*) Le Maroc moderne, par Jules Erchmann, p. 181 et suivantes. Paris 1885.

Abd-el-Aziz lui-même, bien que condamné, dit-on, par la nature à observer dans son gynécée une neutralité bienveillante, fut souvent victime des caprices des grands enfants qui décoraient son intimité. Il les amusait, au beau temps de son insouciance, en leur montrant la lanterne magique, en leur exhibant des bibelots européens, en prenant d'elles des instantanés, dont quelques-uns ont été reproduits par les journaux.

On raconte qu'une nuit, il envoya les soldats du palais réveiller un négociant anglais pour lui demander de livrer sur l'heure toutes les boites de sardines que contenait son magasin. La veille, le sultan avait donné à l'une de ses favorites, une Circassienne, des conserves de Marseille. L'aimable personne avait fait part des petits poissons à ses compagnes, qui jugèrent le mets délicieux et se rebellèrent contre leurs gardiens parce qu'on ne leur en servait pas au dîner. Il y eut un beau vacarme.

En d'autres temps, on eût cousu quelques-unes dans un sac, pour l'exemple. Mais Abd-el-Aziz déteste les scènes et les violences. Sa jeunesse, passée tout entière parmi les femmes, sous la dépendance de la validé sa mère, l'éloignement de toute occupation guerrière, l'ont médiocrement préparé aux actes de décision. Il céda au vœu général et calma d'un mot condescendant la sédition, renouvelée vaguement de Lysistrata, qui menaçait son repos, sinon sa félicité !

Pauvre Abd-el-Aziz ! Qu'il se montre à cheval, drapé de la géba, du linceul blanc à capuchon, sous le parasol légendaire, dans l'attitude qu'ont retracée les peintres, au milieu d'un cortège moyenâgeux de cavaliers armés de lances : qu'il revête, au grand scandale des croyants, le fantaisiste uniforme de général anglais imaginé par le caïd Mac Lean : qu'il donne une audience particulière sur un fauteuil de canne, au seuil de la porte en fer à cheval qui ouvre, à l'extrémité de la terrasse de son palais, l'accès des appartements secrets, il me fait irrésistiblement songer à une mélancolique effigie de Pharaon qui est au Louvre. Vous la trouverez dans la salle des antiquités égyptiennes. C'est une statuette en stéatite jaune, finement travaillée, qui représente le roi eunuque de la dix-huitième dynastie, Aménophis ou Aménothès IV.

Les images que nous avons conservées de ce prince nous reportent à la célèbre division du règne de Louis XIV : *avant la fistule, après*. Il y eut, dans la vie du roi, une catastrophe inconnue qui bouleversa sa manière d'être et se traduisit par une dégénérescence analogue à l'infantilisme. Faut-il, comme le pensait Mariette, malheureux dans une guerre avec les Abyssins et dépouillé de sa virilité, suivant la coutume ? On ne sait. Mais ses statues lui donnent, à parti d'une certaine époque, un aspect tout différent, l'aspect d'une féminisé imberbe, aux joues flasques et pendantes, au menton gras en saillie, au regard doux, aux cuisses fortes, aux hanches plantureuses.

Abd-el-Aziz ressemble étrangement à Aménothès IV, ‘’le plus paradoxal des souverains qui régnèrent sur l’Égypte pendant l’antiquité’’. D’origine servile comme lui, dominé par l’influence du sang nubien qui coule en abondance dans ses veines, comme dans celles du Pharaon, il scandalisa aussi ses sujets par l’abandon apparent des pratiques religieuses de ses ancêtres et se laissa aller à un modernisme déconcertant.

Aménothès IV – rapprochement instructif – tenta une révolution religieuse et sociale en remplaçant le culte symbolique d’Atonou, fonda une ville nouvelle et changea jusqu’à son nom. ‘’Il se distingue à peine de son père, dit M. Maspéro, dont l’autorité s’impose en pareille matière, dans les premiers portraits qu’on a de lui ; il a les traits réguliers et un peu lourds, le corps idéalisé, la tournure conventionnelle des Pharaons orthodoxes. Khonniatonou (Aménothès, sous son nom nouveau), affecte un front fuyant, un grand nez aquilin, pointu, une bouche mince, un menton énorme, saillant en avant, se rattachant à un cou maigre et prolixe ; peu d’épaules, peu de muscles, mais des seins si ronds, un abdomen si gonflé, des hanches si plantureuses, qu’on dirait une femme (*)’’.

(*) Maspéro, Histoire ancienne t. II, p. 326.

Et les serviteurs groupés autour de lui dans les figurations d’El-Amarna, qui sont venues témoigner par miracle d’un passé si nuageux, ressemblent au maître déchu, avec leurs profils anguleux, leurs poitrines molles, leurs allures équivoques et leurs ventres ballonnés jusqu’à la caricature.

Escoffier et les déserteurs français au dire de M. Ernest Alby, ont soutenu qu’après Isly, le crédit de Jeanne Lanternier n’avait pas failli. Il se consolida du fait de la naissance d’un fils. Elle habitait le plus souvent, avec son mari, le palais de Marrakech. Peut-être s’ébattit-elle dans l’*Aguedal*, cet immense jardin, Eldorado barbare, où joua insouciamment Abd-el-Aziz, quand il n’était encore qu’un sultan fainéant. Elle suivit son seigneur, cachée dans ces sortes de tabernacles richement drapés qui dérobent aux regards masculins les traits des dames du harem.

Nous la voyons par la pensée, assise à la turque sur les divans, mélancolique au souvenir de sa patrie absente, de sa famille dispersée, son frais visage encadré par les plis flottants et les reflets dorés de la *hantouze* et des *hafidas*, sous le diadème qui la désignait à ses rivales comme l’aimée entre toutes.

Elle promena ses rêveries sous les oliviers, les palmiers alternés de cyprès, parmi la forêt odorante des mimosas et des orangers, au bord des ruisseaux frangés de lauriers-roses, qui entretenaient une fraîcheur exquise dans cette retraite enchantée.

Souvent, elle connut l'ivresse de régner sur le cœur du futur sultan dans un des kiosques mystérieux aménagés pour l'intimité.

Et elle agaçait en riant les lions et les panthères qui, accroupis dans leurs cages, semblaient les gardiens farouches et étonnés des divertissements secrets du Sidnâ.

SULTANE

En, 1859, le fuyard d'Isly succédait à son père. Voilà la paysanne de Châtelay devenue sultane !

Tout fait supposer que son farouche époux lui avait conservé son rang et son influence dans cette immense population féminine qui grouillait, à divers titres, au harem impérial. Adb-er-Rhaman était renommé pour sa cupidité. Il spéculait ouvertement sur le blé et l'orge, faisait, au besoin, métier d'usurier, et les légendes les plus fabuleuses couraient sur son trésor, dissimulé à Mesquinez ou dans le Tafilalet, où s'entassaient, disait-on l'or et les marchandises précieuses. On parlait de cinq cents millions ! Il n'est rien resté de cette réserve. Abd-el-Aziz n'a rien à envier à la civilisation européenne : c'est un souverain moderne, il s'est procuré des dettes.

Sidi-Mohammed, d'ailleurs, avait contribué pour une large part à la dispersion du trésor d'Abd-er-Rhaman. Il faisait acheter sans cesse des esclaves et il ne légua à Mouley-Hassan, son fils, que des charges.

« La grosse dépense, dit M. Ludovic de Campon (*), est le harem ». Voilà la ruine du budget. Le sultan (Mouley-Hassan), ayant hérité du harem de son prédécesseur Sidi-Mohammed, a outre les femmes légitimes, les concubines et les esclaves attachées à leur service, un personnel féminin de près de deux mille têtes, personnel qu'il faut nourrir, habiller, parer de bracelets et de bijoux, parfumer et distraire. Des juifs de Fez m'ont montré des comptes de plus de 100.000 francs pour des fournitures de soieries et de drap pour les vêtements de ces dames. Il y a, en outre, le harem à renouveler… Je ne parle pas des achats fantaisistes, que le sultan fait en Europe, d'horloges perfectionnées, de fusils, de canons, de pianos mécaniques

(*) Un empire qui croule, 1 vol. Paris – Plon., de montres à répétition et de diamants…".

C'est un peu avant son élévation au trône que Sidi-Mohammed aurait permis à Jeanne Lanternier de renouer avec sa famille, de s'enquérir du sort des siens. A quelle date faut-il placer cet acte de haute tolérance ? Il semble qu'il a dû suivre la bataille d'Isly. D'après la légende

qui a cours encore dans le Jura, la validé aurait fini par retrouver ses sœurs, aurait correspondu avec elles et réussi à les attirer au Maroc, où elles auraient épousé des dignitaires du Maghzen.

Ce qui est certain, c'est que les trois sœurs de Jeanne, Claudine, Anne-Antoinette et Anne Claude-Lanternier, dont les noms continuent à figurer au registre des naissances de la comme de Châtelay, disparurent dans des conditions mystérieuses, s'évanouirent un matin, comme des héroïnes de ballades. Ni à Châtelay, ni à Dely-Ibrahim, ni à Alger, l'état civil n'a gardé trace de leur décès. Aucun papier officiel ne mentionne leurs noms. C'est bien étrange.

Marrakech était, pour Sidi-Mohammed, comme pour son père, la cité de prédilection. Il retrouvait, dans ce cadre archaïque, parmi les populations hostiles à l'étranger, fermées à la civilisation occidentale, un milieu approprié à ses instincts de bas despotisme et de lâcheté cruelle. Le palais impérial était situé hors de la ville, en face de l'Atlas, avec de merveilleux jardins et des pavillons de retraite, séjour enchanté où semblaient revivre le faste insolent et les splendeurs magiques des sultans de légende servis par les fées et les génies.

On dit que, pareille à Aline, reine de Golconde, Jeanne Lanternier trompa sa nostalgie en faisant planter des arbres de France, dont quelques-uns subsisteraient encore. Elle aurait même, nouvelle Marie-Antoinette, obtenu de son seigneur la construction d'un Trianon en réduction, ou, tout au moins, d'une cabane rustique sur le modèle des chaumières de son pays. Mais les fées changèrent ici le dénouement du charmant conte du chevalier de Boufflers.

Lorsque la pastoure franc-comtoise reparut au Val d'Amour, elle n'avait plus son pot au lait ; elle avait délaissé les attributs symboliques qui rendirent à Aline le cœur de son volage adorateur et firent, par miracle, refleurir ses amours vierges, ainsi que cela se pratique, dit-on, au paradis de Mahomet. Puissance divine de l'illusion ! Une de ses résidences où le sultan aimait à reposer ses noirs soucis était le palais de Saridj-Ménarah. Il s'y rendait avec son harem. Là aussi régnait un parc ombreux, ‘'délices des rois maures'', comme mes jardins de la romance, gardé à l'entrée par une ligne de peupliers. Partout s'étendaient des parterres aux couleurs chatoyantes ; dans les kiosques, ménagés pour les apartés impériaux, le caprice sauvagement raffiné du souverain se plaisait à rencontrer les élues de son cœur, étendues à la sybarite sur des lits de roses.

Au milieu de ces splendeurs barbares, Jeanne n'oublia point la terre natale. Elle avait conservé la propriété de la maison paternelle de Châtelay. Ayant appris, un jour, qu'elle tombait en ruine, elle envoya une somme d'argent à l'un de ses parents pour payer les réparations nécessaires.

Les familles ont leur destinée.

Une des causes qui déterminèrent l'exode des Lanternier en Algérie fut l'incendie de cette pauvre isba, où ils avaient si vaillamment nargué la mauvaise fortune. Reconstruite par l'effet des libéralités de la sultane française du Maroc, la maison brûla de nouveau vers 1865. Le fait n'a point été oublié à Châtelay. Il y eut même, - on s'en souvient là-bas, - à cette occasion, un léger scandale. Un paysan refusa de faire la chaîne ; la gendarmerie lui déclara procès-verbal et il fut poursuivi en justice.

Il apparut, à la tolérance dont jouit la sultane en titre, mère d'un héritier de l'empire, aux facilités qui lui furent laissées de correspondre avec les siens, aux privilèges qui lui furent concédés, principalement après Isly et les révélations des prisonniers français, qu'une faveur exceptionnelle lui était attribuée. Et pourquoi Mouley-Hassan ne serait-il pas le fils de la chrétienne renégate ? Jamais, dans tous les cas, cette version n'a été démentie.

Les minutieuses constatations de l'état civil sont inconnues, encore maintenant, dans les pays d'islamisme pur. Le Maroc ignorera toujours le droit des gens. E, 1844, Abd-er-Rhaman, le beau-père de Jeanne Lanternier, n'hésita pas à retenir à Tanger les ambassadeurs et les consuls étrangers. C'est même, très probablement, ce souvenir fâcheux qui a porté les puissances à décliner, pour la conférence de 1906, l'hospitalité d'Abd-el-Aziz. Elles savaient que le brigandage est, au Maroc, une industrie honorée, et craignaient une réédition du *Roi de la montagne*. Un brigand heureux peut devenir demain fonctionnaire, ministre peut-être.

Qu'est au fond l'homme à l'ânesse, le roghi Bou-Hamara ? Un frère du sultan, un aventurier, un illuminé ? Si une pareille incertitude règne et se propage sur l'identité des princes du sang, à plus forte raison enveloppe-t-elle les êtres de mystère recrutés pour le harem.

Elles apparaissent comme des ombres voilées, fleurissent dans la solitude magnifique des palais, s'étiolent et meurent sans que nul ait le droit de s'en inquiéter. En parler même est une offense au maître. Le plus grave tort qu'Abd-el-Aziz ait porté à son autorité spirituelle de fils du Prophète, le plus sérieux argument qu'il ait fourni à la révolte est la facilité avec laquelle il a laissé répandre dans le public les instantanés représentant ses femmes, le visage nu, en des postures familières.

Donc, Jeanne Lanternier, promue au titre d'épouse honoraire, classée par l'âge dans le rang des *âdjaïz* (femmes hors d'âge), et, comme telle, autorisée à se mêler aux hommes et à sortir du palais, put fort bien compléter de vive voix la légende qui était née des événements de 1844.

On prétend, il est vrai, pour dissimuler l'importance de sa personnalité que Sidi-Mohammed exclut de sa succession, par un pacte formel, l'aîné de ses fils, au profit de Mouley-Hassan.

Mais ne faut-il pas voir, au contraire, dans cette préférence affichée, rapprochée des honneurs dont il n'avait cessé d'honorer la chrétienne convertie à l'Islam, la démonstration d'une sollicitude persistante pour la ''sultane française'' et pour le fils qu'elle lui avait donné ?

Et n'est-ce pas au profit de cet héritier tardif, né au lendemain de l'inoubliable défaite, qu'il s'est résolu à écarter du trône son aîné ?

QU'EST DEVENUE JEANNE LANTERNIER ?

Le Maroc a été décrit et raconté dans ses moindres particularités. Pourtant aucun des explorateurs, des savants, des officiers, des trafiquants ou des simples aventuriers qui ont traversé ce pays, si âprement convoité par les puissances, n'a consacré la moindre mention à la favorite de Sidi-Mohammed.

Aucun, depuis 1848, ne nous a fait connaître l'épilogue de l'extraordinaire aventure de Jeanne Lanternier.

Nos représentants officiels ont appris par hasard son existence et son nom. En 1899, j'ai écrit à M. Revoil, qui devait plus tard prendre une part si éclatante à la conférence d'Algésiras, pour obtenir quelques renseignements. Voici la réponse qui me parvint :

Légation de la RÉPUBLIQUE FRANCAISE AU MAROC

Tanger le 29 décembre 1899.

Monsieur.

Vous vous êtes adressé à moi afin de connaître les informations locales propres à vous éclairer sur la date de la mort au Maroc de la dame Virginie (?) Lanternier et sur la descendance qu'elle y aurait laissée.

Cette question avait déjà préoccupé la Légation et, il y a un an, il avait été écrit à M. le préfet de la Côte-d'Or, qui en avait saisi mon prédécesseur, que, malgré des recherches entreprises à Marrakech même et dans l'entourage du sultan, il n'avait pu être recueilli aucun renseignement sur la dame Lanternier, ni sur les circonstances de sa vie au Maroc.

Recevez, monsieur, les assurances de ma considération distinguée.

Le Consul général, Chargé d'affaires de France LAMARTINÉRE

Ces démarches auprès de notre Légation étaient inspirées par les vives instances d'un sieur Ayard, parent probable de Jeanne Lanternier, habitant Dijon.

Je me suis alors retourné vers la préfecture de la Côte-d'Or. Consultée par moi, à deux reprises, elle ne put me fournir que la preuve de son intervention officieuse à Tanger. Il suffira donc de citer sa dernière lettre.

Cabinet du Préfet de la Côte d'Or.

Dijon le 19 mars 1900.

Monsieur.

En réponse à une nouvelle lettre concernant la nommée Jeanne Lanternier, j'ai l'honneur de vous faire connaître que c'est sur une demande adressée directement à la Légation française du Maroc par un nommé Ayard, demeurant alors à Dijon, que des recherches infructueuses d'ailleurs, ont été faites à la cour chérifienne.

Ma préfecture n'a joué dans cette affaire que le rôle d'intermédiaire entre la Légation et M. Ayard, aujourd'hui décédé, et j'ignore quels liens de parenté l'unissaient à la dame Lanternier.

Pour le préfet, le chef de cabinet Ch. RAVON

ÀChâtelay même, la génération qui a connu Jeanne a disparu. Cependant, en 1906, une dame Baudier vivait encore ; elle a raconté à l'un de ses neveux, M. J.J.B. Guillemin, négociant à Paris, qu'elle avait vu revenir au pays la ‘'sultane du Maroc''. Elle aurait accompli un pieux pèlerinage à la maison paternelle et à la vieille église de Chissey, où elle avait fait sa première communion. Interrogé par moi, un autre des neveux de la vénérable aïeule, M. A Mathieu, de Chissey, m'a écrit à la date du 16 janvier 1905, en s'excusant de ne connaître que par la légende l'histoire de sa compatriote :

« Quant à notre tante, Mme Baudier, l'âge aidant, *elle ne se rappelle que vaguement avoir entendu parler de cette personne*… »

Et c'est grand dommage car son témoignage précis eût éclairé mon enquête laborieuse d'une lumière éclatante. Un de ses ascendants, en

effet, M. Baudier, a signé l'acte de naissance de Jeanne Lanternier, en sa qualité de maire de Châtelay.

Pour ne rien négliger, ajoutons qu'un autre originaire du Val d'Amour s'est montré plus explicite. Sa déposition mérite d'être consignée ici, bien qu'il soit témoin de seconde main.

M. Abel E…, employé au Sénat, est né en 1850. Son père était du même âge que Jeanne Lanternier. Il se souvient distinctement lui avoir entendu dire que la « sultane » était venue en France sous l'Empire, probablement à l'occasion de l'exposition de 1855. Un personnage de la cour chérifienne l'accompagnait : il attendait à Dijon, pendant qu'elle se rendait au village. Elle donna de l'argent pour restaurer la maison paternelle dont il ne subsiste aujourd'hui qu'un emplacement légendaire. La propriété passa ensuite aux mains d'un cousin, qui demeurait à Chissey. Les deux sœurs de Jeanne ont bien été attirées par elle au Maroc et mariées à des seigneurs de la cour.

Hors la tentative du sieur Ayard, de Dijon, nul ne s'enquit du sort de la paysanne muée en impératrice. Peu à peu, le silence se fit sur elle. On oublia la légende d'un héritage à la Crawford, qui avait un instant ému le pays. Il manqua, peut-être aussi, la lampe d'Aladin pour découvrir le trésor enchanté laissé, sans doute, par la princesse des *Mille et une nuits*.

La cour chérifienne, on l'a vu, a opposé un silence hérissé à toutes les curiosités. Son secret demeure impénétrable. Est-ce que les femmes du harem, même les sultanes, ont une histoire ? Saurions-nous quelque chose de celle de Jeanne Lanternier sans les indiscrétions d'esclaves du palais rapportées par un prisonnier français ? Sa tombe est anonyme ; on l'a enterrée sous les roses avec un verset du Coran pour épitaphe, et sa vie apparaît, dans l'ombre troublante de ce mystère, comme un roman éblouissant qui ne finit point.

Si bien que, dans le Val d'Amour même, il se rencontre déjà des sceptiques qui prétendent que Jeanne Lanternier a imaginé de toutes pièces son odyssée, rêvé sa fortune fabuleuse et joui longtemps en silence du succès de son invention.

Revenue d'une captivité sans gloire après Isly, elle ne se serait révélée à ses compatriotes que pour les mystifier. Seulement, comme elle n'avait pas l'esprit porté aux vastes spéculations, elle ne songea pas à tirer parti pratique de son passé mystérieux. Elle a dû mourir concierge quelque part et ne rien laisser, pas même des *Mémoires*, à peine une légende, qu'a consciencieusement établie M. Ernest Alby, en y mettant un peu du sien, et à laquelle bon nombre de gens sérieux s'obstinent à attacher de l'intérêt.

Nous sommes tous d'Athènes en ce point, et moi-même,

Au moment où je fais cette moralité…

ANNEXES

Les sultanes blanches au Maroc et l'Allemagne.

La question délicate de la généalogie maternelle d'Abd-el-Aziz n'a pas été seulement traitée par les publicistes français ; elle a aussi occupé la presse et l'opinion allemandes. Nous n'en donnerons ici qu'une preuve entre vingt.

Au moment où la conférence d'Algésiras – cette solennelle constatation de l'impuissance diplomatique – s'ouvrait dans le noir du mystère comme un pur mélodrame, les journaux d'outre-Rhin, à court de mauvais arguments, s'avisèrent d'invoquer les origines européennes du sultan à l'appui de leur thèse.

Le 12 janvier 1906, le correspondant particulier du *Matin* à Berlin téléphonait à son journal :

« un journal allemand nous donne une explication toute simple et définitive de l'attitude l'Allemagne dans la question du Maroc ». *Le sultan*, dit ce journal, *est presque allemand ; or, l'Allemagne a bien le droit – n'est-ce pas ? – de s'occuper des affaires de ses nationaux*.

Un livre d'observations sur le Maroc récemment paru, dont l'auteur est M. Genthe, journaliste de deuxième plan (qui fut au Maroc au printemps dernier et de qui la présence provoqua un incident dont on retrouve la trace au Livre Blanc), nous révèle, en effet, que la bisaïeule du sultan était Allemande. Elle s'appelait Saghia, native du grand-duché de Hesse. Faite esclave, elle fut vendue en 1790 au sultan Moulaï (Soliman), qui en fit sa quatrième femme.

Ce fait, nié par les Anglais, qui affirment que la quatrième femme du sultan Moulaï, du nom de Saghia, était une Irlandaise, serait confirmé par les documents laissés par un capitaine autrichien du dix-huitième siècle, qui demeura pendant huit ans au Maroc. D'ailleurs, la mère elle-même du sultan n'est pas Arabe, mais Circassienne. Elle fut achetée sur le marché de Constantinople par un marchand d'esclaves marocain et offerte gracieusement au père du sultan actuel.

Le Matin, numéro du 14 janvier 1906.

Le correspondant du journal français aurait pu ajouter que l'aïeul du sultan régnant avait consacré comme épouse favorite une Française, Jeanne Lanternier, dont on vient de lire les aventures romanesques. Il y avait donc un précédant plus moderne à opposer aux allégations contestables des écrivains allemands attachés à la politique mondiale.

Lettre de M. Victor Waille, professeur à l'École des lettres et à l'École nationale des beaux-arts d'Alger.

Alger le 12 novembre 1905.

Mon cher ami,

L'Annuaire n'indique pas de vignerons du nom de Lanternier à Dely-Ibrahim. Les dossiers du Gouvernement Général, relatifs aux colons qui ont obtenu des concessions, sont également muets en ce qui concerne notre compatriote, dont la descendance dans ce pays est, sans doute, éteinte. Quant à sa fille, qui était paraît-il fort belle, elle fut enlevée, non par des pirates, mais par les réguliers d'Abd-el-Khader (sur le cimetière de Dely-Ibrahim) et conduite à Nedroma, puis offerte par l'émir au jeune sultan du Maroc (alors prince impérial). Joli cadeau à faire à un jeune homme, à l'occasion du jour de l'an ! Ci-joint l'extrait qu'un de mes amis a bien voulu copier dans un livre datant de 1837…

Bien à toi.

Victor Waille.

Ce livre ne faisait que reproduire les articles de la Presse de 1848, cités par nous.

Lettre du maire de Châtelay, commune natale de Jeanne Lanternier.

Chatelay (Jura), le 17 décembre 1899.

Monsieur Noël Amaudru.

En réponse à votre lettre du 12 décembre courant, je vous fais connaître qu'on ne sait pas plus à Châtelay, qu'ailleurs si jamais notre commune a fourni une impératrice du Maroc.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il y a de certain, une famille de Châtelay, en 1833, du nom de Lanternier, est allée habiter l'Algérie, lors de la colonisation. Quelques années plus tard, cette famille, travaillant dans les champs, a été capturée par les Bédouins (?) et on ne sait ce qu'elle est devenue.

La personne dont vous parlez comme impératrice, enfant de cette famille, est née en 1820. La maison natale n'existe plus.

Le dernier frère du père Lanternier est décédé il y a deux ou trois ans. Il n'était pas plus renseigné que nous sur la situation.

Veuillez bien agréer, monsieur, les respects de votre très humble serviteur.

Le maire de Châtelay : BLANC

Les souvenirs du vénérable M. Blanc, contemporain de la « sultane française », l'avant dernier maire de Chatelay, ne paraissent pas très précis, et il convient de n'attacher qu'une valeur relative à ses allégations. D'autres habitants de la commune se sont montrés plus explicites que lui.

Les dynasties arabes au Maroc.

Bou-Hamara est-il ou n'est-il pas le frère aîné d'Abd-el-Aziz ? Question de pure forme, car, toutes les fois que l'islamisme marocain s'est senti menacé dans son intransigeance dogmatique, dans son attachement à une civilisation archaïque, il s'est tourné vers les saints de sa religion et a cherché à établir, sous une nouvelle étiquette, une sorte de Restauration musulmane. Les chefs des dynasties qui se sont succédé à Fez et à Marrakech n'étaient que des prétendants sans autres titres que la pureté de leur foi. La première dynastie est celle des Ommiades, qui a laissé dans l'histoire une trace si éblouissante. Elle fonda le grand empire des Maures et soumit l'Espagne à son joug, mais ne réussit pas à réduire les montagnards berbères. C'est en 783 qu'Édriss, le chérif vénéré dont le nom est invoqué comme celui des saints chrétiens qui mirent l'influence religieuse au service des premiers efforts des rois francs vers l'unité nationale entrevue, se réfugia à l'extrémité de l'Afrique. Il descendait de Fatime, fille de Mahomet, et du pieux Ali. On l'accueillit en maître ; il substitua la théocratie islamique à l'impérialisme des califes ommniades et son œuvre dura trois siècles.

Suivit une période de luttes. Les Maures, chassés d'Espagne, perdirent pied en Europe et le Maroc commença a être l'objet d'une ''pénétration'' inquiétante de la part des Espagnols et des Portugais. Le fanatisme religieux s'enflamma de nouveau à l'approche des ''barbares'' et les chérifs fournirent au pays une jeune dynastie, la dynastie saadienne, représentée à l'origine par Mouley-Mohammed, dit le Mahdi (1620). Enfin, la dynastie régnante est celle des schérifs alaouites, venus du Tafilalet au milieu du dix-septième siècle. Le chérif qui la fonda fut ramené de la Mecque ; il s'appelait Mouley-Aly. Le Maroc était excédé du souvenir atroce de Mouley-Achmet (1647), dont la luxure et la cruauté sont restées légendaires. Il périt dans une sédition, et fut remplacé par l'usurpateur Crom-el-Hadji, qui assura son autorité en exterminant la race chérifienne et remit l'administration aux mains des juifs. La nièce d'une de ses

victimes, Mouley-Labir, autre Judith, épousa le tyran et lui fit subir le sort d'Holopherne. Elle lui fit avaler un narcotique et le poignarda dans son sommeil. Puis, elle épousa le fils de l'usurpateur, Mouley-Cheikh, qui ne tarda guère a être renversé du trône. Mouley-Ali, le chef de la dynastie actuelle, était né à Lambo, près de Médine. La légende auguste qui rattachait sa généalogie à celle du Prophète fut confirmée par un heureux événement au début de son élévation. A son arrivée, la bonne saison étant venue, les palmiers reverdirent subitement et l'on s'empressa de crier au miracle.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Vincent Franceschini (pp. 116 et suiv.)
Vincent Franceschini, frère de Davia, qui fut sultane au Maroc sous Mouley-Soliman, semble avoir largement bénéficié auprès de Napoléon de la recommandation de son impérial beau-frère. En l'an X, le Moniteur signale sa nomination de sous-commissaire des relations commerciales au Maroc, succédant sans doute, à diverses missions officieuses. (Voir la collection du Moniteur, p. 921, an X.).

LA FRANCE AU COMBAT (21 juin 1945) –

Texte de Henry CESSIRA,

Par sa bisaïeule, du sang français coule dans les veines du Sultan du Maroc.
Une petite Jurassienne devient Sultane.

Citation : Cette prédilection de Mouley YOUSSEF, pour notre pays, s'expliquerait par ses origines mêmes puisqu'il avait du sang français dans les veines. Sa grand'mère était en effet une petite paysanne du Jura qui se nommait Virginie LANTERNIER, née à Chatelay, près de Dole, le 2 novembre 1820 et dont les parents étaient venus comme colons, en Algérie, vers 1834. Attaqué par des cavaliers d'Abd-el-Khader, le père LANTERNIER avait été tué, la mère était morte elle aussi et la jeune Virginie emmenée en captivité. L'Émir Abd-el-Khader qui s'efforçait alors d'assurer à sa cause, le concours du Sultan du Maroc Abd-el-Thaman, lui envoya aussitôt sa captive. Or, dès l'arrivée de la petite Franc-Comtoise au harem Impérial, il advint que Sidi-Mohammed, le fils du Sultan, la vit et, s'étant épris d'elle, en fit son épouse.
C'est ainsi que Virginie LANTERNIER devint la mère du Sultan Moulay Hassan qui régna de 1873 à 1874, et qu'elle fut la grand-mère de Moulay Youssef et, par conséquent la bisaïeule du Sultan actuel.

Fin de citation.

Ouvrage de Ch. QUINEL et A. MONTGON, ‘’Contes et Légendes du Maroc’’, édité en 1955 par Fernand Nathan, collection Contes et légendes de tous les pays, (voir ci-après).

Une sultane bourguignonne.

Fez, la cité sainte, qui renferme les mosquées les plus vénérées, les meddersahs qui répandent la science comme la source répand l’eau pure, Fez aux mille fontaines est aussi la ville des histoires fabuleuses et des contes extraordinaires. Cependant, celui que nous allons narrer est véridique, l’histoire n’est pas vieille, à peine remonte-t-elle à cent ans.

Dans le musée installé au Dar-Batha, ont été soigneusement réunis les objets curieux et rares qui ont trait à l’histoire du Maghreb. A la septième section, baptisée ‘’Souvenirs impériaux’’ on peut voir, au centre d’une vitrine, une lourde plaque d’or portant cette inscription en français :

« À la mémoire de Jeanne Lanternier, sultane, en toute reconnaissance. – Rita ».

Le jour où cet objet nous tomba sous les yeux, il faut avouer que nous fûmes assez surpris ; ce nom si peu arabe de Jeanne Lanternier accolé au titre de sultane nous intrigua fort. Le conservateur, à qui nous nous adressâmes pour avoir des éclaircissements, nous dit :
- Il y a là-dessous, une histoire, une histoire vraie. Si vous voulez vous la faire raconter dans ses détails, adressez-vous donc au vieux Mohammed-ben-Ali, qui est le doyen des préposés aux biens Habous.

Vieux, Mohammed l’était assurément ; il paraissait tout ratatiné par l’âge et un peu endormi, mais dès qu’il vous parlait, son œil pétillant trahissait l’intelligence et la vivacité de son esprit ; il s’exprimait en un français des plus corrects, ce qui facilitait énormément, pour nous, la conversation.
- Ah ! Dit-il, la plaque vous intéresse, oui, oui, en effet, Jeanne Lanternier fut bien sultane. C’était dans les temps anciens où l’on voyait de curieuses choses.

À l’époque de la Restauration – nous rapportons aussi exactement que possible les propos du vieil employé des Habous – vivait en France, sur les confins de la Bourgogne et de la Franche-Comté, au petit village de Chissey, dans la vallée de la Loue connue sous le nom joli du Val d’Amour, un très pauvre et honnête pignard. Un pignard, Un pignard, c’est en patois du pays, un de ces tisserands nomades qui s’en vont, ou plutôt qui s’en allaient de maison en maison peigner le chanvre ; c’était un métier

fatiguant et guère rémunérateur, mais, au moins, y était-t-on libre. En travaillant beaucoup, Lanternier – tel était le nom du pignard – parvenait à élever tant bien que mal un garçon et quatre filles. Sa femme, qui s'occupait de toute cette marmaille, était une brave femme, les enfants, de bons enfants, et tout cela grandissait droit et net dans la joie que donne un cœur pu et une bonne santé.

Très jeune, Jérôme, le garçon entra en apprentissage chez un charron ; les filles restaient auprès de leur mère et s'occupaient de l'élevage de petits animaux de basse-cour qui augmentait un peu l'aisance familiale.

L'aînée des trois filles, Jeanne, atteignait l'âge de seize ans ; elle était si belle que les étrangers, qui parfois passaient par Chissey, s'arrêtaient pour la regarder ; elle était blonde, d'un blond doré aux reflets roux, ses yeux étaient bleus et limpides, son teint blanc et rose et ses lèvres vermeilles s'ouvraient sur deux rangées de perles. La souplesse de sa taille, la grâce de sa démarche complétaient sa beauté.

Une vieille bohémienne, de celles qui parcourent les villages pour vendre des ouvrages de vannerie, avait voulu lui prédire l'avenir. Jeanne s'y était d'abord refusée ; dans l'avenir comme dans le présent, elle ne concevait d'autre bonheur que celui de vivre paisible dans sa famille chérie. Elle finit par céder ; la vieille examina un moment la paume de sa jolie main et elle poussa une exclamation de surprise. Elle regarda plus attentivement, tout en marmottant pour elle-même des paroles incompréhensibles.
- Qu'y a-t-il donc ? demanda Jeanne qui, bien que ne croyant pas à la chiromancie, éprouvait une vague inquiétude. Voyez-vous pour moi quelque malheur ?
- Je vois, oui, je vois clairement que vous serez princesse.

La gitane avait prononcé ces mots avec un air de conviction profonde.

La jeune fille éclata de rire ; sa mère, quand elle lui raconta la chose, affecta de se fâcher et son père, son frère et ses sœurs la plaisantèrent Tout le village en fit des gorges chaudes.

Il faut vraiment que les Bohémiens prennent les gens pour des bêtes grogna la vieille demoiselle Couret, sœur du notaire et affligée d'une pénible maladie de foie, pour raconter que la petite Lanternier qui trotte pieds nus par le village et ne met de souliers que le dimanche pourra jamais être princesse.

Un an passa et on ne songeait plus aux prédications de la nomade quand un malheur survint : la maison du pignard brûla. Bien entendu, il n'était pas assuré, tout ce qu'il avait, le petit trésor amassé sou par sou,

les animaux de la basse-cour, tout périt dans l'incendie. Lanternier, avec sa femme et ses quatre enfants, se trouvait aussi pauvre qu'au jour de son mariage.

Reconstruire sa maison, recommencer sa vie. Lanternier n'en eut pas le courage. On était en 1832 et l'on commençait à parler de fortunes que pouvaient édifier des gens énergiques et laborieux en Algérie dont la conquête venait d'être entreprise. Ni l'ardeur, ni l'application ne manquaient au pignard ; il embarqua avec les siens pour le pays neuf, emportant une petite somme que son frère lui avait confiée.

La chance parut lui sourire. A Dély-Ibrahim, près de Bouffarik, il trouva à acheter une très modeste ferme et il se mit à la faire valoir. Dès la fin de la première année, il enregistra des résultats sinon prodigieux, du moins encourageants. La terre, si longtemps en friche, se montrait généreuse, la présence des troupes d'occupation et les nécessités du ravitaillement offraient un bon débouché aux produits agricoles. L'ancien pignard devenu cultivateur, voyait poindre le moment où ayant remboursé sons frère, il pourrait amasser quelques économies pour doter ses enfants.

Au mois d'avril 1836, Lanternier voulut offrir à sa femme et à ses filles, qui, depuis tant de mois, avaient vécu pour ainsi dire recluses dans la ferme, une petite distraction. Il les emmena à Bouffarik où se tenait un semblant de foire, bien rudimentaire, cela va sans dire, dans un pays point encore pacifié.

Lanternier vaqua à ses affaires, sa femme et ses filles firent quelques emplettes et, le soir venu, dans leur araba*, il regagna la ferme où les attendait Jérôme, qui avait été chargé de la garde de la maison.
* *araba : voiture arabe à deux roues.*

A peine étaient-ils en chemin, qu'ils furent attaqués par une bande de pillards qui se tenaient à l'affût dans le bled.

Vaillamment, Lanternier se défendit, mais, comme il n'avait pas d'armes, il ne gagna à sa résistance que d'être copieusement roué de coups. Les cinq prisonniers, ficelés et entravés, furent attachés sur l'encolure des chevaux de leurs ravisseurs et emportés au galop.

Toute la nuit, ils subirent ce cruel supplice ; ils avaient les reins rompus, les cordes trop serrées pénétraient dans leur chair. Au matin, ils arrivèrent à un campement, un petit douar, une vingtaine de tentes noires autour desquelles s'agitaient des indigènes à mine féroces.

Les malheureux furent mis à terre ; on ne les désentrava pas ; on se contenta de leur délier les mains et on plaça à leur portée un plat de mauvais couscous dont il fallut bien se rassasier, car ils avaient

grand'faim. Les habitants du douar se groupaient autour d'eux, les considéraient avec curiosité, riaient en les montrant du doigt et les insultaient probablement. Ceux qui les avaient capturés faisaient les honneurs de leurs prisonniers ; ils désignaient surtout Lanternier et insistaient sur les ecchymoses et les blessures qui lui avaient été faites tandis qu'il se débattait. Le plus grand succès pourtant allait à Jeanne ; les hommes l'entouraient, les yeux dilatés d'admiration ; les femmes jalouses, l'invectivaient.

Avec la dignité qui convient à un chef, le caïd du douar vint inspecter les captifs que ses subordonnés avaient ramenés de leur équipée. Lui aussi fut émerveillé devant la beauté de Jeanne ; cette vue lui causa apparemment un grand plaisir qu'il traduisit et abandonnant sa dignité hiératique et en bourrant de coups de poing les côtes de ses serviteurs.

Les infortunés Français, fourbus et douloureux, entassés sous une tente, immobilisés par les liens qui enserraient leurs jambes, faisaient de tristes réflexions. Lanternier essayait de redonner du courage aux siens et affectait une confiance qu'il était loin d'éprouver ;
- Quand Jérôme, disait-il, aura vu que nous ne revenions pas, il n'aura pas manqué d'alerter les autorités militaires de Bouffarik et on se mettra à notre recherche. Il sera aisé de suivre les traces des chevaux qui nous ont emportés. Patientons, et demain, après-demain au plus tard, nous serons délivrés.

Il citait le cas d'autres colons enlevés par les pillards et qui avaient été sauvés ; il omettait volontairement les exemples plus nombreux de malheureux qui jamais n'avaient été retrouvés et dont, si souvent devant lui, on avait plaint le sort pitoyable.

Sa femme et ses filles feignaient de se laisser prendre à ses propres réconfortants. Elles aussi avaient dans l'esprit des histoires de rapts qui les faisaient intérieurement trembler, mais elles ne voulaient pas ajouter aux angoisses du père de famille.

En somme, murmure Jeanne, nous avons une chance dans notre malheur, nous sommes réunis et c'est une consolation de subir le même sort que celui des êtres chéris.

Vers le soir, le caïd revient ; il était accompagné d'un grand diable de Berbère, très bruns de figure, d'un aspect sauvage et féroce dont la taille était entourée par une large ceinture rouge à laquelle pendait un sabre et d'où sortaient les crosses de deux pistolets ; il portait une moukhala – un de ces longs fusils comme en avaient et en ont encore les Arabes – accrochée sur son dos.

Les deux indigènes ne parurent faire aucune attention à Lanternier, à sa femme ou à ses plus jeunes filles, ils ne s'intéressaient qu'à Jeanne ; en la voyant, le nouveau venu avait poussé une exclamation de surprise admirative, puis les deux hommes avaient parlé entre eux avec beaucoup de volubilité dans leur langage rauque et incompréhensible pour les captifs. Constamment, ils montraient Jeanne du doigt.

Ils se retirèrent ; la nuit tomba, apportant aux pauvres Français un renouveau d'angoisse et de terreur. Le camp ne s'endormait pas ; on entendait des allées et venues, des conversations, des pas de chevaux, un cliquetis d'armes, parfois les notes mineures d'un chant monotone.
- Ces gens-là ne se reposent donc jamais, soupira Lanternier.

Une idée était venue à Jeanne.
- Peut-être ont-ils eu vent que l'on nous recherchait et se tiennent-ils sur leurs gardes, dit-elle.

L'espoir renaissait chez les captifs, quand brusquement la toile qui fermait la tente fut écartée. Plusieurs hommes entrèrent, dont l'un portait une lanterne ; on reconnaissait parmi eux la silhouette du Berbère entrevu l'après-midi. Le petit groupe s'avança vers Jeanne ; l'homme à la lanterne lui mit son falot sous le nez ; le Berbère dit quelques mots. Deux indigènes soulevèrent la jeune fille. Malgré ses entraves, Lanternier essaya de se mettre debout pour défendre son enfant ; il fut brutalement recouché d'un coup de poing.
- Ma pauvre petite ! Ma pauvre petite ! sanglotait le malheureux père.
- Adieu ! cria Jeanne.

Déjà, elle était emportée hors de la tente. Dans la demi-obscurité, elle vit des chevaux harnachés avec cette haute selle de bois recouverte de cuir rouge qu'utilisent les Arabes. Les hommes enfourchèrent leurs montures ; le Berbère avait placé Jeanne, dont les mains venaient d'être à nouveau attachées, en travers de l'encolure de sa bête. On partit dans la nuit.

Les heures passaient. Jeanne Lanternier, encore endolorie par son inconfortable chevauchée de la nuit précédente, souffrait cruellement. L'arçon de bois de la selle du Berbère lui froissait constamment les côtes. Parfois, on prenait le galop et c'était alors un véritable supplice, moins atroce pourtant que la pensée du désespoir de son père.

Il faisait grand jour lorsque l'on atteignit une ville défendue par de hautes murailles crénelées en pisé rouge dont le crépi était tombé. La ville présentait l'aspect d'un camp retranché. Tous les hommes que l'on rencontrait étaient en armes ; ils portaient la longue moukhala sur le dos, des pistolets et des poignards à la ceinture. On cheminait par des ruelles étroites et l'on arriva à une kasbah qui dominait la petite cité ; devant la kasbah veillaient des sentinelles.

La lourde porte franchie, après avoir suivi un sombre passage en chicane, Jeanne se trouva avec ses ravisseurs dans une vaste cour où se pressaient des hommes armés. Le Berbère dit quelques mots à un Arabe qui s'en alla vers un joli pavillon, à la façade ornée de sculptures et coiffé d'un toit en tuiles vernissées. Il revint presque aussitôt. Nouveau colloque. Jeanne fut descendue de cheval, les entraves de ses jambes furent dénouées et, comme elle ne pouvait pas marcher tant ses membres étaient engourdis, elle fut portée dans le petit pavillon.

Autant la ville et la cour de la kasbah offraient de confusion et de cohue sauvage, autant, ici, régnait l'ordre et la propreté méticuleuse. La pièce était belle, les murs ornés de faïences claires, de riches tapis couvraient le sol et des divans profonds garnissaient les coins ; au centre de la pièce était une table et, devant cette table, était assis un homme à l'aspect énergique et intelligent, à la barbe soignée et au visage encadré par le capuchon blanc de son burnous. Debout, à ses côtés, se tenaient plusieurs guerriers arabes qu'à leur tenue recherchée on reconnaissait pour être des personnages importants.

L'homme à la barbe considéra longuement la captive que l'on amenait ; un sourire passa sur ses lèvres ; il se pencha vers un de ses compagnons et lui murmura quelques mots en désignant la jeune fille.

Dans le plus pur français, celui à qui s'était adressé l'homme à la barbe dit à Jeanne :
- Vous êtes ici en présence de l'émir Abd-el-Kader –que Dieu conserve- et il ne vous sera fait aucun mal.

L'émir Abd-el-Kader ! Le redoutable ennemi, l'âme de la résistance contre la France ; celui avec lequel le général Desmichels était contraint de traiter ; celui qui était maître de Tiemcen, de Mascara, de Miliana, d'Hamza, de Médiana, de Zab, qui disposait d'une armée régulière de plus de vingt mille hommes ! Jeanne se sentit irrémédiablement perdue. En admettant même que les autorités militaires françaises pussent découvrir où elle se trouvait, il leur était impossible de la secourir puisqu'il leur faudrait pour cela vaincre l'émir et que c'était à cette tâche qu'elles s'étaient obstinées depuis cinq ans. Dieu sait quand viendrait la victoire finale, certaine mais difficile à remporter dans ce pays où tout, jusqu'aux bouquets de cactus, était hostile.

Le désespoir donna du courage à la jolie Française. Elle se redressa :
- Pour la première fois, depuis l'indigne enlèvement dont nous avons été victimes, moi et les miens, je trouve quelqu'un qui parle ma langue ; j'en profite pour protester contre le tort qui nous a été fait. Mon père est un paisible colon qui n'a jamais causé de mal à aucun des vôtres. Que des voleurs et pillards aient agi comme ils l'ont fait, c'est compréhensible : je

ne puis croire qu'ils aient obéi aux ordres de l'émir. Il est inhumain de m'avoir séparée de mon père, de ma mère et de mes sœurs ; je demande à être libérée sur-le-champ, à être rendue à ma famille et que la facilité nous soit donnée de rentrer chez nous.

Abd-el-Kader comprit certainement le sens des paroles de la jeune fille, car à mesure qu'elle parlait, son sourire devenait plus aigu. Il échangea quelques mots avec l'interprète qui répliqua :
- Vous dites que vous et les vôtres ne nous avez fait aucun tort. Cependant la terre que vous cultivez nous appartient. Tous les Français sont nos ennemis et nous agissons envers eux comme envers des ennemis. Vous devez vous estimer heureuse que nous ayons épargné votre vie ainsi que celle des membres de votre famille ; pour le demeurant, vous êtes entre les mains de l'émir –qu'il soit victorieux !

L'énergie de Jeanne était à bout, elle se laissa tomber à genoux ; des larmes coulaient de ses yeux et elle joignit les mains.
- Je vous en supplie, puisque vous voulez nous traiter en prisonniers, réunissez-moi au moins à mon père et à ma mère qui, s'ils respirent encore, s'inquiètent et se désespèrent. Jeanne put croire qu'elle avait attendri le cœur de ses ravisseurs ; il y avait quelque chose de plus humain dans le regard d'Abd-el-Kader. Ce n'était que de l'admiration de connaisseur pour la beauté pathétique de la jeune captive.

Sans doute estimait-il avoir déjà perdu trop de son temps précieux pour cette mince affaire. Il esquissa un geste ; l'interprète déclara sèchement :
- L'émir fera ce qui lui plaira et n'a de comptes à rendre à personne.

Ceci dit, l'Arabe appela ; quatre nègres gigantesques entrèrent, empoignèrent la jeune fille et l'emportèrent.

Elle fut recluse dans un autre pavillon de la kasbah dont l'unique fenêtre grillagée s'ouvrait sur un petit jardin. Une vieille négresse fut attachée à son service et, effectivement, elle ne manqua de rien. Tout le jour, cependant, elle pleurait en pensant au chagrin et à l'inquiétude de sa famille et en se demandant si les siens vivaient encore. Comment savoir ? Comment leur faire parvenir des nouvelles ? Aucun être humain ne l'approchait, hormis l'esclave noire, et celle-ci ne savait pas un seul mot de français. Quel secours attendre d'elle ? Tout ce que pouvait faire la bonne créature, apitoyée devant les larmes de celle qu'elle servait, était d'essayer de l'égayer par des moyens enfantins comme si elle avait eu affaire à une petite fille.

Les jours s'écoulaient interminables, monotones et tristes. Un matin, la négresse apporta à Jeanne une sorte de gandoura et un burnous ; elle l'aida à les revêtir et drapa le burnous selon les traditions ; ensuite, par

gestes, elle indiqua à la jeune fille qu'il fallait sortir. Avait-on pitié ? La renvoyait-on ? Au contraire un sort plus cruel l'attendait-il ?

On lui fit traverser le petit jardin. Dans la cour qu'elle connaissait, elle vit un grand rassemblement. Des guerriers désœuvrés se pressaient autour d'une vingtaine de chameaux barakés* que l'on était occupé à charger. Quelques-unes de ces bêtes avaient déjà sur leur dos bossu de lourdes caisses. Jeanne remarqua que les caisses les plus grandes étaient à claire-voie et constituaient des cages contenant des lionceaux et des panthères. Un peu à l'écart, un chameau portait une sorte de tente en toile rayée rouge et blanche, maintenue par un cadre de bois, que l'on appelle un bassour.
* *Agenouillés*

Des mains rudes poussèrent la jeune fille vers cette tente, on l'y fit grimper ; il y avait à l'intérieur deux sièges garnis de coussins. Jeanne s'assit sur l'un d'eux, l'autre fut occupé par la négresse. La vieille esclave était équipée pour le voyage ; elle tenait, pressé sur son cœur, un sac de forme indéfinissable ; de sa main libre, elle portait une théière et un plat à couscous, tout ce qu'il faut, en somme, pour une longue randonnée. Lorsque les deux femmes furent installées, on referma soigneusement le bassour.

Après un bon moment d'attente, au milieu des cris et des appels, d'un grouillement qu'elle devinait sans le voir, Jeanne sentit une violente secousse : le chameau se levait. De nouveaux cris, des rires, des appels joyeux ; on se mettait en route.

Le pas du chameau est dur et saccadé ; la jeune Française éprouva d'abord une pénible nausée, puis elle s'habitua à être cahotée et la chaleur l'endormit. Au bout de quelques heures de marche on fit halte. La négresse intima par signes à la prisonnière l'ordre de ne pas bouger et, afin de donner plus de force à son injonction, elle fit le geste de quelqu'un qui pointe un fusil, ce qui indiquait clairement que, si la jeune fille lui désobéissait, des sentinelles veillaient. L'esclave sortit du bassour et revint presque aussitôt avec une poignée de dattes et de l'eau trouble dans un récipient.

Dès que la chaleur devint plus supportable, le convoi qui emmenait la belle captive, les lionceaux, les panthères et les caisses renfermant de l'or et de l'argent, des tapis magnifiques, des burnous brodés, et qui était escorté par un goum important, reprit la piste. Le voyage dura bien des jours. La nuit, on montait des tentes et Jeanne demeurait sous la surveillance de la négresse qui ne la quittait que pour aller chercher les choses nécessaires à leur alimentation. Quoique la jeune fille ne restât jamais exposée aux regards, quoiqu'elle fût toujours enfermée soit dans le bassour, soit dans la tente en poils de chameau où elle reposait la nuit, elle pouvait se convaincre qu'elle était l'objet d'une surveillance étroite.

Enfin, on quitta les grandes régions planes et on s'engagea dans les montagnes ; on progressait plus lentement ; plusieurs fois le convoi fut attaqué par des pillards, car, à mesure que l'on s'éloignait du quartier général d'Abd-el-Kader, son nom perdait son pouvoir de sauvegarde. On entendait claquer des coups de fusil ; des cris s'élevaient ; il y avait un instant de tumulte, puis tout rentrait dans l'ordre ; Jeanne n'en savait pas plus sur les escarmouches qu'avait à soutenir le goum. Ces alertes faisaient battre son cœur, elle s'imaginait quel serait son sort si elle tombait dans les mains de ces sauvages montagnards et elle se surprenait à former des vœux pour la victoire des soldats de l'émir.

Au bout de quelques semaines de marche lente et difficile, lorsque l'on s'arrêta pour la nuit, l'escorte du convoi poussa de grands cris de joie. Quel nouveau malheur cette allégresse de ses geôliers présageait-elle à la fille de Lanternier ?

Comme elle quittait sa tente portative pour entrer dans celle où elle allait être recluse pour la nuit, la vieille négresse la retint un instant.
- Chouf ! * dit-elle en étendant la main.
* *Regarde.*

Jeanne s'aperçut que l'on avait établi le camp sur le flanc dénudé d'une montagne auprès d'un petit groupe de koubas et de tombes*. La main de la négresse désignait le fond de la vallée. Là, s'étendait une ville immense, entourée de remparts et dont les maisons blanches étaient dorées par les rayons du soleil couchant ; des toits de tuiles vertes piquaient de-ci de-là leur tâche luisante ; un grand nombre de minarets se dressaient vers le ciel. On distinguait, du côté le plus élevé de la ville, un vaste palais avec ses jardins, ses esplanades intérieures, ses pavillons épars, ses bâtiments variés, le tout environné de murs crénelés, une ville dans la ville.
* *Petite chapelle. Il s'agit ici des tombes des Mérénides.*

- Fez ! expliqua l'esclave noire.

La pauvre Jeanne, en pénétrant sous sa tente, sentit s'évanouir son courage ; elle pensait bien qu'on l'avait amenée loin, mais l'idée de se trouver près de cette cité mystérieuse, capitale de l'empereur du Maroc, Fez la sainte, lui causait une impression d'angoisse. Rien ici ne pourrait la délivrer. Chez l'émir, il y avait l'espoir fugace d'une défaite infligée par les armées françaises ; Abd-el-Kader pouvait être forcé de rendre ses prisonniers. Désormais, elle entrait dans un autre monde. Tous les liens avec sa famille, sa patrie, son passé étaient rompus.

Après une nuit d'insomnie, elle fut hissée à nouveau sur son chameau ; le convoi descendit vers la ville, pénétra dans ses remparts ; Jeanne percevait autour d'elle l'animation d'une foule. Des arrêts, des

lenteurs, des départs et enfin une cour où elle mit pied à terre et où les chameliers déchargèrent leurs animaux.

De grands nègres habillés de blanc, coiffés d'une chéchia rouge pointue, encadrèrent la jeune fille, la séparèrent de l'esclave noire qui jusqu'ici l'avait servie et l'entraînèrent à travers des chemins compliqués. Jeanne entrevit des jardins, des cours grandes et petites, ornées ou frustes, des portiques ; elle traversa le méchouar ou des bokhari, des soldats de la garde noire, dormaient à l'ombre des murs, le fusil entre les jambes.

Enfin, elle entra dans une haute salle, beaucoup plus belle que celle où l'émir l'avait reçue, une salle au plafond de cèdre incrusté de bois précieux, et elle se trouva en présence d'un vieillard à la barbe toute blanche qui la regarda un instant d'un œil atone et qui donna un ordre d'une voix lassée.

Les nègres qui avait introduit Jeanne la remmenèrent et elle fut conduite dans un bâtiment composé d'une grande tour au milieu de laquelle jouait une fontaine et entourée d'une série de chambres ; là, il y avait des femmes jeunes et vieilles qui se précipitèrent à la rencontre de leur nouvelle compagne. Aucune de celles dont la jeune fille partageait désormais la vie ne parlait français. Parmi les négresses et les Arabes, elle remarqua bien quelques Européennes, mais elles étaient Allemandes ou Italiennes. Toutes supportaient assez allègrement leur sort. Seule Jeanne ne pouvait s'y accoutumer, la pensée de ses parents ne la quittait pas. Etaient-ils morts ? Vivaient-ils pour se désoler de sa disparition ? C'était toujours là l'angoissant problème. Il lui revint à l'esprit une vieille complainte qu'elle avait entendue, étant enfant, au village et qui se rapportait exactement à sa situation :

Je souffre
Et je suis malheureuse
J'ai tout perdu
Mes parents
Mon pays
Et je voudrais mourir.

Cette chanson, elle se la chantait pour elle-même, le soir, lorsqu'elle errait seule dans la cour, ne parvenant pas, comme ses compagnes, à trouver le sommeil.

Il faut dire que le vieillard, devant lequel la belle captive avait été introduite, était le sultan, c'était à lui que l'émir Abd-el-Kader avait envoyé la jeune roumi avec les autres présents. Le sultan avait un petit-fils, Mohammed, un beau garçon d'une vingtaine d'années, qu'il affectionnait éperdument. Mohammed était de nature assez mélancolique,

il aimait rêvasser la nuit, étendu sur le toit du pavillon qu'il occupait au palais, pavillon qui était contigu à celui où les captives étaient enfermées.

Un soir, entendant chanter cette complainte bourguignonne, murmurée par une jolie voix, il se laissa émouvoir par le charme de cette musique ; il en comprenait vaguement les paroles, ayant une légère teinture des langues d'Europe. Le lendemain et le surlendemain, il revint à la même place pour écouter à nouveau la chanteuse ; plus il l'entendait, plus il était touché par la sincérité de cette plainte.

Dans le pavillon des femmes logeait une jeune Arabe qui se nommait Rita et qui y exerçait un rôle correspondant à celui de lingère. Cette jeune femme avait pris la captive française en grande amitié ; elle s'était faite, en quelque sorte, la confidente de son malheur et sa consolatrice, confidences et consolations qui s'échangeaient par des gestes ou des regards.

Rita, étant mariée à un fonctionnaire du Maghzen, sortait librement. C'est donc elle que Sidi Mohammed interrogea, et elle sut intéresser le prince au sort de Jeanne en lui décrivant la beauté de la jeune Française, sa tristesse, sa douceur. Elle le fit avec tant de chaleur que, sans l'avoir vue, le petit-fils du sultan en devint amoureux. Il demanda à son grand-père de la lui donner, le sultan consentit et voilà comment Jeanne Lanternier devint, un beau jour, sultane.

Cet étrange mariage fut heureux. Jeanne aima bien vite son beau prince malgré la grande différence qu'il y avait entre eux ; lui en était chaque jour plus éperdument épris ; elle lui donna un fils, dès lors, la tendresse de Sidi Mohammed ne connut plus de bornes. Jeanne fut déclarée épouse « validée » et, lorsque Mohammed monta sur le trône, la sultane Jeanne continua à exercer sur son esprit une grande influence, telle même qu'elle parvint à faire jeter entre le Maroc et la France les premières bases d'une alliance.

Il ne faudrait pas croire que l'amour ait fait oublier à la jeune femme son affection pour ses parents. Dès qu'elle le put, elle se préoccupa de savoir ce qu'ils étaient devenus. Hélas ! La vérité dépassait ses craintes. Lanternier avait été tué en essayant de s'échapper, sa femme était morte en captivité et leurs trois filles avaient été emmenées dans les douars du Sud sans qu'il fût possible, malgré tous les efforts, de découvrir leurs traces. Quant à Jérôme, ayant pendant un temps continué seul et courageusement l'exploitation de la ferme, il avait été emporté par une maladie.

C'était un bizarre destin que celui de la sultane bourguignonne pour qui ce mari d'une autre race était l'unique famille. Il est vrai de dire que Mohammed ne cessa de se montrer d'une bonté parfaite pour son épouse

française, la choyant, l'entourant de mille prévenances et allant au-devant de ses moindres désirs.

En plus de cet excellent mari, Jeanne avait une amie, Rita, la jeune Arabe à qui elle devait en grande partie d'avoir été élue par Mohammed. Cette amie, elle l'avait comblée et la gardait constamment dans son intimité.

Ce bonheur dura des années, jusqu'au moment où le sultan attentif remarqua une légère mélancolie sur les traits de son épouse. Il chercha à l'égayer et, n'y parvenant pas, il lui demanda enfin :
- Qu'as-tu donc, ma chère âme, et que désire ton cœur ? Tu sais que je n'ai rien à te refuser.
- O mon maître chéri, ce que souhaite mon cœur est impossible à réaliser. Je songe à un petit village pauvre situé parmi les collines et que jamais je ne reverrai.
- Dis-moi où est ce village, s'écria le sultan, et, par la barbe du Prophète, j'enverrai mes mehallas heureuses s'en emparer et mes chameaux rapporteront ces maisons morceau par morceau. Le village de tes rêves sera réédifié où tu voudras.

Jeanne se mit à rire et elle embrassa son impérial époux.
- Je sais, ô mon bien-aimé, que ta puissance est immense, que tes mehallas victorieuses peuvent ce que tu veux ; je sais surtout, et c'est ce qui m'est le plus précieux, que ton amour te porte à satisfaire mes moindres désirs ; mais le village dont je te parle est loin, il est au pays des roumis, c'est celui où je suis née et où j'ai été élevée.

Mohammed embrassa sa femme et il se retira songeur.

Quelques mois plus tard, les gens de Dijon virent arriver une grande berline de voyage dont les occupants les intriguèrent fort. Il en descendit des hommes très bronzés de peau dont l'un était même un nègre authentique ; ils étaient vêtus à l'arabe avec des djellabas blanches et de grands burnous, coiffés de turbans, et escortaient deux femmes toutes deux strictement voilées. Les voyageurs exotiques s'installèrent dans le meilleur hôtel de la ville où ils prirent un appartement dont ils ne sortaient pas, car ils y préparaient eux-mêmes leurs repas.

On avait déjà vu en France des Arabes d'Algérie, mais ceux-là n'étaient pas vêtus comme les Algériens ; les soldats en permission qui rentraient en Afrique disaient qu'il s'agissait de Marocains.

Au bout de deux jours, une voiture fermée ayant été commandée par les Arabes, les femmes y montèrent seules et se firent conduire au village de Chissey, dans le Val d'Amour. Elles mirent pied à terre devant une maison assez récemment reconstruite ; c'était celle de Lanternier, le pauvre pignard, qui avait été relevée de ses ruines et était maintenant

habitée par ses neveux. Après avoir longtemps contemplé la façade, les femmes voilées se rendirent à la vénérable église du douzième siècle, et l'une d'elles s'agenouilla au pied du maître-autel où elle pria longuement.

Lorsque les visiteuses repartirent, les villageois s'étaient groupés autour de leur voiture et jamais ils ne devinèrent que c'était une de leurs compatriotes, sultane du Maroc, qui était venue se recueillir dans le sanctuaire où elle avait été baptisée.

Le vieil employé des biens Habous avait fini son récit.
- C'est une belle légende, remarqua l'un de nous.
- Une légende ! répliqua le vieillard. Non, c'est une histoire vraie. Jeanne Lanternier a bien été sultane du Maroc et en compagnie de Rita, sa servante dévouée, elle a réellement effectué une fois dans sa vie, sous l'escorte de hauts personnages de la cour du Maghzen, le pèlerinage de son pays natal.
- Est-ce certain ?
- J'en suis d'autant plus sûr que, dans mon enfance, j'ai connu Rita… c'était ma grand-mère.

Article de l'Est Républicain paru le 03.09.1957 **auteur J.P. COPIN** : **JEANNE LANTERNIER SULTANE DU MAROC**. Cet article a été repris dans le bulletin n° 38 du Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté avec un commentaire de Mme Ch. De BOUCLANS.

IL Y A CENT ANS ? UNE JEUNE COMTOISE, VENDUE AU MARCHÉ DES ESCLAVES, DEVENAIT « SULTANE DU MAROC ».

Note de Rémy DEMOLY, cet article, mal écrit, non documenté, est de plus révoltant par son ton insultant vis-à-vis du peuple marocain ; en conséquence, je m'interdis, pour ces raisons de le reproduire ici dans son ensemble.

Citation : Besançon (de notre rédaction) – ''C'est une histoire poignante et romanesque commencée dans le val d'Amour et achevée dans un palais, de l'autre côté des mers. Mais elle demeure Franc-Comtoise jusque dans ses prolongements contemporains : la famille de son héroïne possède encore des membres dans notre région.

Melle Colette MAZZOLINI d'Arc et Senans (Doubs) brune vendeuse de parfums aux « Nouvelles Galeries » de Besançon est l'arrière-petite nièce d'une jeune fille du Jura qui devient l'épouse favorite du sultan du Maroc et joua dans la vie politique de ce pays un rôle si influent qu'on l'appela couramment « la sultane ».

Tout commença le 20 septembre 1820 à Chatelay (Jura) par la naissance d'une petite fille au foyer d'un pauvre manœuvre de 25 ans Jean LANTERNIER.

Cette petite fille baptisée le même jour par le curé de Chissey (Doubs), reçut le prénom de Jeanne. On ne sait ce que murmurèrent les fées du Val d'Amour en se pendant sur son berceau, mais un destin fantastique lui était réservée.

L'ouvrier jurassien s'expatrie.

Les choses commencèrent pourtant dans la gêne et dans le désarroi. Jeanne avait eu rapidement une petite sœur, puis deux, puis trois. Il n'était pas encore question d'allocations familiales et le papa, domestique de ferme en été, ouvrier sur chanvre en hiver, n'avait pas assez de travail pour nourrir sa nombreuse famille. Poussés par la misère, les LANTERNIER finir par prendre, avec l'énergie du désespoir, la décision de s'expatrier.

C'était l'époque où les premiers colons français s'installaient en Algérie. Ils achetèrent une petite concession de l'autre côté de la Méditerranée.

Ils étaient installés depuis quelques années lorsqu'un événement terrible se produisit.

À l'automne 1839, les cavaliers d'une peuplade marocaine envahirent et ravagèrent la contrée où se trouvait la petite famille de Chatelay.

Jean LANTERNIER fut massacré. Sa femme et sa fille aînée furent emmenées en esclavage.

Vendue comme esclave à 19 ans.

À 19 ans, Jeanne était très jolie. Elle avait les cheveux foncés, le teint coloré, les yeux noirs. Lorsque ses ravisseurs la conduisirent pour la vendre au marché aux esclaves de Fez, elle était estimée à un prix important.

Sa grande beauté à l'européenne la fit remarquer du fils du sultan à côté duquel elle prit place au palais.

Quelques années plus tard, sa situation d'épouse était si bien établie qu'elle participait avec son mari à la question des affaires du pays et qu'elle avait choisi comme demoiselles d'honneur ses trois petites sœurs, restées dans le Jura. Elle s'était faite musulmane. Mais on dit que c'est son influence qui obtint le traité entre l'Espagne et le Maroc permettant la libre prédication de l'Évangile à travers ce pays.

Son neveu naquit à Gray.

Les principaux événements relatifs à cette existence fabuleuse ont été recueillis par l'historien comtois PIDOUX DE LA MADUÉRE. C'est Monsieur Paul GUYON de Besançon qui me les a racontés……

…….Jeanne LANTERNIER ne conserva pas indéfiniment ses petites sœurs demoiselles d'honneur auprès d'elle. L'une des trois revint en France pour y devenir Madame BERCOT. Domiciliée à Gray, elle eut un fils Henri, qui naquit en 1868 et mourut en 1946 après s'être fixé à Arc et Senans, à l'entrée du Val d'Amour, où l'histoire de la sultane commença.

La jeune vendeuse de parfums d'aujourd'hui est la petite-fille de celui-ci. Sa parenté avec la sultane du siècle dernier est donc très directe… et son visage est assez proche de la description que Pidoux de la Maduère faisait de la sultane. On peut évidemment ajouter à cela qu'en 1957, le fils du sultan du Maroc est dit-on plus ou moins à la recherche d'une future épouse. Mais l'histoire n'est tout de même pas un perpétuel recommencement. J.P. COPIN. Fin citation.

Nota Bene : (recherches Rémy DEMOLY)

Un Berçot Henri Jean-Baptiste né le 27.05.1868 à Gray (70) est effectivement décédé à Arc et Senans (25), le 23.04.1948, fils de Berçot Claude Louis né vers 1833 et de ***Émilie LANTERNIER*** *née vers 1837.*
Il ne semble pas qu'une Émilie soit née au sein de la famille Lanternier Jean à Chatelay ou peut-être à Delhy Ibrahim en 1836, je n'en ai pas trouvé trace à ce jour ; il aurait fallut que l'épouse Lanternier soit enceinte au moment de l'enlèvement le 3 juin 1836 pourtant aucune mention de cet état n'est évoquée dans les textes divers.

LANTERNIER Claudine décédée le 10.05.1746 veuve Guyon, d'où descendrait peut-être ce Paul GUYON cité dans le texte.

Réponse à une question de généalogie de Mme Ch. De BOUCLANS :
(abréviations généalogiques : fa = fille – fs = fils - x = mariage - ° = née – ca = vers)

Il s'agit de Jeanne Pierre L. fa de Jean, manouvrier, 25 ans x de Sophie MOREAUX, manouvrière, 30 ans - ° 20.11.1820 au Chatelay, témoins : le père et Jean POURCHERESSE, manouvrier de 24 ans,. Baptême le 21 à Chissey, parrain : Jean Pierre LAMBERT, marraine Jeanne LAMBERT. Trois autres filles : Claudine, Jeanne-Antoinette et Jeanne Claude dont Jeanne-Pierre est la marraine le 19.08.1827, elle est dite

illettrée. La famille part faire la conquête de l'Algérie, dans des conditions qui varient selon les sources : la tradition locale donne son père gendarme, l'histoire officielle, pauvre colon….. Mais il n'y a aucune trace de concession dans les Archives du Gouvernement d'Alger. Toujours est-il qu'ils durent y partir assez tôt ca 1834, car ils disparaissent des registres locaux. On les retrouve près de Boufarik (Dély Ibrahim). Ensuite il est question d'une razzia par Abd el Kader ou d'une embuscade. Bref, en avril 1836, le père disparaît, la mère et les filles sont envoyées au Sultan Abderrahman. Elle épouse son fs Sidi Mohamed (le vaincu d'Isly) et devenant mère du roi devient Sultane validé d'où descendance connue. Sa mère et ses sœurs semblent rester dans son entourage. On dit que sous son influence des Dahirs (décrets) furent pris en faveur des chrétiens (1867).

Toute cette histoire bien séduisante d'une petite bergère du Val d'Amour devenue Sultane intéresse beaucoup de monde ; tout d'abord les descendants de collatéraux dont bon nombre vivent à Dole, et puis des universitaires du Maroc. Il est à noter un détail amusant, certains descendants ne veulent pas entendre parler de cette femme qui abjura en faveur de l'Islam, et il est difficile de parler d'une ancêtre chrétienne, au Maroc, en période de Djihad. Il existe toute une littérature sur ce sujet, datant de la fin du XIX et du début du XX°.

Article du Commandant Georges GRAND paru dans Présence Comtoise n° 3 de 1967 :

Une Franc-Comtoise dans un harem.

Citation du texte (orthographe et termes employés respectés) :

En 1950, lorsque le Sultan du Maroc, Mohamed Ben Youssef fut l'hôte de la France, il fut question de l'histoire – la toute petite histoire – de cette franc-comtoise qui aurait été l'aïeule du souverain. L'auteur avoue qu'il a fait de vaines recherches pour trouver aux environs de Dole, l'acte de naissance de cette pseudo-sultane.
Le voici :

« Du vingtième jour du mois de novembre, à deux heures du soir, l'an mil huit-cent vingt.
Acte de naissance de Jeanne Pierre LANTERNIER, née à Chatelay, le 20 novembre, à deux heures du soir, fille de Jean LANTERNIER, domicilié à Chatelay, profession de manouvrier, âgé de vingt-cinq ans, et de Sophie MORAUX, profession idem, âgée de trente ans, mariés ».

Plusieurs auteurs se sont penchés sur l'aventure.

Entre autres publications, il faut citer celle du marseillais Ernest ALBY dans son ''Histoire des prisonniers français depuis la conquête'' publié en 1840, un article du grave Rousset dans l'Annuaire du Jura de 1853 et le beau livre de Noël Amaudru ''Sultane française au Maroc'' paru chez Plon en 1906.

Il faut avouer que nous n'avons que des témoignages imprécis, peut-être suspects, et très rares ; et ni les démarches d'un parent probable un sieur AYARD de Dijon ni les investigations des chercheurs en Algérie et au Maroc n'ont fait la pleine lumière sur elle.

Ni à l'aide des faits à peu près prouvés et de déductions logiques, on essaie d'abstraire de l'imagination la modeste vérité, voici ce qu'on peut affirmer… ou supposer.

En 1834, appelé comme beaucoup d'autres par le mirage d'un sort meilleur, le pauvre LANTERNIER partit pour tenter fortune dans l'Algérie nouvellement conquise. Il s'établit avec sa femme et une de ses quatre filles, Jeanne à Dely-Brahim, près de Bouffarik, sur une exploitation agricole où peut-être il prospéra ; on ne trouve toutefois aucune trace de cet établissement dans les archives gouvernementales d'Alger.

Le pays, à cette époque, était loin d'être pacifié, Abd el Khader y menait à nos troupes une guerre ardente. Un jour d'avril 1836, LANTERNIER, sur la route de Bouffarik, fut enlevé avec sa femme, sa fille et deux allemandes, par des bandits.

Ceux-ci les vendirent à Adb el Khader et Abd el Khader, désireux de s'attirer les bonnes grâces et l'aide du sultan marocain, les lui offrit avec deux lionceaux, deux panthères, quatre chevaux, quatre mules, des gazelles, des autruches, un tapis, deux burnous et un coffre empli d'argent.

L'homme entre temps, avait été séparé des femmes et était mort des mauvais traitements qu'il avait subis.

Le convoi, sous bonne escorte, se rendit par Oujda et Taza à Fez où dans le palais, les cadeaux furent remis au Sultan.

Jeanne entra ans le harem impérial. Elle avait seize ans ; le Sultan Moulay Abd Er Rhaman, fils de Moulay Sliman et d'une négresse, en avait soixante. Alors que les deux allemandes étaient vendues à la criée, Jeanne qui avait plu, obtint de garder sa mère auprès d'elle.

Quelques mois après, le sultan voulant regagner sa capitale de Marrakech, au pied de l'Atlas, s'y fit précéder, par ses femmes et ses

serviteurs ; la caravane, d'aucuns à dos de chameau et de bourricots, et d'aucuns à pied, effectua ce long voyage en vingt-cinq journées. Là, le fils de Moulay Abd Er Rhaman, celui qu'il préférait, Sidi Mohammed, s'éprit de Jeanne et, à l'arrivée de son père, la lui demanda. Et du harem paternel, elle passa en 1837 dans celui du fils, sous le nom de Dajia.

Faut-il admettre, comme l'avance Amaudru, que la fille et la mère avaient abjuré ? C'est possible ; mais la femme est si peu de chose en Islam – certains théologiens contestent même qu'elle ait une âme – que cette formalité est très superflue. Les femmes de religions et de races diverses sont entrées de tous temps dans les harems, et elles y entrent encore… La loi coranique n'exige rien à ce sujet. Elle dit seulement que le croyant a quatre femmes légitimes qu'il peut répudier au bout de cinq ans en leur donnant un domaine, et autant de concubines qu'il peut entretenir. Mais tout enfant né dans le harem, que ce soit d'une légitime ou d'une concubine, est légitime. Et lorsqu'une femme a donné un fils au seigneur époux, elle devient ''validé'' c'est-à-dire qu'elle jouit d'une grande considération et d'une situation de fait privilégiée. Il n'y a donc pas de ''sultane'', chez les souverains islamiques, qu'ils soient, au sens d'épouse partageant le trône impérial au sens d'épouse partageant le trône impérial. Ceci n'exclut pas d'ailleurs l'influence qu'acquièrent certaines d'entre elles sur l'esprit de leur maître, par l'intelligence, l'intrigue ou l'affection. On en connaît des exemples !

Jeanne LANTERNIER aurait donné un fils à Sidi Mohammed, qui en 1859, recueillit l'héritage paternel. Ce fils de Moulay Hassan, qui succéda lui-même à son père en 1873 et qui, cultivé, distingué, adroit diplomate, devint un grand souverain. Jamais, ainsi qu'en fait la remarque Noël Amaudru, son ascendance féminine ne fut confirmée ni informée par la cour chérifienne. Pourquoi s'en étonner ? C'est la suprême incorrection que de parler de ses femmes à un croyant… A la mort de Moulay Hassan, ses fils Adb el Aziz en 1894, Moulay Hafid en 1908 montèrent successivement sur le trône. A Moulay Youssef en 1927, succéda Mohammed Ben Youssef.

Que devint Jeanne LANTERNIER ? A l'appui de cette hypothèse qui fait d'elle la mère et l'aïeule des empereurs marocains, des traditions dignes de foi établissent qu'elle jouit d'un traitement de faveur et… d'une exceptionnelle liberté. Elle avait appelé au Maroc ses trois sœurs Claudine, Jeanne-Antoinette et Jeanne Claude qui à Chatelay n'ont pas laissé de trace. Elle aurait eu « fait inouï » l'autorisation de se rendre en France et l'on situe ce voyage en 1855 : venue à Chatelay tandis qu'un fonctionnaire chérifien qui l'accompagnait attendait à Dijon, elle aurait fait reconstruire la maison natale qui d'ailleurs brûla une seconde fois en 1865 et dont il ne reste rien.

Comment finit-elle ? Dans la splendeur des palais de marbre et de mosaïques aux eaux jaillissantes sous l'or éternel du soleil, ou dans la

misère des harems délaissés où le sultan régnant fait vivre avec parcimonie les vieilles compagnes de ses prédécesseurs ? Nul ne le sait.

Où repose-t-elle ? J'ai moi-même cherché sa trace. Dans les ruines de Chollah, au pied d'une petite mosquée qu'envahit la végétation folle, près d'une source fraîche, on m'a montré une pierre plate sous laquelle dort « une française, favorite d'un sultan ». Aucune inscription. Est-ce là ? Ou dans un de ces immenses cimetières musulmans couverts d'iris bleus, entre deux pierres dressées auxquelles nul ne touche jamais et d'où l'ange, au jour du jugement d'Allah, viendra tirer les morts ?

Commandant G. GRAND

Information reçue par mail le 10.11.2008.

Dans son nouveau livre sur la dynastie des Alaouites, Ahmed Rami, historien marocain contemporain confirme l'événement:

« Moulay Abderrahman avait reçu en cadeaux une jeune fille française dont il eut deux fils qui ne régnèrent pas, pour l'unique raison qu'ils furent tous les deux empoisonnés avec leur mère. »

Texte publié par M. André Gille dans son « Abécédaire de chez nous » aux Presses du Midi mars 2003. p335 et 336. *Texte qui nous a été signalé et transmis par M. Théophile BRUAND d'UZELLE.*

Les partisans d'Abd-el-Kader maraudent et razzient les colons, tuant ou enlevant hommes et femmes.

Parmi celles-ci à Dely Ibrahim en 1836, **la femme Lanternier** et les filles Langue et Brissard, puis en 1839, une femme âgée de soixante-dix ans, à Douéra en 1836, la femme Laurent, à Boufarik, en 1836, une femme que se disputeront deux ravisseurs, à Ténès en 1845 la fille d'un cantinier, âgée de douze ans ... !

Les prisonnières sont souvent tuées peu après leur capture comme la femme Knoil à Dely Ibrahim ou la fille du cantinier de Ténès, égorgée dans la garnison du Camp des Gorges qui s'opposait au passage des

ravisseurs. D'autres sont libérées à l'occasion d'un échange de prisonniers organisé parfois avec le concours de l'évêque Dupuch. Ben Allah, bey de Miliana, libère en gage de bonne foi une femme et une gamine aux cours de négociations terminées par le grand échange de mai 1841. Il annonce en outre la libération prochaine de femmes enlevées à Dély Ibrahim ou dans la Mitidja. Thérèse Gilles, prisonnière depuis cinq ans, fait partie des onze prisonnières rachetées à Mallila en 1846. D'autres, enfin sont conservées dans les tribus en qualité d'épouse ou d'esclave, comme les nonnettes du Banel à Francis Garnier
(histoire toujours sujette à caution...!)

Des rumeurs alarmantes circulent sur les privations, les sévices ou traitement cruels qui leur sont infligés. Ce n'était pas le cas des prisonnières européennes de la Smala d'Abd-el-kader ainsi que le révèle le futur maréchal Mac Mahon :
Le lendemain, j'étais occupé à grouper tout ce monde par tribu, lorsque je reçus une lettre du général Lamoricière. Dans la Smala devaient se trouver, me disait-il, un certain nombre de femmes européennes enlevées dans différentes circonstances par les troupes de l'Emir. J'avais mission de les interroger et de les prévenir qu'à dater de ce jour elles étaient libres. Il y avait là vingt et une Européennes ».

Je les vis toutes séparément et leur proposai, si elles voulaient rentrer dans leurs familles, de mettre à leur disposition les moyens nécessaires. Vingt refusèrent.

Mariées à des Arabes, elles avaient toujours été bien traitées et ne voulaient pas abandonner leurs enfants... Seule, une vieille Espagnole, qui n'avait ni mari, ni enfants, demanda à rentrer dans sa famille."

(Le Toulonnais : années 1936, 1837, 1840, 1841.
Galibert : « L'Algérie ».
C.Rousset : « La conquête de l'Algérie » tome 5 p. 16 et 123.
Mac-Mahon : « Mémoires » .

Article : Jeanne la sultane – paru dans la Voix du Jura – Hors série - en 1997 (année M. Aymé Contes et légendes.

Dans cette première moitié du XIX° siècle, le Val d'Amour ondulait de chanvre et les « pignards » étaient aussi nombreux que pauvres. Ce dur métier consistant à peigner le chanvre pour en séparer les fibres se faisait ittinérante, et ne rapportait guère. Mais en travaillant de l'aube au coucher du soleil et ne se contentant que d'une écuelle de gaudes au repas de midi, Jean Lanternier et sa femme Sophie parvenaient tout de même à élever leurs cinq enfants : un garçon et quatre filles. Ceux-ci

étaient leur seule richesse, leur fierté et en particulier l'aînée des filles, Jeanne, âgée de seize ans, qui était d'une rare beauté. Sa silhouette gracieuse, sa blonde chevelure et ses yeux bleus attiraient les regards, provoquaient les envies. Tous les voituriers qui passaient à Chatelay au sortir de la forêt de Chaux prétextaient un caillou coincé dans le sabot du cheval ou un joug à resserrer sur la tête des bœufs pour s'arrêter devant la maison des Lanternier. De l'arrière de la charrette, entre le bras du timon et les rayons de la roue à bardage, ils guettaient un instant dans l'espoir d'apercevoir la Jeanne… Ah ! Quelle était belle la Jeanne qui faisait chavirer les cœurs et dérangeait les esprits des hommes !

Un jour, une bohémienne vint à passer au village et proposa de prédire l'avenir à Jeanne Lanternier. Malgré la méfiance que les gens de la campagne ont pour ces nomades, la jeune fille tendit sa main, le cœur battant. La gitane observa attentivement la paume de sa gracieuse main et poussa une exclamation de surprise. Elle lui dit d'un ton convaincu :
« ma fille », tu seras un jour princesse !

Princesse ! La fille des Lanternier ! Celle qui court pieds nus tous les jours que Dieu fait et dont le père est « pignard » ? … La nouvelle se répandit à travers tout le village et on en fit des gorges chaudes. Un an plus tard, un malheur accabla la pauvre famille Lanternier : la chaumière qui abritait ses modestes biens brûla. Tous ses rêves, tous ses espoirs et ses économies se consumèrent dans cet incendie.

Découragé, ne pouvant pas reconstruire la maison, la famille Lanternier prit la direction du sud et quitta le Val d'Amour. On était en 1832 et Jean, le père avait entendu parler de ces nouvelles terres de l'autre côté de la Méditerranée où, selon les dires, on pouvait édifier ne peu de temps des fortunes considérables. L'Algérie, cette terre promise, attendait les colons et le gouvernement aidait les paysans à s'installer pour mettre en valeur les terres nouvellement conquises.

C'est ainsi que les Lanternier arrivèrent à Delhy-Ibrahim, près de Bouffarik où ils s'installèrent dans une modeste femme. La terre se montra généreuse et notre ''poignard'' devenu agriculteur tira dès la première année quelques revenus qui apportèrent aisance et réconfort à cette famille durement éprouvée. En quelques années le père Lanternier remboursa ses dettes et songea même à doter ses filles qui étaient en âge de se marier. Au mois d'avril 1836, après des années d'un labeur acharné, ils décidèrent de récompenser leurs efforts en allant au souk de Bouffarik faire quelques emplettes et sourire enfin à la vie retrouvée. Le soir venu, alors qu'ils regagnaient leur ferme, une bande de pillards attaqua leur araba et les firent prisonniers malgré la résistance héroïque du chef de famille. Ficelés et entravés sur l'encolure de chevaux lancés au grand galop, ils connurent un cruel supplice. Aux premières lueurs du jour, ils arrivèrent dans un douar composé d'une vingtaine de tentes Entourée de gamins qui ne ménageaient pas leurs crachats, de femmes

hystériques qui les invectivaient dans une langue inconnue et d'hommes farouches parés d'étincelants coutelas, la famille Lanternier était au désespoir. Le caïd du douar vint féliciter au désespoir.

Le caïd du douar vint féliciter ses hommes et inspecter les captifs pour se faire une idée du prix qu'il pourrait en tirer sur les marchés aux esclaves du sud ou de la rançon qu'il demanderait aux autorités françaises pour leur libération. Il remarqua tout de suite la beauté de Jeanne et il l'observa longuement. Il fit appeler un Berbère, au regard sauvage et féroce, et ils palabrèrent en montrant du doigt la jeune fille.

Deux indigènes s'emparèrent alors de Jeanne et la ficelèrent à nouveau. Elle n'eut que le temps de crier adieu à ses parents effondrés de douleur avant d'être emportée.

Placée à nouveau en travers d'un cheval dont la selle de bois lui labourait les côtes lorsqu'il prenait le galop. Jeanne était désespérée d'avoir été séparée de sa famille et redoutait le pire. Le voyage fut un supplice pour la jeune fille en larmes et faisait déjà grand jour lorsqu'ils arrivèrent en vue d'une ville fortifiée de hautes murailles en pisé rouge. Se faufilant parmi les ruelles étroites et surpeuplées d'hommes en armes, les Berbères et leur captive arrivèrent enfin devant la porte de la casbah qui dominait la ville fortifiée.

Les lourdes portes franchies, Jeanne fut emmenée dans une salle ornée de faïences dont le sol était couvert de tapis, de poufs et de coussins. Au centre de la pièce, un homme était assis devant une table basse. Portant un burnous blanc dont le capuchon encadrait le visage à la barbe soignée, le personnage considéra la captive et fit un signe à l'un des hommes en armes qui se tenait au fond de la pièce. Dans le plus pur français, ce garde-interprète annonça :
- Tu es en présence de l'Émir Abd-el-Khader, qu'Allah le protège, et il ne te sera fait aucun mal.

Entendre le son de la langue maternelle étouffa un peu l'angoisse qui étreignait Jeanne mais elle eut un mouvement de recul à l'énoncé du nom de cet Émir.

Abd-el-Khader !

L'ennemi redouté des français, ce rebelle qui était maître de Tlemcen, de Mascara, de Miliana, d'Hamza, de Médiana et de Zab. Celui qui disposait d'une armée forte de vingt mille hommes et qui harcelait sans cesse les implantations françaises en Algérie. Celui dont le seul nom donnait le frisson et provoquait la peur. Jeanne se sentit perdue mais la perte de sa famille, l'inconnu dans lequel elle était jetée donnèrent un sursaut de courage à la petite Française. Tout en redressant la tête elle déclara :

- Pour la première fois depuis l'indigne enlèvement dont nous avons été victimes, moi et les miens, je trouve quelqu'un qui parle ma langue ; j'en profite pour protester contre le sort qui nous a été fait. Mon père est un paisible colon qui n'a jamais causé de mal à aucun des vôtres. Que des voleurs ou des pillards aient agi comme ils l'ont fait, c'est compréhensible, je ne puis croire qu'ils aient obéi aux ordres de l'Émir. Il est inhumain de m'avoir séparée de mon père, de ma mère et de mes sœurs ; je demande à être libérée sur-le-champ, a être rendue à ma famille et que la facilité nous soit donnée de rentrer chez nous.

Abd-el-Khader qui manifestement comprenait le français échangea quelques mots à l'interprète qui répliqua :
- Tu dis que toi et les tiens ne nous avez fait aucun tort. Cependant, la terre que vous cultivez nous appartient. Tous les Français sont nos ennemis et nous agissons envers eux comme envers nos ennemis. Tu dois t'estimer heureuse que nous ayons épargné ta vie ainsi que celle des membres de ta famille ; pour le demeurant, tu es entre les mains de l'Émir, qu'il soit victorieux !

Découragée, à bout de forces, elle se laissa tomber à genoux et implora :
- Je vous en supplie, puisque vous voulez nous traiter en prisonniers, réunissez-moi au moins à mon père et à ma mère qui, s'ils respirent encore, s'inquiètent et se désespèrent.

L'interprète répondit alors sèchement :
- L'Emir fera ce que lui plaira et n'a de comptes à rendre à personne.

À la suite de cette entrevue, elle fut enfermée dans un petit pavillon de la casbah où elle ne manqua de rien. Une vieille servante noire veillant à tous ses désirs, elle fut servie comme une princesse mais le désespoir la rangeait et elle passait ses journées à pleurer. Les jours passèrent ainsi, interminables monotones et tristes.

Un matin, la servante apporta en grande fébrilité une gandoura et un burnous. Elle l'aida à s'habiller et la pressa à rejoindre, dans une petite cour de la forteresse, un attroupement de guerriers entourant une vingtaine de chameaux baraqués. De lourdes caisses, des tapis magnifiques, des présents d'une richesse exceptionnelle étaient arrimés aux montures dont l'une d'elle portait un bassour, sorte de tente en toile rayée rouge et blanche fixée sur un cadre de bois. La jeune fille fut hissée à l'intérieur de cette tente où elle fut rejointe par la vieille servante.*

Une fois le bassour refermé sur les deux femmes, un brouhaha se fit entendre et les chameaux partirent en file indienne. Ce voyage fut long et pénible. Enfermée dans le bassour et ne pouvant pas voir le paysage, respirant un air où se mêlaient des odeurs de cuir et de chameau, cahotée par la démarche saccadée de la monture, Jeanne éprouva une pénible

nausée puis sombra dans une sorte de torpeur dont elle ne sortait que pour se désaltérer et manger quelques dattes. Les jours succédaient aux jours et le voyage se révélait interminable.

La nuit, la captive était enfermée dans une tente en poils de chameau et faisait l'objet d'une surveillance étroite. La caravane quitta les régions de plaine et s'engagea dans une région montagneuse où la marche des chameaux se faisait plus hésitante et plus chaotique encore. Au bout de plusieurs semaines de cette marche lente et éprouvante1n des cris de joie fusèrent à l'avant de la caravane. La vieille servante noire écarta alors un pan de toile du bassour et montra à Jeanne une ville immense entourée de puissants remparts et dont la multitude de toits verts luisant au soleil, le nombre de minarets dressés vers le ciel ou soulignaient l'importance.
- Fez, expliqua l'esclave noire.

Fez, la ville sainte C'était donc là qu'on avait emmené la petite Française qui sentit le découragement la saisir. Si tout au long du voyage, elle avait pu espérer en secret une attaque de la caravane par l'armée française qui devait être lancée sur ses traces, la vue de cette ville marocaine lui apporta la certitude que tout était fini pour elle et qu'elle ne pourrait compter sur un quelconque secours. Jamais elle ne reverrait les siens, prisonniers dans ce pays étranger, vouée à quel esclavage, à quels sévices ? La méhara descendit vers la ville et y pénétra. La foule entourait la caravane et semblait la guider dans le dédale des ruelles qui aboutissaient à une grande place gardée par les trois portes dorées de la résidence du sultan. Encadrée de gardes noirs, Jeanne fut conduite dans un bâtiment composé d'une grande tour cernée d'une série de chambres donnant sur une cour où jaillissait un jet d'eau. A son arrivée dans cette enceinte, de nombreuses femmes, jeunes et vieilles, se précipitèrent à la rencontre de leur nouvelle compagne. Jeanne compris qu'elle venait de pénétrer dans un harem.

La captive apprit qu'elle avait été offerte en cadeau avec mille présents au vieux sultan de Fez, afin de sceller un pacte d'assistance dans la lutte contre les soldats français. La jeune Française s'accommodait mal de cette vie oisive, monotone où son esprit était constamment torturé par la pensée de ses malheureux parents, de son frère et de ses sœurs. Etaient-ils encore en vie ? A quel esclavage étaient-ils soumis ? Avaient-ils été délivrés ? Pour se consoler, elle chantonnait, le soir, de vieilles complaintes qu'elle avait apprises dans son école du Val d'Amour son pays natal.

Un soir, Mohammed, un beau garçon d'une vingtaine d'années et petit-fils du sultan, entendit cette mélopée aux accents étrangers. Ne pouvant voir la captive, il se renseigna auprès de Rita, la jeune lingère qui avait contact avec les prisonnières du harem. Comme elle avait pris la jeune étrangère en amitié, elle sut parler au prince de la beauté

exceptionnelle de la jeune roumi, de son désespoir et de sa douceur. Elle fit cette description avec tant de chaleur que Mohammed tomba amoureux de cette belle captive et demanda à son grand-père de la lui donner. Le vieux sultan accéda à cette requête et c'est ainsi que Jeanne Lanternier devint sultane.

Cet étrange mariage réalisé par le destin et la contrainte fut très heureux. Jeanne aima ce beau prince et lui donna un fils. L'amour que lui portait le prince ne connut alors plus de borne. Elle fut déclarée épouse validée et lorsque, à la mort du vieux sultan, Mohammed monta sur le trône, Jeanne continua à exercer une telle influence sur son époux qu'elle parvint dans l'ombre à établir entre le Maroc et la France les premières bases d'une alliance qui allait aboutir en 1912 à un protectorat.

Ce bonheur dura des années mais un jour le sultan remarqua une légère mélancolie sur les traits de son épouse. Il s'en inquiéta et Jeanne lui dévoila sa souffrance de n'être plus au contact des siens, de ne pas pouvoir revoir ce petit bout de France qui l'avait vu naître, ce petit village de Chatelay dans le Val d'Amour. Le sultan envoya des messagers dans toutes les provinces d'Algérie pour enquêter sur la destinée de sa famille. Hélas, les nouvelles qu'ils rapportèrent confirmèrent les craintes de la jeune femme : elle apprit que ses parents étaient morts et que ses sœurs avaient été emmenées dans les douars du sud où l'on perdait leurs traces. Cette nouvelle accabla la sultane et son époux en fut préoccupé.

Quelques mois plus tard, une voiture fermée de couleur noire arriva au village de Chatelay. Les paysans intrigués virent le véhicule s'arrêter devant l'ancienne maison des Lanternier, récemment reconstruite. Deux femmes voilées en descendirent et observèrent longuement la maison et le paysage. Elles se rendirent ensuite sous bonne escorte à Chissey où l'une d'elle s'isola un instant dans l'église pour prier.

On apprit, bien après leur départ, que les énigmatiques femmes voilées à la manière orientale n'étaient autre que Rita et Jeanne Lanternier, la fille du pauvre pignard. Vous savez, celle à qui la bohémienne avait dit un jour qu'elle deviendrait princesse.

Pignard : nom local donné au peigneur de chanvre.
Araba : voiture arabe à deux roues.
Douar : agglomération de tentes, en Afrique du Nord. Forme d'habitat lié au nomadisme pastoral.
Casbah : citadelle ou palais d'un chef en Afrique du Nord.
Baraqués : accroupis, en parlant du chameau.
Méhara : en Afrique du Nord, colonne en expédition.

(Source : les colonnes de Chaux, Association des villages de la forêt de Chaux).

Encadré qui suit cet article. Citation (orthographe respectée).

Fille de pignard

Noël Amaudru s'est passionné pour l'histoire de Jeanne-Pierre Lanterney Il lui a consacré un ouvrage en 1906 sous le titre « Sultane française au Maroc ».

À Chatelay, il a retrouvé son acte de naissance. L'enfant est née le 20 novembre 1820, fille de Jean Lanternier, ‘’manouvrier, âgé de vingt-cinq ans, et de Sophie Moraux, profession, idem, âgée de trente ans, mariés’’. Le témoin a pour nom Jean Pourcheresse.

Noël Amaudru décrit l'humble maison où vient de naître l'enfant : ‘’si humble que la chambre où elle vit le jour fut transformée en étable’’. Il a lui-même rencontré M. Blanc, un ami d'enfance de la future sultane du Maroc, qui fut maire du pays pendant quarante ans.

Le vieil homme parle de Virginie, et non de Jeanne : « il arrive souvent, dans nos campagnes, que les gens sont ainsi débaptisés ; cela tient à des circonstances futiles, au hasard », explique l'ancien maire. Le lecteur n'en saura pas plus. M. Blanc se souvient du départ de Jeanne, à l'âge de treize ans. Le père de l'enfant était bien un ‘’pignard’’ comme le raconte la légende. Et non un manouvrier comme rapporté dans le registre municipal.

Selon l'état civil, Jeanne a un frère, Désiré, né en 1818, et trois sœurs : Claudine, née en 1823, Anne-Antoinette, née en 1825, et Anne-Claude née en 1827.

L'auteur de « Sultane au Maroc » précise que le père de Jeanne est mort en prison en 1837. Les informations divergent en ce qui concerne la mère, et on ne sait pas trop non plus ce qu'est devenue la fratrie.

Une seule chose est sûre, Virginie a séduit ceux qui l'ont enlevée : « Jeanne Lanternier a épousé le fils aîné du sultan régnant en 1836, Abd-el-Rhaman, et cet héritier du kalifat n'était autre par conséquent que Mouley-Sidi-Mohammed, le vaincu d'Isly ».

Noël Amaudru rapporte la description de la jeune femme écrite par Ernest Alby, un écrivain marseillais qui a vécu en Algérie et qui s'est intéressé à l'histoire de Jeanne :

« La Virginie était la plus jolie fleur du pays et on ne citait pas, à dix lieux à la ronde, une fille capable de la déchausser. Elle avait les cheveux châtains, qui se lissaient en bandeaux sur ses tempes ; ses yeux noirs respiraient une vivacité et une espièglerie des plus spirituelles et des plus émoustillantes. Le nez était d'un profil admirable par son élégance et sa pureté, et la bouche s'épanouissait en un sourire des plus gracieux et des plus charmants ; et, chose remarquable, la boite osseuse de la tête affectait la petitesse de la forme que l'on observe dans les meilleures figures de la sculpture grecque. Le cou était un peu engagé dans les épaules par suite des fardeaux que l'enfant avait portés sur les reins ; les bras et les mains dessinaient un galbe d'un précieux modèle ; la taille offrait ce contour héroïque qui fait pressentir dans la nubilité virginale la fécondité maternelle, et les jambes et les pieds présentaient un type parfait de finesse, de légèreté et d'élégance… Rien de vulgaire dans la personne de la paysanne ne venait trahir son origine plébéienne. Tout au contraire, dans sa beauté et sa physionomie, révélait une distinction, un charme expressifs… ».

Voilà bien de quoi imaginer un beau conte de fée.

Fin citation.

M. BOITEUX Denis demeurant à Chatelay :
Document sur le village de Chatelay et son personnage célèbre, Jeanne LANTERNIER.

Nous avons essayé de retracer le plus exactement possible ce que fut la vie de Jeanne LANTERNIER née à Chatelay, et qui aurait été Sultane du Maroc au milieu du 19° siècle.

En ce qui concerne l'histoire proprement dite de Jeanne, j'ai puisé le récit dans un ouvrage édité en 1955 par Fernand Nathan et intitulé « Contes et Légendes du Maroc », Les auteurs en sont Ch. Quinel et A. de Montgon ; au cours d'une visite du musée installé au Dar-Batha de Fez, à la septième section, appelée ''Souvenirs impériaux'', ceux-ci ont constaté de visu au centre d'une vitrine, la présence d'une plaque en or massif portant l'inscription « A la mémoire de Jeanne Lanternier, Sultane. – Rita ».

Très intrigués par ce nom si peu arabe, ils s'adressèrent au Conservateur du Musée qui les envoya vers un arabe très âgé, doyen des préposés aux biens habous. Malgré son âge avancé l'Arabe donnait l'impression d'avoir conservé une grande vivacité d'esprit et une mémoire impressionnante. Ils apportèrent alors toute leur attention pour enregistrer le plus exactement possible les propos de leur interlocuteur qui s'exprimait dans un français tout à fait correct.

À mon tour j'ai jugé que cette histoire était digne d'intérêt. En effet, les parents de Jeanne avaient bien cinq enfants en 1832, à leur départ pour l'Algérie ; un garçon, l'aîné, et quatre filles. Les registres de naissances de l'époque, conservés en archives à la Mairie, sont des documents irréfragables. Sont donc nés au foyer de Jean Lanternier et de Sophie Moreaux, son épouse :

- le 10.07.1818 : Lanternier Désiré, l'unique garçon.
- le 20.11.1820 : Lanternier Jeanne Pierre, notre Sultane.
- le 02.07.1823 : Lanternier Claudine.
- le 16.06.1825 : Lanternier Anne Antoinette.
- le 14.08.1827 : Lanternier Anne Claude
- le 28.10.1829 : Lanternier Marie Françoise.

L'avant-dernière : Anne Claude, est décédée le 17 décembre 1930.

On relève certes dans le récit quelques inexactitudes telles que :
« Une Sultane bourguignonne née au village de Chissey dans le Val d'Amour situé aux confins de la Bourgogne et de la Franche-Comté ». Ces erreurs peuvent être admises du fait que d'une part, Jeanne très pieuse, parlait plus souvent de sa belle église de Chissey où elle avait été baptisée que de son village natal, et que, d'autre part, les auteurs de l'ouvrage ne connaissaient vraisemblablement pas notre région. Ces confusions ont été rectifiées dans ma narration.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

À l'époque de la Restauration, vivait en France, à l'ouest de la Franche-Comté, au petit village de Chatelay, dans la vallée de la Loue, connue sous le joli nom de ''Val d'Amour'', un très pauvre mais honnête pignard, il s'agissait de tisserands nomades qui allaient de maison en maison pour peigner le chanvre ; c'était un métier très fatigant et peu rémunérateur.

Le pignard en question, Jean Lanternier, élevait tant bien que mal sa nombreuse famille, un garçon, l'aîné prénommé Désiré, et cinq filles.

Très jeune Désiré entra en apprentissage chez un charron. L'aînée des filles, Jeanne était si belle que les étrangers passant par le village s'arrêtaient pour l'admirer. Ses cheveux étaient d'un blond doré aux

reflets roux, ses yeux bleus et limpides ; la souplesse de sa taille et la grâce de sa démarche complétaient sa beauté.

Elle n'avait pas 12 ans lorsqu'un jour, une vieille bohémienne qui vendait des paniers voulut lui prédire l'avenir. Jeanne fût d'abord réticente, puis par curiosité elle confia sa main à la Bohémienne. La vieille regarda attentivement la paume de sa main, puis, le regard émerveillé, elle annonça à Jeanne qu'un jour elle serait princesse. Ne croyant pas à la chiromancie la jeune fille éclata de rire. Lorsqu'elle raconta l'anecdote à sa famille son père se fâcha et la disputa vertement alors que sa mère son frère et ses sœurs la plaisantèrent sans retenue. Jeanne oublia bien vite les prédictions de la vieille nomade.

Moins d'un an plus tard un grand malheur s'abattit sur la famille, leur maison brûla, même les animaux de basse cour périrent dans l'incendie. Il n'y avait bien sûr à cette époque là, aucune assurance pour couvrir les dégâts, c'était la ruine pour le malheureux Lanternier et sa famille. Il ne se sentait pas le courage pour tout reconstruire. On était fin 1832, on commençait à parler de fortunes que pouvaient édifier les gens énergiques et courageux qui partaient pour l'Algérie. Jean Lanternier n'hésita pas et s'embarqua avec les siens pour ce pays neuf dont la conquête venait d'être entreprise, son frère avança une petite somme d'argent pour lui permettre d'acheter une ferme abandonnée.

Lanternier trouva rapidement à acheter une modeste ferme à Delhy Ibrahim, non loin de Bouffarik, et se mit à la faire valoir. Dès le début les résultats furent encourageants, l'alimentation des troupes françaises d'occupation offrait un bon débouché aux produits agricoles.

Au mois d'avril 1836, après une longue période de durs labeurs, Lanternier avait remboursé la totalité de sa dette à son frère. Sa femme et ses filles étant recluses depuis tant de mois, il décida de leur offrir une sortie, Désiré étant pour cette fois, chargé de garder et surveiller la ferme ; il y avait justement ce jour là une petite foire ; bien rudimentaire s'entend, à Bouffarik.

Le soir venu après quelques modestes achats, la famille entreprit de regagner la ferme à bord d'une voiture à deux roues conduite par un arabe. Peu après le départ, le convoi fût attaqué par une bande de pillards qui se tenait à l'affût dans le bled. Courageux, Lanternier fit preuve d'une résistance héroïque mais, sous le nombre, il fût roué de coups. Tout le monde fût solidement ligoté et les captifs, placés sur l'encolure des chevaux, furent emportés au galop. La fuite dura toute la nuit et les malheureux avaient les reins rompus par les secousses et la chair meurtrie par les liens trop serrés.

Enfin au matin l'équipage s'arrêta à un petit douar constitué d'une vingtaine de tentes autour desquelles s'agitaient des indigènes à l'allure

patibulaire et qui étalaient leurs sarcasmes en montrant du doigt le visage tuméfié de Lanternier, ensuite les hommes entouraient Jeanne, les yeux exorbités par le désir, alors que les femmes l'insultaient par jalousie. Le Caïd du coin fit son apparition, il éprouva lui aussi un grand plaisir à admirer Jeanne et traduisait sa satisfaction en bourrant de coups de poings les côtes de ses serviteurs. Nos captifs passèrent la totalité de la journée ligotés et entassés sous une tente. A la douleur des liens s'ajoutaient la peut et l'angoisse. Le soir le Caïd revint accompagné d'un grand diable de berbère à l'allure aussi féroce que les autres. Ils s'arrêtèrent devant Jeanne démontrant sans retenue leur admiration, ils discutèrent un long moment dans un langage que les Lanternier ne comprenaient pas, puis se retirèrent. La nuit tomba, accentuant la terreur de la pauvre famille française. Le camp ne dormait pas, les prisonniers entendaient continuellement des allées et venues.

Puis au beau milieu de la nuit, un groupe d'hommes dont l'un portait une lanterne à la main s'avança sous la tente et s'empara de Jeanne. Le malheureux père, malgré ses entraves, voulut porter secours à sa fille, il fût aussitôt repoussé sans ménagement à coups de poings et de pieds. Avant d'être emportée Jeanne n'eut que le temps de crier un ''adieu'' furtif et désespéré aux siens.

Commença alors pour Jeanne le début d'un long périple à destination inconnue qui la conduisit d'abord dans une ville fortifiée par de hautes murailles et où les hommes semblaient tous être armés. On la présenta à un vieil homme à l'aspect énergique et intelligent, portant une barbe soignée et qui parlait presque parfaitement le français. Jeanne apprit alors qu'elle se trouvait au palais de l'Émir Abd el Kader, redoutable ennemi des troupes françaises, celui avec lequel le Général Desmichels était contraint de traiter. Il était entre autres le Maître de Tlemcen, Mascara, Miliana, Médiana, etc… ; il possédait une armée de plus de 20.000 hommes que la France tentait de vaincre depuis 5 ans sans succès.

Se sentant subitement plus en confiance, la jeune fille supplia l'Émir pour qu'il la rende à sa famille. Elle obtint immédiatement un refus catégorique prononcé d'un ton qui laissait comprendre que le vieil homme n'admettrait pas d'autre intervention du même genre. Un serviteur lui fit comprendre que l'Émir n'avait de comptes à rendre à personne.

Les jours s'écoulaient ainsi mornes et tristes. Jeanne pleurait sans cesse sans que ses larmes puissent attendrir qui que ce soit dans son nouvel entourage. Elle pensait à sa famille ; qu'étaient-ils devenus ? Étaient-ils même encore en vie ? Autant de questions qui restaient bien évidemment sans réponse et qui ne faisaient qu'accroître son désespoir. Puis un matin on vint la chercher pour la conduire dans la grande cour du palais où attendaient agenouillés une vingtaine de chameaux sur lesquels des hommes s'affairaient à charger des caisses contenant soit des présents importants, soit de jeunes animaux sauvages, lionceaux,

panthères, etc… Un chameau portait une tente maintenue par un cadre en bois. On y installa Jeanne en compagnie d'une esclave noire chargée de sa surveillance et qui ne parlait un seul mot de français. Le convoi s'ébranla subitement pour une marche lente à travers les montagnes. Le voyage allait durer plusieurs semaines. Jeanne n'avait pas le droit de quitter le dos du chameau durant toute la journée, l'esclave se chargeait de l'approvisionnement en nourriture et boisson. Le soir venu on l'introduisait dans une tente montée à terre où elle était recluse pour la nuit.

Plusieurs fois le convoi fût attaqué par des pillards, mais comme les conducteurs étaient bien armés, les échauffourées duraient peu de temps. Enfin, un soir, une allégresse générale se déclencha subitement chez ses geôliers. La vieille esclave, voyant l'étonnement de Jeanne qui cherchait à comprendre la raison de ce subit changement d'attitude, tendit la main en direction d'une vallée qui venait d'apparaître subitement devant le convoi et lui dit « chouf » (regarde). Là s'étendait une ville immense, entourée de remparts, les maisons blanches paraissaient dorées sous les rayons du soleil couchant. Sur le côté le plus élevé de la cité apparaissait un vaste palais, une sorte de ville dans la ville ‘’FEZ’’ prononça l'esclave avec une sorte de divinité dans la voix.

Le sol sembla alors se dérober sous les pieds de Jeanne, les derniers vestiges de son courage s'envolèrent d'un seul coup. Tant qu'elle était en Algérie, elle caressait le fugace espoir que l'armée française pouvait infliger une défaite aux troupes de l'Émir, celui-ci aurait pu alors être contraint de rendre des prisonniers. Mais cette fois, FEZ, la cité sainte, la mystérieuse, la capitale de l'Empereur du Maroc ! … Elle entrait subitement dans un autre monde !… Les liens avec son pays, sa famille, son passé, étaient subitement rompus. Envahie par un désespoir indescriptible, elle ne ferma pas l'œil de la nuit. Le matin elle embarqua pour la dernière fois sur son chameau, puis peu de temps après, elle mit pied à terre dans une cour immense entourée de bâtiments majestueux. Les chameliers y déchargèrent la totalité des caisses avec leurs trésors et les jeunes animaux de la jungle qui y avaient pris place.

L'esclave noire disparût et la Française fût conduite dans une grande salle au plafond en bois de cèdre et ornée d'objets précieux. Là se tenait un vieillard, à la barbe toute blanche, il la dévisagea un instant, puis donna un ordre en arabe, plus tard elle apprit que le vieillard était le Sultan. Ensuite elle a été emmenée dans un bâtiment constitué d'une série de chambres d'où sortirent subitement une cohorte de femmes, jeunes ou plus âgées, les unes arabes, d'autres totalement noires et puis quelques européennes. Elles se précipitèrent toutes pour accueillir leur nouvelle compagne, elles semblaient supporter allègrement leur sort. Malheureusement, aucune des européennes ne parlait le français, elles étaient allemandes ou italiennes. Jeanne ne pouvait s'adapter à cette nouvelle vie, elle pensait sans cesse à sa famille. Où étaient-ils ? Étaient-

t-ils seulement encore en vie ?… Si oui, quel devait être leur chagrin suite à la disparition de leur fille !

Chaque soir, ne pouvant trouver le sommeil, elle errait dans la cour comme une âme en peine, envahie de chagrin, donnant libre cours à son immense tristesse. Et puis, lasse de pleurer, elle se mit à fredonner pour elle-même une complainte entendue dans son village, qui lui revient à l'esprit, et qu'elle jugea tout à fait adaptée à sa propre situation.

« Je souffre et je suis malheureuse,
J'ai tout perdu,
Mes parents, mon pays,
Et je voudrais mourir ».

Une jeune arabe prénommée « Rita » qui exerçait un rôle correspondant un peu à celui d'intendante du harem, fût touchée par la détresse de la captive française et devint sa confidente, d'abord par gestes, puis par la parole, chacune s'adaptant rapidement à la langue de l'autre. Rita était mariée à un fonctionnaire du Maghzen et était assez libre de ses sorties, ce qui facilitait grandement leurs rencontres. Elles passaient ainsi de longs moments ensemble. Le Sultan avait pour sa part un petit-fils qui le soir depuis son pavillon entendait la complainte. Il n'en comprenait que très vaguement les paroles, mais fût séduit et touché par la mélancolie de cette jolie voix. Il interrogea alors Rita, celle-ci sut si bien lui décrire à la fois la beauté, la douceur et la tristesse de la jeune française qu'il en tomba follement amoureux sans même l'avoir vue. Il demanda alors à son grand-père de la lui donner. Le Sultan ne sachant rien lui refuse, y consentit.

Mohamed était un grand et beau garçon d'une vingtaine d'année. Il faisait preuve d'une grande douceur à l'égard de sa favorite si bien qu'à son tour, Jeanne aima bien vite son beau prince ; et c'est le plus naturellement du monde qu'elle lui donna un fils. La tendresse de Mohamed ne connût plus de limites ; il la déclara « épouse légitime ». Lorsque Mohamed monta sur le trône Jeanne devint **Sultane**.

Elle n'en avait pas pour autant oublié sa famille et comme elle exerçait une très grande influence sur l'esprit de son époux, elle lui demanda d'entreprendre des recherches afin de savoir où se trouvaient ses parents, son frère et ses sœurs. Hélas, la vérité dépassa ses craintes. Son père avait été tué en tentant de s'échapper pour voler à la recherche de sa fille ; sa mère était morte de chagrin peu après en captivité, ses trois sœurs avaient été emmenées dans les douars du sud, et, malgré le déclenchement de recherches importantes, leurs traces n'ont pu être retrouvées. Quant à Désiré, son frère, il a continué seul l'exploitation de la ferme pendant plusieurs années, et, il venait de disparaître, emporté par la maladie.

Seul le grand amour de son mari permit à la Sultane de supporter la terrible épreuve. Rita était devenue sa très grande amie ; elle gardait constamment dans son intimité. Le bonheur reprit le dessus et dura encore de nombreuses années, puis, subitement Jeanne devint plus mélancolique. Le Sultan le remarqua bien vite et interrogea son épouse. Celle-ci le remercia pour sa tendresse et sa prévenance et lui déclara que l'objet de cette tristesse était irréalisable. Il insista, elle lui avoua alors qu'elle aurait aimé revoir son petit village, pauvre, situé dans le Jura, au pied des collines. Mohamed embrassa sa femme et se retira songeur.

Quelques mois plus tard, une voiture fermée s'arrêta devant l'église de Chissey, deux femmes voilées en descendirent et l'une d'elle s'approcha du Maître-autel, s'agenouilla et pria longuement. Les villageois qui s'étaient attroupés autour de la voiture à la vue de ces personnages inhabituels, ne devinèrent pas que l'une des femmes était Jeanne Lanternier. La voiture se dirigea ensuite sur Chatelay, traversa le village et s'arrêta devant une maison de construction relativement récente. Les deux femmes mirent pied à terre quelques instants. Jeanne contempla la façade de sa maison relevée de ses ruines qui était maintenant habituée par ses cousins. À la fin du récit un des interlocuteurs du vieil arabe déclara : « Voilà une bien belle légende ».

« Ah non, il s'agit d'une histoire vraie » ; répliqua l'arabe, « Jeanne Lanternier a bien été Sultane du Maroc et il est bien vrai qu'elle a effectué une fois dans sa vie un pèlerinage en son pays natal sous l'escorte de Hauts Personnages du Maghzen ».

- D'où vient cette certitude ?…
- Rita, c'était ma grand-mère, dit avec fierté le vénérable vieillard.

Denis BOITEUX

Texte de Rémy DEMOLY paru dans la revue trimestrielle locale « un Canard sur la Loue », n° 72 - HIVER 2003.

Tranches d'histoire d'habitants de Chatelay

À Chatelay, chacun connaît l'histoire, tragique et belle à la fois, de Jeanne LANTERNIER, si bien relatée, par Monsieur Denis BOITEUX.

Le père de Jeanne LANTERNIER, Jean, qui exerçait la profession de pignard (tisserand nomade, peigneur de chanvre), poussé par la misère et le malheur qui s'abattait sur lui après l'incendie de sa modeste demeure et la perte de tout son cheptel, partit, en 1832, pour l'Algérie où tous les espoirs de faire fortune étaient permis selon la rumeur publique.

Il était accompagné, pour cette aventure, de son épouse Sophie MORAUX et des cinq enfants qui lui restaient, une de ses cinq filles, Anne Claude, étant décédée en 1830, âgée de trois ans et demi. La famille s'établit à Delly Ibrahim qui se trouve à environ 10 kilomètres d'Alger sur la route du Sahel ; Delly Ibrahim était un des premiers villages créés en 1832 par des Alsaciens-Lorrains et probablement par des jurassiens.

Capturée avec toute sa famille en 1836 par une bande de pillards, elle fut offerte à Abd el Khader qui l'offrit lui-même au Sultan du Maroc. On perdit alors toute trace de ses parents, de son frère et de ses sœurs. On dit que Jeanne LANTERNIER devint favorite, épouse légitime puis enfin Sultane du Maroc lorsque son amoureux, MOULEY SIDI MOHAMED, montera sur le trône.

L'aventure algérienne de la France avait débuté le 25 mai 1930 lorsque les troupes françaises furent embarquées (350 bateaux transportant 37000 hommes), sous le fallacieux prétexte d'aller venger le Consul de France, que le dey d'Alger avait chassé de trois coups de chasse-mouches le 30 avril 1827. Alger est conquise le 5 juillet 1830 mais au prix de 415 tués et 2160 blessés dans l'Armée et les maladies font le reste : 34 officiers et 600 soldats succombent dans les hôpitaux. On connaît la suite de l'histoire…

Il serait intéressant de consulter les registres d'embarquement des navires à destination de l'Algérie durant ces périodes, afin de savoir combien d'autres habitants de Chatelay, ou du Val d'Amour, acceptèrent de s'expatrier vers l'Afrique lointaine. Nous sommes toutefois certains que quatre d'entre eux, natifs de Chatelay, connurent sur place un destin tragique succombant à la maladie :

Le 21 janvier 1846 – Extrait mortuaire d'Algérie, hôpital militaire de Mustapha :
CHAZERANS Etienne, fils de CHAZERAN Etienne et d'Anne BOILLEY, cultivateur, civil, européen, âgé de 22 ans, né à Chatelay, canton du Jura décédé par suite de pneumonie et hépatite chroniques.

Le 26 novembre 1846 - Extrait mortuaire d'Afrique, hôpital d'Oran :
Le Sieur **LANTERNIER Joseph**, 2e classe à la Compagnie temporaire du 2° Escadron du train des équipages militaires, né le 24 septembre 1819 à Chatelay, fils de LANTERNIER Louis et de Marie Françoise BARRAUD, est décédé par suite de dysenterie.

Le 22 décembre 1846 – Extrait mortuaire d'Afrique. Hôpital de Douéra.
Le Sieur **BARRAUD Anatoile**, né le 26 frimaire de l'an 12, fils de BARRAUD François et de Barbe SIMON est décédé de dysenterie chronique.

Le 18 juin 1854 – Extrait morturaire de l'Hôpital militaire de Rennes. Le Sieur **GOULUT Claude François**, Maréchal des Logis au 1° Régiment d'Artillerie, né le 2 février 1827 à Chatelay, fils de GOULUT Claude François est décédé par suite de fièvre typhoïde.

Le 18 octobre 1858, le Service des Hôpitaux de Mostaganem des Armées d'Afrique signale le décès de **GOULUT Claude François**, né le 10 avril 1807 à Chatelay, canton du Jura, (en vérité à Montbarrey), fils de GOULUT Jean et de Christine SIMON, est décédé de dysenterie.

Rémy DÉMOLY – Chatelay.

Extrait de « l'Algérianiste » n° 99 de septembre 2002 traitant de l'aventure de **Marthe FRANCESCHINI, la sultane corse**, semblable, un siècle plus tôt, à celle de Jeanne LANTERNIER. Texte de Françoise VERNET.

….. Entre Calvi et Île Rousse, au nord-est d'Algajola, il existe actuellement un ensemble de constructions nommé Marine de Davia. Je reparlerai de ce nom. A l'intérieur des terres, à environ deux kilomètres à vol d'oiseau de la côte, on trouve le village de Corbara.

Voilà, le décor est planté ! Passons aux acteurs.

Nous sommes en 1751, en été, et le vent souffle avec violence. Ce vent attise les flammes qui ravagent le triangle formé par Algajola, Corbara et l'Île Rousse. Le maquis brûle et les oliviers avec, Jacques-Marie Franceschini et sa jeune femme luttent avec d'autres contre l'incendie mais leurs moyens sont dérisoires. A travers la fumée, surgissent les turbans des Barbaresques. Que s'est-il passé ?
La tour de l'Île Rousse avait bien signalé l'arrivée des pirates mais la fumée d'avertissement se confondait avec celle de l'incendie et personne ne l'avait vue. Si certains paysans réussissent à s'enfuir, d'autres sont capturés. Ceux qui résistent sont égorgés et le triste troupeau de captifs est conduit vers le navire où on les entasse à fond de cale.

Lorsque les milices arrivent, les pirates sont déjà loin, emportant leur cargaison humaine.

Passons sur ce que peut être un « voyage » dans de telles conditions. Tous ceux qui partent n'arrivent pas car les malades et les blessés sont jetés à la mer. Disons tout simplement que la traversée est « longue et pénible » (propos d'E. Boissonade, historien de la famille Franceschini).

Le navire entre dans le port d'Alger. On nettoie tant bien que mal les nouveaux captifs et on les conduit à la place du Badistan, c'est-à-dire le marché aux esclaves. J'ai déjà évoqué dans un précédent essai, ce qu'était la triste condition de ces hommes, de ces femmes, de ces enfants. Les jolies femmes sont achetées pour approvisionner les harems, les plus âgées ou les laides serviront dans les cuisines ou comme bonnes à tout faire. Quant aux hommes, ils sont vendus également et ceux qui ont un peu de chance pourront être rachetés contre le paiement d'une rançon. Nous sommes loin des niaiseries criminelles que l'on voit dans certains films !

Ce jour là, un intendant du dey cherche de la ''marchandise'' européenne, robuste et intelligente. Les époux Franceschini sont serrés l'un contre l'autre, inquiets du sort qui les attend.

L'intendant s'arrête devant eux et interroge Jacques-Marie en cette langue méditerranéenne de l'époque que l'on appelle le « Franco » et qui est un mélange de français, d'espagnol, d'italien. Le Corse semble convenir à l'intendant du dey qui l'achète et Jacques-Marie aide même l'intendant à choisir d'autres esclaves. Il en profite pour demander à son nouveau maître la faveur de ne pas être séparé de son épouse et sa demande est agréée. Voilà donc nos deux captifs réunis. C'est déjà un point d'acquis !

Jacques-Marie est un homme intelligent. Dans les années qui suivent, il s'élève dans la hiérarchie et devient le maître des esclaves du dey. Comme il se montre compatissant et compréhensif, les autres captifs lui sont dévoués. En fait, le Corse devient petit à petit, le bras droit de l'intendant. Il est au courant de tout et c'est à lui qu'on s'adresse pour présenter une requête, avec l'habitude orientale du ''bakchich''. On prétend qu'il réussit à amasser une fortune considérable. Est-il besoin d'ajouter qu'il maîtrise parfaitement, ainsi que sa femme, la langue des indigènes.

Un jour, Jacques-Marie, apprend que des fonctionnaires turcs ourdissent un complot contre le dey. Lorsqu'on connaît l'histoire de la Régence d'Alger et le nombre de deys assassinés, il n'y a rien là qui doive nous étonner. Quoique le sort des Franceschini soit relativement enviable – j'insiste sur le – « relativement » – Jacques-Marie a toujours gardé en tête l'idée de rentrer chez lui. Son épouse Marie lui a maintenant donné deux enfants nés à Alger : une fille, Marthe, et un garçon, Vincent, ce qui complique un peu les choses. Faut-il tenter de s'échapper lorsque les

troubles consécutifs à la mort du dey éclateront ? Faut-il sauver le dey ? Quelle que soit la situation, il n'est jamais qu'un infidèle. Tel est le dilemme. La décision est difficile à prendre et il ne faut pas trop tarder.

Finalement, il décide de prévenir le dey. Jacques-Marie est présenté au souverain et dit ce qu'il sait. Le dey est convaincu et fait arrêter les comploteurs dont on imagine le sort. Le calcul en tout cas, se révèle bon. Le dey est reconnaissant. Il fait libérer toute la famille Franceschini, la comble de présents et lui permet d'embarquer sur un navire toscan.

On imagine la joie de ces Corses, enfin libres et riches.

C'est avec un plaisir sans partage que la famille voit s'éloigner la côte algérienne.

Cette joie n'est pas de longue durée. Au bout de quelques jours, le navire toscan est assailli par un brigantin de pirates marocains venus de Salé et équipage et voyageurs chrétiens se retrouvent captifs et conduits à Tanger. Une fois de plus, les Franceschini subissent l'humiliation du marché des esclaves. Jacques-Marie possède cependant un atout maître, il parle parfaitement l'arabe. Comme il a du bagout, il intéresse à son sort un caïd de la région de Marrakech, ville où réside alors le sultan Mohamed Ben Abdallah.

La famille reste donc unie et Jacques-Marie et chargé de la direction de l'entretien du jardin impérial. Cette fonction lui permet d'envoyer une lettre au sultan dans laquelle il expose sa situation de sujet de la Régence. Perplexe, le sultan s'informe à Alger. Quelques mois plus tard, la réponse arrive et elle confirme les dires de Jacques-Marie. Ordre est donné de libérer les captifs. Mais la malchance va jouer une fois de plus. Au lieu de déguerpir sans demander son reste, le Corse a la fâcheuse idée de vouloir remercier le sultan.

L'audience est accordée et la famille Franceschini se présente devant le souverain. Marthe est une adolescente qui a l'esprit vif et qui parle, comme ses parents, couramment l'arabe. N'oublions pas qu'elle est née à Alger et y a toujours vécu. Le sultan n'est pas insensible au charme de la jeune fille et la conversation s'engage entre eux. A la fin de l'entretien, le souverain souhaite un bon retour aux captifs mais, avec les termes fleuris du langage des orientaux, il déclare garder Marthe pour son harem. Stupeur des Franceschini. Figurer dans le harem du sultan n'est pas considéré comme un honneur par Jacques-Marie. Tempêter ne servirait à rien, aussi les deux Corses essaient la supplication. Le sultan reste inébranlable et la famille Franceschini, amputée de Marthe, est embarquée *manu militari*.

En 1768, Jacques-Marie est de retour à Corbara. C'est une époque trouble en Corse. L'île ayant été rachetée par la France et de nombreux

insulaires sont en révolte ouverte (combat de Ponte-Nuevo au printemps 1769), Jacques-Marie, assoiffé de colère et de vengeance, va trouver Pascal Paoli, qu'on appelle le père de la Corse. Il raconte toute sa captivité et son odyssée et demande à Paoli une aide matérielle pour enlever le fils du sultan qui vit à Larache (El-Larache, port sur l'Atlantique situé à l'embouchure du Loukkos).

Paoli se débat alors dans une situation inextricable, la Corse étant partagée entre le parti pro-français et les indépendantistes. Il essaie de calmer Jacques-Marie et invoque la raison d'État, argument qui ne pèse pas lourd dans le cœur du père furieux, Jacques-Marie dit son fait à Paoli, retourne chez lui, recrute un petit équipage. Il trouve pour ce faire des membres de sa propre famille, des parents de prisonniers des Barbaresques et quelques aventuriers. Un voilier est armé et cingle vers le Maroc. Le navire mouille enfin du côté de l'embouchure du fleuve Bou-Regreg. L'équipage met pied –à-terre. On établit un plan car il faut remonter vers le nord pour atteindre Larache. Hélas ! la peste est en train de ravager le pays. Jacques-Marie est atteint et meurt le 1° juin 1770. Les survivants de l'équipage l'enterrent et font voile vers la Corse.

Dix-sept ans plus tard, en 1787, un navire marocain arrive en Balagne (région de Calvi-Île Rousse) en mission pacifique. Il transporte une délégation chargée par le sultan du Maroc de s'enquérir de la famille Franceschini. On montre eux envoyés une maison du village de Corbara où la veuve de Jacques-Marie habite avec ses deux fils Vincent et Augustin, ce dernier étant né après le retour en Corse. Les marocains sont envoyés par la favorite du sultan Mohamed Ben Abdallah. Ils remettent à Marie une lettre dans laquelle Marthe, devenue Marthe-Davia s'était auparavant confiée au consul de Venise au Maroc, un Corse nommé Jérôme Chiappe, de son désir de revoir sa famille. Ce diplomate avait écrit au roi Louis XVI qui avait chargé le vicomte Dubarin de Pelevier, consul de France à Tanger de délivrer les passeports nécessaires au voyage.

Quelques mois plus tard, Marie et ses deux fils arrivent à la cour du sultan. Et la mère retrouve, avec l'émotion que l'on imagine, une jeune femme parée comme une princesse, sa fille Marthe qu'elle a tant pleuré. Que s'était-il passé ?

Personne de sexe masculin ne pénétrait dans les harems et les femmes n'en sortaient que pour être inhumées. Cependant, les récits du médecin anglais William Lemprière, de l'explorateur Mongo Park, du consul danois Aerobie et d'un captif français nommé Mauville, ont parmi de reconstituer la vie marocaine de Marthe Davia.

D'abord, on lui avait donné un prénom arabe, Davia, qui signifie « la brillante ». Puis, comme elle avait refusé d'abjurer sa religion, on lui avait fait suivre des cours de droit coranique. Elle avait même obtenu un diplôme de « talba » (sorte de licence) et était devenue musulmane. Il y

avait au harem cent soixante femmes, la plupart marocaines, mais aussi quelques Européennes : les quatre épouses légitimes, plus les concubines, les odalisques et les douairières. Outre le fait que Davia était jolie, elle avait une vive intelligence qui la fit de plus en plus apprécier par le sultan. Son influence s'accrut et elle orienta même la politique intérieure et extérieure. Elle fut bientôt élevée au rang de sultane et lui arriva de correspondre directement avec la reine d'Espagne.

C'était l'époque où les relations franco-chrétiennes étaient tendues à cause des incursions barbaresques.

Davia avait toujours revendiqué la nationalité française bien qu'elle soit née en un temps où la Corse était sous domination génoise. Elle n'était cependant pas la première épouse, ce rôle étant tenu par Lala Batoum, une belle mais plantureuse marocaine. L'atmosphère d'un harem était détestable. Souvent les femmes se haïssaient et plus d'une mourut empoisonnée comme par exemple, l'ex-première épouse Lala Kebla. Une des épouses, Lalla Zohra, étant malade, le sultan avait autorisé le médecin William Lemprière à pénétrer dans le harem. Mais l'anglais fut subjugué par le physique de Davia qui lui conta son histoire. Elle demanda également à être soignée pour une tumeur scorbutique. Lemprière craignait la colère du sultan mais Davia le rassura et il vint régulièrement la visiter en même temps qu'il s'occupait de Lalla Zohra. Les deux amis passèrent de longs moment à bavarder en buvant de nombreuses tasses de thé à la menthe. Roman d'amour ? Nul ne le sait. Quoi qu'il en soit, William fut rappelé à Gibraltar par son gouvernement. Lemprière fut chargé par Davia d'une mission : contacter Jérôme Chiappe, consul de Venise au Maroc. Il semble bien, en filigrane, que Davia avait l'intention de s'échapper et de retrouver l'anglais en terre européenne. Il envoya quelques cadeaux à la sultane, présents qui ne parvinrent jamais à leur destinataire. La situation s'étant dégradée entre
l'Angleterre et le Maroc, les objets furent saisis par la douane à Gibraltar.
Lemprière ne revint jamais au Maroc.

Donc Marie Franceschini et ses deux fils Vincent et Augustin s'installent au Maroc.

Vincent est un ambitieux et il voit tout le parti qu'il peut tirer de cette situation. Il écrit au Directoire en France pour demander un titre de représentation officielle. Il existe une lettre datée du 26 Germinal an VII (16 avril 1799) du chargé d'affaire de la République du Maroc.

Après la mort du sultan Mohamed Ben Abdallah (on a parlé d'empoisonnement par son fils), c'est le violent Mouley Yazid qui monte sur le trône. Il ne règne que deux ans. Une révolte écrase ses troupes et lui-même est mortellement blessé devant Marrakech. Son frère, le pieux Moulay Sliman lui succède (c'est lui qui fait adresser la lettre citée en note au Directoire). Il conserve une sorte de vénération pour tout ce qui se

rapporte à son père et traite Davia avec beaucoup d'égards. Comme Davia à la passion des roses rouges, il lui en fait porter chaque matin une corbeille pleine. Désormais bien traitée, relativement libre puisque sans époux, disposant d'une certaine richesse, elle rêve de quitter le Maroc, s'en ouvre à son frère Vincent et va jusqu'à lui confier une partie de sa fortune.

On lui donne l'autorisation de résider à Larache où elle prépare son évasion, mais en juin 1799, elle succombe à la terrible épidémie de peste qui ravage alors le Maroc. Elle meurt à l'âge de 43 ans.

Une correspondance conservée au quai d'Orsay montre que les fils Franceschini n'eurent pas une conduite exemplaire. Vincent, affecté aux Relations Commerciales à Larache par Bonaparte (28 Germinal an X), aux appointements de 1.500 francs par an, est révoqué par le même Bonaparte le 8 Thermidor de l'an XI pour manque de probité et de conscience professionnelle.

L'autre frère de Davia, né, on le sait à Corbara, défraya la chronique en attaquant en justice sa nièce, (fille de Vincent) pour vol de bijoux provenant de l'héritage de sa tante Davia. Cet Augustin était rentré du Maroc en 1822. Il vécut complètement isolé au village, subsistant grâce à une modique somme que lui faisait régulièrement parvenir le sultan du Maroc. Une lettre du préfet des Bouches-du-Rhône précise
« Qu'Augustin paraissait abruti par sa communauté de vie avec les Maures ».

On sait que, voici 46 ans, le sultan du Maroc, Mohamed V fut placé en résidence surveillée en Corse. C'est ainsi qu'en 1953, le futur Hassan II visita Corbara en souvenir de la favorite de son ancêtre.

Davia n'a donc laissé aucun descendant.

La branche des Franceschini issue de Vincent a émigré à Porto-Rico à la suite d'une vengeance. D'autres doivent vivre en France, mais plus personne de la famille ne réside à Corbara. Deux nièces furent prénommées Davia. La première mourut à Corbara presque centenaire dans les années 1630. La seconde épousa un officier de goum marocains.

À Corbara, subsiste une ''Casa dei Turchi'', maison des Turcs, construire en 1800 par Vincent Franceschini, maison qui n'est évidemment pas la maison natale de Davia à Alger.;

LES COLLINES DE L'ESPOIR – Délhy Ibrahim, premier village français en Algérie – 1830-1962
Auteur : Arlette SCHNEIDER – Éditions Hugues de Chivré – Le Gros Chêne – 37460 Chemillé sur Indrois – (2007).

Arlette Schneider : « Les collines de l'espoir » Ed. Hugues de Chivré, remarquable ouvrage documentaire, témoignage émouvant de l'un des plus grands moments historiques de la colonisation française en Algérie et chant d'amour et de nostalgie à une terre, au doyen des villages français.
Avec des qualités d'historienne et une grande sensibilité, l'écrivain explique en un style clair et concis la conquête française en Algérie ainsi que la construction du premier village français, Dély-Ibrahim, situé à dix kilomètres à l'ouest d'Alger.
Les 224 pages de récit illustré de cartes postales, de peintures, de photos, de poésies et de documents authentiques des Archives Nationales brodent admirablement les lieux de cette mémoire collective française.
Avec beaucoup de plaisir et non sans émotion, transporté au cœur de l'action, le lecteur parcourt le temps et l'espace. Il vit l'exode des émigrés européens (appelés plus tard les Pieds-Noirs) au XIXème siècle, leur installation et les difficultés rencontrées dans le tout premier village. Il côtoie également les grandes figures de l'histoire : des frères Barberousse en passant par le Commandant Boutin, le Consul Deval , le dey Hussein, le maréchal Bugeaud, Abd-el-Kader etc.
Avec simplicité et en employant toujours le mot juste, par les moyens de sa plume lyrique, de son émotion et des souvenirs colorés d'adolescente, Arlette Schneider a su admirablement recréer l'ambiance qui existait dans son village au cours des années soixante. Dans un décor de paysages fabuleux, au pays des jardins, de la vigne, des cigognes, des vaches, des chevaux…au milieu des bouquets de couleurs à l'odeur d'exotisme, sous l'air frais des eucalyptus, le lecteur est invité chaleureusement à la magnifique promenade ensoleillée et à vivre des instants magiques au sein d'une communauté de femmes et d'hommes, Européens et Musulmans.
« Les collines de l'espoir », ouvrage nourri de l'espoir des pionniers, celui des ancêtres de l'écrivain, celui des Pieds-Noirs et des Musulmans ainsi que celui de bâtir un monde fraternel. Ce livre touche le lecteur ; il pourrait inspirer un scénario de film.

Monsieur Paul Aimé BAUDIER, a bien voulu accéder à ma demande et écrire la belle et très interessante page d'histoire de notre contrée que vous trouverez ci-après. Ce texte captivant et fort bien documenté, retraçe l'extraordinaire aventure de ses ancêtres partis de Chissey pour Algérie en 1834. On se souvient, ici, que Jeanne Lanternier l'héroîne de Chatelay avait elle-même émigré deux ans plus tôt, âgée de 12 ans, avec sa famille dans ces contrées nouvelles pour y rencontrer un avenir très exceptionnel selon les écrits la concernant...

Dépaysement, labeur, souffrances, maladies, quelques fois terreur et mort, tel a été le lot de ces courageuses familles dont les patronymes cités dans ce texte sont encore portés dans nos villages : BAUDIER, BOILLEY, CHAZERAN, FRENEY, LAMBERT, LANTERNIER, MOUREY-MAILLARD, SPITZ, VAUCHER et dont la devise pouvait être cette belle phrase de Vauvenargue

« Qui sait souffrir peut tout oser ».

Rémy DEMOLY

LE VOYAGE IMPROBABLE

Jean et Catherine BAUDIER, de Chissey-sur-Loue accompagnés de leurs cinq enfants émigrent en Algérie dès 1834

- Une famille BAUDIER à Chissey sur Loue dans le premier tiers du XIX°siècle.

Dans les registres paroissiaux conservés à la mairie de Chissey-sur-Loue apparaît pour la première fois le nom de BAULDIER à la fin du XVIème siècle. Il s'agit en l'occurence de Claudia Barbe BAULDIER, fille de Claude, qui épouse en 1596 Emilien BOILLEY, puis on trouve en 1601, Pierre BAULDIER qui déclare la naissance de sa fille Anatolia. (1)

Arrière petit fils d'Élgidius BAUDIER, baptisé à Chatelay vers 1640, Anatoile BAUDIER, né à la fin de l'année 1751, cultivateur, épousait à Chissey le 11 février 1777 Bénigne CHAZERAN, baptisée à Chatelay le 24 septembre 1746. Ils eurent cinq enfants dont deux, Thérèse et Claude François, moururent en très bas âge. L'ainée Huguette épousa, à l'âge de

30 ans, à Chissey, Claude Antoine LAMBERT en 1807. La troisième, Anne, quant à elle, se maria 8 ans après, en 1815, avec Jean-Claude FRENEY.

Deux ans auparavant, le 24 février 1813 précisément, Jean, le quatrième enfant de Anatoile et Bénigne, né le 30 avril 1785, épousait Catherine VAUCHER. Cette dernière était une jeune fille de Villers-Farlay. Elle y fut baptisée le 7 mai 1786. Elle était née dans le foyer de Jacques et Marie Alexandrine MOURET MAILLARD.

Anatoile BAUDIER ne connut malheureusement pas le bonheur de voir marier un seul de ses enfants puisqu'il mourut le 14 avril 1805, à l'âge de 54 ans, soit deux années avant le mariage de sa fille aînée Huguette. Dès l'âge de vingt ans Jean reprit, donc, la petite exploitation de son père à Chissey et y établit sa femme Catherine en février 1813 au lendemain de leur mariage. Un premier enfant, un garçon que l'on prénomma, comme cela semblait être une tradition familiale depuis quelques centaines d'années*, Claude* Louis arriva très vite dans le foyer, le 30 novembre 1813.

Deux ans et demi après, le 1er avril 1816 naissait un deuxième garçon : Claude Ambroise, puis le 6 décembre 1818 une fille, Adélaïde, s'annoncait au foyer de Jean et Catherine BAUDIER.

Trois autres garçons virent le jour chez les BAUDIER : Anatoile le 22 juin 1823, Pierre le 6 mars 1826 et, enfin, Claude François le 30 avril 1829. On a du travailler très dur chez les BAUDIER, il fallait élever 6 enfants. Bénigne, la mère de Jean, mourut le 11 avril 1827, puis, un peu plus de deux mois après la naissance de Claude François, Adélaïde disparut, en juillet 1829, à l'âge de 10 ans et demi.

À l'orée des années 30, Jean et Catherine qui allaient avoir 45 ans se retrouvaient seuls avec cinq garçons dont l'aîné, Claude Louis, avait, maintenant, 17 ans ; le lopin de terre qu'ils exploitaient, sans doute pas bien grand, allait-il assurer la subsistance de la famille et surtout garantirait-il l'avenir des cinq garçons ? L'idée d'émigrer a du germer dans la tête de Jean et Catherine, à la recherche de nouvelles terres pour leurs enfants, et pourquoi pas Alger qu'un corps expéditionnaire de l'armée Française venait de prendre, en juillet 1830 ?

D'autant plus qu'à cette époque, la situation économique et sociale en Franche Comté et dans le Jura n'était pas des plus florissente. Suite à l'effondrement militaire de l'Empire, des armées étrangères, des Autrichiens et des Suisses, ont occupé la Franche Comté en 1814 et 1815. Cette occupation et les réquisitions qui s'ensuivirent, alliés à de mauvaises conditions climatiques, provoquèrent une hausse considérable du prix du blé et donc du pain ce qui occasionna durant les deux années qui suivirent, 1816 et 1817, une très grave crise de subsistances, la dernière des grandes disettes. Tout le pays fut dès lors en proie à une vague

d'agitations. Dans le Jura, particulièrement, l'apparition, dès novembre 1816, de bandes de vagabonds et de marginaux armés allait susciter la terreur.

À Chissey un autre grand malheur allait advenir. En 1820, en effet, un incendie détruisit 22 maisons de ce petit village. A la fin des années 20 et au début des années 30 les habitants du Val d' Amour ne retrouvèrent plus dans la terre les ressources suffisantes pour subvenir aux besoins de leur famille. De très nombreux jeunes gens du pays émigrèrent pour être domestiques à Paris. Plusieurs familles demandèrent à émigrer. Il est dit dans le «Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche Comté» -Tome IV Département du Jura - Edition de 1856 – à propos de Chissey « *Qu'un grand nombre de familles ont émigré pour l'Afrique* (2) *en 1830. Si l'Etat avait accordé le passage gratuit à tous les habitants qui le demandaient, il est probable que ce village serait à peu près désert.* »

Il semblerait cependant que cet afflux de demandes d'émigration se soit produit non pas en 1830 mais bien plus tard, dans le début des années 40 et principalement à partir de 1848, la colonisation et donc le peuplement par des français et des européens de l' Algérie venant d'être décrété par la toute nouvelle Seconde République. (3) Les autorités françaises jusque là, empêtrées dans des luttes politiques, face à la réprobation de l'Angleterre et malgré l'énorme pression exercée par l'armée pour une occupation totale du Pays, n'avaient, depuis la prise d'Alger en 1830, ni décidé d'engager réellement la colonisation et donc le peuplement de l'Algérie, ni ordonné le retrait définitif de l'armée.

Quoiqu'il en soit, Jean et Catherine BAUDIER, avec leurs cinq garçons, décidèrent de quitter Chissey et rejoignirent Toulon pour embarquer le 5 décembre 1834 sur la gabarre «La Fortune», bâtiment de la marine française, en partance pour Alger. Qu'allaient-ils trouver là bas ?

- **L'Algérie en 1834 :**

Après un blocus de la ville d'Alger par la marine française et de graves incidents durant ce blocus qui virent périr des marins et officiers français, un corps expéditionnaire français, fort de 37.551 fantassins et artilleurs, débarqua le 14 juin 1830 sur la plage de Sidi Ferruch à proximité d'Alger. Après plusieurs jours de combats contre les janissaires d'HUSSEIN PACHA, Dey d'Alger, alors sous domination turque, l'armée française entra dans Alger le 4 juillet.

Cette expédition avait été décidée, après bien des tergiversations et d'incessantes luttes politiques, par Charles X, dont la fin du règne approchait - il allait être détrôné par Louis Philippe suite aux «trois glorieuses» de juillet 1830 - pour laver l'affront fait au consul de France à Alger, Pierre DEVAL, par le dey HUSSEIN qui le souffleta à l'aide de son

chasse mouches le 27 avril 1827, le fameux «coup de l'éventail» ! Le différend remontait, en fait, à 1797 date à laquelle une créance de 24 000 000 de francs avait été contractée par le Directoire et qui n'avait jamais été remboursée par la France. Par le prise d'Alger, la France avait également la ferme volonté de faire cesser les courses de pirates qui écumaient la Méditérrannée et qui pour beaucoup partaient d'Alger.

La plaine de la Mitidja et Blida furent occupées en novembre 1830. En 1834, alors que les combats avec ABD-EL-KADER, fils de l'émir MAHI EN-DIN, général en chef des tribus de tout l'ouest de l'Algérie qui se soulevèrent contre l'armée française et dont il prit la succession, faisaient rage dans l'Orannais. L'Algérois, quant à lui, était loin d'être sur, des bandes armées, les tribus «Hadjoutes» notamment, terrorisaient la région.

En cette même année 1934, seules 13 communes étaient édifiées à proximité d'Alger. L'armée Française n'occupait alors, en plus de la Mitidja et Blida, qu'une bande littorale autour d'Alger qui allait des environs de Cherchell à l'Ouest jusqu'à Bougie à l'Est. Médéa un peu plus au sud ouest d'Alger, et encore plus à l'ouest, les villes de Mostaganem et d'Oran étaient occupées par l'armée française. A cette époque rien n'était décidé, si l'armée semblait vouloir la conquête et la colonisation de l'Algérie, les pouvoirs publics à Paris tergiversaient et se montraient incapables d'afficher une volonté claire quant au devenir de ce pays d'Afrique du Nord.

Ce ne fut véritablement qu'en 1841 que le général BUGEAUD commandant les troupes françaises en Algérie qui comptaient désormais 100.000 hommes dans ses rangs - le tiers des effectifs de l'armée française ! - intensifia sa guerre contre ABD-EL-KADER et engagea la véritable campagne pour la colonisation et l'occupation de tout le pays.

A l'automne 48 le gouvernement de la 2ème république lança les premiers appels à des colons volontaires. Le 12 novembre 1848 l'Assemblée Nationale adopta un texte scindant l'Algérie en trois départements avec pour chefs lieux : Alger, Oran et Constantine.

La conquête de l'Algérie fut longue, difficile, occasionnant une guerre particulièrement sanglante, en perte en hommes énorme dans les rangs de l'armée française, bien sur, mais aussi chez les nouveaux arrivants et, sans doute, bien encore plus grande chez les habitants du Pays. Révoltes et soulèvements sanglants se succédèrent dans tout le pays juqu'à la fin des années 1870.

- Pourquoi et comment partir dans un pays si lointain et si peu sûr ?

Alors que rien n'était entrepris pour inciter les gens à partir, que la colonisation de l'Algérie était loin d'être décidée, alors qu'apparemment très, très peu de familles du Jura et de Franche Comté émigrèrent en Afrique du Nord dans les années 1830, Jean et Catherine BAUDIER, eux, décidèrent donc de partir en Algérie. Ils y pensaient sans doute depuis le départ en 1832 de la famille LANTERNIER de Chatelay avec laquelle ils entretenaient, sans doute, des liens (4) A la recherche de nouvelles terres pour leurs garçons, les deux aînés notamment, leur bout de terrain ne pouvant plus subvenir aux besoins de la famille, ils demandèrent, par l'intermédiaire de la Préfecture, au Ministère de la Guerre l'autorisation de partir en Algérie et d'y exploiter une concession que l'on devait acheter, document indispensable à leur venue à Alger. Il est fort probable, par ailleurs, que l'armée, désireuse dès le début de la conquête d'entreprendre l'installation de colons en Algérie, soit entrée en contact avec ces familles pour les encourager à s'éxiler, voire pour leur faciliter les démarches administratives.

Le 26 avril 1834 le Conseiller d'Etat , membre du Conseil d'amirauté, Directeur des ports, écrit au nom du Ministre de la Marine et des Colonies à Monsieur le Préfet maritime de Toulon pour lui signifier qu'il autorise, sur la demande du Ministre de la guerre, Jean BAUDIER, sa femme et ses cinq enfants à passer de Toulon à Alger sur un bâtiment de l'Etat. Dans cette même lettre il est bien spécifié que ces sept passagers recevront la simple ration pendant la traversée. (5)

Ce qui fait qu'ayant certainement reçu notification de cette autorisation, Jean qui avait alors 49 ans et Catherine, de un an plus jeune, accompagnés de leurs cinq garçons : Claude Louis âgé de 21 ans, Claude Ambroise âgé de 18 ans, Anatoile de 11 ans, Pierre de 8 ans et Claude François, le dernier, âgé quant à lui de 5 ans, prirent la route à la mi novembre 1834.

Ils ne partaient pas seuls, une autre famille de Chissey qui s'éxilait, elle aussi, vers Alger allait faire le chemin avec les BAUDIER. Il s'agissait de SPITZ François, cultivateur, né à Chissey et âgé de 52 ans, sa femme SPITZ Magdelaine, femme au foyer, également née à Chissey, agée de 34 ans et de leur fils SPITZ François Xavier âgé de 13 ans.

Ils rejoignirent, à dix donc, Chalon sur Saône, certainement en diligence, pour embarquer sur un bateau de transport fluvial qui allait descendre la Saône jusqu'à Lyon pour rejoindre, ensuite, le Rhône et naviguer juqu'à Avignon. De là ils gagnèrent Toulon par la route. Ils avaient quitté Chissey sur Loue depuis une douzaine de jours. Ils allaient, dès lors, pouvoir embarquer pour Alger.

Embarquement sur la gabarre la «Fortune» le 5 décembre 1834 à Toulon

Les BAUDIER et les SPITZ embarquèrent sur la gabarre «La Fortune» qui était un petit bateau appartenant à la Marine Française. «La Fortune», que l'on appelait dans l'armée, de façon impropre, gabarre était en fait une corvette de charge. Construite dans les chantiers navals de Toulon et lancée deux années auparavent, en 1832, la «Fortune» qui fut dans un premier temps, jusqu'en 1833 en fait, appelée «Var», était un bateau à vapeur et à voile. Elle assurait le transport de matériel et de troupes pour Alger ou Bône.

Seulement 19 passagers prirent place dans ce bateau. Il y avait là, selon l' «Etat nominatif de MM les Officiers, Sous-Officiers et Soldats pour l'Armée d'Occupation d'Afrique», - à « La table de l'Etat Major, un capitaine et deux lieutenants, à la table de «Mr CLEVET» (?), un commis de 3ème classe de la Subsistance Militaire et deux chirurgiens dentistes de l'Hôpital Militaire et comme «simples rationnaires» treize personnes : Deux gendarmes, un employé de la Subsistance Militaire, les BAUDIER et les SPITZ, cultivateurs de Chissey, tous assimilés, femmes et enfants compris, à des soldats 2ème classe.

Après une semaine de navigation, ils débarquèrent à Alger puis furent transférés à Dely-Ibrahim où les BAUDIER (7) possédaient un titre de concession certainement obtenu en France soit auprès du Ministère de la Guerre à Paris, soit auprès des autorités de la Marine à Toulon et où ils retrouvèrent la famille LANTERNIER de Chatelay.

- Dely-Ibrahim

Dely Ibrahim fut, avec Koléa – tout proche d'Alger également – le premier village de la colonisation. Bâti sur l'emplacement de l'Haouch Dely-Ibrahim – La ferme du fou Abraham – le village fut édifié par Ordonnance Royale du 21 décembre 1832 – deux ans environ avant l'arrivée des Baudier - sous l'autorité du Duc de Rovigo. Ce fut dans ce village que fut bâtie la première église catholique en terre africaine que le premier Evêque d'Alger consacra en 1841.

Les premiers habitants du village furent 50 familles bavaroises, …….. et prussiennes placées là par le Duc de Rovigo. Ces familles faisaient partie des 500 émigrants qui en 1831 avaient attendu au Havre leur départ pour l'Amérique du Nord. N'ayant pu obtenir leurs passeports, ces malheureux furent embarqués pour Alger où ils débarquèrent, après un voyage particulièrement long et éprouvant, en février 1832. Les familles qui furent placées à Dely-Ibrahim y trouvèrent des conditions de vie effroyables. Hébergés dans des baraquements sommaires, sans eau au printemps et en été, eau qu'ils devaient, alors, aller chercher à Ben-Aknoun à 3 kilomètres de là, sans presque plus d'argent, leurs faibles

écnomies s'étant volatilisées durant leur long séjour au Havre, et donc sans beaucoup d'outils et très peu de boeufs, ils durent travailler un sol particulièrement broussailleux et ingrat. Beaucoup y laissèrent leur vie.

La situation dans les années qui suivirent ne fut guère plus brillante, les premiers arrivants tels les LANTERNIER, arrivés à Dely-Ibrahim dans le courant de l'année 1832, ou bien encore les BAUDIER arrivés, eux, en toute fin 1834 ou au début de l'année 1835 ne trouvèrent pas, en ces lieux bien inhospitaliers, le pays des richesses, «l'El Dorado» dont on avait du, certainement, leur vanter les mérites. Ils durent travailler très dur, cultivant chacun son lopin de terre, dans des conditions climatiques qu'ils, pour la plupart d'entre eux, ne connaissaient évidemment pas. Le climat, les conditions sanitaires déplorables les rendaient plus vulnérables à toutes sortes de maladie, au paludisme, notamment, qui ne les épargnait pas. Le taux de mortalité était effrayant.

L'insécurité régnait dans tout l'Algérois et particulièrment dans la Mitidja, plaine séparée d'Alger par le Sahel qui s'étend au sud est d'Alger de Blida à Charchell, où des coups de force, des razzias menés par des tribus, les Hadjoutes notamment, en lutte contre l'occupation française, semaient la terreur dans toute la région. Ce fut, d'ailleurs, lors d'une de ces razzias qu'en 1836 la famille LANTERNIER, les parents, leur unique fils, l'aîné, et leurs cinq filles furent enlevés sur la route de Boufarik. Jeanne, la deuxième, jeune fille de 16 ans particulièrement belle, fut emmenée et offerte par ABD-EL-KADER au Sultan du Maroc.

À la fin de l'année 1839 la guerre s'intensifia, ABD-EL-KADER fit déferler de l'Atlas sur la Mitidja les tribus hadjoutes. Les combats furent terribles, la Mitidja n'offrit plus qu'un spectacle de désolation, les récoltes brulaient, des colons furent massacrés, beaucoup se réfugièrent à Alger. La proximité d'Alger et de la forte présence militaire épargna Dely-Ibrahim et cette région du Sahel proche de la grande ville, bien qu'une forte insécurité y demeurait.

Ce furent dans ces terribles conditions que s'installa la Famille BAUDIER à Dély-Ibrahim et exploita les quelques hectares de la concession. Cependant le problème des terres à laisser à ses cinq garçons demeurant, Jean BAUDIER fit, en 1841, une demande d'une nouvelle concession à Ouled-Fayet, nouveau village très proche de Dély-Ibrahim, dont l'édification venait d'être décrétée.

Ouled-Fayet

Jean et Catherine BAUDIER obtinrent cette nouvelle concession – chaque famille recevait 7 hectares environ - dans ce village d'Ouled-Fayet en 1842. Ils s'y installèrent avec Claude Ambroise, le deuxième, alors âgé de 26 ans et des deux plus jeunes Pierre et Claude François qui avaient respectivement 16 et 13 ans. L'ainé, Claude Louis, âgé de 29 ans,

demeura à Dély-Ibrahim et continua à travailler sur la première expolitation. Le troisième garçon de 19 ans, Anatoile, resté lui aussi, à Dely-Ibrahim, quitta le travail de la terre et devint garçon boulanger.

Catherine décéda le 12 juillet 1844 à l'âge de 58 ans et, un peu moins de 6 ans plus tard, le 28 février 1850, dans sa soixante quatrième année, Jean rejoignit sa femme.

La famille BAUDIER s'implante. Les enfants font souche.

Claude Louis BAUDIER qui était resté à Dély-Ibrahim, épousa le 30 juillet 1844, Elisabeth SCHNEIDER. Ils eurent trois enfants et partirent en 1851, en bord de mer, toujours dans l'Algérois, à Zéralda où Claude Louis était aubergiste. Cinq ans après, ils firent une demande de concession sur le territoire de la commune. (8) Ce ne fut qu'en 1858 qu'ils obtirent cette concession dont la superficie était d'un peu plus de quinze hectares.

Claude Ambroise BAUDIER demeura toute sa vie à Ouled Fayet, exploitant la concession léguée par ses parents, où il mourut entre décembre 1894 et 1901. Il avait épousé Pauline GOULOIS en 1847. Ils eurent huit enfants.

Anatoile BAUDIER, resté à Dely-Ibrahim après le départ de ses parents à Ouled-Fayet en 1842, après avoir été garçon boulanger, tint au village un débit de boissons. Il épousa le 1er août 1846 Marie Anne MERCADAL, originaire de Mahon – Ile espagnole de Minorque – De cette union naquirent dix enfants. En 1860 Anatoile et Marie-Anne BAUDIER s'installèrent à El-Biar, dans la proche banlieue d'Alger, où ils furent aubergistes.

Pierre BAUDIER demeura, comme son frère Claude Ambroise, à Ouled-Fayet toute sa vie. Il y fut cultivateur propriétaire. Il épousa le 12 octobre 1861 Rose Claire CAMUS, grande tante d' Albert CAMUS. Ils eurent cinq enfants. Pierre mourut à l'âge de 58 ans des suites d'un accident.

Claude-François BAUDIER demeura également à Ouled-Fayet, il y fut cultivateur propiétaire. Il épousa le 12 mai 1860 Marie Anne Julie STUDER née à Délemont, dans le canton de Berne en Suisse. Ils eurent sept enfants, tous nés à Ouled-Fayet. Ce fut le 1er septembre 1895 que Claude François disparu à l'âge de 66 ans.

- **Épilogue**

Ils étaient tout proches de la cinquantaine, ils avaient leurs cinq garçons, âgés de 21 à 5 ans, encore au foyer. Jean et Catherine BAUDIER, accompagnés de leurs enfants, certainement poussés par la misère, s'embarquèrent pour cette folle expédition. Peut-être un peu aventuriers,

sans doute très préoccupés de leur avenir et surtout de celui de leurs enfants, ils eurent, à leurs âges, le grand courage de partir pour un pays dont ils ne connaissaient certainemant pas grand chose, un pays où ils allaient être parmi les tous premiers pionniers, où ils allaient devoir travailler très dur, un pays où tous les dangers allaient les guetter. Ils réussirent cet incroyable pari. Ils s'installèrent dans ce pays, l'Algérie. Leurs enfants et les trois générations suivantes y restèrent, y travaillèrent, y prospérèrent jusqu'à ce que l'Histoire en décida autrement.

Paul-Aimé BAUDIER, Arrière petit-fils de Claude-François BAUDIER

(1) Tous les renseignements généalogiques donnés dans cet article sont extraits du livre de Jacqueline ENSARGUEIX «Généalogie de la famille BAUDIER ses alliances 1640-1983 » - Ed. Saumur 1984 -

(2) A cette époque là, en 1856 encore, quand on parlait de l' Afrique on pensait essentiellement à l' Afrique du Nord et essentiellement à l' Algérie, appelée ainsi que depuis le tout début des années 40, pas encore complètement colonisée et non totalement pacifiée.

(3) Contrairement à ce qu'affirme le «Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche Comté » L'essentiel de l'émigration des Jurassiens vers l'Algérie ne s'est pas produit en 1830, loin de là, A la lecture de la communication à la Société d'émulation du Jura datée du 24 juin 1961 sur : L'émigration Franc Comtoise en Algérie au XIXème siècle par Mr. BROUTET on note qu'entre 1843 et 1845 il y eut environ 1500 émigrants, qu'entre 1851 et 1855 environ 2000 émigrants et qu'entre 1891 et 1894, 900 émigrants environ s'installèrent en Algérie. Pour le Jura seul, Mr BROUTET souligne qu'on note en 1848 et 1849 le départ de seulement 40 familles et qu'en 1855 le Jura seul envoie 425 personnes. Rien avant 1840. Dans cette même communication on peut lire, par ailleurs, qu': »avant 1840 l'émigration est assez restreinte et les conditions d'établissement difficiles» et que :»l'insécurité règne dans la région d'Alger ; le colon doit être soldat et paysan avant 1840 » Dans ce même ouvrage il est signalé l'existence d'un village, Bou Medfa peuplée en 1852 de 33 familles Franc Comtoises : 16 de Haute Saône, 11 du Doubs et 6 du Jura.

(4) Le fait que les LANTERNIER et les BAUDIER se connaissaient semble pouvoir être confirmé à la lecture d'un extrait de «Souvenirs algériens» de Joseph AUMERAT- Imprimerie MAUGUIN Blida 1898 – dont des extraits ont été publiés dans «L'Écho d'Alger» les 17 et 24 juin 1955 : « La pauvreté de cette famille nombreuse, à l'époque où l'on cherchait des colons pour l'Algérie, entraîna Lanternier à emmener tout son monde à Alger en 1833 probablement. Ainsi les Lanternier s'installèrent-ils à Dély-Ibrahim, premier des villages de colonisation, en voie de fondation. Ils y avaient d'ailleurs des amis du Jura, notamment les Baudier (de Chissey), parent du maire de Châtelay, qui avait enregistré la naissance de Jeanne.»

(5) Un fac similé de cette lettre du Conseiller d'Etat, membre du Conseil d'Amirauté, Directeur des ports adressée au Préfet maritime à Toulon se trouve dans l'ouvrage de Jacqueline ENSARGUEIX : «Généalogie de la famille BAUDIER

– Ses alliances – 1640-1983». Issu des Archives portuaires, Place d'Armes 83800 Toulon Naval - Série 2A

(6) Le fac similé de cet Etat nominatif avec en-tête de l'Armée d'Occupation d'Afrique se trouve dans l'ouvrage de Jacqueline ENSARGUEIX «Généalogie de la famille BAUDIER – Ses alliances 1640 - 1983» Issu également des Archives portuaires de Toulon.

(7) Nous n'avons à ce jour aucun renseigement supplémentaire sur la destinée de la famille SPITZ après leur arrivée à Alger.

(8) Cinq années de présence dans un village étaient nécessaires pour obtenir une concession moyennant 5000 francs et une demande préalable – dans la plupart des cas cette demande devait être renouvellée plusieurs fois - accompagnée de fiches de renseignements. En outre le demandeur devait être obligatoirement marié.

Article de presse : LE PROGRES édition du Jura 39A du 16 juillet 2008 – page 29 VOS LOISIRS – trois questions à…

LE PERSONNAGE HISTORIQUE

Jeanne Lanternier : un destin royal

Il n'était pas facile d'échapper à la misère, en ce début XIXe siècle, quand on ne possédait pas de terre. Jean Lanternier était « pignard », sorte de tisserand nomade, peignant le chanvre à la demande, dans les fermes, au sud de la Forêt de Chaux.

Comment échapper à cette malédiction qui obérait quasiment tout espoir de vie meilleure ? Or, une rumeur avait atteint Châtelay, le village des Lanternier. Sur les traces hésitantes des soldats de Napoléon III, une foule de pauvres hères avait gagné l'Algérie, espérant trouver en Afrique, ce que la France ne pouvait leur offrir.

Parmi ces pionniers, il y avait beaucoup de ressortissants des départements de l'Est et notamment, un solide noyau de Jurassiens. En 1832, Les Lanternier, leurs cinq enfants, s'installent à Delhy Ibrahim, au sud d'Alger. Mais cette partie de l'Algérois est loin d'être pacifiée et la famille est capturée par une bande de pillards et livrée a Abd el Khader. Transportée au Maroc, elle passe sous le contrôle du Sultan Mouley Er Rahman. Jeanne, une des filles, remarquable par sa beauté, est offerte à Mouley Sidi Mohamed, fils du Sultan. Elle devient sa favorite puis son épouse légitime.

En 1859, Mouley Sidi Mohamed accède au trône. Un fils naît, Moulay Hassan, très probablement conçu par Jeanne. A son tour, celui-ci va conforter la dynastie Alaouite. Aux instants de l'indépendance, cette famille fournira, avec Mohamed V, le premier Roi du Maroc. Jeanne Lanternier, et avec elle un nombre certain de patronymes jurassiens se trouvent de fait inscrits dans la lignée directe de Mohamed VI, le roi actuel.

Les coutumes pratiquées à la cour marocaine, liées a la Loi coranique, s'attachent à opacifier le lignage féminin et donc, à n'admettre qu'avec réticence cette goutte de sang comtois.

Étude du texte d'Ernest ALBY Aventure des femmes LANTERNIER dans le Maroc,

Remarques et interrogations

Préambule de la parution dans l'Album dolois : on pourrait douter qu'Ernest Alby ait rencontré Jeanne Lanternier qui n'aurait certes pas insisté sur sa région d'origine le Jura alors qu'il parle de « Chateley en Alsace »…

Première partie :

La famille Lanternier a été écartée des négociations… Abd el Khader voulant faire cadeau au sultan du Maroc de ses prisonnières,…

Alby, parlant de Lanternier Jean parle d'un vieillard alors qu'il a seulement 42 ans lors de son décès présumé en 1837.

Jeanne a-t-elle emmené ces livres en Algérie ? La maison avait brûlé rappelons-le… Auparavant avait-elle eu la faculté de lire ces ouvrages et n'est-ce pas surprenant qu'on trouve chez un malheureux tissier des œuvres de si grande qualité ?
... Le frater du lieu lui a enseigné à lire et à écrire. Elle a déniché dans une vieille armoire quelques livres oubliés par son père – des tragédies de Voltaire - Paul et Virginie – les comédies de Molière – l'Andromaque de Racine – le Cid de Corneille – un volume de Byron – deux volumes de Clarisse Harlowe- des chapitres de Gil-Blas – un résumé de la Révolution française…

seconde épisode :

Horreur des termes employés par Alby à propos des bohémiens : En un mot, ce rebut impur de toute société, cette écume qui surnage au-dessus de toute population, vit et grouille dans la fange ainsi que le porc immonde qui s'engraisse de toutes les plus odieuses déjections.

Texte d'Amaudru

Étude rapide permettant d'engager d'autres recherches et de noter les points les plus remarquables de ce récit. M. Amaudru écrit Chatelay avec un â soit Châtelay.

Pages 2 et 3 : Description du paysage du Val d'Amour.

Page 6 : Expression princesse des mille et une nuits.

Page 8 : père âgé de 25 ans donc né vers 1795 – Maire du village à cette époque M. BAUDIER Claude Florimond.

Page 14 - Prénom usité Virginie.

Page 18 : l'auteur parle de **trois** sœurs de Jeanne...

Page 19 : à chercher la chanson de BUGEAUD – mémoires du Général BARAIL (SHAAT).

Page 20 : pignards descendants des troubadours…

Page 22 : lourde mélancolie d'une race dolente, inhabile aux beaux cris de la passion dont la plainte sans éclat garde comme un accent de résignation navrée.

Page 23 : histoire des Rois Mages… Etrabonne…

Page 24 : jeter un pochon par-dessus son épaule gauche

Page 26 : La forêt de Chaux : débris mutilé des forêts d'antan…

Page 30 : goyne ? (certainement ''goune'' : en dialecte franco-provencal, patois romand entre autre, c'est-à-dire celui parlé dans le Jura, la Bresse, la Savoie, le Lyonnais, le Dauphiné, la Suisse romande, … la truie, femelle du porc se dit GOUNE.)

Page 31 : voir chapelle d'Ounans
Historien GOLLUT cité : Mémoires de la République séquanaise

Page 34 : voir l'escalier de l'église de Chissey vers la chambre des fous.

Page 35 : citation : il vaut mieux, en effet, rêver la vie la plus heureuse que la vivre.

Page 36 : parlant du père de Jeanne citation : homme de belle stature et d'un parfait équilibre physique, descendant évidemment des robustes émigrants Alamans*, de ces ''amaves'' que Constance CHLORE battit et réduisit à l'état de colons.

* Alamans ou Alemans : confédération de plusieurs tribus germaniques faisant partie du peuple des Semnons et établies sur le Rhin. Elles furent battues par Clovis à Tolbiac (416) De leur nom dérive le mot Allemand appliqué à l'ensemble des peuples germaniques.

Document dont aurait eu connaissance Émile de GIRARDIN (la Presse 1848) qui lui permet de dire que Jeanne aurait appris à lire du « frater » du village.

Page 37 : En cette jeune âme façonnée par la nature, par la tradition, par l'obscur instinct d'une race errante, par les dures leçons du foyer, par la sentimentalité éparse, une ivresse naquit, très pure, voisine de l'inspiration prophétique.

Page 39 :
Par ces perles dont la chaîne
Rehausse, ô ma souveraine,
Ton cou blanc comme le lait,
Je ferai ce qui te plaît,
Si tu veux bien que je prenne
Ton collier pour chapelet.

Page 42 : se réveiller en eux l'instinct nomade…

Page 43 : incendie de sa maison en 1832 ?

Page 44 : description de la mère de Jeanne :
Citation : Sa femme le secondait avec intelligence et dévouement ; elle était faite aux rudes travaux des journalières de l'Est, dont la jeunesse n'est qu'un ''déjeuner de soleil'', le dos déjà courbé, la taille déviée par l'habitude des lourds fardeaux, pareille, à trente cinq ans, à ces douloureuses silhouettes par lesquelles Millet a synthétisé le fatalisme pesant des esclaves de la terre, la prompte déchéance des paysannes pauvres.

Page 46/47 : « La Virginie était la plus jolie fleur du pays et on ne citait pas, à dix lieux à la ronde, une fille capable de la déchausser. Elle avait les cheveux châtains, qui se lissaient en bandeaux sur ses tempes ; ses yeux noirs respiraient une vivacité et une espièglerie des plus spirituelles et des plus émoustillantes. Le nez était d'un profil admirable par son élégance et sa pureté, et la bouche s'épanouissait en un sourire des plus gracieux et des plus charmants ; et, chose remarquable, la boite osseuse de la tête affectait la petitesse de la forme que l'on observe dans les meilleures figures de la sculpture grecque. Le cou était un peu engagé dans les épaules par suite des fardeaux que l'enfant avait portés sur les reins ; les bras et les mains dessinaient un galbe d'un précieux modèle ; la taille offrait ce contour héroïque qui fait pressentir dans la nubilité virginale la fécondité maternelle, et les jambes et les pieds présentaient un type parfait de finesse, de légèreté et d'élégance… Rien de vulgaire dans la personne de la paysanne ne venait trahir son origine plébéienne. Tout au contraire, dans sa beauté et sa physionomie, révélait une distinction, un charme expressifs… ».

Page 48 : Selon la Presse 1848, Jean Lanternier serait part à Bouffarik vers avril 1836 avec sa femme, Jeanne et deux Allemandes de Dely Ibrahim. Il conviendrait de vérifier les archives de cette période qui relatent les tractations de M. Meurice (colon enlevé le 25 avril 1936) avec Abd-el-Khader pour voir si on parle de Jean Lanternier et de sa famille…

Bugeaud ne sonne mot de l'incident dans ses rapports si lumineux d'une si instructive précision, dans sa volumineuse correspondance. Il l'ignora simplement, fut dupe du silence d'Abd-el-Khader.
''Nous sommes en droit, écrit-t-il au prince de Joinville au lendemain d'Isly, d'exiger maintenant qu'Abd-el-Khader soit confiné dans une ville de la côte où nous aurons un consul pour le surveiller ;que son armée soit dissoute immédiatement ; qu'on nous rende les trois chasseurs Briant, Wolff et Escoffier, qu'Abd-el-Khader retient encore prisonniers… (Archives de la Guerre 1844 – correspondance d'Algérie).
M. de Nion notre agent diplomatique avait échoué complètement dans les négociations qu'il avait entamées à ce sujet et la réponse qu'il avait reçue était même d'une rare insolence.

Page 55 : … aucune démarche officielle, aucune tentative ne fut faite pour retrouver les traces de Mme Lanternier et de sa fille…

Page 57 : …prisonnier dans une de ces tribus berbères, tombeau discret qui se referme sur vous, comme la mer, sans laisser de trace…

Page 58 : *s'il était possible de consulter les archives de GIRARDIN qui lui ont permis d'écrire dans la Presse ses articles concernant les Lanternier on pourrait a^^rendre des choses intéressantes…*

Page 63 : l'auteur écrit que les prisonnières auraient été ''assaillies'' sous les yeux des hommes prisonniers… « Ce fut une scène sauvage dont la réalité n'a été que trop confirmée par le témoignage de M. Meurice et de ses compagnons de captivité ».

Question : Jeanne aurait-elle été violée ? Elle n'avait pas encore atteint ses seize ans…

Vers septembre 1836…
…des pourparlers s'engagent pour l'échange des prisonniers, les Lanternier compris, avec le baron RAPAREL, lieutenant général, commandant de la place d'Alger

Page 64 : … Il figurait, en effet, sur la liste des otages libérables avec le lieutenant de FRANCE, le colon PIC et son domestique, la cantinière LAURENT, les soldats BOURGEOIS et DEVIENNE du 11° de ligne, FLEURY et LEFORT du 61°, LÉONARD de la 7° Compagnie de discipline…

Page 66 : *le 9 janvier 1837, Jean Lanternier est encore vivant*. … *Il serait décédé avant avril 1837.*

Page 79 : Roghi ? (chercher signification de ce mot).

Page 88 : *A nouveau une bohémienne, Régina prédit à Jeanne un avenir somptueux… un coq noir est lâché sur du sable où des graines de maïs ont été jetées… L'animal griffe le sable où l'on peut lire des signes cabalistiques qui veulent dire : REINE APPROCHE… '' Tu seras chérifa, impératrice bientôt, car tu as mérité l'amour d'un grand. Le fruit de ton ventre sera béni jusqu'à la troisième génération''.*

Page 91 : description peu flatteuse d'Abd-er-Rhaman… Son fils préféré : Sidi-Mohammed

Page 96 : *la puissance du sultan…*
« je songe, mes amis, que d'un signe de tête, je puis vous faire égorger »

lire les pages 96-97-98

Page 100 : Jeanne aurait prononcé la formule sacrée devenant ainsi musulmane tout comme sa mère.

Page 101 : Jeanne entre au harem de l'héritier de la couronne sous le nom de **Dagia**.

Page 104 : voir exploits de Ben-Aïssa.

Page 121-122 : texte épouvantable accompagné de véritables insultes quand à la famille royale du Maroc :
…scientifique **prostituée**…
…assurer la couronne à son **rejeton...**
…c'est un **dégénéré**…

Quelle outrecuidance et suffisance de la part d'Amaudru de parler en ces termes de la famille royale marocaine… Pourtant homme de lettres et instruit en histoire et semble-il en humanité, n'aurait-il pas pu comparer nos dirigeants de cette époque et savoir que bien des épouses de nos rois se comportaient comme de véritables gourgandines, dépravées, perverses et amorales, que nos rois ne comptaient pas leurs maîtresses ni leurs « batârds » qui donc était le barbare de l'autre ? n'est pas la France sous Napoléon, en 1802, qui rétablit l'esclavage ?… Vénus hottentote…

Pages 124 – 125 à lire

Page 127 : pourquoi pas une statue à Chatelay ou un tableau dans la salle des fêtes…

Page 147 : le fils de Jeanne Lanternier (Moulay Hassan ?) serait né après la bataille d'Isly (3 juillet 1847 ?) qui fut une importante défaite pour Sidi Mohammed. Elle est dite aïeule de Mouley-Abd-el-Aziz.

Page 148 : Sidi Mohammed aurait épouse Jeanne Lanternier en 1837.

Page 153 … M. Alby est né à Marseille…..

Page 160 : les témoignages les plus dignes de foi sont ceux du trompette Escoffier (voir pages précédentes).

Page 172 : dans le harem, on appelait Jeanne la Reine de France.

Page 185 : en 1859 Sidi Mohammed devient sultan

Page 188 : C'est un peu avant son élévation au trône que Sidi Mohammed aurait permis à Jeanne Lanternier de renouer avec sa famille, de s'enquérir des siens. A quelle date faut-il placer cet acte de haute tolérance ? Il semble qu'il a dû suivre la bataille d'Isly. D'après la légende qui a cours encore dans le Jura, la validé aurait fini par retrouver ses sœurs, aurait correspondu avec elles et réussi à les attirer au Maroc, où elles auraient épousé des dignitaires du maghsen. (ceci semble faux compte tenu des pièces d'état civil trouvées au CAOM d'Aix en Provence…)

Amaudru se mélange complètement les pédales dans les prénoms des filles Lanternier…

page 192-193 : Elle avait conservé la propriété de la maison paternelle. Ayant appris, un jour, qu'elle tombait en ruine, elle envoya une somme d'argent à l'un de ses parents pour payer les réparations nécessaires...

…la maison brûla de nouveau vers 1865. Le fait n'a point été oublié à Chatelay. Il y eut même, on s'en souvient là-bas, à cette occasion un léger scandale. Un paysan refusa de faire la chaîne, la gendarmerie lui déclara procès-verbal et il fut poursuivi en justice…

maghsen : mot arabe qui, en histoire, défini le gouvernement du roi du Maroc sous le protectorat français.

Page 203-204 : À Chatelay même, la génération qui a connu Jeanne a disparu. Cependant, une dame Baudier vivait encore ; elle a raconté à l'un de ses neveux, M. J.J.B. Guillemin, négociant à Paris, qu'elle avait vu revenir au pays la « sultane du Maroc ». Elle aurait accompli un pieux pèlerinage à la maison paternelle et à la vieille église de Chissey, où elle avait fait sa première communion. Interrogé par moi, un autre des neveux de la vénérable aïeule, M. A. Mathieu de Chissey, m'a écrit à la date du 16 janvier 1905, en s'excusant de ne connaître que par la légende l'histoire de sa compatriote.

« …quant à notre tante, Mme Baudier, l'âge aidant, elle ne se rappelle que vaguement avoir entendu parler de cette personne… »

Page 205 : Jeanne serait venue à Chatelay probablement à l'occasion de l'exposition de 1855…

Bien préciser que les textes reproduits n'engagent que ceux qui les ont écrits et qu'il faut les lire avec le recul de l'histoire sans prendre à la lettre les déclarations péremptoires qui y sont contenues. Rappelons qu'à cette époque, de part et d'autre Chaque peuple évoquait l'autre en tant que « Barbares » les Occidentaux comme les Orientaux. Rémy DEMOLY

Page 206 : la maison passa ensuite aux mains d'un cousin qui demeurait à Chissey. Les **deux** sœurs de Jeanne ont bien été attirées par elle au Maroc et mariées à des seigneurs de la cour.

Page 207 : à lire

Citer les sept cents épouses de Salomon et ses trois cents concubines…

Critiques de Amaudru envers Alby

Les LANTERNIER de CHATELAY (Jura).
Anciennement CHASTELARD.

Dans l'ouvrage de l'Abbé BOUVERESSE : Histoire des villages du canton de Vercel, de Cicon à la Grâce-Dieu, on cite la famille LANTERNIER au Valdahon selon les registres de catholicité du Valdahon conservés depuis 1589.

Source : Bibliothèque de Besançon : Présence de nombreux **LANTERNIER**, nés, mariés, décédés à Besançon (25) à partir de l'année 1599.
LANTERNIER Catherine née le **20.03.1599**,
LANTERNIER Marguerite née le **20.03.1599**,
LANTERNIER Renobert né le 29.01.1605,
LANTERNIER Claude né le 03.03.1607.
LANTERNIER Antoinette née le 05.07.1609,
LANTERNIER Antoine né le 01.05.1614,
LANTERNIER Jean né le 06.08.1617,
LANTERNIER Daniel né le 18.07.1620,
LANTERNIER Jeanne née le 19.07.1621,
LANTERNIER Jean Claude né le 12.02.1623,
LANTERNIER Mathieu né le 18.03.1625,
LANTERNIER Jean né le 23.04.1628,
LANTERNIER Antoinette née le 09.02.1632,
LANTERNIER Jean né le 13.01.1635,
LANTERNIER Jeanne née le 23.09.1641,
LANTERNIER Jean né le 22.12.1643,
LANTERNIER Claude né le 20.02.1672,
LANTERNIER Jeanne née le 13.01.1690
LANTERNIER Anne décédée le 03.09.1694,
LANTERNIER Claudine décédée le 10.05.1746 veuve Guyon,
LANTERNIER Claude né le 19.03.1754,
LANTERNIER Henri né le 11.02.1766,
LANTERNIER Madeleine décédée le 08.02.1773,
LANTERNIER Anatolie décédée le 25.05.1675,
LANTERNIER Charles décédé le 21.02.1789,
LANTERNIER Françoise épouse RYARD, décédée le 28.08.1793,
LANTERNIER ? décédé le 19 ventôse de l'an II, 09.03.1794
LANTERNIER Jean Claude infirmier, décédé le 4 germinal de l'an II, 24.03.1794
LANTERNIER Marie décédée le 1 messidor de l'an II, 19.06.1794

Des **LANTERNIER** sont également présents en 1700/1800 (**LANTERNIER** sa femme et neuf enfants) à Belvoir (Doubs).

LANTERNIÉ Jean sa femme et 4 enfants au Valdahon du milieu (Doubs) en 1657.

VOIRIN Nicolas et **Claudine LANTERNIER** et 1 petite fille à L'Hôspital de Grosbois (sic), canton d'Ornans.

Jacquotte SAUTERET veuve de Jacques **LANTERNIET** et une petite fille à Gray (70)

Source : la population de Franche-Comté au lendemain de la guerre de trente ans – recensements nominatifs – Université de Besançon – Diffusion Belles Lettres 95 bd Raspail 75003 PARIS (1995) - (4 tomes).

En 1657 : CHASTELARD comptait 10 ménages soit environ 73 personnes. On y trouve déjà, à cette période, le patronyme **LANTERNIER** :

Aux AD de Lons le Saunier : cote 4B 425
Le 22.11.1685. Donation à cause de mort de feu **Bernard LANTERNIER** demeurant à Chatelard à son épouse Jeanne Alixan LANTERNIER, tutrice des enfants **Marin, Jean-Pierre et Audrey LANTERNIER** – 20f à Catherine GOULUS sa filleule et à **Pierrette LANTERNIER.** A signaler un **LANTERNIER Bernard** est décédé à Chissey sur Loue (39) le 06.12.1675 !

ISSUS DES RELEVÉS SYSTÉMATIQUES DES MINUTES DU NOTAIRE DE GERMIGNEY
réalisés par Hélène et Jean Claude CHARNOZ (avril 2003 à octobre 2003). Archives de maître Claude François RENARD, notaire royal à Germigney (39) - Archives de maître ROUSSEL-BRUN, notaire à Mont-sous-Vaudrey (39) :

14.04.1755 : marché pour la conduite des vaches entre la communauté de Germigney et **Pierre LANTERNIER** qui promet et s'oblige de mener et conduire journellement à la pâture, tant dans la Forest de Chaux et dans le canton qui sera désigné à la communauté, que sur le territoire du dit lieu, après la récolte des fruits, pendant le courant de l'année présente

18 05 1806 : vente - Jean FAIVRE, journalier, demeurant à Chatelay, et **Antoine LANTERNIER**, garde forestier, demeurant à Rans, et Claudine FAIVRE son épouse, Claude ESTHEVENON, demeurant à Chissey, et Françoise FAIVRE son épouse, Claude MENEU, demeurant à Chissey, et Louise FAIVRE, son épouse vente à Léonard et Jean Louis BAUDIER, frères, cultivateur, demeurant à Chatelay.

18.01.1813 : testament de Claudine FAIVRE, originaire de Chatelay, demeurant à Chissey, veuve d'**Antoine LANTERNIER**, ancien garde forestier.

Vers 1814 mariage au Valdahon (25) de **LANTERNIER Henry Louis**, né le 13.04.1777 au Valdahon (25), fils de **LANTERNIER Claude Antoine** et de Jeanne PEQUIGNOT, parrain **LANTERNIER Henri**, marraine **Marguerite LANTERNIER**, et de Jeanne Claude LANNAY décédée le 28.03.1821 au Valdahon.
Trois enfants
LANTERNIER Jeanne Marguerite née le 18.01.1814,
LANTERNIER Joseph Albin né le 26.10.1815 et
LANTERNIER Félicie née le 03.05.1818.
Pour cette famille on relève sous seing privé promesse de 63 livres pour Jean TRIMAILLE de Bugny sur **Jean Baptiste LANTERNIER** de Valdahon le 17 février 1713 ainsi que chez maître BAILLY notaire à Vercel (Doubs), promesse de 25 livres 10 sols pour ledit TRIMAILLE sur **Claude Antoine LANTERNIER** de Valdahon le 17 février 1713.

Familles LANTERNIE - LANTERNIER à Chissey (25) et Chatelay (39) - (relevés partiels).

LANTERNIE (sans R)
Pierre
Venant d'Amaincy (Savoie)
Habitant à Chissey (39)

TAPONNIER
(TASSONNIER) Aymé
(Aimée, Anne)
Venant d'Épargny
(Savoie)

enfants :

LANTERNIER
Claude François
né le 14.01.1667 à
Chissey (39)

LANTERNIER
Jeanne née le
02.12.1669 à
Chissey (39)
Parrain GOULUS
François
Marraine
BAUDIER Jeanne

LANTERNIER
Christiane
née le 06.03.1672
à Chissey (39),
parrain
LANTERNIER
Bernard, marraine
GOULUS
Christiane.

LANTERNIER
Marguerite née
le 21.11.1678 à
Chissey (39)

LANTERNIER
Jean né le
15.05.1681 à
Chissey (39)

LANTERNIER
Claude, né le
06.09.1863

LANTERNIER
Françoise née le
16.02.1687 à
Chissey (39)

Selon la déclaration de M. l'abbé BOILLOT, membre correspondant de l'Association Savoisienne d'Annecy (74), **Jeanne LANTERNIER** serait la descendante d'un couple de savoyards : **Pierre LANTERNIER**, de Minzier (arrondissement de St Julien en Genevois, canton de Frangy) et de sa femme Aimée Taponnier qui auraient quitté la Haute-Savoie pour s'établir à Chissey (Jura) en 1681.

Dans l'ouvrage : L'immigration savoyarde en Franche-Comté avant 1789 du Général F.M. FOURNIER on trouve au chapitre des savoyards émigrés en Franche-Comté :
1670 – TAPONIER Gasparde (épouse de VALLON, FOY) venant de ? établie à Besançon.
1660 – TAPONNIER Blasius venant de ? établi à Champagne par. de Liesle (25),.
1661 – TAPONNIER Claudia venant d'Épagny, établie à Arc et Senans (25),
1681 – TAPONNIER ? venant de ? établie à Chissey (39),
1688 – TAPOINIE Jeanne, gardeuse de menues bêtes, venant de Cernex, établie à Lavans (25).

Électrons libres : ceux, de Chatelay, Chissey ou Germigney qui n'ont pu, en l'état actuel des recherches, être rattachés à une famille.

LANTERNIER Claudia épouse VERGUIN Edmond, venant de Saint-Félix (Savoie) installée à Montperreux (25) en 1654.

LANTERNIER Fernand, est parrain de PERREAU Jeanne née le 30.06.1669 à Chissey (39).

LANTERNIER Bernard, de Chatelay (39), décédé le 06.12.1675 à Chissey (39).

LANTERNIER Claude, né vers 1677, manœuvrier de Germigney (39), décédé à Chissey (25), le 24.02.1764, âgé de 87 ans. Sans autre indication.

LANTERNIER ? venant de ? en Savoie, installé à Chissey s/Loue (39) en 1681.

LANTERNIER Jeanne, épouse SIGOUNEZ Claude,
d'où :
SIGOUGNEZ Hugue, né le 01.05.1690 à Chissey (39).

LANTERNIER Jeanne, de Chatelay, qui épouse à Chissey sur Loue (25), le 27.09.1695, VILAIN Anatoile, de Chamblay (39),
d'où : VILAIN Jean décédé le 12.06.1758 à Chamblay (39).

LANTERNIER Jeanne décédée le 18.08.1737.

LANTERNIER Thérèse, fille de Claude, décédée à Chissey le 19.02.1723

LANTERNIER Guillaume, décédé à Chissey le 14.11.1732.

LANTERNIER Jean Baptiste décédé à l'âge de 7 ans à Chissey (39) le 29.06.1758 donc né vers 1751, fils de **LANTERNIER Claude**. Sans autre indication.

LANTERNIER Louis, originaire de Chatelay (39), demeurant à Germigney (39),
d'où :
LANTERNIER (sans prénom) – ondoyé – décédé à sa naissance le 25.01.1782 à Chissey (39). Témoin **LANTERNIER Anne Estelle** tante de l'enfant, sage-femme. Sans autre indication.

LANTERNIER Jeanne Denise, née le 26.08.1801 à Chissey, fille de Claude, 22 ans, tisserand, et de Louise Elisabeth VANDELLE, 25 ans.

LANTERNIER Jean Claude, né le 24.11.1812, à Chissey, fils de Claude et de Louise Elisabeth VANDELLE.

LANTERNIER Claudine, née FAIVRE, est décédée le 22.01.1812 à Chissey, âgée de 34 ans, née à Chatelay, veuve d'**Antoine LANTERNIER**.

LANTERNIER Jean François, né à Chissey (25) le 29.07.1830, fils de **LANTERNIER François**, né vers 1784 ?, tissier domicilié à Chissey (25) et de Christiane POURCHERESSE née vers 1800 ?

Chez les marraines et parrains des enfants **LANTERNIER** on trouve des GOULUT, BOILLEY, RENARD, GEORGEON, GAFFIOT, CHAVELET… patronymes encore présents à Chatelay ou à ses environs immédiats à l'heure actuelle.

Delly Ibrahim 1837
+ Jean Lanterrier

Aujourd'hui, vingt Octobre, mil, huit cent trente sept, à dix heures du matin, Nous, adjoint de la Commune de Delly-Ibrahim, Officier public de l'Etat-civil, nous sommes transporté au domicile du Sr. Salamon Pierre, où nous avons trouvé le Corps de Lanterrier Jean, âgé de soixante douze ans, né à Chifley, domicilié chez le Sr. Salamon (le déclarant et son Gendre.) et après nous être assuré de son Décès, nous en avons rédigé acte, en présence des Sieurs Pellerin, Claude, garde champêtre, âgé de cinquante huit ans, et Menagique Joseph, âgé de cinquante cinq ans, tous deux domiciliés dans Delly Ibrahim. Leur avons donné lecture du présent, acte auquel ils ont fait avec nous. Le Sr. Menagique ayant déclaré de ne point savoir écrire, a fait Vis-Croix ordinaire.

Delly-Ibrahim, les Heure, jour, mois et an que dessus.

L'adjoint de la Commune.

Signé: Deshayes.

Copie du double registre de cette Commune, selon la loi.
Fait par nous, Maire de Delly-Ibrahim,

N.° 1.
26 Avril 1873.

Saint-Raymond
Cyrille-Louis-Athanase
et
Salamon Emélie.

Le vingt Sixième jour du mois d'Avril, l'an mil huit Cent Soixante treize à dix heures du matin

Acte de Mariage de Saint-Raymond Cyrille-Louis-Athanase, né à Puymaurin (Haute-Garonne) le seize Juin mil huit cent quarante quatre, Boucher, demeurant à Lèbe-Hrahim, majeur, fils légitime de Saint Raymond Jean-Baptiste, et de Marie Bertrand, son épouse, entiers demeurant ensemble à Lèbe-Hrahim, ici présents et Consentants

Et de Salamon Emélie, née à Lèbe-Hrahim, le cinq Août mil huit Cent Cinquante deux, ainsi qu'il résulte du Registre des Actes de Naissances de ladite année, que nous avons sous les yeux, sans profession, demeurant à Lèbe-Hrahim, majeure, fille légitime de feu Salamon Jean-Pierre, décédé à Lèbe-Hrahim le douze décembre mil huit Cent Soixante et onze ainsi que nous nous en sommes assurés par le Registre des Actes de Décès de ladite année sous les yeux, et de Santenier Jeanne, son épouse Cultivatrice, demeurant aussi à Lèbe-Hrahim, ici présents et Consentants.

Les Publications de Mariage ont été faites à la Mairie de Lèbe-Hrahim les Dimanches treize et vingt de Avril courant, à neuf heures du matin, et affichées, aux termes des Articles 63 et 64 du Code Civil. Aucune opposition à ce mariage ne nous a été signifiée. Les futurs Conjoints ont produit et déposé : 1.° l'acte de Naissance du futur, en bonne forme ; La future étant née à Lèbe-Hrahim [illegible] étant également décédé elle n'a eu à pour

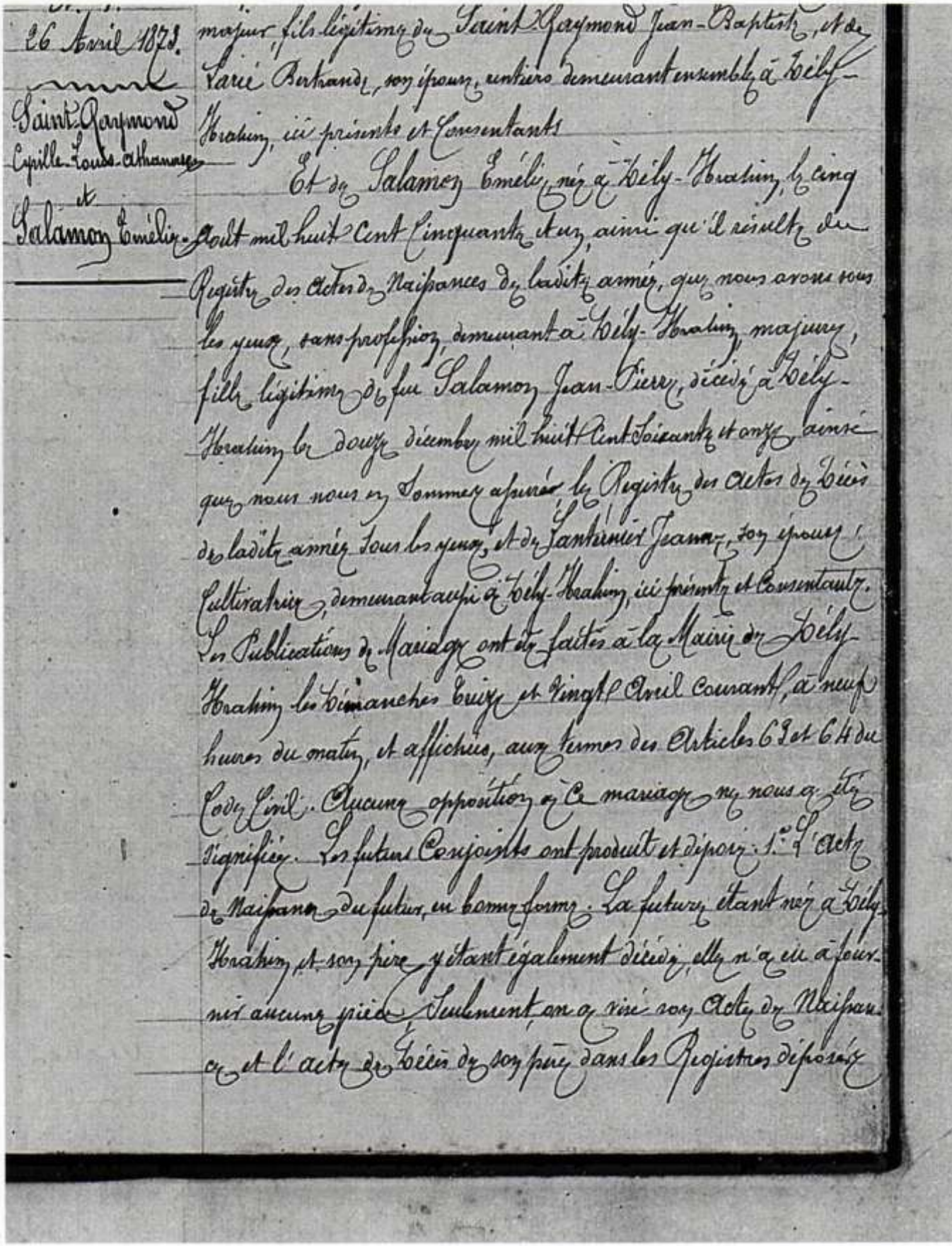

26 Avril 1873.

Saint-Raymond
Cyrille-Louis-Athanase
et
Salamon Emélie.

majeur, fils légitime de Saint Raymond Jean-Baptiste, et de Marie Bertrande, son épouse, entiers demeurant ensemble à Vély-Haraucourt, ici présents et Consentants

Et de Salamon Emélie, née à Vély-Haraucourt, le cinq Août mil huit Cent Cinquante deux, ainsi qu'il résulte du Registre des actes de Naissances de ladite année, que nous avons vus les jours, sans profession, demeurant à Vély-Haraucourt, majeure, fille légitime de feu Salamon Jean-Pierre, décédé à Vély-Haraucourt le douze décembre mil huit Cent Soixante et onze, ainsi que nous nous en sommes assurés par le Registre des actes de décès de ladite année, tous les jours, et de Santerrier Jeanne, son épouse, Cultivatrice, demeurant aussi à Vély-Haraucourt, ici présents et Consentants.

Les Publications de Mariage ont été faites à la Mairie de Vély-Haraucourt les Dimanches Onze et Vingt de Avril courant, à neuf heures du matin, et affichées, aux termes des Articles 63 et 64 du Code Civil. Aucune opposition à ce mariage ne nous a été signifiée. Les futurs Conjoints ont produit et déposé : 1° L'acte de Naissance du futur, en bonne forme. La future, étant née à Vély-Haraucourt et son père y étant également décédé, elle n'a été à fournir aucune pièce. Seulement on a visé son acte de Naissance et l'acte de décès de son père dans les Registres déposés

Électrons libres : ceux qui n'ont pu, en l'état actuel des recherches, être rattachés à une famille.

Un procès a été intenté par **LANTERNIER Claude** receveur et procureur de Montfaucon contre Jean Jacquelin et François Galland de Dole le 10 mars 1578 *Référence : Archives Départementales de Besançon série B – B 672 folio 130.*

LANTERNIER Catherine, en 1598, est marraine à Pontarlier (Ste Bénigne) de CARETTE Catherine, née le 10.07.1598

LANTERNIER Jean, de Vaulx Dubin ? (il existe un Vaulx en Haute-Savoie), il est dit agent à Crosey le Grand (25), il est l'époux de Magdalena LAPPRAND et parrain de LAPRAND Jean le 01.02.1603. Idem le 11.06.1605, Magdalena est marraine de TROUILLOT Jacques à Crosey le Grand (25).
d'où :
LANTERNIER Catherine née le 04.04.1606 à Crosey Moyen (25),
LANTERNIER Guillemette née le 04.04.1606 à Crosey Moyen (25),

LANTERNIER Claudia, épouse VERGUIN Edmond venant de St Félix en Savoie et installés à MONTPERREUX (Doubs) en 1654.

LANTERNIER Etienne, époux de CHARIE Jeanne de Vaudiroy ?, décédée à Morteau (25) le 10.02.1663.

LANTERNIER Antoine et de MALLAND Servaise.
d'où :
LANTERNIER Nicolas, de Belvoir (25), qui épouse à Orve (25), le 30.06.1675, BONNEFOY Claude Françoise, de Belvoir (25), fille de BONNEFOY Etienne décédé, contrat de mariage à Orve (25) chez notaire DESESTANY Claude Antoine,
d'où **Jeanne LANTERNIER** née à Sancey le Long le 01.08.1686.

LANTERNIER Anne, du Valdahon (25) épouse de POISSON Vincent de Levier (25),
d'où :
POISSON Jean Claude, né le 26.12.1681 à Pouilley les Vignes (25).

LANTERNIER Étienne contrat de mariage le 09.06.1680 en Haute Saône fils de **LANTERNIER Henry** et de PILLOT Louise Françoise (AD de Vesoul cote 2 E14).

LANTERNIER Erminfroy, époux de TULLIER Marguerite,
d'où :
LANTERNIER Catherine, mariage (contrat le 01.06.1706 en Haute-Saône) avec TRION Nicolas.

01.01.1706 : testament pour le Fr. Perrin du Valdahon sur Claude Anthoine **LANTERNIER** du lieu. Notaire à Verres.

LANTERNIER Desle contrat de mariage en Haute-Saône le 21.01.1742, époux de BOURQUIN Catherine, fils de **LANTERNIER Valmenfroy** et de RUISSEAU Catherine
d'où :
LANTERNIER Jacque, contrat de mariage en Haute-Saône le 10.01.1769 avec DESGRAND…. Marie Françoise et (peut-être le même Jacque/Jacques…)
LANTERNIER Jacques, contrat de mariage en Haute-Saône le 18.06.1785 avec PY Anne Antoinette

LANTERNIER Anne épouse de MINARY Charles
d'où :
MINARY Françoise qui épouse le 28.08.1749 à Pelousey (25), BESSIARD Louis fils de BESSIARD Jean et de LONCHAMP Catherine,
MINARY Marguerite qui épouse le 27.11.1749 à Pelousey (25), SYRUGUET Claude Antoine fils de SYRUGUET Claude et de BOICHARD Estiennette.

LANTERNIER Anna Antonia, épouse de MOREL Isidore,
d'où :
MOREL Joseph Ignace, né le 30.07.1708 à Vyt les Belvoir (25),
MOREL André, né le 22.07.1707 à Vyt les Belvoir (25),
MOREL Claude Joseph, né le 22.07.1707 à Vyt les Belvoir (25).

LANTERNIER Marie Claude, épouse de LEONARD Anatoile,
d'où :
LEONARD Madeleine, née le 12.04.1779 à Miserey-Salines, décédée à Miserey-Salines le 19.02.1780,
LEONARD Pierre, né en 1779, décédé à Miserey-Salines le 18.02.1780,
LEONARD Marie Anne, née le 04.01.1781 à Miserey Salines (25).

LANTERNIER Jean Baptiste, époux de MINARY Anne,
d'où :
LANTERNIER Denis, de Noironte (25), âgé de 28 ans (donc né vers 1762 ?), laboureur, qui épouse à Pouilley les Vignes (25), le 07.01.1790,

ROLET Jeanne Marie, de Champvans (25), âgée de 20 ans (donc née vers 1770 ?) fille de ROLET Joseph, décédé et de BOBICHET Marguerite.

LANTERNIER Françoise, épouse de TERSEUR Jean, laboureur
d'où :
TERSEUR Alexis (sexe F), 40 ans, qui épouse le 10.02.1768 à Pelousey (25) DESMILLIÉRES Thomas de Pelousey (25) âgé de 60 ans, Tailleur de pierres à Chaucenne (25), fils de DESMILLIÉRES,
TERSEUR Marguerite, âgée de 22 ans, qui épouse le 01.12.1768 à Pelousey (25), MOUSSET Antoine, journalier à Chaucenne (25), âgé de 21 ans, fils de MOUSSET Joseph et de TYRODE Jeanne Claude.

LANTERNIER Scolastique (Colette), épouse de POSTY Anatoile de Lanthenans (25), né vers 1733, manœuvre, décédé le 01.08.1816 à Hyémondans (25), Scolastique était décédée en 1815
d'où :
POSTY Jean Jacques, né vers 1776 ?) qui épouse à Lanthenans (25) le 28.02.1799, COINTET Jeanne Françoise, née le 23.12.1776 de Lanthenans (25), fille de COINTET Jean Baptiste et de CUENIN Jeanne Ursule tous 2 de Lanthenans (25),
POSTY Joseph, né le 25.09.1778 à Lanthenans (25),
POSTY Jean Nicolas, né le 21.03.1780 qui épouse le 26.10.1803 à Lanthenans (25) PAGOT Jeanne Baptiste, de Fallon (70), née le 12.10.1778 fille de PAGOT Humbert, de Bournois (25) et de BOISSENIER Jeanne Antoine décédée,
d'où :
POSTY Ferréol, né vers 1784, décédé le 25.10.1815 à Lanthenans (25)
POSTY Pierre Claude (né vers 1790 ?), qui épouse le 22.11.1810 à Hyémondans (25), VILLEREY Anne,

LANTERNIER Jacques Joseph, né vers 1727, Recteur d'école de Hyémondans (25), décédé le 10.01.1762 à Pompierre sur le Doubs, époux de GIRARDIN Marie Antoine, d'Anteuil (25), née vers 1714, décédée le 18.02.1779 à Lanthenans (25),
d'où :
LANTERNIER Marie Françoise, mariée le 05.02.1772 à Lanthenans (25) avec BULLIARD Pierre Vincent, meunier au moulin de Bermont (25), fils de BULLIARD Jacques et de THOMAS Claudine., âgé de 66 ans tous deux décédés lors du mariage, d'où : BULLIARD Jeanne Françoise, née le 03.02.1776 à Lanthenans (25) et BULLIARD (enfant sans vie), né le 18.03.1774 à Lanthenans (25)
LANTERNIER Jean Claude, né le 05.10.1746 à Montenois (25), manouvrier qui épouse à Pompierre sur le Doubs (25), le 12.05.1771, CORDELIER Françoise fille de CORDELIER Servais et de DRUET Jeanne Josèphe, décédée,

d'où :
LANTERNIER Marie Josèphe, née le 24.03.1772 à Montenois (25),
LANTERNIER Jacques Antoine, né le 10.06.1773, à Pompierre sur le Doubs (25),décédé le 10.10.1774 à Lanthenans (25).

Secondes noces le 22.05.1787 à Montenois (25), COURANT Jeanne Claude, manouvrière, âgée de 29 ans, fille de COURANT Georges, décédé, et de BERTIN Claudine. Jeanne Claude est décédée le 20.02.1788 à Montenois (25).
d'où :
LANTERNIER Jeanne Claude, née le 20.02.1788, à Montenois (25)

LANTERNIER Sébastien, du Russey (25),fils de CUPILLARD ? et de Jeanne Baptiste JACQUIN, laboureur puis négociant, qui épouse le 31.07.1780 au Russey (25) CUPILLARD Claude Françoise, fille de CUPILLARD Gaspard né le 16.11.1712 au pissoux, meunier et de JACQUIN Jeanne Baptiste.
d'où :
LANTERNIER Marie Françoise, née le 15.05.1781 au Russey (25),
LANTERNIER Marie Félicité, née le 16.10.1782 au Russey (25),
LANTERNIER Agnès Généreuse, née le 18.08.1784 au Russey (25),
LANTERNIER Marie Angélique, née le 05.03.1786 au Russey (25),
LANTERNIER Sébastien, né le 18.01.1788 au Russey (25), éclusier, décédé le 17.04.1843 à Blussans (25),

(A vérifier) : **LANTERNIER Marie Geneviève** née en 1790 à Bonnétage (25) mariée à LALLEMAND Julien né vers 1801 aux Fontenelles (25)…

LANTERNIER Anne, du Valdahon (25) qui épouse au Russey (25) le 06.09.1780 MAILLOT dit PAYS Claude Nicolas, négociant, du Russey (25), fils de MAILLOT dit PAYS Jean Joseph, négociant, d'où : MAILLOT Claude Ignace, né le 28.01.1781 au Russey (25),
LANTERNIER Claude Françoise, épouse de MAILLOT dit PAYS François Joseph, journalier au Russey (25), d'où :
MAILLOT dit PAYS Claude Marie, née le 14.06.1788 au Russey (25),
MAILLOT dit PAYS Jean Baptiste Amboise, né le 01.07.1778 au Russey (25),
MAILLOT Claude Joseph, né le 29.03.1780 au Russey (25)
MAILLOT dit PAYS Marie Reine, née le 10.09.1782 au Russey (25),

LANTERNIER Claude Jacques, journalier, coupeur de bois en 1791, né au Valdahon (25), du Russey (25) en 1783, du Comté de Neuchâtel (Suisse) en 1792 qui épouse le 21.01.1783 MAILLOT Marie Anne de Belvoir (25).
d'où :
LANTERNIER Jean Baptiste, né le 16.05.1791 à Grand Combe des Bois (25), décédé le 17.06.1791 à Grand Combe des Bois (25),
LANTERNIER Marie Anne, née le 29.06.1792 à Grand Combe des Bois (25),

LANTERNIER Jeanne Françoise épouse de COULON Pierre Claude, manouvrier,
Décédée le 07.11.1762 à Montenois (25),
d'où :
COULON Anne Claude, née le 30.07.1737 à Montenois (25), qui épouse le 02.02.1758 à Montenois (25), âgée de 23 ans, PEQUIGNOT Georges, âgé de 30 ans, fils de PEQUIGNOT Pierre Claude, décédé, et de REGNAULT Jeanne Claude, décédée. Anne Claude est décédée à Montenois (25) le 21.02.1807.
COULON Claude Françoise, née le 02.03.1742 à Montenois (25),

LANTERNIER Jean Claude, laboureur, époux de DARDEY Sébastienne, d'où :
LANTERNIER Claudine, du Valdahon (25), qui épouse à Ornans (25), le 19.12.1724, CORNU-BOBENNE Claude, de Saules (25), fils de CORNU-BOBENNE Laurent, décédé, et de GROSPERRIN Magdelaine.

LANTERNIER Agathe, épouse de PICQUON Jean Claude,
d'où :
PICQUON Thérèse, du Valdahon (25), qui épouse à Ornans (25) le 31.10.1728, CHEY Claude Joseph, vigneron, de Vuillafans (25) fils de CHEY Claude, décédé, et de BORY Jeanne.
LANTERNIER Agathe épouse PICON est décédée le 16.08.1705 au Valdahon (25)

LANTERNIER Anne Baptiste épouse de LAPOIRE Nicolas d'où :
LAPOIRE Jean Baptiste baptisé le 25.01.1739 au Valdahon (25

LANTERNIER Marie Françoise, de Glainans (25), qui épouse à Blussans (25) le 08.11.1791, COLIN Nicolas.

LANTERNIER Françoise Mélitine, née vers 1802, de Valdahon (25), cabaretière, décédée le 20.01.1872 à Sourans (25), épouse de DUMONT Juste Victor, douanier puis cultivateur né vers 1796, fils de DUMONT Mathieu et de BERGER Hélène tous deux décédés à Flanchebouche (25), d'où :
DUMONT Delphine Elisabeth, de Villers C. (certainement Chief ?) de Mortate, née le 23.06.1821, cabaretière, qui épouse, à Blussans (25), le 13.04.1836, RENAUD François Xavier, de Blussans (25), cultivateur né le 06.05.1805, fils de RENAUD Jean François et de BOUSSON Jeanne Claude.

LANTERNIER Jacques Antoine, (né vers 1782 ?), cultivateur, époux de MATHEY Jeanne Claude (née vers 1790 ?), pourrait être ce **LANTERNIER Jacques Antoine** né le 04.06.1772 à Vouhenans (70) soldat blessé dossier au Service historique de l'Armée de Terre à Vincennes cote 2Yf n° 35351.
d'où :
LANTERNIER Claude Joseph né le 16.10.1821 à Vouhenans (70), sabotier, qui épouse PIERROT Antoinette née le 12.07.1824 à l'Isle sur le Doubs (25), fille de PIERROT Jean Baptiste, cordonnier et de CEDOZ Françoise.

LANTERNIER Joseph, décédé à Vouhenans (70), époux de Anne Claude MOUREY
d'où :
LANTERNIER Généreuse, née vers 1811 à Vouhenans (70), décédée le 28.07.1858 à l'Isle sur le Doubs (25), épouse de TRIOLET Pierre François, fils de TRIOLET Joseph vigneron décédé le 01.06.1833 à Abbenans (25) et de HUOT Colette.
TRIOLET Pierre François, ouvrier des Forges, veuf, s'est remarié le 03.11.1858 à L'Isle sur le Doubs (25) d'où : TRIOLET Jeanne Françoise, née vers 1840 à Abbenans (25), décédée le 09.05.1858 à l'Isle sur le Doubs (25)

LANTERNIER Anne Monique, née le 09.08.1748 à THIECOURT (Meurthe) – religieuse (pas de dossier).

LANTERNIER Philibert né le 15.02.1772 à BEAUMOTTE (70) soldat atteint de rhumatismes – dossier cote 6Yg 34854.

LANTERNIER Jacques Antoine né le 04.06.1772 à Vouhenans (70) soldat – blessé – cote 2Yf n° 35351.

LANTERNIER Etienne né le 07.02.1775 à Fleury (Côte d'Or) soldat – blessé – cote 2Yf n° 126372.

LANTERNIER Françoise épouse de MORILLON François, fils de Jean et de Léonarde NARDIN. (contrat de mariage du 25.04.1672 chez M° Jannin 3^E1625)
d'où MERILLON Jean « dit le vieux », né le 15.05.1770 à Noironte (25), décédé le 22,01,1812 à Noironte (25)

LANTERNIER Joseph, décédé à Vouhenans (70), cultivateur, époux de Marguerite PRUDENT,
d'où :
LANTERNIER Antoine, né vers 1806, rentier, décédé le 06.06.1882 à l'Isle sur le Doubs (25), époux de PEQUIGNOT Jeanne Claude (ou Jeanne Baptiste), décédée le 07.04.1836 aux Aynans (70),
d'où :
a) LANTERNIER Etiennette Félicité, (née vers 1759 ?), qui épouse le 05.06.1797 à la Villedieu (25), FRION Jean Joseph, cultivateur, (né vers 1750 ?), fils de FRION Pierre Denis et de FAIVRE Sébastienne, d'où : FRION Marie Thérèse, née le 09.101799 à la Villedieu (25), FRION Jeanne Baptiste, née le 06.03.1801 à la Villedieu (25) qui épouse à La Villedieu (25), le 22.11.1832, ROSE Xavier Bonnaventure, né le 07.01.1811 à Sancey le Long (25), FRION Jean Baptiste, né le 28.02.1804, décédé le 10.03.1804 à la Villedieu (25), FRION Alexandre né le 27.04.1807 à La Villedieu (25), décédé le 29.04.1807 à La Villedieu (25), **LANTERNIER Etiennette Félicité** est décédée le 05.05.1807 à la Villedieu (25).
b) LANTERNIER Claude Marie, des Aynans (70), qui épouse à l'Isle sur le Doubs (25), le 29.07.1886, MUNNIER Florentin, né le 18.06.1837 à Geney (25), cultivateur, veuf de GOBILLOT Aurélie, fils de MUNNIER Jean François et de Jeanne Françoise BURON, décédé le 29.09.1899.
Claude Marie est décédée à l'Isle sur le Doubs (25).
c) LANTERNIER Joseph, (né vers 1820 ?), sabotier, époux de PIERROT Antoinette (née vers 1821 ?),
d'où :
c1) LANTERNIER Paul Philippe, né le 31.10.1859, époux de Catherine Louise Emile JACQUIN, d'où : **LANTERNIER Jeanne Augustine**, née le 29.08.1885 à l'Isle sur le Doubs (25)
c2) LANTERNIER Marie Augustine, née le 10.06.1861 à L'Isle sur le Doubs, ouvrière d'où : **LANTERNIER Joseph Auguste**, né le 27.10.1879 à l'Isle sur le Doubs (25), Marie Augustine épouse à l'Isle sur le Doubs (25), le 29.11.1884, PRENEY Jules Émile né le 21.07.1858 à Villersexel (70), fils de PRENEY Joseph, forgeron et de DEREY Julie , d'où : PRENEY Jules Joseph, né le 04.10.1885 à l'Isle sur le Doubs (25), PRENEY Paul Louis, né le 12.04.1888 à L'Isle sur le Doubs (25).
Concession à Aïn Melouk.
c3) LANTERNIER Marie, née le 01.12.1851 à l'Isle sur le Doubs (25),
d'où :

c3-1 : **LANTERNIER Paul Auguste**, né le 19.03.1871 à l'Isle sur le Doubs (25).

LANTERNIER Claude Joseph époux de MOTEMPS Jeanne Barbe
d'où :
LANTERNIER Joséphine épouse à Vouhenans (70) le 10.10.1860 ROLLET Cyprien.

LANTERNIER Pierre François, qui épouse à Sauvigney lès Pesmes (70), le 29.10.1782, TOUSELIN Marie.

LANTERNIER François, époux de CHALUMEAUX Jeanne Baptiste
d'où :
LANTERNIER Michel, qui serait né vers 1774 à Villette les Dole (25) ?, cultivateur de Villette les Dole (39) qui épouse à Gevry (39) le 04.07.1796 GATTEFOSSET Marguerite, née vers 1774 ?, fille de GATEFOSSET Ligier et de MITTAINE Claudine, qui serait décédée le 05.11.1841 à Villette les Dole
d'où :
LANTERNIER Pierre de Villette les Dole (39), né vers 1801, cultivateur qui épouse à Gevry (39), le 26.09.1820 TROLY Jeanne Pierrette, fille de TROLY Jean François, manouvrier et de BARBIER Aimée. Serait décédé à Oran (Algérie) en 1895
LANTERNIER Jean François, né le 31.03.1805 à Villette les Dole (39), tonnelier, marié à Dole (39) le 07.01.1833 à Jérémie JUGE à La Loye (39).
d'où :
LANTERNIER Auguste Ambroise, né le 31.01.1845 à La Loye (39), tonnelier, marié à LAURENT Jeanne. (voir plus loin. Serait décédé à Dole le 20.09.1889).

LANTERNIER Pierre Augustin qui épouse à Épenoy ou aux Fins le 29.06.1812 Marie Angélique BOURDENET.

LANTERNIER Félicie épouse ROLIN Honoré
d'où
ROLIN Marie Virginie née à MOUTHIER (25) le 02.02.1854 décédée le 26.03.1915 à Dole (25) mariée à LACHICHE Férréol Irénée né à Flangebouche (25) le 28.06.1861 d'où plusieurs enfants nés à Dole (39) et à La Chaumusse (39)

LANTERNIER François, époux de GEORGES Rosine
d'où :
LANTERNIER Paul Joseph qui épouse à Roye (25) le 13.08.1896, TRIBOULET Marie Victorine, fille de TRIBOULET Alexandre Jean et de HOUILLON Victorine Joseph.

LANTERNIER Maria Eugènie, décédée le 05.05.1923 à Magny Robert (70) épouse de TRIBOULET François,
d'où : (à vérifier),
LANTERNIER Angèle Antoine, mariage le 17.10.1918 à Magny Jobert (70) avec JACQUEMIN Alfred Auguste.

LANTERNIER François Joseph décédé le 22.11.1833 à Charquemont (25), âgé de 38 ans, domicilié aux Fontenelles, cultivateur propriétaire.

Gouhenans (70)

LANTERNIER Claude Joseph, marié à Gouhenans (70) le 10.01.1809 avec Anne Claude MOUREY.

LANTERNIER Marie Anne mariée à DRION Antoine à Gouhenans (70) le 05.05.1839

LANTERNIER Marie Victoire née à Gouhenans (70) le 24.02.1854.
LANTERNIER Jean François, époux de MERCIER Anne Claude
d'où :
LANTERNIER Joseph Alexandre marié le 20.01.1862 à Moffans (70) avec AUBRY Joséphine,
d'où :
LANTERNIER Antoine Joseph, né à Moffans (70) le 11.04.1863 et
LANTERNIER Jules Auguste, né à Moffans (70) le 12.09.1864 et
LANTERNIER Marie Joséphine, née à Moffans (70) le 18.07.1874 et
LANTERNIER Marie Julia, née à Moffans (70) le 21.07.1871.

LANTERNIER Pierre, époux de THOMASSEY Marie Françoise,
d'où :
LANTERNIER Emmanuel, né à Moffans (70) le 22.01.1801.

LANTERNIER Xavier époux de **LANTERNIER Émilie**
d'où
LANTERNIER Paul François qui se marie à Moffans le 05.06.1878 avec LAMAGDELE Marie Marguerite.

LANTERNIER Claude Joseph époux de FRANçOIS Félicité
d'où :
LANTERNIER Rose Victorine, décédé à Moffans (70) le 29.10.1900, elle est l'épouse de JOBERT Charles Auguste

LANTERNIER Nicolas époux de VINCLER Jeanne Barbe
d'où :
LANTERNIER Françoise, décédée à Moffans le 29.12.1860, elle était l'épouse de MONNIER Joseph

Archives Départementales du Jura : Cote G – en 1782 –
LANTERNIER Esthevenin et Guyette :
Ascensement par **LANTERNIER Esthevenin** à Jean GALLIOT de Bregilles et Clémence sa femme d'une maison sise à Salins, lieu-dit ''en Lengoume'' pour 30 sols est. de cens.
Donation pour **LANTERNIER Estevenin** et **Guyette** sa femme aux familiers de l'église Notre Dame,
1° 30 sols est. De cens sur deux eschamcauls (sic) de vignes sis au ''costal de chambenol'' au lieu dit Lavoisseaule.
2° de 30 sols est. De cens sur la maison susdite ''assise au bourg dessoubz en la ruelle tirant à la poterne de Langourne''.
3° de 5 sols est. De cens sur une maison touchant la maison ci-dessus pour la fondation d'une messe à dire tous les jeudis au grand autel.

LANTERNIER François (Savoyard)	**JAQUIN Françoise**

enfant :

LANTERNIER Christine née le 09.03.1693 à Chissey (39)
Baptisée le 10.03.1693

LANTERNIER Claude marié le 20.02.1719 à Chissey (39). Habite à Germigney (39) *(pourrait être ce Claude décédé le 24.02.1764 à Chissey né vers 1677 ou son fils…)*

GAFFIOT Huguette de Germigney (39)

enfants :

LANTERNIER François né le 16.02.1720 à Chissey (39).

LANTERNIER Claude né le 19.04.1724 à Chissey (39). **Marié le 17.02.1749 à Chissey (39) à SIMON Huguette née vers 1718, veuve d'Anatoile GRILLOT**
voir page suivante.

Pourrait être ce **LANTERNIER Claude**, né vers 1723, marié à Chissey sur Loue (25) le 04.09.1759 à TOUNEGIROU Marie née vers 1927, de Montholier (39), fille de Claude Charpentier et de MICHEL Anne.

LANTERNIER Marguerite née le 29.06.1727 à Chissey (39)

LANTERNIER Thérèse née le 24.09.1722 à Chissey (39) serait décédée à Chissey le 19.02.1723.

LANTERNIER Guillaume né le 31.05.1732 à Chissey (39), décédé à Chissey le 14.11.1732.

LANTERNIER Jean Baptiste né le 12.02.1734 à Chissey (39) **Serait décédé le 29.06.1758 à Chissey (39)**

LANTERNIER ? LANTIONET ? Pierre né le 20.05.1730 de GAFFIOT Huguette et LANTIONET Claude

LANTERNIER Claude
Manouvrier de Chatelay (39)
Puis soldat de Milice.
Mariés le 17.02.1749 à Chissey (39).

SIMON Huguette née vers 1718, veuve d'Anatoile GRILLOT mort au siège de Bergerbzoom ?
Décédée le 09.01.1759 à Chissey (39)

enfants :

LANTERNIER Claude né le 28.03.1750 à Chissey (39), marraine GOULU Huguette

LANTERNIER Jean Baptiste, **Né le 24.05.1751 à Chissey (39).**

LANTERNIER Denys né le 07.08.1753 à Chissey (39) décédé à l'âge de 8 mois à Chissey (39) le 22.03.1754.

LANTERNIER Louis né le 03.11.1755 à Chissey (39), **Marraine LANTERNIER Marguerite**. Tissier, marié à Etrepigney (25) le 10.01.1797 à MOURLOT Marguerite née le 01.02.1755, d'Etrepigney (39), fille de MOURLOT Jacques et de VESY Françoise.

LANTERNIER Jeanne Françoise née le 05.02.1758 à Chissey (39) décédée à Chissey le 17.02.1758.

LANTERNIER Louis cultivateur et sa soeur **Jeanne Louise LANTERNIER**, de Chissey (39), embarqueront en 1834 (lettre du Ministère de la Marine et des Colonies, en date du 04.04.1834 Archives de Toulon) pour l'Algérie ''passagers rationnaires à bord d'un bâtiment de l'État'' en compagnie de SPITZ François Xavier, cultivateur à Chissey, RAMEY Jean, de Sa….. (Doubs), RAMEY Louis de Gillois (?) (Jura), RAMEY Auguste, GRILLOT Pierre de Chatelet (Jura) et son épouse GRILLOT Marie, OGIER Pierre de Germigney et OGIER Jeanne sa femme, de Montigney, OGIER Pierre son fils et OGIER Marie sa fille.

Une **LANTERNIER Jeanne Louise**, de Germigney (39), (colon) est embarquée le 31.10.1834 à Toulon en direction de l'Algérie.

Naissance à Chissey sur Loue (39) le 11.11.1792 de :
LANTERNIER Antoine fils de de Anne CAQUOT. ?

LANTERNIER Claude
(manouvrier de Chissey - habitant de Chatelay).

TOUVIGNON Marie
TOURIGNON Marie ou
LAVIGNON Marie ? ou
TOURAIGNON Marie ? ou
SOUVIGNON Marie ? ou
TAVIGNON Marie ? ou
AMYSSON Marie ? ou
TOUVOIGNIN Marie ? ou
TOUVEGNON Marie
TAVINIONT Marie

enfants :

LANTERNIER Claudine née le 09.09.1760 à Chissey (39), décédée à Chissey (39) le 18.09.1772.

LANTERNIER Anne Etiennette née le 06.05.1763 à Chissey (39)
1 enfant LANTERNIER Claude François né le 21.05.1786.
Mariée le 21.11.1786 à Chissey (39) avec OGIER Claude François de Santans (39), né vers 1762, fils de feu OGIER Jacques et de Marie LANER ou LAVAIRE ? … et reconnaissent leur fils OGIER Claude François né le 21.05.1786.
7 enfants ?

LANTERNIER Jean François né le 29.05.1765 à Chissey (39).
Marié le 24.02.1789 à Chissey (39) avec CUGNOT Anne (voir fiche personnelle ci-après)

LANTERNIER Jean né le 27.09.1767 à Chissey (39), décédé le 22.12.1767 à Chissey (39).

LANTERNIER Anna née le 30.03.1769 à Chissey (39)

LANTERNIER Antoine né le 30.03.1769 à Chissey (39)
Habite à Germigney lors en février 1801.
Marié le 06.02.1801 à Chatelay avec Claudine FAIVRE née le 09.04.1774.

LANTERNIER Jeanne Baptiste née le 24.07.1772 à Chissey (39)

LANTERNIER François ou Claude François né vers 1765.
Marié le 24.02.1789 à Chissey (39).
(tissier à Chatelay)
a un frère Antoine

CUGNOT (CUGNIOT) Anne (née vers 1768 ?), fille de CUGNOT Pierre Etienne et de Françoise DEMOULIN de Chatelay (39).
Etait décédée en 1887.

I

enfants :

LANTERNIER Antoine
né le 11.11.1792 à Chissey (39)
Parrain LANTERNIER Antoine son oncle, marraine GOULUT Françoise ?

LANTERNIER Claude né le 22.11.1789 à Chissey (39)

LANTERNIER Ignace né le 04.11.1791 à Chissey (39), parrain GOULUT Ignace.
Décédé le 02.12.1791à Chissey (39)

LANTERNIER Jeanne Louise
Née à Germigney (39) le 25.11.1809
Décédée à Alger (Algérie) le 04.02.1887, veuve de SALOMON Jean Pierre.

LANTERNIER Louis
(tissier à Chatelay)
(serait un cousin de LANTERNIER Jean, père de Jeanne)

DOGNY Anne ou DOUGNY ou DOUGASY Anne ?
(Sage-femme)
décédée à Dole (39) le 5° jour complémentaire de l'an 4

I

Enfants :

LANTERNIER Claude Louis né le 28.02.1790 à Chissey (39). Marraine GOULUT Anne Françoise de Chatelay (39). **Décédé.**

LANTERNIER Pierre Claude né le 09.02.1794 à Chatelay (39) jumeau avec Claude **Décédé le 09.05.1794**

LANTERNIER Claude né le 23 germinal de l'an II 09.02.1794 à Chatelay (39) jumeau avec Pierre **Décédé le 03.05.1794**

LANTERNIER François né à Chatelay (39) vers 1783, manœuvre, marié à Santans (39) avec Jeanne Louise BOUTET veuve de François MAIZIER, fille de BOUTET Jean et de Marie Antoinette MAIZIER

LANTERNIER Jean Hugue
Laboureur de Chatelay (39)

CHAZERANS Huguette

enfant :

LANTERNIER Claude
né vers 1734
Marié le 04.09.1759 à Chissey (39) à CHAPUIS Jeanne Marie fille de CHAPUIS Jean Jacques de Bolandoz et de ROUSSELET Marguerite.

LANTERNIER Auguste Ambroise
Né le 31.01.1845 à La Loye (39)
Décédé le 20.09.1889 à Dole (39)

LAURENT Jeanne
Née vers 1846

LANTERNIER Maria Émilie née le 03.12.1866 à La Loye (39
Mariée avec LACAUD Jean, chaisier.
Décédée le 10.04.4889 à La Loye (39)

LANTERNIER Ferdinand né vers 1868, tonnelier est témoin à la naissance de Marcel Paul.
Marié à Françine CASTACHE à Dole.
Divorcé.

LANTERNIER Emile
Né le 30.04.1880
Imprimeur-lithographe domicilié à Dole en 1909.
(voir page suivante)

LANTERNIER Emile
Né le 30.04.1880
Imprimeur-lithographe domicilié à Dole en 1909.

GRAND Anne Joséphine
Née à Champvans (39) le 09.07.1878 1878
Sans profession

!
!

LANTERNIER Marcel Paul
Né le 08.09.1909 à Dole (39).
Marié à Dole le 29.07.1929 à Georgette Marcelle Henriette VALADE.
Décédé à MOLAY (39) le 24.01.1984.

LANTERNIER Claude Joseph et de Jeanne Barbe MOTEMPS ?, cultivateurs à Vouhenans (70).
d'où :
LANTERNIER Joséphine qui épouse à Vouhenans (70) le 10.10.1860 ROLLET Cyprien
LANTERNIER Joseph Auguste, né à Vouhenans (70) le 11.01.1821, fils de Gendarme à cheval à la Résidence de Constantine (Algérie), décédé le 28.11.1859 à Constantine.
Marié le 23.04.1855 à Constantine (Algérie) avec Marie Anne MEYER, née à Lauw (68) le 18.11.1826. Couturière.
Enfants :
LANTERNIER Louis Joseph né le 16.08.1854, légitimé au mariage de ses parents le 24.04.1855, décédé le 28.09.1855, à Constantine à l'âge de 13 mois.
LANTERNIER Marie Louise décédée le 14.10.1857 à Constantine, à l'âge de 20 mois.
LANTERNIER Victoire née le 20.05.1857 à Constantine (Algérie).
LANTERNIER Marie Augustine née le 03.12.1858, décédée le 14.01.1859 à Constantine (Algérie).

LANTERNIER Mélanie, née à Vouhenans (70) vers 1815, veuve de feu MERCIER Joseph en son vivant cultivateur à St Ferdinand (Algérie) et décédée le 17.05.1877 à St Ferdinand. Témoin MERCIER Aristide son fils, cultivateur.

Aux SHAT service historique des armées de terre à Vincennes sont répertoriés :

LANTERNIER Jean en retraite le 17 9bre 1892 (dossier veuve LAOUCHE) 5Yf n° 76515

LANTERNIER Nicolas Charles, en retraite le 23.08.1877 5Yf n° 99421 (dossier veuve LAOUÉCHE)

LANTERNIER Pierre Joseph, retraite le 29.04.1889 5Yf n° 62050 (veuve LAOUSSINE)

LANTERNIER Jean Léon, né le 11.06.1906 à Malakoff (Seine) dossier cote 6Yg carton 249 Archives Militaires de Vincennes.

LANTERNIER François, secours de route en date du 05.12.1843, ville de départ Besançon, passage à Lambesc (13) vers Alger.

LANTERNIER Pierre François né le 14.11.1835 à Villette les Dole, fils de Pierre LANTERNIER né vers 1802, et de Jeanne IRSLET. Profession meunier, en résidence à St Cloud en 1894, époux de DOUTEY Claude Françoise née à St Georges Armond (25) – concession à Sidi Chami (départ. d'Oran) obtenue le 21.07.1874.
d'où : Marie Marguerite **LANTERNIER** née à Courlans (39) le 24.10.1835. Claude Françoise **LANTERNIER** née DOUTEY est décédée en 1894 à Sidi Chami (Algérie).

Un **LANTERNIER**, pharmacien, habitait au 4 rue des Boucheries à Besançon (Doubs) en 1880.

Aux Archives Départementales du Doubs série B – archives civiles B 672 folio 130. Arrêts d'audience du 10.01.1577. **Claude LANTERNIER** receveur et procureur de Montfaucon contre Jean JACQUELIN et Françoise CALLAND de Dole le 10.03.1577.

Le 16 octobre 1837, décès de Jean LANTERNIER à Délhy Ibrahim (Algérie) âgé de 72 ans, né à Chissey (39). Témoin son gendre M. SALOMON qui serait marié à Jeanne LANTERNIER née à Delhy Ibrahim d'où SALOMON Emilie

Ma visite aux AD du Jura de Montmorot a pour but de savoir s'il existe des **listes d'émigrés vers l'Algérie** dans les années 1830/1837.

Résultats : rien semble-t-il avant 1847.

Cote 6 M 1062 - Passeports délivrés pour l'Algérie :

6 novembre 1851 : listes non patronymiques.
CHAMBLAY 1 terrassier
CHISSEY 1 menuisier ébéniste
LA LOYE le couple cultivateur et maçon
'' '' 3 enfants cultivateur
'' '' 1 menuisier
CHAMBLAY 2 femmes journalières
6 enfants
FALLETANS 1 terrassier
LA LOYE 1 couple cultivateur
2 enfants
CHAMBLAY 1 femme blanchisseuse
2 enfants
CHAMBLAY 1 cultivateur
V. FARLAY 1 couple cultivateur
2 enfants
V. FARLAY 1
M/VAUDREY 1 cultivateur

Mouvements des Passeports de 1857 à 1861
1859 1860 – 1861 : RAS

6 M 1063 : RAS

On cite par ailleurs aux U.S.A. :

11 juin 1856 sur le navire Georges Pattern : **LANTERNIER** Anna, 50 ans, Clémence, 4 ans, Ernestine, 6 ans, Jean, 45 ans, Léon, 7 ans, Maria, 42 ans, Marie, 14 ans, Anna, 50 ans, Jean, 45 ans, tous cultivateurs.

1er Mai 1893 départ vers l'Amérique de **LANTERNIER A**., industriel 33 ans sur le navire ''La Bretonne''.

le 21.01.1895, **A. LANTERNIER**, âgé de 35 ans arrive à New-York via le port du Havre sur le navire La Touraine.

Le 01.02.1897, arrive à New-York via le port du Havre **Alfred LANTERNIER** sur le Bretagne

Le 20.10.1919, arrive à New-York via le port du Havre, **Edmond LANTERNIER**, sur la Tourraine.

Le 21.11.1892 arrive à New-York via le port du Havre, **Joseph LANTERNIER** né en 1892

Le 27.09.1926 arrivent à New-York via le port du Havre, **Jules LANTERNIER** né en 1885 à Dampierre les Bois (Doubs) et **Julietta LANTERNIER** née en 1886 sur le ''de Grasse''.

Recensement en 1930 à Indiana, Fort Wayne Allen :
Clément Joseph LANTERNIER né le 12.11.188. à Fort Wayne Indiana en résidence à Allen Indiana et sa conjointe **Fanny LANTERNIER** née en 1881
Amelia LANTERNIER née en 1847 veuve d'**Auguste JL LANTERNIER**, né en 1845 en France, il avait 75 ans en 1920. Auguste savait lire et écrire. Il était propriétaire.
John LANTERNIER né en 1880, sa conjointe **Paula LANTERNIER** née en 1893
Joseph LANTERNIER né en 1888, fils célibataire.
John E. LANTERNIER, né en 1907, petit-fils
Cecelia LANTERNIER mariée le 27.09.1888 avec Virgil RACINE
Clara LANTERNIER mariée le 30.10.1900 avec Franck MEYER

Fiches d'inscription provisoire à la première guerre mondiale aux A.S.A. 1917/1918.
LANTERNIER Clément Joseph né le 12.11.1883 à Fort Wayne Indiana en résidence à Allen Indiana.
LANTERNIER Edmund Julian né le 16.11.1877 à Fort Wayne Indiana en résidence à Allen Indiana
LANTERNIER Louis Joseph né le 24.04.1874 à Fort Wayne Indiana en résidence à Allen Indiana
LANTERNIER Joseph J. né le 29.10.1881 à Fort Wayne Indiana en résidence à Grant Indiana
LANTERNIER John Joseph né le 02.12.1879 inscrit hispano américain le 01.11.1898 et pensionné de la guerre de secession.
LANTERNIER Louis Albert né le 29.06.1895 à Connecticut en résidence à Kenosha Visconsin.